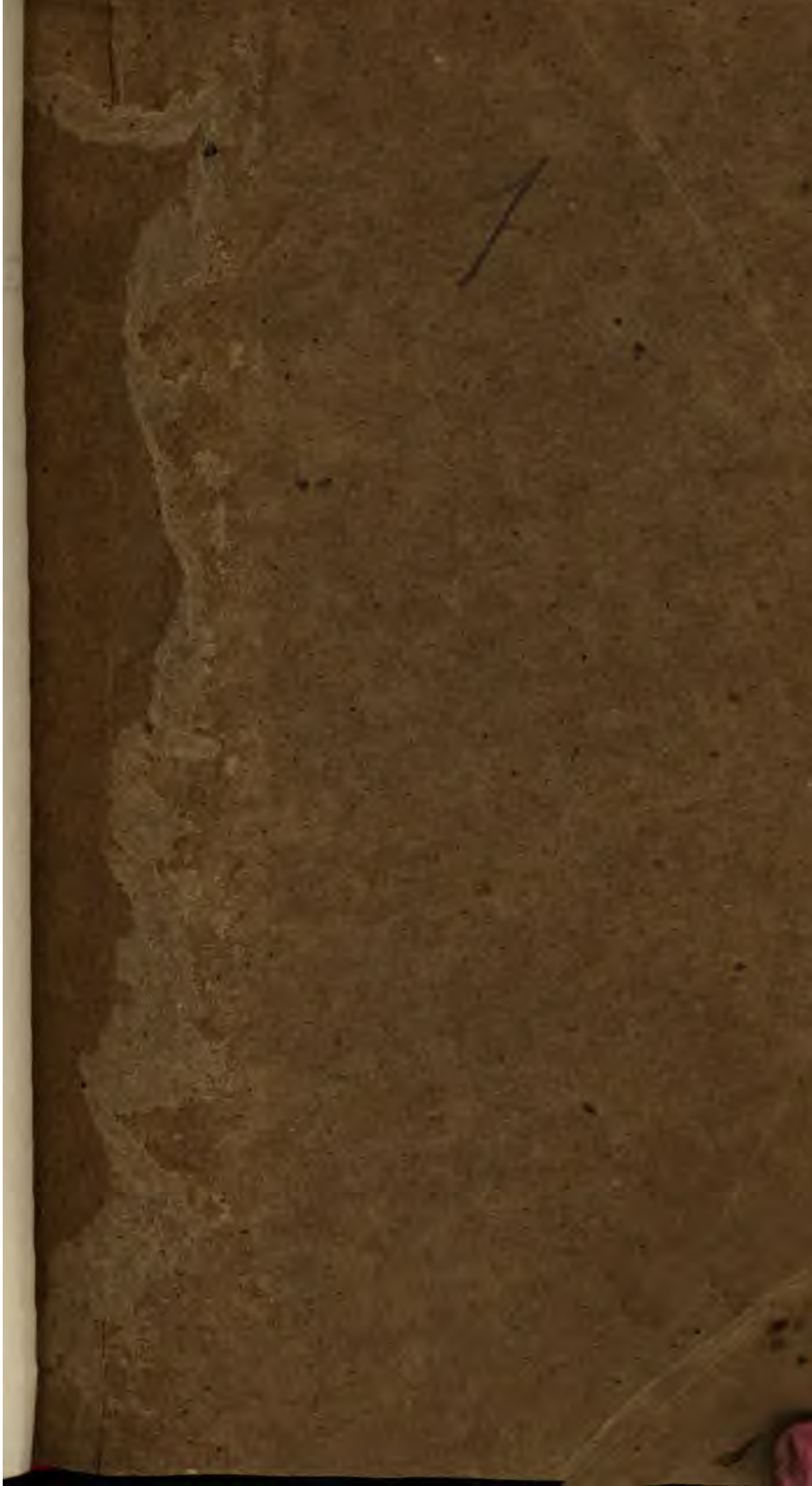




L'ÉCHO

DE LA CHAIRE,

Nouveau Cours complet d'Instructions familières sur toutes les vérités de la Religion ;

Enrichi d'un Recueil de Plans nouveaux, de Pensées, de Traits historiques, etc., etc.;

Publié par une Société d'Ecclésiastiques, et destiné à MM. les Curés et les Vicaires des Villes et des Campagnes;

PARAISSANT PAR LIVRAISONS DE 16 A 32 PAGES IN-8°.

Clama, ne cesses; quasi tuba exalta vocem. Isaïe ch. 58.



PREMIÈRE ANNÉE. 1840. — Tome 1.er

MÉZIÈRES, IMPRIMERIE D'ED. LELAURIN.

INTRODUCTION.

Au Clergé des Campagnes.

MESSIEURS,

Les campagnes, aussi bien que les villes, sont actuellement frappées de cette affreuse maladie, qui donne à la Religion et à nous tous de si vives inquiétudes, et que l'on appelle indifférence : plaie profonde, opiniâtre, qui résiste à tous les remèdes, et qui rend le malade d'autant plus difficile à guérir, qu'elle le rend insensible, et le plonge dans une complète léthargie morale. Cette plaie hideuse s'étend de plus en plus sur le corps social,

et on peut lui appliquer ici le mot du prophète : *à planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas.* (Isaïe 1. 6.) Déjà le mal a gagné la région du cœur ; déjà même le pouls cesse de battre : aussi notre ministère devient-il complètement stérile.

Autrefois, cette funeste maladie était inconnue dans nos campagnes ; elle ne régnait que dans certains quartiers malsains des villes les plus populeuses. Il y a un demi-siècle, nos champs étaient encore un séjour délicieux et pur ; la vertu y était à son aise ; la candeur, la simplicité, l'innocence, se partageaient l'empire de nos hameaux et de nos villages ; et l'homme, qui voulait se soustraire entièrement à l'air empesté du vice, allait chercher un doux refuge parmi les habitants de la campagne, pour y respirer l'air embaumé de la vertu. La Religion y exerçait sans obstacle sa bénigne influence ; le code de ses lois y était connu et observé. La voix du prêtre faisait autorité ; ses échos ne retentissaient point dans le désert ; et l'esprit de la foi qui vivifiait cette société innocente et simple, produisait des fruits de consolation pour les pasteurs, et des fruits de salut pour les ouailles. Heureux fruits de l'esprit religieux qui animait nos pères !

Aujourd'hui, tout a changé de face. Le présent n'offre que malaise et souffrance ; l'avenir ne présente qu'un horizon chargé de tempêtes. Que sont devenues ces mœurs si pures, ces habitudes si simples, qui faisaient tant d'honneur aux habitants de nos campagnes ? Que sont devenus et cet esprit de foi, et cet amour de la Religion, et cette piété, et cette franchise, et cette régularité, qui distinguaient nos pères, et dont nos pères se

faisaient gloire? Hélas! tout cela a disparu sous le souffle glacé de l'indifférence. Cette contagion funeste a débordé du sein des villes, s'est répandue jusque sur nos campagnes, jusque dans la cabane du pauvre villageois. Oui, Messieurs, et vous le savez tous, aujourd'hui le villageois a échangé son zèle religieux, son antique foi, contre l'insouciance et la paresse. Comme le citadin, il est devenu docteur d'indifférence; et vous connaissez, nous en sommes sûrs, maints paysans dans vos paroisses, qui ne sont jamais sortis de leurs villages, qui n'ont jamais lu qu'une mauvaise gazette, et qui, néanmoins, osent juger la Religion, lui faire le procès, jeter sur elle le manteau du ridicule, lancer contre elle l'ironie et le sarcasme; sinon, la regarder comme une vieille institution qui n'est plus bonne à rien, plutôt digne de pitié que de la plus légère attention Un curé, à leurs yeux, est un homme rétrograde, usé, avocat d'une cause perdue. S'il annonce la parole de l'Evangile, cette parole qui *a renouvelé la face de la terre*, on dit froidement: c'est un homme qui fait son métier. S'il exhorte, s'il presse; s'il s'épuise en efforts, pour ramener, comme le bon pasteur, la brebis au bercail, on rit, ou l'on reste insensible, et l'on se retranche dans un scepticisme insensé; et, comme l'impie dont parle l'Écriture, *parvenu au fond de l'abîme, on méprise.*

Aussi, que résulte-t-il, Messieurs, de cette funeste apathie religieuse, dans laquelle sont tombées nos campagnes? Ah! vous ne le savez que trop par une triste expérience, c'est qu'en effet nous prêchons dans le désert; que nos paroles n'ont plus d'échos dans les

cœurs; et que, par conséquent, le torrent dévastateur ne rencontre plus de barrières ni de digues, et qu'il emporte tout dans sa course vagabonde. De là, amour immodéré du lucre, soif de l'or, vil intérêt, qui engendrent les procès, les haines, les injustices, les divisions dans les familles; de là, excès de l'orgueil, écarts de l'ambition, qui détruisent tant d'espérances, font saigner tant de cœurs, et renversent tant de fortunes; de là, amour effréné des plaisirs et du luxe, qui introduit la dépravation des mœurs, la corruption la plus profonde parmi la jeunesse, victime de cette affreuse contagion, et dans tout le corps social; de là, esprit d'impiété, qui envisage comme des préjugés ou des momeries les devoirs les plus indispensables et les plus saints exercices de la Religion..... Oui, Messieurs, la société, dans nos campagnes, en est là. Elle en est là, en proie à cette lèpre honteuse. Elle est, sur ce point, au niveau des villes. Le mal est grave, et doit exciter en nous des inquiétudes sérieuses; si non, nous faire tomber dans le découragement, et nous faire perdre espérance.

Que faire alors, puisque le cancer a gagné le cœur, et que, jusqu'ici, tous les moyens sont en défaut contre l'opiniâtreté du mal? Faut-il nous croiser les bras, et nous voiler la face, et rester muets, inactifs, spectateurs indolents de si funestes ravages? Hélas! il semblerait que c'est là l'unique parti que nous ayons à prendre! à la vue de ce redoutable marasme, on est vraiment tenté de s'imposer un éternel silence, et d'abandonner cette génération perverse à son sens réprouvé; ou bien de ne plus monter dans les chaires chrétiennes, que pour demander à Dieu vengeance du mépris de sa parole.

Cependant, Messieurs, gardons-nous de succomber à cette tentation : elle est très dangereuse. Ne ressemblons pas à ces imprudents disciples, qui demandaient que le feu du ciel descendît sur les Samaritains, qui leur avaient refusé l'entrée de leur ville. Craignons de mériter, comme eux, une sévère réprimande de la part de Jésus, le plus doux des hommes. Si le dédain, si l'insouciance avec lesquels on accueille nos paroles, nous déterminaient à ne plus monter en chaire, il faudrait désespérer des destinées du Christianisme dans notre patrie. Le Christianisme ne repose que sur la parole; Il ne s'est propagé que par elle, il ne s'est soutenu que par elle, et il ne se relevera que par elle : *quomodo audient sine prædicante?* C'est donc la parole qui est le grand levier, ou plutôt l'âme du Christianisme ; et, s'il reste encore à la société, en France, quelque chance d'une résurrection morale, cette résurrection ne s'opérera que par la parole.

Notre mission, à nous, Messieurs, est d'y travailler sans relâche, à cette résurrection morale, d'y consacrer notre temps, nos efforts, et notre vie même : donc, notre mission, à nous, est de toujours prêcher, et de tout tenter, pour arracher les infortunées victimes de l'indifférence à leur mortelle apathie ; et, n'ayons-nous, humainement parlant, aucune chance de succès, notre mission, à nous, est encore de prêcher, de semer toujours, et de nous confier uniquement au Dieu qui donne l'accroissement ; d'espérer même contre toute espérance, puisque ce même Dieu, au moral comme au physique, est le souverain maître de la vie et de la mort ; *vitæ et mortis habet potestatem.*

D'ailleurs, cette léthargie morale, toute profonde qu'elle est, est-elle tout-à-fait incurable? Non. La société est malade, sans doute; on peut même dire qu'elle est blessée au cœur. Mais qui a dit qu'elle ne peut pas guérir? Et, fût-elle morte, par la parole, ne peut-elle pas revivre? *Insufla super interfectos istos, et reviviscent.* Le souffle de Dieu est tout puissant; et, croyez-le, quand le souffle de Dieu vivifie la parole du prêtre, il peut encore faire des merveilles, et *changer les pierres en enfants d'Abraham.*

Nous allons peut-être indiquer la cause pour laquelle la société meurt entre les mains du prêtre, sans que le prêtre puisse y apporter un remède efficace. Si la Religion, en France, s'en va défaillante; si même elle semble décliner vers la tombe, par extinction de force, ne serait-ce pas, peut être, Messieurs, que nous ne donnons pas à la société religieuse une nourriture spirituelle analogue à ses besoins? L'homme, dans son âge mûr, réclame une nourriture plus substantielle, que l'homme dans son premier âge; nourrissez un homme vigoureux avec le lait de son enfance, vous le verrez bientôt faible, caduc, courbé sous le poids d'une vieillesse prématurée. On peut en dire autant de la société moderne: aujourd'hui, tout le monde raisonne, ou croit pouvoir raisonner; on se demande *le pourquoi* des choses. Dans les campagnes, aussi bien que partout ailleurs, on aime à se rendre compte de tout. L'homme qui croit, aujourd'hui, veut connaître la raison de ses croyances; en un mot, il veut savoir pourquoi il croit: aussi, est-il fort rare, dans ce siècle, de rencontrer *la foi du charbon-*

nier, cette foi simple et sincère, qui préférait goûter les avantages des choses, plutôt que d'en connaître la raison.

Sans examiner ici si ce progrès est nuisible ou utile à la société, toujours est-il qu'il y a progrès; toujours est-il, que la société actuelle est passée en quelque sorte de l'enfance à la virilité, et que l'aliment spirituel qui lui convenait, il y a un siècle ou un demi-siècle, ne lui convient peut-être plus aujourd'hui, à raison qu'il n'y aurait plus de rapport entre ses exigences ou ses besoins, et la nourriture qu'on lui présente. Ce serait peut-être là, selon nous, une des causes de cette défaillance religieuse qui nous alarme, et qui fait croire à certains de nos ennemis, ce qu'ont dit, naguère, les disciples de Saint-Simon : que *le Christianisme s'en va.*

Messieurs, pensons-y sérieusement, nos instructions ne sont peut-être pas en rapport avec les besoins du siècle. Certes, nous ne sommes pas les partisans du siècle qui court, et, nous l'avouons franchement, nous ne le trouvons pas assez beau, pour en être enthousiasmés ; mais il n'en est pas moins vrai, que si nous voulons le dominer, ce siècle, en lui imprimant le cachet de l'Evangile, il faut nous mettre en rapport avec lui, le suivre dans sa marche, le saisir où il est, et appliquer ici le mot de Saint Paul : *omnibus omnia factus, ut omnes facerem salvos.*

Pour arriver à ce but, nous le disons sans détour, il nous faut changer de tactique, il nous faut renoncer à suivre la vieille méthode des prédicateurs d'autres siècles. Autres temps, autres mœurs, conséquemment autres besoins. Les prédicateurs d'autrefois ont leur mérite,

ous sommes loin de le contester; mais ils parlaient à
es siècles de foi; nous, nous parlons à un siècle incré-
ule, et qui ne juge digne de son attention que les choses
e la terre: conséquemment notre méthode, à nous, ne
oit pas ressembler à la leur; le caractère de notre siècle
xige ce changement. Le caractère de notre siècle,
oyez-vous, n'est plus, en matière de Religion surtout,
e que l'on pourrait appeler *le sentimental*, qui fait que
on aime la Religion par le sentiment de sa beauté in-
rinsèque. Le cœur de l'homme est actuellement trop
efroidi par le scepticisme, pour qu'il soit encore sen-
ible à ce que la Religion a de poétique et de divin.
Dans ce cœur, une seule fibre est pleine de vie: c'est la
ibre de l'intérêt; en sorte que, en Religion, comme en
out autre chose, l'homme veut y voir son bien-être ma-
ériel, son intérêt positif; et tel est maintenant le travers
l'esprit qui le domine, qu'il ne s'attachera à la Religion
qu'autant qu'il verra en elle une auxiliaire puissante,
pour favoriser ses desseins de prospérité matérielle.

Eh bien, c'est là que nous devons prendre notre siècle; nous devons lui dire actuellement: « Vous voulez, à tout prix, être heureux, augmenter la somme de vos jouissances, et acquérir de quoi remplir votre cœur si avide de félicité: donnez-vous la peine de réfléchir, et voyez si la Religion ne serait pas peut-être le plus sûr moyen d'assurer vos succès, ou de réaliser le beau idéal de votre bonheur. »

Ce sera ici, Messieurs, prendre le siècle par son faible; et, lorsqu'il sera convaincu, ce siècle matériel, qu'une condition essentielle de son bien-être, même temporel,

est la Religion, soyez sûrs qu'il cessera de la considérer comme un objet d'indifférence, qu'il s'en rapprochera comme de lui-même, qu'il l'estimera, et qu'il l'aimera. Alors, quand de l'état d'indifférence il aura passé à celui de l'estime et de l'amour, il vous sera facile de l'élever plus haut, de le hausser des choses terrestres aux choses divines, et de le convaincre de la vérité de cette conclusion de Montesquieu : « Chose admirable! La Religion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci! » (Esprit des lois, liv. XXIV, ch. 3.) Alors *invisibilia ipsius (Dei) à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur : sempiterna ejus virtus et divinitas.* Oui, Messieurs, cette idée doit être comme l'idée mère de toutes les instructions que nous donnons aux peuples dans ce siècle *du positif*. Aujourd'hui, pour conduire les peuples au ciel, il faut les faire passer par la terre de Chanaan.

C'est dans le dessein de nous faciliter à tous, le moyen d'atteindre ce but, que nous avons conçu le projet de fonder un recueil d'instructions analogues aux besoins actuels : recueil, où chaque prêtre pourra faire insérer toute pensée qu'il croira utile à la cause catholique, et au succès du saint ministère ; et où, en revanche, il pourra profiter des lumières de ses collaborateurs, et recueillir une nourriture saine et abondante, pour la portion du troupeau qui lui est confié. Ce n'est donc pas sans raison, que ce recueil prend le titre d'*Echo de la Chaire* : il redira, d'un bout de la France à l'autre, les nobles accents du prêtre catholique, les

belles paroles que son zèle lui inspire dans l'intérêt de la cause qu'il soutient.

Nous ne demandons pas des discours académiques, de ces discours, où l'harmonie domine aux dépens de la clarté et de l'énergie, et où il ne règne qu'une éloquence coquette, et un style emphatique. Simplicité, force, concision, actualité ou analogie avec les besoins des temps, voilà, nous semble-t-il, ce qui convient aux campagnes, auxquelles notre *Echo* est particulièrement destiné.

Notre appel à tous les prêtres du royaume a été vivement accueilli. De toutes parts on a loué notre dessein, applaudi à nos efforts, formé des vœux pour le succès de notre œuvre; et un grand nombre de nos confrères, de tous les diocèses, pour nous prouver leur sympathie, nous ont rendus dépositaires d'un bon nombre d'instructions parfaitement analogues aux circonstances présentes. Nous en attendons encore d'autres qui nous ont été promises; et nous engageons tout prêtre catholique à nous envoyer tout ce dont la publicité pourra favoriser le triomphe de la noble cause à laquelle nous sommes tous dévoués. Ainsi deviendront publiques, au profit des pasteurs et des peuples, tant de belles pensées, tant de réflexions salutaires, qui, toujours, étaient condamnées à ne porter leurs fruits que dans un pauvre village; et qui, à la faveur de notre *Echo*, seront désormais utiles, du fond de nos Ardennes jusques aux Pyrénées.

L'ÉCHO

DE LA CHAIRE.

Instruction

Pour le Jour de l'An.

Les Peines et les Consolations, les Craintes, les Espérances et les Vœux d'un Pasteur.

Benedictus..... Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ.

Béni soit le Dieu de toute consolation, qui nous console au milieu de toutes nos peines. (II. Cor. ch. 1., 3 et 4.)

Depuis que j'ai été placé au milieu de vous, M. T. C. F., pour y exercer les saintes et augustes fonctions de la charge pastorale, vous le savez, jamais je ne suis resté étranger à rien de tout ce qui pouvait intéresser votre bonheur. Lorsque la divine Providence répandait sur vous ses bienfaits et ses faveurs, que Dieu bénissait vos travaux, fertilisait vos campagnes; qu'il vous accordait le succès dans vos entreprises et la prospérité dans vos affaires, qu'il faisait régner l'abondance dans vos maisons, la paix et l'union dans vos familles, toujours je prenais part à votre joie et à votre contentement; heureux de votre bonheur, je me réjouissais des bienfaits que le Seigneur versait sur vous je le bénissais, je le remerciais avec vous; et, lorsqu'il lui plaisait de vous affliger, lorsque des événements malheureux venaient jeter parmi vous le deuil et la tristesse, toujours aussi, M. C. F., je partageais vos peines et vos afflictions, je mêlais mes larmes à vos larmes, mes gémissements à vos gémissements, je pleurais, je m'affligeais avec vous; ou plutôt, ministre du Dieu de toute consolation, je cherchais à vous soulager dans vos maux, à adoucir l'amertume de vos chagrins, à verser dans vos cœurs le baume des consolations chrétiennes.

Aujourd'hui, M. F., je viens à mon tour, votre ami, votre frère, votre pasteur, je viens épancher mon cœur dans votre

sein : je viens vous raconter mes peines et mes consolations, vous révéler mes craintes et mes espérances ; je viens, M. T. C. F., au commencement de cette nouvelle année, joindre mes vœux et mes souhaits d'une bonne et heureuse année aux vœux et aux souhaits que vous formez les uns pour les autres.

Veuillez m'honorer de votre attention.

I.re Réflexion.

Chargé de travailler à votre sanctification, de diriger vos pas dans les sentiers de la piété et de la vertu ; devant répondre de votre salut ou de votre perte au tribunal redoutable du souverain juge, vous le concevez, M. F., votre sort ne saurait m'être indifférent. Mais comme votre salut ou votre perte dépendent de la conduite bonne ou mauvaise que vous aurez menée, du bon usage ou de l'abus que vous aurez fait du temps et des années de votre vie, c'est de votre conduite aussi que dépendent mes peines et mes consolations parmi vous. Si je vous vois répondre à mes soins ; si mon ministère au milieu de vous, produit des fruits abondants de salut, quel sujet de joie et de consolations pour moi ! Mais au contraire, quel sujet de douleur et d'affliction, si, par votre indocilité, vous réduisez mon ministère à l'impuissance, si vous restez sourds à ma voix.

Or, M. F., souffrez que je vous le demande, quels ont été les fruits de mon ministère, depuis que je suis dans cette paroisse ? Saint Paul parlant aux chrétiens de Corinthe, et leur rappelant les travaux et les fatigues de son apostolat, se félicitait de ce que ses soins et ses efforts n'avaient pas été inutiles, de ce que sa parole n'avait pas été sans succès auprès d'eux. Et moi aussi, M. F., je puis vous rappeler tous mes soins et mes efforts pour vous instruire des vérités saintes de la religion, pour vous éclairer sur vos devoirs et sur vos

véritables intérêts, pour vous engager à travailler au salut de votre âme : oui, M.F., vous le savez, et Dieu m'est témoin, j'ai rempli mes devoirs envers vous, j'ai accompli mon ministère ; je me suis fait *tout à tous*, pour vous sauver tous : *Omnibus omnia factus, ut omnes facerem salvos.* Je ne me suis donné aucun repos ; je n'ai reculé devant aucune fatigue, devant aucun sacrifice. Mais puis-je dire, avec le grand apôtre : *et mon travail n'a pas été inutile*, mes efforts ont été couronnés de succès ? Puis-je vous dire : J'ai annoncé la parole de Dieu dans cette paroisse, et on l'a écoutée, on en a profité ; je l'ai annoncée à *tous* : aux justes et aux pécheurs, aux savants et aux ignorants, aux jeunes gens et aux vieillards, aux pères et aux enfants, et tous ont été dociles à ma voix, tous ont marché à l'envi dans la voie des commandements : j'ai vu les vices et les désordres disparaître ; j'ai vu s'établir parmi vous le règne de la piété et des vertus chrétiennes ? Oh ! M. F., que ma joie serait vive ! que ma consolation serait grande, si je pouvais vous tenir ce langage ! que je serais heureux de pouvoir vous rendre un témoignage aussi beau ! Loin de regretter les peines et les fatigues de mon ministère, je m'écrierais avec Saint-Paul : *superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ.*

Et voilà bien, M.F., le doux espoir que j'avais conçu, en venant au milieu de vous. Oui, lorsque, pour la première fois, je vins dans cette église, que je montai à l'autel pour y offrir le sacrifice de l'agneau sans tache ; lorsque, pour la première fois, je vous fis entendre ma voix du haut de cette chaire, oh ! alors, un spectacle bien agréable se présenta à mes regards réjouis : ce temple pouvait à peine suffire au concours des fidèles accourus pour assister à nos saints mystères ; autour de cette tribune sacrée, se pressait une foule attentive, recueillie, avide d'entendre la parole du salut ; je fus édifié de votre piété et de votre modestie dans le lieu saint ; je conçus les plus belles espérances pour l'avenir de mon ministère : non, me disais-je, la foi n'est pas

éteinte dans cette paroisse, il y a encore de la piété; et, dans les transports de ma joie : Seigneur, m'écriai-je, soyez béni et loué des consolations que vous daignez me préparer. Ah ! si dans ce siècle malheureux, la foi d'un si grand nombre a fait un triste naufrage; si, en tant de lieux, votre nom est blasphémé, votre loi sainte foulée aux pieds, du moins, ici, mon Dieu, vous êtes connu et honoré; vous avez encore dans cette paroisse des âmes fidèles qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. Oh! comme mon cœur se livrait alors à la joie et à l'espérance ! mais hélas! trompeuses espérances! Qu'elles s'évanouirent bientôt! Que ma joie fut de courte durée! A peine quelques semaines s'étaient écoulées, et je vis se ralentir cet empressement qui m'avait tant réjoui, je vis diminuer peu-à-peu le concours des fidèles dans le lieu saint; bientôt après, je ne vis plus autour de la chaire que de rares auditeurs, souvent inattentifs, et, plus souvent encore, insensibles à mes exhortations; je vis les saints offices abandonnés, les dimanches profanés, les devoirs les plus indispensables mis en oubli. Cependant, je ne cessai de vous appeler à nos solennités; au temps ou l'Église en fait un devoir à tous ses enfants, je ne cessai de vous exhorter à venir au sacré tribunal, vous purifier de vos fautes, et vous réconcilier avec votre Dieu; je ne cessai de vous inviter à venir vous asseoir à la table sainte; mais en vain : ma voix fut méconnue. Oh! Combien de fois n'ai-je pas eu l'âme navrée de douleur, lorsque, venant aux pieds des saints autels, pour y chanter les louanges du Seigneur, pour demander à Dieu de répandre sur vous, sur vos biens, sur vos familles, ses faveurs et ses bénédictions, je n'entendais plus vos voix se mêler à ma voix, vos prières s'unir à mes prières? Combien de fois, lorsque, montant dans cette chaire pour vous annoncer la divine parole, je voyais ces bancs solitaires, cette église déserte, les voies de Sion pleurant de ce que personne ne venait plus à ses solennités, et ma voix réduite à n'être plus que la voix de celui qui crie dans le désert? Et,

dans ma douleur, je m'écriais : Quoi donc ! ô mon Dieu ! auriez-vous frappé mon ministère de stérilité ! Auriez-vous laissé tarir la source des bénédictions que vous répandiez sur ce troupeau qui m'est si cher ! Auriez-vous abandonné, auriez-vous frappé de malédiction cette malheureuse paroisse ! Non, M. F., je ne puis vous le dissimuler, et vous le savez vous-mêmes, je n'éprouve pas, au milieu de vous, les consolations que je devais y espérer. Mais serait-il possible que vous voulussiez persévérer dans la fausse voie que j'ai la douleur de vous voir suivre ? Voie funeste, qui conduit à la mort ! Serait-il possible que, devenus entièrement sourds à la voix de Dieu, aux exhortations de votre pasteur, et aux cris de votre conscience, vous voulussiez exposer le salut de votre âme, votre éternité ? Et, au lieu de pouvoir jeter un regard d'espérance sur l'avenir, ne devrais-je encore l'envisager qu'avec crainte et effroi ? Nous allons l'examiner dans une deuxième réflexion.

2e Réflexion.

M. F., voici une année nouvelle qui commence ; sera-t-elle pour moi une année de contentement et de consolation, ou bien une année d'affliction et de peine ? C'est-à-dire, aurai-je le bonheur de vous voir dociles à ma voix, remplir vos devoirs, vivre en chrétiens ? En un mot, mon ministère produira-t-il parmi vous des fruits de salut, ou bien, comme cette année qui vient de finir, et comme celles qui l'ont précédée, vous verrai-je fermer l'oreille à ma parole, et aurai-je encore la douleur de voir tous mes soins perdus, tous mes efforts inutiles ? C'est à vous que je le demande, M. F., c'est à vous à me le dire : dois-je craindre, dois-je espérer ?

Si je remarquais parmi vous quelque empressement à venir écouter nos instructions, je pourrais encore conserver quelque espoir ; je pourrais me dire : ne nous décourageons pas, ne désespérons pas : tout n'est pas perdu sans ressource. La

parole de Dieu n'a rien perdu de sa force ni de sa puissance, elle a pu autrefois dissiper les ténèbres du paganisme, confondre la sagesse des philosophes, détruire l'empire du démon et du péché ; et maintenant, si on vient l'entendre, ne peut-elle pas opérer encore les mêmes merveilles ?

Combien parmi vous, M. F., n'ont abandonné la Religion, que parce qu'ils ne la connaissaient pas assez, ou parce qu'ils sont injustement prévenus contre elle ? Car, n'en déplaise à l'orgueilleuse prétention de notre siècle, qui s'est intitulé si fièrement le siècle des lumières, des progrès, des perfectionnements, je ne crains pas de vous le dire : en matière de religion, jamais, peut-être, il n'y eut ignorance ni plus profonde ni plus commune. Hé bien ! M. F., si vous veniez nous entendre, nous pourrions dissiper ces ténèbres de l'ignorance dont un trop grand nombre sont enveloppés ; nous pourrions détruire vos préjugés et vos injustes préventions ; vous pourriez apprendre ce qu'elle a de grand, ce qu'elle a de noble, de digne de l'homme raisonnable, cette religion sainte que vous méprisez, que vous blasphémez, sans la connaître ; vous pourriez apprendre combien elle mérite votre respect, votre soumission, votre amour, et ce qu'elle peut pour votre bonheur. Oui, Chrétiens déserteurs, nous pourrions vous ramener à l'antique foi de vos pères.

Combien parmi vous aussi n'ont, pour ainsi dire, conservé de chrétien que le nom ? Ils ont encore la foi, mais ils ne vivent plus en chrétiens ; ils n'en remplissent plus les devoirs, parce qu'ils ne les connaissent pas ; l'affaire la plus importante pour eux, l'affaire de leur salut, est celle à laquelle ils songent le moins, ils ne s'en occupent pas. S'ils venaient aussi à nos instructions, ces chrétiens lâches et insouciants, nous pourrions leur enseigner les devoirs que la Religion leur impose, leur en faire sentir l'importance, leur expliquer la manière de les bien remplir ; nous pourrions secouer leur apathie, réveiller en eux le désir de travailler au salut de leur âme.

Et vous aussi, pécheurs, qui déshonorez par une vie criminelle la foi dont vous faites profession, si vous veniez nous entendre, nous pourrions toucher vos cœurs, et y jeter une terreur salutaire par l'effrayante peinture des jugements redoutables du Seigneur, et des châtiments qu'il réserve aux pécheurs impénitents; nous pourrions espérer de vous ramener à la vertu. Mais, M. F., si vous ne venez pas, que pouvons-nous espérer? Oui, quand je vois votre insouciance à venir entendre nos instructions; quand je vois ceux qui devraient donner le bon exemple à la jeunesse, les anciens de la paroisse, les pères et les mères de famille, ne pas se donner la peine de venir nous écouter; et, parmi ceux qui y viennent encore, quand je vois le peu d'attention qu'ils y apportent, le peu de fruits qu'ils en retirent, hélas! M. F., que puis-je espérer?

Mais peut-être serai-je plus heureux auprès de la jeunesse? Peut-être pourrai-je me dédommager de l'inutilité de mes efforts auprès des parents, par les consolations que je goûterai auprès des enfants? Mais, vous le savez, M. F., et vous vous en plaignez tous les jours, il n'y a plus d'enfance maintenant: de nos jours, la corruption devance l'âge, et nous-mêmes, qui sommes chargés de les instruire, ne sommes-nous pas désolés de leur indocilité et de leur précoce corruption? Oh! Combien de fois, au moment de les admettre à la première communion, n'ai-je pas hésité? Combien de fois n'ai-je pas tremblé, lorsque je les voyais venir s'asseoir au banquet sacré? Hélas! me disais-je, c'est à des anges de pureté, d'innocence, de candeur, que je crois distribuer ce pain des élus, et, peut-être, ne sont-ils déjà que de perfides Judas! Quelquefois, cependant, je me laissais aller à l'espérance: témoin de leur piété, de leur modestie, de leur recueillement aux pieds des autels, je me rassurais, j'espérais. Mais que mes espérances s'évanouissaient bien vite! A peine de retour au sein de leurs familles, leur vertu y trouvait un funeste écueil; et voilà, M. F., ce qui fait surtout ma crainte

et mon inquiétude pour l'avenir de la jeunesse. Que n'ai-je pas à craindre, en effet, de la négligence et des mauvais exemples des parents? A quoi serviront tous mes soins pour les instruire de leurs devoirs, et les former à la piété et à la vertu, si mes efforts, au lieu d'être soutenus, sont rendus inutiles, si l'on détruit à mesure que j'édifie? A quoi serviront toutes mes leçons, si, rentrés dans la maison paternelle, ils voient ceux que Dieu leur a donnés pour être leurs premiers maîtres, leurs guides et leurs modèles; s'ils voient leurs parents faire tout le contraire de ce que je leur ai enseigné? Eh quoi! M. F., et auprès de vos enfants aussi, je travaillerai donc en vain! Je n'ai donc pour l'avenir aucun succès à attendre, aucune consolation à espérer parmi vous!

Mon Dieu! me verrai-je réduit à garder le silence? et puisqu'ils en abusent, devrai-je ne plus leur annoncer votre parole? Mais, Seigneur, je vous entends me répondre par votre prophète, et me dire : *Fils de l'homme, parle à mon peuple.* Mais Seigneur, je lui ai parlé, je lui ai annoncé vos vérités saintes, je lui ai expliqué votre loi et vos commandements, je lui ai parlé de la sévérité de vos jugements; mais il ne m'a pas écouté. N'importe, parle-lui encore, crie sans relâche : *Clama, ne cesses.* Mais, Seigneur, il ne veut pas m'entendre, il ne veut pas voir, il ne veut pas comprendre. Hé bien! élève la voix, fait la retentir comme le son de la trompette : *quasi tuba exalta vocem.* Ne cesse de lui répéter, de lui redire, et l'énormité de ses crimes, et la rigueur de mes châtiments. J'entends encore votre apôtre qui me dit : *Prædica verbum*, Prêche la parole de Dieu, *opportunè, importunè :* à temps : à contre-temps, reprends, conjure, ne te lasse pas, ne perds jamais patience : *argue, obsecra in omni patientiâ.*

A Dieu donc ne plaise, M. F., que je me laisse rebuter par l'insensibilité de ceux que je suis chargé d'instruire! Et malheur à moi, si je n'évangélise! malheur à moi, si je cesse de vous rappeler vos devoirs, et de vous annoncer la parole

du salut ! Non, mon Dieu, je n'aurai pas à me reprocher ; et, au jour du jugement, je l'espère, vous n'aurez pas à me reprendre d'avoir trahi mon ministère par un coupable silence. Mais, pour vous, M. F., qui aurez fermé l'oreille à ma voix, quel compte terrible vous aurez à rendre ! Oh ! malheur !... M. F., qu'allais-je dire ? Quel mot allais-je prononcer ? Un anathème !!! O mon Dieu ! j'allais les maudire ! j'allais entr'ouvrir sous leurs pas les abîmes éternels ! J'allais appeler sur leurs têtes malheureuses les foudres du ciel, la rigueur de vos vengeances ! et, Seigneur, vous ne m'avez envoyé parmi eux, que pour les bénir et les sauver, que pour leur montrer la route du ciel, et leur en ouvrir les portes ! Et je ne suis venu aujourd'hui dans votre saint temple, que pour prier, que pour intercéder pour eux ; je ne suis monté dans cette chaire, que pour leur annoncer la parole de salut et de paix, que pour former pour eux des vœux de bonheur, et appeler sur eux vos bénédictions ! Non, mon Dieu, je ne les maudirai pas. Ah ! périsse ma main droite, plutôt qu'elle s'étende pour répandre sur eux des malédictions ! Périsse ma langue, qu'elle se dessèche, qu'elle s'attache à mon palais, plutôt qu'elle exprime des paroles de malheur, plutôt qu'elle prononce contre eux des malédictions et des anathèmes ! Non, mon Dieu, je ne les maudirai pas ; et vous-même, Seigneur, ne les maudissez pas. Vous avez commandé à vos prêtres de venir pleurer entre le vestibule et l'autel, de venir demander grâce et miséricorde pour votre peuple, et vous avez promis d'exaucer leurs prières. Hé bien ! mon Dieu, voyez les larmes, écoutez les gémissements de votre indigne ministre, écoutez les prières d'un pasteur désolé pour son malheureux troupeau, d'un père pour ses enfants. Grâce ! grâce ! Seigneur, grâce pour ce troupeau chéri, dont vous m'avez confié le salut ! *Parce, Domine, parce populo tuo* ; ne le frappez point dans votre colère. Hélas ! il n'est que trop vrai, ils ont abusé de votre grâce, ils ont abandonné votre loi, ils ont fermé l'oreille à votre parole, ils ont péché ;

mais, grâce! grâce! Seigneur, encore pour cette année: *Parce, Domine... dimitte et hoc anno.* Oh! ils vont pleurer leurs fautes, ils vont les effacer par une sincère pénitence, ils vont les réparer par une vie nouvelle. Non, Seigneur, ne les frappez pas dans votre colère; ne perdez pas à jamais ces brebis que vous aimez, que J.-C. a rachetées au prix de son sang! Oui, mon Dieu. si mes prières ne vous sont pas agréables, jetez du moins les yeux sur votre fils bien-aimé, voyez ses plaies, voyez son sang, ils crient vers vous: grâce et miséricorde! Ou plutôt, ô mon Dieu! frappez-les, mais que ce soit en père qui les aime, que ce soit dans votre miséricorde; frappez-les, mais pour les convertir et les sauver.

Et voilà, M. F., le vœu le plus ardent de mon cœur, le souhait que je forme pour vous, au commencement de cette nouvelle année. Qu'il daigne, le Dieu des miséricordes, toucher vos cœurs, éclairer vos esprits, vous rendre dociles à ma voix, fidèles à vos devoirs! qu'il répande sur vous, sur vos familles, l'abondance de ses grâces et de ses bénédictions: qu'il vous accorde une bonne et heureuse année, une année abondante en bonnes œuvres et en mérites! qu'il daigne la bénir, cette année, afin qu'elle soit pour vous une année de salut, une année gagnée pour le ciel, et pour moi une année de contentement et de consolation! Qu'il nous bénisse tous, afin que, tous, nous le servions fidèlement, et que tous, nous méritions d'aller ensemble le louer et le bénir pendant l'éternité bienheureuse! Ainsi soit il.

L'Abbé N. E. N., curé de V.

Instruction

Pour le Jour de l'An.

Sur la bonne et la mauvaise Année.

Recogitabo tibi, Domine, omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.

Seigneur, je me rappellerai en votre présence toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon âme. Isaïe. ch. 38.

Mes Frères,

Une année vient de finir; une autre année commence: ainsi commencent et finissent, ainsi passent et se succèdent, avec une étonnante rapidité, tous les instants, tous les jours, toutes les années de notre vie; et, avec eux, la joie et les plaisirs, comme la douleur et la tristesse; la prospérité et le bonheur, comme l'adversité et l'infortune. Tout passe ici-bas; il n'y a que nos œuvres, bonnes ou mauvaises, qui demeurent pour être jugées, pour être punies ou récompensées.

Une année vient de finir: mais comment l'avons-nous passée? A-t-elle été pour nous une année bonne et heureuse? C'est, M. F., le vœu qu'on a formé pour vous, lorsqu'elle a commencé; c'est le vœu que, à votre tour, vous avez formé pour d'autres. Vous étiez pleins d'espérance qu'il en serait ainsi; mais vos vœux ont-ils été accomplis? vos espérances ont-elles été réalisées?

Une autre année commence: sera-t-elle pour vous une bonne et heureuse année? c'est encore le vœu que vous formez, et que vous recevez. Vous concevez encore les mêmes espérances; mais vos vœux s'accompliront-ils? vos espérances se réaliseront-elles? En un mot, quelle a été pour vous

l'année qui vient de finir, quelle sera celle qui commence, c'est ce que je vais examiner avec vous aujourd'hui; ce sera la matière de cette instruction. Veuillez m'écouter.

1.re Réflexion.

Devons-nous regarder une année comme bonne et heureuse, précisément, parceque, durant son cours, tout a réussi au gré de nos désirs, parce que nous avons eu du succès dans nos entreprises, parce que nos affaires ont prospéré, parce que nous l'avons passée au sein de l'abondance et des plaisirs? Voilà bien, il est vrai, l'idée qu'on s'en forme dans le monde; voilà ce que la plupart désirent par-dessus tout, ce qu'ils appellent bonheur : *Beatum dixerunt cui hæc sunt.* (1) Mais faux et fragile bonheur! trompeuse félicité, qui n'est ni à l'abri des revers, ni exempte de chagrins; qui s'évanouit comme l'ombre, qui fuit et passe avec la rapidité de l'éclair! Non. Que le monde qualifie d'heureux ceux qui la possèdent; pour nous, éclairés des lumières de la foi, instruits à l'école de J.-C., ce n'est pas sur cette terre de notre exil, dans cette vallée de larmes et de misères, que nous cherchons le bonheur; c'est vers le ciel que nous élevons nos regards, que nous poussons nos soupirs; et, si le bonheur est possible sur la terre, nous ne regardons comme heureux, nous n'appelons de ce nom, que ceux qui ont Dieu pour partage, et qui sont fidèles à sa loi: *Beatus cujus Dominus Deus ejus.*

M. F., vous ne devez donc vous estimer heureux, et vous ne devez regarder cette année comme heureuse, qu'autant que vous l'avez passée saintement. Oui, si durant le cours de cette année, vous avez possédé les richesses de la grâce; si vous avez goûté les douceurs de la piété et de la vertu; si vous avez amassé des trésors de bonnes œuvres et de mérites; si vous l'avez sanctifiée par une conduite sage et régulière, par laccomplissement de tous vos devoirs, et par la pratique des vertus chrétiennes; si vous l'avez passée dans

(1) *Ps.* 143.

la paix et la joie d'un cœur pur et innocent, dans l'amitié de votre Dieu, oh! quelle bonne, quelle heureuse année pour vous! Eussiez-vous éprouvé tous les revers, tous les malheurs, tous les chagrins imaginables; eussiez-vous été le plus misérable et le plus malheureux des hommes, selon le monde, oh! elle n'en est pas moins pour vous une bonne et heureuse année, parce que c'est une année gagnée pour le ciel! Tous ces maux que vous avez endurés, n'ont duré qu'un instant, ils ont passé; mais vos bonnes œuvres et vos mérites restent, ils vous accompagneront jusqu'aux pieds du tribunal de Dieu, ils dureront pendant l'éternité, ils ne passeront jamais.

Mais, au contraire, si vous avez souillé cette année par le péché; si vous l'avez passée dans l'oubli de vos devoirs et dans la haine de Dieu, oh! quelle triste, quelle mauvaise, quelle malheureuse année! Ah! eussiez-vous amassé tous les trésors de la terre, eussiez-vous joui de tous les plaisirs, de toutes les douceurs de la vie, eussiez-vous été au comble de la gloire et des honneurs, eussiez-vous possédé l'univers entier, elle n'en est pas moins une année malheureuse: tous ces biens, tous ces plaisirs, tous ces avantages ont duré bien peu, ont passé bien vite, ou finiront bientôt; mais vos iniquités et vos actions mauvaises demeurent; elles ne passeront pas, elles vous suivront aussi jusqu'aux pieds du tribunal du souverain juge, elles dureront pendant l'éternité. Oh! la mauvaise et la malheureuse année! Année perdue pour le ciel! perdue pour l'éternite!

Maintenant, M. F., souffrez que je vous le demande, quelle a été pour vous l'année qui vient de finir? Pouvez-vous dire qu'elle a été bonne et heureuse selon le Seigneur, c'est-à-dire, qu'elle a été une année sainte, une année de vertu et de fidélité? Pouvez-vous dire que, pendant cette année, vous avez toujours été fidèles à vos devoirs, que vous avez vécu en bons chrétiens? Pouvez vous vous rendre à vous-mêmes ce consolant témoignage, que vous êtes dans la voie

du salut, dans l'amitié de votre Dieu; que, pour vous sauver, vous n'avez qu'à continuer de vivre comme vous le faites? Et, si dans ce moment même, le Seigneur vous appelait à son tribunal, pour y rendre compte de la manière dont vous avez passé cette année, y paraîtriez-vous avec confiance? Jetez vos regards en arrière, consultez le passé, interrogez votre conscience. Oh! M. F., dans ce moment même où je vous parle, êtes-vous sans inquiétude, êtes-vous tranquilles? N'entendez-vous pas, au-dedans de vous-mêmes, une voix qui s'élève avec force? C'est la voix de votre conscience, dont vous voudriez peut-être étouffer les remords; mais, témoin incorruptible, elle vous accuse, elle vous reproche l'abus que vous avez encore fait de cette année; juge inexorable et inflexible, elle prononce votre sentence, elle vous condamne.

Eh quoi! M. F., cette année n'a donc pas été pour vous une année sainte, une année de salut? Elle n'a donc pas été bonne et heureuse? Mon Dieu! c'est donc encore une année perdue pour le ciel, perdue pour l'éternité! Année malheureuse! Ah! ne vous la rappelez, M. F., que dans l'amertume de votre cœur, ne vous la rappelez que pour la pleurer: c'est le seul moyen qui vous reste d'en réparer la perte. Mais, M. F., en voici une autre qui commence; que sera-t-elle? Nous allons le voir dans une seconde réflexion.

2.e Réflexion.

Cette année qui commence sera-t-elle pour vous une bonne et heureuse année? M. F., c'est le vœu que vous formez les uns pour les autres, c'est aussi celui que je forme pour vous. Mais ne croyez pas que je veuille me borner à des vœux impuissants et stériles; je veux encore aider à leur accomplissement, je veux travailler de tout mon pouvoir à vous rendre bonne et heureuse cette année que vous commencez, je veux vous fournir les moyens d'arriver au véritable bonheur.

Pax vobis : la paix soit avec vous ! C'est le vœu que formait J.-C. pour ses disciples, au moment de les quitter pour retourner à son père ; c'est aussi le vœu de votre pasteur : *Pax vobis*.

Mais cette paix que je vous souhaite, M. F., ce bonheur que je désire vous donner, ce n'est pas cette paix mensongère, ce faux bonheur, que le monde promet dans la jouissance de ses biens et de ses plaisirs : *non quomodo mundus dat* (*pacem*) *ego do vobis;* mais cette paix que J.-C. est venu apporter sur la terre, et que les anges ont annoncée aux hommes de bonne volonté ; mais cette paix que J.-C. a laissée à ses fidèles disciples, comme un gage précieux de son amour et de sa tendresse : *pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis;* mais cette paix, ce bonheur des enfants de Dieu, que le monde ne peut donner, parce qu'il ne la connaît pas ; cette paix, qui est le fruit de l'innocence, le partage d'un cœur pur, d'une conscience sans reproche ; cette paix enfin que l'on goûte dans la pratique de la vertu et l'accomplissement de ses devoirs. Et voilà, M. F., la paix que je vous souhaite, la paix que je veux vous donner, que je veux établir dans vos cœurs, et qui vous fera passer une bonne et heureuse année : *pacem relinquo vobis*.

Oui, M. F., voulez-vous que cette année soit pour vous bonne et heureuse, qu'elle soit une année de bonheur ? Passez-là en paix avec Dieu, en paix avec les hommes, en paix avec vous-mêmes : et vous le pouvez.

En paix avec dieu, par votre attention à vous préserver du péché, à éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu, et vous faire perdre son amitié ; par votre fidélité à accomplir sa loi et ses commandements : c'est-à-dire, soyez exacts à offrir chaque jour au Seigneur l'hommage de vos prières et de vos adorations, à lui témoigner votre amour et votre reconnaissance pour ses bienfaits. Que jamais le jurement, le blasphème, l'imprécation, ne souillent votre langue. Que votre bouche ne s'ouvre que pour bénir son saint nom. Sanctifiez par la pratique des bonnes œuvres, le jour qu'il s'est réservé pour

être consacré à son service, le saint jour du dimanche; prenez garde de le profaner par des excès ou par un travail défendu; venez, en ce saint jour, dans le temple du Seigneur, le prier, et chanter ses louanges avec l'assemblée des fidèles; conservez-vous purs et innocents en sa présence; et, si le péché venait à souiller votre âme, hâtez-vous d'aller la purifier au tribunal de la réconciliation, et de laver vos fautes dans les larmes de la pénitence. Enfants dociles de l'Église de J.-C., soyez soumis à ses lois; observez les jeûnes et les pratiques de pénitence qu'elle vous prescrit, et venez vous asseoir à la table sainte, au banquet sacré, où elle vous convie au moins une fois l'an.

En paix avec les hommes. Pères, élevez vos enfants dans la loi et la crainte du Seigneur: formez-les à la vertu, instruisez-les de leurs devoirs, veillez sur leur conduite; reprenez-les, corrigez-les, lorsqu'ils le méritent; et, surtout, édifiez-les par vos bons exemples. Enfants, honorez votre père et votre mère, aimez-les, respectez-les, soyez dociles et obéissants à leurs volontés, assistez-les dans leurs besoins, consolez-les dans leurs peines, et le bon Dieu vous bénira. Époux, aimez-vous, respectez-vous, assistez-vous mutuellement; que toujours, avec la vertu et la piété, on voie régner dans votre ménage la paix, l'union, le bon accord. Fidèles, soyez attentifs à la voix de votre pasteur, respectueux envers vos supérieurs, soumis et obéissants à leurs ordres; soyez doux, affables, complaisants envers vos inférieurs et vos égaux; ayez des entrailles de miséricorde envers les malheureux, des sentiments de charité et de bienveillance envers tout le monde. Ne vous écartez jamais des règles de la justice et de l'équité: sachez respecter les propriétés, la vie, et la réputation du prochain. Bannissez de votre cœur tout sentiment d'envie et de haine; supportez les défauts d'autrui; pardonnez à ceux qui vous manquent; et, s'il est possible, vivez en paix avec tout le monde.

En paix avec vous-mêmes. Ne permettez jamais que l'or-

gueil domine votre cœur, que l'envie le dessèche, que la colère l'agite et en trouble le repos. Si vous avez des richesses, n'y attachez pas votre cœur : fuyez l'avarice et le vil intérêt. Fuyez l'oisiveté, qui est la source de tous les vices, et qui rendrait votre existence pénible et à charge à vous-mêmes. Fuyez l'intempérance: oui, M. F., fuyez ces excès honteux qui déshonorent l'humanité, qui avilissent et dégradent l'homme, en le rendant semblable aux animaux sans raison. Mais, surtout, fuyez ce vice détestable, ce vice honteux, ce vice funeste, qui chasse le saint esprit, qui ferme le ciel, et précipite dans les enfers une multitude d'âmes; ce vice que Saint Paul défendait de nommer dans l'assemblée des fidèles.... Respectez vos corps, qui sont les membres du Saint-Esprit, les membres de J.-C. : soyez chastes..., fuyez l'impudicité... Enfin, en toute chose, évitez le mal, et faites le bien; soyez irrépréhensibles devant Dieu et devant les hommes, et le Dieu de la paix sera avec vous.

Oh! M. F., puissiez-vous la posséder, cette paix, ce trésor précieux, cette paix, qui surpasse tout sentiment, sans laquelle il n'y a pas de vrai bonheur; cette paix qui est un avant-goût de la paix que les saints goûtent dans le ciel! Oui, M. F., si vous savez l'acquérir, la posséder, la conserver, pendant cette année, oh! quelle bonne, quelle heureuse année! année sainte, année de salut, année gagnée pour le ciel, gagnée pour l'éternité bienheureuse! Ainsi soit-il.

L'Abbé N. E. N., curé de V.

SECONDE PARTIE.

Exorde, plan, textes de l'Écriture Sainte et des Saints-Pères, pensées diverses, réflexions, comparaisons, et traits historiques, dont on peut faire usage pour le même sujet.

Dùm tempus habemus, operemur bonum.

Pendant que nous avons le temps, faisons le bien. Ep. Gal. 6. 10.

Mes Frères,

Avec quelle désespérante vitesse se précipitent dans l'abîme de l'éternité tous les instants, tous les jours, toutes les années de notre vie! Voici une année qui n'est plus, et il semble que nous venons de la commencer : ainsi en sera-t-il de celle que nous commençons aujourd'hui, de celle qui suivra; ainsi en a-t-il été de toutes celles qui ont précédé; ainsi en est-il de toutes les années de notre vie. Nous naissons, et déjà il faut mourir : du berceau à la tombe, il n'y a qu'un pas. Elle a été pour un grand nombre la dernière de leur vie, cette année qui vient de finir; combien commencent celle-ci, qui n'en verront pas la fin? Et, pour plusieurs d'entre nous, ne sera-t-elle pas aussi la dernière? Vieillards, mettez ordre à votre conscience : vous avez un pied dans le tombeau. Jeunes gens, vous vous rassurez sur votre jeunesse et sur la force de votre santé; mais ne vous y fiez pas : la mort frappe en aveugle.

Il y a un an que, à pareil jour, nous étions, comme aujourd'hui, réunis aux pieds des autels; plusieurs de vos compagnons s'y trouvaient aussi : comme vous, ils étaient jeunes et pleins de santé; ils se promettaient aussi de longues années de vie; et aujourd'hui où sont-ils? Je les cherche dans cette assemblée, je ne les y vois pas; où sont-ils? Les avez-vous vus dans vos réunions de plaisirs? Non. Pères et mères, sont-ils venus ce matin vous embrasser, vous présenter leurs vœux et leurs souhaits de bonne année? Non. Où sont-ils?

Mais qu'ai-je besoin, M. F., de vous le demander? Les larmes que je vois couler de vos yeux, me le disent assez...

Oh! M. F., quel serait donc notre aveuglement et notre folie, si, à la vue du temps qui s'écoule et nous échappe à chaque instant, nous ne profitions pas du présent, le seul qui soit encore en notre pouvoir?

Je viens donc, M. F., vous parler de l'emploi du temps; je viens vous rappeler, et les motifs qui doivent nous engager à le bien employer, et les règles que nous devons suivre pour en faire un bon usage. Veuillez m'écouter.

1.re Réflexion.

1er *Motif*. Pourquoi Dieu nous a-t-il donné le temps, c'est-à-dire, pourquoi nous a-t-il créés? Nous l'avons appris dès notre enfance: c'est pour le connaître, l'aimer, le servir, et, par ce moyen, obtenir la vie éternelle. Ainsi, l'homme qui n'emploie pas son temps à acquérir la connaissance de Dieu, à l'aimer, à le servir, à travailler au salut de son âme; l'homme qui abuse de son temps, en ne l'employant qu'à ses plaisirs ou à ses intérêts temporels, etc. etc., renverse donc les vues et les desseins de Dieu sur lui.

2e *Motif*. Pourquoi le fils de Dieu s'est-il fait homme? Pourquoi a-t-il souffert, et est-il mort? *Propter nos homines et propter nostram salutem:* c'est afin de nous racheter le temps, c'est-à-dire, afin de rendre le bon emploi de notre temps méritoire de la vie éternelle, en lui communiquant les mérites infinis de ses souffrances et de sa mort. Ainsi, abuser du temps, c'est abuser des mérites et du prix des souffrances de J.-C.

3e *Motif*. Puisque ce n'est que sur la terre que l'homme peut gagner le ciel, que ce n'est que dans le temps qu'il peut travailler pour l'éternité, c'est donc de l'emploi de son temps sur la terre, que dépend son sort pour l'éternité. Tout le temps qu'il perd sur la terre, sera donc perdu pour l'éternité;

et, fût-il sauvé, tout le temps qu'il n'a pas bien employé sera sans récompense, un temps perdu pour l'éternité. Bien plus, non-seulement le temps perdu sur la terre sera perdu à jamais, mais, s'il n'a pas réparé par la pénitence l'offense qu'il a faite à Dieu, en abusant de ce temps, qui ne lui avait été donné que pour le servir et se sauver, comme le serviteur inutile, il sera jeté dans les ténèbres extérieures, et sera puni, pendant toute l'éternité, de l'abus qu'il en aura fait.

Ainsi, abuser du temps, c'est sacrifier nos intérêts les plus chers, notre bonheur éternel, et nous exposer à un malheur éternel.

2.e Réflexion.

L'homme, n'ayant reçu le temps que pour l'employer au service du Seigneur et au salut de son âme, doit donc avoir ces deux choses en vue, dans l'usage qu'il fait de son temps.

Il doit 1° ne rien faire qui ne puisse être agréable à Dieu et servir au salut de son âme, suivant le conseil du prophète: *Declina à malo et fac bonum*. Il doit ne faire que des actions bonnes en elles-mêmes, ou, au moins, qui ne soient pas mauvaises : *bona*.

2° Lors même qu'il fait des actions bonnes en elles-mêmes, il doit donc les faire d'une manière qui plaise à Dieu, et qui les rende méritoires de la vie éternelle; c'est-à-dire, les faire pour Dieu, selon les vues de Dieu, comme Dieu le veut, et quand Dieu le veut : *benè.*

3° Enfin, pour que ses actions bonnes plaisent à Dieu, il doit, lui-même, être agréable à Dieu, et pouvoir les rendre méritoires de la vie éternelle, c'est-à-dire, être en état de grâce : *boni*.

Combien, hélas ! à qui l'on pourrait adresser le reproche du père de famille : *Quid statis totâ die otiosi ?* Pourquoi passez-vous toute votre vie à ne rien faire pour le ciel ? etc.

Combien, après une vie active, laborieuse, bien pleine aux

yeux des hommes, pourrait s'écrier avec douleur, comme les apôtres après leur pêche infructueuse : *Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus?* Hélas! il n'est que trop vrai, vous vous êtes donné bien des soins pour amasser de la fortune, etc., etc.; vous avez beaucoup travaillé, et vous n'avez rien pris, etc., etc.; vous avez beaucoup semé, et vous avez peu récolté : *Seminasti multùm, et intulisti parùm, etc.*

Oh! M. F., si vous aviez bien compris que ce temps de la vie ne vous était donné que pour travailler pour le ciel, etc... *si cognovisses;* si vous aviez connu tout le prix de votre temps, vous en auriez fait un meilleur usage, vous ne l'auriez pas employé tout entier à de misérables intérêts, à de frivoles amusements, etc...

Jésus pleurait sur Jérusalem, de ce qu'elle n'avait pas connu le temps de sa visite, et qu'elle n'en avait pas profité; il pleurait aussi sur nous, etc., etc.

Pleurons aussi sur nous-mêmes, sur l'abus que nous faisons de notre temps; pleurons sur tant d'années perdues, etc. Pleurons; et puissent nos larmes, si non nous rendre le temps que nous avons perdu, du moins, réparer l'offense que nous avons faite à Dieu en le perdant, apaiser sa colère, et nous mériter la récompense promise au serviteur bon et fidèle : *Eugè, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.* Ainsi soit-il.

Textes de l'Écriture Sainte et des Saints-Pères, avec paraphrases.

1° *Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te : quæ autem parasti, cujus erunt?* (Luc. 12. 20.)

Vous comptez, pour travailler à votre salut, sur le temps à venir; mais y a-t-il un temps à venir pour vous? J'y penserai, dites-vous, dans ma vieillesse; mais y a-t-il une vieillesse pour vous? J'y penserai l'année prochaine; mais y a-t-il une année pour vous? J'y penserai demain; mais y a-t-il un

lendemain pour vous? Il n'y en avait point pour ce riche malheureux, qui, au milieu de l'abondance, faisait de grands projets d'une longue vie. Insensé! peut-être vous redemandera-t-on votre âme cette nuit : *stulte, hâc nocte.* Hé! que deviendront vos projets? où se termineront tant d'inutiles désirs? *Quæ autem parasti; etc.*

2° *Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies.* (Prov. 27. 1.)

Vous comptez sur l'avenir; mais quand vous seriez assuré d'un avenir, quel sera ce temps à votre égard? Ecoutez cet avis de Salomon : *ne glorieris, etc.*, ne vous glorifiez point du lendemain, parce que vous ignorez ce qu'enfantera le lendemain, quels événements il produira, etc.

3° *Si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ quæ ad pacem tibi.* (Luc 19, 42).

Plût à Dieu, disait J.-C. à l'ingrate Jérusalem, que tes yeux fussent ouverts à ton vrai bien, dans ce jour présent qui est à toi : *si, etc.* Ce jour présent, c'est celui qui nous appartient : Dieu l'abandonne à notre usage, et nous le donne exprès. Oh! si nous en connaissions le prix!

4° *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus, Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.*

O vous qui dissipez follement votre temps, qui, etc., vos regrets doivent-ils être moins amers, vos gémissements moins lamentables? Devez-vous être moins inconsolables que cette mère infortunée? Hélas! ils ne sont plus, ces moments précieux, ces jours, ces années de votre vie! etc. Ils ne sont plus, et ils ne seront plus; ils sont perdus pour vous à jamais.

5° *Quid habet ampliùs homo de universo labore suo?* (Eccles. 1, 3.).

L'homme qui n'aura pas employé son temps selon les vues de Dieu, après bien des peines et des travaux, après s'être bien tourmenté pendant sa vie, se verra obligé, au bout de sa carrière, de s'écrier avec Salomon : quel fruit ai-je tiré de tous mes travaux? *Quid habet, etc.*

6°. *Nulla jactura gravior est nobis, quàm jactura temporis perditi.* (St. Bonav., serm. 37 in septuag.)

7°. *Transeunt dies salutis, et nemo recogitat.* (St. Bern. ad schol.)

8°. *Omne tempus in quo de Deo non cogitas, hoc te computes perdidisse.* (St. Bern. lib. med. 6.)

9°. *Illo solo tempore nos vixisse gaudeamus, quo innocenter et humiliter viximus.*

PENSÉES DIVERSES.

1. Au commencement d'une année nouvelle, on s'épuise en vœux de bonheur pour les autres ; et personne ne pense à la rendre heureuse pour soi.

2. Mortel, sais-tu ce que vaut un instant? Cours le demander à l'homme étendu sur son lit de mort.

3. Tout le temps que l'homme n'emploie pas pour Dieu, est une pure perte de temps.

4. Voulez-vous savoir le prix du temps? Jetez les yeux sur le crucifix : voyez l'image de votre divin maître, voyez ses plaies, voyez son sang : c'est à ce prix que le temps vous a été acquis.

5. Il n'y a point de moment qui, mis à profit, ne puisse nous mériter le ciel.

6. Quelle folie de ne faire aucun usage du temps, qui est de tous les trésors le plus précieux; de prodiguer en amusements frivoles un temps qui peut être le prix de notre salut éternel, et de laisser aller en fumée l'espérance de notre immortalité !

7. Voulez-vous savoir le prix du temps? demandez-le aux bienheureux qui sont dans le ciel, et ils vous montreront leurs couronnes, la gloire dont ils sont environnés, les délices dont ils sont inondés ; ils vous diront : voilà ce que vaut le temps saintement employé !

8. Prodiguons tout le reste, mais soyons avares du temps.

9. Un seul jour perdu devrait nous causer des regrets mille fois plus vifs et plus cuisants qu'une grande fortune manquée.

10. Mortels, songez que perdre le temps, c'est perdre plus que du sang, c'est mutiler son être..., c'est commettre un vrai suicide.

Magna pars vitæ elabitur malè agentibus, maxima nihil agentibus, tota olim agentibus. (Seneca epist. 118.)

COMPARAISONS ET TRAITS HISTORIQUES.

1. Les ouvriers qui travaillent les métaux précieux, recueillent avec le plus grand soin les plus petites parcelles qui s'en détachent, ils n'en laissent rien perdre. Mais qu'est-ce qu'un vil métal, quelque prix qu'on y attache, en comparaison du temps qui vaut le sang d'un Dieu, qui est pour nous le prix d'une éternité de bonheur. Et ce ne sont pas seulement des parcelles que nous laissons perdre, c'est la plus grande, la meilleure partie que nous dissipons, que nous prodiguons de gaité de cœur. Quel aveuglement! quelle folie!

---

2. Qu'est-ce que la vie? Une fumée qui se dissipe, et une ombre qui s'évanouit. L'éclair qui perce la nue, le trait qui fend l'air, le navire emporté par les eaux, ne sont que de faibles images de la vitesse avec laquelle coule le présent, qui n'est pas plus tôt qu'il cesse d'être.

---

3. Un homme qui forme de grandes entreprises, celui qui s'applique au commerce, interroge ses affaires, à la fin de chaque année; il les étudie et les médite, il balance les pertes et les profits. S'il a éprouvé des pertes, il cherche à en connaître la cause, et par quel moyen il pourra les éviter à l'avenir, et même réaliser de plus grands bénéfices. Faisons de même: nous avons aussi une grande entreprise à exécuter. Voyons si nous avons employé jusqu'alors, pendant cette année, les moyens de la conduire à bonne fin. Nous avons en main un commerce, nous négocions pour le ciel: le temps, les biens de la fortune, du corps, de l'esprit, etc..

sont des fonds que le père de famille, Dieu, nous a mis en mains, pour les faire valoir, et en tirer des bénéfices. Hé bien! examinons aussi, à la fin de chaque année, l'état de nos affaires; voyons si elles sont bien réglées; interrogeons nos pertes et nos bénéfices, c'est-à-dire, le bien ou le mal que nous avons fait; cherchons à connaître la cause de nos pertes, et les moyens de les éviter, etc. Ayons, en un mot, dans l'affaire de notre salut, la prudence que les enfants du siècle ont dans la conduite de leurs affaires temporelles.

4. Un homme qui n'aurait à sa disposition qu'un temps bien court, dont même il ne connaîtrait pas la durée, pour traiter une affaire de la plus haute importance, une affaire d'où dépendrait sa fortune, tout le bonheur de sa vie, ne serait-il pas un insensé extravagant, s'il employait tout ce temps à tout autre chose qu'à son affaire, s'il l'employait à des bagatelles et à des niaiseries? Et nous, M. F., sommes-nous plus raisonnables? Nous avons à traiter aussi une affaire de la plus haute importance; du succès de cette affaire dépend, non-seulement notre fortune, notre bonheur en ce monde, mais notre sort éternel, mais notre bonheur pour toute l'éternité. Nous n'avons que le temps de notre vie pour traiter cette affaire; ce temps est très court; nous n'en connaissons pas la durée: qu'elle est donc notre folie, d'employer toute notre vie à des bagatelles, à amasser des biens fragiles, à nous livrer à de frivoles plaisirs, etc., et de n'en pas réserver une partie, que dis-je, de ne la pas employer tout entière à l'affaire de notre salut?

Un homme, qui avait passé sa vie dans une extrême négligence de tous ses devoirs, fut saisi, à ses derniers moments, d'une frayeur extraordinaire, à la pensée du compte que Dieu allait lui demander de l'emploi de son temps. Il lui semblait voir le souverain juge assis sur son trône, et qui, d'une voix sévère lui disait: Qu'as-tu fait du temps que je t'avais donné pour me servir et te sauver? Où sont tes bonnes

œuvres? Qu'as-tu fait pour le ciel? Rends-moi compte de toute ta vie. Il était en proie à une agitation et à des inquiétudes déchirantes; il ne cessait de répéter : j'ai perdu tout mon temps! perdu! perdu pour l'éternité! Vainement voulut-on le calmer. On fit appeler le curé de la paroisse; il accourut aussitôt : il lui rappela tous les motifs les plus propres à le rassurer, et à lui inspirer de la confiance en la divine miséricorde; tout fut inutile : à toutes les tendres exhortations du charitable pasteur, il ne répondait que par ces sinistres paroles : temps perdu! perdu pour l'éternité! Tout-à-coup, il fait un effort pour se lever; et saisissant avec force la main du prêtre : « Mon cher Monsieur le curé, lui dit-il, je vous en conjure, cessez de me tourmenter, vous ne me rendez pas l'espérance : en me rappelant le passé, je ne vois que trop ce que j'ai à craindre pour l'avenir. Oui, Monsieur, je tremble, quand je jette mes regards sur ma vie : j'ai trouvé du temps pour mes affaires, j'en ai trouvé pour mes plaisirs, et j'en ai donné plus encore à l'oisiveté et à l'indolence; et rien pour Dieu, rien pour mon âme, rien pour le ciel! Temps perdu! perdu pour l'éternité! » Ce furent ses dernières paroles : il était expiré.

On rapporte que l'empereur Titus, se ressouvenant un jour qu'il ne s'était pas présenté d'occasion de faire du bien, s'écria avec douleur : Voilà un jour que j'ai perdu! Paroles admirables! Oui, dit un écrivain, cet empereur vertueux eût encore été le premier des mortels, quand il n'eût pas porté de couronne : il méritait de régner sur l'univers. Et nous, chrétiens, ne pouvons-nous pas nous écrier avec douleur aussi : voilà, non pas un jour, mais une année, mais des années, mais une vie tout entière perdue pour nous!



L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Un des plus profonds observateurs de la société, et le génie le plus vaste peut-être qui ait illustré l'Allemagne, Leibnitz disait : « J'ai toujours pensé que l'on réformerait le genre humain, si l'on réformait l'éducation de la jeunesse. »

Avis à nous, nos chers collaborateurs! Une des grandes plaies de notre époque, et à laquelle notre mission est de remédier, c'est, vous le savez, la fausse direction que l'on donne à nos jeunes gens, dès leur premier âge. Voyez-le : ce sont ceux-mêmes qui doivent être les plus intéressés à leur faire prendre la route des biens solides et réels, qui les lancent dans une carrière parsemée d'écueils et de précipices. Les pères et les mères ne comprennent pas maintenant ce que c'est qu'éducation. Selon eux, l'éducation consiste à bien faire, comme l'on dit, ses affaires, c'est-à-dire, à pouvoir élever et augmenter sa fortune. Le reste n'est qu'accessoire. Et si je voulais traduire à la lettre le plan de conduite que l'on trace aujourd'hui à la jeunesse, et qui, dès l'enfance, forme l'essence de son éducation, voici comme je parlerais : « Jeune homme, la vie est courte, hâte-toi d'en jouir. Pour » être heureux, il faut de l'or, beaucoup d'or, parce que, » avec l'or, on a tout dans le monde : honneurs, réputation, » plaisirs. Tâche donc, jeune homme, de t'enrichir par tous » les moyens possibles. La vertu ne conduit pas toujours à » la fortune : prends des chemins plus courts; pourvu » qu'ils soient sûrs, peu importe qu'ils soient justes. On peut

» être honnête homme sans s'occuper beaucoup des autres :
» ton intérêt avant tout. Si tu ne peux marcher la tête haute,
» courbe-toi un peu. Va, sois sage, c'est-à-dire, sois souple,
» adroit, flexible, rusé; mets de côté les sentiments du
» cœur; laisse-là ta conscience... Va, jeune homme, deviens
» riche, et tu seras béni... »

Ne voilà-t-il pas, en peu de mots, le système d'éducation moderne? Oui, le voilà, le voilà tel qu'il est. Et le jeune homme facile, soumis à l'action délétère de cette doctrine anti-sociale, fructifie sans doute, et fructifie au centuple; mais quels fruits, grand Dieu!.... Réduisant à la pratique cette affreuse théorie, il a bientôt étouffé les bonnes qualités de son cœur; et le malheureux jeune homme est déjà perdu sans ressource, avant même d'avoir pu apprécier les avantages de la vertu. Voilà comme on a bientôt une génération perverse et gâtée, qui multiplie les gendarmes, et encombre les cours d'assises.

Voilà, nos chers collaborateurs, voilà, ce nous semble, la première plaie que nous avons à guérir; voilà le premier et le plus important objet de notre sollicitude pastorale. Réformer l'éducation de la jeunesse, c'est par là que nous devons commencer l'attaque du monstre hideux de l'indifférence. Si nous parvenons à triompher sur ce point, il est plus qu'à moitié vaincu. Aussitôt que nous aurons une jeunesse obéissante, humble et soumise, fière d'être vertueuse, n'ayant honte que de mal faire, nous pourrons saluer, et pour le Christianisme, et pour la société, un brillant avenir. Et quand cette belle jeunesse sera arrivée à l'âge mûr, c'est alors que la société et le Christianisme commenceront des siècles d'or.

Le point essentiel, dans les circonstances présentes, est donc de travailler activement à obtenir cet excellent résultat. Avec la génération qui domine actuellement, nous n'avons pour ainsi dire rien à faire; car elle est écrasée sous le poids de cette éducation vicieuse que nous venons de dépeindre,

et déjà elle a de trop longues habitudes de corruption, pour que nous ne soyons pas peut-être forcés de la laisser mourir sur son fumier. Mais la jeunesse! la jeunesse!... Elle seule est notre ressource et notre espérance, parce qu'elle seule, par l'éducation qu'elle recevra, peut faire changer la face du monde. Elle seule pourra désormais donner à Dieu de bons chrétiens, à la famille des pères vertueux, à l'état d'honnêtes citoyens, et par là régénérer la France, et y faire régner un nouvel ordre qui consolera le siècle futur des travers et des aberrations du nôtre.

C'est pourquoi nous ne croyons pas pouvoir mieux commencer notre recueil qu'en vous présentant une suite d'instructions sur l'éducation de la jeunesse.

Instruction

Sur les avantages de la bonne Éducation par rapport aux Enfants.

Patres, educate filios in disciplinâ et correptione Domini.

Pères, élevez vos enfants en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur. Epist. ad Eph. 6. 4.

C'est à vous surtout que je m'adresse aujourd'hui, pères et mères de famille; je viens vous entretenir sur un devoir bien important, et dont l'accomplissement doit être bien doux et bien cher à votre cœur; je viens vous répéter ce que Saint Paul disait aux pères de famille de l'église d'Éphèse : Pères, élevez vos enfants dans la loi et la crainte du Seigneur.

Hélas! M. F., qu'ils sont rares, dans ce siècle malheureux, les pères et les mères de famille qui sentent bien toute l'importance de cette obligation, et qui soient fidèles à les remplir! Oui, la grande plaie de notre époque, le désordre sur lequel nous avons le plus à gémir, et qui nous fait trembler

pour l'avenir de la génération naissante, c'est l'insouciance criminelle de la plupart des parents à l'égard de leurs enfants, c'est la mauvaise éducation qu'ils leur donnent. Souffrez donc, pères et mères de famille, que je vienne vous rappeler un devoir dont l'accomplissement ou la violation de votre part, doivent avoir des suites si graves pour vos enfants. C'est au nom des droits les plus sacrés de la nature, c'est au nom des plus chers intérêts de vos enfants eux-mêmes, que je viens élever la voix; c'est leur cause que je viens plaider, c'est tout leur avenir que je viens défendre devant vous: je viens vous retracer, et les précieux avantages que vous leur procurerez en leur donnant une éducation chrétienne, et les suites funestes qu'aura pour eux votre négligence sur ce point.

Puissent les réflexions simples et familières que je vais vous faire sur ce sujet important, vous ouvrir les yeux sur votre coupable négligence, réveiller en vous les sentiments de la religion et de la nature, et vous engager à donner désormais tous vos soins à l'éducation chrétienne de vos enfants: c'est le fruit que j'attends de cette instruction. Veuillez m'écouter.

1.re Réflexion.

Pères et mères de famille, aimez-vous vos enfants, désirez-vous sincèrement de les rendre heureux? Donnez-leur une éducation chrétienne: c'est-à-dire, formez-les, et par vos leçons, et surtout par vos exemples, à la piété et à la vertu; faites-leur connaître les vérités de la religion; expliquez-leur la loi du Seigneur, gravez-la bien dans leurs jeunes cœurs, habituez-les de bonne heure à y être fidèles; inspirez-leur l'amour du devoir, la crainte de Dieu, l'horreur du vice; en un mot, faites en de bons chrétiens et des hommes vertueux: voilà, pères et mères, le plus beau témoignage que vous puissiez leur donner de votre affection et de votre tendresse; voilà le moyen

le plus assuré de travailler utilement à leur bonheur ; voilà le plus riche et le meilleur héritage que vous puissiez leur laisser.

Quels ne seront pas, en effet, pères et mères, les suites heureuses de la bonne éducation que vous donnerez à vos enfants ? Quelle salutaire influence n'exercera-t-elle pas sur le reste de leur vie? Elle décidera, pour ainsi dire, de tout leur avenir ; elle sera, pour eux, non-seulement un moyen efficace de sanctification et de salut ; elle sera même, dès cette vie, une source féconde des plus pures jouissances et des plus précieux avantages.

Et d'abord, M.F., est-il un plus puissant moyen, je dirais presque un gage plus assuré de salut, que la bonne éducation que l'on reçoit dans sa jeunesse ? Elle garantit la bonne conduite, la persévérance dans le bien, ou le retour à la vertu, si, pendant quelque temps, on s'en est écarté. Comment, en effet, un enfant ne serait-il pas vertueux, lorsque ses premières années ont été entourées des soins attentifs et vigilants de parents chrétiens et vertueux eux mêmes, qui, soigneux de leurs devoirs, se sont appliqués à le former à la piété et à la vertu ? Oui, M. F., lorsqu'un enfant, dans la maison paternelle, n'a jamais sous les yeux que des exemples de piété et de vertu ; lorsqu'il n'entend que des paroles édifiantes et des leçons de sagesse ; lorsqu'on a soin d'écarter de lui tout ce qui peut faire sur lui une funeste impression, et porter atteinte à son innocence ; et que, en l'y habituant de bonne heure, on lui rend facile la pratique de ses devoirs et la vertu comme naturelle, je vous le demande, n'est-il pas bien difficile qu'il ne soit pas vertueux et fidèle à ses devoirs? Oui, bons parents, vous aurez la consolation de le voir, cet heureux enfant, comme l'enfant Jésus, croître en âge, en sagesse, et en grâce devant Dieu et devant les hommes ; vous le verrez marcher de vertu en vertu. Mais ce n'est pas tout, pères et mères : vertueux dans leur jeunesse, vos enfants le seront encore dans un âge plus avancé, ils le seront dans leur vieillesse, ils le seront jusqu'au tombeau.

Car, vous le savez, M. F., les impressions que l'on a reçues dans sa jeunesse, sont toujours les plus fortes et les plus durables, et ne s'effacent presque jamais ; les habitudes que l'on contracte à cet âge, se déracinent bien difficilement. Ainsi, pères et mères, si vous n'avez laissé recevoir à vos enfants que des impressions de piété et de vertu, si vous ne leur avez laissé contracter que des habitudes louables, vos enfants conserveront ces impressions salutaires et ces bonnes habitudes: la voie qu'ils auront suivie dans leur jeunesse, dit le sage, ils ne s'en écarteront pas dans leur vieillesse : *Adolescens juxtà viam suam etiam cùm senuerit non recedet ab eâ.* Aussi, est-ce un fait constant, et que l'expérience justifie tous les jours, qu'un enfant dont l'éducation a été bien soignée, s'écarte rarement du devoir, et que, s'il vient à s'égarer, il revient tôt ou tard à ses premières habitudes.

Quelquefois en effet, M. F., on voit des enfants qui ne profitent pas des soins que prennent leurs parents pour les former à la vertu, ou qui, après une jeunesse vertueuse, se pervertissent, et donnent dans des désordres. Pères de famille, vous gémissez de voir inutiles tous les efforts que vous faites pour bien élever vos enfants, vous avez l'âme navrée de douleur à la vue de leurs égarements, vous regrettez presque de leur avoir donné la vie : mais rassurez-vous, bons pères : les bonnes semences que vous avez jetées dans leurs jeunes cœurs, porteront un jour leurs fruits ; les prières et les vœux que vous adressez pour eux au ciel, seront exaucés : le Seigneur entend vos gémissements, il voit couler vos larmes, il en sera touché. Non, cet enfant dont vous déplorez les égarements et les désordres, n'est pas perdu sans ressource. Quelque profond que soit l'abîme de vices où ses passions l'ont précipité, dès lors que vous lui avez donné une éducation chrétienne, il en sortira : les premières impressions de sa jeunesse, les cris de sa conscience, qui ne pourra se familiariser avec le crime, le ramèneront à la vertu. Il se rappellera, vénérable père, et vos leçons

et vos exemples. Il se rappellera aussi, bonne mère, les soins et la tendresse dont vous avez entouré son berceau; il se rappellera votre piété et vos vertus; il se rappellera ces beaux jours de son enfance qu'il a coulés si heureux, soumis à vos ordres et fidèle à son Dieu et à son devoir, ces jours les plus heureux de sa vie, parce qu'ils furent les plus innocents. Oh! son cœur ne tiendra pas contre cette pensée: O mon père! ô ma mère! s'écriera-t-il, est-ce ainsi que je réponds à vos soins? Est-ce ainsi que je profite de vos leçons? Est-ce là la route que vous m'avez tracée? Fils indigne, fils ingrat! je vous afflige, je deshonore votre nom! Non, non, il n'en sera plus ainsi: dès ce moment, je vais me jeter à vos pieds; et si mes égarements vous ont affligés, que mon retour vous console et vous réjouisse: *Surgam, ibo ad patrem, et dicam: pater, peccavi.*

Mais, pères et mères, la bonne éducation que vous donnerez à vos enfants, ne sera pas seulement, pour eux, un puissant moyen de persévérance dans la vertu, ou de retour, après leurs égarements; elle leur sera encore, dès cette vie, une source féconde de bonheur et de prospérité.

Car, pères et mères, si vous élevez vos enfants d'après les principes de la religion, vous devez leur faire contracter l'habitude d'une vie sage et régulière; vous devez leur inspirer l'amour du travail, de l'ordre, de l'économie, et les former à la pratique de ces belles vertus que Saint Paul recommandait aux premiers fidèles, et qui doivent être le plus bel ornement d'un enfant chrétien; et, dociles à vos sages leçons, vos enfants seront fidèles à les pratiquer: ils seront sobres, tempérants, chastes, réglés dans toutes leurs mœurs; ils fuiront ces excès qui énervent les forces, altèrent et ruinent la santé; ils seront laborieux et actifs; ils mettront de l'ordre dans leurs affaires, de l'économie dans leurs dépenses. Or, pour eux, quelle source abondante d'avantages temporels! Pauvres, ils trouveront, dans ces heureuses habitudes, un moyen sûr de gagner honorablement leur vie et d'élever

leurs familles, et même de se ménager des ressources pour leurs vieux jours; riches, ils pourront conserver, accroître même leur fortune, et pratiquer plus de bonnes œuvres. Fidèles aussi à remplir tous les devoirs de la bienséance, de la charité, et de la justice, ils seront doux, affables, complaisants envers leurs inférieurs et leurs égaux, soumis et respectueux envers leurs supérieurs, justes et loyaux dans leurs affaires, compatissants à la misère des malheureux, enfants dociles, bons époux, bons pères, amis fidèles et sincères. En paix avec Dieu, qu'ils serviront fidèlement; en paix avec leur conscience, qui leur rendra constamment un bon témoignage; en paix avec le prochain, dont ils se concilieront l'amitié, l'estime, et la confiance, ils couleront ici-bas des jours longs et heureux, et ne cesseront de bénir votre mémoire.

O pères de famille! pourriez-vous donc refuser à vos enfants cette marque de votre tendresse, les priver d'avantages aussi précieux? Pourriez-vous refuser d'être les auteurs de leur bonheur, et préférer devenir la cause funeste de leur malheur, par une mauvaise éducation? C'est ce qui fera la matière d'une seconde réflexion.

2.e Réflexion.

Qu'il est digne de pitié et de larmes, le sort d'un enfant dont la jeunesse n'a pas été formée à la vertu et à la piété par une éducation chrétienne! Quel triste, quel sinistre avenir se déroule devant lui! Son malheur est assuré. Vérité terrible, mais vérité incontestable: car, M. F., quelles peuvent être, et quelles sont, en effet, les suites d'une mauvaise éducation?

Et ne croyez pas, M. F., que par mauvaise éducation j'entende seulement ce crime affreux dont la seule pensée fait frémir, et contre lequel J.-C. a prononcé anathème; ce crime dont on ne voit cependant que trop d'exemples, dont se rendent coupables des parents assez malheureux pour être

les premiers corrupteurs de l'innocence de leurs enfants, leurs premiers maîtres dans l'impiété et l'irréligion, leurs guides et leurs modèles dans le vice et le libertinage : il est un autre désordre dont je veux aussi vous parler, désordre bien plus commun, et qu'on se reproche à peine ; désordre moins criminel en apparence, mais qui ne l'est pas moins en réalité, et dont les suites ne sont pas moins funestes : je veux dire cette négligence des parents à instruire leurs enfants des vérités de la foi et des devoirs du chrétien, à veiller sur leur conduite, à les reprendre lorsqu'ils manquent, à les édifier par de bons exemples. Et voilà, pères et mères de famille, le désordre contre lequel je veux aussi m'élever ; voilà la mauvaise éducation dont je veux surtout vous parler, et qui sera la cause infaillible de la perte éternelle de vos enfants ; et, dans cette vie, une source malheureusement trop féconde pour eux de vices, de désordres, de remords, et de chagrins.

Je dis d'abord, pères et mères, que votre négligence à donner à vos enfants une éducation chrétienne, sera infailliblement la cause de leur réprobation. Car, s'il est difficile qu'un enfant élevé chrétiennement ne se sauve pas, il est plus difficile encore qu'un enfant mal élevé ne se damne pas. Comment, en effet, un enfant pourra-t-il se sauver, s'il ne vit pas en chrétien ; et comment y vivra-t-il, s'il n'a pas reçu une éducation chrétienne? C'est-à-dire, pourra-t-il croire les vérités de la religion, si on ne les lui a pas enseignées ? Pourra-t-il en remplir les devoirs, en pratiquer les vertus, s'il ne les connaît pas ? Et, si ceux que la Providence lui a donnés pour être les guides qu'il doit suivre, les modèles qu'il doit imiter, sur la conduite desquels il doit régler la sienne ; si ses parents, au lieu de lui donner l'exemple de l'exactitude à remplir leurs devoirs, ne lui en donnent que de contraires ; si, dans la maison paternelle, il n'entend prononcer le nom de Dieu que pour le blasphémer ; parler de la religion, de la piété, de la vertu, que pour les tourner en ridicule et les

railler, comment lui-même pourra-t-il avoir de la religion, de la piété, de la vertu? Et si l'on ne veille pas sur sa conduite, pour la régler; si l'on n'écarte pas de lui tout ce qui peut le corrompre et le pervertir; si l'on n'a pas soin de le reprendre et de le corriger, lorsqu'il donne dans le travers; enfin si on le laisse vivre à son gré et à sa fantaisie, n'y a-t-il pas à craindre que ses passions ne l'égarent, qu'il ne contracte que des habitudes vicieuses, et ne tombe dans toutes sortes d'excès et de désordres, comme on en voit tant de tristes exemples?

Mais peut-être se corrigera-t-il? Lorsque le temps de la jeunesse sera passé, que le feu de l'âge et des passions sera éteint, peut-être rentrera-t-il en lui-même? Malheureux enfant, que je souhaiterais pouvoir vous donner ce consolant espoir! Mais non : j'entends l'oracle de la vérité qui me crie : C'est la route que, jeune, il a suivie, il ne la quittera pas dans un âge plus avancé : *Adolescens juxtà viam suam etiam cùm senuerit non recedet ab eâ;* ses os seront remplis des vices de son adolescence; ses mauvaises habitudes descendront avec lui dans le tombeau : *Ossa ejus replebuntur vitiis adolescentiæ suæ, et cum eo in pulvere dormient.* Non, M. F., il ne se corrigera pas : comme il a été élevé il vivra, et comme il aura vécu il mourra; et, à moins qu'il ne plaise au Seigneur, dont la miséricorde comme la puissance est infinie, d'opérer en sa faveur un des plus grands miracles de sa grâce, c'en est fait, il est perdu sans ressource.

Pères et mères aveugles et coupables, vous osez encore dire que vous aimez vos enfants, que vous voulez les rendre heureux! Il est vrai, vous vous épuisez peut-être pour leur amasser de la fortune; vous travaillez nuit et jour, vous sacrifiez votre repos, votre santé, votre conscience, votre âme, votre éternité, pour leur laisser de riches héritages; et vous ne songez pas à leur amasser les seuls trésors véritables, les trésors de la grâce; et vous ne songez pas à les enrichir de vertus; et vous ne vous inquiétez pas de leur

laisser le plus précieux de tous les héritages, la piété et l'innocence. Oh! plaise à Dieu que vous n'amassiez pas sur leurs têtes des trésors de colère et de vengeance! Plaise à Dieu que vous ne leur laissiez pas un funeste héritage de vices, de corruption et de malheurs! Car voilà encore, M. F., une des suites funestes de la mauvaise éducation.

Et ici, M. F., je me bornerai à consulter l'expérience, et à vous retracer d'une manière abrégée ce que vous avez tous les jours devant les yeux, et à quoi vous ne faites peut-être pas assez attention. Pourquoi voyons-nous tant de fortunes, que l'on croyait solidement établies, s'écrouler tout-à-coup? Pourquoi voyons-nous des familles, jusques-là honorables, maintenant flétries et couvertes d'opprobres? Pourquoi tant de jeunes gens traînent-ils une languissante vie, atteints par une vieillesse anticipée, et moissonnés dès leur printemps? Pourquoi ce débordement de mœurs, ces injustices criantes, ces crimes de tout genre, que les lois sont devenues impuissantes à réprimer? Où en trouverons-nous la cause? M. F., ne la cherchons pas ailleurs que dans la mauvaise éducation de la jeunesse.

Père de famille, vous aviez laissé à votre enfant de la fortune; avec du travail et une conduite régulière, il pouvait vivre honorablement: mais vous ne lui avez pas donné une éducation chrétienne, vous ne lui avez pas inspiré l'amour du travail et de la vertu, la crainte du Seigneur et l'horreur du vice, et votre enfant, n'étant retenu par aucun principe religieux, a bientôt trouvé, dans l'oisiveté, la source de tous les vices; il a dissipé, par de folles dépenses et dans les excès de la débauche, cette fortune que vous lui aviez amassée avec tant de peines et par tant de privations; et maintenant, revêtu de la livrée de l'indigence, il traîne une chétive existence dans la misère et l'ignominie.

Parents désolés, je vous vois penchés sur un lit de douleur, que vous arrosez de vos larmes; vous recueillez les derniers soupirs d'un mourant: c'est votre enfant, votre fils

unique, peut-être. Naguère, il était plein de force et de santé; et vous l'avez vu, comme une tendre fleur, se faner, se flétrir. Dans votre douleur et votre désespoir, vous accusez le ciel de cruauté. Prenez-y garde, parents coupables, n'accusez que vous-mêmes : vous n'avez pas inspiré à votre enfant ces sentiments religieux qui sont la meilleure sauvegarde des bonnes mœurs, vous l'avez laissé se lier avec des libertins, vous n'avez pas eu la fermeté de le reprendre dans ses premiers écarts; et votre enfant a épuisé ses forces, ruiné sa santé, trouvé le germe d'une mort précoce dans les excès du libertinage. Père malheureux, cessez d'accuser le ciel : c'est vous seul qui êtes coupable de sa mort, vous êtes son meurtrier. Mère mondaine, vous avez élevé votre fille d'après les maximes du siècle, plutôt que d'après les maximes de l'Évangile; vous lui avez inspiré le goût du luxe et des parures, et l'amour des plaisirs; vous vous êtes empressée de la produire dans le monde, et d'y faire briller ses charmes et sa beauté; vous lui avez laissé entre les mains des livres infâmes, qui ont corrompu son innocence; vous avez fermé les yeux sur des liaisons suspectes; vous avez peut-être critiqué la conduite du pasteur zélé qui, par une sage sévérité, voulait l'arrêter sur le bord de l'abîme; et maintenant, mère infortunée, vous êtes couverte de honte et de confusion : votre fille est devenue la fable et la risée du public.

Et que ne puis-je encore, M. F., vous transporter dans ces tristes séjours où la justice humaine exerce sa vengeance sur les coupables tombés sous ses coups! Que ne puis-je interroger devant vous tous ces malheureux que la société a rejetés de son sein, et voués à l'opprobre et à l'infamie! Que ne puis-je leur demander quelle a été la cause première de leurs crimes et de leur malheur! Oh! M. F., vous les entendriez élever la voix tous ensemble, et s'écrier : c'est la faute de nos parents, c'est le vice de notre éducation! Que ne puis-je encore, M. F., vous faire entendre les dernières paroles que laissent échapper, sur l'échafaud, les coupables qui tom-

bent sous le glaive de la justice ! Oh ! M. F., à moins que la religion ne soit venue toucher leur cœur, et leur commander le pardon, leurs dernières paroles sont, presque toujours, des malédictions contre les auteurs de leurs jours, de leurs crimes, et de leur mort. Je pardonne à tous mes ennemis, s'écriait un de ces malheureux ; je pardonne à ceux qui m'ont accusé, aux témoins qui ont déposé contre moi, aux juges qui m'ont condamné, au bourreau qui va m'ôter la vie : il n'y a qu'une personne à laquelle je ne pardonne pas : c'est mon père.

Pères et mères de famille, quelle matière à de profondes et sérieuses réflexions ! voyez-vous l'abîme creusé sous les pas de vos enfants ? Voudriez-vous les y précipiter, et devenir leurs bourreaux ? Oh ! si vous n'avez pas étouffé dans votre cœur tous les sentiments de la nature et de la religion, si vous aimez encore vos enfants, je vous en conjure, parents chrétiens, ayez pitié de ces enfants, qui doivent vous être chers ; ne les laissez pas périr, et ne devenez pas vous-mêmes les instruments de leur perte ; ne précipitez pas dans un abîme éternel ces âmes, dont le salut vous a été confié comme un dépôt sacré, ces âmes pour lesquelles J.-C. lui-même a souffert la mort, et qu'il a rachetées au prix de son sang. Donnez à vos enfants une éducation chrétienne, formez-les à la vertu et à la piété, et vos enfants goûteront, dans ce monde, les heureux fruits de vos soins attentifs ; ils en goûteront de plus heureux encore et de plus précieux, et que vous mériterez de partager avec eux dans le sein de Dieu, pendant l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

L'abbé A. T. J., curé de L.

SECONDE PARTIE.

Nota. Si l'on voulait donner plus de développement à cet important sujet, ou si l'on trouvait trop longue l'instruction que nous venons de donner, il serait facile de la partager, et d'en faire la matière de deux instructions. Dans la pre-

mière, on ferait voir les avantages de la bonne éducation, ou le bonheur d'un enfant bien élevé; dans la seconde, on montrerait les suites funestes de la mauvaise éducation, ou le malheur d'un enfant mal élevé.

Voici un exorde dont on pourrait faire usage en l'adaptant à la seconde réflexion :

Defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat.

On portait en terre le corps d'un fils unique, dont la mère était veuve. Luc 7. 12.

Quel touchant spectacle, M. F., que celui de cette veuve désolée, de cette infortunée mère! La mort avait ravi à sa tendresse un époux chéri. Pour toute consolation dans sa douleur, il lui restait un fils unique, objet de ses plus tendres affections; elle fondait sur lui les plus douces et les plus belles espérances. Mais, brillantes chimères, dont la tendresse d'une mère aime à se bercer, que vous fûtes trompeuses! Hélas! Elle n'a pas encore essuyé les larmes de son veuvage, et voilà qu'il lui en faut encore répandre sur la tombe de ce fils bien-aimé!

M. F., ne voit-on pas se renouveler, au sein de bien des familles, un spectacle plus désolant encore, et plus digne de pitié? Pères et mères de famille, c'est à vous que je m'adresse; mais ne croyez pas que je veuille vous parler de la perte d'un enfant chéri, que la mort aurait frappé à la fleur de son âge; je veux vous parler d'une perte bien plus douloureuse, d'une mort bien plus digne de vos larmes, et à laquelle vous êtés insensibles, et sur laquelle vous ne pleurez pas.

Oh! que la mort vienne à frapper dans votre famille un coup sensible, vos yeux n'ont plus assez de larmes, votre cœur n'a plus assez de soupirs, votre bouche assez de regrets à exprimer, pour déplorer un tel malheur. Mais que ces enfants que vous semblez tant idolâtrer, viennent à perdre leur innocence, ce précieux trésor qui vous avait été confié comme

un dépôt sacré, qu'ils perdent leur âme que vous deviez sauver, qu'ils meurent à la grâce, pères et mères, vous y êtes insensibles, et vous ne pleurez pas. Que leurs passions que vous ne réprimez pas, que les mauvaises habitudes que vous leur laissez contracter, que leurs inclinations vicieuses que vous laissez croître et se développer, les entraînent, les emportent, non pas dans le tombeau, mais dans la fange du vice, mais les jettent sur cette pente rapide du crime qui conduit à la honte et à l'infamie, mais les précipitent dans les abîmes éternels, pères et mères, vous y êtes insensibles, et vous ne pleurez pas. Et c'est par votre faute, par votre négligence qu'ils se perdent : que dis-je ? C'est vous-mêmes, peut-être, qui les précipitez dans l'abîme par vos leçons et vos exemples, c'est vous-mêmes qui êtes leurs meurtriers ! Pères et mères, encore une fois, et vous êtes insensibles, vous ne pleurez pas ! O Dieu ! se peut-il une insensibilité plus déplorable !

Souffrez donc, M. F., que je vienne élever la voix, protester contre un désordre aussi commun qu'il est digne de larmes et de gémissements ; souffrez, pères et mères, que je vienne vous montrer combien vous êtes coupables et cruels envers vos enfants, en les privant du bienfait d'une éducation chrétienne : vous faites leur malheur en cette vie et en l'autre.

Nota. On pourrait encore, pour traiter ce sujet, adopter une division différente de la nôtre. Dans une réflexion, on ferait voir l'influence puissante de l'éducation des enfants sur leur salut ; et dans l'autre, son influence également puissante sur leur sort, même dès cette vie. Ce plan nous paraît même préférable à celui de notre instruction : tout en y faisant entrer les mêmes preuves et les mêmes pensées, le sujet pourrait être traité d'une manière plus vive, plus énergique, et plus intéressante. Le bonheur de l'enfant bien élevé et le malheur de l'enfant mal élevé, mis en contraste dans chaque réflexion, feraient mieux ressortir

les avantages de la bonne éducation, et les suites funestes de la mauvaise, que s'ils étaient développés séparément dans deux réflexions.

Nous nous bornons ici à indiquer, d'une manière abrégée, et en forme de plan, la division et l'arrangement qu'on peut donner aux preuves et aux pensées.

DIVISION.

De la bonne ou de la mauvaise éducation des enfants, dépendent, non-seulement leur salut ou leur perte éternelle, mais même leur bonheur ou leur malheur en cette vie.

---

1. Réflexion.

Il est bien difficile qu'un enfant qui a reçu une éducation chrétienne, ne se sauve pas; il est plus difficile encore que celui qui en a été privé, ne se perde pas. Pourquoi? Parce qu'un enfant dont l'éducation a été bien soignée, etc., sera vertueux, etc., dans sa jeunesse, il le sera encore dans un âge plus avancé, il le sera toujours etc.; tandis que celui dont l'éducation aura été négligée, qui etc., sera vicieux aussi etc. dans sa jeunesse, il le sera toujours.

Car, lorsqu'un enfant a été bien instruit de la religion et de ses devoirs etc.; lorsque, dès son enfance, il n'a jamais eu que des exemples de vertu etc., qu'il n'a entendu que des leçons de sagesse etc., lorsqu'on a écarté de lui tout ce qui pouvait le corrompre etc., il est bien difficile, je dirai plus, il est moralement impossible qu'il ne soit pas vertueux.

De même, lorsqu'un enfant est élevé dans l'ignorance de la religion et de ses devoirs etc., lorsqu'il est abandonné à lui-même, sans maître pour l'instruire, sans guide pour le diriger vers le bien, sans modèle pour le former à la vertu, etc.; lorsque, peut-être, il ne reçoit dans la maison paternelle que des leçons de vice et d'impiété etc., qu'il n'a

que des exemples scandaleux devant les yeux etc., n'est-il pas plus difficile encore, ou plutôt, n'est-il pas impossible aussi qu'il ne soit pas vicieux etc.

Mais j'ai ajouté que comme il est dans sa jeunesse, il le sera toujours etc.

Car, vous le savez, les impressions que l'on a reçues dans sa jeunesse etc., sont toujours les plus fortes etc.; elles ne s'effacent pas. Les habitudes que l'on a contractées etc., la voie que l'on a suivie etc. Si donc, pères et mères, vous n'avez laissé recevoir à vos enfants que des impressions salutaires etc., si vous ne leur avez laissé contracter que des habitudes louables etc., si vous leur avez fait suivre la voie de la vertu etc., ces bonnes impressions ne s'effaceront pas, ces bonnes habitudes se conserveront, ils suivront toujours la bonne voie » *adolescens juxtà viam suam etiam cùm senuerit non recedet ab eâ.*

Mais, au contraire, si vous leur avez laissé recevoir des impressions funestes etc, si vous leur avez laissé contracter des habitudes vicieuses etc., si vous leur avez laissé prendre la mauvaise voie, oh! ces impressions etc., ne s'effaceront pas; ces mauvaises habitudes se conserveront; la voie mauvaise qu'ils auront suivie, ils y persévéreront : *adolescens etc.*

Cependant il peut se faire qu'un enfant bien élevé s'écarte etc., donne dans le travers etc. Loin des regards paternels, emporté par la fougue des passions, entraîné par le torrent des mauvais exemples etc. Pères et mères, vous gémissez etc.; mais dès-lors que vous lui avez donné une bonne éducation, rassurez-vous etc. Les premières impressions, les souvenirs de son enfance, de vos leçons, de vos exemples, le ramèneront à la vertu etc. Un jour vous le verrez revenir, se jeter à vos pieds, et vous dire, comme l'enfant prodigue : *pater, peccavi.*

Mais l'enfant mal élevé, une fois égaré, est perdu sans ressource etc. Eh! quelle ressource pourrait lui rester? Qui pourrait le ramener? Ses premières impressions? etc. Il n'en

a reçu que de funestes. Le souvenir des leçons de son enfance? Ses parens ne lui en ont pas donné, ou de funestes. De leurs exemples? C'est en marchant sur leurs traces qu'il s'est égaré. Non, à moins d'un miracle de la grâce, il est perdu; la voie qu'il a suivie etc. : *adolescens juxtà viam suam etc.* Les os de sa vieillesse seront remplis des vices de son adolescence, et ses mauvaises habitudes descendront avec lui dans le tombeau : *ossa ejus replebuntur vitiis adolescentiæ suæ, et cum eo descendent in pulvere.*

Mais, pères et mères, l'éducation que vous donnerez à vos enfants, ne décidera pas seulement de leur sort éternel, elle décidera encore de leur bonheur ou de leur malheur en ce monde.

2.e Réflexion.

L'éducation chrétienne que vous donnerez à vos enfants, pères et mères, en même temps qu'elle sera pour eux une source abondante de vertus etc., leur procurera encore les plus précieux avantages et les plus pures jouissances etc.; tandis qu'une mauvaise éducation sera pour eux aussi une source malheureusement trop féconde de vices etc., et en même temps de chagrins, de remords et de malheurs etc.

Réglé dans ses mœurs, ennemi de tout excès etc., un enfant bien élevé jouira d'un bien plus précieux que la fortune, d'une santé forte et robuste, qui lui permettra de toujours vaquer à ses occupations et à ses affaires etc., qui lui procurera une vie agréable et une heureuse vieillesse. Au lieu que l'enfant, dont on n'aura pas réprimé les passions etc., ira dissiper les forces de sa jeunesse dans les excès de l'intempérance et du libertinage, et traînera une languissante et misérable vie, atteint par une vieillesse anticipée, ou sera moissonné à la fleur de son âge.

Formé à une vie active et laborieuse, habitué à mettre de l'ordre dans ses affaires, une sage économie dans ses dépenses, l'enfant vertueux prospérera, réussira dans ses entreprises

etc. Si vous lui laissez de la fortune, il la conservera, il l'accroîtra encore. Si, comme vous, il est pauvre, il trouvera, dans son travail et sa bonne conduite, à gagner honorablement sa vie, et à élever sa famille.

Mais si vous lui laissez contracter l'habitude d'une vie oiseuse et désœuvrée, s'il vit sans ordre, sans autre règle que ses passions ou ses caprices etc., pour se livrer à ses penchants vicieux etc, il négligera son travail et ses affaires, qui en souffriront; il sera exposé à des échecs et à des revers; et, lui eussiez-vous laissé une grande fortune etc., il l'aura bientôt dissipée par des excès ou de folles dépenses; il tombera dans la misère; et alors, comme l'économe infidèle, il dira : *Quid faciam? fodere non valeo, mendicare erubesco. Scio quid faciam.* (1) Et que fera-t-il? Vous le savez, M. F., de la misère, qui est le fruit du vice, au crime, à l'infamie, à l'échafaud, il n'y a qu'un pas etc.

Mais il n'en sera pas ainsi d'un enfant dont l'éducation aura été établie sur les fondements solides de la religion : jamais il ne s'écartera des règles de la justice et de la probité. Si le malheur vient à fondre sur lui, si des revers imprévus le réduisent à l'indigence, pour en sortir, on ne le verra pas transiger avec sa conscience; il préférera une honorable pauvreté à une fortune achetée au prix d'un crime ou d'une bassesse. Il se rappellera ces conseils de Tobie à son fils, et que vous lui aurez souvent répétés : *pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus, si timuerimus Deum, et recesserimus ab omni peccato, et fecerimus bene.* Il sera heureux jusque dans la misère : consolé par le témoignage d'une conscience pure et innocente, il le sera encore par l'estime et la confiance dont on ne cessera de l'entourer; on le respectera, même dans son indigence etc. Mais ce n'est pas tout. Après avoir donné tous vos soins à l'éducation de vos enfants, il y a, pères et mères, une affaire qui longtemps d'avance vous occupe et vous inquiète : vous songez à leur donner un époux,

(1) *Luc* 16. 3 *et* 4.

une épouse, qui fassent leur bonheur. Eh bien, si, comme le vertueux Tobie, vous les avez formés à la vertu, à la crainte du Seigneur, etc, Dieu vous enverra, comme à lui, un ange pour vous diriger dans votre choix etc.; ou plutôt, leur belle conduite, une réputation bien établie, leurs vertus etc., leur feront trouver des établissements avantageux, si non par la fortune etc., du moins par les qualités et les vertus etc. Et heureuse l'épouse qui aura un mari ainsi élevé etc.; heureux l'époux qui aura une épouse ainsi formée à la vertu etc. Le Dieu d'Abraham, d'Isaac etc., répandra sur eux sa bénédiction etc.; ils seront bons époux. Toujours, avec la vertu, on verra régner dans leur ménage la paix et l'union etc. Heureux les enfants qui auront de tels parents: ils seront aussi bien élevés.

Mais, pères et mères, si vos enfants sont vicieux, s'ils ont été mal élevés, vous les verrez repoussés des familles honorables etc.; ils le seront aussi des familles moins délicates etc. Car, dans notre siècle même d'égoïsme et de spéculation, quels sont les parents qui ne craindront de donner leur fille, même vicieuse, à un jeune homme connu pour vicieux, ou leur fils, même vicieux, à une fille vicieuse? Non, vos enfants n'éprouveront partout que refus et affronts; et, si l'intérêt ou la passion leur ouvre quelque porte, malheur à la femme dont un jeune homme ainsi élevé deviendra l'époux! Malheur à l'époux dont une fille ainsi élevée deviendra l'épouse! etc. Malheur aux enfants qui naîtront de tels parents! ils hériteront de leurs vices etc.

Plan d'une Instruction

Sur l'Éducation chrétienne des Enfants.

EN QUOI ELLE CONSISTE.

Jesus proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ apud Deum et homines.

Jésus croissait en sagesse, et en âge, et en grâce auprès de Dieu et des hommes. Luc. 2. 52.

M. F., c'est l'esprit saint lui-même qui vous trace la règle que vous devez suivre dans l'éducation de vos enfants. Il vous en présente un modèle dans l'enfant Jésus : *Jesus proficiebat etc.* A mesure que vos enfants avancent en âge. vous devez aussi les faire avancer en sagesse, en vertu, en piété, et devant Dieu, et devant les hommes.

Devant Dieu, en les formant à l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; et devant les hommes, en les formant à l'accomplissement de leurs devoirs sociaux et civils etc.

Pères et mères, vos enfants sont chrétiens, enfants de Dieu, destinés à vivre et à régner avec lui, pendant l'éternité : vous devez donc travailler à les rendre dignes de leur titre auguste, de leur sublime origine, de leur haute destinée ; vous devez en faire de bons chrétiens.

Mais ils sont hommes aussi, membres de la société, enfants de la patrie, destinés à vivre en société : vous devez donc les mettre en état de remplir leurs devoirs envers les autres hommes, travailler à en faire de bons citoyens, des hommes utiles à la société et à la patrie. Ainsi l'éducation chrétienne, pour être complète, doit renfermer et l'éducation religieuse et l'éducation civile. Mais en quoi consistent-elles l'une et l'autre? C'est ce que nous allons examiner dans cette instruction.

1.re Réflexion.

J'entends par éducation religieuse celle qui a pour objet spécial de former à la piété et à la pratique des devoirs religieux.

Or, pères et mères, pour former vos enfants à l'accomplissement de ces devoirs, il faut les en instruire, les disposer à s'y soumettre, et les y rendre fidèles : vous devez donc les leur faire connaître par une instruction chrétienne etc.; vous devez les y disposer, en leur inspirant des sentiments religieux; vous devez les y rendre fidèles, en leur faisant contracter l'habitude d'une vie chrétienne et d'une conduite vertueuse.

1° Vous devez leur donner une instruction chrétienne etc., c'est-à-dire, leur enseigner les vérités de la religion, l'obligation d'y soumettre leur esprit par la foi, et les prémunir contre les maximes et les fausses doctrines de l'impiété; vous devez leur apprendre les devoirs que la religion leur impose, et l'obligation d'être fidèles à les remplir.

2° Vous devez leur inspirer des sentiments religieux etc., c'est-à-dire, leur inspirer l'amour de la religion et de la piété, de la vertu, du devoir, afin qu'ils soient disposés de cœur et d'inclination à vivre selon leur foi, et à observer la loi du Seigneur; vous devez vous appliquer à réprimer de bonne heure leurs passions, de crainte qu'elles ne les égarent; à régler leurs penchants et leurs inclinations, pour les porter au bien; en un mot, former leur cœur à la vertu et à la piété, et leur faire aimer la vertu et la piété, pour leur en rendre la pratique plus facile.

3° Vous devez leur enseigner à conformer leur conduite à leur croyance, les habituer à faire toutes leurs actions chrétiennement, en esprit de foi, par des motifs de foi, et selon les règles de la foi.

———

2.e Réflexion.

J'entends par éducation civile celle qui a pour objet spécial de former les enfants à l'accomplissement de leurs devoirs sociaux et civils, d'après les principes et selon les règles de la religion. Or, comment les formerez-vous, etc? Pères et mères, c'est encore par l'instruction que vous leur donnerez, par les sentiments que vous leur inspirerez, par les habitudes que vous leur ferez prendre : c'est-à-dire, l'éducation civile consiste 1o A donner à vos enfants une instruction proportionnée à votre rang et à votre fortune, et au rang qu'ils doivent tenir eux-mêmes dans la société : ainsi, vous devez leur procurer au moins les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent régler leurs affaires, leur apprendre des états honnêtes pour qu'ils puissent vivre honorablement, élever leur famille, si Dieu leur en donne, et concourir par leurs talents et leur travail au bien public.

2o A leur inspirer l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie dans leurs affaires, le désir de la paix et du bien public, l'horreur des vices et des excès qui entraînent d'ordinaire après eux le dérangement de la santé, de la fortune, etc., et le trouble dans la société.

3o A leur faire contracter l'habitude d'une vie active et laborieuse, d'une conduite sage et régulière etc., etc.

En un mot, pères et mères, faites de vos enfants de bons chrétiens, c'est-à-dire, des chrétiens instruits de leur religion et de leurs devoirs, fidèles à y conformer leur conduite; faites-en des hommes vertueux, de bons citoyens, c'est-à-dire des hommes éclairés, laborieux, amis de l'ordre et de la paix, des hommes complaisants, utiles à la société et à la patrie etc., et vous aurez donné à vos enfants une bonne éducation, une éducation chrétienne, et vos enfants seront bénis de Dieu et des hommes.

Textes de l'Écriture Sainte et des S.S. Pères, dont on peut faire usage pour le même sujet.

Quis putas puer iste erit? (Luc. 1. 6.)

Au moment où un nouveau citoyen arrive dans le monde, et vient prendre sa place sur la terre, je me représente la religion et la société tournant vers lui leurs regards. Je m'imagine les entendre se demander, comme à la naissance du saint précurseur: *Quel pensez-vous que sera cet enfant?* L'Église, qui s'empresse de le recevoir au nombre de ses enfants, est inquiète de savoir si ce sera un fidèle qui l'édifiera, ou un libertin qui la souillera. La patrie, dans la joie de compter un membre de plus, est cependant agitée d'incertitude si ce sera un sage qui le maintiendra, ou un factieux qui la troublera. Pères et mères, c'est vous que leurs voix interrogent : vous êtes responsables envers elles du bien ou du mal qu'il pourra leur faire un jour. Vous êtes tenus de l'élever, non-seulement pour vous et pour votre satisfaction, mais pour elles et pour leur utilité. (M. De la Luzerne.)

Parentes ejus, cùm essent justi, erudierunt filiam suam secundùm legem Moysi. (Dani. 13. 3.)

La chaste Suzanne est sollicitée au crime. Il y va de sa réputation, de sa vie même, si elle résiste; mais elle préfère mourir déshonorée aux yeux des hommes et innocente devant Dieu, que de vivre coupable et souillée aux yeux de Dieu. Où avait-elle puisé cette vertu et cette pureté héroïques? L'esprit saint nous l'apprend, dans la bonne éducation que ses parents lui avaient donnée : *Ses parents qui étaient justes et vertueux,* dit l'Écriture, *avaient instruit leur fille dans l'obéissance à la loi de Dieu.*

Peto, nate, ut aspicias in cælum. (II. Mach. 7. 28.)

M. F., nous admirons le courage et la fermeté des jeunes Machabées, qui préfèrent mourir que de violer la loi du Seigneur; mais croyez-vous que cette inébranlable fidélité, ils ne l'avaient eue qu'au moment de la mort? Oh! M. F., elle était l'heureux fruit de la bonne éducation que leur avait donnée leur généreuse mère. Celle qui, au milieu de leurs tourments, leur montrait le ciel pour les encourager, le leur avait aussi montré dans leur enfance; elle leur avait aussi appris qu'ils n'avaient qu'une seule chose à craindre : d'offenser Dieu et de violer sa loi.

Timere Deum docuit ab infantiâ et abstinere ab omni peccato.

D'où vient que le jeune Tobie reste constamment fidèle à la loi du Seigneur, au milieu d'une nation infidèle, et malgré les exemples de prévarications de ses frères et compagnons de captivité? C'est que son père avait eu soin de cultiver son enfance par une sainte éducation; c'est que, fidèle observateur de la loi, son père l'y avait habitué de bonne heure; c'est que son père, l'esprit saint nous l'apprend, lui avait inspiré, dès son enfance, la crainte de Dieu et l'horreur du péché : *timere Deum, etc.*

Esto filiis tuis pater, non proditor. (S. Cypr. serm. Ele.

Valdè perniciosè sentiet filius patris lenitatem, ut posteà justè sentiat Dei severitatem. (S. Augus. in ps. 50.)

Fieri non potest ut filius istarum lacrymarum pereat. (Id. in lib. confes. 12.)

Adolescentia tanquàm subacta et mollis cera est, quæ impressas quascumque formas in se facilè recipit et mollissimè cedit. (S. Bas.)

PENSÉES ET MAXIMES EXTRAITES DE DIVERS AUTEURS.

Heureux et mille fois heureux l'enfant que Dieu fit naître au sein d'une famille chrétienne! Les premières paroles qu'il entend, sont des paroles de salut; les premières qu'il articule, sont déjà religieuses.

Combien de pères et de mères deviennent, par leur négligence, la cause des écarts et de la perte de leurs enfants! En ne les reprenant pas, ils laissent croître leurs mauvaises habitudes avec l'âge, et les rendent vicieux et méchants pour toute leur vie.

C'est la mauvaise éducation qui peuple la terre de criminels, et l'enfer de réprouvés.

Par éducation chrétienne, j'entends celle qui, dans toutes ses parties, est réglée d'après les principes de la religion et les maximes de l'évangile.

Il n'y a qu'une éducation chrétienne qui puisse faire d'un enfant, je ne dis pas seulement un chrétien, mais un honnête homme, mais un bon citoyen.

Il est bien difficile de s'arrêter, une fois qu'on s'est mis à marcher à grands pas dans la route du mal.

COMPARAISONS ET TRAITS HISTORIQUES.

Tant qu'un enfant est jeune, c'est une plante encore tendre, que vous plierez comme vous le voudrez; c'est un ruisseau encore voisin de sa source, dont vous réglerez le cours à votre gré.

Un jeune homme, entrant dans le monde sans une éducation chrétienne qui le prémunisse contre les dangers du

monde, est un vaisseau lancé dans la mer, sans pilote pour le conduire, sans boussole pour le diriger : jouet de tous les vents, ballotté par tous les flots, il ira se heurter contre tous les écueils, jusqu'à ce que, entr'ouvert de tous côtés, il finisse par se perdre dans l'abîme.

Un jeune homme (Baptiste Guillon) de Maison, près St.-Germain, avait été élevé par des parents peu soucieux de leurs devoirs. Par suite de sa mauvaise éducation, il s'était, de bonne heure, souillé d'excès et de crimes. Prévenu de l'assassinat d'une de ses tantes, il comparut devant les assises de Versailles ; il fut condamné à mort, et exécuté le 29 octobre 1838. Avant de mourir, il eut le bonheur de trouver, dans la prison, ce qu'il n'avait jamais reçu dans la maison paternelle, des leçons de vertu et de piété. Il fut assez heureux pour n'y pas fermer l'oreille ; il mourut dans les sentiments d'un sincère repentir.

Voici la lettre qu'il écrivit à sa mère une heure avant son exécution :

« Ma chère mère, avant de mourir, je me jette à vos pieds, » pour vous demander pardon de toutes les peines que je » vous ai causées. Je le demande de même à mon père, ainsi » que votre bénédiction. Ah ! ma chère mère, élevez bien » mon frère et ma sœur dans la religion ; qu'ils voient, par » mon malheur, où conduit l'oubli de Dieu ! J'embrasse de » tout mon cœur ces deux pauvres petits enfants. Dites bien » à mon frère qu'il fuie toujours les mauvaises sociétés, qu'il » n'abandonne jamais les devoirs du chrétien, qu'il ne fasse » pas comme la plupart des jeunes gens, comme j'ai fait » moi-même, à mon grand regret. Après la première com- » munion, il n'est plus question de bon Dieu, on vit comme si » l'on n'avait plus d'âme à sauver, de Dieu à aimer. Oh ! si » j'avais bien compris notre sainte religion, comme je la com- » prends à présent, je serais aussi heureux que j'ai été malheu-

» reux! Je meurs avec le regret de mes fautes, et j'espère
» que le bon Dieu me les a pardonnées. Revenez tous au
» bon Dieu, mes bons parents; que nous puissions nous re-
» voir tous dans le ciel! Adieu! Adieu! Je vous embrasse
» tous; priez le bon Dieu pour moi.

» Votre fils très soumis,

BAPTISTE GUILLON.

A la prison de Versailles, le 29 octobre 1838. »



L'ÉCHO
DE LA CHAIRE.

Instruction

Sur l'importance de la bonne éducation, par rapport aux Parents.

Quæ seminaverit homo, hæc et metet.

Ce que l'homme aura semé, il le recueillera. Epist. Gal. 6. 8.

Pères et Mères de famille,

En donnant à vos enfants une éducation chrétienne, vous assurez leur bonheur. Mais ce n'est pas pour eux seulement que vous travaillez: vous assurez aussi le vôtre! Ils ne recueilleront pas seuls les heureux fruits de la bonne semence que vous aurez jetée dans leurs jeunes cœurs : vous les partagerez avec eux. Heureux par les soins attentifs dont vous aurez entouré leur enfance, leur bonheur rejaillira sur vous-mêmes.

Au contraire, si vous négligez ce devoir important, si vous les élevez mal, vous faites leur malheur. Mais, leur malheur aussi rejaillira sur vous. Vous recueillerez ce que vous aurez semé : vous partagerez avec eux les funestes fruits de votre négligence. Malheureux par votre faute, ils feront aussi votre malheur.

C'est donc dans l'intérêt de votre propre bonheur, pères et mères, que je viens aujourd'hui réclamer tous vos soins en faveur de l'éducation chrétienne de vos enfants. Oui, si

l'autorité de la religion qui vous en fait un devoir, si les droits de la nature qui vous le commande, vous trouvent insensibles, songez, du moins, songez à vous-mêmes; laissez-vous toucher par la considération de vos plus chers intérêts. Songez que de votre fidélité ou de votre négligence à bien élever vos enfants, dépend, pour ainsi dire, tout votre avenir, votre félicité en ce monde et en l'autre.

M.F., je vais consacrer cette instruction à développer ces puissants motifs. Ecoutez-moi : le sujet mérite toute votre attention.

Témoins du bonheur de vos enfants, Pères et Mères, pourrez-vous y être insensibles? Pourrez-vous ne pas éprouver les plus douces jouissances, ne pas être heureux vous-mêmes?

Lorsque, jeunes encore, vos enfants laissent échapper de ces heureuses saillies qui annoncent de bonnes dispositions, et donnent, pour l'avenir, de belles espérances, vous êtes enchantés. Mais si ces qualités naissantes, que vous remarquez dans vos jeunes enfants, vous flattent si agréablement, quel plus juste sujet de vous réjouir n'aurez-vous pas, lorsque ces dons précieux de la nature, cultivés par une éducation chrétienne, seront devenus, pour eux, une source de vertus et de bonheur? Et si les louanges que l'on donne aux vertus de leur enfance, ont pour vous tant de charmes, combien ne serez-vous pas plus flattés encore, lorsque vous entendrez tout le monde faire leur éloge, et rendre hommage à leurs bonnes qualités, à leur conduite sage et régulière; lorsque vous les verrez entourés de l'estime, de la considération, et de l'amitié générale? Et pour vous surtout, Parents chrétiens, quel autre sujet encore de consolation, lorsque vous verrez les fruits de salut qu'aura produits en eux leur éducation chrétienne? Quel bonheur pour vous de pouvoir vous dire que, par les sentiments religieux que vous aurez inspirés à vos enfants, vous en avez fait de bons chrétiens, vous avez assuré le salut de leur ame? qu'après leur

avoir donné la vie en ce monde, vous les avez en quelque sorte enfantés une seconde fois, en leur donnant une vie mille fois plus précieuse, la vie eternelle !

Mais en sera-t-il ainsi pour vous, Pères et Mères, qui aurez négligé l'éducation chrétienne de vos enfants? Goûterez-vous les mêmes consolations? Hélas! témoins aussi de leurs égarements et de leur malheur, qui seront la suite de votre négligence, pourrez-vous, en les voyant malheureux, ne pas être malheureux vous-mêmes? Oui, lorsque vous les verrez, ces infortunés enfants, entrainés par leurs penchants vicieux, que vous n'aurez pas corrigés, que vous aurez favorisés peut-être; lorsque vous les verrez se plonger dans tous les excès de la débauche, dissiper leur fortune, ruiner leur santé, flétrir leur honneur; lorsque vous les verrez tomber de désordre en désordre, rouler d'abîme en abîme, se couvrir de honte et d'opprobre aux yeux des hommes; et que, pour terme, vous n'apercevrez dans l'avenir.... qu'un abîme éternel.... O pères! O mères! si vous méritez encore ces noms, si vous n'avez pas étouffé dans votre cœur tous les sentiments de la nature, pourrez-vous n'avoir pas l'âme navrée de douleur? Et, en pensant que c'est par votre faute que vos enfants se sont abandonnés à tous ces excès, sont tombés dans tant de malheurs, et qu'ils sont menacés d'un malheur plus grand encore, de quels remords ne serez-vous pas déchirés, quels reproches ne devrez-vous pas vous adresser?

Oui, comme autrefois le fraticide Caïn, vous entendrez la voix de Dieu qui vous parlera par votre conscience. Voix terrible! Voix importune! Elle ne cessera de vous répéter, comme à ce premier meurtrier: *Ubi est frater tuus*? Malheureux pères, mères coupables, où sont vos enfants? Que sont-ils devenus? Qu'en avez-vous fait? *Ubi est frater tuus?* Pourrez-vous répondre aussi que vous n'en étiez pas les gardiens? *Nescio.... Num fratris mei custos sum ego?* Quoi! Vous répondra cette voix accusatrice, est-ce que vous n'étiez pas les gardiens

de leur innocence ? C'était un dépôt sacré confié à votre vigilance et à votre tendresse ; vous deviez veiller sur elle, vous deviez la mettre à l'abri de l'atteinte funeste du vice, en les faisant marcher et en les guidant dans les sentiers de la piété et de la vertu ; et, malheureux, qu'avez-vous fait ? *Quid fecisti ?* Le vice a pénétré dans leur âme, et l'a flétrie de son souffle impur ! *Quid fecisti ?* Par votre négligence coupable, par vos mauvais exemples, vous les avez poussés dans la voie du crime ! *Quid fecisti ?* Allez, parents criminels, vous serez maudits. La terre, suillée par les excès de vos enfants, crie vers le ciel, et demande vengeance contre vous : *Nùnc maledictus eris super terram.*

Oui, pères et mères négligents, le même arrêt de malédiction qui fut porté contre le coupable Caïn, pesera sur vous : vous serez maudits sur la terre. Responsables aux yeux des hommes de la conduite de vos enfants, on fera retomber sur vous toute la honte dont ils se couvriront ; ils seront méprisés, détestés, à cause de leurs vices ; vous le serez aussi : *Nùnc maledictus eris.* Mais cette malédiction ne s'arrêtera pas là : vous serez maudits de vos enfants eux-mêmes. Non, vous ne goûterez pas les consolations que les parents fidèles à leurs devoirs, trouvent dans la piété filiale de leurs enfants. Malheureuses victimes de la mauvaise éducation que vous leur aurez donnée, vos enfants vous en feront porter la peine : enfants ingrats, indociles et rebelles, ils vous abreuveront d'amertume et de chagrins : *Nùnc maledictus eris super terram.*

Pères et mères, si, comme le saint homme Tobie, vous apprenez à vos enfants, dès leur bas âge, à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché ; si vous vous appliquez à les former à la piété et à la vertu, vous serez récompensés de vos soins par leur piété filiale. Fidèles à suivre vos leçons et vos exemples, ils prendront la loi du Seigneur pour règle de leur conduite ; ils rempliront tous les devoirs que la religion

impose à ses enfants. Or, parmi ces devoirs, après leurs obligations envers Dieu, se trouve en première ligne ce qu'ils doivent à leurs parents : *Honora patrem tuum et matrem tuam :* honorez votre père et votre mère.

La religion, qui leur enseigne qu'ils ont dans les cieux un père, un maître, un Dieu, qu'ils doivent aimer, servir et adorer, leur apprend aussi qu'ils ont sur la terre un autre père, un autre maître, qui tient pour eux la place de Dieu, et auquel ils doivent également l'amour, l'obéissance et le respect.

Ainsi, pères et mères, si vous avez inspiré à vos enfants les sentiments d'une piété sincère envers Dieu, ils auront aussi les sentiments d'une piété vraiment filiale envers vous ; si vous leur avez appris, et par vos leçons et par vos exemples, l'obéissance envers le Seigneur ; la soumission à ses lois, ils seront obéissants à vos ordres, dociles et soumis à vos volontés ; si vous leur avez appris à honorer et à respecter leur père qui est dans les cieux, ils seront respectueux aussi envers vous, ils honoreront leur père et leur mère qui sont sur la terre. Ils ne voudront pas attirer sur leurs têtes, les malédictions dont Dieu menace les enfants indociles et rebelles ; loin de là, ils n'auront rien tant à cœur que de faire descendre sur eux, et sur vous, pères et mères, l'abondance des bénédictions célestes : ils prieront pour vous le Seigneur.

Tendre Mère, qui leur aurez appris à lever vers le ciel leurs innocentes mains, à invoquer le Seigneur, à prononcer, à bénir son saint nom, oh ! le premier usage qu'ils feront de vos pieuses leçons, sera de prier pour vous le bon Dieu ! Ils le prieront pour vous aussi, père vertueux, qui gagnez à la sueur de votre front leur pain de chaque jour ; ils le prieront de bénir vos travaux, de vous donner la santé, la force et le courage, pour vous livrer à vos pénibles occupations ; et leurs voix seront entendues, leurs prières seront exaucées. Mon Dieu, pourriez-vous ne pas agréer les hommages purs de cœurs qui sont encore le sanctuaire de l'inno-

cence? Père céleste, pourriez-vous rejeter les prières que vous adressent des enfants pour leur père, pour leur mère, qui sont sur la terre?

Mais si vous avez élevé vos enfants dans l'oubli de Dieu et de la religion, Pères et Mères, pouvez-vous attendre d'eux la même fidélité et les mêmes sentiments de tendresse? Pouvez-vous espérer que, ne rendant pas à Dieu ce qui est dû à Dieu, ils seront bien disposés à rendre ce qui est dû aux auteurs de leurs jours? Non, Pères et Mères, et ici encore vous sentirez peser sur vous l'arrêt de malédiction que vous aurez mérité par votre criminelle négligence : *nùnc maledictus eris super terram.*

Ne la voyons-nous pas se vérifier tous les jours, cette terrible malédiction? Pères et Mères infortunés, que signifient toutes ces plaintes que vous laissez échapper sans cesse sur l'ingratitude et l'indocilité de vos enfants? Vous n'en êtes plus les maîtres, dites-vous; ils n'ont plus pour vous ni respect, ni obéissance, ni tendresse. Hélas! il n'est que trop vrai, de nos jours, la jeunesse est rebelle et indocile; mais à qui devez-vous vous en prendre des désordres que vous déplorez si amèrement? Ne reconnaissez-vous pas la main de Dieu, qui, par un juste jugement, vous punit là même où vous avez péché? Ne sont-ce pas là les fruits de la mauvaise éducation que vous leur avez donnée? N'est-ce pas là l'effet de la malédiction que vous avez appelée sur vous? *Nùnc maledictus eris super terram.*

Pères et Mères, vous ne respectez pas Dieu, vous ne l'honorez pas, et vous n'avez pas appris à vos enfants à le respecter, à l'honorer; vous méconnaissez la loi de Dieu, et vous avez appris à vos enfants à la méconnaître: de quel droit pouvez-vous donc exiger d'eux le respect et l'obéissance? Si vos enfants ont des devoirs à remplir envers vous, s'ils doivent vous honorer, vous respecter, vous obéir, ce n'est qu'en vertu de cette loi de Dieu qui vous donne le droit de leur commander, et leur impose l'obligation de vous obéir.

Mais si vous méconnaissez la religion, si vous la mettez de côté, dans l'éducation que vous donnez à vos enfants, ne détruisez-vous pas vous-mêmes votre autorité, ne donnez-vous pas à vos enfants le droit de la contester? En vous manquant de respect et d'obéissance, ils ne font que remettre en pratique vos propres leçons. Mais n'attendez pas non plus de leur part des sentiments de tendresse, n'espérez pas de consolation dans vos peines, de soulagement dans vos besoins: sans piété envers Dieu, ils seront à votre égard des enfants dénaturés: *Nunc maledictus eris.*

Pères et Mères, lorsque, accablés sous le poids si lourd des ans et des infirmités de la vieillesse, vous sentirez vos forces défaillir, oh! alors vous chercherez un soutien à votre faiblesse, un guide à vos pas chancelants; vous reclamerez des soulagements à vos maux, des consolations à vos peines; vos regards se tourneront vers vos enfants. O heureux vieillard, si vous avez été bon père! oui, si vous avez été fidèle à remplir vos devoirs envers vos enfants, vos enfants, à leur tour, seront fidèles à remplir leurs devoirs envers vous. Oui, ces enfants, dont vous aurez guidé les premiers pas, dont vous aurez essuyé les premières larmes, fidèles aux leçons de vertu que vous leur aurez données, ces enfants pieux viendront, à leur tour, soutenir la faiblesse de vos vieux ans, diriger vos derniers pas, essuyer vos dernières larmes; ils seront votre consolation dans vos peines et vos infirmités, ils seront le bâton de votre vieillesse; et, jusqu'à votre dernier moment, ils ne vous délaisseront pas: vous les verrez accourir empressés, entourer le lit de votre douleur, vous prodiguer les soins les plus tendres, les plus affectueux, et vous prouver jusqu'au bout qu'ils vous aiment.

Maismalheur à vous, parents infortunés, si, au lieu de leur inspirer l'amour de Dieu, l'esprit de bienfaisance et de charité, vous ne leur avez inspiré que l'amour des richesses et des biens de la terre, le vil esprit d'intérêt! Hélas! ils n'auront peut-être que trop profité de vos leçons! L'intérêt en-

durcira leur cœur, fera taire le cri de la nature ; ils seront insensibles à tous vos maux. Enfants dénaturés, ils ne vous donneront qu'à regret ; ils vous reprocheront, ils vous refuseront peut-être le morceau de pain que vous reclamerez pour soutenir les restes d'une languissante vie. Oh! ils ne viendront point répandre la consolation dans votre âme affligée ; ils ne viendront point essuyer vos larmes ; ils craindront peut-être, en vous soulageant, de prolonger encore une vie déjà trop longue pour leur impatiente cupidité ; et, s'ils viennent, à vos derniers moments, entourer le lit de votre mort, ce ne sera pas la tendresse qui les y amènera, ce sera encore l'intérêt et la cupidité : vous les verrez promener autour de vous des regards avides, et, des yeux, se partager d'avance vos dépouilles. A travers une tristesse hypocrite, vous verrez percer une joie monstrueuse, souvent peut-être mal déguisée. Oui, malheureux vieillards, maudits pendant votre vie, vous le serez encore à l'heure de votre mort : *nùnç maledictus eris super terram*. Vous le serez encore pendant l'éternité : maudits de Dieu, qui vous demandera un compte terrible du dépôt qu'il vous avait confié, et que vous aurez dissipé ; maudits de vos enfants, qui, réprouvés avec vous, et à cause de vous, ne cesseront de vous reprocher d'avoir été la cause de leur réprobation et de leur malheur éternel ; maudits des démons même, dont vous partagerez les tourments : vous aurez été sur la terre leurs vils suppôts auprès de vos enfans ; ils seront auprès de vous, dans les enfers, les instruments des vengeances et des malédictions du Seigneur : *nùnc igitur maledictus eris*

Mais vous, parents chrétiens et vertueux, qui aurez montré à vos enfants la voie du salut, et les y aurez guidés, consolés pendant votre vie, consolés à l'heure de votre mort, vous irez avec confiance paraître devant votre Dieu et votre juge. Seigneur, pourrez-vous lui dire, vous m'aviez confié un dépôt précieux ; je ne l'ai pas laissé périr, je l'ai conservé avec soin. Vous m'aviez mis en main un talent à faire valoir ;

je ne lai pas dissipé, je ne l'ai pas enfoui, je l'ai fait fructifier. Jetez, Seigneur, jetez vos regards sur la terre ; voyez le profit que j'en ai tiré. Et le Seigneur vous dira : *Eugè, serve bone et fidelis... intra in gaudium domini tui :* Courage serviteur bon et fidèle, entrez dans la joie de votre maître. Ainsi soit-il.

SECONDE PARTIE.

Exordes, Plans, Textes de l'Écriture Sainte et des S.S. Pères, Pensées, Comparaisons et traits historiques, dont on peut faire usage pour le même sujet.

Quæ seminaverit homo, hæc et metet.

Ce que l'homme aura semé, il le recueillera. (Epist. Gal. 5, 8.)

MES FRÈRES,

Il est vrai dans l'ordre moral, comme dans l'ordre de la nature, qu'on ne recueille qu'en proportion de ce que l'on a semé. Le laboureur qui cultive bien son champ, qui n'y sème que de bon grain, qui en arrache soigneusement toutes les plantes malfaisantes, a droit d'attendre, et il aura infailliblement une abondante récolte pour prix de ses soins et de ses travaux ; mais, s'il le laisse inculte, s'il le cultive mal, ou s'il n'y jette qu'une mauvaise semence, que doit-il et que peut-il espérer ? Au lieu de ces riches moissons qui devaient couvrir ses campagnes, et ramener dans sa maison la joie et l'abondance, ne doit-il pas s'attendre à voir ses terres stériles, ou ne produire tout au plus que des ronces et des épines, qui seront pour lui la cause de nouvelles peines, et le forceront à de nouveaux travaux?

Ainsi, Pères et Mères de famille, si vous cultivez avec soin vos enfants par une bonne éducation ; si vous jetez dans leurs jeunes cœurs la semence de la vertu et de la piété ; si vous détruisez les premiers germes des vices et des mauvaises habitudes, vous serez récompensés de vos soins, vous re-

cueillerez ce que vous aurez semé. Cette bonne éducation que vous aurez donnée à vos enfants, sera pour vous une source abondante de consolations dans ce monde, et de bonheur dans l'autre. Mais, au contraire, si vous avez laissé inculte ce champ que le Seigneur vous a confié, si vous n'avez pas formé vos enfants à la vertu, vous serez punis de votre négligence. Les mauvaises habitudes que vous leur aurez laissé contracter, leurs penchants vicieux que vous aurez laissés croître et se développer, seront aussi une source malheureusement trop féconde d'excès et de désordres, qui répandront le chagrin et l'amertume sur toute votre vie, et deviendront pour vous, devant le tribunal du souverain juge, la matière du jugement le plus terrible.

Oui, M. F., s'il est vrai de dire : Heureux les enfants bien élevés! Malheur aux enfants mal élevés! Ne peut-on pas s'écrier avec autant de vérité : Heureux les pères et les mères qui élèvent bien leurs enfants! Malheur à ceux qui les élèvent mal! Voilà, M. F., les deux pensées qui vont faire la matière et le partage de cette instruction. Veuillez m'honorer de votre attention.

1.re Réflexion.

Pères et mères, élevez vos enfants chrétiennement, et vous serez consolés, heureux dans cette vie, et récompensés dans l'autre.

2.e Réflexion.

Pères et mères, si vous élevez mal vos enfants, vous serez malheureux dans cette vie, et punis dans l'autre.

Nota. Voyez l'instruction qui précède et les deux plans qui suivent.

Erat pater ejus et mater mirantes super his quæ dicebantur de illo.

Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui. (Luc 2. 33.)

Pères et mères, voulez-vous entendre louer et voir admirer les vertus de vos enfants, comme on louait, comme on admirait celles de J. C.? Faites régner dans leur cœur, par une éducation chrétienne, la piété et l'innocence; apprenez-leur par vos leçons à être véritablement sages; animez-les par vos exemples à conserver la grâce de Dieu qu'ils ont reçue dans le baptême; préservez-les par votre vigilance de la contagion du vice, qui semble avoir infecté la génération présente; imprimez profondément et conservez avec soin dans leur âme l'amour et la crainte de Dieu, et vos enfants, comme l'enfant Jésus, seront pleins de sagesse; la grâce de Dieu sera avec eux; et toutes les consolations que ce divin enfant procurait à ses parents, vos enfants vous les feront goûter.

Oui, pères et mères, donnez à vos enfants une éducation chrétienne, et vous en serez récompensés en cette vie et en l'autre: en cette vie, par les consolations que vous goûterez; et en l'autre, par le bonheur dont vous jouirez éternellement dans le sein de Dieu.

I.re Réflexion.

Pères et mères, vous serez récompensés en ce monde,

1° Par la satisfaction que vous éprouverez, à la vue des avantages et du bonheur que vous aurez procurés à vos enfants, en les élevant bien;

2° Par les bénédictions célestes que vous attirerez, et que vos enfants feront descendre sur vous par leurs prières;

3° Par la paix, l'union, la concorde, que vous verrez régner constamment dans votre famille;

4° Par le respect, la soumission, la docilité et la tendresse de vos enfants;

5° Par les consolations qu'ils vous donneront dans vos peines et vos afflictions, et par les soulagements qu'ils vous procureront dans vos besoins.

6° Par l'assistance que vous ne réclamerez pas en vain dans les infirmités de la vieillesse, et par les soins tendres et affectueux qu'ils vous prodigueront jusqu'à vos derniers moments;

7° Par le consolant témoignage de votre conscience à l'heure de votre mort;

8° Par la pensée que vous ne les quittez pas pour toujours, et par l'espérance d'être réunis avec eux dans le sein de Dieu.

2.e Réflexion.

Pères et mères, vous serez récompensés dans l'autre monde.

1° La tendresse et la piété filiale de vos enfants ne se borneront pas au temps de votre vie; elles s'étendront au-delà du tombeau: ils prieront pour le repos de votre âme; ils craindront que, malgré votre vie chrétienne et vertueuse, il ne vous soit échappé quelques fautes légères, que vous n'ayez pas suffisamment expiées, et que vous ne soyez retenus dans les flammes expiatrices du purgatoire; ils s'empresseront de vous soulager par leurs prières, et d'abréger le terme de vos souffrances.

2°. Vous paraîtrez avec confiance devant le souverain juge, et vous pourrez lui dire: « Seigneur, *ego te clarificavi super » terram,.. et nùnc clarifica me tu, pater... opus consummavi » quod dedisti mihi ut faciam... Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo: tui erant et mihi eos dedisti... » Ego dedi eis sermonem tuum..., et sermonem tuum servaverunt... Verba quæ dedisti mihi, dedi eis; et ipsi acceperunt, » et cognoverunt verè..., et crediderunt... Quos dedisti mihi » custodivi: et nemo ex eis periit... Et jam non sum in mundo, » et hi in mundo sunt... Cùm in mundo essem cum eis, ego servabam eos in nomine tuo... Nùnc autem ad te venio... Ego rogo » pro eis... non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos à » malo... Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti*

» *mihi... sanctifica eos in veritate..., Pater quos dedisti mihi volo*
» *ut ubi sum ego, et illi sint.* » (Jean 17, 4 et suivants.)

3° Oui, parents vertueux, vos enfants vous seront réunis un jour. Aidés par la bonne éducation que vous leur aurez donnée, par les bons exemples que vous leur aurez laissés, par les bénédictions que vous leur aurez méritées, par les prières que vous adresserez encore pour eux dans le ciel, ils se sanctifieront aussi, ils se sauveront aussi. Et, comme ils auront profité de vos leçons, imité vos vertus, ils iront partager votre récompense; et, au jour du jugement général, en face de l'univers assemblé, vous paraîtrez à leur tête, vous viendrez avec eux recevoir les couronnes que vous aurez méritées; vous serez placés à la droite avec les élus, et réunis dans le sein de Dieu, pour ne plus vous séparer.

Nunc maledictus eris.

Maintenant vous serez maudit. (Gen. 4. 11.)

Mes frères,

Lorsque la terre fut souillée pour la première fois du sang humain, ce fut celui de l'innocent Abel. La voix du Seigneur se fit entendre aussitôt au coupable Caïn, meurtrier de son frère : Caïn, où est Abel ton frère? *Ubi est Abel frater tuus?* Je n'en sais rien, répondit Caïn; est-ce que je suis le gardien de mon frère? *Nescio : num fratris mei custos sum ego?* Malheureux, lui dit le Seigneur, qu'as-tu fait? *Quid fecisti?* La voix du sang de ton frère crie vers moi de la terre : *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terrâ.* Apprends donc que, dès à présent, tu seras maudit sur cette terre que tu as abreuvée du sang de ton frère, elle ne cessera de crier contre toi vengeance et malédiction : *nunc igitur maledictus eris super terram quæ aperuit os suum, et suscepit sanguinem fratris tui de manu tuâ.* A ces mots, le criminel fratricide est glacé d'effroi; le désespoir s'empare de son âme : mon iniquité est trop

grande, s'écrie-t-il, pour que j'en obtienne le pardon. Il fuit, il s'éloigne des lieux témoins de ses forfaits; il espère, en l'oubliant, recouvrer la paix et le repos. Mais, vain espoir! le souvenir importun de son crime le poursuit partout. Errant, fugitif, partout la terre semble presser tous ses pas, laisser échapper une voix accusatrice, ou prête à s'entr'ouvrir, pour l'engloutir dans ses abîmes.

Pères et mères, qui, par votre négligence à donner à vos enfants une éducation chrétienne, êtes cause de leurs désordres et de leur malheur, êtes-vous moins coupables que Caïn? N'êtes-vous pas aussi leurs meurtriers? Mais votre châtiment sera-t-il moins sévère? Ecoutez, et tremblez : *nùnc igitur maledictus eris* : et vous aussi, vous serez maudits. Oui, le même arrêt de malédiction qui fut porté contre le premier meurtrier, pesera sur vous : la terre, souillée par les excès de vos enfants, sera pour vous une terre maudite; elle ne cessera de crier vengeance contre vous. Vous serez maudits et malheureux sur la terre, pendant votre vie; vous le serez encore, après votre mort, pendant l'éternité : *nùnc igitur maledictus eris.*

Ce sont, M. F., ces deux effrayantes vérités qui feront la matière et le partage de cette instruction.

1.re Réflexion.

Pères et Mères, qui donnez à vos enfants une mauvaise éducation, vous en serez punis en cette vie,

1º Par le malheur de vos enfants auquel vous ne pourrez être insensibles;

2º Par les égarements, les désordres et les vices de vos enfants, dont la honte rejaillira sur vous;

3º Par la malédiction que vous attirez, et que vos enfants eux-mêmes appelleront sur vous;

4º Par la discorde, la désunion qui règne d'ordinaire entre des enfants mal élevés,

5° Par l'ingratitude, l'indocilité de vos enfants, qui vous abreuveront de chagrin;

6° Par l'abandon où vous vous trouverez dans vos malheurs et dans les infirmités de la vieillesse;

7° Par les regrets et les remords dont vous serez déchirés à votre mort, et par la crainte des châtiments réservés à votre négligence.

2.e Réflexion.

Votre négligence, pères et mères, sera encore punie en l'autre vie.

1° Pères et mères coupables, ils ne viendront pas ces enfants, à qui vous n'aurez inspiré aucun sentiment de piété, que vous n'aurez pas appris à prier, auxquels vous n'aurez donné peut-être que des leçons d'intérêt, ils ne viendront pas sur votre tombe pleurer et prier etc.; on ne songera qu'à profiter de vos dépouilles; vous serez bien vite oubliés etc. Qu'aurez-vous besoin, en effet, de prières? etc.

2° Appelés devant le tribunal du souverain juge, il vous sera demandé un compte sévère du dépôt qui vous avait été confié, et que vous aurez dissipé etc. Et, comme le serviteur inutile, vous serez jetés dans les ténèbres extérieures. *Ibi erit fletus et stridor dentium.*

3° Au jour du jugement général, vous paraîtrez aussi avec vos enfants, mais pour être couverts de honte et de confusion, à la face de l'univers assemblé. Placés à la gauche avec les réprouvés, vous entendrez ces effrayantes paroles : *Ite, maledicti, in ignem æternum.*

4° Là, dans les flammes de l'enfer, vous serez réunis aussi à vos enfants, pour n'en être jamais séparés etc. Maudits de Dieu, qui ne cessera de faire peser sur vous sa main vengeresse etc; maudits des démons, dont vous aurez partagé les fonctions sur la terre, et dont vous partagerez les tourments dans les enfers; maudits surtout de vos malheu-

reux enfants, qui, sans cesse à vos côtés, s'uniront aux démons pour vous tourmenter et vous déchirer les entrailles; sans cesse les abîmes éternels retentiront de leurs reproches et de leurs malédictions. Malheureux parents, s'écrieront-ils, c'est vous qui nous avez précipités dans cet abîme de maux! Non, ce n'est pas nous qui nous sommes perdus; nous sommes les victimes de votre perfidie et de votre cruauté: nous avons trouvé en vous, au lieu de pères, des meurtriers et des bourreaux : *Non nos perdidimus; perdidit nos paterna perfidia; parentes sensimus parricidas.* (1) Oui, c'est vous, nos propres pères, nos propres mères, qui êtes cause des tourments que nous endurons au milieu de ces flammes dévorantes; vous seuls nous avez donnés etc. Jamais vous ne nous parliez de Dieu ni du salut etc.; jamais etc. C'est donc vous, pères cruels et dénaturés, mères barbares, qui nous avez précipités pour toujours dans ce gouffre de douleurs : *Non nos perdidimus; perdidit nos paterna perfidia.*

Puissent les réflexions qui se présentent en ce moment à votre esprit, M. F., être assez efficaces pour vous faire travailler, dès à présent, à vous garantir de tels malheurs. Prévenez-les par une soigneuse attention sur vos enfants; donnez-leur une éducation chrétienne elle: sera pour eux un gage de salut, et pour vous celui d'une récompense éternelle.

Textes de l'Écriture sainte et des S. S. pères.

Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israël. (Luc 2, 34.)

Ne pourrait-on pas faire aux pères de famille, chargés de travailler à l'éducation chrétienne de leurs enfants, l'application de ces paroles prophétiques du saint vieillard Siméon? Ne pourrait-on pas dire d'eux, comme de l'enfant Jésus;

(1) *St.-Cypr. lib de lapsis.*

qu'ils sont établis pour la perte ou pour le salut de leurs enfants? Car, de leur fidélité ou de leur négligence à bien élever leurs enfants, dépend le salut ou la perte de ceux-ci. Mais ces mêmes paroles ne trouveraient-elles pas une application bien juste aussi dans les enfants eux-mêmes? Ne pourrait-on pas dire d'eux aussi, que c'est pour le salut ou la perte de leurs parents qu'ils leur ont été donnés? Car les parents ne se sauvent ordinairement, ou ne se perdent, qu'autant qu'ils sont fidèles à bien élever leurs enfants, ou qu'ils négligent cette importante obligation.

Puer crescebat, et confortabatur plenus sapientiâ : et gratia Dei erat cum illo. (Luc, 2, 40.)

Pères et mères, voulez-vous que vos enfants fassent votre consolation et votre bonheur, comme l'enfant Jésus faisait la consolation et le bonheur de ses vertueux parents? Travaillez, par une éducation chrétienne, à les rendre véritablement sages; conservez en eux le don précieux de la grâce; mettez leur innocence à l'abri de l'atteinte funeste du vice et de la corruption; guidez-les dans le chemin de la vertu : c'est de là que dépendent leur bonheur et le vôtre. Tant que la sagesse et l'innocence règneront dans leurs cœurs, ils seront heureux, et ils vous le rendront vous-mêmes. Mais s'ils viennent à donner dans les travers du libertinage, en faisant leur propre malheur, ils feront le vôtre.

Confusio patris est de filio indisciplinato. (Eccl. 22, 3.)

Combien de fois ne l'avons-nous pas vue se vérifier, cette sentence de l'esprit saint? Père infortuné, jusque-là, vous aviez joui de l'estime et de la confiance publiques, votre réputation était irréprochable, votre nom sans tache; aujourd'hui, vous osez à peine vous produire; vous marchez, la rougeur sur le front, la tête baissée... Cependant vous ne

vous êtes pas écarté des règles de la probité ni de l'honneur, vous avez été fidèle aux principes de votre jeunesse. Mais votre enfant! votre enfant!... Oh! vous ne lui avez pas donné les mêmes principes que vous avez reçus vous-même etc; et il s'est rendu coupable de bassesses, il a déshonoré votre nom, il vous a couvert de confusion!

Si quis suorum maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et factus est infideli deterior. (Thim. 5, 8.)

Négliger l'éducation chrétienne de ses enfants, est-ce être père? Non : ce n'est pas même être chrétien; c'est, dit Saint Paul, être pire qu'un infidèle. Apôtre, comment exprimerai-je cette sentence sévère? Comment un père est-il apostat, quand il néglige d'instruire son fils? C'est que, s'il croyait à l'Évangile, il en exigerait la pratique dans sa maison. Il n'y croit point, il est donc au-dessous d'un païen. Au moins, un païen racontait à son fils les absurdités qu'on débitait sur les dieux de l'Olympe; et, parmi les chrétiens, il est des enfants qui n'ont jamais appris de la bouche de leurs parents l'histoire de notre rédemption.

Omnia quæ deliquerint filii de parentibus requiretur, qui non erudierint, neque corripuerint eos. (Origen, lib. 2. in Job.)

Non parentes, sed peremptores sic eos voca, qui malè liberos instruunt. (S.-Bern., serm., 2, super minus est.)

Magnum habemus pretiosumque depositum, filios; ingenti illos servemus curâ. (S.-Chrysost., in 1, ad Thim. 2.)

PENSÉES ET MAXIMES.

Que peut-il y avoir de plus doux pour des parents, que d'entendre faire l'éloge de leurs enfants?

Il n'y a qu'une éducation chrétienne qui puisse enseigner aux enfants le grand art d'être vertueux dans cette vie, et heureux dans l'autre, et de contribuer, en attendant leur récompence dans le ciel, à faire le bonheur de leurs parents sur la terre.

Un enfant qui a perdu ses sentiments religieux, apprend bientôt à trouver ridicules les sentiments les plus nobles et les plus vrais, les sentiments même de la nature : il devient fils ingrat et enfant dénaturé.

Toutes les vertus se soutiennent les unes les autres : qui respectera son père, s'il ne respécte pas Dieu ?

Ceux qui méconnaissent le Seigneur, méconnaissent aussi leurs pères; de même, ceux qui honorent Dieu, le père de tous les hommes, ne croient jamais trop honorer ceux de qui ils tiennent l'être.

Voulez-vous que vos enfants vous obéissent ? Élevez-les dans la crainte du Seigneur.

De l'éducation, dépendent le bonheur des individus, et l'ordre de la société.

TRAIT HISTORIQUE.

Le père le plus criminel et le plus malheureux peut-être qu'il y eût sur la terre, avait un fils aussi méchant que lui. Plongés l'un et l'autre dans tous les crimes, ils se précipitaient dans tous les malheurs qui en sont la suite ordinaire. Le fils, désobéissant, indocile, était colère, violent, emporté, jusqu'à devenir furieux, lorsqu'il éprouvait la moindre contradiction. Un jour que son père, déjà avancé en âge, voulut le reprendre, et lui reprocher sa mauvaise con-

duite, ce fils malheureux, dans un accès de fureur, se jette sur l'auteur de ses jours ; le renverse par terre ; et, le prenant par les cheveux, le traîne le long des degrès, pour le mettre hors de la maison. Quand il fut arrivé à un certain point, le père élevant la voix : arrête, malheureux, lui dit-il, arrête ! je n'ai pas traîné mon père plus loin, lorsque j'étais à ton âge. Ce père coupable reconnut à ce moment la justice et la vengeance de Dieu, qui permettait que son fils lui fît le même traitement que lui-même avait fait autrefois à son père. Terrible leçon pour les enfants, mais plus terrible encore pour les parents qui négligent l'éducation chrétienne de leurs enfants : ils sont les premières victimes des vices, que, par leur négligence, ils ont laissés se former dans leurs enfants.

C'est ainsi que l'on voit se perpétuer, dans certaines familles, une succession de vices et de crimes, parceque, de génération en génération, l'éducation chrétienne y est négligée.



L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Instruction

Sur l'Éducation des Enfants.

1er MOYEN D'ÉDUCATION. — L'*Instruction*.

Quis putas puer iste erit?

Quel pensez-vous que sera cet enfant? (Luc. 1. 6.)

Aussitôt qu'un enfant paraît dans le monde, il y trouve sa place marquée : il devient membre d'une famille, membre de la société, et il devra y remplir les devoirs de citoyen, d'époux, de père, de magistrat, selon l'état dans lequel la Providence l'aura fait naître. Sera-t-il un citoyen utile, un bon père, un époux fidèle, un juge équitable, ou ne le sera-t-il pas? Fera-t-il des heureux ou des malheureux? Sera-t-il l'honneur ou l'opprobre de la Religion qui l'adopte, de la société qui l'a reçu dans son sein? voilà ce que la Religion et la société se demandent avec une sorte d'impatience mêlée d'espoir et de crainte : *quis putas puer iste erit?* C'est l'éducation morale qui en décidera : si elle est bonne, la Religion et la société célébreront avec joie sa naissance ; elles béniront le sein qui l'aura porté, parce qu'il sera un bon chrétien, un citoyen utile et vertueux ; si elle est mauvaise, ah! malheur à vous, Pères et Mères! car c'est vous qui répondrez devant Dieu et devant les hommes de son inconduite, et des désordres dont il donnera au ciel et à la terre le

désolant spectacle ! Malheur à vous ! car cet enfant qui aurait fait votre joie et votre consolation, s'il eût reçu une bonne éducation, fera votre opprobre et votre désespoir !

Rien donc de plus important que la bonne éducation des enfants. Mais, pour la rendre ce qu'elle doit être, digne de leurs destinées, et surtout digne du ciel, qui est la fin principale de tous les hommes, que faut-il faire ? Voilà, M. F., ce que je me propose de vous enseigner. Je me bornerai, aujourd'hui, à vous parler du premier moyen que vous devez employer, l'instruction chrétienne.

Veuillez m'accorder votre attention.

Élever de bonne heure ses enfants dans la connaissance de Dieu et des autres vérités de la Religion ; leur enseigner les différents devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, envers le prochain, et envers eux-mêmes, voilà, Pères et Mères de famille, ce que j'appelle instruction chrétienne, et celle que vous devez, avant tout, à vos enfants ; et pourquoi ? Parce que vous ne pouvez leur laisser un plus riche héritage, et que l'amour que la nature a gravé pour eux dans vos cœurs, vous en fait un devoir ; parce que, indépendamment de ce sentiment naturel, Dieu vous en fait une étroite obligation.

Dieu, dit saint Thomas, n'a pas fait un commandement exprès aux Pères d'aimer leurs enfants, parce qu'il leur est aussi naturel de les aimer, que de s'aimer eux-mêmes. Or, il est constant que ce serait violer cette loi sacrée de la nature, que de négliger l'instruction chrétienne des enfants, puisque ce serait les priver de la plus importante de toutes les sciences, de la science du salut, qui déjà dans ce monde assure la félicité de celui qui la possède. Pourriez-vous donc, Pères et Mères, qui m'écoutez, pourriez-vous aimer vos enfants, et rester insensibles à un motif aussi puissant, et ne pas travailler avec toute l'activité de votre amour à leur

laisser cette science sainte de la Religion ? Voyez ce que l'on fait tous les jours dans le monde ; voyez tous les mouvements empressés qu'on se donne, tous les soins que l'on prend, tous les sacrifices que l'on s'impose, pour obtenir et procurer à ceux qu'on aime des avantages matériels, aussi distants du salut, que le ciel l'est de la terre ; et, pour vous citer un fait que vous avez lieu de remarquer, n'est-ce pas le profit, l'honneur, la gloire qu'ils doivent en retirer, et laisser ensuite en héritage à leur famille, ou à la société, qui portent aujourd'hui, avec tant d'ardeur, les hommes à l'étude des sciences et des arts ? Oui, l'espérance de se créer une position avantageuse, de la transmettre à ses enfants, avec un nom célèbre, la pensée généreuse de se rendre utile à la société dont on est membre, voilà le mobile qui a produit, et qui entretient, de nos jours, cette vive émulation, source féconde, en tout genre, de ces progrès merveilleux qui honorent le génie.

Cependant, l'homme qui sait son origine et ses destinées éternelles, ne s'arrête pas là : prudent et sage, il porte ses vues au-delà des bornes étroites du temps ; toujours, le profit le plus honorablement acquis, la gloire la mieux méritée, sur cette terre où tout passe si rapidement, le céderont, dans son esprit, aux grands intérêts du salut, à la gloire immortelle que procure une vie vertueuse et chrétienne. Mais si cet homme est père, le plus beau nom, le plus riche patrimoine qu'il ambitionnera de léguer à ses enfants, ne sera-ce pas le nom d'un père chrétien, dont la plus noble occupation aura été de leur enseigner la connaissance de Dieu et des devoirs ? Ne sera-ce pas le patrimoine impérissable de toutes les vertus dont il aura donné l'exemple pendant sa vie ? Oui, sans doute. Faites donc, Pères et Mères, faites embrasser à vos enfants un état proportionné à leur condition, et conforme à leur vocation, vous le devez : car la destinée de l'homme, ici-bas, est de travailler, et de payer à la société son tribut d'utilité. Appliquez-les à l'étude

des sciences et des arts, si vos facultés et leur génie vous le permettent, vous le pouvez encore. Mais, avant tout, apprenez-leur qu'il y a un Dieu, un ordre moral, une autre vie, après cette vie; qu'il y a une vraie Religion, des devoirs à remplir, des vertus à pratiquer : voilà la grande science, et la source de la véritable gloire.

Que le sage, dit le Seigneur, ne se glorifie pas dans sa sagesse, ni le fort dans sa force, ni le riche dans ses richesses; mais que celui qui se glorifie, mette sa gloire à me connaître, et à savoir que je suis le Seigneur qui fait miséricorde, et qui exerce l'équité et la justice sur la terre, car voilà ce qui me plaît : *In hoc glorietur qui gloriatur, scire et nosse me.... Hæc enim placent mihi, ait Dominus.*

Que sont, en effet, M. F., près de l'éternité, tous les intérêts du temps? *Quid hoc ad æternitatem?* Que sont, près de la science du salut, toutes les plus belles sciences du siècle? Quel profit si grand procureront-elles à celui qui en aura connu les secrets même les plus cachés, s'il a manqué de cette science des saints? Il n'en aura pas été plus vertueux, plus homme de bien, plus heureux; un peu d'or, une vaine fumée d'honneur et de gloire aux yeux des hommes, voilà tout ce qu'il en aura recueilli. Mais, encore une fois, à quoi tout cela lui servira-t-il pour l'éternité? *Quid hoc ad æternitatem?* Il n'a pas connu Dieu, il n'a pas connu l'homme, il ne s'est pas connu lui-même; il a tout ignoré, tout perdu.

Oh! que je préférerais à cet homme enrichi de toutes les connaissances humaines, cet humble paysan qui lève les yeux au ciel, non pour y considérer et étudier le cours des astres, mais pour y adorer le Dieu qui l'habite, pour lui demander la grâce de le bien connaître, de le servir, et de lui rester fidèle! Son nom, je le veux, ne sera pas écrit sur la pierre qui conserve, jusqu'à ce qu'on vienne la briser, la mémoire de ceux dont le monde honore les talents; mais il sera écrit dans le cœur de ses enfants, qu'il aura formés à la vertu par ses salutaires enseignements, dans le cœur

des gens de bien, qu'il aura soulagés, consolés, édifiés; il sera écrit dans le ciel, où il recevra un honneur qui ne périra jamais.

Oui, M. F., la science par excellence, c'est celle de la Religion, qui rend l'homme bon, meilleur, ensuite parfait; c'est cette science de la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu : science sublime, qui assure le repos de l'esprit, en fixant ses doutes et ses incertitudes, et qui conduit à la vie éternelle, par la connaissance qu'elle nous donne de Dieu, et de Jésus-Christ, sauveur et rédempteur : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum-Christum.*

Mais, déjà même sur la terre, elle assure le bonheur de celui qui la possède. Car, qu'est-ce qui fait ordinairement le malheur de l'homme ici-bas? Ce sont les affections dépravées, qui ne manquent jamais de s'emparer d'un cœur qui n'a pas été fortifié par l'instruction, et d'y causer les tourments les plus cruels. Dans cette déplorable situation, l'homme, triste jouet de ses erreurs, ne sait rien de ce qui pourrait régler les mouvements déréglés de son cœur : négligé dans son enfance, il n'a que la science grossière et fatale des sens, science charnelle, ennemie de Dieu et de sa loi : *sapientia carnis inimica est Deo.* C'est donc hors de Dieu, hors de la Religion, qu'il a placé ses affections, qu'il cherche des jouissances, le bonheur, en un mot; mais ce n'est qu'avec Dieu, M. F., que l'on trouve ici-bas le Thabor, que l'on peut dire qu'on est bien, qu'on est heureux. Hors de l'asile sacré de la Religion, qu'il ignore, ce malheureux ne trouve que dégoûts, que soucis, que peines intérieures, qui le dévorent; jamais un instant de véritable paix.

Mais qu'il en est bien autrement de l'homme dont l'enfance a été dirigée par l'instruction religieuse! Elle lui a appris à tourner de bonne heure son esprit vers Dieu, l'auteur de tout bien, à l'aimer comme le créateur de toutes choses, à le servir et à le craindre, comme rémunérateur de la vertu et vengeur

vengeur du crime : *lex Domini convertens animas.* Elle lui a inspiré cette sagesse, qui lui fait trouver son bonheur dans l'accomplissement d'un devoir, dans l'exercice de la vertu et la fuite du vice : *sapientiam præstans parvulis.* Elle l'a éclairé sur la fragilité des biens, sur le danger des plaisirs, sur le néant des choses du monde : *præceptum Domini illuminans oculos.* Elle lui a fait connaître les douceurs, les consolations, qui sont attachées au service de Dieu ; et une conduite sage et droite, qui ne manque jamais d'être l'heureux fruit d'une sainte instruction, fait déjà la joie de son cœur en ce monde : *justitiæ recta lætificantes corda.* Oh ! quel homme parfait sera un jour l'enfant qui aura été instruit de la loi du Seigneur ! Considérez-le, M. F., dans toutes les situations de la vie, et il vous remplira d'admiration : père, il commandera avec bonté, il édifiera ses enfants, il les rendra bons comme lui ; époux, il aimera avec tendresse, il remplira ses engagements avec fidélité ; riche, il partagera son pain avec le pauvre ; pauvre lui-même, il souffrira sans murmure les peines attachées à sa triste position. Toujours, vous le trouverez fidèle dans ses promesses, circonspect et charitable dans ses discours, modeste dans la bonne fortune, tranquille et patient dans l'adversité, ami de la vérité, de la justice, et du devoir. Voilà, Pères et Mères, l'homme que vous destinez à la société, en donnant à vos enfants l'instruction chrétienne. Dites-moi donc maintenant si cet homme, qui fait l'admiration et le bonheur de tous ceux qui l'entourent, ne trouvera pas son propre bonheur dans sa vie vertueuse et sa bonne conscience?

Faire de vos enfants des hommes de bien, et les rendre dignes du ciel, voilà l'heureux fruit de l'instruction : faut-il un motif plus puissant, pour vous exciter à leur laisser ce précieux héritage ? Négliger l'instruction de vos enfants, ne serait-ce pas négliger leurs plus chers intérêts ? ne serait-ce pas étouffer le plus doux sentiment de la nature ? J'ai ajouté

que Dieu lui-même vous en fait une obligation. Soutenez votre attention.

Je n'ai pas besoin sans doute, M. F., de m'arrêter longtemps à vous démontrer cette obligation que Dieu vous fait d'instruire vos enfants de sa loi : vous comprenez que, s'il vous a donné des enfants, ce n'est que pour les rendre dignes de lui. Pères, dit Saint-Paul, *et vos patres...* : élevez vos enfants en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur : *educate illos in disciplinâ et correptione Domini*. D'ailleurs, sous la loi de l'Evangile, qui est venue perfectionner la loi ancienne, pourriez-vous vous croire libres d'une obligation que Dieu recommanda tant de fois à son peuple, dans l'ancien testament? Voici, lui dit-il, dans le Deutéronome, la loi que je vous impose : *hæc verba præcipio tibi* ; et, après lui avoir commandé de l'aimer et de le servir, il ajoute ces paroles, que les pères ne devraient jamais oublier : Vous aurez soin d'instruire vos enfants de cette loi : *narrabis ea filiis tuis*. Fidèles à ce commandement, les pères ne manquaient jamais de faire connaître à leurs enfants les saintes ordonnances du Seigneur ; ils se plaisaient à leur raconter les merveilles qu'il avait opérées en leur faveur. Aussi, quand, dans certains moments de ferveur et de reconnaissance, ils venaient à s'en entretenir, ces enfants rendaient ce bel hommage à la mémoire de leurs pères : *Patres nostri narraverunt nobis* : c'est là ce que nous ont enseigné nos pères. Vous, Pères et Mères, qui m'écoutez, qui avez reçu de Dieu tant de faveurs, pourriez-vous ne pas en parler à vos enfants? Vous, qui avez tant de choses admirables à leur dire de J.-C., sauveur et rédempteur, pourriez-vous les laisser dans l'ignorance de ces vérités capitales? Oh! que vous seriez coupables! Mais qu'il serait beau de voir un chef de famille assis au foyer domestique, au milieu de ses enfants, le crucifix à la main, et disant : Regardez, mes enfants, voici le grand livre des chrétiens, dans lequel peut lire l'ignorant

comme le savant; le livre où je veux que vous appreniez à vous aimer, à vous supporter les uns les autres, à aimer aussi les autres hommes formés comme vous à la ressemblance de Dieu. Regardez cette image, c'est l'image de J.-C., qui est descendu sur la terre pour sauver tous les hommes. Il est né pauvre, il a vécu pauvre; il a foulé aux pieds toutes les grandeurs humaines; il a été, pendant sa vie, un modèle parfait de bonté, de douceur, d'obéissance, de patience, et de sainteté; il aimait les enfants innocents et sages, il les appelait à lui, il les embrassait, en disant que c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux; enfin, il est mort sur la croix. C'est son amour pour nous, mes enfants, qui l'a réduit à ce déplorable état. Oui, c'est pour effacer nos péchés par son sang, que ce Dieu fait homme s'est soumis à cette mort cruelle. Oh! que le péché est affreux! Vous ne le commettrez donc jamais.

C'est ainsi, M. F., que les parents si sincèrement attachés au bonheur de leurs enfants, les ont toujours instruits. Elle comprenait bien les heureux effets d'une si sainte et si belle instruction, cette pieuse mère de Saint Louis, qui disait à son fils : « Mon enfant, vous ne doutez pas que je ne vous aime, comme la meilleure des mères, et que votre vie ne me soit plus chère que la mienne; j'aimerais mieux, toute fois, vous voir mourir, que de vous voir commettre un seul péché mortel. » Ecoutez encore Saint Augustin, qui nous raconte, au livre de ses confessions, les leçons que lui donnait Sainte Monique sa mère : « Ma mère, nous dit-il, m'avait si souvent parlé du nom de Jésus, que tout ce que je lisais, dans mes livres, n'avait pour moi aucun attrait, si je n'y rencontrais ce nom cher à mon cœur : *tenerum cor meum non rapiebat nisi nomen illud.* » Tant il est vrai de dire que les premières leçons font de vives impressions; impressions qui parlent au cœur, au milieu même des égarements, et qui sont un motif puissant de conversion, si l'on vient à s'égarer pour un temps.

Est-ce ainsi, M. F., que l'on instruit aujourd'hui les enfants? Il y a encore, sans doute, des parents chrétiens, qui placent avant tout l'instruction religieuse, comme base de toute morale, et du vrai bonheur; mais combien n'en est-il pas d'autres, dans les villes, comme dans nos campagnes; qui négligent un devoir si important? Quelles leçons voyons-nous donner à la jeunesse? A entendre la plupart des parents et des maîtres mondains, un jeune homme aura assez de mérite, lorsqu'il aura acquis la science du monde, qu'il en possédera à fond tous les usages, qu'il en connaîtra les lois et les maximes; et, grand Dieu! à quoi se réduit, trop souvent, cette science? à faire sa fortune, à la faire vite, à la faire adroitement. Que ce jeune homme n'ait ni principes, ni sagesse, ni mœurs, ni religion, peu importe: il a tout ce qu'il faut pour réussir dans le monde, c'est assez. Dans nos malheureuses campagnes, il est un autre désordre: un père, se livrant tout entier à son travail, à son commerce; une mère, exclusivement occupée des soins de son ménage, oublient qu'ils doivent à un enfant autre chose que le pain qui nourrit le corps: ils ont l'imprudence et la cruauté de l'abandonner à lui-même. Au lieu de le placer dans ces écoles, où, du moins, on suppléerait à leur coupable négligence; au lieu de nous l'envoyer, à nous pasteurs, chargés de perfectionner l'œuvre des pères, et qui n'avons pas de plus chères délices que d'établir le règne de Dieu dans ces jeunes cœurs, que font-ils? Ils le voient, et ils le laissent s'associer à d'autres enfants malheureux comme lui, qui ne savent pas encore s'ils ont un Dieu à servir, des devoirs à remplir, une âme à sauver, et qui, déjà, possèdent toute la science funeste du mal, et ne sont déjà que trop adroits à la communiquer à ceux qui les fréquentent. Cependant, elle arrive, cette grande et mémorable époque de la vie pour un chrétien, le moment de la première communion. Quels enfants nous vient-on présenter? Des ignorants, qui ne connaissent que ce qu'il faut désapprendre; des enfants dissipés, que nous ne

pouvons plus former à la piété ; des enfants remplis de mauvaises habitudes, que nous ne pouvons déraciner ; et, lorsque nous nous résignons à les admettre, après l'épreuve la plus longue, ce n'est encore qu'avec de cruelles inquiétudes et pour eux, et pour les parents, et pour la Religion, et pour nous-mêmes. O science du salut, qui nous indique ici-bas la route du vrai bonheur, par quel fatal aveuglement d'esprit se fait-il que tu es aujourd'hui si négligée? Auraient-ils donc abjuré leurs destinées immortelles, ces imprudents qui s'endorment dans l'ignorance de ce qu'il leur importe le plus de connaître? Non, ils n'ont pas renoncé, je le veux croire, à l'héritage précieux des saints ; mais, quoique sur le penchant de leur ruine, ils n'envisagent que dans un avenir encore éloigné les richesses du ciel, et il leur faut des richesses présentes, des plaisirs présents, la terre d'abord, le ciel ensuite... Insensés! qui ne comprennent pas que la vie présente n'est que l'apprentissage de la vie future! que Dieu ne réserve ses récompenses qu'à ceux qui l'auront connu, et qui auront fait de sa loi sainte l'objet de leur étude et de leurs méditations!

Pères et Mères, qui négligez l'instruction religieuse de vos enfants, méritez-vous encore ces noms qui rappellent tant de tendresse et d'amour? O! vous, qui avez des enfants encore au berceau, comprenez bien, je vous en conjure, tout le prix de la science de la loi du Seigneur! apprenez-leur de bonne heure à l'aimer, à le servir ; dites-leur que la vie n'est qu'un passage, et qu'on ne coule des jours sereins et tranquilles que dans l'exercice de la vertu. C'est ainsi que vous assurerez pour le temps leur bonheur et le vôtre, et que vous mériterez de louer avec eux, d'aimer et de posséder sans fin, dans l'éternité, le Dieu qu'ils auront connu et servi.

Je vous le souhaite.

L'Abbé P...., Curé t. de T. (Ardennes.)

SECONDE PARTIE.

Exorde, Plan, Textes de l'Écriture Sainte et des Saints-Pères, Pensées diverses, Comparaisons et Traits historiques, dont on peut faire usage pour le même sujet.

NOTA. Le plan que nous donnons ici, pourrait fournir la matière de deux instructions. Dans l'une, on ferait voir 1° l'étroite obligation imposée aux parents de bien instruire leurs enfants, 2° en quoi consiste cette instruction; dans l'autre, on montrerait 1° à quel âge doit commencer l'instruction religieuse des enfants, 2° comment les parents doivent la leur donner. On pourrait même, en donnant plus de développement à chacune de ces réflexions, en faire autant de petites instructions séparées.

Instruction

Sur l'Éducation des Enfants.

1er MOYEN D'ÉDUCATION. — L'*Instruction.*

Parvuli petierunt panem, et nemo erat qui frangeret eis.

Les petits enfants ont demandé du pain, et personne n'était là pour leur en donner. (Jérém. Thren. 4. 4.)

MES FRÈRES,

Voilà bien le triste et affligeant spectacle, qui, de nos jours, frappe tous nos regards, et auquel on fait à peine attention. Les enfants sollicitent, non pas comme ceux dont parle Jérémie, un pain matériel qui nourrit le corps, mais un pain bien plus précieux, un pain spirituel qui donne la vie à l'âme. La jeunesse, cette belle portion de la société, la jeunesse en qui reposent toutes nos espérances et tout l'avenir de la société, la jeunesse reclame à grands cris le pain de l'instruction, le bienfait d'une bonne éducation; et per-

sonne qui prête l'oreille à ses cris, personne qui prenne pitié d'elle: *Parvuli petierunt panem, et nemo erat qui frangeret eis.*

Ce n'est pas cependant, M. F., que, actuellement, on ne s'occupe beaucoup de l'éducation de la jeunesse: jamais, peut-être, on n'en a autant parlé; notre siècle, si fier des nombreuses découvertes qu'il fait chaque jour dans les arts et les sciences, se vante aussi d'avoir imprimé à l'éducation un mouvement de progrès, de l'avoir perfectionnée. Mais en est-il ainsi? A quoi ont abouti, jusqu'à présent, tous les efforts de nos hommes du jour? Quels ont été, sur ce point, les résultats de toutes leurs tentatives?

M. F. consultons l'expérience; interrogeons la société elle-même. Oh! elle ne répond que par un cri de détresse: la génération nouvelle, élevée sans principes, méconnaît toute autorité, foule aux pieds les droits les plus sacrés! Les tribunaux sont impuissants à réprimer les écarts d'une jeunesse qui n'est plus retenue par aucun frein; les magistrats sont épouvantés par des forfaits inouis dans les annales du crime, et commis à un âge où l'on devrait encore en ignorer le nom! Ou plutôt, c'est vous seulement, pères de famille, que je veux interroger. Oh! je vous entends me répondre, avec l'accent de la douleur: non, nos enfants n'ont plus pour nous ni respect, ni tendresse; ils sont indociles et rebelles; la corruption chez eux devance l'âge! Oh! il n'en était pas ainsi autrefois!

Et voilà donc, M. F., les fruits de l'éducation nouvelle! Voilà donc à quoi se réduisent, et les prétendus progrès, et les perfectionnements tant vantés de nos modernes fabricateurs d'éducation!

Mais, si l'éducation que l'on donne actuellement à la jeunesse produit de si funestes résultats, ne serait-ce pas parce qu'on néglige les moyens nécessaires à une bonne éducation? et le remède à un mal aussi grave, ne serait-il pas de rechercher ces moyens, et de les mettre en usage? M. F., j'entreprends de vous les faire connaître. Mais comme la matière

serait trop vaste pour un seul entretien, je me bornerai, aujourd'hui, à vous parler du premier, qui est l'instruction de la jeunesse.

Le premier moyen qui doit concourir à la bonne éducation de la jeunesse, et, Pères et Mères, le premier devoir que vous ayez à remplir à l'égard de vos enfants, c'est une instruction solide et vraiment chrétienne.

Ce n'est pas assez pour vous, pères de famille, dit le Sage, au livre de l'Ecclésiastique, ce n'est pas assez pour vous d'avoir mis des enfants au monde, de leur avoir donné la vie; ce n'est pas même assez de leur donner encore la nourriture, vous devez les instruire : *Filii tibi sunt, erudi illos.* Ecoutez encore le grand apôtre : *Patres, educate filios in disciplinâ Domini :* Pères, élevez vos enfants, en les instruisant dans la loi du Seigneur. Cette obligation, Dieu l'avait imposée à son peuple dans le désert : après lui avoir dicté sa loi, après lui avoir commandé de l'aimer et de le servir : ayez soin, ajoute-t-il, d'en bien instruire vos enfants, de leur faire connaître tout ce que je vous ai commandé, de leur raconter toutes les merveilles que j'ai opérées en votre faveur.

Aussi, remarquons-nous que tous les chefs de famille dont l'Ecriture fait l'éloge, furent fidèles à remplir cet important devoir. Ainsi, les parents de la chaste Suzanne, qui étaient justes et vertueux, eurent-ils soin d'instruire leur fille dans la loi de Moïse. Ainsi, Tobie apprit-il à son fils à craindre le Seigneur, et à s'abstenir de tout péché. Avant de mourir, il lui renouvelle encore ses instructions, lui donne les plus sages conseils, et lui trace une règle admirable de conduite : il ne croyait pas pouvoir lui laisser de plus riche ni de plus précieux héritage. Mais la raison seule, Pères et Mères, ne vous en démontre-t-elle pas l'étroite obligation? Les sentiments de la nature ne vous en font-ils pas un devoir? Quoi! Pères et Mères, pourriez-vous vous croire à l'abri de tout

reproche, lorsque vous laissez croître vos enfants dans une honteuse ignorance de tout ce qu'il leur importe le plus de connaître ; dans une ignorance qui peut avoir, et pour eux, et pour vous, les suites les plus funestes, qui attirera sur eux et sur vous le mépris des hommes et l'indignation de Dieu ? De quel œil verriez-vous un père qui serait assez inhumain pour refuser la nourriture à son enfant, et pour le laisser mourir de faim ? Oh ! le monstre ! vous écririez-vous indignés ! Vous le regarderiez, et avec raison, comme digne d'horreur et d'exécration. Mais, prenez garde, Parents négligents, vous prononcez votre propre condamnation : je vous juge par votre bouche. Dites-moi : refuser à son enfant la nourriture du corps, est-ce un crime plus grand que de lui refuser la nourriture de l'âme ? Est-il plus digne d'horreur et d'exécration, le père qui laisse mourir de faim le corps de son enfant, que celui qui précipite son âme dans les abîmes de l'Enfer, en lui refusant le pain de la parole qui donne la vie éternelle ? Car, Pères et Mères, si vos enfants ne sont pas instruits des vérités de la Religion, comment pourront-ils les croire ? Comment pourront-ils avoir la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ? Et, s'ils ne sont pas instruits de leurs devoirs, comment pourront-ils les remplir ? S'ils ne connaissent pas la loi du Seigneur, comment pourront-ils y être fidèles ? Comment pourront-ils mériter la vie éternelle, à laquelle on ne peut avoir droit, qu'en observant les commandements ?

Pères et Mères, vous devez donc instruire vos enfants ; mais sur quoi devez-vous les instruire ?

L'instruction que vous devez à vos enfants, Pères et Mères, ne consiste pas seulement à leur donner quelques connaissances humaines ; elle ne consiste pas seulement à leur apprendre les sciences et les usages du monde, à les rendre habiles dans l'art de faire fortune et de s'enrichir. Et voilà

cependant à quoi bien des parents, aujourd'hui, réduisent toute l'instruction de leurs enfants.

Ce n'est pas que je veuille blâmer le soin que prennent des Pères de famille d'enseigner à leurs enfants les sciences humaines, ni la sage prudence qui les fait pourvoir à leur avenir, en les mettant en état de bien faire leurs affaires. Loin de là, je leur dirai : Pères et Mères, cultivez les facultés de vos enfants ; ornez leur esprit de connaissances utiles et agréables ; inspirez-leur l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie ; faites-leur embrasser une profession honnête, qui les mette à même de vivre honorablement, suivant leur rang et leur fortune. Loin de le blâmer, je ne puis qu'y applaudir ; c'est même un devoir pour vous : vos enfants sont destinés à vivre en société ; vous devez les mettre en état de remplir, suivant leur condition, tous les devoirs de la vie sociale, et de concourir au bien public, par leurs talents ou par leur travail.

Mais, Pères et Mères, vous seriez bien au-dessous de vos obligations, si vous vous en teniez là. L'homme, dit J.-C., ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui vient de Dieu. Vos enfants, Pères et Mères, n'ont pas seulement un corps à nourrir, ils ont encore une âme à sauver. Ils ne sont pas seulement destinés à vivre sur la terre : enfants de Dieu, ils doivent retourner vers leur père ; ils sont destinés à vivre et à régner avec Dieu, pendant toute l'éternité : vous devez donc leur donner une instruction qui les rende dignes, et de leur sublime origine, et de leur titre auguste, et de leur haute destinée.

Eh ! que leur servirait-il d'être devenus habiles dans les arts et les sciences de la terre, si vous leur aviez laissé ignorer la plus belle des sciences, la science du salut, l'art de vivre en chrétien, et de mériter le ciel ? Que leur servirait-il d'avoir l'esprit orné de connaissances diverses, s'ils ne possédaient pas la plus essentielle des connaissances, la connaissance de la Religion, si leur cœur n'était pas orné de vertus ? Vous devez donc leur donner, avant tout, une ins-

struction religieuse et chrétienne : c'est-à-dire, vous devez les instruire sur les vérités de la foi, et sur les devoirs de la Religion.

Ainsi, Pères et Mères, apprenez à vos enfants qu'ils ont dans les cieux un Dieu qui les a créés, et qu'ils doivent servir et adorer; un maître souverain, de qui ils dépendent, et auquel ils doivent une soumission parfaite et une entière obéissance ; un père plein de bonté, qui les aime, et qu'ils doivent aimer aussi de tout leur cœur. Faites leur connaître le fils de Dieu, J. C., notre divin sauveur, qui, par amour pour nous, a quitté le séjour de la gloire, s'est fait homme, est mort sur la croix, afin de nous délivrer de l'esclavage du péché, et de nous sauver de la damnation ; qui, en retournant vers son père, afin de ne pas nous laisser orphelins, nous a envoyé son esprit consolateur, nous a donné sa divine mère, pour être la nôtre ; nous a laissé, dans son église, une autre mère pleine aussi de tendresse pour nous, dans ses sacrements un trésor de grâces, dans ses ministres des maîtres et des guides pour nous instruire et nous diriger dans la voie du salut ; et qui, dans le ciel où il est à la droite de son père, intercède pour nous, et nous prépare une éternité de bonheur, si nous sommes fidèles à sa loi. Expliquez-leur cette loi divine, gravez-la bien dans leurs cœurs ; apprenez-leur à en faire la règle de leur conduite, à offrir chaque jour à Dieu l'hommage de leurs adorations et de leurs prières, à bénir, à louer son saint nom ; inspirez-leur l'amour du prochain, l'esprit de bienfaisance et de charité ; habituez-les à modérer leurs passions, à être sages et réglés dans leurs mœurs, à être discrets et sincères dans leurs paroles ; en un mot, inspirez-leur la crainte du Seigneur, l'amour de la vertu et l'horreur du vice : Voilà, Pères et Mères, l'instruction que vous devez surtout à vos enfants.

Mais à quel âge devez-vous commencer à les instruire ? C'est ce qu'il est encore bien important d'examiner.

Si nous consultons certains philosophes réformateurs de ces derniers temps : il ne faut pas trop se hâter, nous diront-ils, de parler de Dieu et de Religion aux enfants; il faut attendre que leur raison et leur intelligence soient bien développées, et qu'ils soient en état d'examiner et de juger par eux-mêmes si les vérités qu'on leur enseigne sont dignes ou non de leur croyance. Doctrine impie! M. F., autant qu'elle répugne au simple bon sens.

Il ne faut pas trop se hâter de parler de Dieu aux enfants! comme si les sentiments de la divinité pouvaient être trop tôt inspirés; comme si l'enfance n'appartenait pas à Dieu, aussi bien que la vieillesse, à laquelle on ne parviendra peut-être pas; comme si le créateur n'avait pas droit aux premières affections de la créature, et que ce ne fût pas précisément à lui qu'on dût offrir les prémices de la vie!

Il ne faut pas trop se hâter de parler de Dieu aux enfants! Qu'est-ce à dire? Que la pensée de Dieu est de trop dans les premières années de la vie? Qu'il faut laisser ignorer le Dieu qui tient la foudre, lorsque les passions de la jeunesse la provoquent? Que la Religion doit se taire à cet âge où il est le plus nécessaire qu'elle se fasse entendre? Mais n'est-ce pas vouloir détruire la piété et la vertu dans leur germe? N'est-ce pas ôter le frein à toutes les passions, ouvrir la voie à tous les désordres?

Il ne faut pas trop se hâter de parler de Dieu aux enfants! Mais peut-on parler trop tôt de son père à un enfant? Peut-on trop tôt le lui faire connaître et aimer? Un enfant, qui n'a pas connu son père dans son enfance, qui ne l'a pas vu, qui n'en a pas entendu parler, aura-t-il pour ce père, qui lui est comme étranger, la même affection, les mêmes sentiments de tendresse et de piété filiale, que celui qui a passé avec l'auteur de ses jours les premières années de sa vie, qui en a reçu dans son enfance les caresses et les embrassements? M. F., n'en sera-t-il pas de même de celui auquel on n'aura jamais parlé de Dieu dans son enfance? Il ne l'aura pas connu,

ni aimé, ni servi durant ses premières années; il ne l'aimera pas, il ne le servira pas, il le méconnaîtra peut-être entièrement dans un âge plus avancé.

Oh! M. F., est-ce ainsi que l'entend l'esprit saint, quand il nous dit par la bouche du sage : instruisez vos enfants dès leur enfance: *erudi illos à pueritiâ illorum?* Est-ce ainsi que l'entend St.-Paul, lorsqu'il recommande avec tant d'instance à son disciple Tite d'exhorter les jeunes gens à la vertu : *juvenes exhortare ut sobrii sint?* Est-ce ainsi que l'entendent et que l'ont toujours entendu tant de saints et vertueux chefs de famille qui, partout, et dans tous les siècles, se sont fait un devoir de profiter des premières années de leurs enfants, pour jeter dans leurs cœurs, comme dans une terre encore vierge, la semence féconde de la piété et de la vertu?

Oh! loin de vous aussi, Pères et Mères chrétiens, qui m'écoutez, loin de vous cette funeste et désastreuse doctrine! Oh! elle ne peut aboutir qu'à faire de vos enfants des impies et des libertins! Le premier essai qui en fut fait, eut pour résultat de former un élève, la honte de son maître et le désespoir de sa famille. Oh! plutôt, comme Tobie, apprenez à vos enfants, dès leur plus tendre enfance, à craindre le Seigneur, et à s'abstenir de tout péché; n'attendez pas, pour leur faire connaître, aimer, et pratiquer la vertu et la Religion, que le vice et l'impiété aient infecté et flétri leur âme. Que les premières paroles qu'ils entendent, soient des paroles de salut; que les premières qu'ils articulent, soient déjà religieuses : *erudi illos à pueritiâ illorum.*

Mais comment devez-vous instruire vos enfants? Pères et Mères, c'est par vos propres leçons, et par celles des maîtres religieux auxquels vous confierez le soin de leur instruction.

Oui, Pères et Mères, c'est à vous à donner à vos enfants les premières leçons de Religion : vous êtes leurs premiers maîtres dans la science du salut; vous devez être, dit Sain

Chrysostôme, les apôtres de votre famille ; vos maisons doivent être comme des temples.

Mais, c'est à vous surtout, bonne et tendre Mère, c'est à vous à leur donner la première connaissance de Dieu, à graver dans leur cœur son amour et sa crainte ; vous devez leur faire sucer la piété avec le lait. Oh! vous connaissez si bien la route de leur cœur! Il est si éloquent le langage d'une mère! elles sont si profondes, les traces de vertu que laissent dans l'âme d'un enfant les leçons d'une pieuse mère!

Oui, Mère chrétienne, lorsque vous serrez contre votre sein, ce doux objet de votre tendresse et de votre affection ; lorsque vous le couvrez de vos baisers, que vous lui prodiguez les expressions les plus tendres de votre amour maternel, mêlez-y quelques paroles pieuses : les noms de Jésus et de Marie. Sitôt qu'il pourra vous comprendre, inspirez-lui l'horreur du péché, répétez-lui ces mémorables paroles que la mère de Saint-Louis adressait à son royal enfant : « Mon fils, vous savez la tendresse que j'ai pour vous ; j'aimerais pourtant mieux vous voir mort, que souillé d'un péché mortel. » Profitez, pour en tirer d'utiles leçons, de tout ce qui les environne, de tout ce qui frappe leurs regards, et attire leur attention.

Ainsi, à la vue de leur vertueux père, qu'ils aiment si tendrement, rappelez-leur la pensée de leur père qui est dans les cieux. Dites-leur, comme la mère des Machabées : « Mon fils, levez les yeux au ciel : c'est là qu'il habite, ce bon père, qui vous aime, et que vous devez aimer aussi ; c'est là qu'il nous attend, qu'il nous prépare une récompense éternelle, si nous l'aimons de tout notre cœur, si nous le servons bien sur la terre ; c'est là que nous le verrons un jour, que nous l'aimerons, que nous le posséderons, sans jamais pouvoir le perdre : *peto, nate, ut aspicias in cœlum.* »

A la vue du soleil qui éclaire le jour, ou des étoiles, qui ornent la voûte du ciel, et brillent dans le silence de la nuit, parlez-lui de la grandeur, de la puissance de celui, qui, d'un mot, a enfanté tant de merveilles.

ni des soins que vous prenez pour les bien instruire ; vous vous rebutez : écoutez ce que vous dit l'Esprit-Saint : *erudi filium tuum : ne desperes.* Non, quelque soit la légèreté de leur esprit, ou la dureté de leur cœur, ne désespérez point, ne vous découragez point : cette terre qui vous paraît stérile, à force d'être cultivée et arrosée, deviendra fertile ; un jour viendra, où cette bonne semence que vous y jetez, germera, et portera ses fruits.

Pater filiis notam faciet veritatem suam.

Pères, vous êtes les premiers ministres du Seigneur auprès de vos enfants : c'est de vous qu'il veut se servir pour les appeler à la connaissance de la vérité ; c'est de votre bouche qu'ils doivent recueillir les premières paroles du salut.

Ne studium ponas ut eum facias oratorem, sed erudi, ut sit philosophus (id est christianus). (St.-Crysos. homil. ? in Epist. ad Eph.)

Apostoli estis familiæ vestræ : hanc apostolus vocat ecclesiam domesticam : huic præsidetis, hanc instruitis. (id. lib. 5, epist. 15 ad vitup. vitæ monasticæ).

Libri sunt labia parentum (idem in hæc verba ecclesiæ domesticæ).

PENSÉES ET MAXIMES.

C'est assez pour un simple chrétien, mais il ne suffit pas à un père, d'observer la loi divine : il lui est impérativement prescrit d'en instruire ses enfants, et de leur en faire remplir tous les commandements.

Un enfant bien instruit est l'honneur de sa mère, la joie de son père, l'ornement de sa famille, l'édification de l'Église.

Que la jeunesse soit savante, aimable même, j'y consens, mais qu'elle soit vertueuse et croyante.

Celui qui n'a ni connu ni pratiqué la Religion dans son en-

fance, sera-t-il bien disposé à l'étudier et à en remplir les devoirs, dans un âge plus avancé?

TRAIT HISTORIQUE.

Un père avait entièrement négligé l'instruction religieuse de ses enfants. Comme il avait pu se passer de Religion, pour amasser une assez belle fortune, il jugea que ses enfants pouvaient aussi s'en passer. Jamais, dans la maison paternelle, ils n'entendirent parler ni de Dieu ni de Religion; mais, en revanche, on leur donna des leçons d'intérêt, on leur enseigna toutes les ruses, tous les moyens propres à faire promptement et adroitement fortune.

Une pareille éducation devait porter ses fruits. Le malheureux père en fut la première victime : long-temps, et surtout sur ses vieux jours, il eut à dévorer bien des chagrins, il éprouva bien des tracasseries, que lui suscitaient et leur esprit de chicane, et leur insatiable cupidité.

Un jour le Curé de la paroisse, qui lui avait souvent donné de sages mais inutiles remontrances, apprend que cet homme est dangereusement malade. Sans attendre qu'on vienne l'appeler, le zélé pasteur y court; il savait à qui il avait affaire; et, chemin faisant, il pensait aux moyens qu'il devait employer, pour ramener au bercail cette brebis si long-temps égarée. Arrivé à quelque distance de sa demeure, il entend des cris, des disputes, qui lui semblent sortir de cette maison-là même. Il s'arrête, incertain s'il doit aller plus loin. Cependant, il se décide à avancer, il entre : c'étaient les enfants qui, à la première nouvelle de la maladie de leur père, étaient accourus, et qui, dans la chambre même, et près du lit de leur père mourant, se disputaient sur le partage de la succession.

A la vue du prêtre, la dispute cesse. Sans perdre un instant, celui-ci s'approche du lit du malade : il aperçoit le vieillard pleurant, et jetant sur ses enfants des regards de douleur

reproche, lorsque vous laissez croître vos enfants dans une honteuse ignorance de tout ce qu'il leur importe le plus de connaître ; dans une ignorance qui peut avoir, et pour eux, et pour vous, les suites les plus funestes, qui attirera sur eux et sur vous le mépris des hommes et l'indignation de Dieu ? De quel œil verriez-vous un père qui serait assez inhumain pour refuser la nourriture à son enfant, et pour le laisser mourir de faim ? Oh ! le monstre ! vous écririez-vous indignés ! Vous le regarderiez, et avec raison, comme digne d'horreur et d'exécration. Mais, prenez garde, Parents négligents, vous prononcez votre propre condamnation : je vous juge par votre bouche. Dites-moi : refuser à son enfant la nourriture du corps, est-ce un crime plus grand que de lui refuser la nourriture de l'âme ? Est-il plus digne d'horreur et d'exécration, le père qui laisse mourir de faim le corps de son enfant, que celui qui précipite son âme dans les abîmes de l'Enfer, en lui refusant le pain de la parole qui donne la vie éternelle ? Car, Pères et Mères, si vos enfants ne sont pas instruits des vérités de la Religion, comment pourront-ils les croire ? Comment pourront-ils avoir la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ? Et, s'ils ne sont pas instruits de leurs devoirs, comment pourront-ils les remplir ? S'ils ne connaissent pas la loi du Seigneur, comment pourront-ils y être fidèles ? Comment pourront-ils mériter la vie éternelle, à laquelle on ne peut avoir droit, qu'en observant les commandements ?

Pères et Mères, vous devez donc instruire vos enfants ; mais sur quoi devez-vous les instruire ?

L'instruction que vous devez à vos enfants, Pères et Mères, ne consiste pas seulement à leur donner quelques connaissances humaines ; elle ne consiste pas seulement à leur apprendre les sciences et les usages du monde, à les rendre habiles dans l'art de faire fortune et de s'enrichir. Et voilà

cependant à quoi bien des parents, aujourd'hui, réduisent toute l'instruction de leurs enfants.

Ce n'est pas que je veuille blâmer le soin que prennent des Pères de famille d'enseigner à leurs enfants les sciences humaines, ni la sage prudence qui les fait pourvoir à leur avenir, en les mettant en état de bien faire leurs affaires. Loin de là, je leur dirai : Pères et Mères, cultivez les facultés de vos enfants ; ornez leur esprit de connaissances utiles et agréables ; inspirez-leur l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie ; faites-leur embrasser une profession honnête, qui les mette à même de vivre honorablement, suivant leur rang et leur fortune. Loin de le blâmer, je ne puis qu'y applaudir ; c'est même un devoir pour vous : vos enfants sont destinés à vivre en société ; vous devez les mettre en état de remplir, suivant leur condition, tous les devoirs de la vie sociale, et de concourir au bien public, par leurs talents ou par leur travail.

Mais, Péres et Mères, vous seriez bien au-dessous de vos obligations, si vous vous en teniez là. L'homme, dit J.-C., ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui vient de Dieu. Vos enfants, Pères et Mères, n'ont pas seulement un corps à nourrir, ils ont encore une âme à sauver. Ils ne sont pas seulement destinés à vivre sur la terre : enfants de Dieu, ils doivent retourner vers leur père ; ils sont destinés à vivre et à régner avec Dieu, pendant toute l'éternité : vous devez donc leur donner une instruction qui les rende dignes, et de leur sublime origine, et de leur titre auguste, et de leur haute destinée.

Eh ! que leur servirait-il d'être devenus habiles dans les arts et les sciences de la terre, si vous leur aviez laissé ignorer la plus belle des sciences, la science du salut, l'art de vivre en chrétien, et de mériter le ciel ? Que leur servirait-il d'avoir l'esprit orné de connaissances diverses, s'ils ne possédaient pas la plus essentielle des connaissances, la connaissance de la Religion, si leur cœur n'était pas orné de vertus ? Vous devez donc leur donner, avant tout, une ins-

et constante de votre part, qu'ils devront le précieux avantage d'échapper aux mille dangers que la vertu rencontre dans le monde. Tel est le sujet de cette courte instruction. Veuillez m'écouter attentivement.

La vigilance des pères et des mères sur leurs enfants doit sans doute entrer en exercice dès qu'ils sont capables de recevoir de mauvaises impressions. Mais c'est lorsque les passions se déclarent, que les enfants commencent à faire les premiers pas dans le monde, où le vice ingénieux à se déguiser prend mille formes séduisantes ; c'est à l'âge périlleux de la jeunesse, qu'ils doivent redoubler leur surveillance : sans cela, le but si désirable qu'ils se proposent dans l'accomplissement des autres devoirs que comprend leur éducation, ne serait pas atteint. Non, l'enfant le plus soigneusement élevé courrait le risque certain de se perdre et de périr, si l'œil attentif du père et de la mère ne le suivait pas à pas, pour voir s'il paie à Dieu le tribut de sa prière, et comment il le fait ; si ses jeux et ses divertissements sont innocents et modérés ; s'il ne montre pas un penchant à vivre dans l'oisiveté ; si ses conversations sont chastes et charitables ; si les liaisons qu'il contracte sont sans danger ; si les lectures qu'il fait ne peuvent lui être funestes. Enfin il n'est rien, Mes Frères, absolument rien, dans la conduite et la vie d'un enfant, qui doive échapper à la vigilance des parents. Pères et Mères, vos enfants sont l'objet le plus cher de vos affections, vous nous le dites vous-mêmes tous les jours. C'est un dépôt d'ailleurs confié à votre sollicitude : gardez-le donc fidèlement : *depositum custodi.* Contents de leur avoir donné de sages leçons, d'avoir présenté à leurs yeux de bons exemples, si vous les abandonniez à eux-mêmes, c'est comme si vous jetiez en pleine mer un vaisseau nouvellement construit, sans mât et sans gouvernail. Il lutterait en vain, dans un moment d'orage, contre les vents et les écueils, et vous le verriez bientôt s'enfoncer dans les abîmes profonds des eaux. Ainsi en arriverait-il des enfans mêmes les mieux élevés, s'ils étaient

lancés sans frein et sans guide dans la mer du monde, si fertile en naufrages. Veillez donc, vous répéterai-je encore, en empruntant la pensée de l'Esprit-Saint, veillez sur ces enfants, qui n'ont pas assez d'expérience pour veiller sur eux-mêmes, de peur qu'ils ne viennent à se perdre, s'ils en trouvent la malheureuse occasion : *in filiâ non avertente se firma custodiam, ne inventâ occasione utatur se.*

Or, qui ne sait combien ces occasions sont fréquentes? Mais il est surtout pour les enfants, pour la jeunesse, deux causes de ruine, contre lesquelles je voudrais aujourd'hui exciter votre zèle et votre vigilance : je veux dire les mauvaises sociétés, et ces liaisons inconsidérées, suspectes, qui deviennent trop souvent criminelles.

Oui, une occasion de perte presque assurée, c'est la fréquentation des mauvaises sociétés. Aussi, le Saint-Esprit, en s'adressant lui-même aux enfants par la bouche du sage, leur en signale-t-il les dangers. « Mon fils, leur dit-il à tous, dans la personne d'un seul d'entre eux, si les pécheurs vous adressent un langage flatteur, s'ils vous entourent de leurs trompeuses caresses, afin de vous emmener avec eux, ne les écoutez pas : *Fili, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas illis.* S'ils vous disent : venez avec nous, *veni nobiscum*, nous vous apprendrons le moyen de passer une vie heureuse, gardez-vous de les suivre : *ne ambules cum eis* : le bonheur qu'ils vous promettent n'est que mensonge, et il faudrait l'acheter par des crimes. Écartez-vous donc, mon fils, de leurs coupables sentiers ; *prohibe pedem tuum à semitis eorum.* »

Pères et Mères, vous aurez eu soin, sans doute, en instruisant vos enfants, de leur répéter cet avis du sage ; vous leur aurez dit, comme autrefois le prophète aux Juifs : vous verrez dans Babylone des idoles d'or et d'argent ; ne les adorez pas avec les autres, mais dites dans votre cœur : c'est vous seul, Seigneur, qu'il faut adorer : *Te oportet adorari, Domine.* Oui, mes enfants, vous trouverez dans le monde des hommes qui sacrifient aux richesses, à la vanité, aux plaisirs, à

la volupté. Vous y verrez le vice honoré, la vertu raillée, la Religion même méprisée. Ne vous laissez pas séduire par ces pernicieux exemples; ayez toujours devant les yeux les maximes de Jésus-Christ, et les vérités éternelles. Voilà des avis dignes d'un bon père; mais puisque vous connaissez les dangers auxquels ils sont exposés, ne permettez pas qu'ils en deviennent la victime; tenez-les toujours éloignés de ce monde pervers : ils ne le connaissent pas, ils sont sans expérience, ils sont faibles; usez de votre autorité pour le leur interdire. Oh! ne vous reposez pas sur les bons principes dont vous avez entouré leur enfance : la meilleure éducation échouera presque toujours dans la société des méchants, à cet âge surtout, où le mauvais exemple, secondé par l'effervescence des passions, n'en est que plus contagieux.

Supposez, en effet, une jeune personne, la plus vertueuse même, engagée dans des compagnies mauvaises, et vous ne tarderez pas à déplorer la perte cruelle de son innocence. Aujourd'hui, elle rougit, elle gémit encore du mal qu'elle voit et qu'elle entend, elle ose même le frapper d'une juste réprobation; mais les railleries amères, les sarcasmes moqueurs, qu'on oppose à sa piété qui s'alarme, vont couvrir son front d'une honte coupable, qui, demain, lui fermera la bouche. Habituée à voir le vice, il perd déjà à ses yeux une partie de sa difformité : la vertu ne lui paraît plus ni si belle ni si aimable; elle ne fait plus ses prières avec la même ferveur; elle ne remplit plus ses devoirs religieux avec le même zèle; elle n'assiste plus aux saints mystères qu'avec indifférence; elle n'éprouve plus aucun attrait pour ces pieuses lectures, dont une sage éducation lui avait inspiré le goût. Quel grand pas déjà vers la perdition! Enfin, elle commet le péché sans remords; et celle dont une conscience timide et pure réglait hier la conduite, dont la crainte de Dieu dirigeait les pas, rougit, le dirai-je? de sa première modestie. Oh! comment s'est obscurci cet or brillant des vertus

les plus pures? Ce sont, M. F., les vapeurs empoisonnées des sociétés mauvaises, qui l'ont terni. O vous! qui avez de l'âge et de l'expérience, j'en appelle à votre témoignage; n'est-ce pas là un malheur dont vous fûtes plus d'une fois les témoins, et que plusieurs d'entre vous eurent à déplorer dans le sein de leur propre famille? . . . .

Mais venons maintenant à un second écueil, qui ne mérite pas moins de fixer l'attention des parents. Je le trouve dans ces liaisons de sexe différent surtout; écueil qui est souvent l'effet du premier, et qui est plus dangereux encore. Oui, il pourrait arriver qu'un enfant bien élevé, qui se serait vu engagé une fois en sa vie dans ces sociétés dont je viens de vous signaler les périls, en revînt pur et sans tache. Ce qu'il y aura entendu, ce dont il aura été témoin, aura si profondément blessé les sentiments d'honneur nourris dans son âme par la bonne éducation, qu'il en sera sorti plus indigné que flétri, et bien décidé à mettre entre lui et ces jeunes libertins une barrière désormais infranchissable. Mais il n'en est pas de même de ces liaisons, non moins à craindre que ces amitiés que Dieu défendait à son peuple de contracter avec les nations étrangères; c'est bien sur elle aussi, que nous pouvons faire tomber cette défense du Seigneur: *Cave ne unquàm cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias quæ tibi sint in ruinam.* Est-il, en effet, une occasion de perte plus certaine? Dieu nous a créés, M. F., avec un cœur fait pour aimer, mais pour n'aimer que lui, et tout le reste par rapport à lui. Cependant, par suite de notre malheureuse dégradation originelle, nous abusons des plus belles facultés de notre âme. Semblables au voyageur qui ne peut parcourir une route bourbeuse sans en porter sur lui les souillures, jusqu'à l'habitation vers laquelle il dirige ses pas, nous ramassons toujours aussi quelque chose de la boue du siècle; et, quelque pure que soit la source de nos affections, nous la corrompons bientôt; et voilà ce qui rend ces liaisons si dangereuses, c'est qu'elles trouvent leur principe et leurs

dangers tout-à-la-fois dans notre cœur. Il semble d'abord qu'il n'y a rien de plus innocent; ce n'est, dit-on, qu'une inclination naturelle fondée sur certaines qualités estimables, dont on est juge soi-même, et juge très-complaisant; la passion n'y entre pour rien; on est trop bien élevé, pour se livrer à la pensée de s'écarter de la décence et de l'honnêteté convenable. D'ailleurs, à la moindre alarme, on romprait aisément; on le dit, et on le croit peut-être. Mais, ô cœur humain! qu'ils te connaissent peu, ceux qui n'ont pas eu le malheur de faire l'expérience de ta faiblesse! et puissent-ils l'ignorer toute leur vie! Que résulte-t-il de ces liaisons prétendues innocentes? Des fautes, des fautes sans nombre, des fautes énormes! Coupable d'abord parce qu'on s'est exposé à l'occasion, on voit se vérifier ces paroles du Saint-Esprit : « Celui qui aime le péril, périra dans le péril. » Déjà l'on ne se respecte plus comme on se l'était promis; on agit avec des procédés plus familiers, qui ne tardent pas à pénétrer dans le public, dont ils font l'entretien scandaleux. Ce n'est pas tout : les sens qui ne cherchent qu'à se contenter, et qui, comme l'avare insatiable, crient toujours : *apporte, apporte*, ne s'arrêtent pas à mi-chemin. Sans parler de l'oubli de Dieu, dont une idole de chair a pris la place, de l'oubli de ses devoirs, de la perte d'un temps dont l'emploi pourrait être plus honorable, que de choses honteuses, dont nous ne savons qu'une partie? Pères et mères, vous ouvrirez enfin les yeux; vous voudrez rompre ces liaisons qui commencent à vous paraître criminelles, et que vous jugez mal assorties, mais il n'en sera plus temps. Cette fille en laquelle vous mettiez votre complaisance, sur la vertu de laquelle vous vous reposiez, à laquelle vous destiniez un établissement honorable; cette fille, dis-je, vous sera enlevée par un cruel attentat, par le crime!.... Ah! plût au ciel que je pusse me tromper! Mais non; fatale expérience, tu es là pour nous faire entendre ta grande et triste voix!

Ah! vous écrierez-vous alors dans la plus profonde dou-

leur, qu'ai-je fait, pour mériter qu'un pareil malheur vînt fondre sur ma maison ? Qu'avez vous fait, père désolé ! Vous n'avez rien fait pour l'empêcher, et il n'est pas étonnant qu'il soit venu vous accabler. Si vous aviez été plus attentif à veiller sur les démarches, sur les sorties, sur les compagnies, sur les liaisons de cette fille, dont vous pleurez l'opprobre, ne seriez-vous pas allé la trouver dans ces bals funestes, dans ces spectacles dangereux, dans ces veillées périlleuses, où l'on respire l'air contagieux du vice, le souffle impur et brûlant des passions ? Oui, c'est dans ces ateliers du vice, qu'on a préparé votre déshonneur. Père aveugle et coupable, pensiez-vous que tout se passait sous vos yeux ? C'était déjà trop que ces assiduités : il fallait les empêcher. Elles avaient pris naissance dans ces lieux où l'honneur ne préside pas au choix des affections, et elles devaient porter le sceau de l'ignominie. Pleurez, pleurez aujoud'hui, mais pleurez sur vous-même ; et puisse la honte qui couvre votre famille, servir d'exemple salutaire aux pères et aux mères qui m'écoutent !

Oh ! que vous êtes heureux, vous, dont les enfants ont le cœur encore pur ! Que de nobles jouissances vous avez à espérer, si vous gardez soigneusement l'innocence de ces jeunes âmes ! Veillez donc, veillez en tout temps, en tout lieu.

Si le père de famille, nous dit Jésus-Christ, savait qu'un voleur doit se présenter dans sa maison, il se tiendrait sur ses gardes, il veillerait assidument ; il ne s'exposerait pas, en se livrant à un sommeil imprudent, à trouver sa maison dévastée. Pères et Mères, ne savez-vous pas que l'esprit ennemi rode autour de votre maison, pour en arracher ce que vous avez de plus cher, votre enfant, et le jeter entre les mains du plus redoutable de tous les voleurs, dans les bras du crime ? et vous seriez tranquilles ! et vous croiriez pouvoir fermer les yeux ! *Vigilat hostis, tu dormis.* Mais cet ennemi n'est-il déjà pas dans votre maison ? Ne l'y avez-vous pas introduit vous-

même? N'est-ce pas ce domestique peu sage, qui entretient vos enfants de mille frivolités, qui respecte peut-être encore assez leur candeur pour ne pas blesser leurs oreilles par des propos trop revoltants, mais qui demain n'aura plus la même prudence? Cet ennemi, n'est-ce pas ce compagnon d'enfance que vous recevez à la maison? Déjà, il a goûté des plaisirs et de la corruption du monde; déjà peut-être, il est savant dans le vice, et il va communiquer à votre enfant, encore vierge, sa profonde science. Cet ennemi, n'est-ce pas ce livre qui s'est glissé furtivement dans votre maison? Ce livre, alphabet dégoûtant des mauvaises mœurs, il va fomenter les passions de votre enfant et corrompre son innocence. *Vigilat hostis, tu dormis.* Oh! pensez au compte sévère que Dieu vous redemandera un jour de l'âme de vos enfants.

P. et M., je vous en conjure, au nom de vos plus chers intérêts, au nom de Dieu, qui les a créés et rachetés, veillez sur vos enfants, veillez dès leurs plus tendres années; faites que leurs chastes oreilles n'entendent rien, que leurs yeux innocents ne voient rien qui puisse les blesser. Ecartez de votre maison tout ce qui pourrait être pour eux un sujet de scandale; ne les confiez qu'à la garde de personnes vertueuses; redoublez vos soins, à mesure qu'ils avancent en âge: exercez alors une surveillance ferme et sévère; observez l'emploi qu'ils font de leur temps; sachez les personnes qu'ils ont vues, les lieux qu'ils ont fréquentés. C'est en veillant ainsi sur vos enfants, que vous aurez le bonheur de les voir se conserver, dans l'innocence, et dans l'exercice de toutes les vertus qui font les délices de la vie, l'espoir des parents, l'admiration des hommes, la joie du Ciel, et qui seront enfin la couronne des parents et des enfants dans l'Eternité. Ainsi soit-il.

❋

Instruction

Sur la surveillance que les parents doivent exercer à l'égard de leurs enfants.

Futurum est ut Herodes quærat puerum ad perendum eum.

Herodes va chercher l'enfant pour le faire mourir. (St-Math. 2. 13.)

Mes Frères,

A peine Jésus est né, et déjà on cherche à le faire périr. Mais le Seigneur veille sur son Christ : il a placé près de ce divin enfant un gardien sûr et attentif, pour veiller à sa conservation. Fidèle à sa divine mission, St Joseph n'est pas plus tôt instruit par un envoyé céleste du danger qui menace le dépôt confié à ses soins, qu'il se hâte de le soustraire à la rage de ses ennemis. Rien ne l'arrête : ni son âge avancé, ni les ténèbres de la nuit, ni la rigueur de la saison, ni la longueur de la route, ni la pensée qu'il faut quitter sa patrie pour aller dans un pays lointain, chez un peuple étranger et infidèle. Le Seigneur a parlé; il y va du salut de l'enfant, il n'hésite pas, il obéit : *ipsâ nocte;* cette nuit-là même, il fuit.

Modèle admirable, M. F., de l'exactitude et de l'attention avec lesquelles les pères de famille doivent veiller au salut de leurs enfants. Pères et Mères, à peine vos enfants sont-ils nés, qu'un ennemi cruel conjure aussi leur perte. Furieux de se voir arrachée par le baptême une proie que le péché d'origine lui avait donnée, le démon, comme un lion rugissant, tourne tout autour pour la dévorer. Mais le Seigneur veille aussi sur ces enfants, qui sont devenus les siens; il vous a établis, Pères et Mères, pour être les gardiens fidèles de leur innocence; il a commandé à ses

Nota. La première page du numéro précédent, au lieu d'être la 89e, doit être la 99e, c'est pourquoi nous reprenons à 107.

anges, aux ministres de sa parole, de vous avertir des dangers qui menacent ces innocentes créatures; il les a chargés de vous faire connaître les moyens de les y soustraire. Comme St. Joseph, soyez fidèles à profiter de leurs avertissements.

C'est donc au nom du Seigneur, qui, du haut des cieux, veille sur vos enfants, que je viens vous dire, comme l'ange à l'époux de Marie : Pères et Mères, prenez garde, un ennemi cruel médite la perte de vos enfants : hâtez-vous de pourvoir à leur sûreté; veillez sur eux. Je viens, M. F., vous parler de la surveillance que vous devez exercer sur vos enfants. Je vous ferai voir et l'étroite obligation qui vous en est imposée, et la manière dont vous devez l'exercer. Ce sera la matière et le partage de cette instruction. Veuillez m'écouter.

1re. Réflexion.

Etudier avec soin les dispositions naturelles des enfants, leur caractère, leurs penchants, leurs passions, etc.; avoir constamment l'œil ouvert et sur leur conduite, et sur tout ce qui, en dehors d'eux, peut exercer sur eux quelque influence, afin de profiter de ce qui peut les porter au bien, et d'écarter ou de corriger tout ce qui peut leur être dangereux ou nuisible, voilà, M. F., ce que j'entends par surveillance. Devoir essentiel pour vous, Pères et Mères de famille; devoir si important, que de votre fidélité ou de votre négligence à l'accomplir, dépend tout-à-fait la bonne ou la mauvaise éducation de vos enfants.

N'est-ce pas à vous, Pères et Mères, que le Seigneur dit par son prophète : *speculatorem dedi te domui* : Je vous ai placé comme une sentinelle vigilante pour veiller sur votre famille? Qu'êtes-vous, en effet, par rapport à vos enfants? N'en êtes-vous pas les gardiens nés? Qui est-ce qui veillera sur eux, si ce n'est vous? Qui est-ce qui pourvoira à leur conservation,

qui écartera d'eux tout ce qui pourrait porter atteinte à leur innocence, si ce n'est vous ?

D'ailleurs, vos enfants, que sont-ils, aux yeux de la Religion, par rapport à vous? Ne sont-ils pas un dépôt ? Dépôt sacré! dépôt précieux ! qui appartient au Seigneur qui vous l'a confié! Mais le Seigneur, en vous le mettant en main, ne vous a-t-il pas ordonné de le conserver intact? Ne doit-il pas vous le redemander un jour? Oui, Pères Mères, lorsque, au sortir du baptême, on vous a remis votre enfant lavé de la tache originelle, revêtu de la robe d'innocence, pur comme un ange, le Seigneur vous a dit : je vous mets en main cet enfant, il m'appartient, je vous le confie ; conservez-le-moi : je vous le redemanderai un jour. Que vous seriez donc coupables, Pères et Mères, si vous manquiez à ce devoir important!

Mais ce n'est pas tout : les sentiments de la nature ne vous en font-ils pas une étroite obligation? Dites-moi, Pères et Mères, si vous ne veilliez pas à la conservation de la vie, et même de la santé de vos enfants, si vous n'écartiez pas d'eux tout ce qui peut les exposer, ne croiriez-vous pas manquer à vos devoirs de bon père de famille? Quoi! et vous pourriez vous croire dispensés de veiller à la conservation de leur innocence! et vous pourriez vous regarder comme exempts de reproches, lorsque vous fermez les yeux sur ce qui leur est bien plus funeste que tous les accidents qui peuvent leur arriver, sur leurs vices! lorsque vous n'éloignez pas d'eux ce qui peut leur faire perdre la vie de l'âme!

Que dis-je, Pères et Mères? Ne veillez-vous pas avec le plus grand soin à la conservation de toutes vos propriétés? Ne veillez-vous pas sur vos recoltes, de crainte qu'on ne vienne les ravager et les détruire? Ne veillez-vous pas sur votre maison, de crainte que les voleurs n'y pénètrent, ou que l'incendie ne la réduise en cendres? Ne veillez-vous pas sur vos troupeaux, de crainte qu'ils ne deviennent la proie des loups? Quoi! et vous ne veilleriez pas sur vos

enfants, pour que le péché ne souille pas leur âme, pour que le vice ne flétrisse pas leur innocence, pour que le démon ne les perde pas! Qu'est-ce à dire, Pères et Mères? Attacheriez-vous plus de prix à la conservation de vos biens, le dirai-je? de vos troupeaux, qu'à la vertu, qu'à l'innocence, qu'au salut éternel de vos enfants? Est-ce là être père? Est-ce être chrétien? Non, c'est avoir étouffé dans son cœur tous les sentiments de la religion et de la nature.

Parents négligents! écoutez la sentence que prononce contre vous le grand Apôtre : « Si quelqu'un, dit-il, n'a pas soin des siens, surtout de ceux qui habitent sa maison, il a renié sa foi, il est devenu pire qu'un infidèle : *si quis suorum maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior..* » Mais avez-vous soin de votre famille, vous qui ne veillez pas sur vos enfants, qui fermez les yeux sur leurs défauts? C'est donc sur vous que tombe la sentence de l'apôtre. Oui, vous êtes pires que des infidèles; car, ou vous ne croyez pas que vos enfants ont une âme à sauver, et alors n'avez-vous pas renoncé à la foi? N'êtes-vous pas de vils apostats? Ou, le croyant, vous ne voulez pas vous mettre en peine d'écarter ce qui peut la leur faire perdre, et alors qu'êtes-vous? Je vous le demande : êtes-vous des pères? N'êtes-vous pas plutôt des meurtriers? N'êtes-vous pas des monstres de cruauté?

Mais prenez garde, Pères et Mères, qui oubliez ainsi et les devoirs de la Religion et les devoirs de la nature. Tremblez! votre coupable négligence ne restera pas impunie. Le Seigneur, qui vous avait investis de sa confiance, vous demandera compte de la manière dont vous y aurez répondu; il vous réclamera le dépôt qu'il vous avait mis en main, et malheur à vous, si par votre négligence il a péri. Oh! M. F., si le serviteur inutile est jeté dans les ténèbres extérieures, parce qu'il n'a pas fait fructifier le talent qu'on lui avait mis en main, à quel châtiment ne devez-vous pas vous attendre, vous, Pères et Mères de famille, qui aurez laissé périr celui

qui vous était confié! Oui, malheur à vous, Pères et Mères de famille, qui, semblables à ces idoles insensibles, qui ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point, une bouche et ne parlent point, fermez les yeux sur la conduite de vos enfants, ne surveillez pas leurs pas et leurs démarches! Oui, malheur à vous, dit le Seigneur Dieu, malheur à vous, gardiens infidèles, sentinelles négligentes! malheur à vous, si, par votre faute, ils donnent dans le travers et se perdent! Je vous demanderai compte de leur âme : *Sanguinem ejus de manu tuâ requiram.*

Mais peut-être, Pères et Mères, vous rassurez-vous sur les sages leçons dont vous nourrissez leur enfance, sur les bons exemples que vous ne cessez de leur offrir. Peut-être vous dites-vous à vous-mêmes et nous répondrez-vous : Est-ce que nos enfants sont perdus, parceque nous n'avons pas constamment l'œil sur eux? Est-ce que les soins que nous prenons pour les former à la piété, est-ce que l'amour de la vertu, que nous gravons dans leur cœur, et l'horreur que nous leur inspirons du vice, ne suffisent pas pour les prémunir contre les dangers auxquels leur innocence pourrait être exposée?

Non, Pères et Mères, quelque sages que soient vos leçons, quelque édifiants que soient vos exemples, ils ne suffisent pas pour mettre vos enfants à l'abri de l'atteinte mortelle du vice. Non, croyez-le bien, ce n'est pas assez; je dirai plus : s'ils ne sont soutenus par une active surveillance, vos leçons et vos exemples ne serviront à rien.

Et à quoi serviront en effet et vos leçons et vos exemples, si vos enfants n'en profitent pas? Et en profiteront-ils, si vous ne veillez sur eux pour leur faire conformer leur conduite à vos enseignements, pour les faire marcher sur vos traces? Car, si vous ne veillez pas, pourrez-vous savoir s'ils suivent le chemin que vous leur tracez, ou s'ils s'en écartent? Et si vous ne le savez pas, pourrez-vous les reprendre? Pourrez-

vous les y ramener? si vous ne connaissez pas leurs défauts, pourrez-vous les corriger? Pourrez-vous leur faire prendre de bonnes habitudes, et les empêcher d'en contracter de mauvaises?

Vous vous rassurez sur vos leçons et vos exemples, Parents aveugles, Parents imprudents, Parents insensés! Mais ignorez-vous donc que vos leçons et vos exemples, sans une surveillance attentive de votre part, sont un bien faible préservatif contre les piéges du démon, contre la séduction du vice et la corruption du siècle, contre l'entraînement des passions?

Ignorez-vous, Pères et Mères, que plus vous prenez soin de les former à la vertu, plus le démon fait d'efforts pour les séduire et les corrompre, pour leur donner de funestes impressions? qu'il profite de tout ce qui les approche, de tout ce qui les entoure, pour les entraîner dans le vice? Malheur! Malheur! Pères de famille, si vous vous laissez aller au sommeil de la négligence! Vainement aurez-vous eu soin de bien cultiver votre champ, et de n'y semer que de bon grain; hélas! si vous ne veillez, pendant votre sommeil, cet ennemi cruel viendra y semer l'ivraie!

Ignorez-vous les dangers sans nombre qui, de toutes parts, environnent vos enfants dans le monde? Appas séducteurs des plaisirs criminels, contagion des mauvais exemples, conseils perfides, maximes impies et licencieuses, etc.? Oh! si vous ne dirigez leur marche à travers tant d'écueils, pourront-ils échapper au naufrage? Si vous ne les couvrez de votre surveillance, si vous les perdez de vue, loin de vos regards, n'oublieront-ils pas bientôt et vos leçons et vos exemples? Ne se laisseront-ils pas séduire, entraîner et corrompre?

Ce n'est pas tout. Ignorez-vous, Pères et Mères, que vos enfants portent en eux le germe de tous les vices, le foyer de toutes les passions mauvaises, toujours prêtes à faire éruption, et que, s'ils sont susceptibles de salutaires impressions,

ils le sont bien plus encore d'impressions funestes? Et à quoi serviront et vos leçons et vos exemples de vertu, si vous leur laissez recevoir d'autres leçons, d'autres exemples, des leçons, des exemples de libertinage et d'impiété? si vous leur laissez respirer le souffle empesté du vice?

Vous vous rassurez sur vos leçons et vos exemples! Et à quoi serviront et vos leçons et vos exemples, au milieu des scandales et des éléments de séduction si communs de nos jours? O Pères et Mères! ignorez-vous donc dans quel siècle vous vivez? Oh! si, dans tous les siècles, l'innocence des enfants a été entourée de piéges et d'écueils, combien ne l'est-elle pas davantage dans ce siècle malheureux? dans ce siècle, où, comme autrefois, toute chair a corrompu sa voie, où un déluge de corruption s'est répandu sur la terre? dans ce siècle, où le vice marche la tête haute, où l'impiété est à l'ordre du jour? dans ce siècle, où tant de prophètes de mensonge sèment de désolantes doctrines, où tant d'apôtres du vice prêchent partout la licence, où tant d'écrits infâmes, où tant de productions immondes, toutes dégoûtantes de cynisme et d'immoralité, productions impies exhalées de l'enfer, circulent, et répandent leur venin dans toutes les classes de la société?

Mais que fais-je? Qu'ai-je besoin de vous rappeler tous les dangers que courent vos enfants, et qui réclament votre surveillance? Autant, et plus que moi peut-être, ne les connaissez-vous pas? Chaque jour, l'expérience ne vous fait-elle pas entendre sa voix puissante? Chaque jour, ne vous signale-t-elle pas de nouveaux écueils pour le jeunesse, hélas! et de nouveaux naufrages? Et, sans aller chercher d'exemples ailleurs que parmi vous, sans invoquer d'autre témoignage que le vôtre, combien parmi vous peut-être en ont fait autrefois la funeste expérience? Combien, parmi vous, ont été victime de la négligence paternelle? Et maintenant combien parmi vous encore, Pères et Mères de famille, ont à gémir sur les égarements de leurs enfants? Et que dites-

vous, pour les excuser, et pour vous excuser vous-mêmes ? Ne vous rejettez-vous pas sur l'entraînement des passions, sur les conseils de perfides amis, sur la contagion des mauvais exemples, sur la corruption du siècle ? Ce n'est pas notre faute, dites-vous; ce ne sont là ni les leçons, ni les exemples que nous leur avons donnés, etc.

Vous savez donc bien, Pères et Mères, que vos enfants sont exposés à mille dangers, que mille ennemis à leur droite, et dix mille à leur gauche, conjurent leur perte. Vous savez que vos leçons et vos exemples, sans votre surveillance, sont une digue impuissante contre la fougue des passions et le débordement de la corruption ? Quoi ! vous le savez, et cependant vous vous rassurez sur ces leçons et sur ces exemples ! Vous le savez, et vous vivez dans la sécurité ! Vous le savez et vous ne veillez pas ! O Pères et Mères imprudents ! Quoi ! votre enfant est sur le bord d'un abîme, il y va rouler; vous le savez, et vous dormez tranquilles ! Pasteur négligent, le loup rôde autour de votre troupeau, il va y porter le ravage; vous le savez, et vous ne veillez pas ! Gardien infidèle, les voleurs percent votre maison, ils vont y entrer, ils vont enlever le dépôt confié à vos soins; vous le savez et vous ne veillez pas ! Pilote téméraire, la tempête gronde au-deseus de votre tête, votre vaisseau est au milieu des écueils; vous le savez et vous ne veillez pas ! O fatale sécurité ! O funeste sommeil ! qu'il sera suivi d'un douloureux réveil !

Oh ! Pères et Mères de famille, nous vous en conjurons, si vous tenez encore à la vertu, à l'innocence, au salut de vos enfants, écoutez notre voix : veillez, veillez ! Oui, si vous ne veillez sur eux, c'en est fait de vos enfants. Oui, si vous vous laissez aller au sommeil de la négligence, ils vont être entraînés dans un abîme de vices, de malheurs et de damnation. Veillez donc.

Mais comment devez-vous exercer cette surveillance ? Ce sera la matière d'une seconde réflexion.

2.e Réflexion.

Le laboureur intelligent, qui veut bien faire valoir ses terres, en étudie avec soin la nature du sol ; il s'applique à connaître quelles sortes de plantes elles sont plus propres à produire, le genre de labour qui leur convient, l'époque où il doit les cultiver et les ensemencer. Il ne se borne pas là : il veille pour écarter tout ce qui pourrait détruire le fruit de ses travaux ; il empêche les plantes nuisibles d'étouffer le bon grain, et met son champ à l'abri des ravages des animaux malfaisants, ou de la malveillance des hommes.

Et voilà aussi, Pères et Mères, les précautions que vous devez prendre dans la culture du champ que vous a donné à faire valoir le père de famille qui est dans les cieux ; voilà ce que vous devez faire pour réussir dans l'éducation de vos enfants.

Le premier objet de votre vigilance, c'est d'étudier le caractère de vos enfants; de vous appliquer à bien connaître leurs dispositions bonnes ou mauvaises, afin de profiter des unes et de corriger les autres ; leurs passions naissantes, afin de les réprimer de bonne heure, et d'empêcher qu'elles ne les égarent; leurs penchants et leurs inclinations, afin de les régler et de les porter au bien.

C'est de cette étude, Pères et Mères, que dépend tout le succès de leur éducation. Comment, en effet, gouvernerez-vous vos enfants, si leurs dispositions ne vous sont pas connues, si vous ignorez les désirs qu'il faut réprimer, les affections qu'il est bon d'exciter, celles qu'il est nécessaire d'arrêter ; quand c'est le frein, quand c'est l'aiguillon, qu'il faut employer?

Ce n'est pas tout ; votre surveillance doit encore s'étendre sur toute leur conduite. Oui, Pères et Mères, veillez sur toutes leurs actions, sur toutes leurs démarches; que rien n'échappe à votre œil vigilant : sachez ce qu'ils font, ce qu'ils disent, et, s'il est possible, ce qu'ils pensent. Ainsi veillez sur l'accomplissement de leurs devoirs. Sont-ils fi-

dèles à offrir chaque jour à Dieu l'hommage de leurs prières? N'ont-ils pas l'habitude de prononcer des jurements, des blasphêmes, des imprécations? Sont-ils assidus aux saints offices? Fréquentent-ils les sacrements? Sont-ils soumis et respectueux envers leurs maîtres et envers vous-mêmes? Ne font-ils aucun tort, ne causent-ils aucun dommage au prochain? Ne manquent-ils pas aux règles de la décence, de la modestie et de la politesse? Sont-ils sincères et discrets? Ne blessent-ils pas la foi, la charité ou la pudeur dans leurs conversations?

Veillez sur leur travail, sur leurs jeux, et sur leurs plaisirs: prenez garde qu'ils ne contractent l'habitude de l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices; qu'ils ne donnent à leurs amusements un temps qui doit être consacré au travail ou à l'accomplissement de leurs devoirs; ne leur permettez pas des plaisirs criminels ou même dangereux.

Veillez sur les lieux où ils vont, et soyez attentifs à les détourner de ceux où leur innocence courrait quelque risque: veillez sur leurs sociétés; présidez vous-mêmes au choix de leurs amis et de de leurs compagnons; il est si difficile, si rare maintenant d'en trouver dont le contact ne soit pas dangereux! Veillez surtout sur ces liaisons, sur ces amitiés avec des personnes de différent sexe, amitiés si dangereuses dans l'âge des passions; amitiés, qui sont trop souvent, pour les jeunes gens, une cause d'égarements, et, pour les parents, une source de chagrins.

Veillez sur leurs études, et surtout sur les livres qu'ils lisent.

Oh! Pères et Mères, sauvez-les, vos enfants, du déluge de ces livres pestilentiels, où la religion est menacée d'être submergée: productions funestes, hélas! et si répandues de nos jours, que l'on colporte, que l'on vend, que l'on prête, que l'on donne, et qu'on lit jusque dans les plus humbles chaumières; réservoirs fétides, de turpitudes morales et de folies politiques, qui ne contiennent que la boue de la licence

et les poisons du blasphéme; œuvres de ténèbres, où l'impudence du mensonge va de pair avec la hardiesse du plus révoltant cynisme, où les sarcasmes tiennent lieu de preuves. Bannissez aussi de votre maison ces livres que certain monde approuve, que certains pères de famille tolèrent et permettent à leurs enfants, mais que la religion et la saine morale réprouvent, et que les parents soigneux de la pureté de leurs enfants repoussent avec soin; ces livres, dont les plus irréprochables ne peuvent que fausser le jugement, égarer l'imagination, fomenter les passions, et corrompre le cœur. Rappelez-vous, Pères et Mères, que le meilleur des romans ne peut qu'être nuisible à la jeunesse. Rappelez-vous ce qu'en a dit un philosophe qu'on ne peut accuser de rigorisme, J.-J. Rousseau : « Jamais fille sage n'a lu de romans. »

Et vous, qui avez à la maison des étrangers, des domestiques, veillez sur eux. Oh! combien de fois, par eux, le vice ne s'est-il pas introduit dans les familles! Quelles que soient leurs autres qualités, quelque utiles qu'ils puissent vous être, s'ils doivent exposer la foi ou les mœurs de vos enfants, ne les souffrez pas chez vous. Quoi! Pères et Mères, s'ils vous étaient infidèles, ne vous hâteriez-vous pas de les renvoyer? Et ils vont vous enlever ce que vous avez de plus précieux, de plus cher à votre cœur, l'innocence de vos enfants, et vous les conserveriez!

Veillez sur votre maison, et bannissez-en tout tableau, toute image, tout objet qui pourrait faire naître des idées, exciter des désirs, éveiller la curiosité.

Veillez enfin, veillez sur vous-mêmes, et jamais devant vos enfants, ne vous permettez aucune parole, aucune action, je ne dis pas seulement mauvaise, mais même équivoque ou trop libre.

Oui, Pères et Méres, veillez sur tout, mais aussi veillez sans relâche; que votre surveillance commence dès leur enfance, qu'elle se continue constamment et sans interruption.

Veillez sur leur enfance. Dès leurs premières années, leurs inclinations se manifestent, et elles se manifestent d'autant plus, que cet âge ignore l'art perfide de les cacher; c'est donc alorsque vous serez plus à même d'observer leurs dispositions, et de les bien connaître.

Veillez sur leur enfance. A cet âge, leurs habitudes ne sont pas encore formées, il vous sera donc plus facile alors d'empêcher les mauvaises, et de leur en faire contracter de bonnes. A cet âge, leurs passions ne sont pas encore développées, il vous sera donc plus facile alors de les régler, et d'en prévenir les égarements.

Veillez sur leur enfance. Vous le savez, à cet âge, semblables à une cire molle, ils sont disposés à recevoir toutes les impressions qu'on leur donne. Faites donc autour d'eux, de votre surveillance un rempart qui empêche de pénétrer jusqu'à eux tous ce qui pourrait faire sur leur cœur une impression funeste. Prenez garde qu'ils n'acquièrent une science prématurée du vice. Ne dites-pas : ce sont des enfants, ils ne font pas attention, ils ne comprennent pas.

Ce sont des enfants ! Mais n'est-ce pas pour cela même, que vous devez être circonspects, que vous devez les respecter ?

Ce sont des enfants ! Oui, ignorants aujourd'hui, et trop savants, dès demain, si vous leur apprenez ce qu'ils auraient dû ignorer, et ce qu'ils n'oublieront malheureusement jamais.

Ils ne font pas attention ! Qui vous l'a dit? Ne savez-vous pas que les enfants sont naturellement observateurs, avides de connaître, de voir, d'entendre ?

Ils ne comprennent pas! Qui vous l'a dit? Le démon ne leur expliquera-t-il pas, ne leur fera-t-il pas comprendre ce qui vous paraît au-dessus de leur intelligence? Ils ne comprennent pas ! Mais, sans comprendre, ne retiendront-ils pas, et plus tard, lorsqu'ils seront à même de comprendre ne se rappeleront-ils pas ?

Ce sont des enfants! Mais ne dit on pas tous les jours, ne répète-t-on pas sans cesse qu'il n'y a plus d'enfants maintenant? que chez eux la science du mal devance l'âge? Et d'où vient cette science prématurée, cette précoce corruption? N'est-ce pas de l'imprudence trop commune des paroles et des actions devant les enfants?

Oui, Pères et Mères, c'en est fait de vos enfants, si, dès leurs premières années, vous ne les mettez à l'abri des conversations licencieuses et des exemples pervers, si vous ne veillez pas sur leur enfance.

Mais, à cet âge de pureté, d'innocence, de bonheur, succède un autre âge. On l'appelle dans le monde le bel âge, la saison des plaisirs: c'est la jeunesse! Pères et Mères, cesserez-vous, à cette époque, d'exercer votre surveillance? On vous dira sans doute, et l'on ne cessera de vous répéter : « Ne faut-il pas que jeunesse se passe? Ne faut-il pas que les jeunes gens s'amusent? pourquoi les poursuivre partout de vos regards? Pourquoi les tourmenter sans cesse par une surveillance importune, et troubler leurs plaisirs? »

Ne voilà-t-il pas, M. F., le langage qu'on tient dans le monde? Que dis-je? N'est-ce pas celui que tiennent des pères et des mères de famille? Langage imprudent! Langage insensé! Serait-ce le vôtre, Pères et Mères qui m'écoutez?...

La jeunesse! oh! Oui, sans doute, c'est la saison des plaisirs; mais n'est-ce pas aussi la saison des tempêtes? N'est-ce pas aussi la saison des naufrages? La jeunesse! Époque critique! Zône torride de la vie! La jeunesse! N'est-ce pas l'âge des passions brûlantes? N'est-ce pas l'âge où les penchants vicieux exercent leur empire avec plus de violence? La jeunesse! N'est-ce pas à cette âge que l'enfant prodigue demande à son père la part de son héritage? qu'il le quitte, qu'il fuit, et va, loin des regards paternels, dissiper sa fortune dans de criminels plaisirs, dans les excès de la débauche?

La jeunesse!... Oh! Oui, Pères et Mères, veillez sur la jeunesse de vos enfants; c'est à cet âge, plus que jamais, qu'ils

ont besoin de vos soins vigilants ; et malheur à vous, si vous cessez de veiller sur eux! Père imprudent ! vous lâchez la bride à ce jeune homme, vous fermez les yeux sur sa conduite. Malheureux ! que faites-vous? Loin de vos regards, croyez-vous qu'il se tiendra dans les bornes des plaisirs permis? Oh! Tremblez que vous n'ayez bientôt à gémir sur ses désordres et ses égarements...

Mère aveugle ! vous vous fiez à la sagesse de votre fille ; vous fermez les yeux sur certaines liaisons suspectes, que vous croyez innocentes. Hélas ! Vous les ouvrirez un jour, mais ce sera trop tard, ce ne sera que pour voir sa honte et son opprobre, et le déshonneur de votre famille...

Veillez donc, Pères et Mères, veillez sur la jeunesse de vos enfants : veillez sans cesse, et veillez par vous-mêmes. Non, ne vous reposez pas sur une vigilance étrangère; ne vous fiez pas trop à ceux qui peut-être auront intérêt à vous tromper. Hé! qui pourrait convenablement vous remplacer dans cette importante fonction? Est-il un œil plus clairvoyant que l'œil le plus intéressé à tout savoir, que l'œil d'un père, d'une mère ?

Mais peut-être, pour leur faire apprendre un état, ou pour compléter leur éducation, serez-vous obligés de les éloigner de vous, de les confier à des mains étrangères? Pères et Mères ! que loin de vous, comme sous vos yeux, ils ne cessent d'être l'objet de votre vigilance. Oui, alors même, veillez encore vous-mêmes sur eux. Et comment? Par le choix que vous ferez des maîtres auxquels vous accorderez votre confiance, et que vous chargerez de vous remplacer.

Gardez-vous bien, Pères et Mères, de les confier à des maîtres dont la foi ou les mœurs seraient suspectes : la foi et les mœurs de vos enfants ne seraient pas en sûreté. Non, Pères et Mères, ne les placez pas, vos enfants, dans ces maisons où l'on tient plus à les rendre habiles dans les arts et les sciences, que vertueux et bons chrétiens; dans ces maisons, où l'on ne parle de religion que par bienséance.

Ne les placez pas, vos enfants, dans ces maisons où les maîtres, plus occupés de leurs intérêts que de la conduite des enfants confiés à leurs soins, ne veillent pas sur leurs mœurs. Ne les placez pas dans ces maisons où l'on est peu sévère dans le choix des élèves, où ils sont toujours reçus, conservés, choyés même, dussent-ils corrompre tous les autres, pourvu qu'ils paient et qu'ils paient bien. Mais, plutôt, confiez-les à ces maîtres, qui, sincèrement religieux, et de bonnes mœurs eux-mêmes, ne donneront à vos enfants que des leçons de piété et des exemples de vertus; à ces maîtres, pour qui l'instruction n'est pas un métier, mais un devoir. Oui, placez-les, vos enfants, dans ces dignes maisons où partout la religion préside à l'éducation, où l'œil vigilant des maîtres écarte les désordres, et empêche la corruption du dehors de pénétrer.

Ainsi, Pères et Mères, vigilance attentive, vigilance active, vigilance assidue et continuelle; mais aussi, vigilance sage, prudente et éclairée.

Que votre vigilance ne soit ni inquiète ni soupçonneuse : veillez, mais que vos enfants s'aperçoivent à peine que vous veillez, ou qu'au moins ils ne voient dans les soins et la surveillance dont vous les entourez, qu'une preuve de votre tendresse pour eux et de votre sollicitude paternelle. Témoignez-leur assez de confiance pour les encourager, mais pas assez pour qu'ils puissent en abuser, et, afin de le leur faire aimer, rendez-leur doux, léger et aimable le joug que vous leur imposez.

Pères et Mères, c'est par ces soins continuels, par cette vigilance attentive, que vous sauverez vos enfants du torrent de la corruption, que vous conserverez intact le dépôt qui vous est confié, et que vous mériterez la récompense que Dieu promet au fidèle serviteur : *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui.* Ainsi-soit-il. P. Q.

Exorde pour la deuxième partie de l'instruction précédente sur la surveillance.

Cùm dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici.

Pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le blé. (St.-Matth. 13. 25.)

Ne voilà-t il pas, M. F., l'image de ce que nous voyons se renouveler tous les jours dans le sein de bien des familles? N'est-ce pas là le malheur qu'ont à déplorer les pères et les mères négligents à veiller sur leurs enfants?

Père de famille, vous n'avez donné à votre enfant que de sages leçons; vous avez guidé vous-même ses premiers pas dans le chemin de la vertu. Long-temps, vous avez eu la consolation de le voir profiter de vos leçons, marcher sur vos traces; mais vous avez vu sa piété se ralentir tout-à-coup; vous l'avez vu s'éloigner peu-à-peu de ses pieu ses pratiques, puis les abandonner tout-à-fait. Bientôt vous avez eu à gémir de le voir s'égarer, et donner dans le travers; ce changement vous a surpris et affligé. Comme les serviteurs du père de famille, vous vous êtes demandé avec douleur: est-ce que je n'ai pas semé de bon grain dans mon champ? D'où vient donc qu'il y pousse de l'ivraie? Pére infortuné! il est vrai, vous n'avez jeté dans le cœur de votre enfant que la semence de la vertu, mais ne vous êtes-vous pas laissé aller au sommeil de la négligence? Hélas! Oui: eh bien, pendant votre sommeil, un ennemi y est venu jeter la semence du vice; pendant votre sommeil, d'autres leçons, d'autres exemples bien différents des vôtres, sont venus anéantir vos leçons et vos exemples, étouffer les sentimens religieux que vous aviez inspirés à votre enfant, détruire les germes naissants de la vertu que vous aviez semés dans son cœur.

Et voilà aussi, Pères et Mères chrétiens, qui m'écoutez, oui, voilà le malheur qui vous menace, si vous ne veillez sur vos enfants. Puissé-je vous aider à l'éviter! C'est dans

ce dessein, que je viens aujourd'hui vous parler de la surveillance que vous devez exercer sur vos enfants. Je ne m'arrêterai pas à vous en prouver la nécessité : vous en êtes convaincus. Je me bornerai à vous poser en quoi elle consiste, et les règles que vous devez suivre pour qu'elle soit utile. Ce sera la matière de cet entretien. Veuillez m'honorer de votre attention.

Instruction familière.

Sur le même sujet.

Depositum custodi.

Gardez le dépôt qui vous est confié. (Timoth. 6. 20.)

Cet avis, que St-Paul adressait à son fidèle disciple Timothée, souffrez, Pères et Mères de famille, que je vous l'adresse aussi. Vos enfants sont un dépôt que le Seigneur vous a mis en main; dépôt bien grand! bien précieux! dit St. Chrysostôme, et que vous devez conserver avec le plus grand soin. Oui, Pères et Mères, veillez sur vos enfants; sauvez-les du déluge de corruption qui s'est répandu sur la face de la terre; préservez-les du contact pestilentiel de la génération perverse que nous voyons s'élever de nos jours. Veillez, oui, veillez sur vos enfants : la nature et la religion, de concert, vous en font une étroite obligation; vos intérêts les plus chers l'exigent; la vertu, le bonheur, le salut de vos enfants en dépendent. Oui, vos enfants périront infailliblement, si vous ne veillez sur eux; et vous serez responsables de leur perte.

La surveillance à l'égard de vos enfants, est donc pour vous, Pères et Mères, un devoir essentiel; mais, hélas! devoir bien négligé! Cependant, parmi les pères de famille même les plus négligents à le remplir, à peine s'en trouve-t-il qui, avouant avoir quelque reproche à se faire sur ce

point. Les uns prétendent le remplir fidèlement, les autres avoir de bonnes raisons pour excuser leur négligence.

Examinons, M. F., et la prétendue exactitude des uns, et les vaines excuses des autres. Ce sera la matière de cet entretien, et l'objet de votre attention. Veuillez me l'accorder.

Êtes-vous fidèles, Pères et Mères, à bien veiller sur vos enfants, et à les mettre à l'abri de tout ce qui pourrait exposer leur innocence? Oui, sans doute, allez-vous me répondre, c'est un devoir auquel nous ne manquons pas.

Que je souhaiterais, P. et M., qu'il en fût ainsi, et que vous fussiez aussi fidèles à remplir cet important devoir, que vous semblez le prétendre! mais, hélas! je dois vous l'avouer, j'ai bien des motifs de ne pas y croire.

Vous veillez, dites-vous, sur vos enfants. Mais d'abord, d'où vient que vos enfants ont acquis une science prématurée du mal? D'où vient leur précoce corruption? D'où viennent ces mauvaises habitudes qu'ils ont contractées? ces excès, ces désordres auxquels ils se livrent, et que vous déplorez si amèrement? En serait-il ainsi, si, réellement, vous aviez exercé sur eux une surveillance attentive? Entrons dans le détail. Souffrez, Pères et Mères, que je pénètre dans l'intérieur de vos familles, que je jette un coup d'œil sur tout ce qui s'y passe, et que j'examine de quelle manière vous exercez cette surveillance.

Vous veillez sur vos enfants, P. et M.! Mais que vois-je? qu'entends-je? Autour de votre enfant encore jeune, des êtres malfaisants, sous prétexte de le faire jaser, d'exercer son babil enfantin, se font un diabolique plaisir de lui faire prononcer les paroles les plus obscènes et les plus impies, d'horribles blasphèmes! Quoi! Pères et Mères, vous n'y faites pas attention! vous le souffrez! que dis-je? vous y applaudissez peut-être! Quoi donc, mon Dieu! ces enfants dont les bouches innocentes ne devraient s'ouvrir que pour

louer et bénir votre saint nom ; comme les anges du ciel dont ils sont l'image sur la terre, ils ne les ouvrent que pour le blasphémer et vous maudire, comme les démons dans les enfers! Quoi! ces enfants dont les premières paroles qu'ils articulent devraient être des vœux et des prières pour attirer les bénédictions célestes sur vous, Pères et Mères de famille! vœux et prières qui seraient agréables au Seigneur, car il aime les louanges qui sortent de la bouche des enfants, il exauce leurs prières ; et leurs premières paroles ne sont propres qu'à provoquer la vengeance du ciel! O Pères et Mères imprudents! et vous le souffrez! et vous y applaudissez! Faut-il donc s'étonner si le Seigneur, écoutant la voix de vos enfants, frappe de malédiction vos familles?

Vous veillez sur vos enfants! Mais que vois-je? qu'entends-je? des chants obscènes et lubriques! des conversations licencieuses et impies! des familiarités honteuses! et vos enfants sont là qui voient, qui entendent! et avec quelle avidité ils écoutent! avec quelle attention ils observent! Quoi! P. et M., vous souffrez de pareils désordres? et vous veillez dites-vous! Hélas! faut-il s'étonner que chez eux la corruption dévance l'âge?

Vous veillez sur vos enfants! Mais, Pères et Mères de famille, je vous vois seuls dans votre maison; vous vous y occupez de votre ménage, du soin de vos affaires. Et vos enfants, où sont-ils? vous n'en savez rien. Que font-ils? vous n'y faites pas attention. Quelle compagnie fréquentent-ils? vous n'en avez nul souci. Quoi! Pères et Mères, vos enfants vont, viennent, sortent, à toute heure, du jour, de la nuit, où bon leur semble, avec qui leur plaît! peu vous importe! vous ne vous en occupez pas! Quoi! et vous veillez, dites-vous!

Mais que vois-je encore? De toutes parts, dans votre maison, s'offrent à mes yeux les représentations les plus propres à faire rougir la pudeur : des tableaux obscènes, des images lubriques! Que vois-je entre les mains de votre fille? ces

livres que la religion et la morale réprouvent, ces livres qu'aucune fille sage n'a jamais lue : des romans! Entre les mains de votre fils, les viles productions du philosophisme moderne où ils ne peuvent puiser que des leçons d'impiété et de libertinage! Quoi, Pères et Mères, vous le souffrez, et vous veillez, dites-vous! Et voyez avec quelle déplorable avidité ils dévorent ces œuvres pestilentielles! et comment donc pourraient-ils conserver pures leur foi et leurs mœurs? Vous veillez sur vos enfants!

Et comment donc, Pères de famille, souffrez-vous ces liaisons si intimes de votre fils avec de jeunes impies, avec des libertins qui ne peuvent que le corrompre? Comment les laissez-vous passer des journées entières, des nuits même dans d'ignobles tavernes, se livrer aux excès de l'intempérance, suivis le plus souvent des excès du libertinage? Et vous, Mères de famille, comment tolérez-vous ces fréquentations suspectes de votre fille? Comment tolérez-vous, et ces sorties nocturnes, et ces promenades, et ces rendez-vous, et ces correspondances secrètes, et ces longs tête à-tête, et ces entretiens, et ces familiarités? etc. Cela paraît vous surprendre! Quoi! est-ce que vous l'ignorez? Mais si vous veillez, ne devez-vous pas le savoir? Quoi donc! n'y aurait-il que vous dans la paroisse qui n'en seriez pas instruite? vous l'ignorez! et cependant vous veillez, dites-vous!

Mais, dites-vous, ma fille est sage, elle est incapable de se déranger, je me repose bien sur sa vertu.

Mère imprudente! votre fille est sage, j'aime à le croire; oui, mais le sera-t-elle toujours? le sera-t-elle long-temps? Et votre aveugle confiance en sa vertu, n'est-elle pas le moyen le plus propre à la lui faire perdre? Et plût à Dieu que sa vertu n'ait pas fait déjà un triste naufrage!

Mais peut-être, pour excuser votre négligence, allez-vous nous dire : est-il possible d'être toujours avec nos enfants, de les suivre partout? Il faut donc laisser là le soin du ménage et des affaires?

Je l'avoue, M. F., cette surveillance attentive et continuelle qu'un père de famille doit exercer auprès de ses enfants, ne laisse pas d'être pénible et difficile. Mais, dites-moi, n'est-elle pas nécessaire? N'en avez-vous pas contracté l'obligation en entrant dans l'état de mariage, en devenant chefs de famille? En vous donnant vos enfants, Dieu ne vous a-t-il pas commandé de veiller à leur conservation?...

Mais il faut donc laisser là le soin du ménage et des affaires?

Point du tout, P. et M., tant s'en faut : soignez, vous dirai-je, soignez votre ménage, mettez ordre à vos affaires; c'est aussi un devoir pour vous; mais veillez aussi sur vos enfants.

Mais cela n'est pas possible!

Ainsi, selon vous, ce sont deux devoirs incompatibles. Hé bien! soit : supposons-le pour un moment; mais qu'en conclurez-vous? que vous ne devez plus vous occuper de vos enfants, afin de vaquer à vos affaires? Vous n'oseriez. Quoi! quelques écus à gagner, quelques bouts de terre à acquérir, le dirai-je? de vils troupeaux à soigner, seraient, à vos yeux, chose préférable à la vertu, à l'innocence de vos enfants à leur âme à sauver! En vérité, M. F., je rougis d'être obligé de vous tenir un pareil langage...

Il faut donc laisser là le soin du ménage et des affaires!

Hé bien oui, mille fois oui, laissez-là et ménage et affaires, s'il le faut, mais sauvez vos enfants. Oui, périssent et vos affaires et votre ménage! Périssent et vos troupeaux et vos moissons; mais du moins que vos enfants soient préservés de l'atteinte mortelle du vice et de la corruption. Oui, P. et M., je ne me lasserai pas de le répéter : la vertu, l'innocence de vos enfants, voilà le premier objet de vos soins; voilà votre principale affaire; voilà ce dont vous devez vous occuper avant tout, et à quoi vous devez tout sacrifier. Et voilà aussi, Pères et Mères qui tenez tant à laisser à vos enfants de riches héritages, oui, voilà le plus riche, le plus précieux héritage que vous puissiez leur laisser.

Mais est-il bien vrai que vous ne puissiez, comme vous le prétendez, surveiller vos enfants, sans négliger le soin de vos affaires? Examinons.

Est-il possible, dites-vous, d'être toujours à la suite de nos enfants? de voir tout ce qu'ils font, où ils vont, qui ils fréquentent?....

Sans doute, Pères et Mères, si vous laissez à vos enfants une entière liberté d'aller où ils veulent, avec qui ils veulent, etc., je le conçois, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, n'eussiez-vous même d'autre affaire à soigner, d'être toujours à leur suite, et de ne jamais les perdre de vue. Mais pourquoi leur donner cette liberté? Que vos enfants restent sous vos yeux, ou qu'ils n'aillent que là où vous le voudrez bien : vous devez l'exiger ; vous pouvez l'obtenir. Et alors, je vous le demande, vous sera-t-il impossible de veiller sur eux, et de ne pas les perdre de vue?

Mais ne faut-il pas laisser aux enfants quelque liberté? Ne faut-il pas qu'ils s'amusent, tandis qu'ils sont jeunes?

Qu'est-ce à dire, Pères et Mères? prétendez-vous laisser à vos enfants la liberté de s'affranchir de votre autorité, d'échapper à vos regards? Prétendez-vous leur permettre des amusements criminels ou dangereux? Oh! que vous seriez imprudents et coupables! Laissez-leur, j'y consens, quelque liberté, mais que cette liberté ait des bornes; et gardez-vous bien de leur laisser une liberté dont ils puissent abuser pour faire le mal et se corrompre. Qu'ils s'amusent, j'y consens encore; mais que ce ne soit ni aux dépens de leur devoir, ni au risque de perdre leur innocence. Permettez-leur des amusements honnêtes et sans danger, des plaisirs innocents, vous le pouvez, vous le devez même. Oui, Pères et Mères, laissez à vos enfants quelque liberté : que vos enfants s'amusent, mais qu'ils ne fassent usage de cette liberté que sous votre surveillance; qu'ils ne prennent leurs plaisirs et leurs amusements qu'avec vous, ou sous vos yeux.

Mais si nos enfants ne sortent pas, s'ils ne voient pas le

monde ils ne pourront le connaître ni en apprendre les usages ; ils ne seront jamais en état de paraître en société ; ils ne seront jamais que des ignorants et des idiots.

Vos enfants ne pourront connaître le monde ! Mais, dites-moi, de quel monde, de quels usages du monde, de quelles sociétés voulez-vous parler? Serait-ce de ce monde corrompu et corrupteur, contre lequel J.-C. a prononcé anathème? de ce monde rempli de piéges et de scandales? Mais qu'iraient-ils y faire? Serait-ce de ces usages que la Religion condamne, qu'on ne peut suivre qu'aux dépens de sa foi, de ses mœurs, de sa conscience? Mais peuvent-ils s'y soumettre, et les suivre? Serait-ce de ces sociétés mondaines d'où sont bannies et la modestie, et la pudeur, et la retenue? Mais ne doivent-ils pas les fuir?.. Et qu'ont-ils donc besoin de les connaître? Oh ! plutôt, puissent-ils toujours les ignorer! ô heureuse, ô précieuse ignorance ! puissent-ils ne jamais en sortir!...

Mais voulez-vous parler du monde chrétien, dont les usages sont conformes à l'Évangile? de ces sociétés où préside la Religion, où règne la décence, où la pureté des mœurs est respectée, où la piété et la vertu sont en honneur, et d'où le vice est banni? Oh! croyez-le bien, P. et M., si vous les avez élevés chrétiennement, ils seront toujours à même de s'y présenter.

Peut-être, n'auront-ils pas ces belles manières, ce ton de légèreté et de suffisance, ni ce bavardage souvent ennuyeux de nos petits-maitres, de nos élégants et de nos hommes à la mode, ni ces airs d'enjouement et de dissipation des filles mondaines, mais du moins ils paraîtront avec une noble modestie, et une sage retenue, précédés d'une réputation sans tache, et ornés de toutes les vertus et de toutes les belles qualités qui rendent les enfants agréables à Dieu et aux hommes, et, soyez en surs, ils y seront reçus, honorés et accueillis.

Maintenant, Pères et Mères, je vous le demande : à quoi se réduisent ces excuses que vous apportez pour vous dispenser de la surveillance sur vos enfants? Ou plutôt, dites-

moi, n'avez-vous pas d'autres motifs qui vous font désirer d'être délivrés de l'accomplissement de ce devoir?.....

Est-ce bien pour vos enfants que vous reclamez la liberté et des amusements? N'est-ce pas aussi, n'est-ce pas plutôt pour vous-mêmes? N'est-ce pas que vous voudriez vivre sans soin, sans inquiétude, sans gêne, sans contrainte? N'est-ce pas peut-être aussi pour avoir vous-mêmes plus de facilité de vous livrer à vos plaisirs? Oui, avouez-le franchement, ce sont là, n'est-il pas vrai? les motifs réels, les motifs véritables, mais motifs que vous n'osez avouer, et qui vous portent à chercher à vous affranchir d'un devoir qui vous gêne et vous incommode.

O Pères et Mères! que vous seriez coupables devant Dieu et devant les hommes, si, pour de pareils motifs, vous mettiez en oubli un devoir aussi essentiel, aussi sacré! Oh! songez donc, oui, songez au bonheur de vos enfants, que vous sacrifiez et pour cette vie et pour l'autre. Songez surtout, songez au compte terrible que le Seigneur vous en demandera......

Mais non, il n'en sera pas ainsi, Pères et Mères: vous veillerez sur vos enfants; et, par vos soins vigilants, vos enfants, préservés du vice, formés à la vertu, seront honorés des hommes et bénis du Seigneur. Et vous aussi, Pères et Mères, vous serez consolés dès ce monde par les heureux fruits de votre vigilance et de vos sages leçons, et vous mériterez encore d'en recevoir une récompense bien plus grande, que vous partagerez avec eux dans le Ciel.

Ainsi soit-il. P. Q.

PENSÉES ET MAXIMES.

⁂ *Pater studiosus scit in domo suâ quid unusqui[illegible] necessarium habet.* (St-Chrysost.)

⁂ *Nihil suâ justitiâ suffragatur de cujus manu anima pereuntis*

exigitur.... quid ei proderit non puniri quo qui puniendus est alieno peccato. (St. Prosper.)

*** Avec quelle soin l'avare veille sur son trésor! Pères et Mères, l'innocence de vos enfants est-elle pour vous un trésor moins précieux que ne l'est pour un avare son or?...

*** O Pères chrétiens! qui, au sortir du baptême, couvrez votre enfant de vos baisers, vous possédez un ange! mais souvenez-vous que cet ange peut devenir un reprouvé. (Anot.)

*** Imprudents et coupables les parents, je ne dis pas qui tiendraient un langage peu chaste à leurs enfants, mais qui ne les garantissent pas des sociétés où l'on peut le tenir.

*** Tel enfant qu'on ne croyait pas assez avancé pour la vertu, s'est trouvé mûr pour le vice.

*** Les païens eux-mêmes ont reconnu les funestes impressions des mauvaises conversations sur la jeunesse. Un de leurs auteurs a donné à son siècle cette leçon trop souvent oubliée dans le nôtre : « Que l'enfant a droit à nos égards :

Maxima debetur puero reverentia. » (Juvenal.)

COMPARAISONS ET TRAITS HISTORIQUES

*** Voyez l'animal sauvage, avec quel soin il veille sur ses petits! il sacrifie son repos, il expose sa vie pour sauver la leur. Pères et Mères, auriez-vous moins de tendresse pour vos enfants?

*** Vous dormez, parents mal avisés, vous dormez : mais l'ennemi du salut de vos enfants veille toujours. Vous dormez : ignoreriez-vous donc que le sommeil des pasteurs fait la joie des loups.

*** Laisseriez-vous entre les mains de vos enfants une arme meurtrière, ou un poison subtil? Les laisseriez-vous sur le bord d'un abîme, ou exposés à la rage d'un animal furieux? Et pourquoi donc n'auriez-vous pas le même soin pour leur conserver la vie de l'âme?

*** On est indigné lorsqu'on voit une mère assez dénaturée pour abandonner le fruit de ses entrailles... Etes-vous moins cruels, P. et M., qui ne veillez pas sur les vôtres? Du moins, celui-ci sera recueilli; il trouvera dans des asiles de charité, et le pain qui doit lui conserver la vie, et des leçons qui l'apprendront à bien vivre... Mais vos enfants, P. et M., vos enfants! si vous les abandonnez, qui pourra tenir votre place?

*** Epouse chrétienne, Dieu vous a donné un fils : prenez exemple sur la mère de Samuel. Elle consacre ce fils unique au Seigneur. Elle ne le confie point à Héli qu'elle ne trouve pas capable de bien élever ce cher fils : le père, qui ne savait pas élever ses propres enfants, ne mérite pas d'être chargé d'un fils étranger. Anne ne dit pas : j'attendrai que mon fils soit devenu grand; je le laisserai dans le monde pour lui faire goûter les plaisirs et les amusements de son âge. Son unique application est de le former pour Dieu, et de mériter par une tendresse vraiment maternelle que Dieu grave dans ce jeune cœur, les premiers traits de son image. (S.-Chrysostôme.)

*** Charles V, dit le sage, roi de France, ayant appris qu'un seigneur avait tenu un discours trop libre en présence du jeune prince, son fils ainé, le chassa de sa cour, et dit à ceux qui étaient présents : il faut inspirer aux enfants des princes l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres ceux qu'ils doivent surpasser en dignité.

*** Combien de pères et de mères mériteraient les sévères réprimandes qu'adressait dernièrement à une mère de famille, le président d'un des tribunaux de la capitale!

Son fils paraissait en police correctionnelle, sous la prévention de vol. Cet enfant, dont la figure annonçait l'intelligence, était désolé, et paraissait tout honteux. On remarquait sur sa poitrine la médaille de bonne conduite. Monsieur le président Rigal l'interroge avec bonté sur le délit qui lui est imputé; l'enfant l'avoue ingénument. Que signifie, lui dit ensuite le président, cette décoration que vous portez?

C'est, répond l'enfant, parce que j'ai été bien sage depuis trois mois que je suis arrêté. Dans ce moment, sa mère se présente pour le réclamer. Madame, lui dit le président, voyez combien votre négligence est coupable.... Depuis que votre fils est en prison, il se conduit bien ; et, lorsqu'il était auprès de vous, il volait.... N'est-il pas vraiment fâcheux qu'une mère oublie à tel point ses devoirs, que la prison devient pour son enfant une meilleure école de moralité, que la maison maternelle?...

Hélas! sans parler de ces maisons où les enfants ne reçoivent que des leçons et des exemples de vice, n'y a-t-il pas, même parmi les familles qui tiennent un certain rang dans la société, bien des parents auxquels on pourrait reprocher leur coupable négligence? Uniquement occupés de leurs affaires ou de leurs travaux, ils abandonnent, pour ainsi dire, leurs enfants à eux-mêmes : qu'ils se conduisent bien ou mal, qu'ils fréquentent de bonnes ou de mauvaises compagnies, peu leur importe, ils n'en prennent aucun souci.

L'apôtre Saint Jean, après son retour de Pathmos, étant allé à une ville peu éloignée d'Ephèse, pour régler les affaires de l'Église, avait présenté à l'évêque du lieu, un jeune homme d'une figure intéressante, en lui disant : je vous confie ce jeune homme, je vous le donne, comme un dépôt; en présence de Jésus-Christ et de l'Église. L'évêque promit de s'en charger, et d'en prendre le plus grand soin. L'Apôtre le lui recommanda de nouveau, et retourna à Ephèse.

L'evêque avait pris le jeune homme chez lui, pendant plusieurs années, il n'avait rien oublié de tout ce qui était nécessaire pour le former à la vertu. Quand il l'eut jugé suffisamment disposé, lui conféra les sacrements de baptême et de confirmation. Croyant n'avoir plus rien à craindre de sa part, il veilla sur lui avec moins d'exactitude, et finit par le laisser maître de ses actions.

Ce jeune homme, vivant dans une grande liberté, avait

fait société avec des jeunes gens de son âge, fort corrompus et accoutumés à toutes sortes de vices. Bientôt il oublia les maximes du christianisme, et peu à-peu il en était venu aux derniers excès. Prenant avec lui tous ses camarades, il en avait formé une compagnie de voleurs, dont il était le chef, comme le plus hardi.

Quelque temps après, Saint-Jean revint dans ce lieu pour quelque affaire. Lorsqu'il eut mis ordre à ce qui faisait le sujetde son voyage, il dit à l'évêque : rendez-moi le dépôt que J.-C. et moi vous avons confié. L'evêque fut d'abord surpris, il croyait qu'on lui demandait un dépôt d'argent. C'est le jeune homme, dit l'Apôtre, que je vous ai confié autrefois que je vous demande, l'ame de notre frère. Alors l'evêque, baissant les yeux, dit en soupirant et en pleurant : il est mort! Comment, dit l'Apôtre, et de quel mort? Il est mort à Dieu, dit l'evêque, il est devenu un méchant, un perdu, et pour tout dire un voleur! il s'est emparé d'une montagne, où il demeure avec une troupe de gens pareils à lui...

Le malheureux jeune homme! En effet, c'en était fait de lui, si l'Apôtre oubliant, et son âge, et sa faiblesse, n'avait couru après, et ramené au bercail cette brebis égarée.

Pères et Mères de famille, combien n'y en a-t-il pas parmi vous auxquels on pourrait reprocher une négligence pareille à celle dont cet evêque s'était rendu coupable? combien pourraient dire aussi avec douleur? notre enfant est mort! mort à Dieu!... Et lorsqu'au jour du jugement, Dieu leur demandera ce dépôt qu'il leur avait confié, combien n'auront encore d'autre reponse à faire que celle là : il est mort!... Mais alors il ne sera plus temps de courir après, pour le retrouver et le ramener : Hélas! il sera mort à Dieu? Mort pour l'éternité!!!

Instruction

sur l'Éducation des Enfants.

3e MOYEN D'ÉDUCATION : *La Correction.*

Virga atque correptio tribuit sapientiam; puer autem qui dimittitur voluntati suæ, confundit matrem.

Le châtiment et la correction donnent la sagesse, mais l'enfant qu'on abandonne à sa propre volonté, couvrira sa mère de confusion. (Prov. 29. 15.)

Nous naissons tous, M. F., avec un malheureux penchant vers le mal, triste héritage du péché de notre premier père. L'instruction religieuse est sans doute bien propre à arrêter les pernicieux effets de ce funeste penchant; mais, seule, elle ne suffit pas : elle règle l'usage de notre liberté, elle ne la détruit pas. Il pourra donc arriver, Pères et Mères, que, malgré les sages et saintes leçons dont vous aurez eu soin de pénétrer l'esprit et le cœur de vos enfants, vous voyiez bientôt apparaître en eux quelque inclination vicieuse; qu'ils tombent dans quelques fautes, même sous vos yeux, parce qu'ils ne connaissent pas encore l'art de la disimulation. Voulez-vous arrêter les progrès de ce mal naissant? Voulez-vous vous épargner le cruel désagrément de voir ces tendres objets de votre tendresse oubliant vos leçons, croître en malice comme en âge? Observez attentivement leurs premières fautes; reprenez, réprimandez, châtiez : c'est là le moyen de prévenir de nouvelles fautes, et de les rendre sages pour l'avenir; *Correptio tribuit sapientiam.* C'est par là que vous échapperez à cette confusion qui ne manque jamais d'être déjà dans ce monde la juste peine de ces lâches parents, qui, peu soigneux de redresser les mauvaises voies d'un enfant, l'abandonnent à sa propre volonté : *Puer autem qui dimittitur*

voluntati suæ confundit matrem. Corrigez vos enfants selon les règles que la prudence et la sagesse vous prescrivent. Voilà, Pères et Mères, un troisième devoir que vous avez à remplir, et à l'accomplissement duquel est attachée en grande partie leur bonne conduite, ainsi que leur bonheur et le vôtre. J'espère vous en convaincre dans cette courte instruction. Rendez-vous attentifs.

N'épargnez pas, nous dit le St-Esprit, au livre des Proverbes, la correction à l'enfant ; car, si vous le frappez de la verge, il ne mourra pas. Ne le laissez pas maître de lui-même dans sa jeunesse ; ne négligez pas, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il pense, et il dit encore au livre de l'Ecclésiastique : occupez-vous à le former de bonne heure, de peur qu'il ne fasse un jour votre opprobre par une vie honteuse.

Tel est M. F., le langage du St-Esprit : langage incontestablement vrai, qui établit l'obligation de corriger des enfants, et qui la fonde sur des raisons dont la triste expérience ne garantit que trop la vérité.

En effet, n'en est-il pas parmi vous, qui connaissent et qui pourraient me citer quelques-uns de ces malheureux enfants qui se sont emparés de l'autorité dans la maison paternelle, qui imposent la loi lorsqu'ils devraient la recevoir, et qui ont l'impudence de signifier leur volonté hautaine à un père, à une mère, dont ils ont appris à connaître la faiblesse ? Enfants irrespectueux et rebelles, qui ne font que ce qui leur plaît, parce qu'ils sont devenus leurs maîtres ; enfants libertins, qui sont de toutes les parties de plaisirs, qui dépensent le dimanche, au jeu et dans la débauche, le salaire du travail de la semaine, tandis qu'une mère, hélas ! trop indulgente, qui les a élevés, nourris aux dépens de sa propre vie, se voit aujourd'hui réduite à un dénûment complet, et n'a pas assez de larmes pour déplorer l'excès de misère où elle est plongée.

Eh bien, si je vous demandais, M. F., quelle est la cause

première d'une conduite si scandaleuse, n'accuseriez-vous pas hautement ici la complaisance mal entendue des parents? Oui, vous me diriez que, témoins de l'enfance de ces jeunes gens, vous n'avez jamais vu ni le père ni la mère reprendre sévèrement, et moins encore châtier, ces premiers mensonges, ces premiers jurements, ces premiers accès de mauvaise humeur et de colère, ces premiers défauts d'obéissance, ces premiers tons d'indépendance.

Qu'ils pleurent donc aujourd'hui, ces lâches parents; qu'ils gémissent de se voir peu écoutés, peu honorés, abandonnés, couvert d'humiliations et d'opprobres. Qu'ils déplorent le mépris qui s'est attaché pour la vie au nom de ce fils libertin, de cette fille déréglée. C'est là le fruit amer qu'ils ont à recueillir de leur négligence à former de bonne heure les mœurs de leurs enfants par de salutaires corrections! Hélas! si leurs larmes pouvaient arrêter le cours de ces désordres dont la Religion et la société reçoivent de si cruelles atteintes! Si, du moins, leur négligence criminelle n'avait d'autre résultat que de les couvrir de honte et de confusion aux yeux des hommes, de les rendre malheureux dans ce monde, eux et leurs enfants! Mais non, ils ont perdu par une aveugle tendresse des âmes qui devaient leur être si chères. Traîtres à leurs enfants, lorsqu'ils croyaient les aimer, ils ont causé leur ruine devant Dieu et devant les hommes. O la coupable tendresse! ô la maudite indulgence! que de larmes inutiles elle coûtera dans le temps! que de peines cruelles dans l'éternité!

Croyez-moi donc, Pères et Mères, ou plutôt croyez-en au témoignage de l'Esprit-Saint, confirmé par l'expérience. L'enfant qui n'est entouré, dans ses premières années, que de caresses excessives, n'est pas toujours l'enfant le plus soumis et le plus dévoué à ses parents. Aujourd'hui, vous en faites une idole à laquelle vous prodiguez le funeste encens d'une tendresse déplacée; vous craignez de faire couler ses larmes par des reproches un peu amers; eh bien, demain,

cette idole sera pour vous un démon domestique. Oui, demain, cet enfant sera votre supplice; il jettera le trouble et la confusion dans votre maison. Aujourd'hui, vous laissez les passions s'introduire successivement et insensiblement dans son cœur; demain, elles y règneront en vrais tyrans. Aujourd'hui, vous le laissez faire sa volonté; bientôt, il prétendra que sa volonté doit être la vôtre; et, croissant en malice comme en âge, il commencera par se déclarer son maître; et, secouant votre autorité, parce que vous ne lui avez pas appris à la respecter, il ne tardera pas à vouloir vous soumettre à la sienne; et, pour éviter de plus grands maux, vous serez contraints de la subir. Oh! voilà donc les fruits de lamour excessif des pères et des mères pour leurs enfants! L'esclavage des pères, l'insubordination des enfants, le trouble dans les familles, des désordres dont la Religion et la société, auront tous les jours à gémir.

Pères et Mères, qui m'écoutez, s'il en est temps encore, si le mal n'est pas sans remède, empressez-vous donc de réprimer les mouvements désordonnés de vos enfants, de réprimer leurs caprices, de maîtriser leur humeur, de faire plier leur orgueil; courbez-les enfin sous le joug dès l'enfance. La folie est attachée au cœur de l'enfant, dit l'Écriture; mais la verge de la discipline l'en chassera. Et quelle est, M. F., cette folie attachée au cœur de l'enfant, sinon ce penchant vicieux à désirer ce qui ne doit pas être l'objet de ses désirs, à faire ce qu'il doit éviter, et à s'y porter avec légèreté, avec témérité, avec impatience? C'est l'effet de cette concupiscence commune à tous les hommes, qui, faute d'être comprimée, dirigée par la verge de la discipline, ne peut manquer d'être, pour les âges à venir, la source des plus funestes habitudes. Ah! comprenez-le donc bien, parents chrétiens. . . . . . .

Que feriez-vous, si vous voyiez un de vos enfants se jouant imprudemment sur le bord d'un précipice? Ne vous hâteriez-vous pas d'aller le recueillir dans vos bras, de lui faire considérer le danger qu'il a couru, et de lui donner une correction

sévère dont il pût se souvenir, afin que, désormais, il n'allât plus s'exposer au danger de périr? Hé! ne voyez-vous pas que ces habitudes vicieuses, que vous laissez croître, les perdront infailliblement devant Dieu et devant les hommes? Arrêtez-les donc dans leurs principes; corrigez vos enfants; c'est le moyen de faire entrer la vertu dans leur cœur, de sauver leur nom du mépris, et leurs âmes des enfers. Mais comment devez-vous corriger vos enfants? soutenez votre attention.

N'allez pas croire que je veuille bannir de votre cœur toute espèce d'indulgence. A Dieu ne plaise! la correction est un devoir : il faut le remplir; l'intérêt des pères et des enfants le demande et l'exige impérieusement. Cependant, ce devoir a ses règles qui méritent d'être connues, parce que ce n'est qu'en les observant que la correction se fera avec succès.

La première règle à observer, c'est de la faire dans l'esprit du Seigneur, selon l'expression de St-Paul : *In correptione Domini*, c'est-à-dire, dans un esprit de douceur mêlée d'une prudente sévérité : sévérité qui fasse redouter le châtiment; douceur qui fasse aimer la main même qui châtie. Sévérité qui prenne le ton de la raison pour éclairer l'enfant que l'on corrige, et lui inspirer l'amour de la vertu plus que la crainte du châtiment; douceur qui persuade la vertu, et qui porte à la pratiquer.

Qu'ils ne s'attendent donc pas à nos éloges; que dis-je? qu'ils s'attendent plutôt à nos anathèmes, ces pères violents, qui ne se laissent guider que par l'emportement et la passion, dans les corrections qu'ils infligent à leurs enfants. Pères coupables, dont la bouche criminelle ne fait jamais retentir à leurs oreilles que des paroles dures, des injures grossières, des menaces inconsidérées, des jurements, et, le dirai-je?... des imprécations! quel fruit, bon Dieu! prétendraient-ils retirer de semblables corrections? Des fruits

de mort !... Oui, ces malheureux pères contribuent plus à la perte de leurs enfants, en s'imaginant ainsi remédier à leurs maux, qu'en fermant tout-à-fait les yeux sur leurs défauts, et en les abandonnant à eux-mêmes. Ils trembleront sans doute, ces pauvres enfants, devant la voix menaçante d'un père irrité, qui ne se possède plus; ils trembleront comme un criminel tremble devant un bourreau, mais ils ne se corrigeront pas; non, ils deviendront timides d'abord, ensuite dissimulés. La vertu, à laquelle on n'aura prétendu les former que par des menaces, des injures, et de mauvais traitements, n'aura pour eux aucun attrait; ils s'irriteront comme leurs pères, et ils transmettront un jour à leurs propres enfants ce déplorable héritage d'impatience, de colère, de jurements, de blasphêmes. Voilà, M. F., les tristes résultats que l'apôtre embrassait dans sa pensée, et qu'il voulait combattre et prévenir, lorsqu'il dit aux pères : *Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros* : Pères, prenez garde d'irriter vos enfants, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement; mais corrigez-les selon l'esprit du Seigneur : *in correptione Domini*.

La seconde règle à suivre dans l'accomplissement de ce devoir, c'est que le châtiment doit être proportionné à la faute.

Agir autrement, c'est-à-dire, porter la peine au-delà de la faute, ce serait jeter les enfants dans le découragement, leur créer une fausse conscience, leur faire envisager le chemin de la vertu comme une voie rude, au milieu de laquelle ils tomberaient épuisés, avant d'arriver au but. Ainsi, il ne faut jamais autoriser le vice par une indulgence déplacée; mais, lorsque la faute est légère, et qu'elle peut s'excuser, excusez-la; pardonnez surtout une faute légère avouée, afin d'obtenir de votre enfant la confiance et la vérité; et prenez garde, qu'en punissant en tout temps les fautes les plus légères, vous ne rendiez vos enfants insensibles au châtiment dans des choses plus graves, ou que vous ne soyez

forcés de le porter au-delà des justes bornes : triste alternative, dans laquelle vous placerait une sévérité sans prudence.

Mais s'il arrivait, Pères et Mères, que vos enfants vinssent à tomber dans des fautes sérieuses réitérées, et que vos premiers reproches, vos premières corrections, eussent été sans succès, alors élevez la voix, parlez en maîtres, punissez en vengeurs : la matière l'exige ; cependant, que ce soit toujours en père : *in correptione Domini*.

Enfin, une troisième précaution à prendre dans l'affaire importante de la correction, c'est l'accord ou le concours du père et de la mère vers un même but : c'est-à-dire, que l'un doit approuver la correction faite par l'autre avec prudence; que l'enfant corrigé par le père ne doit pas s'attendre, quand il aura manqué, à trouver un refuge assuré dans la tendresse excessive de la mère ; et la correction, fût-elle un peu trop sévère, faite à contre-temps, l'oreille de l'enfant ne doit pas en entendre prononcer le blâme.

Cependant, n'est-ce pas un vice bien commun, et qui entraîne après lui les suites les plus fâcheuses, que le défaut d'accord du père et de la mère dans l'affaire de la correction ? Oui, ou l'on ne corrige plus les enfants, ou si l'un des deux, du père et de la mère, sent encore la nécessité de remplir ce devoir important, la fausse et coupable tendresse de l'autre s'alarme, et s'empresse d'essuyer les pleurs de ce petit coupable qui se trouve applaudi dans le vice. Mais qu'arrive-t-il de là ? qu'un enfant, naturellement porté à mettre sa faible raison du côté de ses passions, s'imagine que la mère, qui le flatte, n'a pas tort, que ce qu'il fait n'est pas un mal, que le père qui le corrige est un bourreau qui le maltraite sans motif ; il le prendra donc en aversion, et, lorsqu'il sera en état d'opposer la force à la force,... Je craindrais d'achever : que celui qui a des oreilles pour me comprendre, me comprenne. Un jour cependant, M. F., il reconnaîtra, cet enfant, que son véritable ami était le père

qui le corrigeait; mais ce ne sera que lorsque le fer de la justice humaine le lui aura écrit sur le front en caractère de feu.

Je m'arrête ici, Pères et Mères; je crois vous avoir suffisamment instruits de l'obligation qui vous est imposée de corriger vos enfants. Ce n'est qu'en remplissant cette obligation, selon les règles que je vous ai remises sous les yeux, que vous empêcherez les passions de s'introduire dans leur cœur, et que vous y ferez entrer la vertu.

Dépouillez-vous donc de cette lâche complaisance qui a fait le malheur de tant de parents et d'un si grand nombre d'enfants. Ne craignez pas que de sages corrections affaiblissent l'amour de vos enfants envers vous. Hé! dussent-ils, à défaut de jugement, vous aimer un peu moins pour le moment, un jour, quand l'usage de la raison sera venu avec la sagesse, ils sauront vous rendre justice; ils vous loueront, ils vous béniront de les avoir écartés des mauvaises voies par de salutaires et paternelles corrections.

Telle est, M. F., la justice qu'Augustin, pénitent, rendait à la meilleure des mères. Lisez le livre de ses confessions, qui est comme l'histoire de chacun de nous, et vous y verrez en quels termes, après avoir blâmé dans son père une funeste indulgence, qui fut peut-être en partie la cause de ses longs égarements, il relève la tendre piété de sa mère. Elle prit tant de soins d'élever ses enfants dans votre crainte, ô mon Dieu! disait ce fils reconnaissant, que la moindre faute qu'elle leur voyait commettre, renouvelait chez elle toutes les douleurs de l'enfantement: *Enutrierat filios, ut quoties à te deviare cernebat, toties parturiebat.*

Pères et Mères, si ce que je viens de vous dire ne suffisait pas encore pour vous ouvrir les yeux sur les défauts de vos enfants, écoutez le récit d'une punition éclatante, que Dieu exerça autrefois contre un malheureux père, qui n'eut à se reprocher qu'un peu trop d'indulgence pour ses enfants.

Le grand Prêtre Héli apprend que ses deux fils Ophni et

Phinées profanent le ministère dont ils sont revêtus, et donnent ainsi au peuple un grand scandale. Aussitôt il les reprend de paroles; il leur fait de touchants reproches. Qu'entends-je dire de vous, mes enfants, leur dit-il? Quelle réputation vous faites-vous dans Israël? Quoi! vous qui devez conduire et édifier le peuple, vous le faites prévariquer! Corrigez-vous, mes enfants, et n'attirez pas sur vous la colère du Seigneur.

Voilà des reproches qu'il ne manqua pas sans doute de leur répéter; mais, parce qu'il ne les corrige pas lui-même, parce qu'il est trop faible pour en venir à une correction sévère, pour les chasser du temple, et les écarter du ministère des autels, ce malheureux père apprend un jour que ses enfants, insensibles à ses reproches, sont tombés sous la main du Seigneur; et, à cette triste nouvelle, il tombe lui-même de son siége à la renverse, et périt d'une manière déplorable : *et fractis cervicibus mortuus est.*

O mon Dieu! si vous ne différiez pas vos vengeances, si vous ne réserviez pas vos châtiments dans l'éternité, et que vous voulussiez appesantir le bras de votre justice sur tant de pères, sur tant de mères bien plus coupables que ce malheureux Héli, dont la punition devrait les glacer de terreur, que de morts!... que de morts!...

Ici, je vous laisse, Pères et Mères, à vos propres réflexions, et je prie Dieu ardemment d'écarter de vous un semblable malheur; de vous inspirer l'heureuse pensée de donner à vos enfants cette instruction qui forme l'homme de bien, le vrai chrétien; de les diriger vers le bien que vous leur aurez enseigné par vos leçons, afin que tous, pères et enfants, vous receviez un jour la récompense des saints. Ainsi soit-il.

L'abbé P. V. X., curé de T.

❋

Instruction familière.

Sur la Correction des Enfants.

Suscitabo adversùm Heli omnia quæ locutus sum super domum ejus... eò quòd noverat indignè agere filios suos, et non corripuerit eos.

Je viens vérifier tout ce que j'ai dit contre Héli et contre sa maison..., parce que, sachant que ses enfants se conduisaient d'une manière indigne, il ne les a point punis. (1 Reg. 3. 12 et 13.)

Mes Frères,

De quel crime Héli s'était-il donc rendu coupable, pour avoir irrité à ce point le Seigneur, et avoir mérité des châtiments qui devaient frapper tout Israël d'étonnement et d'effroi? Avait-il fléchi le genou devant de viles idoles? Avait-il été une pierre de scandale en Israël? Ou bien, père de famille, avait-il enseigné ou commandé le mal à ses enfants? Non, l'Ecriture ne lui reproche rien de semblable; il avait même adressé des réprimandes à ses enfants sur leur mauvaise conduite. Quel était donc son crime? Pères et Mères de famille, écoutez, c'est l'esprit-Saint lui-même qui vous l'apprend : sachant que ses enfants se conduisaient d'une manière indigne, il ne les avait pas punis; *eò quòd noverat indignè agere filios suos, et non corripuerit eos.*

Ils sont donc bien coupables, M. F., aux yeux du Seigneur, les pères de famille, qui, témoins des désordres de leurs enfants, ne les corrigent point. Mais, hélas! que ce crime est commun! Combien de pères de famille, ou négligent de corriger leurs enfants, ou ne le font pas comme ils le devraient! Et ici, M. F., je ne parle pas de ces pères assez coupables pour laisser leurs enfants dans une ignorance profonde de leurs devoirs les plus essentiels, pour

les scandaliser par leurs propres désordres: de quel droit pourraient-ils les reprendre et les corriger, pour des fautes qu'ils ne leur ont jamais appris à éviter? Que dis-je? pour des fautes que, par leurs exemples, ils leur ont appris à commettre? Je ne parle pas non plus de ces pères négligents; qui n'ont jamais l'œil sur leurs enfants pour surveiller leur conduite: comment aussi pourraient-ils les reprendre et les corriger, s'ils ne savent pas ce qu'ils font? Mais je veux parler de ceux-là mêmes, qui, fidèles à bien instruire leurs enfants, à les édifier, à veiller sur eux, se rassurent, et croient n'avoir rien à se reprocher. Oh! combien, parmi eux, ont à trembler? Pères et Mères qui m'écoutez, êtes-vous fidèles à corriger vos enfants? Tous, le faites-vous comme vous le devez? C'est ce que je me propose d'examiner. Veuillez m'accorder votre attention.

1ere Réflexion.

Pères et Mères chrétiens, pourquoi cette tristesse dont je vous vois accablés? Pourquoi ces gémissements que je vous entends pousser? Hélas! dites-vous, nos enfants se conduisent mal; chaque jour, ils se corrompent de plus en plus; chaque jour, ils se livrent à de nouveaux excès, et nous donnent de nouveaux sujets de chagrin.

Pères et Mères désolés, j'entends vos plaintes, elles sont fondées. Hélas! il n'est que trop vrai, la corruption, de nos jours surtout, fait parmi les jeunes gens d'effrayans ravages; et la conduite de vos enfants doit vous affliger profondément, et vous inspirer de sérieuses craintes pour l'avenir: je le conçois, et je partage, croyez-le, et votre douleur, et vos appréhensions.

Mais, permettez-moi de vous le demander, d'où cela vient-il? A qui devez-vous vous en prendre de la mauvaise conduite de vos enfants? N'est-ce pas peut-être à vous-mêmes?

Mais, dites-vous,

Comment peut-il y avoir de notre faute? Nous les avons

bien instruits de leurs devoirs; nous n'avons cessé de les exhorter à les remplir ; nous leur en avons donné nous-mêmes l'exemple ; nous avons constamment veillé sur leur conduite : avons-nous pu faire davantage pour eux?

Il est vrai, P. et M., je dois rendre hommage à la sagesse de vos leçons, à votre conduite exemplaire, et à l'exactitude de votre surveillance ; mais, si vous vous en êtes tenus là, croyez-vous être à l'abri de tout reproche? St-Paul, en recommandant aux pères d'instruire leurs enfants, ne leur recommande-t-il pas aussi de les reprendre et de les corriger? Et, si vos soins et vos leçons ont été inutiles, n'est-ce pas peut-être parce que vous avez manqué sur ce point important? Examinons.

Vous avez montré le bon chemin à vos enfants! vous avez veillé sur eux! mais, la route que vous leur avez tracée, la leur avez-vous fait suivre? Leur avez-vous fait pratiquer ce que vous leur avez enseigné? Et, lorsqu'ils se sont écartés de leurs devoirs, les y avez-vous ramenés? Lorsqu'ils ont commis des fautes, les avez-vous repris, les avez vous corrigés? Et, si vous ne l'avez pas fait, faut-il s'étonner que vos soins et vos leçons aient été inutiles, puisque vous avez négligé le moyen le plus essentiel pour en assurer le succès? Que sert au laboureur de bien cultiver son champ, et de n'y jeter que de bonne semence, s'il laisse croître, s'il n'arrache pas les ronces, les épines, et toutes les plantes malfaisantes qui pourraient étouffer le bon grain? Que sert au berger de veiller sur son troupeau, si, à la vue du loup, il s'enfuit, ou s'il ne reste que pour être le spectateur muet et insensible des ravages que fera cet animal furieux? Et vous, P. et M., à quoi peut vous servir d'avoir instruit, édifié vos enfants, d'avoir veillé sur eux, si, témoins de leurs manquements et de leurs défauts, vous n'avez pas élevé la voix pour les reprendre, si vous ne les avez pas corrigés? Votre silence n'a-t-il pas été une approbation de leurs fautes? leur impunité, un encouragement? Ont-ils pu croire qu'ils faisaient mal, en

ne suivant pas vos leçons, lorsqu'ils ont vu que vous ne les repreniez pas, quand ils s'écartaient? Vous deviez donc les corriger; et l'avez-vous fait? le faites-vous maintenant? Je vous le demande, Pères et Mères. Répondez.

Hélas! trop long-temps aveuglés par une fausse tendresse, vous vous êtes persuadés que vos enfants étaient parfaits, qu'ils n'avaient aucun défaut. Et bien même que vous ayez reconnu votre erreur, que vous avez été instruits de leurs désordres, combien de fois, par une faiblesse impardonnable, ne les avez-vous pas laissés impunis? Combien de fois la crainte de leur déplaire, de leur causer de la peine, ne vous a-t-elle pas fermé la bouche, n'a-t-elle pas retenu votre main qui devait les châtier? O tendresse barbare! O cruelle sensibilité! Quoi! Pour épargner quelques larmes, quelques douleurs, qui devaient leur être si salutaires, leur en préparer pour l'avenir tant, et de si amères! Est-ce donc là les aimer? Est-ce là vouloir leur bonheur? Mais entrons dans un plus long détail.

Vous devez corriger vos enfants, P. et M.; mais le faites-vous? Répondez, ou plutôt, souffrez que je jette un coup d'œil sur votre conduite et sur celle de vos enfants.

Je vous vois, il est vrai, fidèles à mettre en pratique les sages leçons que vous leur donnez; vous remplissez exactement tous vos devoirs de chrétiens et d'honnêtes hommes: mais vos enfants, eux, vos enfants ne les remplissent pas; à chaque instant, ils les violent, et les violent sous vos yeux; et cependant, P. et M., ils les violent impunément. Ils se lèvent, ils se couchent sans daigner fléchir le genou pour offrir à Dieu l'hommage de leurs prières et de leurs adorations; ils se mettent à table, sans le prier de bénir leur nourriture; ils en sortent sans le remercier. A peine les voit-on le dimanche paraître dans le lieu Saint; ou, s'ils y viennent, c'est pour y causer, y rire, etc. ils profanent ce saint jour par toutes sortes d'excès, etc. Vous le savez, P. et M., vous connaissez leur conduite, et cependant vous ne leur dites

rien, vous ne les reprenez pas, etc. Ils laissent échapper des mensonges, des blasphèmes, des jurements; ils tiennent des propos impies, des conversations licencieuses, etc. Et c'est en votre présence, P. et M., vous les entendez, et cependant vous ne leur imposez pas silence, vous ne les reprenez pas, etc.

Mais que vois-je? Qu'entends-je? Quel est celui qui vous traite avec si peu d'égard et de respect, qui vous parle avec tant d'insolence? C'est votre fils!..... Mais ne dirait-on pas que c'est votre égal ou votre supérieur? Vous lui parlez, il ne vous écoute pas, il ne vous répond pas; vous lui commandez, et il ne vous obéit pas. O Père pusillanisme! où est donc l'autorité que vous avez reçue de Dieu? Est-ce là l'usage que vous en faites? Quoi! vous gardez le silence! vous ne prenez pas en main la verge de la correction, pour défendre, pour faire respecter vos droits méconnus!....

Vous devez corriger vos enfants, P. et M., mais le faites-vous? Que dis-je? Loin de les corriger et de les reprendre vous-mêmes, ne trouvez-vous pas mauvais que d'autres le fassent, ou qu'on vous rappelle ce devoir?

Pourquoi, P. et M., pourquoi ce réfroidissement dans votre amitié pour cette personne avec laquelle vous étiez si intimement liés? C'est qu'elle a adressé quelques réprimandes à vos enfants, c'est qu'elle vous a reproché à vous-mêmes votre excessive indulgence à leur égard. D'où vient cette mésintelligence entre votre époux et vous, mère de famille? C'est qu'il a compris son devoir: il a voulu corriger votre enfant; et l'enfant, qui connaissait votre faiblesse, s'est réfugié près de vous, et vous avez pris sa défense, et vous vous êtes opposée à la juste sévérité du père, et vous avez appris à l'enfant à mépriser l'autorité paternelle. Pourquoi encore, P. et M. de famille, ce mécontentement contre les maîtres auxquels vous avez confié l'éducation de vos enfants? D'où vient que vous leur avez retiré la confiance que vous leur aviez accordée, et qu'ils méritaient à si juste titre? C'est que,

fidèles à leur devoir, ils ont repris et corrigé vos enfants qui le méritaient; et vos enfants se sont plaints, et vous avez accueilli leurs plaintes, vous avez donné tort au maître, vous l'avez trouvé trop sévère, vous l'avez accusé de partialité; vous avez choisi à vos enfants des maîtres plus faciles et plus indulgents, qui fermeront les yeux sur leurs défauts, et ne les châtieront point.

Mais qu'entends-je? Quoi, P. et M., vous qui avez des sentiments de religion et de piété, vous murmurez contre le ministre de J.-C., contre votre pasteur! vous vous plaignez amèrement de lui! Qu'a-t-il donc fait? Pourquoi ces plaintes et ces murmures? Aurait-il manqué aux égards qu'il vous devait? ou bien aurait-il prévariqué dans les saintes fonctions du ministère? Vous semblez le prétendre, mais n'est-ce pas, au contraire, parce qu'il a été fidèle à ses devoirs et au cri de sa conscience? Qu'a-t-il fait?.... Il a vu l'abîme creusé sous les pas de vos enfants par votre fausse tendresse et par votre aveugle complaisance; il a cru ne pouvoir, sans trahir son ministère, garder le silence; il a parlé: voilà son crime. Il vous a adressé des réprimandes justement méritées; il a voulu obliger votre fils à cesser des désordres sur lesquels vous fermez les yeux; il a voulu forcer votre fille à rompre des liaisons dangereuses, à renoncer à des fréquentations suspectes que vous toleriez, à s'éloigner de certaines occasions où sa vertu était exposée; et, P. et M., ses remontrances ne vous ont pas plu; et vos enfants aussi, habitués à n'éprouver ni contrainte ni contradictions, vos enfants se sont récriés contre les sacrifices qu'il voulait leur imposer; ils sont venus vous porter plainte, et vous avez pris fait et cause pour eux: vous avez blâmé, critiqué, condamné, la prudence et la sage sévérité de votre pasteur; et, forts de votre appui, vos enfants se sont moqués de ses réprimandes et de ses avis, etc.

O Parents aveugles et imprudents! de quel droit osez-vous vous plaindre de l'inutilité de vos leçons, de l'indocilité de

vos enfants? Si vos enfants ne profitent pas de vos leçons, s'ils n'ont pour vous ni respect ni obéissance, n'est-ce pas à vous-mêmes que vous devez vous en prendre? à vous, qui, non-contents de ne pas le corriger, leur apprenez encore à méconnaître la voix de ceux qui devraient leur apprendre à profiter de vos soins, à vous obéir, à vous aimer, à vous respecter?

Mais, diront peut-être quelques-uns, pour nous, nous corrigeons nos enfants, et cependant, ils n'en deviennent pas meilleurs.

Vous corrigez vos enfants, P. et M., et vos enfants ne profitent pas de vos corrections! D'où cela vient-il? N'est-ce pas, peut-être, de ce que vous les corrigez mal? C'est ce que nous allons examiner dans une seconde réflexion.

2e. Réflexion.

Vous corrigez vos enfants, P. et M., et vos enfants ne profitent pas de vos corrections! n'est-ce pas, d'abord, parce que votre correction est un peu trop tardive?

Avez-vous eu soin de les corriger dès leur enfance? Avez-vous réprimé leurs passions naissantes, puni leurs premiers manquements, et empêché leurs mauvaises habitudes de se former? Hélas! non, vous avez craint, en les corrigeant si jeunes, de leur faire verser des larmes; vous vous êtes amusés de leurs passions enfantines, vous avez laissé impunies leurs premières fautes; et cette impunité les a enhardis : ils ont manqué de nouveau, peu-à-peu l'habitude s'en est formée, les passions se sont développées; et des fautes graves, des manquements d'éclat, vous ont avertis qu'il fallait y mettre ordre. Vous avez mis la main à l'œuvre, vous avez voulu arrêter le mal; mais il était déjà trop tard : le pli était pris, l'habitude formée, le vice enraciné. Cet arbre, que vous auriez plié sans peine, lorsqu'il était jeune, maintenant, qu'il a durci et s'est fortifié, vous le rompriez plutôt que

de le redresser ; cette étincelle, que vous pouviez éteindre dans le principe, s'est changée en un vaste incendie, que tous vos efforts seraient impuisants à arrêter ; le lioneeau que vous pouviez dompter, est devenu, avec l'âge, un lion vigoureux, qu'il serait même imprudent d'attaquer ; la maladie, qui n'était d'abord qu'une indisposition légère, est devenue incurable, parcequ'on n'en a pas arrêté les progrès dès le principe, et qu'on a trop tardé à y apporter remède. Et voilà aussi, P. et M., pourquoi votre correction est inutile, c'est parce que vous avez commencé trop tard à corriger vos enfants.

Vous corrigez vos enfants, P. et M., et vous les corrigez même de bonne heure ; et cependant, vos enfants donnent dans le *travers*, et vous affligent par leurs désordres et leurs égarements. Pourquoi cela? N'est-ce pas, peut-être, parceque vous avez cessé trop tôt ?

Tant que vos enfants ont été jeunes, vous les avez corrigés ; et, par votre sage sévérité, il se sont maintenus dans le devoir. Mais, lorsqu'ils sont arrivés à certain âge, vous vous êtes relachés de votre sévérité; vos enfants s'en sont aperçus, et ils en ont profité pour s'affranchir de votre autorité. Maintenant, ils vous manquent sans crainte, parce que vous n'osez plus les reprendre ni les châtier. Et pourquoi donc avez-vous cessé si vite de mettre en œuvre un remède qui était si salutaire? Mais, dites-vous, ce ne sont plus des enfants, et peut-on les corriger comme lorsqu'ils étaient jeunes? Ce ne sont plus des enfants! Il est vrai, mais ne sont-ils plus vos enfants? N'êtes-vous plus leurs pères? Dieu vous a-t il retiré l'autorité qu'il vous avait donnée sur eux? Ce ne sont plus des enfants! Mais étaient-ils des enfants, les fils du grand-prêtre Héli? N'étaient-ils pas des hommes faits? Cependant, parce que leur père ne les a pas repris avec sévérité, il reçoit du Seigneur la plus terrible punition. Ce ne sont plus des enfants! Non sans doute, et vous ne devez pas le corriger comme des enfants, mais vous devez les corriger d'une manière qui soit

en rapport avec leur âge : plus ils sont avancés en âge, plus ils doivent avoir de connaissance, plus ils sont coupables; plus, par conséquent, ils doivent être punis sévèrement.

Vous corrigez vos enfants, P. et M., et jamais vous n'avez cessé de les corriger; et cependant, toutes vos corrections n'ont servi à rien.

Mais, dites-moi, P. et M., quelles corrections avez-vous employées? Vous vous êtes peut-être contentés de crier, de menacer, sans jamais en venir a de véritables châtiments; et vos enfants s'y sont accoutumés; ils n'y font plus attention. Oh! si au lieu de faire tant de bruit, vous aviez mis vos menaces à exécution, croyez-le bien, vos corrections auraient eu un peu plus d'effet.

Vous corrigez vos enfants, P. et M., et vous-mêmes, vous les corrigez sévèrement; et cependant, ils n'en profitent pas?

Mais n'est-ce pas, peut-être, parce que vous les châtiez trop sévèrement? Dieu! quels cris! quel bruit! quel vacarme! comme vous faites retentir l'air d'imprécations et de blasphêmes! Comme vous les frappez! Quoi! c'est ainsi que vous corrigez vos enfants? Est-ce donc la les corriger selon le Seigneur?

Et d'abord, pourquoi ces blasphêmes et ces imprécations? Quoi! P. et M., vous maudissez vos enfants! Vous osez maudire ceux que Dieu a bénis! Vous osez donner au démon ceux que vous avez offerts à Jésus dans le baptême! Vous maudissez vos enfants! Ne craignez-vous donc pas que le Seigneur ne vous exauce? qu'il ne fasse tomber sa malédiction sur votre famille? Ne savez-vous pas que le Seigneur est toujours disposé à écouter la voix des pères pour les enfants? qu'il est toujours prêt à exaucer leurs prières de bénédictions, comme à venger par des foudres et des anathêmes, leur autorité paternelle méconnue?... *(Exemple d'une dame de Césarée rapporté par St. Augustin.)* Vous maudissez vos enfants! Quoi! P. et M., et vous vous plaignez qu'ils ne profitent pas de vos soins! Voudriez-vous donc que vos ef-

forts fussent bénis, voudriez-vous recueillir des fruits de bénédictions, lorsque vous n'avez semé que des malédictions? Et qui sait si leur indocilité, si leurs désordres ne sont pas un effet de cette malédiction que vous avez appelée sur leurs têtes.

Ce n'est pas tout : pourquoi cette rigueur excessive? Pourquoi cette brutalité avec laquelle vous les frappez? Quoi! P. et M., c'est votre enfant que vous maltraitez de la sorte! Il a donc commis une faute bien grave, un crime bien énorme? Non... Quoi! c'est pour un rien, pour une bagatelle, que vous faites tant de bruit, que vous le traitez aussi cruellement! Et, s'il vient à se rendre coupable d'une faute réellement grave, que lui ferez-vous donc? Y aura-t-il un châtiment assez rigoureux.

Cependant, supposons qu'il est bien coupable, et qu'il a mérité une sévère correction : mais, est-ce ainsi que vous devez le traiter? Faut-il, pour remplir un devoir, manquer à tous les devoirs que la charité, la religion et l'humanité imposent? et puis, croyez-vous que de pareilles corrections puissent être bien profitables? Qu'arrivera-t-il? A force d'être battu, votre enfant deviendra stupide, et insensible au châtiment.

Ce n'est pas tout encore : votre enfant a manqué; il a mérité un châtiment sévère, vous le lui infligez. Mais je vois près de lui un autre coupable, aussi coupable, plus coupable peut-être que lui, c'est son frère. Celui-là, vous ne lui dites rien, vous ne le punissez pas. Pourquoi, Père de famille, pourquoi cette inégalité de châtiment, lorsqu'il y a eu au moins égalité de faute? Pourquoi punissez-vous celui-ci si sévèrement, et laissez-vous celui-là impuni? Ne sont-ils pas tous deux vos enfants?... Vous ne répondez pas : vous n'osez l'avouer. Hé bien! je vais le dire, moi : c'est qu'il n'y a pas pour l'un et pour l'autre égale affection de votre part : l'un vous plait, il a vos bonnes grâces, et ne fait rien que de bien, vous lui passez tout,

vous lui pardonnez tout ; l'autre, au contraire, quoiqu'il vaille peut-être mieux, vous déplaît, vous ne pouvez le souffrir, il ne fait jamais rien que de mal, etc. Père imprudent ! ne voyez-vous pas que l'enfant que vous maltraitez mal-à-propos, s'aperçoit de votre injustice ? que le Démon de la jalousie s'empare de lui, et que, dans son cœur, il jure haîne à celui que vous aimez. Haine, qui ne s'éteindra peut-être jamais. Voyez, dans ses regards, la colère et la vengeance... Oh ! tremblez, qu'un jour un crime ne vienne vous épouvanter, et déshonorer votre famille. Rappelez-vous l'exemple des enfants de Jacob. Ne voyez-vous pas aussi, que cette haine du frère contre le frère, réjaillit sur vous? Ne voyez-vous pas que votre excessive dureté et votre injuste préférence, étouffent dans le cœur de votre enfant tous les sentimens de la tendresse et de la piété filiale ? Il vous craint, il tremble, à votre approche, mais il ne vous aime pas, parce qu'il voit que vos châtimens ne sont pas dictés par la tendresse; et comment pourrait-il en profiter ?

Pères et Mères de famille, voulez vous que vos corrections rendent vos enfants meilleurs ?.. Qu'elles soient toujours réglées par la prudence et l'équité, c'est-à-dire, qu'elles soient faites à propos; qu'elles soient en rapport avec la grièveté et la malice de la faute, avec le caractère et l'âge de l'enfant; qu'elles soient soutenues par la fermeté : c'est-à-dire, que vos enfants ne puissent jamais se flatter de l'impunité; mais aussi, ne les découragez pas, ne les aigrissez pas par une excessive rigueur; que la sévérité de vos corrections soit toujours tempérée par une aimable douceur; et, surtout, que vos enfants soient bien convaincus que si vous les châtiez, c'est la tendresse qui vous guide, c'est leur bonheur que vous avez en vue. Dites-leur donc, lorsque vous êtes obligés de les punir : « Mon enfant, je vous châtie, parce que vous l'avez mérité ; vous avez fait mal, il est juste que vous en portiez la peine ; faites toujours bien, et vous ne serez jamais puni. Si je ne vous aimais pas, je vous

laisserais vivre à votre fantaisie; mais parce que je vous aime, je vous châtie, afin que, vous corrigeant de vos défauts, vous deveniez vertueux et bons chrétiens. »

Pères et Mères, que ce soient là vos sentimens à l'égard de vos enfants, aussi bien que votre langage, et vous ne manquerez pas de les corriger, vous les corrigerez selon le Seigneur; et vos enfants, préservés du mal, encouragés au bien, profiteront de vos soins, marcheront sur vos traces de vertus en vertus; ils vous aimeront, vous obéiront, vous respecteront; et, après avoir fait votre consolation sur la terre, il feront votre gloire dans le Ciel.

Ainsi soit-il. P. Q.

PENSÉES ET MAXIMES.

⁂ Il n'est passion qui nuise plus au raisonnement que la colère. Fouetter les enfants et les châtier, étant en colère, ce n'est plus correction, c'est vengeance. Le châtiment tient lieu de médecine aux enfants; et souffririons-nous un médecin qui fût animé et courroucé contre son patient? Les châtimens qui se font avec poids et discrétion, se reçoivent bien mieux, et avec plus de fruit, de celui qui les souffre : il ne pense pas avoir été justement condamné par un homme agité d'ire et de furie... Nous ne devrions jamais mettre la main sur ceux qui doivent nous obéir, tandis que la colère nous dure. Pendant que le pouls nous bat, et que nous sentons l'émotion, remettons la partie, car c'est la passion qui commande alors, ce n'est pas nous. (MONTAIGNE).

⁂ C'est un heureux mélange de fermeté et de ménagement, de force et de douceur, qui est le base essentielle de tout bon gouvernement, de quelque nature qu'il puisse être. La fermeté sans douceur est dureté; elle aigrit, elle révolte, et porte à secouer un joug qu'elle rend intolérable. La douceur sans fermeté est faiblesse; elle rend l'autorité méprisable, et lui ôte tout le crédit qu'elle devait avoir.

⁂ Pères et Mères, dans la crainte de faire de la peine à vos enfants, de leur faire répandre des larmes, vous ne les contrariez en rien, vous allez au devant de tout ce qui peut leur plaire ; vous flattez leurs petits caprices, leurs passions naissantes ; lorsqu'ils manquent, vous n'osez les reprendre, encore moins les châtier. Parens aveugles, vous ne voyez donc pas que cette complaisance est la plus grande cruauté que vous puissiez exercer contre eux ? Vous ne voyez donc pas que votre sotte mollesse les précipite dans le comble de tous les malheurs pour le temps et pour l'éternité ?

⁂ Le plus sûr moyen de rendre votre enfant misérable, c'est de l'accoutumer à tout obtenir ; car ses désirs, croissant incessamment par la facilité de les satisfaire, tôt ou tard l'impuissance vous forcera malgré vous d'en venir à un refus ; et ce refus inaccoutumé lui donnera plus de tourment que la privation même de ce qu'il désire. (J.-J. Rousseau.)

⁂ Les premiers pleurs des enfants sont des prières; si l'on n'y prend garde ils deviennent bientôt des ordres ; ils commencent par se faire assister, ils finissent par se faire servir.
(J.-J. Rousseau.)

⁂ La même cause qui rend les enfants criards à trois ans, les rend mutins à douze, querelleurs à vingt, impérieux à trente, et insupportables toute leur vie.

TRAITS HISTORIQUES.

⁂ Léonide forma Origène à la piété dès sa plus tendre enfance. Ce père vraiment chrétien travaillait à prévenir les moindres défauts dans lesquels pouvait tomber son fils. Quand il croyait remarquer en lui un peu de curiosité, il le reprenait avec sévérité. Souvent, lorsqu'il dormait, ce vertueux père lui découvrait la poitrine, et le baisait avec respect, comme étant le temple du St.-Esprit.

Imitez Léonide, Pères et Mères, veillez comme lui avec la

plus grande attention sur vos enfants dès l'âge le plus tendre. Ne vous laissez pas aveugler par une fausse tendresse, qui vous fasse fermer les yeux sur leurs défauts. Corrigez-les de bonne heure, mais corrigez-les avec prudence ; que la sévérité de votre correction soit tempérée par la douceur.

*** Un homme confiant son fils à un instituteur d'une grande expérience, lui demanda d'éviter surtout de lui faire verser des larmes : voulez-vous donc, lui répondit cet homme sage, en répandre sur lui de bien amères? (MÉRAUD.)

** La sévérité des parents n'est-elle pas pour les enfants un véritable bienfait? Combien on en a vu, dans l'âge des passions, dont on n'avait pas prévenu les écarts, emportés par leur fougue et leur violence à des excès qui les ont perdus ou déshonorés, accuser d'indulgence meurtrière leurs parents, à qui ils imputaient en frémissant leur malheur!

** Un enfant à peine âgé de sept à huit ans, ayant volé quelques pièces de monnaie à l'un de ses camarades, craignit que son père n'en eût connaissance, et ne le punit. La pensée lui vint d'aller lui avouer sa faute, et de lui remettre le produit de son vol, espérant par là éviter le châtiment. En effet, le père qui était avare, eut la faiblesse de recevoir l'argent, et de ne rien dire à son enfant. Celui-ci, enhardi par cette impunité, recommença sans que jamais son père lui fit aucun reproche. Le malheureux en contracta l'habitude...

A l'âge de 22 ans, surpris au moment où il faisait un vol considérable, il fut arrêté, traduit aux assises et condamné aux fers. La sentence portée, il se disposait à se retirer, conduit par les gendarmes. Tout-à-coup, il aperçoit dans la foule son père qui cherchait à s'approcher de lui fondant en larmes. A l'instant, il demande la permission de parler, on la lui accorde. Messieurs, dit-il aux jurés et aux juges, je ne puis me plaindre de la sentence que vous venez de prononcer contre moi : elle est juste, j'ai mérité le châtiment que vous m'infligez : mais je dois vous déclarer que j'ai

un complice aussi coupable, plus coupable que moi; il est ici, c'est mon père!! A ces mots, un frémissement d'horreur se fait entendre dans l'assemblée. Tous les regards se dirigent vers l'endroit que le jeune homme indique de la main; mais celui-ci, élevant la voix avec force, et apostrophant son père: « Mon père, lui dit-il, si vous m'aviez sévèrement châtié, lorsque je vous ai remis les fruits de mon premier vol, je n'aurais pas recommencé, je me serais corrigé, et, aujourd'hui, je ne serais pas ici.... Vous ne vous êtes pas conduit en père à mon égard... Cessez donc de me regarder comme votre fils; quant à moi, je ne vous regarderai plus comme mon père. »

*** On raconte qu'un abbé, qui était en réputation de piété, se plaignait un jour à St.-Anselme des enfants qu'on élevait dans son monastère; il disait: nous les punissons tous les jours, et avec sévérité, et ils n'en deviennent que pires. Et quand ils sont grands, dit Anselme, comment sont-ils? Des idiots et des bêtes, répondit l'abbé. Voilà, reprit Anselme, une belle éducation, qui change les hommes en bêtes! Mais, dites-moi, Seigneur abbé, si, après avoir planté un arbre dans votre jardin, vous l'enfermiez de tous côtés, en sorte qu'il ne pût étendre ses branches, qu'en viendrait-il, sinon un arbre tortu, replié, et inutile? En contraignant ainsi les pauvres enfants, sans leur laisser aucune liberté, vous faites qu'ils nourissent en eux-mêmes des pensées obliques, repliées, embarrassées, qui se fortifient tellement, qu'ils s'obstinent contre toutes vos corrections. D'où il arrive que, ne trouvant de votre part ni amitié, ni douceur, ils n'ont point de confiance en vous, et croient que vous n'agissez que par haine et par envie. Ces sentiments croissent en eux avec l'âge; leur ame étant comme courbée et penchée vers le vice, et n'ayant point été nourrie dans la charité, ils regardent tout le monde de travers. Mais, dites-moi, ne considérez-vous pas que ce sont des hommes comme vous, et voudriez-vous être ainsi traité si vous étiez à leur place? Pour faire une

belle figure d'une lame d'or ou d'argent, l'ouvrier se contentet-il de frapper à grands coups de marteau? Donnez du pain à un enfant à la mamelle, vous l'étoufferez. Une âme forte se plaît dans les humiliations, et prie pour ses ennemis; une âme faible a besoin d'être menée par la douceur, l'invitant gaîment à la vertu, et supportant charitablement ses défauts. L'abbé, ayant ouï ce discours, se jeta aux pieds d'Anselme, reconnut qu'il avait manqué de discrétion, et promit de se corriger. (Histoire Ecclésiastique).

*** Une dame de Césarée, d'un rang distingué, étant insultée et outragée par ses deux enfants, Paul et Palladie, ne put souffrir cette injure. Eperdue, hors d'elle-même, elle les conduit aux fonds baptismaux, et là, elle leur donne publiquement sa malédiction. Cette mère irritée fut exaucée par un juste châtiment de Dieu, pour son malheur et celui de ses enfants. Paul et Palladie furent saisis d'un tremblement convulsif de tous leurs membres, qui les agitait sans interruption. La honte et l'horreur de leur état portèrent ces enfants à quitter leur patrie. Errants de province en province, ils arrivèrent heureusement à la ville d'Hippone, dont Saint Augustin était evêque. Le Saint les exhorta à gémir sur leurs péchés, et à demander à Dieu leur guérison par l'intercession de St-Etienne, dont on avait reçu les reliques depuis peu de temps. Ils le firent, et furent guéris. Le peuple, qui était dans l'Eglise, fut témoin de ce miracle; transporté de joie, il fit retentir l'église de ses acclamations.

(St-August. de Civit.)

Instruction

Sur l'éducation des enfants.

4me MOYEN D'ÉDUCATION : *Le bon exemple.*

Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.

Si quelqu'un scandalise un de ces enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le jetât au fond de la mer. (St. Math. 18. 6.)

Quel crime que le scandale ! il ravit l'innocence, la vie de l'ame; il anéantit, autant qu'il est en lui, le prix du sang de Jésus; il arrache au ciel, pour les précipiter dans les enfers, des âmes créées et rachetées pour jouir dans le sein de Dieu d'un bonheur éternel. Est-il étonnant que le Sauveur du monde l'ait tant de fois frappé de ses anathèmes! *Væ mundo à scandalis.* Mais de tous les scandales, le plus affreux, c'est celui qui attaque l'enfance, cette enfance innocente, sans défiance, crédule, toujours disposée à faire ce qu'elle voit faire, parce qu'elle est loin de penser qu'on veuille la tromper. Oh ! qu'il est coupable, celui qui tend des piéges à l'enfance ! Que dirons-nous donc du scandale donné par les pères eux-mêmes à leurs propres enfants? Ah! laissons à Dieu de trouver des peines dignes de cette horrible trahison, de cet attentat si contraire aux lois sacrées de la nature et de la religion. Ne supposons pas même que la terre puisse être souillée d'un si grand crime, et tâchons de le prévenir, en remettant sous les yeux des pères et des mères l'indispensable nécessité d'édifier leurs enfants par une vie toujours exemplaire. Voilà mon dessein, renfermé dans ces paroles

de St-Ambroise qui dit du bon exemple en général, qu'il est d'une grande utilité, et qu'il a la force de corriger : *prodest et corrigit.* Pères et Mères, donnez donc à vos enfants le bon exemple : c'est le moyen d'assurer le succès des leçons que vous leur aurez données de vive voix : *prodest.* vous le verrez dans ma première réflexion. Donnez à vos enfants le bon exemple, c'est encore le moyen d'arrêter l'effet des exemples contraires, si fréquents dans le monde : vous le verrez dans une seconde réflexion. Écoutez-moi avec attention.

1re Réflexion.

J'ai dit, Pères et Mères, que le bon exemple est le moyen d'assurer le succès des leçons que vous aurez données à vos enfants ; et pourquoi ? Parce que l'exemple a une force d'entraînement vers le bien ou le mal, qu'il puise dans ce penchant irrésistible qui porte les enfants à imiter ce qu'ils voient faire : penchant que Dieu a mis en nous pour nous porter au bien, mais dont on peut abuser, et dont, malheureusement, on abuse que trop, en suivant la contagion du mauvais exemple.

Oui, M.F., l'homme, en général, est imitateur de sa nature, et c'est dans l'enfance que commence cette imitation qui sera la règle presque constante de la vie des enfants. Ainsi, l'exemple sera toujours utile ou funeste, selon qu'il sera bon ou mauvais, et c'est en vain que, dans son enfance, on aura enseigné à l'homme la voie du devoir, si ceux qui sont ses maîtres n'ont commencé de bonne heure à l'aider à y entrer par leur propre exemple.

Voilà sans doute, M. F., pourquoi l'écrivain sacré nous dit de Jésus-Christ, la vraie lumière du monde, qu'il commença par faire et enseigner : *Cœpit Jésus facere et docere.* Rien n'est plus vrai : Si nous suivons cet aimable Sauveur dans les différentes circonstances de sa vie, nous restons

convaincus que toujours il joignit l'exemple au précepte. Nous prêche-t-il l'esprit de douceur, de paix et d'humilité, il peut nous dire avec raison : apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : *discite à me quia mitis sum et humilis corde*. Nous prêche-t-il le mépris des richesses, des grandeurs humaines et des plaisirs, le pardon des injures, l'amour du prochain, l'obéissance aux lois, il peut s'offrir en tout à nos yeux comme un modèle, et nous dire : *exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodùm feci vobis, ità et vos faciatis.*

Hé ! n'est-ce pas parce qu'il connaît notre penchant à imiter la conduite de ceux qui sont chargés de nous instruire et de nous diriger, et l'empire qu'exerce sur nos propres œuvres l'exemple qu'ils présentent à nos yeux, que ce divin maître ordonne à ses apôtres de joindre l'exemple à l'enseignement ? Allez, leur dit-il, enseignez à toutes les nations : *euntes docete omnes gentes*. Voilà la mission d'enseigner qu'il leur confie ; mais il ne suffit pas d'enseigner. Vous êtes, leur dit-il encore, la lumière du monde : que cette lumière luise donc de tout son éclat aux yeux de tous les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre père qui est dans les cieux. N'est-ce pas établir bien clairement la force de l'exemple donné par ceux qui ont mission d'instruire et de gouverner ?

Donc, ce n'était pas sans raison, M. F., que Jésus-Christ recommandait à ses apôtres de soutenir leurs prédications par leurs exemples. Comme prédicateurs du genre humain, ils devaient en être aussi les modèles; et la pureté et la sainteté de leur vie, ainsi que celle des premiers chrétiens, devait, selon la pensée de Tertulien, avoir sa grande part d'efficacité dans la conversion de l'univers.

Mais, pour ne parler ici que de l'empire qu'exerce sur les enfants l'exemple des chefs de famille, nous trouvons dans les saintes écritures plus d'un fait qui nous donne lieu d'admirer sa puissance.

St. Jean nous rapporte dans son Évangile, qu'un officier

dont le fils était malade à Cana en Galilée, vint trouver J.-C., et le prier de descendre chez lui, afin de lui rendre la santé. Cet aimable Sauveur, qui n'avait pas besoin de voir les malades pour les guérir, et toujours disposé à se signaler par de nouveaux bienfaits, dit à cet officier : *Allez, votre fils est guéri*. En effet, en se rendant chez lui, il rencontre ses serviteurs qui lui disent, que son fils est plein de vie ; il apprend que c'est a l'heure même que J.-C. lui avait dit : *allez, votre fils est guéri* ; que la fièvre le quitta. Que fait alors ce père reconnaissant, qui ne peut plus douter de la puissance du Sauveur? Il crut en lui, dit l'écrivain sacré : *credidit ipse*. Mais voyez ce que peut l'exemple d'un chef de famille : il ne crut pas seul ; sa foi procura celle de sa famille entière : *et domus ejus tota*.

C'est ainsi que la conversion de Lydie fut suivie de celle de sa fille ; que la conversion de Crispe, chef de la Synagogue, amena celle de sa famille. Ces faits, et tant d'autres dont les livres saints font mention, ne sont-ils pas la preuve incontestable de cet empire souverain de l'exemple des pères sur la conduite des enfants?

Mais l'expérience de tous les jours ne dépose-t-elle pas en faveur de cette vérité? N'est-ce pas son témoignage presque toujours constant, qui a donné naissance à cette parole assez généralement aussi vraie qu'elle est devenue vulgaire ; *Tel père, tel fils?* N'en soyons pas surpris, M. F. : Dieu a voulu que les pères fussent le modèle de leur enfants. La nature le leur dit ; elle le dit aux enfants. Tous, ils se sentent portés à imiter les auteurs de leurs jours, à régler leur vie sur celle de leurs pères. Et, sur quelles traces pourraient-ils marcher, sinon sur celles d'un père, dont ils connaissent toute la tendresse pour eux, qu'ils regardent avec raison comme l'ami de leur bonheur, comme incapable de les engager dans de mauvaises voies? Oui, la conduite des pères est comme le second livre où les enfants doivent retrouver ce que leurs lèvres leur ont enseigné.

Ayez donc soin, P. et M., de mettre toujours votre conduite d'accord avec vos leçons : c'est le seul moyen de les voir porter leurs heureux fruits. Ainsi, vous avez appris à vos enfants qu'il y a un Dieu auquel ils sont redevables de la vie, un Dieu qui mérite nos hommages, et qui les exige. Vous avez bien fait, c'est un devoir que vous avez rempli; mais ce n'est pas assez : montrez à vos enfants comment on l'honore, comment on le sert, en l'honorant et le servant vous-mêmes, en respectant son saint nom, en lui payant le tribut de vos hommages et de vos prières, en observant les jours consacrés à son culte. Vous leur avez appris à ne voir dans les autres hommes que des amis, des frères, que Dieu veut que nous aimions et respections : montrez-leur donc que vous croyez sincèrement à ce que vous leur avez enseigné, en donnant vous-mêmes à votre prochain des preuves de votre amour et de votre respect, en le soulageant dans ses besoins, en le consolant dans ses maux, en souffrant patiemment ses défauts, en pardonnant volontiers une injure. Vous leur avez appris que la vertu seule rend l'homme recommandable : présentez-leur donc toujours le tableau de l'honnête homme, de l'homme chrétien; respectez en leur présence l'homme de bien; faites-en l'éloge; gardez-vous au contraire de les porter à penser que vous enviez le sort du méchant, en préconisant devant eux ses succès, sa fortune et sa naissance. Alors, en voyant cet accord parfait de votre conduite et de vos leçons, vos enfants ne manqueront pas de marcher sur vos pas; ils pratiqueront ce que vous aurez pratiqué; ils éviteront ce que vous aurez évité. Oui, accoutumés à se régler sur vous, dès l'enfance, parce que c'est toujours sur vous qu'ils ont les yeux fixés, avec vous qu'ils conversent, et en votre présence qu'ils agissent, l'amour du bien et de la vertu, le goût de la piété, s'insinueront de bonne heure dans leur âme, et vous aurez la douce consolation de faire de vos enfants des hommes de bien, des hommes chrétiens, fidèles à s'acquitter envers Dieu et envers les hommes de tout les

devoirs dont la religion leur fait une obligation ; et, par là, vous assurerez, le bonheur présent et le bonheur futur de vos enfants.

Mais, si une conduite peu édifiante, ou malheureusement scandaleuse, allait se trouver en contradiction avec vos préceptes, Ah ! croyez-le bien, P. et M., vous n'auriez aucun droit d'attendre qu'ils conformassent leur vie à la loi du devoir : ils penseraient alors que la vertu dont vous leur faisiez un si bel éloge, n'est qu'un mot dont vous vouliez amuser leur enfance : ils parleront comme vous parlez, ils agiront comme vous agissez ; et vous n'aurez plus aucune autorité pour les reprendre au milieu de leurs égarements. En effet, que diriez-vous à un enfant dont la bouche profère le jurement et le mensonge, vous, père coupable, que cet enfant a tant de fois entendu jurer et mentir à tout propos ? Que diriez-vous à cet enfant, que vous voyez négliger le devoir important de la prière, vous, qu'il n'a jamais vu fléchir le genou pour adorer, louer, et remercier le Seigneur ? Comment voudriez-vous qu'il fût fidèle à la loi qui nous prescrit la sanctification du dimanche, tandis qu'il vous voit si souvent vous-même profaner ce saint jour par vos travaux serviles, ou par des excès plus coupables encore ? Comment voudriez-vous le voir s'approcher des sacrements, tandis que vous les négligez ? mettre un frein à sa langue, tandis que vous déchirez impitoyablement la réputation du prochain ? Oserez-vous bien répéter à vos enfants qu'il faut pardonner une injure, tandis qu'ils sont si fréquemment les témoins de vos haines, de vos inimitiés, de vos vengeances ? qu'il ne faut point désirer injustement le bien d'autrui, encore moins le lui ravir et le retenir, lorsqu'ils ont eu tant d'occasions de s'apercevoir de votre mauvaise foi, de vos manœuvres frauduleuses, et de vos injustices ?

Malheureux Pères, vous voudriez que vos enfants fissent le bien, et vous faites le mal sous leurs yeux ! Quelles sont

donc vos pensées? Vous avez donc encore la conscience du bien, puisque vous le recommandez à vos enfants? Vous voulez donc que vos enfants soient plus honnêtes hommes que vous ne l'êtes, meilleurs chrétiens que vous? Je vous loue, c'est un reste d'amour que vous avez conservé pour eux. Je dis un reste d'amour, Pères et Mères, car si vous aimiez vos enfants comme vous devez les aimer, vous ne vous contenteriez pas de leur dire d'être bons, justes, chrétiens; vous les porteriez à le devenir infailliblement, en leur présentant dans votre personne, le tableau de toutes les vertus. Ce tableau leur parlerait plus éloquemment que vos paroles, les toucherait vivement; ils en reproduiraient en eux-mêmes tous les traits, et ils deviendraient des enfants dignes de leurs pères et de la religion dont, à votre exemple, ils rempliraient tous les devoirs.

Le bon exemple des pères assure donc le succès de l'instruction qu'ils leur donnent, parce que les enfants se règlent toujours sur leur conduite : vous venez de le voir : *prodest.* Mais il y a une autre puissance encore, celle de corriger : *corrigit.* C'est le sujet de ma seconde réflexion.

---

2 e Réflexion.

St-Ambroise, dont j'ai emprunté la pensée, dit, en parlant du bon exemple, qu'il a la vertu de corriger : *corrigit;* et comment cela?

Il corrige le mal dont le mauvais exemple est la source, en couvrant de honte ceux qui le commettent, en réduisant au silence les passions qui voient des difficultés prétendues dans la pratique du bien. Mais, pour faire ici l'application de cette pensée au bon exemple que les pères doivent aux enfants, je dis qu'ils empêchent l'effet des mauvais exemples.

Le monde, M. F., est comme un vaste champ rempli d'ivraie. Partout, on ne voit que des infractions à la loi du devoir; on semble méconnaître Dieu lui-même; ou, si on

le reconnaît encore, on ne le sert, on ne l'honore plus comme il doit l'être; on accomode la religion à ses goûts et à ses penchants. Si l'on possède les biens du monde, il semble qu'on ne les tienne que de soi, et pour soi-même; on ne pense nullement à remercier Dieu des faveurs reçues; et cependant, si l'on vient à les perdre, on murmure contre la Providence, on blasphême son saint nom, on se joue de la religion du serment; les liens de la charité, qui devraient unir tous les hommes, comme les membres d'une même famille, se relâchent de plus en plus; on secoue le joug des pères, on flétrit la réputation du prochain, on déserte les églises, on abandonne les sacrements, on se plonge sans trop de honte dans des excès vraiment honteux. Quelle est la cause de ces désordres sans nombre que vous voyez de vos yeux? Je ne crains pas de le dire, M. F., une des premières causes, c'est le mauvais exemple. Oui, dans le commencement, nous rougissions encore de nous écarter du devoir, de nous abandonner au vice; la vertu, à laquelle nous avions été formés, nous retenait; mais enfin nous nous sommes laissés entraîner par le torrent, nous avons fini par imiter les autres. D'autres à leur tour ont cru devoir nous imiter; et il n'y a aujourd'hui partout que des pécheurs qui s'imitent, qui se copient, qui se règlent les uns sur les autres. De là vient qu'on aime le monde auquel on a renoncé; qu'on recherche avec tant d'ardeur les moyens de s'enrichir et de s'élever, sans égard aux règles sacrées de la justice; qu'on succombe aux tentations, sans former la moindre résistance; qu'on insulte son prochain, sans pouvoir souffrir soi-même la moindre injure; qu'on entasse médisances sur médisances, calomnies sur calomnies, sans se mettre en peine de réparer le mal causé. O torrent funeste de la coutume! puis-je m'écrier avec St-Augustin, ne te dessécheras-tu jamais? Et comment, M. F., se dessécherait-il? Comment pourrait-il s'arrêter même un instant dans sa marche, si nous, qui sommes chargés de guider les autres,

nous ne nous empressons pas d'opposer au scandale le bon exemple, si nous ne nous hâtons pas de nous réformer nous-mêmes?

Que deviendra, je vous le demande, Pères et Mères, que deviendra un enfant jeté au milieu de tant de dangers, si l'on n'a pas eu soin de prémunir son enfance, en présentant à son imitation une vie sage, qui soit la condamnation de tous les excès dont le monde doit lui offrir le triste spectacle? Ah! n'en doutez pas, il ira aussi, ce malheureux enfant, s'abîmer dans le fleuve de la funeste coutume. Mais, peut-être oserez-vous me dire, les scandales sont si communs, que les bons exemples que nous donnerons à nos enfants, ne seront pas assez puissants pour les empêcher de faire l'affreux naufrage. Eh! quoi! parce que vos enfants sont exposés à se perdre, pourriez-vous vous croire dispensés de mener une conduite toujours bien réglée, toujours exemplaire? N'est-il pas dans l'intérêt de votre propre salut, de ne faire que le bien? Pourriez-vous donc vous unir aux ennemis du bonheur de vos enfants, pour les perdre et vous perdre vous-mêmes sans retour? Parents cruels et barbares! c'est vous, qui portez à vos enfants le coup le plus fatal. Oui, dès-lors que vous êtes pour eux un sujet de scandale, n'attribuez pas la ruine de leur innocence aux exemples des autres; c'est vous et vous-mêmes, qui les avez pervertis. Mais non, vos enfants ne deviendront pas la victime des dangers qui les entourent dans le monde, si vous avez soin de ne faire jamais que le bien sous leurs yeux. Si les dangers sont grands, il y a encore aussi de grands sujets d'édification. Disons-le à la gloire du Christianisme: il y a encore des familles vertueuses, au milieu desquelles on voit régner les bonnes mœurs; des familles chrétiennes, qui sont comme une école domestique de religion et de vertu, d'où nous voyons sortir des enfants qu'on peut proposer aux autres comme des modèles à imiter. Pères et Mères qui m'écoutez, faites de même: conduisez-vous de manière que vos

enfants ne trouvent dans votre maison rien qu'ils ne puissent imiter ; qu'ils ne voient rien, qu'ils n'entendent rien, que la vertu ne puisse avouer : alors, vous sauverez vos enfants du naufrage, en vous sauvant vous-mêmes.

Qu'on vienne après cela leur proposer de faire ce que réprouvent la religion, la pudeur et la probité, ils ne manqueront pas de répondre avec une sainte indignation : ce n'est pas là ce que nous ont enseigné, un père, une mère, dont nous révérons la vertu ; ce n'est pas là l'exemple qu'ils nous ont donné ; ce n'est pas la conduite de ces amis, qui, comme nous, ont eu le bonheur de recevoir une éducation chrétienne, et d'apprendre la vertu dans la vie de leurs pères! Retirez-vous de nous, infâmes corrupteurs : vos mauvaises voies, vos promesses et vos plaisirs nous sont en horreur. Oui, c'est ainsi qu'un enfant, secondé par le secours du bon exemple, se préservera de la contagion ; il regardera toujours comme les ennemis de son bonheur, tous ceux qui ne présenteront à ses regards que des scandales ; il s'en défiera, il les fuira ; et, si malheureusement, contre toute attente, il venait à céder à la force de la séduction, oh! gardez-vous bien, P. et M., de vous laisser aller au découragement et au désespoir. Oui, il rentrera un jour dans le devoir ce nouveau prodigue ; le souvenir de vos bons exemples le ramènera à la vertu ; et Dieu, qui bénit les pères fidèles et vertueux, ne permettra pas qu'un enfant qui leur a coûté tant de soins, se perde à jamais.

Non, Seigneur, non, vous ne le permettrez pas, vous ne permettrez pas même qu'il s'écarte un instant de la voie droite qu'ont tracée devant lui un père chrétien, une mère vertueuse. Vous ne voudrez pas que ce bon père, que cette bonne mère, éprouvent jamais un tourment si cruel ; vous récompenserez leurs tendres soins, la fidélité, la piété dont ils n'ont cessé de donner à leurs enfants le bel exemple, en faisant qu'il soit pour eux un sujet d'éternelles consolations.

Edifier vos enfants par la pureté et la sainteté de notre vie,

voilà donc, Pères et Mères, le moyen de recueillir les fruits précieux de l'instruction que vous leur aurez donnée ; voilà, le moyen de les rendre doux, bons, pieux, chastes, justes, charitables, en les préservant de la contagion du vice ; voilà une de vos plus graves obligations. Ne la perdez donc jamais de vue un seul moment de votre vie. Pesez bien vos paroles, réglez bien vos actions, afin qu'ils ne puissent jamais y trouver le moindre sujet de scandale.

Malheur à vous, si vous veniez à les porter au mal par vos exemples ! vous les perdriez ; et vous vous perdriez vous-même pour une éternité. Oh ! quelle serait votre confusion, lorsque le Seigneur, jugeant un jour vos enfants en présence de l'univers assemblé, leur reprochera la vie déréglée qu'ils auront menée ! quelle serait votre confusion, votre désespoir, si ces malheureux enfants étaient en droit de lui répondre : ce n'est pas nous, Seigneur, qui avons fait le mal, nous avons été trompés : *nos nihil fecimus ;* c'est une perfidie étrangère qui nous a perdus : *perdidit nos aliena perfidia ;* c'est la perfidie de nos pères : *parentes sensimus parricidas ;* Parents cruels, qui ne nous ont donné une vie d'un moment, que pour nous faire mourir éternellement : *parentes sensimus parricidas.*

Ah ! prévenez, P. et M., prévenez, je vous en conjure, ces reproches, cette accusation désespérante, que ces enfants, victimes infortunées de vos scandales, auraient le droit d'intenter contre vous. Sauvez-les, sauvez-vous vous-mêmes par une vie exemplaire, par votre attention, non-seulement à les enseigner, à les surveiller, à les corriger, mais encore à les édifier, afin que tous, vous méritiez de parvenir à la gloire que Dieu vous promet, et que je vous souhaite, au nom du père, etc.

L'abbé P. V. X.

PLAN d'une Instruction familière sur le bon exemple que les parents doivent à leurs enfants.

Cœpit Jesus facere et docere.

Jésus commença à pratiquer et à instruire.

Le vœu le plus ardent de votre cœur, Pères et Mères chrétiens, c'est sans doute que vos enfants jouissent de l'inestimable bienfait d'une éducation chrétienne; c'est qu'ils soient doués de toutes les vertus, ornés de toutes les belles qualités qui rendent les enfants agréables à Dieu et aux hommes; c'est qu'après avoir fait ici-bas votre joie et votre consolation, par la sagesse de leur conduite, leur docilité à vos ordres, leur respect envers vous, et leur piété filiale, ils fassent encore votre gloire et votre couronne dans le ciel; et, j'aime à le croire, vous ne négligez rien pour obtenir d'aussi heureux résultats. Aussi, P. et M., je vous vois attentifs à les former à la piété et à la vertu par vos sages leçons; votre œil vigilant ne les perd jamais de vue, de crainte que le souffle impur du vice ne vienne flétrir leur pureté et leur innocence. Loin de vous laisser égarer par une aveugle tendresse, vous avez soin de vous armer d'une sage sévérité; vous les avertissez, vous les reprenez, vous les châtiez, lorsqu'ils manquent. Pères et Mères, je ne puis qu'applaudir et à vos vœux et à vos généreux efforts. Cependant, permettez-moi de vous le dire, ce n'est pas encore assez : il est un autre moyen que vous devez mettre en œuvre, moyen puissant et aussi efficace, moyen infaillible; je vais plus loin, moyen nécessaire et indispensables : c'est le bon exemple.

Oui, P. et M., voulez-vous que les leçons et les soins que vous donnez à vos enfants soient couronnés de succès? A l'exemple du Sauveur, mettez en pratique ce que vous leur

enseignez ; que toujours vos exemples soient en harmonie avec vos leçons.

Et voilà, P. et M., l'important sujet dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui ; je viens vous exposer et les motifs qui doivent vous engager à donner à vos enfants le bon exemple, et en quoi consiste le bon exemple que vous devez leur donner. Ce sera la matière de cet entretien, et l'objet de votre attention. Veuillez me l'accorder.

1ere Réflexion.

P. et M., le moyen le plus puissant et le plus efficace pour réussir dans l'éducation chrétienne de vos enfants, c'est le bon exemple... Oui, plus que toutes les leçons que vous leur donnerez, plus que tous les soins et que toutes les précautions dont vous les entourez, vos bons exemples feront impression sur eux....

Les paroles touchent, les leçons instruisent, les châtiments effraient ; mais les exemples entraînent... On est plus vivement frappé, dit Saint Jérome, de ce que l'on voit que de ce que l'on entend : *Efficacius est testimonium vitæ quàm linguæ*... C'est ce qu'a voulu nous enseigner le Sauveur par son exemple : il pratique d'abord, il enseigne ensuite : *Cœpit Jesus facere et docere*... Voyez une mère : pour apprendre à son enfant les premiers pas, multiplie-t-elle les préceptes ? Non : elle marche devant lui, le fait marcher à sa suite, en soutenant sa faiblesse... Mais c'est surtout sur l'enfance que l'exemple exerce son pouvoir. L'enfant est naturellement imitateur, il l'est par la faiblesse de sa raison... Mais de tous les exemples, ceux qui font le plus d'impression sur les enfants, ce sont ceux des parents... Les pères et les mères, dit Philon, sont les Dieux visibles de leurs enfants, ils ne voient rien de plus grand qu'eux, ils ne voient rien si souvent qu'eux... Ils se font gloire de les imiter.

C'est par l'exemple, et il le déclare lui-même, que le plus

sage des hommes s'était instruit à la vertu... Les parents de Suzanne étaient justes, dit l'Écriture, et leur fille porte l'amour de la vertu jusqu'à l'héroïsme... Tobie donne à son fils l'exemple de sa fidélité à observer *la* loi du Seigneur, et il voit ses fils et ses petits-fils, jusqu'à la quatrième génération, marcher à l'envi sur ses traces... La mère des Macchabées préfère la mort à l'apostasie; et, comme elle, ses courageux enfants restent fidèles jusqu'à la mort... L'officier de Capharnaüm, témoin de la guérison miraculeuse de son fils, croit en J.-C.; et, à son exemple, toute sa famille croit aussi... Mais, sans aller chercher des exemples dans les temps anciens, n'en pourrions-nous pas trouver parmi nous? n'en n'avons-nous pas tous les jours sous les yeux? Pénétrons dans l'intérieur de ces familles honorables, qui, de temps immémorial, sont environnées de l'estime et de la considération générale... Qu'y voyons-nous? des enfants pieux, vertueux... Reportons nos regards sur leurs parents: ils le sont aussi... Remontons encore, et nous voyons que, dans ces familles, le bon exemple est héréditaire... Elle est donc bien puissante, l'influence de l'exemple des parents sur les enfants... Oui; Pères et Mères, soyez vertueux, et vos enfants le seront aussi... Qu'ils vous voient exacts à remplir tous vos devoirs, et ils les rempliront aussi. Qu'ils vous voient...

Oh! qu'il est beau, le spectacle qui présente une famille dont le père est le premier à mettre en pratique les leçons de vertu! Qu'elles ont de force, ces leçons! Qu'il est puissant, le langage du père, qui peut dire comme Saint-Paul à ses disciples de Corinthe: Soyez mes imitateurs, comme je le suis de J.-C.? Mais hélas!...

Ce n'est pas tout, Pères et Mères: le bon exemple n'est pas seulement le moyen le plus propre à former les enfants à la vertu; elle est même un moyen nécessaire... Car comment pouvez-vous espérer de réussir dans leur éducation chrétienne si, etc?.. Quel moyen mettrez-vous en œuvre?... Les

leçons...Mais, dites-moi, de quel poids seront des leçons, continuellement démenties par les exemples?... Vos enfants n'en appelleront-ils pas dans leur esprit de vos discours à vos actions? Vous croiront-ils sincères, quand ils vous verront faire le contraire de ce que vous leur direz?.. Lorsqu'ils vous entendront leur prêcher la vertu, ou leur recommander l'accomplissement d'un devoir, ne seront-ils pas autorisés à vous répondre, et peut-être le feront-ils : mais, mon père, mais, ma mère, vous ne le faites pas.... Est-ce que la loi de Dieu n'est pas pour vous comme pour nous?... Mais peut-être espérez-vous, en leur montrant vos principes, leur cacher votre vie? Vaine prétention! Leur curiosité sera toujours plus pénétrante que votre réserve ne sera précautionnée? Le prétendu secret de vos désordres ne leur échappera pas, et votre propre négligence le leur découvrira...

Aurez-vous recours à votre autorité? Emploierez-vous la sévérité et les châtiments?..... Peut-être obtiendrez-vous la soumission et l'obéissance; mais aurez-vous jamais la confiance et la conviction?.... A quoi se bornera tout l'effet de vos leçons soutenues de vos menaces, mais démenties par vos actions? à les faire soupirer après le moment où ils pourront être débarrassés des devoirs que vous leur imposez, à les faire aviser aux moyens ou de s'affranchir de votre autorité, ou de se soustraire à votre surveillance.. Que dis-je?, P. et M.? n'autorisez-vous pas vos enfants à contester, à méconnaître votre autorité, et à s'en affranchir? Et si, lorsque vous commandez à votre enfant l'accomplissement de ses devoirs, il vous disait : mais, mon père, de quel droit me commandez-vous?.. lui direz-vous que c'est en vertu de la loi de Dieu, qui vous donne l'autorité, et qui lui commande de vous obéir? mais ne pourra-t-il pas vous dire? mais, mon père, suis-je plus obligé de respecter votre autorité, que vous celle de Dieu? suis-je plus obligé de respecter l'autorité de Dieu que vous ne la respectez vous-même... Non, P. et M. : sans vos exemples, ni vos leçons, ni vos soins, ne pourront former vos enfants à la vertu.

Et ne voilà-t-il pas ce que l'expérience nous apprend ? Cherchons dans le monde les enfants sages de parents libertins, les fils respectant Dieu de pères blasphémateurs, les filles réservées de mères licencieuses... Il y en a des exemples, dites-vous... mais sont-ils bien communs? S'il en existe, d'où cela vient-il? N'est-ce pas ou d'une éducation vertueuse reçue loin de la maison paternelle, ou de ce que l'édification de l'un des parents, a prévalu sur les scandales de l'autre? ou plutôt ne sont-ce pas des prodiges de la grâce?.. Et malheur à vous!.. c'est sur vous que tombe l'effrayant anathême de J.-C. : *qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus et demergatur in profundum maris....* Mais en quoi consiste le bon exemple que vous devez à vos enfants? Nous le verrons dans une seconde réflexion.

2e. Réflexion.

1° Le bon exemple ne consiste pas seulement à ne pas faire le mal, à n'être pas vicieux, mais encore à faire le bien, à être vertueux : *declina à malo et fac bonum.*

2° Il ne consiste pas seulement à édifier par quelques vertus, mais par toutes les vertus qu'un chrétien doit pratiquer, et que les pères doivent apprendre à leurs enfants : *quicumque... offendit autem in uno, factus est omnium reus... In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.*

3° Ce n'est pas assez de les édifier pendant quelque temps, il faut la pratique continuelle de la vertu...

TRAITS HISTORIQUES.

Une dame vertueuse avait un fils qu'elle fit instruire, et qu'elle éleva avec le plus grand soin. Dieu bénit ses efforts : la piété du fils égala bientôt la piété de la mère.

Mais, à l'âge de dix-sept ans environ, il commença à se relâcher, et bientôt il cessa entièrement de fréquenter les sacrements. Sa pieuse mère ne tarda pas à s'en apercevoir; elle en fut alarmée!.. Navrée de douleur, elle entre un jour dans la chambre de son fils; et là, donnant un libre cours à ses larmes, elle le conjure de lui faire connaître la cause du changement de sa conduite. — Mon fils, lui dit-elle, de grâce, au nom de toute ma tendresse et de la vôtre, dites-moi le secret de votre cœur. L'enfant baisse la tête et garde le silence ; la mère redouble ses larmes et ses prières ; enfin son fils s'attendrit. — Puisque vous l'exigez, dit-il, je ne vous cacherai rien ; non, je ne vous cacherai rien.

Je vous l'avoue, instruit par vos douces leçons, et surtout par vos exemples, j'aimai d'abord la religion, j'en pratiquai les devoirs avec franchise, avec plaisir, et je trouvais en cela mon bonheur. Je fus surtout heureux, oh! oui, bienheureux, à l'époque de ma première communion, et dans celles qui la suivirent immédiatement ; mais depuis...... j'ai réfléchi.... Maman, je vous aime bien de tout mon cœur, mais vous n'êtes plus mon modèle..... ; je veux imiter mon père.... ; tout le monde l'honore, l'estime et le recherche...; je voudrais lui ressembler... et je sais qu'il ne pratique point la religion comme vous... ; peut-être n'aurait-il pas pour moi les mêmes égards si... D'ailleurs mon père est instruit, il est incapable d'aller contre sa conscience : voilà pourquoi je voudrais, sans vous alarmer, devenir semblable à mon père. – Ah ! mon fils !... s'écria la mère, quelle révélation !... Non, je ne vous dirai rien : mais, je vous en conjure, restez dans votre chambre... »

Après ces mots entrecoupés, elle sort, et se traîne dans les

appartements de son époux, qu'elle épouvante par ses cris de douleur. Il cherche à la calmer, à connaître la cause de ses larmes. Elle ne peut que lui dire : ah ! Monsieur!.... votre fils !..... et elle s'évanouit dans ses bras. Des secours prompts lui sont donnés, et elle reprend un peu de force, et raconte en pleurant la scène qui venait de déchirer son cœur..... A ce récit inattendu, il demeure immobile de stupeur.... Bientôt ses larmes coulent en abondance. O mon épouse ! S'écrie-t-il où est mon fils?—Je l'ai laissé dans sa chambre.—Viens, suis-moi. Ils vont ensemble vers l'appartement du jeune homme; le père s'arrête sur le seuil. O mon fils! dit-il en sanglottant, qu'il est dur pour un père de s'accuser devant son fils ! Oui, je suis coupable, mon ami, ta maman m'a tout raconté. Mais n'accuse pas ma foi, elle est restée pure et entière dans mon cœur. Un malheureux respect humain m'a empêché de conformer ma conduite à ma croyance. Hélas ! je n'avais pas pensé que mon exemple dût être si funeste. Mais, ô mon fils ! la leçon est trop forte, tu me rends à la vertu, à la religion ; tu viens de m'éclairer et de me rendre mon courage ;..... je te rendrai aussi à la piété... ! embrasse-moi, et pardonne... »

*** Un père s'était appliqué à donner à ses enfants qui étaient nombreux des principes religieux. Il leur faisait remplir exactement tous les devoirs de la religion. Il exigait surtout qu'ils fréquentassent souvent les sacremens. Il ne manquait pas, la veille de toutes les grandes solennités, et en d'autres temps encore, de les envoyer au tribunal de la pénitence, pour qu'ils se préparassent à la Ste communion. Fidèle à pratiquer tous ses autres devoirs de chrétien et d'honnête homme, il manquait cependant sur ce point essentiel : il ne se confessait pas !

Un jour, c'était la veille de l'Assomption, selon sa coutume, il avertit ses enfants de se préparer à aller à confesse, et leur adresse quelques mots d'édification pour les dipositions qu'ils devaient apporter à cette Ste action. Les enfants l'écou-

tent avec un religieux respect ; quand il a fini, ils se retirent et se mettent en mesure de lui obéir. Pendant qu'il leur parlait, le plus jeune de la famille, qui n'avait que trois ou quatre ans, était sur les genoux de son père ; il paraissait ne pas faire attention à ce que disait celui-ci. Mais il n'en avait pas perdu un mot. Quand ses frères furent sortis : Mais, Papa, dit-il à son père, tu ne m'envois pas à confesse, moi? — Non, mon enfant, tu es encore trop jeune — Mais, quand je serai grand comme mes frères, j'irai aussi, n'est-ce pas? — Sans doute, mon enfant. — Et quand je serai grand comme toi, je n'irai plus, n'est-ce pas? — Et pourquoi, dit le père, tout étonné d'une pareille question? — C'est que, vois-tu, reprend l'enfant avec naïveté, mes frères vont à confesse et toi tu n'y vas pas ; hé bien, quand je serai grand comme eux, j'irai aussi, et quand je serai grand comme toi, je n'irai plus, puisque tu n'y vas pas. Ces paroles furent un coup de foudre pour le père ; il était sincèrement religieux ; ce n'était qu'un misérable motif de respect humain qui l'avait empêché jusqu'alors de remplir ce devoir. Dissimulant le mieux qu'il put son trouble et son émotion : Oui, mon enfant, reprit-il, en embrassant son fils, oui, quand tu seras grand comme tes frères, tu iras à confesse ; et tu iras aussi quand tu seras grand comme moi, car, vois-tu, je vas à confesse aussi, moi, je m'en vais y aller avec tes frères. En effet, à l'instant même, il se lève et va rejoindre ses enfants qui étaient déjà à l'Église. Depuis cette époque, il ne manqua plus d'y aller à leur tête, et ne leur commanda jamais plus rien qu'il ne leur en donnât le premier l'exemple.

Instruction

Sur l'Éducation des Enfants.

5e MOYEN D'ÉDUCATION : *La prière.*

Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi.

Père saint, conservez pour la gloire de votre nom ceux que vous m'avez donnés. (Joan. 17. 11.)

MES FRÈRES,

Pourquoi cette prière de J.-C. pour ses fidèles disciples? Pourquoi, au moment de les quitter pour rentrer au sein de la gloire, demande-t-il à son père de les préserver du mal, et de les sanctifier? Ne les avait-il pas sanctifiés lui-même? Ne les avait-il pas prémunis contre tout ce qui pourrait les corrompre? N'avait-il pas affermi leur foi par les nombreux prodiges dont il les avait rendus témoins? Ne leur laissait-il pas, dans ses leçons et ses exemples, la règle et le modèle de leur conduite? et les bienfaits dont il les avait comblés, ne devaient-ils pas lui répondre de leur fidélité et de leur persévérance? En un mot, n'avait-il pas consommé en eux l'œuvre dont son père l'avait chargé, d'en faire la lumière du monde, des modèles de toutes les vertus? Oh! M. F., il connaissait et la faiblesse et l'inconstance du cœur humain; il savait que, pour assurer leur fidélité, il fallait plus que ses leçons et ses exemples, qu'il fallait le secours d'en haut. Mais il n'avait pas seulement en vue ses disciples : modèle des pères, des maîtres, des pasteurs, il voulait vous donner une leçon et un exemple, à vous surtout, P. et M., qui êtes aussi les maîtres et les pasteurs de vos enfants; il voulait vous apprendre que tous vos soins et tous vos efforts pour former vos enfants à la vertu, et les préserver du vice, seraient toujours impuissants, si Dieu ne les bénissait.

Ce n'est donc pas assez, pour réussir dans l'éducation de vos enfants, de les bien instruire, de veiller sur eux, de les reprendre lorsqu'ils manquent, et de les édifier par de bons exemples. Non, P. et M. : vous devez encore prier pour eux ; vous devez, à l'exemple du Sauveur, les recommander à Dieu, le conjurer de les sanctifier lui-même, et de les préserver du mal. Et vous, P. et M., qui auriez la douleur de voir vos enfants s'égarer, et vous aussi, et vous surtout, priez. Oui, conjurez le Seigneur qu'il daigne les tirer lui-même de l'abîme. Ainsi, M. F., nécessité de la prière pour former les enfants à la vertu, nécessité de la prière pour les y conserver, nécessité de la prière pour les y ramener, ce sont les trois pensées qui feront la matière de cette instruction. Veuillez l'écouter.

Vous désirez sans doute, P. et M., établir sur des bases solides, l'œuvre si importante et si difficile de l'éducation de vos enfants. Pour y réussir, vous n'épargnez aucun soin : leçons, conseils, exhortations, exemples, vigilance, corrections, vous mettez tout en œuvre. Mais voulez-vous assurer le succès de vos louables et généreux efforts? appelez le Seigneur à votre aide. Avec son secours, vous pouvez tout ; comme aussi, soyez-en sûrs, sans lui vous ne pouvez rien ; c'est lui-même qui nous l'assure : *Sine me nihil potestis.*

C'est en vain, dit le prophète royal, c'est en vain que l'homme édifie, si le Seigneur ne travaille avec lui : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* P. et M., l'éducation de vos enfants est un édifice que vous élevez : vainement donc vous épuiserez-vous en efforts et en travaux, si Dieu n'édifie avec vous, si son bras puissant ne vous aide, si sa main ne bénit vos travaux.

Que sert au laboureur de cultiver son champ avec soin, de n'y semer que de bon grain, si dans ce champ il n'y a qu'un sol stérile et improductif, si la rosée céleste et la chaleur vivifiante du soleil, ne viennent fertiliser la terre,

et féconder la semence? hélas! il aura travaillé en vain, il aura semé, et ne récoltera pas. Vos enfants, P. et M., sont aussi un champ. Vous le cultivez soigneusement, vous vous efforcez de lui faire produire des fruits abondants et précieux. Mais, hélas! n'y trouverez-vous pas un sol ingrat et stérile, que vous serez impuissants à fertiliser? La semence que vous y jetterez n'aura-t-elle pas besoin aussi d'être fécondée? c'est-à-dire, ne trouverez-vous pas dans vos enfants des esprits bornés et sans intelligence, des cœurs durs et insensibles? Vous leur donnerez les plus sages leçons, mais ils ne vous écouteront pas, ou ne vous comprendront pas; vous leurs mettrez devant les yeux les plus beaux exemples, mais ils n'y feront pas attention; ou bien, ils verront, il est vrai, vos exemples, ils écouteront, ils comprendront vos leçons; mais ils ne voudront pas en profiter, ils ne voudront pas mettre en pratique ce que vous leur enseignerez, ni marcher sur vos traces. Vous les exhorterez, vous les presserez; mais ils ne seront touchés ni de vos tendres exhortations, ni de vos sollicitations pressantes. Hélas! n'en avez vous déjà pas fait la triste expérience? Combien de fois peut-être, après avoir donné tous vos soins à bien élever vos enfants, à orner leur esprit de connaissances utiles, à former leur cœur à la vertu et à la piété, à ne leur laisser contracter que de louables habitudes, combien de fois vous êtes-vous écriés avec douleur comme les Apôtres : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus* ; nous nous sommes épuisés en efforts, nous n'avons rien épargné, nous n'avons rien négligé, et tous nos soins ont été inutiles, tous nos efforts ont été sans succès : *nihil cepimus*. Lorsque les Apôtres firent cette pêche si laborieuse, et pourtant si infructueuse, J.-C., dit l'Évangile, n'était pas avec eux; mais à peine le Sauveur est-il arrivé, que, jetant le filet sur son ordre, ils font la pêche la plus merveilleuse. Pères et Mères, si tous vos soins et tous vos efforts auprès de vos enfants n'ont pas réussi, n'est-ce pas, peut-être, parce que le Seigneur

n'était pas avec vous? N'est-ce pas, peut-être, parce que vous ne l'avez pas prié de vous aider? Mais voulez-vous désormais ne plus travailler en vain? appelez le Seigneur avec vous, et priez-le de bénir vos travaux. Voulez-vous que votre champ ne reste pas frappé de stérilité? que le grain que vous y semez, germe, prenne racine, croisse, et donne des fruits? priez le Seigneur de fertiliser votre terre, de féconder votre semence et de la faire croître: c'est-à-dire, priez-le d'éclairer l'esprit de vos enfants, de toucher leur cœur par l'onction de sa grâce, de le rendre docile à votre voix; priez-le de répandre sur eux l'esprit d'intelligence, afin qu'ils comprennent vos leçons; demandez-lui pour eux? comme David le demandait pour son fils Salomon, un cœur parfait, pour qu'ils observent sa loi et ses commandements: *da filio meo cor perfectum.* Priez-le, comme J.-C. priait pour ses disciples, de les sanctifier lui-même: *sanctifica eos.* Priez-le aussi, Pères et Mères, qu'il vous envoie, à vous-mêmes sa divine sagesse, afin qu'elle soit avec vous, qu'elle vous assiste et travaille avec vous.

Oui, P. et M., priez Dieu pour vos enfants, et il vous écoutera: il vous l'a promis, et il est fidèle dans ses promesses. Pourrait-il vous refuser son secours? Oh! c'est une œuvre qu'il vous a donnée à faire; pourrait-il ne pas vous aider à la consommer? C'est un champ qu'il vous a donné à cultiver; pourrait-il ne pas y répandre sa bénédiction? Vos enfants sont ses enfants; pourrait-il, lorsque vous le lui demanderez, ne pas les bénir? Quoi! ce divin Sauveur, qui, durant sa vie mortelle, aimait tant les enfants, qui les appelait à lui, qui les caressait, qui les embrassait, qui les bénissait! Quoi! il pourrait refuser de les bénir! Non, P. et M.; il les bénira encore; et vos enfants, pleins de grâces, comme ce Sauveur-Enfant, croîtront en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Ce n'est pas tout, P. et M.: pour conserver dans vos enfants les heureux fruits de la grâce et de vos propres soins, vous devez encore prier,

vous devez encore demander à Dieu qu'il les préserve du torrent de la corruption.

Pères et Mères de famille, je vous vois consolés et réjouis: vous vous êtes donné bien des peines pour former vos enfants à la vertu, mais du moins vous en êtes dédommagés par les heureux fruits de votre sollicitude paternelle. Vos enfants répondent à vos soins : dociles à votre voix, ils mettent en pratique vos leçons; je les vois courir à votre suite dans la voie des commandements, et marcher de vertus en vertus. Oh! P. et M., que vous êtes heureux!

Cependant votre bonheur est loin d'être parfait, votre joie n'est pas complète : la vue des dangers qui environnent et menacent encore vos chers enfants, excite vos inquiétudes et vos alarmes; vous n'envisagez l'avenir qu'avec crainte; vous tremblez. Hélas! oui, vous craignez de voir bientôt s'évanouir le fruit de tant de soins, vos plus chères espérances; vous craignez que le vice ne vienne flétrir de son souffle impur la tendre fleur de leur innocence; que leurs passions ne les égarent, que le torrent des exemples ne les entraîne, que le démon qui tourne tout autour d'eux, comme un lion rugissant, ne vienne à les dévorer. Mais vous ne vous contentez pas de trembler, vous travaillez à les sauver, à les préserver. Pour les mettre à l'abri des piéges qu'on tend à leur inexpérience, je vous vois, gardiens fidèles, exercer autour d'eux la surveillance la plus active, et en faire un rempart inexpugnable; je vous vois éloigner d'eux tout ce qui pourrait tant soit peu les souiller et les corrompre. Courage! parents vertueux! j'approuve votre sollicitude; je loue votre prudence; vos craintes sont fondées, vos précautions sont nécessaires. Oui, veillez. Mais prenez garde, ne veillez pas seuls. Quelque attentive que soit votre surveillance, plus d'une fois elle pourra bien se trouver en défaut. Que d'ennemis cachés dont vous ne pourrez prévoir

ni leur faire éviter les piéges? Que d'ennemis terribles, dont ils ne pourront, malgré votre assistance, soutenir les attaques? oui, P. et M., dans ce siècle malheureux surtout, où le torrent de la corruption déborde de toutes parts, où le génie du mal s'insinue partout! Vainement veillerez-vous, si le Seigneur ne veille avec vous, s'il ne garde lui-même l'innocence de vos enfants. Hélas! bientôt vous aurez la douleur de leur voir perdre ce précieux trésor. C'est l'Esprit lui-même qui nous l'apprend : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam.* Priez donc, P. et M., priez le Seigneur, priez-le d'être lui-même le gardien de vos enfants; priez-le qu'il les conserve et qu'il les protége.

Oui, P. et M., priez pour vos enfants. Oh! si une mère, si une tendre mère, voyait son enfant chéri sur une barque fragile, au milieu des écueils, lutter péniblement contre une mer soulevée par la tempête, ou si elle voyait ce cher enfant, faible et sans arme, soutenir un combat inégal et dangereux contre un ennemi terrible, oh! impuissante à le secourir, comme ses regards se porteraient vers le ciel! comme ses vœux et ses prières appelleraient la protection divine sur cet objet de sa tendresse! Et vous aussi, P. et M., tandis que vos enfants voguent sur une mer pleine d'écueils, sur une mer bien fréquente en tempêtes et en naufrages, sur la mer du monde; et vous aussi, levez-vous; oui, levez vos yeux et vos mains vers le ciel en leur faveur; adressez-vous à celui qui commande aux vents et aux tempêtes; portez vos regards vers l'étoile de la mer, invoquez Marie. Tandis qu'ils combattent dans la plaine les combats du Seigneur, comme autrefois Moïse, montez sur la montagne sainte; et là, levez les mains vers le Dieu des armées, et demandez-lui pour eux la victoire.

Priez pour vos enfants, P. et M.; oui, adressez au Seigneur cette touchante prière, qu'adressait pour ses chers disciples le meilleur des maîtres, le modèle des pères et des pasteurs; dites comme lui à votre père qui est dans les Cieux : « Père

saint, j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire. Ces enfants que vous m'aviez donnés, je leur ai fait connaître votre nom; je les ai instruits de votre loi, et ils l'ont observée; j'ai veillé sur eux, je les ai conservés, et, jusqu'alors, aucun d'eux n'a péri. Mais les voilà dans le monde, au milieu des dangers du monde. O mon Dieu! je vous en conjure, ne les laissez pas périr... Je ne vous demande pas que vous les retiriez du monde, mais que vous les préserviez du mal, et de la corruption du monde. Père Saint, pour la gloire de votre nom, conservez-les. Oh! ils sont aussi vos enfants, c'est vous qui me les avez donnés, veillez vous-même sur eux, conservez-les. Faites qu'un jour je puisse vous les rendre purs et innocents, être avec eux, là où vous êtes, et jouir avec eux du même bonheur dans votre sein. »

Pères et Mères chrétiens, n'en doutez pas, votre prière sera entendue, le Seigneur veillera sur vos enfants, il les couvrira de sa puissante protection, il les conservera, il les défendra contre le démon et le monde, et les préservera de leurs embûches; il commandera aux vents et aux tempêtes que la chair, que leurs passions pourront soulever dans leurs cœurs, et il rétablira le calme et la paix. Priez donc, P. et M., priez pour vos enfants. Demandez, et vous recevrez, et votre joie sera complète et sans mélange : *Petite et accipietis ut gaudium vestrum sit plenum.*

Mais peut-être jusque là n'avez-vous rien demandé : *usquè modò non petistis quidquam.* Hélas! et votre joie n'a pas été parfaite, que dis-je? et vous avez été abreuvés d'amertume et de chagrins! Hélas! l'innocence de vos enfants a fait un malheureux naufrage. Hé bien! P. et M. infortnés, et vous aussi, vous dirai-je, et vous surtout priez. Oui, conjurez le Seigneur qu'il les retire de l'abîme, et les ramène à la vertu.

———

Votre enfant, Père de famille, nouveau prodigue, s'est laissé emporter par la fougue des passions et le feu de la

jeunesse : il a méconnu votre voix et vos leçons, il a pris une route différente de la vôtre, il a échappé à votre surveillance, il s'est endurci à vos corrections, il s'est égaré! Que ferez-vous, Père de famille? allez-vous l'abandonner à son sens réprouvé? allez-vous, vous bornant à pleurer et à gémir, le laisser s'égarer de plus en plus, et rouler d'abîme en abîme? Oh! non. Comme le bon pasteur, vous allez vous précipiter sur ses pas, vous allez courir après cette brebis égarée. Mais quel moyen mettrez-vous en œuvre, pour la ramener au bercail? Ne lui ferez-vous entendre que la voix de la douceur et le langage de la tendresse? Mais n'y sera-t-il pas insensible? Userez-vous des droits que vous donne votre autorité paternelle? Emploierez-vous la rigueur et la sévérité? Mais ne méconnaîtra-t-il pas votre autorité, ne méprisera-t-il pas vos reproches et vos menaces? Vos châtiments, au lieu de le ramener, ne l'aigriront-ils pas? Comme l'enfant prodigue, ne fuira-t-il pas le toit paternel, et ne cherchera-t-il pas, en s'éloignant, à se soustraire à des reproches importuns, à des punitions trop souvent méritées?

Père infortuné! je le vois, tous ces moyens vous les avez déjà employés... hélas! et en vain!... Maintenant, vous vous découragez... Ne vous reste-t-il donc aucune ressource? faut-il vous laisser aller au désespoir? Oh! loin de vous une telle pensée! Que dis-je! n'avez-vous pas sous votre main un moyen tout puissant? Priez, Oui, P. et M., priez pour votre enfant égaré; adressez-vous à celui qui tient dans sa main tous les cœurs, qui a en sa puissance la vie et la mort, et qui, des rochers les plus durs, peut faire des enfants d'Abraham. Priez, P. et M., priez le Seigneur, allez dans son saint temple, allez épancher votre cœur au pieds des autels; allez lui dire, comme autrefois le centenier Cornelius: Seigneur, mon enfant est malade; mais dites seulement une parole, et il sera guéri; ou, comme les sœurs de Lazare : Seigneur, celui que vous aimez, celui que vous avez aimé au point de donner votre sang pour le racheter, est malade :

Domine, quem amas infirmatur. » Oh ! à cet appel que vous ferez à son amour et au prix de son sang, pourra-t-il fermer l'oreille? Pourra t-il se montrer insensible à votre prière ? Quoi ! Ce bon pasteur, qui laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles, pour courir après la brebis égarée, et la ramener au bercail ; ce Sauveur charitable, qui n'est venu sur la terre que pour sauver les brebis égarées d'Israël, ce bon père fermerait l'oreille à la prière d'un père d'une mère pour leur enfant; il ne les exaucerait pas ! Mais n'en a-t-il pas donné la promesse la plus formelle? Écoutez-la : « Demandez et il vous sera donné... Si un enfant demande à son père du pain, lui donnera-t-il une pierre, ou s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un serpent?... à plus forte raison, votre père céleste vous exaucera-t-il, lorsque vos demandes seront justes. » Quoi donc ! le Seigneur aurait-il oublié sa promesse? et pourra-t-il rejeter votre prière, lorsque vous lui demanderez ce qui plait si fort à son amour?

Oh ! priez donc, P. et M., et souvenez-vous que la prière est toute puissante auprès de Dieu, pour apaiser sa colère. Elle est plus puissante que Dieu même, dit St Chrysostôme. En voici un exemple que je puise dans nos livres saints : Israël a transgressé la loi du Seigneur, il a élevé dans le désert un veau d'or pour l'adorer; la colère de Dieu est prête à éclater. Mais Moïse intercède; il prie : laissez, lui dit le Seigneur, laissez agir ma colère, ne vous opposez pas à ce que j'extermine ce peuple rebelle : *Dimitte me ut irascar.* Moïse insiste : Quoi ! Seigneur, vous allez exterminer votre peuple, votre peuple chéri, que vous avez tiré de l'Égypte, avec une grande force et une main puissante ? Hé ! que vont dire vos ennemis?... Oh ! laissez-vous fléchir, et pardonnez à l'iniquité de votre peuple. Souvenez-vous des promesses que vous avez faites à Abraham, à Isaac, à Jacob, vos serviteurs... Alors, vaincu par les prières de Moïse, Dieu n'exécuta pas, dit l'Écriture, le mal qu'il avait prononcé contre son peuple.

Hé bien, P. et M., allez aussi intercéder pour votre enfant, dont les égarements ont allumé la colère divine... Allez, et votre prière ne sera pas moins puissante que celle de Moïse.

Oh! Qu'elle avait bien compris cette vérité! qu'elle avait bien pénétré le mystère des miséricordes divines; qu'elle connaissait bien la puissance de la prière et des larmes d'un père, d'une mère auprès de Dieu, cette mère à jamais mémorable, qui, par ses larmes et ses prières, enfanta à l'Église, et l'une de ses plus brillantes lumières et l'un de plus grands saints!

Emporté par la fougue de ses passions, Augustin s'y est livré sans réserve. L'erreur a perverti son esprit, le libertinage a corrompu son cœur. Les instances de l'amour maternel, les efforts de l'autorité, ont été un frein impuissant pour arrêter ce coursier violent. Monique gémit, et ne se rebute point; sa tendresse semble s'accroître des torts de son fils; elle emploie, pour le réduire, les exhortations plus que les reproches, les exemples plus que les préceptes, et plus plus que tout la prière. Elle parle quelquefois de Dieu à Augustin, mais plus souvent d'Augustin à Dieu. L'infortuné fuit sa mère; sa mère se précipite sur ses pas, toujours occupée de le ramener. Enfin, il arrive, ce jour acheté par tant de larmes, ce jour qui vit Augustin aux pieds de Monique, abjurant ses vices et ses erreurs. Femme incomparable! quels furent, à la suite de vos longues afflictions, les tranports de votre joie, lorsque vous serriez dans vos bras ce fils devenu enfin digne de vous, ce fils dont vous fûtes deux fois la mère, pour l'avoir d'abord donné au monde, pour l'avoir ensuite donné à Dieu! La voilà accomplie, la prédiction d'un saint evêque: Que l'enfant de tant de larmes ne pouvait point périr.

O vous, P. et M., qui avez aussi à gémir sur les égarements et les désordres de vos enfants, oh! ne vous rebutez pas, ne vous découragez pas, ne déseapérez jamais. Allez, en présence du Seigneur, prier et pleurer; et le Seigneur

qui verra couler vos larmes, qui entendra vos soupirs et vos gémissements, le Seigneur en sera touché, il exaucera vos prières. Oui, quels que soient les égarements de votre enfant, il le ramènera ; quels que soient ses désordres et ses crimes, il les lui pardonnera; quelque profond que soit l'abîme dans lequel il sera tombé, il l'en retirera ; il vous consolera, il vous récompensera dès ce monde par le retour de cet enfant chéri, et vous réservera une récompense plus grande encore dans le ciel. Ainsi soit-il. P. Q.

PLAN d'une Instruction sur le même sujet.

Usquè modò non petistis quidquam in nomine meo; petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.

Jusque-là vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. (St-Jean. 16. 24.)

Mes Frères,

Ces touchants reproches, ces tendres invitations et ces promesses flatteuses, que faisait J.-C. à ses disciples, ne pourraient-ils pas s'appliquer à bien des chrétiens? Mais je veux en faire une application particulière à vous, P. et M. de famille, qui trop souvent avez à gémir du peu de succès de vos efforts à bien élever vos enfants. Si votre joie n'est pas complète, si jusque-là vos soins auprès de vos enfants n'ont pas réussi, d'où cela vient-il ? N'est-ce pas parce que vous n'avez pas demandé à Dieu de bénir vos efforts? *Usque modò non petistis quidquam.* Demandez-donc, et vous recevrez : *Petite, et accipietis*, et vos enfants vous combleront de joie et de consolation : *Ut gaudium vestrum sit plenum.* Direz-vous : Nous avons demandé, nous avons prié, mais nous n'avons pas reçu? Vous avez prié, P. et M. ! Mais comment avez-vous prié? et si vos prières n'ont pas

été exaucées, n'est-ce pas parce qu'elles n'avaient pas toutes les conditions nécessaires, pour que Dieu pût ou dût les exaucer? Et alors ne méritez-vous pas encore le reproche de J.-C. *Usque modò, non petistis quidquam?* Car, demander ce que Dieu ne peut pas ou ne doit pas accorder, c'est ne rien demander.

S'il est important, P. et M., que vous soyez bien convaincus de l'obligation où vous êtes de prier pour vos enfants, il ne l'est pas moins que vous sachiez comment vous devez prier. Je vais vous faire sur ce sujet quelques réflexions simples et familières. Veuillez m'écouter.

1°. Comment devez-vous prier pour vos enfants? c'est-à-dire 1° quel doit être l'objet de vos prières?

Vous priez pour vos enfants, P. et M.; mais que demandez-vous pour eux au Seigneur? Ne vous contentez-vous pas de demander pour eux des biens temporels? Vos prières, dictées par l'orgueil, la cupidité, etc., n'ont-elles pas uniquement pour objet leur élevation, leur fortune, etc.? Ne ressemblent-elles pas à celles que faisait pour ses deux fils la mère des enfants de Zébédée: *Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram, et unus ad sinistram in regno...* Mais le Seigneur qui connaît mieux que vous ce qui leur convient, le Seigneur qui sait que ce que vous lui demandez ne servira qu'à les perdre etc., rejette votre prière.

Que devez-vous donc demander? les biens de la grâce avant tout. Au lieu de leur donner la bénédiction d'Esaü, donnez-leur celle de Jacob: demandez pour eux au Seigneur la rosée du ciel avant la graisse de la terre: *de rore cœli, et de pinguedine terræ sit benedictio tua*; c'est-à-dire, demandez comme David pour Salomon: *Cor perfectum, ut custodiat mandata*; comme Salomon pour lui-même: *da mihi assistricem sapientiam* Demandez pour eux les dons du St-Esprit. Demandez, comme J.-C. pour ses disciples: *sanctifica eos.... serva eos.... ut serves eos à malo.... ut ubi sum et illi sint.*

2° Comment devez-vous prier pour vos enfants? c'est-à-dire 2° quand devez-vous prier?

J.-C. dit que nous devons prier toujours, et ne jamais cesser. P. et M., je pourrais vous dire la même chose... Dans toutes vos prières, vous devez penser à vos enfants...; mais il est certaines circonstances particulières où vous devez prier d'une manière spéciale.

Ainsi, Mères chrétiennes, votre enfant n'a pas encore vu le jour, et déjà vous devez prier pour lui, déjà vous devez l'offrir au Seigneur, et prier Dieu de bénir le fruit de vos entrailles... C'est l'exemple que vous en ont donné toutes les saintes m`res de famille... Anne, mère de Samuel, la mère du saint précurseur, de St-Augustin, de St-Bernard, de St-Grégoire de Nazianze, de St-François de Sales, etc., etc... Conjurez le Seigneur de le prendre sous sa protection. Que déjà votre enfant tressaille de joie dans votre sein, comme Jean-Baptiste au sein d'Elisabeth: *Exultavit in gaudio.* O heureux celui qui peut dire au Seigneur comme le prophète : *Tu es spes mea ab uberibus matris meæ, de ventre matris meæ Deus meus es tu!*

Votre enfant est né, mais il est né enfant de colère... Faites prier pour lui par le ministre du Seigneur. Hâtez-vous de le faire régénérer dans les eaux du baptême... Chaque jour, donnez-lui votre bénédiction.

Approche le moment où vos enfants vont faire l'action la plus sainte et la plus importante de leur vie,... la première Communion!... Oh! c'est alors que vous devez renouveler vos prières.

Bientôt après, arrive l'époque des passions brûlantes, l'âge des égarements, la jeunesse!!! Oh! alors encore priez... Priez aussi, lorsqu'ils sont pour entrer dans le mariage. (Eliézer, Raguel, Tobie.)

3° Comment devez-vous prier? c'est-à-dire quel mode de prière devez-vous employer?

Toutes les prières, lorsqu'elles sont bien faites, ne peu-

vent qu'être agréables à Dieu ; cependant, il en est qui sont d'un plus grand mérite, ou qui conviennent mieux en certaines circonstances.

Ainsi, Pères et Mères, priez pour vos enfants, en faisant offrir pour eux le saint sacrifice de la messe, en leur donnant votre bénédiction, à l'exemple des anciens patriarches : pratique qu'observent encore bien des pères de famille chrétiens. Priez en fréquentant les sacrements. Priez en les plaçant sous la protection spéciale de la Sainte-Vièrge, des saints anges, des patrons de l'enfance,

4° Comment devez-vous prier? c'est-à-dire 4° dans quelles dispositions devez-vous être pour prier ?

Pour que vos prières soient agréables à Dieu, et par conséquent, pour que vous puissiez espérez qu'elles seront exaucées, il faut que vous soyez vous-mêmes agréables à Dieu,... que vous soyez en état de grâce. Comment pourrez-vous faire auprès de Dieu les fonctions d'intercesseurs pour vos enfants, si vous avez besoin vous-mêmes d'intercesseurs, si vous êtes les ennemis de Dieu ?

5° Comment devez-vous prier pour vos enfants? c'est-à-dire, 5° quelles qualités doivent avoir vos prières?

Vous devez prier avec attention, dévotion, humilité, confiance et persévérance.

Priez donc, Pères et Mères, priez pour vos enfants, mais priez bien, et vos prières seront agréables à Dieu, vos prieres seront exaucées, et vos enfants comblés des bénédictions célestes que vous attirerez sur eux, feront ici-bas votre joie et votre consolation, et la matière d'une récompense éternelle. *Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.* Ainsi soit-il.

TRAITS HISTORIQUES

. Une dame qui tenait un rang distingué à la cour, avait eu un succès constant dans l'éducation de cinq de ses filles,

dont elle se chargea seule. Ce n'est pas qu'elle ne rencontrât des obstacles sans nombre : on le croira aisément. On avait, dans sa propre famille, l'espoir de conquérir successivement ses élèves au monde. Elles offrirent toutes la réunion rare des vertus, des talents, et de tous les moyens de plaire. La séduction ne commença qu'à l'âge de quinze ans. Les espérances furent toujours vaines, alors même que les jeunes personnes paraissaient à la cour, avec des charmes que la piété augmente encore.

Cette femme forte, interrogée sur sa méthode d'éducation dont le succès tenait du prodige, expliqua avec simplicité les moyens qu'elle avait mis en œuvre pour former ainsi ses enfants à la vertu : les leçons qu'elle avait données, les précautions qu'elle avait prises, la surveillance dont elle les avait environnées... Puis, en terminant, elle ajouta : je ne vous ai pas encore dit tout le secret de ma méthode... le voici : je n'ai cessé de recommander à Dieu et mes enfants et mon travail, qu'il a daigné bénir. (MÉRAULT.)

*** Une mère de famille, (Mme le Bœuf.) dont la vie peu édifiante avait été la cause des égarements de son fils, fut enfin touchée de la grâce, et se convertit. Sa première pensée, après sa conversion, fut pour l'enfant à la perte duquel elle avait tant contribué. Mais comment réparer le mal? Nouveau prodigue, le jeune homme a fui la maison paternelle, il a quitté la France... C'est au ciel qu'elle a recours, elle prie... Chaque jour, elle vient répandre son âme devant Dieu. Comme une autre Monique, elle lui demande, par l'intercession de la Ste-Vierge, la conversion d'un fils qu'elle chérit avec une extrême tendresse malgré ses égarments. Mon fils, lui écrivit-elle un jour en lui envoyant une image de la reine des Anges, voilà votre mère, la mère des miséricordes; ne la quittez point, mais portez-la sur vous avec dévotion. Le fils consent à céder au vœu de sa mère, et il n'eut pas lieu de s'en répentir...

Courage! mère chrétienne, le moment approche où ce fils,

comme autrefois Augustin, objet de tant de larmes, va devenir celui de votre joie et de vos plus douces consolations ». En effet, elle écrivait souvent à son fils des lettres pleines d'onction; et, par les réponses qu'elle en recevait, elle s'aperçoit que Dieu agissait sur son cœur. A quelque temps de là, une maladie le fait rentrer en France; il vient se fixer près de sa mère. Les touchantes exhortations de cette pieuse mère, et surtout ses exemples, bien différents de ce qu'ils avaient été autrefois, font sur lui une vive impression. Enfin, il cède à la grâce qui parlait à son cœur, il renonce tout-à-fait à ses désordres; et, jusqu'à sa mort, on le voit marcher avec un saint courage dans les voies de la vertu.

*** La mère de St-François de Sales n'attendit pas la naissance de son enfant pour attirer sur lui, par ses prières, les bénédictions célestes. Dès les premiers mois de sa grossesse, elle l'offrit au Seigneur... le priant, avec les sentiments de la dévotion la plus tendre, de le préserver de la corruption du siècle, et la priver, plutôt du plaisir d'être mère, que de permettre qu'elle mît au monde un enfant qui fût assez malheureux pour devenir un jour son ennemi par le péché. L'expérience prouva que le Seigneur avait exaucé une prière si fervente.

*** St-Grégoire de Nazianze rapporte que sa mère le voua à Dieu avant qu'il fût né, et que, dès qu'il vit le jour, elle le consacra à son service.

L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Instructions

Pour le Jour d'une première Communion.

Nota. Dans quelques diocèses, il est d'usage d'aller chercher processionnellement les enfants qui sont pour faire leur première communion. Avant la cérémonie, ils se réunissent dans une chapelle, s'il y en a une dans la paroisse, ou au presbytère. Quelquefois, lorsque la première communion se fait dans la belle saison, on élève dans la rue, ou sur une place publique, une espèce de chapelle en tenture ou en feuillage. Le clergé vient en silence. En arrivant, le célébrant se met à genoux, fait une courte prière, se relève, puis, se tournant du côté des enfants, il leur adresse une allocution, dans laquelle il leur annonce le bonheur qu'ils vont avoir de faire leur première communion. Il invite ensuite tous les assistants à unir leurs prières à celles de l'Église, pour obtenir aux enfants la grâce de bien faire leur première communion. Il termine par une prière qu'il prononce à haute voix, et par l'intonation du *veni creator*.

Avant d'entrer à l'église, il adresse encore quelques mots aux enfants : il leur expose brièvement les dispositions dans lesquelles ils doivent être pour pénétrer dans le lieu saint, et surtout pour s'approcher de la sainte table.

Arrivé au pied de l'autel, il leur expose quelles doivent être leurs dispositions, pendant la cérémonie.

Ce sont ces sujets qui font la matière des trois petites instructions ci-dessous.

A la Station.

Evangelizo vobis gaudium magnum.

Je vous apporte une nouvelle qui doit être pour vous le sujet d'une grande joie. (St-Luc. 2. 10.)

MES CHERS ENFANTS,

L'heureuse nouvelle qu'un envoyé céleste vint apporter aux bergers de Bethléem, je viens aussi vous l'apporter : le fils de Dieu, votre sauveur, a de nouveau quitté le séjour de la gloire ; obéissant à la voix de son ministre, il est descendu, il a pris une nouvelle naissance sur nos autels. Oh ! ne portez pas envie à ces heureux bergers qui eurent le bonheur de voir et d'adorer leur divin Sauveur, caché sous la forme d'un faible enfant! Cette faveur vous est aussi réservée. Que dis-je, chers enfants? Bien plus privilégiés qu'eux, il ne vous est pas seulement donné de le voir et de l'adorer, voilé, il est vrai, sous les espèces eucharistiques ; mais, faveur qui n'est pas accordée aux anges eux-mêmes, il vous sera donné de le recevoir, de le posséder dans votre cœur.

Réjouissez-vous donc, Enfants chéris du Seigneur, réjouissez-vous, écriez-vous avec le prophète roi : Jour heureux! jour trois fois heureux! jour que le Seigneur a fait pour nous combler de ses grâces, pour nous ouvrir les trésors de ses dons! Oh! consacrons-le à la joie, aux transports d'une sainte allégresse : *hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in eâ !* Oui, chers Enfants, que ce jour soit pour vous le plus beau, le plus heureux jour de votre vie!

Venez donc, oui, venez, chers Enfants, au Dieu qui vous appelle, et qui veut se donner tout entier à vous ; venez, hâtez vos pas, venez aux pieds des autels, où, comme dans la crèche de Bethléem, votre Sauveur a pris naissance ; venez y déposer vos hommages et vos adorations ; venez goûter combien le Seigneur est doux.

Et vous, M. F., vous qui allez être témoins de cette belle solennité, pourrez-vous rester indifférents au sort de ces jeunes enfans qui en sont l'objet?

Oh! vous le savez, c'est l'action la plus sainte, la plus auguste de la religion qu'ils vont accomplir; c'est la démarche la plus importante de leur vie qu'ils vont faire: démarche qui va décider de leur bonheur ou de leur malheur éternel. Oui, encore un moment, et leur sort éternel sera décidé. Oh! M. F., pourriez-vous donc ne pas y prendre intérêt? Ne doivent-ils pas tous vous être chers? Ne vous sont-ils pas unis, pour la plupart, par les liens du sang et de l'amitié? Ce sont vos enfants, vos frères, vos sœurs; et tous, ils vous tiennent par les liens de la religion et de la société; tous, ils sont les enfants du même Dieu, de la même patrie. Oh! pourriez-vous donc ne pas vous intéresser à leur sort, dans ce moment décisif? Élevez donc avec eux, avec nous, avec toute l'Église, vos mains et vos cœurs vers le Ciel; unissez vos prières à nos prières, et, tous ensemble, conjurons le Seigneur; tous ensemble, prosternons-nous à ses pieds, et disons-lui: (*On se met à genoux.*)

Mon Dieu! daignez abaisser un regard propice sur cette portion de votre Eglise; écoutez les prières de tout ce peuple prosterné à vos pieds, en faveur de leurs frères, de ces enfants qui vous aiment, et que vous aimez. Écoutez les prières que vous adressent des pères, des mères pour leurs enfants. Écoutez les prières de votre indigne ministre, d'un pasteur pour la plus chère portion du troupeau que vous lui avez confié. Père céleste! bénissez-les, ce sont vos enfants, vous les avez créés. Divin Sauveur! bénissez-les, ce sont aussi vos enfants, vous les avez rachetés. Esprit-Saint! bénissez-les, ils sont aussi les vôtres, vous les avez sanctifiés. Esprit d'amour! venez en eux, embrasez leurs cœurs du feu de votre amour: (*Veni creator.*)

A la porte de l'Eglise.

Mes chers Enfants,

Quelle triste pensée s'empare soudain de mon âme, et m'arrête au moment où j'allais vous introduire dans le sanctuaire où réside le Dieu que vous venez adorer! Permettez que je vous ouvre mon cœur.

Les bergers ne furent pas les seuls qui vinrent au berceau du Sauveur enfant. Des rois mages, guidés par une étoile mystérieuse vinrent aussi de l'Orient lui offrir de riches présents. Le roi Hérode lui-même s'informa du lieu où il était né, afin, disait-il, de le venir adorer. Mais le perfide cachait dans son cœur de sinistres projets : c'était pour le faire mourir.

Et parmi vous, chers Enfants, n'y a-t-il que de vrais et fidèles adorateurs? O Dieu! guiderais-je au pied des autels, des traîtres et des perfides?... Oh! M. E., s'il se trouvait parmi vous quelqu'un dont le cœur fût encore souillé par le péché, qu'il arrête! qu'il n'aie pas la témérité de franchir le seuil sacré! Oh, il sentirait de suite les coups d'une main vengeresse qui frappe les sacriléges profanateurs...

Mais que fais-je, C. E., je trouble votre joie, je jette la crainte et l'inquiétude dans votre âme!...

Non, M. C. E.? il n'en sera pas ainsi. Rassurez-vous, oui, les sentiments de piété dont je vous vois pénétrés, ces larmes qui coulent de vos yeux, votre recueillement, votre modestie, et surtout le souvenir des soins que vous avez apportés à vous préparer à cette grande action, sont pour moi un gage certain de la pureté de votre âme.

Mais qu'entends-je?... une voix retentit du fond du sanctuaire... « Laissez, laissez venir à moi ces petits enfants... » O M. E.! c'est votre Dieu qui accuse ma lenteur.

Venez, donc C. Enf., venez aux pieds des saints autels, venez au Dieu qui vous appelle, et qui va combler de joie votre jeunesse.

Portes saintes, ouvrez-vous, ce sont les bénis du Seigneur. *(A ces mots, les portes de l'église, qui ont dû rester fermées pendant l'allocution, s'ouvrent, et l'on entre.)*

Au pied de l'Autel.

CHERS ENFANTS,

Encore un instant, et vos vœux seront accomplis, et vous posséderez dans votre cœur celui que vous aimez. Mais prenez garde, un ennemi jaloux de votre bonheur cherchera à le troubler. Le démon essaiera de vous faire perdre une partie des fruits de votre première Communion, au moment même où vous allez accomplir cette œuvre sainte.

Oui, M. E., prenez garde qu'il ne profite de l'éclat même et de la pompe de cette solennité, pour vous porter à la dissipation. Vous, qui serez appelés à être les interprêtes des sentiments de vos compagnons, défiez-vous de l'esprit d'orgueil; et vous, qui n'y serez pas appelés, prenez garde qu'il ne vous inspire des sentiments d'envie; prenez garde tous, le dirai-je, M. E.? oui, prenez garde qu'il ne se serve, pour vous tenter et vous porter à la vanité, de ces ornements et de ces habits de fêtes dont vous vous êtes revêtus dans ce beau jour.

O M. E.! repoussez toutes ses suggestions; opposez-lui l'esprit d'humilité, de recueillement et de modestie; songez qu'admis à vous nourrir du pain des forts, vous n'êtes plus des enfants, et rejetez loin de vous la *légèreté* et la dissipation de l'enfance; songez que, pour être les premiers aux yeux de celui qui abaisse les orgueilleux et élève les humbles, vous devez être, chacun à vos propres yeux, le dernier d'entre vous tous. Songez que votre plus bel ornement, celui qui vous rendra le plus agréables à votre Dieu, c'est la pureté et l'innocence. Oui, M. E., chassez loin de vous, pendant cette sainte cérémonie, toute pensée qui

serait étrangère au bonheur d'être unis à votre Dieu ; tout sentiment, autre que des sentiments d'amour et de reconnaissance pour l'insigne faveur qu'il vous accorde en se donnant à vous.

Et vous, M. F., qui allez assister à cette pieuse et touchante cérémonie, pourriez-vous ne la contempler qu'avec un regard de froide indifférence ou de vaine curiosité ? Oh ! ne réveillera-t-elle en vous aucun souvenir, aucun regret, aucun désir? Ne vous rappellera-t-elle pas une époque de votre vie, époque où, comme ces enfants, vous étiez purs et innocents; où, comme eux aussi, vous étiez heureux? Et, au souvenir d'un bonheur qui n'est plus, au souvenir de vos infidélités, qui vous l'ont fait perdre, pourrez-vous n'avoir pas le cœur pénétré de douleur et de répentir? Pourrez-vous ne pas désirer de recouvrer, avec l'innocence, la paix et le calme dont vous ne jouissez plus? Que dis-je? pourrez-vous ne pas en former la sainte résolution? Oh! puisse le Seigneur vous l'inspirer pendant cette pieuse solennité! Puisse le Seigneur vous donner la force de l'exécuter! Et ce jour sera encore au nombre des plus beaux et des plus heureux jours de votre vie.

P.

Après l'Évangile.

Instruction

Sur les dispositions à la Sainte Communion.

Opus grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.

L'Entreprise est grande; car ce n'est pas à un homme, mais à Dieu même, qu'il s'agit de préparer une demeure. (Paralip. 27.)

Telles sont les paroles que le saint roi David adressait aux enfants d'Israël, dans le temps qu'il faisait les préparatifs du temple que son fils Salomon devait bientôt élever à la gloire de l'Éternel. Desirant que chacun, à son exemple, apportât tous les soins possibles, et montrât toute la générosité nécessaire à la construction de cet immortel édifice, il leur disait donc: L'entreprise est grande, car ce n'est pas à un homme, mais c'est à Dieu, qu'il s'agit de préparer une demeure.

Je viens, en ce moment, vous tenir le même langage, Enfants chrétiens, qui allez, pour la première fois, recevoir le sacrement de l'Eucharistie; sacrement qui est ce que nous avons de plus saint, de plus excellent, de plus vénérable dans la Religion; sacrement qui ne renferme pas seulement la grâce, mais J.-C. même en personne, caché sous les apparences du pain qui n'est plus. De sorte qu'en le recevant, vous deviendrez les temples vivants de la divinité. N'ai-je pas raison de vous dire: L'entreprise est grande; car ce n'est pas à un homme, mais c'est à Dieu même, qu'il s'agit de préparer une demeure?

Vous désirez sans doute, chers Enfants, que ce sacrement produise en vous les effets admirables et salutaires pour lesquels il a été institué; vous désirez que cette nourriture cé-

leste, loin de vous donner la mort, augmente en vous la vie spirituelle; vous désirez, qu'en s'unissant à vous, et qu'en choisissant vos âmes pour sa demeure, notre aimable sauveur les remplisse de ses grâces les plus abondantes. Au seul nom de communion sacrilége, et même de communion tiède, vous frissonnez d'horreur, et vous savez qu'il vaudrait mieux ne communier jamais que de communier indignement. Gravez donc bien avant dans vos cœurs ces paroles mémorables : Ce n'est pas à un homme, mais à Dieu même qu'il s'agit de préparer une demeure; et entrez dans les dispositions que demande la réception de ce sacrement. Plusieurs fois, je vous ai entretenus de ces dispositions (je parle des dispositions de l'âme), mais je crois devoir vous les rappeler en ce moment solennel, et vous dire, que toutes les fois que vous approcherez de la table sainte, il faut le faire avec une foi vive, avec une grande pureté de conscience, avec une profonde humilité, avec une ferme espérance, avec un amour ardent, enfin avec un désir extrême de vous unir à notre Seigneur.

1o. Je dis d'abord avec une foi vive, c'est-à-dire, M. Enf., que vous devez croire avec la plus ferme assurance, et comme si vous le voyez de vos propres yeux, que le sacrement que vous allez recevoir, contient en vérité, réellement, et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est ce divin Sauveur lui-même, qui exige de nous cette foi; c'est lui-même qui a opéré ce grand mystère, et qui l'opère encore tous les jours par le ministère de ses prêtres. Plusieurs fois, avant sa mort, il en avait fait la promesse à ses disciples; il avait dit : « Je suis le pain vivant descendu du Ciel... Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui.. Celui qui mange ce pain vivra éternellement. (Jean.6.) Cette promesse ne restera pas sans exécution. Ce fut la veille de sa mort, la veille du jour où il devait

répandre son sang pour le salut des hommes. Ce fut en célébrant la Pâque pour la dernière fois avec ses disciples, qu'il institua le sacrement de nos autels. Alors, disent les Evangélistes, il prit du pain, et, levant les yeux au ciel, il le bénit, le consacra et le donna à ses disciples en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Ensuite il prit le calice où était le vin, et, rendant grâce à son Père, il bénit et consacra aussi ce vin, et le donna à ses disciples en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés. Enfin il leur dit : Faites ceci en mémoire de moi. C'est-à-dire qu'il donna aux apôtres le pouvoir de changer, comme lui, le pain en son corps et le vin en son sang, avec ordre de transmettre ce pouvoir à leurs successeurs.

Telle fut, M. Enf., l'institution de ce mystère, qui a été, dans tous les siècles, l'objet de la vénération, de l'amour et de la reconnaissance de tous les vrais fidèles, comme il a été trop souvent l'objet des dérisions et des profanations des hérétiques et des impies.

Sans doute ce mystère est incompréhensible, bien au-dessus de notre faible raison. Mais penserons-nous, dirons-nous pour cela, avec les juifs incrédules auxquels Jésus révélait ce mystère : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger? S'imaginant qu'il était question d'une manducation pareille à celle des viandes ordinaires. Douterons-nous de la vérité de ses paroles? Mais ce doute seul serait envers lui une impiété outrageante. Eh quoi! n'est-il donc pas le fils éternel de Dieu? N'est-il pas lui-même notre Dieu? N'est-ce pas sa main puissante qui a tiré l'univers du néant, qui a créé l'homme et tous les êtres qui respirent; qui a parsemé d'étoiles la voûte azurée des Cieux? N'est-ce pas sa main puissante qui lance la foudre, qui fait gronder le tonnerre sur nos têtes, comme c'est la terre sa parure? Quand il a paru dans le monde revêtu de notre nature, et sujet à nos

infirmités, n'a-t-il pas donné, en mille occasions, les preuves les plus convaincantes de sa puissance et de sa divinité? N'a-t-il pas apaisé les vents et les tempêtes, et, d'un seul mot, calmé la mer en courroux? N'a-t-il pas guéri les malades, redressé les boiteux, et délivré ceux qui étaient possédés du démon? N'a-t-il pas rendu la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds, la parole à des muets, et même la vie à des morts? N'a-t-il pas changé l'eau en vin aux noces de Cana? Croyons donc, puisque lui-même nous l'assure, lui, qui est la vérité éternelle, croyons donc qu'il peut aussi changer le pain en son corps et le vin en son sang. Croyez-le, M. chers Enf., croyez ce mystère avec l'église catholique qui est infaillible; croyez-le avec les plus grands hommes, avec les plus beaux et les plus profonds génies qui ont existé dans le monde; croyez-le avec tous les saints qui sont sur la terre; croyez fermement, vivement que vous allez recevoir et posséder dans vos cœurs le verbe de Dieu, l'éternel objet de ses plus chères complaisances; croyez que vous allez recevoir ce Dieu fait homme, le plus beau, le plus parfait, le plus aimable des enfants des hommes, le chef-d'œuvre le plus accompli de la nature et de la grâce; ce même Jésus qui est né d'une vierge, qui a enseigné une doctrine toute céleste, qui est mort, qui est ressuscité, qui est monté dans les Cieux, où il sera éternellement l'objet de l'amour et de la félicité des saints. Il faut donc, M. Enf., approcher de l'autel avec une foi vive. Je dis en second lieu avec une grande pureté de conscience.

2° Un roi, nous dit Jésus-Christ, dans une parabole, un roi, voulant célébrer les noces de son fils, envoya ses serviteurs dans les différentes parties du royaume, chercher les conviés pour assister au festin des noces. Lorsque tout le monde fut arrivé, lorsque chacun eut pris sa place dans la salle du festin, le roi entra lui-même pour voir tous ceux qui étaient à table. Alors il aperçut un homme qui n'était pas vêtu d'une manière convenable, et il lui dit: « Mon ami,

comment êtes-vous entré ici, sans être revêtu de la robe nuptiale? » Mais cet homme confus, gardant le silence, le roi commanda à ses serviteurs de lui lier les mains et les pieds, et qu'on le jette, dit-il, dans les ténèbres extérieures, c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Que veut nous apprendre le Sauveur par cette parabole, M. Enf.? et d'abord que signifie le festin des noces? Il signifie le bonheur du Ciel auquel tous les hommes sont appelés; mais il signifie encore le sacrement de nos autels, auquel il est nécessaire de participer : sans quoi, nous dit Jésus-Christ, vous n'aurez point la vie en vous.

Et la robe nuptiale? Vous le comprenez déjà, M. Enf., elle est le symbôle de l'innocence et de la sainteté dont vos âmes doivent être revêtues, non-seulement pour entrer dans le ciel, mais encore pour recevoir dignement la sainte Eucharistie. Aussi celui qui s'approche de ce vénérable sacrement sans avoir conservé l'innocence, ou du moins sans l'avoir réparée par la pénitence, est un audacieux profanateur, qui s'expose à encourir l'indignation du roi des rois; sa communion est un horrible sacrilége, aussi horrible que le crime de Judas. Par cette indigne communion, il se rend, dit saint Paul, coupable du corps et du sang de Jésus-Christ; c'est-à-dire, aussi coupable que les Juifs qui l'ont fait mourir. Il mange et boit son jugement, c'est-à-dire, qu'il reçoit d'avance un arrêt de mort éternelle, dont ordinairement il n'évite pas l'exécution. Combien ce crime est énorme! Trahir de nouveau, crucifier de nouveau Jésus-Christ! Ah! il voudrait mieux n'être jamais né! J'aime à croire, M. ch. Enf., qu'il n'y a point parmi vous de nouveaux Judas; mais s'il s'en trouvait quelqu'un qui voulût donner encore à Jésus un baiser perfide, et s'il m'était donné de le connaître, je me présenterais devant lui, rempli des sentiments de la plus profonde douleur et de la plus vive indignation, et je lui dirais : Retire-toi, malheureux! pécheur immonde, pécheur indigne! ne viens pas profaner le

plus saint, le plus auguste de nos mystères. Je lui dirais avec l'Eglise : les choses saintes sont pour les saints ; c'est ici le pain des anges, le pain des enfants de Dieu, qu'il n'est pas permis de donner à des chiens, c'est-à-dire à des hypocrites, à des âmes souillées d'iniquités. *Ecce panis Angelorum... non mittendus canibus.* Pouvez-vous vous flatter, ch. Enf., que vous ne serez pas du nombre de ces criminels profanateurs? Pouvez-vous vous flatter d'avoir conservé la robe d'innocence, dont vous fûtes revêtus au saint baptême? N'auriez-vous pas déjà sali, déchiré cette robe précieuse, en la traînant dans la boue, dans l'ordure du péché? N'auriez-vous pas déjà commis de ces péchés qu'on appelle mortels, de ces péchés qui tuent l'âme, et en font un objet d'horreur aux yeux de Dieu? Faut-il donc pour cela vous éloigner de la table sainte, et ne jamais communier?

Il est vrai, M. Enf., que cette faveur ne devrait pas être pour vous, si vous étiez encore coupables de ces péchés graves que vous auriez commis. Mais, j'aime à le croire, vous avez fait ce qui dépendait de vous pour en être déchargés. Sans doute vous les avez détestés, ces péchés, comme vous les détestez encore, bien résolus de ne les plus commettre à l'avenir; sans doute vous avez dit comme le roi pénitent : « Ayez pitié de moi, ô mon Dieu!.. lavez-moi de plus en plus de mon iniquité. Ne vous souvenez pas de mes ignorances, ni des péchés de ma jeunesse. » Sans doute vous les avez déclarés à votre confesseur ; et, par la sincérité de vos aveux, par la vivacité de votre repentir, vous avez mérité d'en obtenir la rémission, d'être réconciliés avec Dieu, et de recouvrer l'innocence et la paix de vos âmes. Puisqu'il en est ainsi, vous approcherez de l'autel, M. Ch. Enf.; vous viendrez vous unir à ce Dieu infiniment miséricordieux, qui vous reçoit encore au nombre de ses enfants bien-aimés. Mais ne vous présentez devant lui qu'avec une profonde humilité, autre disposition nécessaire pour communier dignement.

3°. Car, M. Enf., quel est celui que vous allez recevoir?

c'est le roi des rois, c'est le souverain maître de l'univers; c'est le Dieu trois fois saint, devant qui les anges se prosternent, se voilent de leurs ailes, et ne contemplent sa majesté qu'avec une frayeur respectueuse. Et nous, M. Enf., que sommes-nous, pour approcher d'un Dieu si grand, si saint, si redoutable? Que sommes-nous devant lui? Moins que des vers de terre, moins que le néant. Bien plus, nous sommes des rebelles, des ingrats, en un mot, des pécheurs qui l'ont mille fois offensé, outragé. Ah! qu'il est bien juste de nous abaisser, de nous humilier en sa sainte présence! qu'il est bien juste que chacun de nous s'écrie comme St.-Pierre: « Eloignez-vous de moi, mon Dieu, parce que je suis un pécheur; » et de lui dire comme le centenier de l'Evangile: « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi: *Domine non sum dignus....* » Soyez pénétrés de ces sentiments d'humilité, Chers Enfants, et cette disposition vous rendra agréables à ses yeux, dignes d'approcher de lui, de vous unir à lui. Car, vous le savez, il ne rejette pas un cœur contrit et humilié; et, s'il résiste aux orgueilleux, s'il les abaisse, il est vrai aussi qu'il élève les humbles, et qu'il les comble de ses grâces. C'est avec les humbles qu'il aime à s'entretenir, à s'unir dans le sacrement de son amour. Venez donc aussi avec les sentiments d'une douce confiance.

4°. Le Dieu que nous servons, M. Enf., est un Dieu plein de bonté et de générosité envers ses créatures. Vous le savez, vous le voyez tous les jours: il nous accorde toutes les choses nécessaires à la conservation de notre vie temporelle; les méchants mêmes, les ingrats ont part à ses bienfaits. Combien plus sera-t-il disposé à nous procurer les secours et les grâces dont nous avons besoin pour mener une vie sainte, et mériter la vie éternelle qu'il nous destine, si toutes fois nous répondons à ses vues. si, comme il l'exige, nous recourons à lui avec confiance? Et non-seulement il l'exige, mais il nous en fait encore la plus tendre invitation: «Venez à moi, nous dit-il, ô vous tous qui êtes chargés, affligés,

et je vous soulagerai. » Mais si vous pouvez, si vous devez espérer en lui, M. Enf., ne sera-ce pas surtout à ces heureux moments où il daignera s'unir à vous, où vous le posséderez dans votre cœur? Oui, sans doute, ce sera bien alors que vous pourrez traiter avec lui comme avec l'ami le plus tendre et le plus généreux, que vous serez autorisés à lui demander, je ne dis pas les biens temporels (en valent-ils la peine?) mais les biens éternels, mais le bonheur du Ciel et tous les secours nécessaires pour y parvenir; mais la fidélité dans son service et la persévérance dans sa sainte grâce. Ce sera alors surtout que vous pourrez dire avec le Psalmiste : « J'ai espéré en vous, Seigneur, je ne serai pas éternellement confondu. »

5° A ces sentiments de confiance, vous devez joindre, Mes Enf., les sentiments de l'amour le plus ardent. Est-il nécessaire de vous rappeler les motifs que vous avez d'aimer notre Seigneur Jésus-Christ? Vous dirai-je qu'il vous en fait le précepte le plus formel, et que, si vous ne l'aimez pas, vous serez réprouvés à jamais? Vous dirai-je que vous lui devez l'existence et tous les autres avantages dont vous jouissez chaque jour? Vous dirai-je que lui-même il vous aime, et vous a aimés d'un amour éternel? Vous dirai-je qu'il s'est fait homme, qu'il a souffert, qu'il est mort pour vous, pour votre salut, par amour pour vous? Vous dirai-je qu'il vous a associés à la noble qualité d'enfants de Dieu, et qu'il veut vous rendre participants de la gloire et du bonheur dont il jouit dans le ciel? Et si ces motifs ne suffisent pas, joignons-y la faveur dont il vous honore en ce jour. En ce jour donc, il va s'unir à vous de la manière la plus intime; sa chair va devenir votre chair; son sang coulera dans vos veines; vous ne serez qu'un avec lui, et, comme dit saint Paul, la Divinité habitera en vous corporellement.

Et à la vue de tant de bienfaits dont il vous comble, de tant d'amour qu'il vous témoigne, de tant de grâces qu'il vous accorde, pourriez-vous ne pas l'aimer? Ah! si vous

ne l'aimiez pas, combien vous seriez ingrats! Combien vous seriez coupables! Que ce serait bien ici le lieu de dire avec saint Paul : « Si quelqu'un n'aime pas Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème! » Aimez donc, M. Ch. Enf., aimez ce Sauveur si bon, si aimable; aimez-le de l'amour le plus tendre, le plus vif, le plus ardent; aimez-le de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces; aimez-le plus que vos parents, plus que toutes les créatures; aimez-le non-seulement au jour de votre première communion, mais encore tous les jours, tous les jours de votre vie. Aimez-le surtout d'un amour efficace, c'est-à-dire, témoignez-lui votre amour par la régularité de votre conduite, par la pureté de vos mœurs et par votre fidélité à observer ses commandements. Que toutes vos pensées, tous vos désirs, toutes vos actions, toutes vos démarches, tous vos discours, que tout en vous concoure à lui témoigner cet amour, cette tendresse dont vos cœurs doivent être pour lui pénétrés.

6°. Enfin une dernière disposition pour bien communier, c'est un désir extrême de vous unir à notre Seigneur. Il y a long-temps, M. Enf., que vous désirez faire votre première communion; que vous appelez, que vous hâtez, par l'ardeur de vos vœux, le beau jour de votre première communion. Mais quels sont, dites-moi, les motifs qui vous ont portés et qui vous portent encore à former ces vœux? Serait-ce afin d'être délivrés de la surveillance spéciale de votre pasteur? Serait-ce afin d'être débarrassés, comme disent certaines personnes, de la peine d'apprendre votre catéchisme, et de l'obligation de vous rendre à l'église plus fréquemment que les autres fidèles? Serait-ce afin de pouvoir vivre à votre fantaisie et avec plus de liberté, afin de pouvoir, quand l'occasion s'en présentera, vous lancer dans le monde et participer à ses amusements dangereux? Ah! si telles étaient vos pensées, M. Enf., vous seriez bien à plaindre, bien indignes de la faveur que vous sollicitez! Et si j'avais remarqué en vous des sentiments si

peu chrétiens, je me serais bien gardé de vous admettre, tant que vous les auriez conservés. Soyez animés, dirigés par des motifs plus purs, plus nobles, en vous approchant de la table du Seigneur, et apprenez, ou plutôt rappelez-vous quels sont ces motifs. Pourquoi donc devez-vous communier? Pourquoi devez-vous désirer de communier? C'est afin de vous unir plus étroitement à Jésus-Christ; c'est afin de trouver dans la communion des forces spirituelles pour combattre courageusement et victorieusement les ennemis de votre salut, qui sont le démon, le monde et vos malheureux penchants; afin de trouver dans la communion des consolations saintes, une joie pure, une félicité véritable, qui vous dégoûte des fausses joies et du faux bonheur que le monde présente; afin de trouver dans la communion un gage précieux de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle. Voilà, oui, voilà, M. Enf., les motifs qui doivent faire naître en vous le désir de communier. Ce désir, faites-y bien attention, est nécessaire pour vous rendre la communion profitable; sans ce désir, vous seriez coupables d'indifférence et d'ingratitude envers Jésus-Christ. Toutes les fois donc que vous viendrez recevoir le sacrement adorable de nos autels, rappelez-vous les motifs pour lesquels Jésus l'a institué, motifs que je viens de vous exprimer. Considérez ce grand sacrement comme le plus puissant moyen de salut qui vous soit donné, comme la source des grâces les plus abondantes: alors naîtra en vous cette faim spirituelle, ce vif désir de le recevoir; alors vous direz avec le prophète royal: « De même qu'un cerf altéré désire des fontaines d'eau vive où il puisse étancher sa soif, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu! » Vous vous écrierez avec ce saint roi: « Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des vertus! Mon âme, ma chair même tressaillent dans la pensée, dans le désir de m'unir au Dieu vivant! »

Et vous, M. F., témoins de cette cérémonie, l'une des plus belles et des plus touchantes que la Religion puisse nous of-

frir, vous êtes sans doute édifiés, charmés des dispositions de ces chers enfants. Considérant le bonheur dont ils jouissent, ou dont ils vont jouir, peut-être enviez-vous leur sort; peut-être vous rappelez-vous, avec attendrissement, l'époque fortunée où vous-mêmes fûtes admis, pour la première fois, à la participation du corps de Jésus-Christ; peut-être que le souvenir des beaux jours de votre enfance excite en vous des sentiments d'amertume; car, depuis ce temps heureux, les passions ont excité dans vos cœurs des orages qui en ont banni la grâce, l'innocence et la paix, pour mettre en leur place les remords, les inquiétudes, la tristesse, et les tourments qui sont les effets du péché, et le partage d'une conscience coupable. Oh! Chrétiens, voulez-vous rendre à votre âme cette précieuse innocence, cette douce paix, cette aimable sérénité qui faisaient le bonheur de vos premiers ans? Il ne tient qu'à vous; mais, pour cela, redevenez enfans : c'est-à-dire, humiliez-vous comme ces enfants dont le sort vous paraît digne d'envie. Comme ces enfants, venez, avec répentir, avec sincérité, faire l'aveu de vos péchés, afin d'en obtenir l'absolution, la rémission; comme ces enfants, venez encore recevoir cet aliment céleste qui donne la vie à nos âmes, et les remplit de consolation. Ah! Mes Frères, combien vous auriez à vous féliciter, si vous en preniez la résolution sincère! Que vous béniriez l'instant où vous auriez formé cette résolution, l'instant surtout où vous l'auriez exécutée! N'en doutez pas, c'est le moyen, seul moyen, pour vous, de passer encore des jours heureux sur la terre, et de vous préparer des siècles de bonheur dans l'éternité. Ainsi-soit-il.

❋

Autre Instruction

pouvant servir de Prône un jour de première Communion.

Hæc est dies quam fecit Dominus.

Voici le jour que le Seigneur a fait. (Ps. 117. V. 23.)

Oui, M. E., voici le jour que le Seigneur à fait pour vous; dès long-temps vous avez désiré de le voir, ce jour le plus fortuné de votre vie. Le voici qui luit enfin sur vous, ce jour de bénédiction, de souhait et de bonheur.

Le Seigneur vient aujourd'hui combler les désirs impatients de vos cœurs; il vient vous inonder d'un fleuve de douceurs qu'il n'est point possible à l'homme de raconter. Quoi donc! ô mon Dieu! pour la première fois, vous allez vous unir aux cœurs de ces créatures innocentes; pour la première fois, posséder ces âmes si pures, si belles, si pénétrées de votre tendresse!

Que vous êtes donc heureux, M. C. E.! le Ciel en ce moment se réunit à la terre pour contempler votre bonheur. Le Seigneur votre Dieu se plait à reposer sur vous des yeux de complaisance et d'amour. Empressés autour de vous, les Fidèles ne savent comment vous exprimer les sentiments de félicitation, dont ils accompagnent vos démarches jusqu'aux pieds des autels; vos tendres mères surtout, par les transports de leurs cœurs palpitants, par les vifs élancements de leurs yeux vers les objets de leur tendresse, vous expriment, avec toute l'énergie de l'amour maternel, la joie dont elles sont enivrées, à la vue de l'incompréhensible bonheur de leurs enfants.

Oui, P. et M., réjouissez-vous avec nous, nous allons enfin ouvrir à vos enfants la barrière qui, jusqu'alors, les a séparés du sanctuaire; nous allons, pour la première fois, leur

communiquer ce que la Religion a de plus respectable et de plus touchant.

Et d'abord, avec quel soin n'avons-nous pas dû les préparer à la réception d'un si grand bienfait? Grâces au Ciel, M. F., aidés de votre concours, nos travaux ne sont point demeurés sans succès; nos longues instructions, réitérées sans cesse, avec cette patience que le Seigneur accorde toujours aux apôtres de l'enfance, ont dissipé, autant qu'il est possible, les ténèbres de leur ignorance, et répandu dans leurs cœurs les lumières pures, seules capables de les conduire dans les sentiers du bonheur. A l'intelligence de ces enfants se sont découverts les grands mystères de Dieu, cachés aux sages du monde. Vos enfants, P. et M., connaissent la Religion, la loi de Dieu, leurs devoirs; ils vous connaissent, ô mon Dieu! et votre divin fils, Jésus-Christ, que vous avez envoyé dans le monde; et, depuis qu'ils vous connaissent, ô aimable beauté! ils ressentent un tel excès d'amour pour vous, qu'ils soupirent sans cesse après vous, et que, ne pouvant contenir l'ardeur qui les presse, ils en laissent échapper quelques traits sur leurs joues innocentes.

Que si déjà ils se sont laissés égarer dans les sentiers du vice, grand Dieu, juge des hommes, ne leur imputez point leurs péchés, mais ayez pitié de leur âge, de leur faiblesse, de leur ignorance, de la fureur de leurs mauvais penchants; pardonnez-leur, ô mon Dieu! parce qu'ils n'ont point su ce qu'ils faisaient.

Que dis-je? ô Chrétiens! la sentence du pardon a été prononcée sur leurs égarements; et le sang de J.-C., mêlé à l'abondance de leurs larmes, les a purifiés de leurs souillures, de sorte qu'ils sont en ce moment, ces chers enfans, revêtus de leur innocence première; de sorte qu'ils sont purs et sans tache, comme au grand jour de leur baptême.

Oui, M. C. E., vous êtes tous dignes de manger la chair de l'agneau, car vous êtes tous purs, j'en ai la ferme confiance, et je ne puis croire que mon espérance soit trompée.

Cependant, en ce moment une réflexion pleine de tristesse vient affliger mon âme : pour me soulager de cette affligeante pensée, je me sens pressé de vous la communiquer, non point pour vous attrister vous-mêmes, mais parce que je n'ai point de plus grande consolation que de vous rendre les confidents des secrets de mon cœur. Le voici donc :

Le Sauveur des hommes, sur le point de passer de ce monde à son père, avant d'instituer ce sacrement d'amour que vous allez recevoir, après avoir lavé les pieds à ses apôtres, se tournant tout-à-coup vers eux : « Mes amis, leur dit-il, vous êtes purs, mais vous ne l'êtes pas tous; » car il savait bien que l'un d'eux devait le trahir. Tous, à cette parole, furent plongés dans la tristesse, ne sachant point de qui le Seigneur voulait parler.

M. E., comme le Sauveur Jésus, je vous ai tous choisis, tous je vous ai préparés, tous je vous ai purifiés des souillures du péché ; à vous tous donc je puis dire avec le même Sauveur : M. E., vous êtes purs, en vous il ne se retrouve plus de taches. Mais dois-je achever le reste des paroles sorties de la bouche de la vérité même? Ah! je m'aperçois que le trouble et la frayeur s'emparent de vos cœurs; pardonnez, C. E., si je vous afflige. Non, je ne puis croire qu'il y ait parmi vous un impur, un Judas... Toutefois les disciples du Seigneur n'étaient que douze; vous êtes... Je n'ose aborder cette effrayante pensée; mais qui suis-je, pour me flatter d'un privilége dont n'a pas joui le respectable collége des apôtres du Seigneur?

Toutefois, M. E., s'il se trouvait parmi vous un Judas, qui osât s'approcher de l'autel avec un seul péché mortel caché ou déguisé au saint tribunal, je n'aurais point assez de larmes pour les répandre sur ce fils de la perdition ; je lui dirais, le cœur gros de soupirs : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ici? Eh quoi! Judas, vous trahissez le fils de l'homme par un baiser! Quoi! Mon enfant! vous étiez l'ami de mon cœur, l'objet de ma tendresse! Mais malheur à toi,

enfant dénaturé, parce que le puits de l'abîme où tu te roules, va se refermer sur toi! Malheur à toi, parce que tu n'auras de récompense de ton crime que la honte, le désespoir et le trouble! Malheur à toi, parce que te voilà vendu au démon, qui sera ton bourreau! Malheur enfin, parce qu'il vaudrait mieux pour toi n'être jamais né, ou qu'après ta naissance, tes parens infortunés t'eussent précipité dans la mer! Désolez-vous, portes du sanctuaire; désolez-vous, peuple fidèle, témoin d'un si noir attentat! Je me trouble, M. C. E., mon cœur se bouleverse, ma chair frissonne. O Dieu! venez à mon aide, ayez pitié de moi, ayez pitié de ces pauvres enfants. Mon Dieu! Mon Dieu! pourquoi m'avez vous abandonné?

Non, M. C. E., il n'en sera point ainsi, rassurez-vous, car j'ai la confiance que vous êtes tous purs; ces larmes que je vois couler, cette timidité qui vous retient, ces frayeurs qui vous alarment, cette délicatesse de conscience qui s'épouvante des moindres fautes, sont pour moi des gages certains de votre innocence.

Je ne crains donc pas de vous ouvrir en ce moment les portes du sanctuaire, de déposer dans vos chastes cœurs le Dieu de toute pureté. Pour vous, ne craignez pas non plus: il est temps que les douceurs de l'amour dissipent les alarmes de la crainte.

Seigneur, bénissez donc ces enfants que vous m'avez donnés, ils sont aussi les vôtres, je leur ai fait connaître votre nom, ils ont gardé votre parole, je les ai séparés du monde, je vous les ai consacrés; maintenant, ô mon Dieu! achevez de répandre sur eux l'onction de votre grâce, qui les prépare, qui les sanctifie, qui les rende dignes, que vous demeuriez en eux, et qu'ils demeurent en vous, par la mystérieuse union de ce sacrement d'amour que nous allons leur confier pour la première fois.

Chrétiens M. F., le touchant spectacle qui vous amène aujourd'hui dans ce temple, n'a-t-il donc rien qui vous

réveille de votre assoupissement, et vous inspire de ces fortes réflexions qui convertissent le cœur? car, ne vous y trompez pas, il faut que l'exemple de ces enfants, que la vue de leur innocence excite en vous la frayeur du remords, ou qu'elle achève de vous endurcir.

Vous vous réjouissez aujourd'hui, Pères et Mères, et moi, je ne sais si vous n'avez pas plus sujet de gémir et de trembler, car vous approuvez dans vos enfants ce que vous méprisez pour vous-mêmes. Laissez-leur donc leur joie : ils reconnaissent Dieu, et vous n'en voulez pas; ils reconnaissent la loi de Dieu, et vous ne voulez d'autre loi que celle de vos intérêts; ils se réjouissent aujourd'hui de recevoir ce que le Ciel a de plus grand, et vous, lorsque le pasteur, au nom de l'Église, vous avertit de l'obligation où vous êtes de manger chaque année l'agneau paschal, n'est-il pas vrai que vous ne répondez à ses instances que par un sourire de mépris, qui décèle autant d'indifférence que d'impiété?

Ah! rentrez, je vous en conjure, dans le sein de l'Église; ne demeurez pas plus long-temps sans prières, sans Dieu, sans foi, sans religion, sans sacrifices; rentrez dans l'obéissance aux lois du Seigneur, et la Religion, qui va faire le bonheur de vos enfants, se réjouira, se glorifiera de votre retour au bien.

Chers Enfants, je sens que j'impatiente vos désirs : je vais donc monter au saint autel, immoler la victime innocente, dont la chair et le sang doivent, dans un instant, rassasier votre amour. Soyez attentifs, M. E., et, dans quelques moments, vous posséderez celui qui doit faire votre bonheur sur cette terre et dans la céleste immortalité. Ainsi-soit-il.

L'Abbé P., Curé de P. et B. (Aisne.)



Exhortation avant la Communion

Sinite parvulos venire ad me.

Laissez venir à moi les petits enfants. (Marc 10. 14.)

C'est J.-C. lui-même, M. C. E., qui, du haut de cet autel, vous adresse à tous ce langage d'amour : Laissez venir à moi les petits enfants : c'est pour eux que du ciel je suis descendu sur cet autel ; pour moi, point de plus grand bonheur que de demeurer avec les enfants des hommes, que de les nourrir de ma chair et de mon sang. Les hommes ne m'ont point connu, ils n'ont répondu à mes invitations que par leurs ingratitudes. C'est pourquoi, j'ai choisi ces enfants pour les aimer d'un amour particulier, pour m'unir à eux de l'union la plus étroite, afin qu'il demeurent en moi, que je demeure en eux, qu'ils ne soient plus qu'un avec moi. Laissez donc venir à moi ces enfants.

C. E., vous voilà donc aux pieds de celui qui vous appelle? ou plutôt, le tendre ami que vous allez recevoir, est à la porte de votre cœur ; il frappe, il attend que vous ouvriez, afin de vous faire sentir la douceur de ses caresses, l'excès de son amour.

Les voilà, Seigneur, ces enfants que je vous ai préparés, ils sont à vous ; achevez votre ouvrage ; rendez-les dignes de vous.

Je crois, Seigneur, mais augmentez ma foi ; je crois tout ce que la sainte Église catholique, apostolique et romaine m'ordonne de croire ; et, en particulier, je crois, ô mon Sauveur ! que vous êtes réellement présent sur cet autel. Mes yeux, sans doute, n'aperçoivent que le pain ; mais, sous ces faibles apparences, ma foi vous découvre tout entier, votre corps, votre âme, votre divinité, en un mot, toute votre sainte et adorable personne. Oui, je crois, je vous vois vivant pour moi dans la sainte Eucharistie, aussi réellement que vous le fûtes dans les bras de la croix, où vous

versâtes votre sang pour mon salut. Puissé-je, ô mon Dieu! mourir pour la défense de ma foi!

(Ici un enfant récite l'Acte de Foi.)

La louange est sortie de la bouche des enfants : ils croient, Seigneur, acceptez le témoignage public qu'ils vous rendent en ce jour.

Si vous croyez, M. E., hâtez-vous, parce qu'il faut aujourd'hui que je fasse en vous ma demeure. Mais, hélas! qui suis-je? ô mon Dieu! pauvre enfant, plein d'ignorance, de faiblesse et de misère! Je tremble, je ne suis point digne que vous entriez dans la maison de mon cœur. Ah! si j'écoute la voix de mon indignité, je ne puis que m'éloigner de vous pour jamais. Mais que dis-je? votre amour m'appelle, votre bonté me convie et me rassure. Dites seulement, ô mon Dieu! dites seulement une parole, et la confiance succédera à la crainte, et mon âme guérie se réjouira de s'unir à vous pour jamais.

(Acte d'Humilité.)

Mais, Seigneur, celui qui mange et boit indignement, boit et mange son propre jugement, sa propre condamnation. Or, qui suis-je? ô mon Dieu! ma conscience crie vengeance contre moi; mes péchés sont plus nombreux que les cheveux de ma tête; si jeune encore, je n'ai fait servir ma jeunesse qu'à me révolter contre Dieu, pour m'abandonner à la fureur de mes penchants. O vous qui m'avez créé! ayez pitié de moi, ayez pitié d'un pauvre enfant qui s'afflige, ayez pitié de mon âge, ayez pitié de ma faiblesse! Pardon! oui, mon Dieu, pardon en vertu de cette croix qui porte le répentir dans mon cœur! Oui, Sauveur des hommes, à la vue de cette tête meurtrie, couverte de sang, pardon, mon Dieu, de toutes ces pensées de crime, qui, depuis l'âge de raison, sont venues souiller ma tête coupable! A la vue de ce cœur ouvert par le fer de la lance, pardon, mon Dieu, de ces attachements criminels qui ont perdu mon innocence! A la vue de ces pieds, de ces mains durement clouées au bois

de la croix, pardon, mon Dieu, du mauvais usage que j'ai fait de mes membres et de ma chair! Enfin, à la vue de cette nudité, qui expose aux insultes de ses ennemis, le corps le plus chaste et le plus pur, pardon, mon Dieu, de ces immodesties, de ces nudités volontaires par lesquelles j'ai tant de fois déshonoré mon corps et souillé mon cœur! Grand Dieu! j'ai péché contre le Ciel et contre vous, vous m'en voyez rougir à vos pieds; j'ai honte de paraître dans l'assemblée des Saints. Pardon à vous tous, Chrétiens, qui m'accompagnez au saint autel, pardon des scandales par lesquels j'ai affligé votre vertu! Et vous, qui m'avez donné la vie, pardon, ô mon Père! pardon, ô ma tendre mère! pardon de tous les chagrins, de toutes les peines que je vous ai causées par les inconséquences de ma conduite: je vous le demande, ce pardon, à vous tous qui fixez les yeux sur moi; et à vous surtout, ô mon Dieu! je vous le demande au nom de J.-C., au nom de ces larmes qui coulent de mes yeux, au nom de cette douleur dont mon cœur est brisé.

(*Acte de Contrition.*)

Mon Enfant, j'ai entendu la voix de votre douleur, vos larmes de répentir ont touché mon cœur; j'oublie vos iniquités; je vous rends ma paix, mon amitié, ma tendresse. Le ministre de ma justice a prononcé sur vous une sentence de grâce et de pardon. Consolez-vous, M. E.; que l'amour prenne la place de la douleur. Aimez le Sauveur Jésus qui vous a pardonné. Si vous avez beaucoup péché, aimez beaucoup, parce que beaucoup d'offenses vous ont été remises. Aimez le Sauveur Jésus, qui se donne à vous avec tant d'amour et de tendresse; aimez le Sauveur Jésus, parce que le monde ne veut pas l'aimer.

O mon Dieu! le monde ne vous connaît pas, mais ces enfants vous connaissent et vous aiment; ils vous aiment et vous aimeront à jamais. O vous! qui voyez nos cœurs, vous savez qu'ils ne soupirent que pour vous.

(*Acte d'Amour.*)

Oui, je vous aime, ô mon Dieu! et je désire enfin vous posséder, m'unir à vous. Filles de Jérusalem, dites-moi, je vous en conjure, si vous avez trouvé mon bien-aimé; indiquez-le moi, car je languis d'amour. Venez, ô divin époux de nos âmes! que tardez-vous? Entrez dans mon cœur. Venez, Seigneur Jésus, venez!

(*Acte de Désir.*)

Après la Communion.

Grâces immortelles vous soient rendues, ô mon Dieu! Vous possédez ces enfants; ils vous possèdent, ils sont heureux, ils sont inondés de ces torrents de délices que l'homme ne peut comprendre.

M. C. E., que vois-je? Quelle merveille! le Ciel entier au-dedans de vous! Les anges tremblants autour de vous! J.-C. abaissé jusqu'au fond de vos cœurs! O prodige! O excès de l'amour de mon Dieu! Adorez, M. E., confondez-vous; car vous êtes digne, ô agneau de Dieu! de recevoir, dans le cœur de ces enfants, gloire, honneur et vertu; a Jésus, qui s'anéantit dans le cœur de ces enfants, gloire, puissance et bénédiction dans tous les siècles.

(*Ici un enfant récite l'Acte d'Adoration.*)

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits? Tout ce que j'ai vient de lui; à lui je suis redevable de la vie, de mon éducation chrétienne, du pardon de mes fautes, et surtout de l'incompréhensible don qu'il vient de me faire, en se donnant à moi pour la première fois. Je ne veux point être un ingrat; le souvenir de l'insigne honneur qu'il me fait en ce jour, vivra toujours dans mon cœur. Je prendrai donc le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur; j'aimerai la prière, j'aimerai la maison de Dieu,

j'aimerai les cantiques du Seigneur, j'aimerai la fréquentation des sacrements. Voilà comme je chanterai à jamais les miséricordes de mon Dieu sur moi.

(*Acte de Remerciement.*)

M. C. E., recueillez-vous un instant en vous-mêmes : voici le temps de la prière, J.-C. est en vous, tout ce que vous lui demanderez, il vous le donnera. Que n'avez-vous point à demander au Seigneur ? Demandez qu'il conserve en vous le précieux trésor de l'innocence, la haine du vice, l'amour de sa sainte loi, le goût des saintes pratiques de la Religion. Priez pour votre père, pour votre tendre mère ; qu'il vous les conserve, surtout qu'il les conduise dans les sentiers du bonheur et de la paix, qu'il règne sur eux par l'accomplissement de ses lois saintes. Priez pour cette paroisse, que Dieu lui fasse sentir la nécessité de pratiquer la religion de J.-C., le bonheur de servir Dieu, le malheur de s'éloigner de lui. Veuillez, M. E., ne point oublier votre pasteur : que Dieu lui donne la force, le courage, les lumières nécessaires pour convertir les peuples qui lui sont confiés ; surtout qu'il ne permette pas qu'après avoir conduit les autres au salut, je devienne moi-même un réprouvé.

(*Acte de Demande.*)

Je tombe à vos pieds, ô mon Dieu ! pour vous faire hommage de tout ce que je possède. Vous m'avez donné un corps, une âme, un cœur, cette fleur de jeunesse ; je vous les consacre aujourd'hui sans réserve. Je vous offre mon corps, il est devenu votre temple dans la sainte communion ; je vous offre mon innocence, je ne la dois qu'à votre tendre générosité ; je vous offre les beaux jours de mon enfance et de ma jeunesse, toutes mes joies et toutes mes peines ; mais surtout, ô mon Dieu ! recevez la plus précieuse de toutes les offrandes, je vous offre celui que je porte en ce moment dans mon cœur. Comme le vieillard Siméon, je le prends entre mes bras, je le soulève vers le ciel, j'offre pour le monde

et pour moi cette grande victime. Tenez, mon Dieu, c'est votre cher fils; cette offrande est-elle digne de vous?

(Le même.)

(Acte d'Offrande.)

Instruction

Pour le renouvellement des promesses du Baptême.

Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres.

Mes Ch. E., à votre première entrée dans le monde, il fut un grand jour que le Seigneur a fait pour vous, c'est le jour de votre baptême. Vous étiez alors, comme le reste des hommes, gâtés dans votre sang, flétris dans votre origine, chargés de la colère de Dieu: vous n'étiez encore qu'un enfant d'un jour, sans connaissance, sans raison, et pourtant déjà coupable; le Seigneur pouvait vous exterminer de la même main dont il vous avait donné la vie. Mais, tandis que sa justice appelait sur vous toutes les foudres de sa vengeance, sa bonté, qui ne veut pas que personne périsse, sollicitait en votre faveur une sentence de grâce et de miséricorde.

Le Seigneur a donc abaissé des regards de clémence sur sa créature coupable, et alors le ministre exécuteur des décrets du Ciel, vous a ouvert, à la voix de Dieu, les portes de ce temple où il vous a été permis d'entrer, pour y chercher la source du salut.

Mais, avant de répandre sur vous l'eau mystérieuse qui devait vous réconcilier avec le Ciel, le ministre vous a fait contracter de solennels engagements. Renoncez-vous au démon, vous a-t-il demandé? et à ses pompes, et à ses œuvres? J'y renonce, avez-vous répondu. S'il en est ainsi, répliqua le ministre, qu'il vous soit fait selon la parole de votre

serment, que l'onde salutaire coule sur vos fronts : vous êtes mes fils bien-aimés, je vous engendre en ce jour au Seigneur.

M. E., l'eau sainte a donc coulé sur vos fronts naissants; sa vertu vous purifia de la tache originelle, vous marqua pour être les enfants héritiers du royaume de Dieu.

Toutefois, souvenez-vous aujourd'hui que le contrat de votre adoption a été inscrit au grand livre de vie, avec les promesses qui l'ont cimenté, et que prononcèrent en votre nom les parrains et marraines qui vous présentèrent sur ces fonts.

Aujourd'hui, vous allez le ratifier, ce contrat, renouveler ces promesses à la face de l'Église qui vous a adoptés, en présence de ces parents qui vous environnent, de ces fonts sacrés où vous reçûtes le caractère de chrétiens, de ces saints évangiles sur lesquels vous serez jugés, mais surtout en présence de J.-C., qui vit en vous par la communion de son corps et de son sang, que vous venez de recevoir pour la première fois.

Comme au jour de votre baptême, vous allez donc encore renoncer au démon, à ses pompes, à ses œuvres : trois paroles bien courtes, à la vérité, mais pleines de sens et d'instruction.

Il y a sur la terre deux grands maîtres qui se disputent le cœur de l'homme : J.-C. et le démon. Nous naissons tous sous l'empire du démon, auquel nous sommes vendus par le crime de notre origine; mais le Seigneur, jaloux de ses droits, et touché de compassion pour nous, s'est empressé de nous arracher au domaine de l'enfer, et de nous reconquérir à la gloire et au bonheur de son royaume céleste; et le signe de notre rachat et de notre adoption nous a été communiqué par la grâce du premier sacrement que l'Église nous a conféré sur ces fonts.

D'où il suit que l'eau du baptême, en coulant sur nos fronts, a effacé la sentence de mort prononcée contre nous, refermé le puits de l'abîme où nous devions nous engloutir

pour jamais, nous a ouvert les portes du Ciel dont nous ne devions jamais prendre possession, a chassé de nos cœurs le démon qui en était le maître, et gravé dans notre âme un caractère auguste, qui nous fait reconnaître comme enfants de Dieu.

Voilà, M. E. et M. F., les incompréhensibles miracles de bonté dont le Seigneur a bien voulu accompagner les premiers pas de votre existence.

Mais à peine avez-vous fait quelques pas dans le chemin de la vie, que vous avez renoncé à tant d'honorables priviléges; que le démon, revenant à la charge, plus fort et plus furieux que jamais, après quelques assauts, s'est emparé en tyran de votre pauvre cœur. De là, l'Esprit-Saint chassé de son temple; de là, le caractère d'enfant de Dieu effacé de vos âmes; de là, le sanctuaire de Dieu devenu l'asile du démon. Voilà, M. E., jusqu'où vous ont conduits vos premières révoltes contre Dieu.

Mais aujourd'hui, retire-toi, satan, esprit impur*!* ton empire est passé, reconnais la sentence qui te poursuit, rends gloire au Dieu vivant et véritable, rends gloire à son fils J.-C., rends gloire au St.-Esprit. Retire-toi, je t'en conjure, du cœur de ces enfants, au nom du Père qui les a créés, au nom du Fils qui les a rachetés par sa mort, et qui vient aujourd'hui les nourrir de sa chair et de son sang, au nom de l'Esprit-Saint dont ils sont redevenus les temples; retire-toi, tes droits sur eux ont cessé.

Car ils sont à vous, ô mon Dieu! reprenez votre ouvrage, et ne permettez pas qu'ils redeviennent la proie du démon votre ennemi, de peur qu'il ne se glorifie de rentrer dans des cœurs que vous avez ornés comme vos sanctuaires.

Vous l'entendez, Pères et Mères, ces enfants ne sont plus à vous; ils sont à Dieu, vous n'en êtes plus que les dépositaires; conservez-les donc comme le bien de Dieu. Mais, hélas! n'irez-vous pas, au sortir de ce temple, rendre encore au démon ces innocentes créatures? n'irez-vous pas vous-

mêmes les traîner dans ces assemblées du monde, pour leur apprendre à immoler au démon de l'impureté, la tendre fleur de leur innocence? Ne les forcerez-vous point, par vos discours et vos mauvais exemples, à imiter vos crimes, votre indifférence, votre impiété? N'irez-vous pas jusqu'à effacer vous-mêmes de leurs fronts le caractère auguste d'enfant de Dieu? c'est-à-dire, ne les détournerez-vous point de la prière, de l'Église, et des devoirs les plus sacrés de la Religion? Grand Dieu! prenez donc en main votre cause, et défendez vous-même ce qui est à vous.

Cependant, M. C. E., le démon va bientôt épuiser tout ses artifices pour vous ramener dans son horrible milice; et, pour mieux vous séduire, il va déployer à vos yeux tout ce que le monde a de charmes : l'orgueil de ses pensées, l'éclat de son or, l'amour de ses plaisirs, la douceur de ses maximes corrompues, l'invincible entraînement de ses exemples; il va tout faire briller à vos yeux; « Je vous donnerai toutes ces choses, vous dira-t-il, si, tombant devant moi, vous m'adorez. »

Le Sauveur des hommes vous a dit : « Apprenez que je suis doux et humble de cœur; pardonnez et faites du bien à ceux qui vous persécutent; heureux les pauvres; heureux ceux qui pleurent; malheur à vous qui avez votre consolation sur la terre; malheur au monde à cause de ses scandales. » Mais bientôt le monde va vous tenir un tout autre langage : heureux, vous dira-t-il, ceux que la fortune comble d'honneurs, de gloire et de richesses; heureux ceux qui s'abandonnent à leurs passions, nagent dans l'enivrement de tous les plaisirs.

Voilà le langage du monde, langage puissant qui séduit tout, qui corrompt tout, qui entraîne tout dans l'abîme de la perdition; langage qui enfle et endurcit le riche, qui écrase le pauvre sur la terre; langage de corruption, qui gâte et infecte nos mœurs; langage de malheur, qui désole la religion, dépeuple nos églises, déchaîne dans le monde les injustices,

les haines, les vengeances, et tous ces crimes horribles vomis du fond de l'Enfer, pour livrer la terre à la confusion et au désespoir.

Toutefois, ne vous laissez point séduire, M. E. : la figure du monde passe, le monde ne roule que sur le faux et la malignité, son langage flatteur ne conduit qu'à la mort, le bonheur qu'il promet se change bientôt en amertume : condamnez-le donc publiquement avec toutes ses maximes et ses scandales. Je renonce au démon, je renonce aux pompes du démon; je renonce aux assemblées du monde, aux exemples, aux impiétés du monde. Le monde est désormais crucifié pour moi, il n'a plus aucun droit sur mon cœur : le Seigneur est mon partage pour jamais; je ne lui ai demandé qu'une chose, c'est d'habiter sa sainte maison, et d'y goûter les douceurs qu'il réserve à ceux qui l'aiment. Périsse donc le monde! je m'attache à Dieu seul.

C'est pourtant au milieu de ce monde, M. C. E., que vous allez être abandonnés; de ce monde corrompu, qui, n'ayant plus de vertus, ne vous permettra point d'en avoir; de ce monde impie, qui, n'ayant aucune religion, ne vous permettra point de professer la vôtre, mais qui vous poursuivra de ses insolentes moqueries, lorsqu'il vous verra fidèles à votre Dieu et à vos devoirs, qui osera vous faire de votre innocence et de votre vertu un crime qu'il ne pardonnera jamais.

Et ce monde, M. E., où le trouverez-vous? Dans tous les temps et toutes les circonstances de votre vie, parmi les compagnons de votre âge, qui, dégoûtés de leur innocence, chercheront à se fortifier de votre exemple; vous le trouverez dans vos propres familles, dans un père lâche et ignorant, qui n'aura rien de plus à cœur que de détruire en vous tout sentiment de religion; dans une mère frivole et mondaine, qui vous arrachera de l'Eglise pour vous lancer dans le tourbillon des vanités du siècle; peut-être, le trouverez-vous encore plus tard dans un mari aussi brutal qu'im-

pie, qui se croira déshonoré de voir une épouse chrétienne aux pieds des autels ; vous le trouverez, ce monde condamné par J.-C., dans ces demi-savants de nos jours, qui lisent tout, et ne comprennent rien, aussi orgueilleux qu'ils sont ignorants, dont l'arrogance, et non le savoir, enfle le cœur (puissent-ils ici me comprendre !) : hommes abominables, qui semblent avoir reçu de l'enfer l'exécrable mission de tout perdre, de tout corrompre, de tout livrer au chaos et à la confusion ; hommes bien indignes de ce nom, dignes plutôt d'être appelés ministres de Satan, qui n'ont d'autre espoir que le néant, et ne permettent pas même aux vrais enfants de Dieu, de passer en paix la traverse de la vie. Voilà, M. E., le champ de bataille où vous allez être engagés ; mais ayez confiance, celui qui, ce matin, a possédé votre cœur, J.-C., par la vertu de sa croix, a déjà su triompher de ce monde d'égarements et d'iniquités : jetez-vous entre ses bras, n'espérez jamais qu'en lui, et son tout-puissant regard dissipera bientôt ces noirs orages élevés pour faire faillir votre vertu, soutiendra votre courage, et changera les peines du combat en une joie qui animera toujours le sentiment de la victoire.

M. E., maintenant que vous avez renoncé au monde, il vous reste encore un ennemi bien terrible à combattre ; et, cet ennemi, vous le portez en vous-mêmes, il ne vous quitte pas, il ne périra qu'avec votre corps : c'est la chair avec toute sa malice, avec la fureur de ses mauvais penchants.

Car, M. E., l'homme prend sa source dans la honte et le péché ; le sang qu'il puise dans les entrailles de sa mère, est un sang corrompu ; de manière que, de son fond, il n'a rien à attendre que la honte et l'opprobre. L'eau du baptême, en effaçant la tache de notre origine, ne déracine point le germe de nos mauvais penchants : aussi, tant que nous habitons la maison de notre corps, nous gémissons, accablés sous l'esclavage des sens, et sous l'empire d'une chair vouée à la révolte.

Je suis, dit St.-Paul, un homme charnel, vendu au péché;

je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais souvent le mal que je ne veux pas. La loi de Dieu platt à mon esprit, mais je sens dans mes membres une autre loi contraire à la loi de mon esprit, et cette loi tyrannique tient mon cœur enchaîné comme un esclave dans la loi du péché, qui travaille mes membres. Malheureux que je suis! qui me délivrera donc de ce corps de mort?

M. E., le langage profond du grand apôtre, vous avez déjà le funeste avantage de le comprendre; car déjà vous avez été des ouvriers d'iniquités : à peine l'âge a-t-il confié à votre chair les premières armes de la force et la puissance, que cette chair adolescente, de concert avec votre raison, conspirant contre vous, vous a déjà livré de bien terribles assauts, dont vous portez encore les plaies toutes saignantes, et qui ont dévasté le trésor de votre première innocence.

Mais ce n'était là encore, pour vous, que le commencement des combats, que les premiers essais d'une chair timide : j'entrevois, pour vous, des guerres plus longues et plus horribles; je vois l'ivrognerie, l'injustice, la haine, la vengeance, l'impureté dans toute sa fureur, déchaînées contre vous; je vois l'enfer entr'ouvrant sous vos pas des abîmes sans fond, pour vous engloutir.

Seigneur! sauvez-nous, nous périssons; commandez aux vents et à la mer, et la tempête se dissipera. Vous êtes, ô mon Dieu! le gardien de ma virginité : défendez-moi, conservez-moi, je renonce à la chair et à ses abominations. Mon corps est devenu aujourd'hui, par la communion, le corps de J.-C., votre divin fils. Oserai-je donc prendre le corps de J.-C., pour le faire servir à l'impureté? Ah! loin de moi une si lâche trahison! j'ai fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas même penser à la vanité; je traiterai rudement mon corps, je le réduirai en servitude, de peur qu'il ne vienne à se révolter contre moi et à me perdre; car, si je vis selon la chair, je mourrai; mais, si je châtie les œuvres de la chair par les saintes rigueurs de l'esprit, je vivrai. Il m'est donc

bon ô mon Dieu! que j'embrasse les œuvres de la pénitence, que je m'attache à vous pour jamais?

Seigneur, qui avez voulu que ces enfants devinssent, par la communion, vos temples vivants, conservez-les sans tache et sans souillure, et ne permettez pas que jamais le souffle empoisonné du vice, vienne flétrir la fleur de leur innocence.

(Ici se fait l'Acte de renouvellement des Vœux de Baptême.)

Après le Renouvellement.

Voilà donc, M. C. E., voilà vos promesses renouvelées; à peine sorties de votre bouche, elles furent écrites sur le livre de vie, pour vous être représentées au grand jour du jugement. Maintenant, il vous reste la nécessité d'y demeurer fidèles; gardez-vous de les violer de nouveau, car votre dernier état serait pire que le premier. Cette croix qui brille sous vos yeux, ce peuple qui vous a entendu, ce temple, ces autels du Dieu vivant, les anges préposés à sa garde, J.-C. lui-même vivant dans nos cœurs, tous se tourneraient contre vous au jour des vengeances. Persévérez donc dans la grâce de J.-C., qui vous a été donnée aujourd'hui par mon ministère. Si vous êtes fidèles, il ne vous abandonnera pas; il a commencé en vous l'œuvre de la sanctification, il ne la laissera point imparfaite.

Courage donc, M. E.! combattez généreusement les combats du Seigneur sur la terre, et, après que vous aurez vaincu le démon, vaincu le monde, vaincu votre propre chair et ses convoitises, vous mériterez, après votre course, de recevoir, dans la patrie de l'immortalité, cette couronne de gloire et de justice que vous réserve le Seigneur juste et fidèle dans ses promesses. Ainsi-soit-il.

P., curé de P, et B. (Aisne.)

Instruction

pour le Jour d'une première Communion.

APRÈS LE RENOUVELLEMENT DES VOEUX DU BAPTÊME.

Avis aux Enfants sur les dangers auxquels ils seront exposés après leur première Communion.

Elle sera bientôt terminée, Mes Enfants, la touchante cérémonie qui vous a réunis aujourd'hui dans la maison du Seigneur. Bientôt, vous allez être rendus à vos parens, vous allez retourner au sein de vos familles. Oh! puissiez-vous, chers Enfants, puissiez-vous y porter les salutaires impressions que vous avez reçues, et l'esprit de piété dont vous avez été animés en ce saint jour! Puissiez-vous y conserver long-temps, y conserver toujours le souvenir de l'insigne faveur que vous avez reçue, et en témoigner toujours au Seigneur la plus vive reconnaissance! Puissiez-vous, surtout, ne jamais oublier, ne jamais perdre de vue les promesses et les serments que vous venez de renouveler en présence du Seigneur, et ne jamais vous rendre coupables de parjure et d'apostasie, en les violant!

Ce sont là, sans doute, C. E., les résolutions sincères que vous avez formées à la sainte table, et que vous prenez encore en ce moment; oui, j'en ai la douce confiance, et la manière édifiante dont vous vous êtes conduits, les sentiments de dévotion que vous avez manifestés, me donnent quelque droit de l'attendre.

O mon Dieu! je puis donc l'espérer, je n'aurai pas travaillé en vain; mes soins et mes instructions n'auront pas été sans quelque fruit auprès de ces enfants. Grâces immortelles vous soient rendues, ô Dieu de bonté! qui daignez verser vos bénédictions sur mon ministère; gloire et honneur à vous seul, qui êtes l'auteur de toute grâce, la source de tout bien!

O M. E.! Quel bonheur pour vous, si telles sont en effet vos sentiments et vos dispositions! Quel jour heureux pour vous! Oui, croyez-le bien, c'est le plus beau et le plus heureux jour de toute votre vie. Et, pour moi aussi, M. E., quel sujet de joie, d'espérance et de consolation!

Cependant, M. E., je ne puis vous le dissimuler, la joie que j'éprouve en ce moment n'est pas sans mélange, mes espérances ne sont pas sans crainte et sans inquiétude. Hélas! chers Enf., une pensée bien triste m'occupe et m'afflige: c'est la pensée des écueils sans nombre qui vont environner votre jeunesse dans le monde. Oui, chers Enf., je tremble, quand je porte mes regards dans l'avenir; je tremble pour votre vertu, pour votre persévérance. Oh! que de dangers vous allez courir! que d'obstacles à vaincre! que de piéges à éviter! que de combats à soutenir! que de triomphes à emporter, si vous voulez rester constamment fidèles au Seigneur votre Dieu! Oh! M. E., je vois l'Enfer déchaîné contre vous; je vois des ennemis terribles unir leurs efforts contre vous, et conjurer votre perte.

Jaloux du bonheur que vous goûtez à servir le Seigneur, le démon n'épargnera rien pour vous détourner de vos devoirs, et vous entraîner dans l'abîme où il s'est précipité par son orgueil. Avec quel dépit, chers Enf., n'a-t-il pas vu déjà et la robe de votre innocence purifiée des souillures qu'il y avait faites par le péché, et votre cœur, sur lequel il régnait, devenu la demeure et le sanctuaire du Dieu trois fois saint! et les vœux de votre baptême que vous venez de renouveler, et vos promesses, et vos serments il les a entendus aussi. Oui, chers Enf., il les a entendus, et il a frémi. Mais vaincu, et non dompté, il est plus furieux que jamais; il a de nouveau juré votre perte. Comme un lion rugissant, il va tourner sans cesse autour de vous pour vous dévorer. Chers Enf., pourrez-vous éviter ses piéges et ses embûches? Pourrez-vous vous défendre de ses insinuations perfides? Pourrez-vous lui résister?

Ce n'est pas tout : de concert avec ce cruel ennemi de votre bonheur, le monde va travailler aussi à votre perte. Oui, chers Enf., le monde dans lequel vous allez entrer, le monde au milieu duquel vous allez être obligés de vivre, le monde va chercher à vous corrompre ; il fera tous ses efforts pour vous attirer à lui, pour vous faire goûter et approuver ses maximes perverses, pour vous faire partager ses plaisirs et ses désordres. Promesses flatteuses et séduisantes, sollicitations importunes, railleries, menaces même, il n'épargnera rien, il mettra tout en œuvre. Chers Enf., ne prêterez-vous pas l'oreille à ses discours mensongers? Ne vous fierez-vous pas à ses trompeuses promesses? Ne vous laisserez-vous pas séduire par l'appas de ses plaisirs criminels? Ne vous laisserez-vous pas entraîner par le torrent de ses mauvais exemples? Ne vous laisserez-vous pas corrompre?

Ce n'est pas tout encore : il est pour vous un autre ennemi, ennemi terrible, ennemi d'autant plus dangereux, que vous le portez en vous-mêmes : ce sont vos passions déréglées, vos inclinations vicieuses, ce malheureux penchant qui vous porte sans cesse au mal, cette chair rebelle toujours en révolte contre l'esprit. Chers Enf., pourrez-vous les dompter? Pourrez-vous les soumettre? Ne céderez-vous pas à leur entraînement?

Sans doute, M. E., quels que soient vos ennemis, fussent-ils même et plus terribles et plus nombreux, vous pouvez leur résister, et déjouer tous leurs projets. Aidés de la grâce, vous pouvez sortir victorieux de tous les assauts qui vous seront livrés, et la grâce ne vous manquera pas ; mais il faut y répondre, et le ferez-vous? Pardonnez, chers Enf., à mes craintes et à mes défiances à votre égard : elles ne sont que trop fondées, l'expérience m'autorise à les concevoir.

Non, chers Enf., lorsque, reportant ma pensée sur le passé, j'interroge la conduite de ceux qui vous ont précédés dans la même carrière, je n'y vois rien qui ne justifie mes craintes et mes alarmes sur votre avenir.

O vous! M. F., qui, plus anciens que ces enfants, avez autrefois joui du bonheur dont ils jouissent aujourd'hui, répondez, c'est à vous que j'en appelle ; dites-moi : où sont les fruits de votre première Communion? Quelle conduite avez-vous menée depuis cette époque? Comme ces enfants, vous aviez été préparés à cette action importante par de saintes instructions ; et, comme eux aussi, j'aime à le croire, vous avez éprouvé de salutaires impressions aux pieds des autels ; comme eux, vous avez formé de saintes résolutions; comme eux, vous avez renouvelé, en présence de Dieu, en face de l'assemblée des fidèles, les promesses et les serments de votre baptême ; vous avez promis au Seigneur, vous lui avez juré de vous attacher à son service, de vivre en chrétien et d'en remplir les devoirs; comme eux aussi, vous avez donné à votre pasteur et à l'Église, l'espérance que vous seriez fidèles à remplir vos engagements.

Or, je vous le demande, répondez : les espérances que vous avez fait concevoir, les avez-vous réalisées? hélas! à peine conçues, ne se sont-elles pas évanouies? oui, vous vous le rappelez sans doute, le jour de votre première communion était à peine passé, et déjà vous étiez changés : résolutions, promesses, serments, tout était oublié ; le démon, auquel vous aviez renoncé, s'était de nouveau emparé de votre cœur; le monde, auquel vous aviez dit anathème, vous avait séduits par l'appas de ses biens et de ses plaisirs ; vous aviez préféré ses maximes aux maximes de l'Évangile ; vous vous étiez laissé asservir par votre chair que vous deviez dompter; vos passions, que vous deviez réprimer, vous les aviez prises pour règle de votre conduite.

N'en sera-t-il pas ainsi de vous, Chers Enf.? Et vous aussi, ne serez vous pas infidèles au Seigneur votre Dieu? et vous aussi, n'allez-vous pas oublier bien vite et ses bienfaits et son amour? et vous aussi, ne foulerez-vous pas aux pieds les promesses et les serments que vous venez de renouveler en sa présence? et ne me verrai-je pas réduit un jour à vous

reprocher votre ingratitude et votre parjure? Mais peut-être, chers Enf., mes craintes sont-elles exagérées. Les dangers que vous avez à courir sont grands, il est vrai, mais les moyens d'en triompher ne sont-ils pas bien puissants aussi, et ne doivent-ils pas me rassurer? Enfants de parents chrétiens, n'allez-vous pas trouver au sein de vos familles, un abri sûr contre les piéges et les embûches auxquels vous serez en butte? Vos parents, fidèles à remplir leurs devoirs de chrétiens et de pères, ne vont-ils pas vous maintenir dans le chemin de la vertu par leurs sages leçons? Ne trouverez-vous pas, dans leurs exemples et leur conduite, la règle et le modèle de la conduite que vous devez tenir? Ne vont-ils pas vous couvrir de leur surveillance attentive, et mettre votre innocence à l'abri de tout ce qui pourrait y porter atteinte?

Pères et mères de famille, qui m'écoutez, souffrez que je vous interpelle; répondez : pouvez-vous me fournir ce motif d'espérance, ce gage de sécurité?

Oh! il en est sans doute parmi vous, sur la fidélité desquels je puis me rassurer; mais puis-je le dire de tous? Puis-je vous rendre à tous le même témoignage?

Que dis-je? ô mon Dieu! au lieu de me rassurer, lorsque je porte mes regards sur ce qui se passe dans la plupart des familles, sur la conduite de la plupart des pères et des mères, ne dois-je pas sentir redoubler mes craintes et mes alarmes?

Oui, chers Enf., hélas! je ne puis vous le dissimuler, parce que je dois vous prémunir, mais je vous le dis, le cœur navré de douleur, il n'est que trop vrai, c'est au sein même de votre famille que vous allez trouver le premier et le plus dangereux écueil de votre innocence; ce sont vos propres parents qui vont être pour vous la première pierre de scandale, la première occasion de chute et d'infidélité.

Exagéré-je, M. F.? que dis-je? N'est-ce pas le désolant spectacle qui, chaque jour, afflige nos regards?

Oui, Pères et Mères, à peine vos enfants sont-ils sortis d'entre nos mains, n'est-ce pas vous qui leur faites perdre tout le fruit de leur première Communion? N'est-ce pas vous qui leur insinuez les fausses maximes du monde, qui excitez leur vanité, qui leur inspirez le goût du luxe et des parures, l'amour des plaisirs, qui les lancez dans les assemblées profanes, où leur innocence est exposée à tant de périls? N'est-ce pas vous qui blâmez la sage sévérité du pasteur qui voudrait les arrêter sur le bord de l'abîme, et leur apprenez à mépriser ses avis, à braver son autorité? N'est-ce pas vous aussi, qui, par vos exemples, leur donnez le scandale de l'oubli des devoirs les plus essentiels, de la profanation des jours saints, du mépris de la Religion et de ses solennités, de l'éloignement des offices divins et de l'abandon des sacrements? Que dis-je? N'est-ce pas vous, qui, par esprit d'impiété, ou par l'appas d'un gain sordide, avides d'exploiter leurs premières sueurs, les empêcherez de remplir leurs devoirs, les forcerez à violer la loi du Seigneur?... Quoi! mon Dieu! et c'est en de pareilles mains que je vais remettre ces enfants que vous avez sanctifiés; c'est à de pareils gardiens que je vais confier le dépôt précieux de leur innocence! Malheureux enfants, qu'allez-vous devenir? O précieuse innocence! ô fruits! ô grâces de la première communion! O saintes résolutions! que va-t-il bientôt rester de vous?... Pardon, M. E.; dans ma douleur, je me trouble, je m'égare...

Mais prenez garde, Parents coupables, votre crime ne sera pas impuni. J.-C. lui-même a prononcé votre sentence, J.-C., à qui appartiennent ces enfants. Ecoutez, et tremblez. « Quiconque sera pour l'un de ces enfants qui croient en moi, un sujet de scandale, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attachât une meule au cou, et qu'on le précipitât au fond de la mer: *Si quis scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.* (St.-Math. 18. 6.) »

Malheur donc, oui, malheur à vous, Péres et Mères, si, par vos scandales, vous devenez les meurtriers de vos enfants, si vous leur ravissez la vie de l'âme! Responsables de leur perte éternelle, vous en rendrez un compte terrible au jour du jugement: le Seigneur vous redemandera âme pour âme: *Sanguinem autem ejus de manû tuâ requiram.*

Grand Dieu! à quelle extrémité me vois je réduit! Quoi! dans un jour de joie, de consolation et d'espérance, faut-il que je n'aie à rappeler que des sujets de douleur et de crainte! Dans un jour de grâce et de bénédiction, faut-il que je n'aie à adresser que des reproches! que je n'aie à prononcer que des menaces et des anathêmes!...

Chers Enf., vous quitterai-je donc, me séparerai-je de vous, la douleur et le désespoir dans le cœur?... Non, mes Enf., non; je m'empresse de vous le dire, il me reste un motif de consolation et d'espérance. Vous avez bien des dangers à courir, des ennemis bien terribles à combattre. La terre, l'enfer conspirent contre vous; mais rassurez-vous, vous avez aussi de puissants défenseurs: le Ciel est pour vous. Peut-être, vos pères et vos mères vous délaisseront-ils; peut-être, s'uniront-ils à vos ennemis pour vous perdre; mais ne craignez pas, chers Enf., levez vos yeux vers le Ciel, vous avez là un père qui saura vous défendre, une mère qui ne vous délaissera pas.

Oui; mon Dieu, c'est de vous seul que j'espère; vous seul pouvez calmer mes craintes et mes alarmes. Oui, mon Dieu, vous avez dit que vous êtes le père de l'orphelin; vous avez dit que si une mère était assez inhumaine pour abandonner le fruit de ses entrailles, pour vous, vous ne l'abandonneriez pas. Jetez donc, Seigneur, jetez un regard de bonté sur ces enfants prosternés à vos pieds: ils implorent votre secours. Hélas! mon Dieu! ils sont orphelins, ils sont délaissés; puisqu'ils n'en remplissent plus les devoirs, leurs pères ne sont plus leurs pères, leurs mères ne sont plus leurs mères. Soyez donc, ô mon Dieu! oui, soyez vous-même leur père; selon votre parole, ne les abandonnez pas.

Et vous, Reine des Cieux, soyez leur mère : c'est à vous que je les remets ; c'est à vos soins maternels que je les confie ; et voyez, ils tournent vers vous leurs mains suppliantes, ils réclament votre protection. Oui, Vierge Sainte, encore un moment, et ils vont venir se jeter à vos pieds, se réfugier dans votre sein maternel, se consacrer d'une manière spéciale à votre service. O Marie ! ne les repoussez pas, ce sont vos enfants, oh ! conservez-les ; protégez-les, obtenez leur les grâces dont ils ont besoin, pour imiter vos vertus, et mériter le bonheur dont vous jouissez dans le Ciel.

Ainsi-soit-il. P. Q.

Exhortation avant l'Acte de Consécration à la Sainte Vierge.

Ecce mater tua.

Voici votre mère. (St.-Jean. 19. 27.)

Chers Enfants,

Ce n'est pas sans inquiétude ni sans alarmes que nous nous séparons de vous. Hélas ! tant de piéges vont être tendus à votre jeunesse ! tant d'ennemis vont fondre sur vous de toutes parts ! Oh ! pourrions-nous donc nous livrer à la sécurité ? Pourrions-nous, à mesure que l'instant fatale de cette cruelle séparation approche, pourrions-nous ne pas sentir redoubler nos craintes et nos sollicitudes ? Mais nous contenterons-nous de trembler et de gémir ? N'aviserons-nous pas aux moyens de vous préserver des dangers qui vous menacent ? Oui, chers Enf., semblables à une tendre mère qui voit partir pour un long et périlleux voyage le seul fils qui lui reste, nous cherchons à environner votre faiblesse de tous les appuis qui pourront l'affermir dans les pénibles sentiers de la vertu.

Mais ne croyez pas que ce soit sur la terre que nous espérons trouver les secours que nous voulons vous procurer. Non, chers Enf., c'est dans le Ciel que nous les chercherons;

c'est vers le Ciel que nous porterons nos regards, c'est vers le Ciel que nous vous dirons de lever aussi les vôtres.

Oui, Chers Enf., avant de terminer cette belle et heureuse journée, journée à jamais mémorable pour vous, par les prodiges de tendresse et de miséricorde dont votre Dieu en a marqué tous les instants, nous voulons donner à votre innocence une invincible protectrice. Déjà vous avez pris pour père le Seigneur votre Dieu; J.-C. son fils vous a reconnus pour ses frères : il est temps que vous receviez une mère. Déjà vous m'avez compris, et, malgré vous, le nom de Marie s'échappe de vos lèvres.

Oui, M. Enf., c'est Marie qu'il faut choisir pour votre mère. Vous le savez, elle le fut au calvaire, sur la montagne sainte. C'est là que, dans de cruels déchiremens, elle nous donna la vie, et qu'elle put nous appeller, non-seulement les enfants de sa tendresse, mais aussi ceux de sa douleur. Voyez-la s'avancer courageusement près de la croix du Sauveur. Où allez-vous, mère de douleur, où allez-vous? Consentir, répond-elle, à l'immolation de mon fils, pour contribuer au salut des hommes, et devenir leur mère. O amour de Marie que vous êtes ineffable!

Oui, M. F., c'est sur le calvaire, c'est aux pieds de la croix, que Marie est devenue notre mère; c'est là, que Jésus nous la donne pour être notre mère, et qu'il nous donna à elle pour être ses enfants. Écoutez le disciple bien-aimé du Seigneur, l'apôtre saint-Jean : c'est lui qui nous a rapporté cette scène touchante, où Jésus nous donna encore un gage nouveau de son amour et de sa tendresse.

L'heure était arrivée où il allait consommer son sanglant sacrifice, et expier par sa mort les péchés des hommes. Tout-à-coup, il ouvre les yeux, et il aperçoit au pied de la croix sa mère, et son disciple qu'il aimait; il jette sur eux un dernier regard d'amour : « Femme, dit-il à Marie, voilà votre fils : *Ecce filius tuus*. Puis il dit au disciple : voilà votre mère : *Ecce mater tua*. » Quelles paroles! ô mes enfants! en

comprenez-vous bien le sens? En sentez-vous toute la douceur? Voilà votre mère, ô mes Enf.! vous n'êtes donc plus orphelins? Non, la mère du Sauveur est la vôtre, et vous êtes ses enfants. Voilà votre mère : *Ecce mater tua;* c'est à vous aussi que le Sauveur mourant adressait ces consolantes paroles. Non, M. F., gardez-vous bien de le croire, au moment où le Sauveur étendait ses mains sur la croix pour embrasser tous les hommes, ses entrailles ne se sont pas rétrécies au point de ne donner qu'à Saint Jean, l'inestimable présent de Marie; non, M. F., mais tous alors nous étions présents à sa pensée; tous, il nous voyait dans son disciple bien-aimé; c'est à tous les hommes qu'il disait dans la personne de Saint-Jean : Voilà votre mère : *Ecce mater tua;* il vous le disait surtout à vous, chers Enf., dont il prévoyait la faiblesse, dont il voulait prévenir les chutes et les égarements. Oui, il voulait vous donner une mère qui veillât sur vous avec tendresse et sollicitude, qui guidât vos pas chancelants à travers les piéges et les écueils dont votre vie va être parsemée.

Et, en ce beau jour encore, chers Enf., il vous le renouvelle, ce don précieux, il vous dit encore par ma bouche : mes Enfants, voilà votre mère : c'est-à-dire, voilà celle en qui vous devez placer une confiance sans borne; voilà la gardienne de votre innocence, la consolatrice de vos douleurs, le soutien de votre faiblesse, le refuge assuré de votre répentir.

Oui, chers Enf., si jamais votre innocence venait à être exposée, levez les yeux au Ciel, songez que vous y avez une mère, une puissante protectrice. Pensez à Marie, invoquez Marie: étoile de la mer, elle sera le fanal qui guidera vos pas, et vous fera éviter les écueils; elle commandera aux vents et à la mer, et apaisera les tempêtes que les passions auront soulevées dans votre âme.

Et si jamais encore, oubliant et les grâces divines qui inondèrent votre âme, et les chastes délices que vous avez

puisées au banquet sacré, et les promesses solennelles que vous avez faites à la face du Ciel et de la terre ; vous veniez à vous détacher, à vous éloigner de votre Dieu ; si jamais votre innocence, au milieu des écueils du monde, venait à faire un triste et malheureux naufrage, oh ! pleurez, pleurez, gémissez, ne mettez point de borne à votre douleur, car rien n'égalerait votre ingratitude ; mais gardez-vous bien de jamais désespérer. Oh ! plutôt, levez encore, levez les yeux vers le Ciel. Oui, du fond de l'abîme, pensez à Marie, invoquez Marie, elle est le refuge des pécheurs. Oui, vous animant d'un saint courage, courez, volez à la maison du Seigneur, cherchez l'autel de Marie, prosternez-vous, le cœur brisé de douleur, les yeux baignés de larmes, conjurez cette mère de miséricorde de ne pas oublier l'heureux jour où elle vous adopta pour ses enfants, où vous la prîtes vous-mêmes pour avocate et pour protectrice ; suppliez-la de vous obtenir votre pardon...

O Marie ! nous nous rassurons sur le sort de nos chers Enfants, puisque vous daignez leur servir de mère. Ouvrez donc en ce moment votre cœur maternel pour leur y donner asile. Il est assez grand pour les contenir tous, assez puissant pour les défendre. Jusqu'à présent peut-être ils ne vous ont pas rendu le culte que méritait votre tendresse ; mais leur consolation la plus sensible, leur bonheur le plus doux sera désormais d'environner vos autels, et d'y déposer leurs hommages avec leurs cœurs. Veuillez donc agréer, ô Marie ! l'humble protestation qu'ils viennent vous faire en ce moment de leur constant amour, et de leur fidélité à vous servir, et à éviter tout ce qui pourrait vous déplaire.

(Ici un enfant récite l'Acte de Consécration.)

APRÈS L'ACTE DE CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE.

Vous les avez entendus, ô Vierge Sainte ! les vœux de ces enfants : ils sont dignes de vous. Oh ! c'est l'honneur de

votre fils, c'est votre propre gloire, c'est le salut de leurs âmes qu'ils ont pour objet. Jetez donc, tendre Mère, jetez, du haut de votre trône, un regard de complaisance sur ces enfants : ils vous appartiennent, ils sont vos enfants, vous êtes leur mère, ils vous appellent de ce tendre nom ; et voyez : ils élèvent vers vous leurs mains pures et innocentes. Voudriez vous les repousser? Pourriez-vous détourner de dessus eux vos regards maternels? O Marie! je vous les livre, je vous les abandonne avec confiance, montrez que vous êtes leur mère. Veillez donc, oui, veillez sur eux avec une tendresse et une sollicitude maternelle.

Bonne et tendre mère, depuis cet heureux moment où ils viennent de se dévouer à votre service, jusqu'à celui de leur mort, ne les perdez pas de vue ; soyez l'appui de leur innocence, conservez-les purs et sans tache. Conservez leur langue, qui a servi comme de berceau au fils de Dieu: faites qu'ils ne la souillent jamais par le mensonge et l'imposture. Conservez leurs yeux, qui ont contemplé le Dieu de toute pureté; faites qu'ils ne s'en servent jamais pour considérer les objets de la vanité. Conservez leurs mains qu'ils ont levées devant l'Évangile de votre fils; faites qu'ils ne les consacrent désormais qu'aux œuvres qui peuvent intéresser vôtre gloire. Oh! surtout, conservez purs et sans tache ces cœurs devenus les temples augustes de la divinité, les sanctuaires de l'Esprit-Saint, ces cœurs encore tout brulants du feu divin de la charité, tout empourprés du sang de Jésus. Conservez, en un mot, la robe d'innocence dont ils sont revêtus; faites qu'au jour du jugement, ils aient le bonheur de la présenter au souverain juge aussi pure, aussi blanche, aussi belle qu'aujourd'hui. Ce sont les vœux que nous vous adressons pour tous ces enfants; soyez assez bonne pour les accueillir favorablement et les exaucer.

Ainsi soit-il.

Instruction

Sur la Persévérance.

APRÈS LA CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE, OU MIEUX AU SALUT, OU LE LENDEMAIN A LA MESSE D'ACTIONS DE GRACES.

Cave ne quandò obliviscaris pacti Domini Dei tui quod pepigit tecum.

Prenez garde d'oublier l'alliance que le Seigneur votre Dieu a faite avec vous. (Deut. 4 23.)

Après tant de bienfaits, mes Enfants, après tant de faveurs dont Jésus vient de vous combler, votre dessein, sans doute, est de vous consacrer à lui, et de lui demeurer fidèles toute votre vie. Pourriez-vous, en effet, chers Enfants, sans vous rendre coupables d'une bien criminelle ingratitude, ne pas vous donner tout entiers à votre divin Sauveur, lorsqu'il s'est donné lui-même tout entier à vous? Pourriez-vous, surtout après les promesses et les sermens que vous venez de lui faire de n'appartenir désormais qu'à lui seul, de le prendre pour guide et pour modèle, et son Évangile pour règle de votre conduite, pourriez-vous vous donner de nouveau au démon auquel vous venez de renoncer? au monde auquel vous venez de dire anathème? Non, chers Enf., il n'en sera pas ainsi; non, jamais vous ne serez ni ingrats ni parjures. C'est là, du moins, j'aime à le croire, la ferme résolution que vous avez formée en ce beau jour de votre première communion.

Mais, croyez-le bien, chers Enfants, pour y être fidèles, vous aurez bien des piéges à éviter, bien des obstacles à surmonter. Souffrez donc que je vienne vous aider dans la lutte terrible que vous allez avoir a soutenir contre vous-mêmes, contre le démon et le monde oui, souffrez qu'avant de vous quitter, votre pasteur vous adresse encore quelques

paternels avis, qu'il vous enseigne les moyens de persévérer dans vos saintes résolutions.

Ce sera, M. Enf., la matière de cette courte instruction. Veuillez m'écouter.

C'est J.-C. lui-même, M. Enf., qui vous trace les règles que vous devez suivre, qui vous indique les précautions que vous devez prendre, pour persévérer dans le bien : « Veillez et priez : *Vigilate et orate.* » Soyez-y fidèles, M. Enf., et jamais vous ne vous écarterez de la route dans laquelle vous êtes entrés, et que vous vous proposez de suivre.

Veillez, c'est-à-dire, défiez-vous sagement de vous-mêmes, et éloignez-vous avec soin des occasions où votre innocence serait exposée à succomber.

Oh ! s'ils s'étaient défiés d'eux-mêmes, seraient-ils tombés, tant de malheureux enfants, qui nous ont affligé par leur infidélité et leurs égarements ?

Comme vous, Chers Enf., ils avaient fait leur première communion avec les plus saintes dispositions ; comme vous, ils nous avaient édifié, consolé, réjoui ; comme vous, ils nous avaient fait concevoir les plus douces espérances pour l'avenir. Mais hélas! que ces espérances furent bien trompées ! Après quelque temps de fidélité, nous avons eu la douleur de les voir déchoir de leur piété première, s'égarer et donner dans le travers. D'où cela est-il venu ? C'est qu'ils ne se sont pas assez défiés d'eux-mêmes, c'est qu'ils ont trop présumé de leurs forces, qu'ils se sont exposés à des occasions trop dangereuses. Faibles, ne pouvant rien, ou presque rien, ils ont cru tout pouvoir, ils ont voulu tout voir, tout entendre, tout dire, aller partout. Hélas ! et ils ont trouvé dans leur présomption un écueil funeste à leur innocence. Malheureuse présomption ! combien n'en as-tu pas perdu ?

Chers Enf., que la triste expérience qu'ils en ont faite, soit du moins pour vous une salutaire leçon : soyez plus prudents et plus sages ; défiez-vous de vous-mêmes. Oui,

M. Enf., songez que vous portez le trésor de la grâce et de l'innocence dans des vases bien fragiles, et dont la fragilité doit vous faire trembler et bien tenir sur vos gardes. Songez aux dangers dont votre jeunesse va être environnée. Car, M. Enf., outre les périls communs à tout âge, la jeunesse a encore ses dangers qui lui sont propres : au-dehors, tout conspire à la séduire, à la corrompre, à la perdre; au-dedans, la fougue des passions, le feu de l'âge, les inclinations vicieuses, l'amour des plaisirs, sont pour elle une occasion continuelle de chutes et d'égarements. Songez qu'un regard indiscret, qu'une lecture dangereuse, qu'une liaison suspecte, qu'une démarche inconsidérée, peut être pour vous la source de bien des infidélités et de bien des malheurs. Défiez-vous donc de vous-mêmes, M. Enf. : défiez-vous de votre faiblesse, de votre inexpérience; défiez-vous de vos passions. Oh! si vous leur lâchez une fois la bride, n'espérez plus pouvoir les retenir. Défiez-vous de vos inclinations, et prenez garde que le démon ne vous dresse des piéges jusque dans votre propre cœur; défiez-vous des pensées, des désirs qu'il pourrait vous suggérer. Oh! M. Enf., c'est un ennemi plein de ruses et d'artifices : apprenez donc à les connaître et à vous en défier. Ce ne sont pas de grands crimes qu'il vous proposera : vous en auriez horreur; mais il cherchera à vous y mener peu-à-peu et comme par degrés. Il n'exige d'abord que quelques pas. Il n'y a pas de mal, dit-on, d'aller jusque là, et l'on s'y laisse aller. Content de sa première victoire, le démon revient bientôt à la charge; il exige encore quelques pas, et on les lui accorde; et insensiblement on tombe, on roule au fond de l'abîme. Voulez-vous donc, M. Enf., n'avoir rien à craindre? Craignez tout, défiez-vous de vous-mêmes.

Ce n'est pas tout : votre défiance ne vous garantirait encore que faiblement des dangers auxquels vous serez exposés, si vous ne vous éloigniez avec soin de ce qui peut en être pour vous une occasion.

Ainsi, M. Enf., fuyez, fuyez ces assemblées profanes, où tout est mis en usage pour vous perdre. Fuyez ces conversations enjouées et trop libres, où l'on apprend ce que l'on ne devrait jamais savoir, et ce que l'on a tant de peine à oublier. Fuyez ces divertissements où l'innocence fait le plus souvent, pour ne pas dire toujours, un déplorable naufrage. C'est à vous que j'en appelle, jeunes gens qui m'écoutez : en êtes-vous jamais revenus tels que vous y êtes allés? Qu'en avez-vous rapporté? Quelle émotion dans le cœur! quelle agitation dans l'esprit! Fuyez-les donc, M. Enf., fuyez-les constamment.

Mais je vous entends me répondre : Quoi! dites-vous, faut-il donc entièrement renoncer aux plaisirs? Mais quelle vie! quel ennui! Quoi! plus de plaisir pour nous! et cela durant le long cours de nos années!

Ce n'est pas vous, M. Enf., qui tenez ce langage, c'est le monde, c'est une jeunesse frivole, qui ne rêve que plaisirs et amusements; c'est le langage qu'on vous tiendra, et qu'on emploiera pour ébranler vos saintes résolutions; c'est un piége qu'on tendra à votre innocence. Pour vous prémunir, souffrez que j'y réponde.

Plus de plaisirs! et cela, pendant le long cours de vos années! Mais d'abord, M. F. qui tenez ce langage, dites-nous: qui vous a dit que votre vie doit s'étendre si loin? Insensés! encore quelques pas peut-être, et vous serez dans le tombeau.

Plus de plaisirs pour vous! Et de quels plaisirs parlez-vous? De ces plaisirs sales et honteux, qui outragent la pudeur et déshonorent le Christianisme? Quoi! serait-ce donc là des plaisirs pour vous? Si cela était, seriez-vous dignes encore de paraître dans l'assemblée des saints?

Plus de plaisirs pour vous! Mais, pour sauver votre âme, serait-ce un sacrifice trop grand, s'il était nécessaire? Et fallût-il renoncer à tous les plaisirs, devriez-vous hésiter un instant? L'éternité ne mérite-t-elle pas des sacrifices plus grands encore?

Plus de plaisirs pour nous ! et depuis quand, M. F., la vie d'un chrétien doit-elle être une vie de plaisirs ? Divin Sauveur, votre vie mortelle a-t-elle été une vie de plaisir ? Vous naissez dans une étable ; vous menez, pendant trente-trois ans, une vie pénible, pauvre, laborieuse. Quoi ! et nous, qui sommes les membres d'un chef couronné d'épines ; nous, disciples de J.-C., nous voudrions vivre au sein des plaisirs ! quelle honte ! Oh ! ne devrions-nous pas rougir, au contraire, de courir après les joies insensées du monde ?

Plus de plaisirs pour nous ! O Ciel ! quel outrage n'est-ce pas vous faire ? ô mon Dieu ! Quoi donc ! M. F., pensez-vous que Dieu ne puisse pas vous dédommager amplement des plaisirs que vous quitterez pour le suivre ? Hé bien ! demandez-le à ceux qui le servent fidèlement et de bon cœur ; oui, demandez-leur s'ils ne trouvent aucun plaisir dans la pratique de leurs devoirs religieux. Oh ! qu'il est doux, s'écrieront-ils avec le prophète royal, qu'il est doux, Seigneur, d'aimer et d'accomplir vos commandements ! Un seul jour passé à votre service, vaut mieux que mille aux palais des mortels.

Plus de plaisirs pour nous ! et quels plaisirs, M. F., trouvez-vous dans le péché ? Malheureux esclaves de Satan, dites-vous plutôt et vos inquiétudes, et vos chagrins, et vos douleurs, et vos sombres ennuis, et vos remords déchirants. Grand Dieu ! quel état est le vôtre ! quoi ! toujours craindre, toujours trembler pour votre âme ! si je meurs, dites-vous, dans l'état présent, que deviendrai-je ? Les flammes éternelles ne seront-elles pas mon partage ?

Plus de plaisirs pour nous ! Oh ! M. F., y pensez-vous donc ? quoi ! plus de plaisirs en servant Dieu fidèlement ? Mais n'est-ce pas par là, au contraire, que vous vous épargnerez le plus de peines ? Non, Chrétiens, non, nous n'en voulons point à vos plaisirs, mais nous voulons vous en procurer de plus purs, de plus vrais, de plus innocents, de plus dignes de vous ; nous ne cherchons que votre bonheur ;

on vous trompe, on vous égare, en vous promettant le bonheur dans le péché, ce n'est pas là que vous le trouverez : c'est dans la vertu. Et vous, chers Enf., prenez garde aussi de vous laisser séduire par ce langage trompeur : c'est le langage qu'on vous tiendra, soyez en surs, mais n'y prêtez jamais l'oreille. Oh! défiez-vous-en, c'est le langage corrupteur de ce monde auquel vous avez dit anathême.

Mais ce n'est pas tout encore, chers Enf. : non, pour persévérer, ce n'est pas assez et de vous défier de votre faiblesse, et de vous éloigner des dangers. Hélas! si le bras puissant du Seigneur ne vous soutenait, combien de dangers dans lesquels vous succomberiez? combien de piéges que vous ne pourriez éviter, s'il ne vous éclairait, s'il ne guidait vos pas? Mais avec son assistance, ô mes Enf.! quels que soient vos ennemis, quelques rudes assauts qu'ils vous livrent, ne craignez plus, dites avec confiance, comme le roi prophète : *Si consistant adversùm me castra non timebit cor meum; si exurgat adversùm me prælium, in hoc ego sperabo.* Non mes En., ne craignez plus : si Dieu est avec vous, qui sera contre vous? *Si Deus pro nobis, quis contrà nos?* Vous devez donc recourir à Dieu pour réclamer son secours; vous devez prier.

La prière! la prière! ô mes enfants! oh! oui, priez, priez beaucoup, priez souvent, mais surtout priez bien, priez avec attention, avec humilité, avec ferveur, avec piété et avec une piété persévérante. Non, le Seigneur ne rejettera point les vœux d'un jeune cœur qui, voulant son salut, lui dira comme les apôtres : Sauvez-moi, ô mon Dieu! car sans vous je péris au milieu de cette mer orageuse du monde : *Domine, salva nos, perimus.*

Priez donc, M. E., priez, c'est-à-dire, prosternez-vous, chaque jour, aux pieds du Seigneur, et offrez-lui le sincère hommage de votre foi, de votre amour, de votre confiance et de vos adorations. Priez, c'est-à-dire, venez souvent dans son saint temple, aux pieds de ses autels; venez souvent

vous nourrir du pain de sa parole ; venez souvent chante ses louanges avec l'assemblée des fidèles ; venez mêler vo voix à leurs voix, unir vos prières à leurs prières. Priez c'est-à-dire, approchez-vous souvent et dignement des sacrements : chaque fois que le péché aura souillé la pureté d votre âme, hâtez-vous de venir la purifier au Saint Tribunal et de vous réconcilier avec votre Dieu. Venez aussi, e venez-y souvent, vous asseoir à la Table Sainte. Oh ! Me Enf., c'est là que vous puiserez et les lumières pour vou guider, et les forces pour vous soutenir. Priez, c'est-à-dire entretenez-vous souvent avec votre Dieu dans le silence de la méditation ; offrez-lui vos peines, exposez-lui vos besoins, aimez à vous rappeler ses bienfaits et les faveurs qu'il vous accorde ; et surtout, chers Enf., rappelez-vous souvent, rappelez-vous toujours, et n'oubliez jamais l'insigne faveur qu'il vous a faite dans ce jour, dans cet heureux jour de votre première communion. Oui, chers Enf., pensez souvent, pensez avec reconnaissance au jour de votre première communion, et, je puis vous le garantir, vous persévérerez dans la grâce de Dieu. Oui, chers Enf., lorsque vous serez tentés d'être infidèles au Seigneur votre Dieu, et de l'offenser par le péché, pensez aux faveurs qu'il vous a faites en c saint jour, au bonheur dont vous aurez joui, aux résolutions que vous avez prises, aux promesses que vous ave faites ; dites-vous à vous-mêmes avant de l'offenser : est-c là la reconnaissance que je lui dois ? Est-ce là la résolutio que j'ai prise à la table sainte ? Sont-ce là les promesses qu j'ai faites ? Quoi ! voudrais-je me rendre ingrat et parjure Non, non, mon Dieu, vous écrierez-vous, non, plutô mourir mille fois, que de vous offenser...

Mais dans vos prières, Chers Enf., n'oubliez pas de vou adresser à la reine des Cieux ; mettez-vous sous sa puissant protection, priez-la d'intercéder pour vous. Oh ! elle e votre mère, elle est la mère de Dieu ; et une mère pourra t-elle donc ne pas s'intéresser pour des enfants qu'elle aim

tendrement? Et un fils pourra-t-il rejeter les prières de sa mère ?

Ayez donc recours à cette tendre mère, Chers Enf., ayez recours à Marie, invoquez Marie, et elle vous défendra, elle vous protégera, elle vous préservera du naufrage, et vous fera arriver à l'heureux port du salut éternel. Ainsi-soit-il.

Exhortation aux Parents.

Il est donc sur le point de se terminer, M. F., ce beau jour, ce jour qui fut pour vous un jour de bonheur? Dès maintenant même, puisque notre tâche est remplie, il faut nous séparer. Pères et Mères, je vous remets vos chers enfants. Dieu! quel grand, quel précieux dépôt vous est confié! et avec quel soin vous le devez conserver!

Quel serait votre respect, Pères et Mères, ou plutôt quelle ne serait pas votre frayeur, si, gravissant les degrés de l'autel, j'ouvrais l'auguste tabernacle pour en extraire et remettre en vos mains les vases sacrés qui renferment le corps et le sang de J.-C.? Vous frémiriez. Mais vos enfants, Pères et Mères, ne sont-ils pas devenus les tabernacles vivants de Dieu même? Et c'est en vos mains que nous les remettons: ne devez-vous donc pas les recevoir aussi avec un respect mêlé de frayeur?

Et nous, M. F., pouvons-nous être sans crainte en vous mettant en main ce précieux dépôt? Hélas! n'avons-nous pas contre vous l'expérience du passé? N'avez-vous pas été, pour la plupart, les meurtriers de leurs âmes? Après leur avoir donné la vie, ne leur avez-vous pas donné la mort? Ne les avez-vous pas tués par vos mauvais exemples et vos scandales? O Dieu! quoi! c'est de la maison d'un père, d'une mère qu'est parti le coup mortel!..

Oh! nous vous en conjurons, Pères et Mères, n'allez pas rendre inutiles nos soins et nos efforts; n'allez pas nous af-

fliger par les vices et les désordres de vos enfants. O Dieu ! aurions-nous la douleur de voir ces chers enfants, que nous avons pris tant de soin de former à la piété et à la vertu, aurions-nous la douleur de les voir devenir des impies et des libertins ! O Pères et Mères ! si vous tenez à donner à votre pasteur quelque consolation nous vous en conjurons.... Mais pourquoi parler de moi ici ? Pourquoi me compter pour quelque chose ?... Au nom de J.-C. qui les aime, à qui ils appartiennent, de J.-C., qui a pris aujourd'hui possession de leurs cœurs, nous vous en conjurons, ne perdez pas ces âmes qu'il a rachetées au prix de son sang. Au nom de l'Église votre mère, qui les a adoptés pour ses enfants, et dont ils doivent faire la joie et l'édification, n'en faites pas pour elle des sujets d'affliction et de scandale. Nous vous en conjurons, Pères et Mères, au nom de ces enfants qui vous sont chers, car ce sont eux qui me chargent de vous adresser ces dernières paroles, ayez pitié d'eux, respectez leur innocence. Au nom de vos intérêts les plus chers et les plus sacrés, de votre propre bonheur, du salut de votre âme, ne devenez pas la cause des égarements et du malheur de vos enfants ; ne vous préparez pas à vous-mêmes des regrets et des chagrins pour vos vieux jours ; ne vous rendez pas responsables de leur perte; et, en les perdant, ne vous perdez pas vous-mêmes à jamais. Mais plutôt soyez leurs guides et leurs modèles dans la vertu et la piété, conservez leur innocence, et vos enfants feront votre joie et votre consolation dans ce monde, votre gloire et votre couronne dans l'autre.

Ainsi soit-il.



Remerciements

QU'UN ENFANT PEUT ADRESSER APRÈS TOUTES LES CÉRÉMONIES QUI ONT RAPPORT A LA PREMIÈRE COMMUNION.

(*Un enfant, placé au milieu de l'église, récite la formule suivante.*)

Monsieur le Curé,

Fidèle interprète des sentiments de mes compagnons, je viens vous prier d'agréer nos remerciements et la reconnaissance qui vous est due à si juste titre.

Non, ils ne s'effaceront jamais de notre mémoire, ces soins assidus, ces instructions touchantes, si propres à nous former à la vertu. C'est par votre ministère que le Seigneur nous a pardonné nos égarements ; c'est par vos mains, qu'en ce beau jour, nous avons participé au banquet sacré de l'Eucharistie: quelle langue serait assez éloquente pour exprimer la grandeur de ce bienfait !

Nous ferons tous nos efforts pour mettre en pratique les moyens de salut que vous nous avez enseignés ; nous promettons de nouveau, aux pieds des autels, de garder fidèlement nos engagements.

Nous vous prions d'oublier toutes les fautes que la légèreté ou l'inconstance de notre âge nous a fait commettre ; nous prierons Dieu tous les jours qu'il vous accorde toutes les grâces nécessaires pour vous acquitter dignement de votre ministère, afin que nous puissions un jour être réunis dans le Ciel.

Réponse

AUX REMERCIEMENTS DES ENFANTS.

Je suis bien sensible, M. Enf., à la reconnaissance que

vous voulez bien me témoigner. Mais permettez, M. Enf., ce n'est pas à moi que vous la devez, cette reconnaissance, c'est à Dieu. Je n'ai été auprès de vous que l'instrument de ses bontés, que le canal des bienfaits qu'il a répandus sur vous. Les instructions que je vous ai données, les soins que j'ai pris pour vous former à la vertu, vous n'en êtes redevables qu'à lui seul, qui m'a envoyé parmi vous pour vous consacrer mon temps, mes travaux et ma vie. Je n'ai fait que remplir un devoir, je n'ai été que comme le serviteur qui accomplit l'ordre de son maître.

Ainsi, M. Enf., ce n'est pas vers moi que doivent se porter les sentiments de votre reconnaissance, mais vers le Ciel, vers celui qui est l'auteur de tout don précieux, et la source de toute grâce. Et, vous le savez, M. Enf., votre reconnaissance doit être bien grande, car les bienfaits que vous avez reçus sont bien grands.

Mais, M. C. Enf., je vous vois dans l'embarras et l'anxiété. Comment, dites-vous, comment témoigner au Seigneur une reconnaissance proportionnée à la grandeur de ses bienfaits? Que lui rendrons-nous pour tout ce qu'il a fait pour nous?

Chers Enf., écoutez, c'est lui-même qui va vous répondre, c'est lui qui va vous dire ce qu'il vous demande pour prix de ses faveurs.

Mon enfant, dit-il à chacun de vous, Mon Enfant, donnez-moi votre cœur : *fili, præbe cor tuum mihi.* Donnez donc à Dieu votre cœur, payez son amour par un retour d'amour. Oui, M. Enf., aimez le Seigneur, aimez-le de tout votre cœur, aimez-le toujours, oui, toujours; rappelez-vous sa bonté et son amour; toujours rappelez-vous les résolutions que vous avez prises et les promesses que vous avez faites à Dieu; toujours soyez attentifs à observer sa loi et à éviter ce qui pourrait lui déplaire. Et voilà, chers enfants, ce que demande de vous votre Dieu, voilà la reconnaissance qu'il attend de vous; ce sera aussi pour moi le témoignage le plus agréable de votre gratitude. Oui, Mes Enf., si je vous

vois profiter des instructions que je vous ai données, si je vous vois chercher à me consoler dans mon ministère par votre fidélité à répondre à mes soins, oh ! c'est alors que je croirais surtout à la sincérité de votre reconnaissance.

J'accepte aussi de très-grand cœur la promesse que vous me faites de ne pas m'oublier dans vos prières. Oh ! M. Enf., priez, oui, priez pour moi, priez pour votre pasteur, priez le Seigneur qu'il daigne bénir mes travaux, me donner les lumières dont j'ai besoin pour vous diriger tous dans la voie du salut, la force pour vous soutenir, la fermeté pour vous reprendre, les vertus pour vous édifier par mes exemples. Et, croyez-le bien, je prierai aussi pour vous, M. Enf., je demanderai à Dieu qu'il daigne vous affermir, vous faire persévérer dans vos saintes dispositions ; qu'il vous rende pieux, sages et dociles ; qu'il vous préserve des dangers auxquels votre innocence sera exposée. Oui, M. E., prions tous les uns pour les autres ; prions le Seigneur qu'il nous bénisse tous, qu'il nous fasse marcher tous à l'envi dans la voie de ses commandements et dans la pratique des vertus chrétiennes, afin qu'après l'avoir prié, aimé et servi ensemble sur la terre, nous méritions tous de le posséder et de l'aimer dans le Ciel pendant l'éternité bienheureuse.

Ainsi soit-il.

Mes Enfants, avant de me séparer de vous, permettez que je vous donne ma bénédiction.

(*Tous les enfants s'agenouillent, et le prêtre prononce sur eux la formule de bénédiction.*) (Voyez la formule indiquée, p. 265.)

SECONDE PARTIE.

Exhortations, Plans d'instructions et morceaux détachés, extraits des meilleurs auteurs,

Nota. Peut-être trouvera-t-on bien longue notre série d'instructions pour le jour d'une première communion. Nous l'avouons, ce serait prolonger outre mesure la cérémonie, que de vouloir les donner toutes. Aus-

si, ne les donnons-nous pas comme devant être prononcées toutes dans une même cérémonie. En les insérant en si grand nombre dans notre recueil, nous avons voulu avoir égard et au goût de nos lecteurs, en les mettant à même de choisir celles qui pourraient leur paraître les plus convenables, et aussi aux usages des différents diocèses où notre recueil a cours.

Dans tous les diocèses, les cérémonies de la première communion ne sont pas tout-à-fait les mêmes; et, comme nous avons des souscripteurs dans tous les diocèses, il nous a paru à propos de multiplier et de varier nos instructions, afin de mettre tous nos souscripteurs à même de profiter de notre travail, tout en se conformant aux usages de leurs diocèses respectifs.

Afin de rendre complet, autant que possible, notre travail sur cet important sujet, nous allons donner encore dans cette seconde partie, quelques instructions, et des morceaux détachés qui suppléeront à ce qui pourrait manquer dans la première.

Exhortation pour la veille d'une première Communion

Nous sommes donc enfin, mes chers Enf., à la veille du jour heureux qui doit mettre le sceau à toutes les grâces que le Seigneur vous à prodiguées dans ces saints jours? « Demain, vous verrez la gloire et les merveilles du Très-Haut. (1) Déjà il a commandé à ses ministres de vous laver de toutes vos souillures et de vous revêtir de la robe nuptiale. La grâce sacramentelle de l'absolution a effacé toutes les taches du péché; elle vous a délivrés du joug honteux du démon, et vous a fait rentrer dans tous les droits des enfants de Dieu. Ne sentez-vous pas vos cœurs allégés du poids de vos crimes? Ne goûtez vous pas une paix et une joie inconnues jusqu'à ce jour? O trop heureux enfants! que je vois investis des bienfaits de Dieu, et revêtus d'innocence et de beauté, avec quelle satisfaction nous applaudissons à votre bonheur! Avec quels transports nous partageons la douce ivresse de vos cœurs? Par le péché, vous étiez devenus les ennemis de Dieu; vous voilà désormais les objets de la prédilection et des complaisances du Très- Haut, dignes d'être admis à la participation d'un Dieu. Oh! quel bonheur vous attend! les anges du Ciel l'envient à la terre. Quels doivent donc être vos transports! Serait-il possible, M. C. Enf., que vous fussiez in-

(Exod. 16. 7.)

sensibles à un si grand bienfait! Quoi! un Dieu veut se donner à vous! un Dieu! et vous ne lui prépariez pas au-dedans de vous un trône digne de lui! Il ne serait pas l'objet de vos pensées, le but de vos désirs et la fin de toutes vos actions! Ah! si vous avez reçu aujourd'hui la grâce sanctifiante dans toute sa plénitude, si vous n'avez mis aucun obstacle aux dons divins, si vous avez recouvré l'innocence dans tout son éclat, oh! combien vos cœurs doivent être purs devant Dieu, c'est donc à vous qu'il appartient de préparer à J.-C. un sanctuaire digne de lui.

Ah! dès ce moment, livrez-vous à tous les sentiments de la reconnaissance et de l'amour le plus vif; détournez vos yeux de dessus la vanité et le mensonge; détachez de plus en plus vos cœurs de tous les plaisirs et de tous les divertissements profanes; oubliez le monde et tout ce qui est dans le monde; ne vous occupez plus que de votre bonheur. Lorsque, rentrés dans vos familles, vous aurez sollicité à genoux le pardon et la bénédiction de vos parents, arrosé leurs mains de vos larmes, et satisfait à tous les devoirs de nécessité et de bienséance, jetez-vous aux pieds de votre crucifix, et là, conjurez le Seigneur de vous accorder la grâce de faire une bonne première communion. Que toutes vos pensées, que tous vos désirs, que toutes vos affections, que tous les mouvements de votre cœur soient comme une préparation à la grande action que vous devez faire; que votre modestie, pendant la soirée, que votre repos même, pendant la nuit, rendent hommage au Dieu qui doit demain prendre ses délices au milieu de vous, et y fixer sa demeure. Dans les intervalles de votre sommeil même appelez-le par vos désirs enflammés; devancez, par vos vœux, l'heureux moment où vous jouirez de sa présence. Tantôt, ranimez votre foi, en pensant que ce n'est pas à un homme mortel, ni à un prince de la terre, mais au roi des rois, au Dieu du Ciel que vous préparez une demeure; tantôt, renfermez-vous dans le sentiment de votre indignité, vous reconnaissant in-

dignes de recevoir le Dieu de toute sainteté. Tressaillez de frayeur, ou plutôt d'amour, aux approches du Dieu vivant; abandonnez-vous aux douces émotions de la plus vive tendresse, laissez vos cœurs s'attendrir, se dilater, dans l'attente des divins mystères ; et, quand l'heure de vous nourrir du pain des anges sera venue, ô M. Enf., n'ayez de vie, de sentiments, de mouvements même, que pour votre Dieu; imposez le respect à tous vos sens; que tout, en vous, soit pénétré de la présence de la divinité; que tout se taise autour de vous, et que votre âme elle-même s'abîme dans un silence d'adoration et de foi. C'est là le vœu que nous formons pour vous : Dieu veuille le réaliser. Ainsi soit-il.

Exhortation pour préparer les Enfants à la Bénédiction de leurs Parents.

Dieu est satisfait, Mes Enf.. Témoin de la véhémence de votre douleur, de l'ardeur de vos désirs, de la vivacité de votre amour, et de la sincérité de vos résolutions, il a essuyé vos larmes, recueilli vos soupirs, et consolé votre douleur; il a effacé vos fautes, il les a oubliées toutes. Déjà ses ministres vous ont appliqué avec joie le sang de l'agneau et le remède de vos souillures ; ils vous ont réconciliés avec l'autel, et avec le Dieu qui y réside. Mais n'est-il pas encore un besoin pressant pour votre cœur ? Sans doute, vous brûlez de rendre à vos parents cette joie pleine et entière que vous avez plus d'une fois troublée; vous avez un saint empressement de leur faire l'aveu ingénu de vos regrets, pour tant de fautes qui altérèrent si souvent la paix et leur bonheur; vous soupirez après le pardon. Ah! Chers Enf., suivez ce beau mouvement qui vous anime; que rien ne vous arrête! que le soleil, qui éclaire le jour, éclaire encore, avant de disparaître, une démarche si belle et si touchante!

A peine rendus à la maison paternelle, jetez-vous aux

pieds de vos pères et de vos mères, ou de ceux qui vous en tiennent lieu ; conjurez, à genoux, leur tendresse de vous pardonner le passé. Conjurez-les, au nom de la Religion, au nom de la piété de leurs ancêtres, de vous donner leur bénédiction ; baisez affectueusement la main qui doit vous bénir, arrosez-la des larmes du répentir le plus amer. Oh! vos parents sont trop jaloux de votre bonheur, pour repousser votre demande ; leur cœur ému et attendri ne se refusera pas à vos désirs. Il me semble déjà les voir dans une douce émotion, confondre leurs larmes avec les vôtres, vous presser contre leur sein, étendre, sur le gage de leur union, une main toute baignée de pleurs. Oh! recevez avec foi cette bénédiction solennelle ; et soyez persuadés que, par une heureuse fécondité, la bénédiction paternelle est toujours le germe d'une vertu solide, d'une félicité pure et parfaite. Ainsi-soit-il.

PLAN abrégé d'une Instruction pour le jour d'une première Communion.

Parata sunt omnia. (Math. 22. 5.)

Ce ne sont plus des promesses que nous vous faisons, ch. Enf., le moment de la jouissance est arrivé: tout est prêt: *Parata sunt omnia*. Oui, il est arrivé le moment heureux, après lequel vous soupirez depuis si long-temps... Heureux Enfants! Quel bonheur pour vous!... Un pain céleste, la chair d'un Dieu va devenir la nourriture de vos âmes!... J.-C. va se donner tout entier à vous... Tout est prêt de son côté. *Parata sunt omnia* : il me charge de vous l'annoncer; mais, permettez que je vous le demande, tout est-il prêt de votre part? Etes-vous disposés à le recevoir?

Ce sont les deux pensées, mes Enfants, qui seront la matière et le partage de ce court entretien.

1re. Réflexion

Tout est prêt de la part de J.-C. c'est-à-dire 1° tous les apprêts du festin mystérieux auquel vous allez être admis, sont faits.

Tout est prêt : l'amour de J.-C. pour vous, a rendu possible ce qui paraissait impossible à l'homme... Comment un Dieu peut-il se donner pour nourriture à de faibles mortels ? *Quomodò potest hic nobis dare carnem suam ad manducandum?* Ce n'est pas dans la splendeur de sa divinité : nous ne pourrions soutenir l'éclat de sa majesté... Ce n'est pas sous les dehors de son humanité, cette nourriture nous ferait horreur... O admirable invention de l'amour du Sauveur ! Pour menager notre faiblesse, il prend les apparences de notre nourriture de chaque jour... Il n'y a donc plus d'obstacles à son amour et à notre bonheur ?

Tout est prêt. Obéissant à la voix d'un mortel, le Ciel s'ouvre, le fils de Dieu s'abaisse, descend et prend une nouvelle naissance sur nos autels... *Parata sunt omnia.*

2° Tout est prêt de la part de J.-C., c'est-à-dire qu'il est tout disposé à se donner à nous, c'est son désir le plus ardent, il nous fait les plus tendres et les plus pressantes invitations, les plus flatteuses promesses : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum... Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis... Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum. Sinite parvulos venire ad me.*

Que dis-je ? il vous le commande, il vous menace de sa colère si vous refusez : *Nisi manducaveritis carnem filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.*

Mais ce n'est pas à vous seulement, mes Enf., que s'adressent ces invitations et ces ordres... elles s'adressent aussi à vous tous, M. F., et l'Eglise vous en fait un commandement exprès... Hélas! Combien qui, semblables aux conviés...

Je reviens à vous, mes Enf... : tout est prêt de la part de J.-C., mais tout est-il prêt de la vôtre ?

2e Réflexion.

Tout est-il prêt de votre côté ? c'est-à-dire :

1° Etes-vous en état de le recevoir?... Etes-vous purs ?... êtes-vous animés d'une foi vive et d'un ardent amour?...

2° Etes-vous disposés ? c'est-à-dire désirez-vous ardemment?... et les motifs qui vous font désirer sont-ils purs?...

S'il en est ainsi, chers Enfants... allez, je ne vous retiens plus, allez où la voix de J.-C. vous appelle... Réjouissez le Ciel, consolez l'Eglise, acquittez les tendres soins de ses ministres, édifiez le peuple chrétien, etc.

Allocution

POUR LA CONSÉCRATION DES ENFANTS A LA SAINTE VIERGE.

Ecce mater tua.

Voici votre mère.

M. C. E., il est avantageux de posséder un père : il tient pour nous la place de Dieu sur la terre, il ne travaille que pour nous. Que de voyages, que de fatigues, que de sueurs, que de privations! C'est par l'activité de ses soins, que la Providence nous accorde les incomparables bienfaits de la nourriture qui entretient notre vie, de l'habillement qui protége notre corps contre la rigueur des saisons, de l'éducation qui nous polit et nous perfectionne, plus tard, enfin, d'un établissement honnête conforme à notre condition. M. E., si vous avez encore vos pères de la terre, remerciez-en le Seigneur; demandez-lui qu'il vous conserve longtemps votre père, qu'il ne vous laisse point orphelins, sans appui dans le monde.

Mais, s'il est bon et avantageux de posséder un père, quelle douceur de posséder une mère? Une mère! quel nom plein de charme et d'amour! une mère! qui pourra jamais

calculer toute l'étendue de la tendresse qu'elle a pour nous, toute la multitude de soins dont elle entoure chaque pas de notre existence? Une mère! quelle intime union n'avons-nous pas contractée avec elle ? C'est dans sa chair que nous avons fait alliance avec la vie, dans son sein, de son propre sang, que nous avons avons été alimentés pendant les jours qui ont précédé notre naissance ; c'est dans ses bras que nous avons été déposés à notre entrée dans le monde ; c'est par le bienfait de son lait, aux dépens de sa santé, quelquefois de sa vie, qu'elle a entretenu, développé notre existence : c'est donc par elle que nous vivons ; notre corps, c'est son propre corps ; notre sang, son propre sang ; notre chair, sa chair. Aussi, de quels soins, de quelles sollicitudes, de quelle tendresse n'entoure-t-elle pas le berceau de notre enfance? Que de veilles, que de soucis pour nous! quelle joie pour elle, quand elle nous voit dans la joie! quelle tristesse, quand nous sommes dans l'affliction! et, dans nos maladies, quels soins, quelles attentions, quel dévouement! Toutefois, Mères chrétiennes, je ne dis rien encore qui puisse exprimer tout ce que la tendresse vous inspire pour vos enfants. Ah! M. E., si vous possédez encore vos tendres mères, pendant quelles sont encore avec vous, aimez-les tendrement, rendez-leur amour pour amour, sacrifices pour sacrifices; surtout, qu'il ne vous arrive jamais de contrister l'âme de celle qui vous a tant aimés. Priez aussi le Seigneur qu'il vous conserve long-temps votre mère.

Car un jour viendra, jour de désolation et de douleur, où pourtant il faudra se séparer de cette mère chérie ; il viendra un jour, où, accablée par la maladie, elle vous appellera auprès de son lit de douleur, afin de vous voir pour la dernière fois; elle vous ouvrira ses bras défaillants, afin de vous embrasser pour la dernière fois, déposera sur votre bouche le dernier baiser de sa tendresse, et répandra dans votre âme, avec les derniers accents de sa voix, le dernier

souffle de sa bouche expirante; et alors, M. E., vous n'aurez plus de mère, plus de mère sur la terre....

Mais consolez-vous, M. E., voici celle que le Seigneur, dans sa paternelle bonté, vous donne aujourd'hui pour remplacer votre mère : Marie, la tendre Marie, dont le cœur brûle pour les hommes d'un amour si tendre, si généreux; Marie, dont le doux nom porte avec lui la consolation et l'espoir; Marie, la mère de la divine grâce, le refuge des pécheurs, la consolation des affligés, l'appui, la force des chrétiens; Marie enfin, dont la puissante protection ne fut jamais réclamée en vain, dont la prière, toujours exaucée, fait descendre sur les enfants que, du haut de la croix, lui donna son fils, cette pluie féconde de grâces, qui dissipent les tentations, calment les passions, dirigent à la vertu, et par conséquent au bonheur.

M. C. E., voici donc votre mère! Ah! elle ne vous abandonnera pas, elle vous suivra partout; partout elle prendra soin de vos jours, elle essuyera vos larmes; et, quand la mort viendra fixer vos dernières destinées, elle n'abandonnera pas le lit de votre dernier combat, elle rassurera vos craintes et vos larmes, et ira elle-même présenter votre âme dans les bras de J.-C.

Aimez-la donc tendrement tous les jours de votre vie, invoquez-la dans les jours mauvais : celui qui vous aime, ô divine Marie! ne pourra jamais périr. Dans la traverse de la vie, M. E., vous rencontrerez peut-être bien des peines, bien des dangers, bien des chagrins; mais ne vous laissez jamais aller au désespoir. Allez à Marie, jetez-vous dans les bras de sa tendresse : on n'a jamais entendu dire que ceux qui ont imploré son secours, aient été abandonnés. Tant que vous aimerez Marie, que vous l'invoquerez dans vos prières, ne craignez rien; mais, si vous veniez à l'oublier, que deviendriez-vous sur la terre? Que deviendriez-vous à la mort? Que deviendriez-vous au jugement du Seigneur? Mais non, Marie sera toujours votre mère; vous serez toujours ses enfants.

O Marie, mère de mon sauveur! je vous prends aujourd'hui pour ma mère; ne m'abandonnez point, car je vous aimerai toujours; toujours votre nom sera sur mes lèvres. Puissé-je toujours trouver mon plaisir à me prosterner devant les autels consacrés à votre culte, et y chanter vos aimables cantiques dans le secret de votre sanctuaire! je vous confie en ce moment le trésor de mon innocence; conservez-le, ô reine de toute pureté! montrez que vous êtes pour moi la plus tendre des mères.

Vierge sainte, je vous offre ces enfants que vous voyez à vos pieds; conservez-les dans votre amour, dans l'amour de votre fils. Puissent-ils, sous votre protection, conserver leur innocence, et, au jour du Seigneur, la lui présenter sans tache et sans souillure, aussi belle que nous avons la confiance de vous l'offrir aujourd'hui! Je vous demande pour eux cette dernière grâce, au nom du Père, etc..

P. Curé de P. et B. (Aisne).

Allocution

POUR LE RENVOI DES ENFANTS CHEZ LEURS PÈRES ET MÈRES.

M. F., nous allons donc remettre entre vos mains ces enfants que vous nous aviez confiés; nous les avions reçus de vos mains, comme leur triste nature les avait formés, pleins d'ignorance, et peut-être pleins de vices: ce qui ne semblait leur promettre qu'une vie de honte et de malheur.

Mais, depuis que vous nous les avez confiés, Dieu nous est témoin que nous n'avons rien omis pour répondre à votre confiance, pour en faire, autant qu'il nous fut possible, des enfants dignes de vous, dignes de Dieu, dignes de notre sainte Religion. Nous avons donc sur eux accompli notre mission; il vous reste, à vous, Pères et Mères, d'accomplir sur eux vos devoirs. Nous avons édifié, c'est à vous d'entretenir.

Vos enfants vont donc rentrer sous votre conduite ; rappelez-vous que nous vous les rendons instruits de leur religion, pieux, et innocents. Vous devez donc entretenir leurs lumières, nourrir leur piété, conserver leur innocence.

Veillez donc à ce qu'ils fréquentent les instructions de la paroisse, qu'ils n'aient entre les mains que de bons livres, qui les mettent en état d'approfondir de plus en plus la loi de Dieu et leurs devoirs ; plus ils seront éclairés, plus ils seront chrétiens ; et, plus ils seront chrétiens, plus ils seront heureux, plus ils vous rendront heureux vous-mêmes.

Veillez à ce que, tous les jours matin et soir, ils se prosternent devant la majesté de Dieu pour lui offrir leurs prières ; qu'ils assistent exactement, tous les dimanches, à la célébration de nos saints mystères ; qu'ils pratiquent le saint usage des sacrements : sans cela, n'attendez rien, n'espérez rien de vos enfants.

Veillez enfin sur leur innocence, et, pour cela, P. et M., suivez des yeux leur conduite, tous leurs pas, toutes leurs démarches. Examinez avec soin les compagnies, les assemblées qu'ils fréquentent : avec les bons, ils deviendront bons ; avec les méchants, ils deviendront méchants. Surtout, qu'ils ignorent ces maisons de désordre où l'on n'entend que jurements et blasphêmes, où l'on ne rencontre que des hommes grossiers et libertins, dont la conduite et les propos ne sont qu'une insulte à Dieu, à la Religion et aux bonnes mœurs ; qu'ils ignorent ces divertissements profanes, qui sont pour ainsi dire devenus à la mode, ou plutôt, dont la corruption de nos jours s'est fait une coupable nécessité, que la licence met en jeu, et dont le moindre mal est de ruiner le respect pour les parents, de dessécher la piété la plus tendre.

Quel malheur, P. et M., si, par votre négligence, vos enfants venaient à perdre leur religion, leur innocence ! Quel malheur surtout, s'ils rencontraient dans vos propres maisons de pareilles occasions de chute et de scandale ! Quel

malheur, si vous les poussiez vous-mêmes dans les mauvaises compagnies, dans les assemblées de plaisirs! Quel malheur, si vous les empêchiez de satisfaire à leurs devoirs de religion, aux devoirs de la prière, à l'assistance aux saints offices! Quel malheur enfin, si, comme tant d'autres, vous leur appreniez à profaner le saint dimanche par un travail sacrilége; les jours d'abstinence et de jeûne, par l'usage d'une viande coupable et défendue!

Mais serait-il possible, P. et M., que vous voulussiez perdre un enfant racheté par le sang de J.-C., et aujourd'hui sanctifié, consacré par la communion? Oh! s'il en était ainsi, j'irais, oui, j'irais moi-même l'arracher de vos bras, car il est aussi mon enfant: ne l'ai-je point engendré à J.-C. dans les peines et les larmes? Du moins, j'emporterais cette robe d'innocence dont je l'ai revêtu aujourd'hui; je la soulevrais toute sanglante vers le ciel, et le sang de votre enfant, que vous auriez eu la cruauté de perdre, s'éleverait tout fumant, pour aller jusqu'au trône de Dieu crier vengeance contre vous.

Qu'il n'en soit pas ainsi, P. et M.; nous avons de vous une meilleure confiance: par vos soins, vos enfants croîtront en âge, en science, en sagesse et en vertu; ils grandiront sous vos yeux, à l'ombre de vos bons exemples; ils continueront de vous intéresser, vous et moi, par les charmes de leur innocence.

Maintenant, M. E., je vous remets entre les bras de vos pères et de vos mères: l'heure est venue de nous séparer. Seigneur, gardez ces chers enfants. Vierge sainte, prenez soin de leurs jours, mais surtout de leur innocence.

Rentrez, M. E., rentrez en paix dans la maison de votre père, répandez-y les bénédictions dont le Seigneur vous a comblés; mais surtout ne perdez jamais la mémoire de ce jour le plus beau de votre vie. Veuillez aussi, je vous en conjure, ne point oublier votre pasteur. Ne l'oubliez pas dans vos prières; car, lui aussi, il vous a aimés, et que de

preuves ne vous a-t-il point données de sa tendresse? Puisse donc votre conduite le consoler dans ses peines, faire sa gloire et sa couronne, en même temps que la joie et la consolation de vos bons parents. Mes chers petits Enfants, vous dirai-je avec l'apôtre St.-Jean, aimez-vous les uns les autres: notre charité réunira nos cœurs auprès de Dieu pendant cette vie, en attendant l'heureux jour où nous serons réunis dans la patrie du ciel, pour ne nous séparer jamais.

Ainsi-soit-il.

P. Curé de P. et B. (Aisne).

Formule de Bénédiction

QUE LE PRÊTRE PEUT PRONONCER SUR LES ENFANTS, AU MOMENT DE LES QUITTER.

O vous! à qui il appartient de répandre sur votre peuple des bénédictions immortelles, divin Jésus, aimable Sauveur, bénissez tous ceux qui sont ici sous vos yeux, et ceux, hélas! qui ne peuvent être présents au milieu de nous que par leurs vœux; bénissez ces enfants que vous avez sanctifiés, que vous avez nourris de votre chair adorable; bénissez le pasteur et le troupeau, la mère et la fille, le père et l'enfant, et rendez efficace, par un effet singulier de votre amour, la bénédiction qu'ils ont instamment sollicitée, et que je vais leur donner en votre nom.

Recevez-la donc, Enfans bien-aimés du Seigneur; recevez-la aussi, Pères et Mères: que la bénédiction du Seigneur descende et repose sur vous et sur vos enfants jusqu'à la troisième génération. Au nom du Père, du Fils, et du St.-Esprit. Ainsi soit-il.

Allez en paix, Enfans bénis du Ciel, que le Seigneur veille sur vous, qu'il guide vos pas à travers les écueils de ce monde, qu'il vous protége et vous défende contre vos ennemis, qu'il vous conserve purs et innocents, et qu'il vous fasse arriver heureusement au port du salut éternel.

Acte de Renouvellement

DES VOEUX DE BAPTÊME.

Me voici à vos pieds, ô mon Dieu, pour vous témoigner ma juste reconnaissance et vous remercier de la grâce de mon baptême. J'étais né enfant de colère, esclave du démon; dans cet état, je ne pouvais avoir part au bonheur des saints. C'est vous seul, ô mon Dieu, qui m'avez fait naître dans le sein de l'Église catholique, et parvenir à la grâce du

saint baptême. Au même instant que je l'ai reçu, vous m'avez rendu tous mes droits à l'héritage céleste. Marqué du sceau des enfants de Dieu, ayant Jésus-Christ pour frère et pour chef, je ne devais jamais rentrer sous l'esclavage honteux du démon. Pourquoi faut-il que j'aie contristé l'Esprit-Saint, que je l'aie chassé de mon cœur? Qu'est devenue la robe de mon innocence? Que sont devenus ces engagements solennels que prirent pour moi des parents chrétiens? Ah! Seigneur, je les ai violés. La robe de mon innocence je l'ai traînée dans la fange du péché. Mais, ô mon Dieu, vous l'avez purifiée aujourd'hui dans votre sang, et elle est devenue plus blanche que la neige. Ces promesses que j'ai violées, je les renouvelle aujourd'hui moi-même librement et dans toute la sincérité de mon cœur. Oui, je crois, et ma foi sera la règle de ma conduite. Parures mondaines, plaisirs perfides, assemblées profanes, vous ne serez rien pour mon cœur. Évangile saint, vous ferez mes délices. Temple sacré, vous serez ma demeure. Justes de la terre, je viendrai chanter au milieu de vous les louanges du Seigneur; et, lorsque ma dernière heure sera venue, les anges me recevront avec vous dans les tabernacles éternels, où nous posséderons, sans crainte de le perdre, le Dieu qui nous a visités.

Acte de Consécration

A LA SAINTE VIERGE.

Reine des Cieux, ô Marie! que tous les siècles, à l'envi, proclament bienheureuse! Vierge, pleine de grâce, étonnée vous-même des merveilles que le Très-Haut a opérées en vous! Mère de Dieu! qui avez enfanté le fruit de vie, d'où découlent, sur nous toutes les bénédictions célestes! Je viens, à vos pieds, vous faire hommage de tous les biens, dont votre méditation a embelli le sanctuaire de mon âme; car je suis aujourd'hui tout couvert de vos bienfaits.

Mais comment pourrai-je conserver tous ces dons, au milieu des périls innombrables d'un monde licencieux. Le démon, jaloux de la paix et du bonheur de l'innocence, a juré de porter le ravage dans mon cœur, d'y ruiner l'édifice de la grâce, et de m'entraîner de nouveau, dans l'abîme du péché. O aimable bienfaitrice! je me livre à vous, je me jette dans vos bras; je dépose, avec confiance, entre vos mains, mes résolutions sincères; et je place tous mes efforts, sous votre puissante protection.

Ah! si jamais je devais m'éloigner de Dieu, ou effacer votre souvenir de ma pensée, ô tendre Mère! puissé-je m'oublier plutôt moi-même! Que ma main se dessèche, plutôt que d'être souillée par le péché! et que ma langue glacée s'attache à mon palais, si vous n'êtes pas, après Dieu, à la tête de tous mes cantiques d'actions de grâces!..

O Marie, Mère de Jésus, régnez sur moi, vous et votre Fils, et obtenez-moi la grâce de vivre et de mourir, comme vous, dans son saint amour. Ainsi soit-il.

L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Nous abordons aujourd'hui un point qu'il suffit d'énoncer pour en rappeler toute l'importance : la Confession. La Confession! grand mot, qui est le dernier terme où viennent aboutir tous les efforts et tous les désirs du prêtre, dans le grand œuvre de la conversion des pécheurs. Tout, en effet, dans les actes du prêtre qui travaille à convertir, est dirigé vers ce but. Dans toutes ses démarches, dans tous ses travaux, dans toutes ses fatigues, c'est toujours, en dernière analyse, la Confession du pécheur qu'il a en vue. Ainsi, le prêtre fait-il retentir la parole sainte aux oreilles de l'homme coupable, soit avec les doux accents de la miséricorde, soit dans toute la force de son tonnerre, c'est bien, sans doute, pour exciter sa confiance, ou pour lui faire craindre la sévérité des jugements de Dieu; mais tel n'est pas cependant le résultat final qu'il attend. Le résultat final, c'est de le faire arriver au tribunal de la réconciliation : telle est la dernière fin qu'il se propose.

Parvenu là, le prêtre est au bout des ses peines : il a amené le pécheur où il veut l'avoir. Il se console, il se réjouit. C'est le bon pasteur qui est de retour avec la brebis égarée. C'est le père de l'enfant prodigue qui tue le veau gras. Il s'applaudit d'avoir arraché à l'enfer une victime, et d'avoir destiné au ciel un citoyen de plus.

Et en effet, Messieurs, quand un pécheur a pris sur lui de venir s'humilier à nos pieds, et réclamer de nous une sentence de miséricorde et de pardon; quand il s'est frappé la poitrine, et que nous avons prononcé sur lui les paroles sacramentelles, c'est alors, et seulement alors, que nous sommes heureux, que nous bénissons le Seigneur, que nous entonnons l'hymne de la reconnaissance, et que nous pre-

nous un doux repos. Pourquoi? Parce que c'est alors que nous avons fait de ce pécheur, de cet esclave, un homme nouveau, un homme indépendant et libre; parce que nous l'avons rétabli dans de vrais rapports de société avec son Dieu; parce que nous avons totalement changé son existence morale; en un mot, parce que notre but est atteint, et que notre ministère est rempli.

La Confession est donc le dernier terme de nos travaux et de nos efforts dans le ministère éminemment évangélique de la conversion des pécheurs; et, à ce titre, quelle doit être son importance à nos yeux! Crions donc, et ne cessons de crier! Que les éclats de notre voix retentissent comme ceux de la trompette, jusqu'à ce que tous, ils soient venus dans le saint tribunal faire l'humble et sincère aveu de leurs faiblesses et de leurs égarements.

Si maintenant nous considérions la Confession dans ses rapports avec l'intérêt des pécheurs, dans l'intérêt de tant de pauvres âmes, dont le salut est en péril, qui gémissent en esclaves dans les liens du crime, qui vivent sans cesse dans le trouble et dans l'agitation du remords, qui ont perdu toute paix et toute tranquillité de bonne conscience, et qui, couverts d'une lèpre honteuse, sont un objet d'horreur aux regards du Dieu trois fois saint, doit-elle nous paraître moins précieuse et moins importante?... Certes, la charité, la commisération seules, sans l'idée du devoir, auront, sans doute, assez d'empire sur nos cœurs, pour préparer à ces âmes malheureuses un remède salutaire à la funeste plaie qui les ronge!

Et la société, elle, n'a-t-elle pas besoin de la Confession? Il est bien certain que la société est intéressée à ce que les crimes soient rares; et la preuve? c'est que ce sont les crimes, qui portent toujours le malheur, le trouble et la désolation dans son sein; tandis que s'il ne se commettait aucun crime, la paix, la tranquillité, le bonheur, ne seraient jamais troublés parmi les hommes. Donc une institution qui aurait pour but de prévenir le plus grand nombre des crimes possible,

et qui le préviendrait en effet, ne serait-elle pas l'institution la plus utile et la plus éminemment sociale? Hé bien! telle est la Confession, et de l'aveu de Raynal, qui affirme que le meilleur gouvernement serait celui où il n'y aurait pas d'autre tribunal que celui de la Confession dirigé par des hommes vertueux; et de l'aveu même de Voltaire, qui dit quelque part: « Les ennemis de l'Eglise romaine, qui se sont élevés contre » une institution *si salutaire*, semblent avoir ôté aux hom- » mes le plus grand frein qu'on pût mettre à leurs crimes. »

Ainsi, Messieurs, un triple motif nous presse de favoriser, de recommander, de prêcher la Confession: motif d'intérêt social, motif d'intérêt particulier pour le pécheur, motif d'intérêt pour nous autres prêtres, qui satisferons par là au devoir annexé à notre charge pastorale, à la mission sublime d'être utiles à tous.

Cependant, qui le croirait? cette institution si universellement utile, réunit contre elle une foule d'ennemis plus ou moins violents. Le mot seul de Confession est un mot qui sonne mal à bien des oreilles. Les uns ne le prononcent qu'en tremblant, les autres qu'en frémissant. Il est pour les uns un terrible épouvantail, pour les autres un objet de colère et de dépit. De là, deux catégories que nous pouvons distinguer dans les adversaires de la Confession: l'une composée de frondeurs, l'autre composée de trembleurs. — « A » quoi bon, disent les premiers, à quoi bon des confession- » naux?..... Pourquoi aller se mettre à genoux devant » un prêtre?..... N'est-ce pas un homme comme les au- » tres?... La Confession! fi donc! La fille de l'alliance des » temps d'ignorance et de barbarie avec l'audace et l'am- » bition sacerdotales! Tyrannie absurde! Despotisme odieux! » que repoussent nos idées d'indépendance et les pro- » grès de l'esprit humain. Arrière donc le prêtre! et qu'on » fasse un autodafé avec tous les confessionnaux de l'uni- » vers!.... » Ainsi parlent les esprits forts ou les *frondeurs*.

Ceux qui se contentent de trembler, tiennent, il est vrai,

un langage plus modéré, arrivant néanmoins aux mêmes conséquences pratiques : « La Confession, disent-ils, est
» peut-être une bonne et salutaire institution ; mais, grand
» Dieu! quelle est lourde et pénible! Aller à confesse !!!
» Mais, pour cela, il faut une double victoire que je ne puis
» remporter : me vaincre moi-même, et puis vaincre le
» monde. Puis-je d'abord, sans serrement de cœur, ou sans
» mouvements spasmodiques, regarder en face ce terrible
» tribunal, ou y pénétrer? Oh! qu'il m'en coûterait pour
» entrer là, y ouvrir mon cœur, et le dévoiler tel qu'il
» est!... Et puis, que dira le monde? Il rira de ma sim-
» plicité et de ma bonne foi; il accolera à mon nom la re-
» doutable épithète de *dévot*; et je fléchirai, et je courberai
» la tête sous le poids du sarcasme et de l'ironie. Arrière
» donc le confesseur.... Plus tard, nous verrons.... »

Tels sont, Messieurs, les adversaires que rencontre la Confession, au XIX[e] siècle. Tels sont donc les adversaires que nous devons prendre à partie. Vous les connaissez; car, nous le présumons, vous avez, aussi bien que nous, dans vos paroisses, la double catégorie des *frondeurs* et des *trembleurs*. Vous avez à combattre l'une dans la personne des faibles, des lâches, des esclaves du respect humain; vous avez à faire la guerre à l'autre dans la personne des libertins, des impies, peut-être même des hérétiques. Ces adversaires, tout faibles qu'ils sont, n'en sont pas moins difficiles à vaincre. Ils ont une tactique qui les rend presque invincibles. Voulez-vous les approcher, les combattre ou les saisir? ils fuient, ils vous échappent aussitôt, et se réfugient, les uns en tremblant, les autres en poussant des cris de rage, dans le camp retranché de l'indifférence, boulevard inexpugnable à la force de la logique et du bon sens. Ils seraient bientôt défaits, si, selon nos désirs, ils se détermінaient à affronter l'évidence, qui sortirait bientôt d'un combat sérieux. Mais uniquement forts de leur faiblesse, ils se rient de vos efforts. Les uns ricanent insolemment,

ou lancent quelques paroles haineuses ; les autres se contentent de présenter la cuirasse de l'insensibilité ; mais ils se réunissent tous pour vous défier de les vaincre.

Terrible combat, Messieurs ! C'est cependant celui que vous avez soutenu depuis long-temps, et que vous soutenez encore tous les jours. Nous venons aujourd'hui, si vous le permettez, unir nos armes aux vôtres ; et, appuyés sur la grâce de celui dont le souffle brûlant peut dissoudre ou amollir le plus dur rocher, et suivant le conseil du grand apôtre, qui nous crie : *Insta opportunè, importunè : argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ ;* nous venons, en qualité d'auxiliaires, combattre avec vous les combats du Seigneur, apporter notre faible contingent à nos alliés, à nos frères en Jésus-Christ dans l'unité catholique, pour coopérer, selon nos faibles efforts, au triomphe de la sainte cause. Nous nous présentons donc à vous avec la preuve 1° de la divinité de la Confession ; 2° de sa nécessité ; 3° de son utilité ; 4° avec la réfutation des prétextes que l'on apporte pour s'en dispenser ; 5° l'exposé des motifs réels qui en éloignent ; 6° des qualités qu'elle doit avoir. *Deus autem impleat omne desiderium nostrum, secundùm divitias suas, in gloriâ in Christo Jesu. Amen.*

Sermon

Sur la Divinité de la Confession.

Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt.

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. (Joan. Cap. 20. V. 22 et 23.)

Parmi les vérités dogmatiques que le Chrétien doit croire, il en est une qu'il est particulièrement tenté de révoquer en

doute, et d'éloigner de sa pensée, c'est l'obligation de la Confession. L'homme est ainsi fait, que son esprit et son cœur sont toujours en parfaite intelligence, pour repousser tout ce qui est à charge, tout ce qui impose quelque sacrifice. Et comme, à ses yeux, l'obligation de la Confession est une des plus onéreuses que prescrive la Religion, il n'est pas étonnant que, dans ce siècle de licence et d'insubordination, il aime toujours à se débarrasser de ce lourd fardeau.

Mais, M. F., parce que la Confession est onéreuse, parce qu'elle est un pesant fardeau, parce qu'elle gêne la nature, ou soulève quelque répugnance, est-ce à dire pour cela que l'homme ait le droit de s'en affranchir selon son caprice ou son bon plaisir, et de la renvoyer dans la classe des préjugés absurdes?.... S'il y avait, dans cet auditoire, des esprits assez audacieux pour élever cette prétention téméraire, c'est pour eux que je monte aujourd'hui dans cette chaire. Je viens, animé à leur égard des plus purs sentiments de la charité chrétienne, et du plus vif désir de procurer leur salut, les convaincre qu'ils s'égarent; leur montrer l'ordre et l'intervention de Dieu dans l'institution de la Confession; et, par suite, leur faire toucher au doigt l'obligation où ils sont de commander le silence à une nature déréglée, et de se soumettre, sans réflexion aucune, à l'ordre du Très-Haut.

Concevez donc mon dessein. Pour vous bien pénétrer de l'obligation qui vous est imposée, comme chrétiens, d'aller au moins une fois l'an vous présenter au prêtre, dans le sacré tribunal de la pénitence, et d'y accuser vos fautes, je viens vous rappeler que la Confession n'a point été établie par les hommes, mais par celui qui, ayant créé les hommes, possède sans contredit, et de toute éternité, le droit de dicter aux hommes ses volontés souveraines. Si donc je parviens à vous prouver que c'est Dieu même, et non pas les hommes, qui ont établi la Confession, j'aurai par là même le droit de vous sommer, au nom de la simple

raison et du plus commun bon sens, de tomber à genoux, humbles, obéissants, soumis, devant le Dieu qui vous l'a imposée.

Que l'Esprit-Divin daigne préparer vos cœurs, pour que les vérités que vous allez entendre, puissent y porter d'heureux fruits!

Si c'était un homme ou une puissance humaine quelconque, qui m'eût imposé la lourde charge d'aller dévoiler aux yeux d'un autre homme les secrets de ma conscience, et de lui permettre d'en sonder l'abîme, je vous l'avoue, M. F., rien ne pourrait me déterminer à me soumettre à cette volonté, parce que rien ne pourrait me déterminer à ne pas la considérer comme tyrannique. De quel droit, lui dirais-je, m'imposez-vous ce pesant fardeau? Qui vous a donné le domaine de ma conscience, et le droit d'en scruter les profondeurs? Je ne dois compte à personne sur la terre du secret de mes pensées, et jamais homme au monde, fût-il le plus puissant des monarques, ne plongera son regard dans le fond de mon âme.

Telles sont les paroles que, dans une légitime indignation, je jeterais à la face de l'imprudent despote qui tenterait de m'imposer cette tyrannique obligation. Il aurait peut-être ma vie, avant d'avoir mes secrets.

Mais, M. F., ce que, dans ce cas, il me semblerait permis de dire à un homme, m'est-il permis, dans un cas semblable, de le dire à Dieu? Oh! non, mille fois non! Lorsque Dieu, mon créateur, devant qui je ne suis que cendre, poussière ou néant, me dira lui-même: Allez au prêtre, déroulez devant ses yeux les replis de votre conscience, parce que c'est à lui que j'ai confié le pouvoir de vous absoudre et de vous pardonner, c'est à moi à baisser la tête devant mon maître absolu, et de lui dire avec autant de sincérité que de reconnaissance: Seigneur, c'est à vous de commander, et à moi d'exécuter vos ordres. Oui, puisque vous l'ordonnez, j'irai, comme un coupable, m'humilier devant le ministre qui

vous représente, trop heureux d'obtenir devant vous grâce à ce prix !

Tel est, M. F., d'autre part, le langage que la créature doit tenir à son créateur, quand elle connaît ses volontés ; et ne ferait-elle pas preuve de la plus impertinente audace, si elle osait se montrer rebelle, ou affronter, en sa présence, une indépendance aussi absurde qu'elle serait impie ?

Ma tâche ici, Chrétiens auditeurs, est donc de vous montrer, que, sur le point de la Confession, telle qu'elle se pratique dans l'Eglise catholique, c'est réellement Dieu même qui a parlé, ordonné, et non pas les hommes ; que les hommes n'ont jamais pu établir, et, de fait, n'ont jamais établi la Confession : qu'en conséquence, Dieu seul, oui, Dieu seul, a pu l'instituer. Ainsi, en deux mots : la Confession n'est pas d'institution humaine : première partie. Elle est donc d'institution divine : seconde partie. Attention ! le sujet le mérite.

Non, M. F., la Confession n'est pas d'institution humaine. Pour établir le paradoxe contraire, il faudrait soutenir et prouver l'une des trois propositions suivantes :

Ou c'est un seul homme qui a inventé la Confession ;
ou ce sont plusieurs à la fois ;
ou ce sont tous les chrétiens ensemble.

Or, je dis qu'il est impossible de soutenir et de prouver aucune de ces trois propositions, parce que toutes les trois sont évidemment et historiquement fausses.

En effet, si la Confession a été établie par un seul homme, quel est ce célèbre inventeur ? Qu'on le nomme ! Qu'on dise le siècle où il a vécu. Son nom, ses qualités ont dû lui survivre, et l'époque de son existence doit figurer encore dans les fastes de l'histoire. Les auteurs d'inventions moins célèbres que la Confession, vivent encore dans la mémoire des peuples. On a toujours su, et l'on saura toujours, par exemple, que c'est au quatorzième siècle, que le moine de Fribourg,

Bertold Schwartz, a inventé la poudre ; que c'est au quinzième, que Fust et Guttemberg ont trouvé l'imprimerie, ce mécanisme, qui donne l'éternité à la pensée humaine. On connaît les autres personnages illustres dont le génie plus ou moins bienfaisant, a été plus ou moins utile à la société. On cite encore leur nom, le temps où ils ont vécu. On doit donc aussi connaître le fameux inventeur de la Confession, de cette invention extraordinaire, qui, en contrariant toutes les habitudes, en blessant tous les goûts, en froissant tous les amours propres, devait naturellement exciter tant de murmures, soulever tant de réclamations, et opérer, dans l'Eglise, une immense révolution. Certes, son nom ni son siècle ne peuvent être restés dans l'oubli. Ils doivent même faire époque dans les annales du Christianisme, et être connus, fixés d'une manière incontestable.

Mais, que dis-je ? Voilà que je déroule toutes les pages de l'histoire ; que je cherche d'un œil avide à découvrir l'auteur ou l'inventeur de cette coutume universelle : et voilà que inutilement, je me fatigue à chercher le personnage mystérieux. Je cherche, et je cherche encore ; je remonte les siècles ; je fouille dans leurs secrets ; j'interroge successivement tous les âges, et aucun ne me le montre, aucun ne me dit : le voilà. Tous, sur ce point, gardent le silence ; ils sont même étonnés de mes interrogations : quoi ! me disent-ils, vous cherchez l'auteur de la Confession ? Remontez, remontez encore : vous ne le trouverez qu'au berceau de l'Eglise. Et effectivement, M. F., après de longues et fatigantes recherches, je ne l'ai rencontré que quand je suis arrivé au premier anneau de la chaîne mystique, à l'Etre-Divin, qui a dit : *Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt :* Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez ;... et jamais personne n'a pu le rencontrer autre part.

Ce n'est donc pas un seul homme qui a inventé la Confession. Ce ne sont pas non plus plusieurs à la fois. Car on devrait

aussi les connaître, et on ne les connaît pas. On devrait aussi connaître le temps et le lieu qui ont vu opérer ces habiles inventeurs : car, pour établir universellemet la Confession, ils n'ont pû ni dû manœuvrer dans l'ombre. Cependant, ils sont encore au rang des découvertes futures.

D'ailleurs, l'établissement humain de la Confession n'etait-il pas de toute impossibilité morale et physique? A qui fera-t-on croire, qu'après plusiers siècles passés, sans qu'on ait entendu parler de Confession, il en est tout-à-coup arrivé un, que l'on ne connaît pas encore, où quelques hommes sont parvenus à déterminer l'univers à courir aux pieds des prêtres, pour accuser leurs péchés, et à faire ce qui ne s'était jamais fait, depuis l'établissement du Christianisme; et cela, sans exciter aucun étonnement, aucun trouble, aucune réclamation assez sérieuse pour que l'histoire en fasse mention? Certes, il faudrait ici une dose de bonne foi peu commune, pour croire que la Confession s'est établie de la sorte; et, il faut le dire, ceux qui admettraient cette absurdité historique, ou bien montreraient une crédulité éminemment imbécile, ou bien voudraient absolument se faire illusion à eux-mêmes.

Si plusieurs hommes, de concert, n'ont pas établi la Confession, à plus forte raison tous les Chrétiens ensemble. Qui peut croire, en effet, qu'une société entière conspire de la sorte pour introduire dans son sein une innovation, qui devait paraître aussi singulière, qu'elle devait être gênante et onéreuse? A-t on jamais vu dans l'histoire des sociétés un fait analogue?... Et puis, comment la société entière et universelle des Chrétiens, s'est-elle soutenue avec persévérance et universellement dans le même dessein? Hélas! deux ou trois personnes réunies sont déjà si naturellement portées à se diviser! L'inconstance ou la faiblesse humaine, le hasard même, rompent si souvent les projets les plus simples et les mesures les plus justes! Et quand il s'agit de la Confession, d'une institution, dont la mise à exécution présente tant de difficultés

en tout genre, on dira qu'elle s'est établie naturellement, d'un accord parfait et unanime, dans toutes les provinces, dans tous les royaumes, dans tout l'univers ! . . . Allons donc ! homme crédule, âme simple et bornée, il ne faut pas, pour être catholique, une foi si robuste !

Mais voilà que je rencontre, parmi les adversaires de la Confession, un Savant... « Prédicateur ! me dit-il, il n'est pas si difficile que vous le pensez, d'indiquer le temps et le lieu qui ont vu naître l'usage de la Confession. On peut même indiquer le nom de son auteur. N'est-ce pas en 1215, au concile général de Latran, que le précepte de la Confession fut proclamé pour la première fois par la bouche d'Innocent III ? »

Je sais, mon Frère, que c'est là la grande objection du Protestantisme et du parti de l'impiété, contre l'institution divine de la Confession. Suivez-moi, et vous allez reconnaître qu'elle est une des nombreuses filles naturelles de l'ignorance ou de la mauvaise foi.

Voici ce que dit le célèbre concile de Latran : « Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, arrivé à l'âge de discrétion, doit, au moins une fois par an, faire seul, à son propre pasteur, l'accusation sincère de tous ses péchés. » Que voit-on, dans ces paroles, qui annonce l'invention ou l'institution de la Confession par le concile de Latran ? Qu'y a-t-il, dans cette ordonnance, qui établisse un précepte nouveau ? Rien, absolument rien. Il n'y a pas un seul mot, dans le canon du concile, qui institue la Confession comme une chose nouvelle. Il est même visible qu'il n'a pour but que de régler le temps et la manière dont le précepte préexistant de la Confession doit être accompli, et cela, à l'occasion des Vaudois et des Albigeois, hérétiques contemporains, qui, dans l'administration du sacrement de pénitence, s'écartaient de la règle catholique, prétendant recevoir l'absolution par la seule imposition des mains de leurs chefs.

Et la preuve que ce n'est ni le concile de Latran, ni le

pape Innocent III, qui sont les auteurs de cette prétendue innovation, c'est que tous les siècles antérieurs au treizième, jusqu'à celui des apôtres et du divin fondateur de l'Eglise, élèvent tous la voix, comme de concert, pour attester son existence et son origine antique.

Vous n'attendez pas de moi, sans doute, que je déroule à vos yeux les annales de tous les siècles. Le temps dont je puis disposer, ne me permet pas de faire cette longue excursion dans le champ de l'histoire. Cependant, venez avec moi, et je vous montrerai d'assez nombreux monuments de l'antiquité de la Confession, pour vous convaincre qu'aucun siècle ne l'a vu naître, excepté celui qui a vu naître l'Eglise elle-même.

Si, dans les six premiers siècles du Christianisme, nous découvrons des preuves frappantes de l'usage établi de la Confession, ne sera-t-il pas prouvé, par là même, qu'elle existait avant Innocent III et le concile de Latran ? Eh bien, c'est ce que vous allez voir, en remontant avec moi le cours des siècles.

Au VIe, S. Grégoire, surnommé le Grand, tant à cause de sa science incomparable, qu'à cause de son zèle éminemment apostolique, expliquant le passage de l'Evangile où il est dit : « Lazare, venez dehors », applique ce passage au pécheur mort à la grâce, et il lui dit pour l'exciter à la Confession : « Pourquoi demeurer ainsi avec une conscience coupable ? Hâtez-vous, sortez dehors en accusant votre péché, et ne restez pas dans ce sépulcre en vous obstinant à le cacher ». On se confessait donc du temps de St. Grégoire, et le moyen de revenir à l'innocence était donc la Confession.

C'était le même moyen dans le siècle précédent. S. Augustin est aussi explicite : « Voulez-vous, dit ce Père, voulez-vous arracher de votre conscience l'ulcère qui vous fait tant souffrir ? Confessez-vous : *confitere*, et le mal disparaîtra en même temps »...« Aimez-vous mieux, dit-il ailleurs

être condamné en ne vous confessant pas, que d'être sauvé en vous confessant? *Damnaberis tacitus, qui posses liberari confessus?* »

Et St. Chrysostôme ne menace-t-il pas ceux qui rougissent de confesser leurs péchés devant un seul, d'être traduits pour les confesser à la face de l'univers entier?

Le IVe siècle nous en fournit également un admirable exemple. Ne voyons-nous pas S. Ambroise, administrant le sacrement de pénitence, forcer les pécheurs les plus endurcis à pleurer leurs péchés, par les larmes abondantes qu'il versait lui-même en les confessant?... On se confessait donc aussi au IXe siècle.

Entrez maintenant avec moi dans le IIIe. Prêtez l'oreille, et écoutez la grande voix d'Origène : « Si nous avons péché, nous devons le confesser, car si nous révélons nos péchés, non-seulement à Dieu, *non solùm Deo*, mais encore à ceux qui sont préposés pour y porter remède, ils seront entièrement effacés : *Sed etiam iis qui possunt mederi peccatis nostris, delebuntur peccata nostra* ».

Montons encore, et, dans le IIe, nous rencontrerons St. Irénée, Archevêque de Lyon, qui nous apparaîtra aussi comme un témoin irréfragable de l'existence de la Confession dans ces temps antiques. Nous trouverons Tertulien, qui regardait l'usage de la Confession comme tellement indispensable, que, suivant ce docteur, celui qui le néglige, mérite la damnation : « Quel avantage vous revient-il en cachant vos péchés? Pensez-vous qu'en cachant à un homme la connaissance de vos fautes, vous les cacherez par là même à Dieu? Vaut-il mieux être damné secrètement, qu'absous devant les hommes? »...

Ce n'est pas tout encore. Arrivant au premier siècle, c'est-à-dire, au temps apostolique, nous trouverons la Confession établie sans aucune trace de son institution. Les actes des apôtres en parlent, sans en citer l'auteur. Ils constatent seulement son existence : « *Multi credentium veniebant confitentes*

actus suos : tous les croyants venaient à eux confessant leurs péchés. » Paroles qui se trouvent admirablement expliquées par celles-ci de S. Clément pape, contemporain des apôtres : « Etes-vous tombé dans quelques fautes secrètes, dit ce St.Père, vous ne rougirez pas, si vous aimez votre âme, d'aller les confesser à celui qui préside à l'Eglise : *confiteri hæc ei qui præest*, afin que vous puissiez, par là, éviter les châtiments éternels. »

En faut-il davantage? Et qui peut dire maintenant que l'on ne se confessait pas avant le XIII[e] siècle?

Et puis, qui m'expliquera l'accord parfait, qui existe, et qui a toujours existé entre l'Église grecque et l'Église latine, sur un point de cette importance? Certes, le schisme d'orient est bien antérieur au Concile de Latran; comment donc la Confession existe-t-elle parmi les Grecs schismatiques, si c'est Innocent III qui l'a introduite dans l'Église?... Et de plus, si elle est l'œuvre d'Innocent III, comment les hérétiques grecs, tels que les Nestoriens, les Eutychéens, les Jacobites, et les autres sectes orientales, dont la séparation date de plusieurs siècles avant le concile de Latran, ont-ils l'usage de la Confession? Qu'on explique ce fait. Peut-on dire que tant de peuples divers, tant d'Églises éloignées, tant de sectes ennemies, qui, toutes, ont l'usage de la Confession, sont venues conspirer à Latran, et se sont toutes réunies là, dans le but d'établir universellement cet usage, et que cet usage aurait été universellement adopté sans discussion, sans plainte, sans réclamation? Oh! je le répète, il faut, pour croire cette absurdité, une foi plus robuste que pour être catholique! Non, la Confession n'est pas l'œuvre d'Innocent III, ni du Concile de Latran, comme affectent de le répéter, en désespoir de cause, les sectes protestantes. Elle n'est pas non plus l'œuvre d'un seul homme, pas plus que de plusieurs, pas plus que de toute la société chrétienne : nous venons de le prouver. Elle n'est donc pas

l'œuvre des hommes. Elle est donc l'œuvre de Dieu ; et c'est ce qui nous reste à démontrer.

Quand on jette un coup d'œil sur les fastes de l'histoire du Catholicisme, on remarque toujours un fait général, qui est trop saillant, pour ne pas être remarqué par tout observateur un peu attentif. C'est que, il n'y eut jamais que des hommes indociles, turbulents, amateurs de la nouveauté, ambitieux, intrigants, corrompus, qui ont levé contre l'Église le drapeau de la révolte, en attaquant la pureté de ses dogmes ou la sainteté de sa morale. Nous trouvons, dans ce fait général, l'histoire particulière des adversaires de la Confession. Et, pour ne mentionner ici que les sectes modernes, qui se qualifient avec raison du nom de *protestantes*, parce que, en effet, elles ont protesté contre tout, on juge de suite, par ce qu'étaient leurs auteurs, pour quelles raisons la Confession a été un objet de leur prétendue réforme.

Voulant saper dans leur base le dogme, la morale et la discipline de l'Eglise, ils se sont facilement aperçus que la Confession était un des plus puissants obstacles à la réalisation de leurs projets de destruction et de ruines. Dès lors, il fut résolu de la mettre à néant.

Pour donner une apparence de raison à cette entreprise sacrilége, il y avait un moyen hardi à tenter : c'était de contester et de nier l'origine divine de la Confession. Les fougueux novateurs ne reculaient devant aucune iniquité, quand elle pouvait servir leur cause. Cette grossière imposture fut donc proclamée, défendue, prêchée de toute part ; et il fut dit, et l'on crut, dans un trop grand nombre de provinces, encore aujourd'hui séparées de l'unité catholique, que la Confession est une abominable invention des prêtres, et non pas une institution du divin fondateur de l'Eglise.

Néanmoins, M. F., jamais cette institution n'a paru plus évidemment divine, que lorsqu'elle fut plus violemment at-

taquée. Dieu est fidèle à ses promesses; et c'est lors même que le flambeau de la vérité paraît être entièrement éclipsé, qu'il reparait avec plus d'éclat, que l'imposture est mise plus à découvert, et que la foi des vrais fidèles devient plus ferme et plus constante. Il en fut de même pour la Confession. Elle résista à la tourmente révolutionnaire du XVI[e] siècle; elle vit encore au dix-neuvième; et, dans tout l'univers catholique, elle continue à faire germer, grandir dans les cœurs les belles vertus de l'Evangile.

Cependant, nous ne pouvons nous le dissimuler, les novateurs, qui ont été ensuite si puissamment secondés par l'esprit philosophique du siècle dernier, ont porté à cette institution un coup, dont les effets sont encore vivement sentis dans la société. Pour ne parler que de notre France, hélas! nous l'avouons avec douleur, l'esprit de l'hérésie, les préjugés, les passions, la contagion de l'impiété, ont écarté bien des chrétiens des tribunaux sacrés, dans cette belle partie de l'héritage du Seigneur! Oui, nous n'avons que trop sujet de gémir, en voyant, dans notre patrie, le grand nombre de nos frères, qui négligent la fréquentation de ce divin sacrement, que S. Jérôme appelle la seconde planche après le naufrage! Combien d'hommes, aujourd'hui, préfèrent se laisser engloutir dans les abîmes de l'éternité malheureuse, plutôt que de saisir cette planche, qui pourrait les faire arriver à l'heureux port de l'immortalité! Malheureux! Ils s'obstinent à fermer les yeux pour ne pas voir les preuves éclatantes de la divinité de cette salutaire institution, et ne pas sortir de leur funeste apathie! Grand Dieu! éclairez d'un rayon puissant de votre grâce ces pauvres aveugles, et faites que, convaincus, persuadés que vous-même avez institué l'auguste sacrement de la réconciliation, ils se hâtent d'y avoir recours, et de rentrer par là dans le chemin de la vérité,

Et vraiment, M. F., pour quiconque est de bonne foi, pour quiconque veut ouvrir les yeux et se donner la peine

de voir, rien n'est plus évident que l'institution divine de la Confession. Il suffit d'ouvrir l'Evangile, et de jeter ses regards sur les propres paroles du Christ, quand il confia à ses apôtres le pouvoir que Dieu seul peut exercer, de remettre ou de retenir les péchés des hommes.

Voici ces paroles mémorables : « En vérité, je vous le dis : tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. » Et dans un autre évangéliste : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Que signifient ces paroles de l'homme-Dieu? Qu'elles n'ont pas de sens, ou elles signifient l'institution de la Confession. La qualité de juge donnée ici à ses ministres, ne suppose-t-elle pas une Confession préalable? ou, en d'autres termes, les prêtres, établis juges, peuvent-ils juger, sans qu'auparavant ils n'entrent dans la connaissance de la cause par la Confession? Peut-on attribuer à J.-C. l'absurde dessein de donner aux prêtres la mission d'ouvrir et de fermer le ciel, d'ouvrir et de fermer l'enfer, sans prudence, sans examen, sans discernement? Il faut cependant prononcer ce blasphême, s'il en est ainsi. Oui, si la Confession ne découle pas nécessairement des paroles de J.-C., J.-C. n'est plus un Dieu sage; il est imprudent, téméraire; il dément dans ce seul endroit de l'Evangile toutes les preuves de sagesse infinie qui brillent à toutes les pages de son histoire. Ici J.-C. cesse d'être Dieu; parce qu'il renonce à l'un des attributs inséparables de la divinité.

Ainsi, voyez où nous sommes conduits. De la négation de l'institution divine de la Confession, nous arrivons à la négation de la divinité du Christ... M. F., soyons de bonne foi: n'imitons pas ces hommes qui se mettent à eux-mêmes le bandeau sur les yeux, et qui veulent à tout prix se tenir dans une funeste illusion. Non, les paroles si claires de J.-C. ne signifieront jamais que les ministres de sa religion peuvent, sans précaution, et en aveugles, lier ou

délier, absoudre ou condamner. Mais toujours elles suppo-seront évidemment que le pécheur, pour être absous ou condamné, lié ou délié, doit dévoiler son âme à ses juges spirituels, pour qu'il soit par eux prononcé selon les règles de la justice et du droit. Telle est la seule interprétation raisonnable, que l'on puisse donner aux paroles du divin Sauveur. En donner une autre, je le répète, c'est tomber dans le blasphème, parce que c'est nier son éternelle sagesse une des perfections essentielles à sa nature divine.

Loin de nous, ô mon Dieu! loin de nous la pensée de profaner ainsi votre divine parole, d'imiter ces hommes orgueilleux et superbes, qui, se confiant en leurs propres lumières, osent soumettre vos saintes Écritures à l'interprétation d'une raison sans règle! Que ma langue se dessèche et devienne aride dans ma bouche, avant que je me rende coupable d'un pareil outrage envers votre divine sagesse! Anathème aux novateurs qui renoncent à l'antique tradition, et, qui préfèrent se diriger à la sombre lueur d'une raison malade, plutôt que de suivre l'éclatante autorité de votre sainte Église, qui est cette lampe mystérieuse que vous avez placée sur le boisseau, afin que les hommes ne s'égarent pas dans ce monde d'illusion et de ténèbres! Oui, Seigneur, nous nous soumettrons toujours aux enseignements de ses pasteurs, persuadés qu'ils ne sont que les vôtres. Catholiques, nous nous y soumettrons principalement, quand il s'agira d'interpréter vos livres saints. Nous nous y soumettrons spécialement, quand il s'agira de la Confession. Toujours nous croirons que c'est vous-même qui l'avez instituée; et, fondés sur ce motif, nous suivrons avec fidélité les préceptes de votre sainte Église, à laquelle seule nous reconnaissons le privilége de diriger infailliblement vos fidèles dans la voie de la vérité.

Telles doivent être, Chrétiens M. F., les dispositions d'un vrai catholique. Sachez que si nos sentiments, notre langage et nos œuvres, ne sont pas en parfaite harmonie avec cette

profession de foi, nous sommes en opposition formelle avec l'enseignement des conciles généraux, et nous encourons l'anathème prononcé par eux contre les hérétiques. Ecoutez : voici comme parle le Concile de Trente : « L'Église universelle a toujours compris que la Confession des péchés a été instituée par le Seigneur : *institutam esse à Domino* ;... parce que le Seigneur Jésus, sur le point de quitter la terre, pour s'élever dans les cieux, a laissé des prêtres pour le remplacer ; et pour être les juges auxquels tous les péchés mortels doivent être soumis, afin que, par la puissance des clefs, ils puissent ou les remettre, ou les retenir... » C'est pour cette raison, M. F., que le même concile frappe d'anathème quiconque soutiendrait la doctrine opposée : « Si quelqu'un, dit-il, nie que la Confession sacramentelle a été instituée de droit divin, qu'il soit anathème! » *Si quis negaverit Confessionem sacramentalem... institutam esse jure divino... anathema sit!*

Chrétiens, que demandez-vous de plus? Faut-il encore que je vous cite les décrets de Florence, ceux de Constance et des autres conciles, lesquels s'accordent à proclamer la même doctrine et la même croyance? Faut-il encore rebrousser les siècles, interroger de nouveau les Pères, témoins et organes de la tradition? Vous les trouveriez encore attestant unanimement cette vérité, et vous dire par la bouche de St. Léon le Grand : « Le Christ a donné cette puissance aux ministres de son Église : *Christus-Jesus hanc præpositis Ecclesiæ tradidit potestatem*, afin d'admettre à la réception des sacrements, par l'absolution, les pénitents qui se sont purifiés par une salutaire Confession. »

Il faut donc le reconnaître, la Confession n'a pour auteur que le Christ lui-même. De lui seul les apôtres ont reçu la puissance des clefs, et par lui seul ils l'ont communiquée à leurs successeurs. C'est ce qu'attestent et ses propres paroles qui ne peuvent recevoir d'autre sens, et la tradition de tous les siècles manifestée par les Pères et les Conciles, et la pratique constante de l'univers entier. Il sera donc toujours vrai

de dire avec St. Léon : *« Christus Jesus hanc præpositis Ecclesiæ tradidit potestatem :* C'est le Christ-Jésus qui a donné cette puissance aux prêtres. »

Cette vérité, M. F., est si solidement établie, et elle fut regardée dans tous les temps comme tellement inattaquable, que, lorsque le fougueux réformateur de l'Allemagne, au XVIe siècle, osa la contester, elle trouva un puissant défenseur dans la personne de l'auteur non moins fougueux de la réforme anglicane. Quand Luther attaqua la doctrine catholique sur les sacrements, Henri VIII écrivit lui-même un livre pour la soutenir. « Quand même, il n'y aurait pas un seul mot écrit sur la Confession, quand même on n'en aurait jamais parlé, quand même on n'en trouverait aucune mention dans aucun des Pères, lorsque je vois tant de peuples, pendant tant de siècles, venir aux pieds des prêtres, dévoiler leur conscience et accuser leurs péchés, non, je ne puis croire qu'une telle coutume ait une origine humaine; mais je suis invinciblement porté à croire qu'elle dérive de la volonté divine... Que Luther dise donc tout ce qu'il voudra, continue le royal apologiste, je ne croirai jamais que la Confession doit son origine à une autre cause qu'à Dieu même. »

Maintenant, Chrétiens M. F., profitons des hautes vérités qui viennent de retentir à nos oreilles. Vous devez être maintenant convaincus que nul homme au monde n'a pu être l'inventeur de la Confession ; et, par une conséquence naturelle, vous devez l'être en même temps, que J.-C. seul l'a instituée. Les preuves que nous en avons données, sont, je pense, suffisantes, pour vous faire regarder ce point de doctrine comme incontestable. Hé bien, pécheurs, soyez ici généreux; soyez en ce moment forts contre vous-mêmes, et embrassez avec courage le parti de la vérité. Un homme estimable, un homme à principes, ne recule jamais que devant le mensonge. Quand il aperçoit la vérité, il l'embrasse avec amour. Rien ne peut l'arrêter, ni les passions, ni l'intérêt, ni les jugements du monde, ni le respect humain. Mais sachant

que c'est Dieu même qui lui dit : Mon fils, venez ici faire humblement l'aveu de vos faiblesses, il obéit de bon cœur, et, avec les larmes du repentir, il vient, le cœur contrit, demander à son père une heureuse absolution.

Et ne croyez pas, M. F., qu'il y ait dans cette démarche, comme un vain monde se l'imagine, une docilité, une condescendance puérile. Cet acte, au contraire, sera une preuve de la rectitude de votre jugement et de la fermeté de votre caractère. Tout ce qu'il y a eu dans le monde d'hommes illustres et distingués par leurs vertus, ont été chercher le pardon de leurs fautes dans le saint tribunal. On y voyait un Fénélon, que les impies eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'admirer. On y voyait un Bossuet, cet aigle qui pénétrait jusque dans les profondeurs de Dieu. On y voyait un Turenne, un Condé, l'honneur et la gloire du nom français sur les champs de bataille. On y voyait un Louis XIV, le plus fier des monarques, qui ne rougissait pas de venir abaisser son orgueil et frapper sa poitrine aux pieds d'un simple prêtre. Est-ce donc se déshonorer, que de marcher sur d'aussi nobles traces? Est-ce faire preuve de faiblesse d'esprit, que de faire ce qu'ont fait tant de grands hommes? Ah! pécheurs! venez, à leur exemple, vous humilier devant votre Dieu. Ne différez pas. Le respect humain ici est une lâcheté. Ne dites pas seulement : à demain ; ne dites pas surtout : à la mort. Car la mort frappe en aveugle, et n'avertit personne. Venez donc, et venez de suite au tribunal de la réconciliation, à ce tribunal unique, où l'on pardonne toujours, où l'on ne punit jamais. Vous y trouverez un père dans la personne de votre pasteur, un autre J.-C., qui vous rapportera sur ses épaules au bercail. Oh! venez, venez goûter les saintes joies de l'innocence, de la tranquillité de l'âme et de la paix du cœur. Vous éprouverez, dès ce monde, un avant-goût des délices célestes, en attendant l'heureux moment où vous en jouirez dans leur plénitude. *Amen.*

L'Abbé P. G. N.

SECONDE PARTIE.

Plan d'une Instruction familière sur le même sujet.

Ite, ostendite vos sacerdotibus. (Luc. 17. 14.)

Allez-vous montrer aux prêtres.

M. F., de toutes les saintes pratiques de la Religion, il n'y en a aucune, peut-être, qui ait été plus en butte aux attaques des impies et des libertins, que la Confession. Il n'est pas jusqu'à nos paisibles campagnes, qui n'aient retenti de leurs fades et sacriléges plaisanteries. Qui d'entre vous, n'a entendu dire que la Confession n'est qu'une invention des prêtres? Et combien peut-être, à force de l'entendre répéter, ont fini par le croire?

Je viens donc, M. F., défendre cette salutaire pratique... Je viens vous dire avec J.-C., et en son nom : *Ite, ostendite vos sacerdotibus :* O vous, qui êtes couverts de la lèpre du péché, allez vous présenter aux prêtres, allez leur découvrir la plaie honteuse de votre âme! Ce sont eux que J. C. lui-même a établis pour vous guérir et vous sauver. *Ite,* etc. Je viens, l'Evangile et l'histoire de la Religion à la main, vous prouver que c'est J. C. lui-même qui a institué la Confession. Je viens, appuyé sur les seules lumières de la raison et du bon sens, vous prouver que les prêtres n'ont pu introduire cet usage; et que, quand même ils l'auraient pu, il serait ridicule de supposer qu'ils l'aient voulu.

1re *Réflexion.* 1o. Est-il vrai, M. F., que J.-C. n'ait pas institué lui-même la Confession? Consultons l'Evangile dépositaire de sa divine parole.

2o. Est-il vrai que cette pratique ait été ignorée dans les premiers siècles de l'Eglise? (voyez le sermon ci-dessus.)

2o. *Réflexion.* 1o. Les prêtres n'ont pu introduire l'usage de la Confession. (voyez le sermon ci-dessus.)

2° Quand même ils l'auraient pu, il serait absurde de supposer qu'ils l'aient voulu.

Car, M. F., est-il possible de dire sérieusement que les prêtres aient inventé la Confession? Comment! les prêtres auraient volontairement sacrifié la paix et la tranquillité de leur vie pour se soumettre à un joug aussi dur et aussi pénible pour eux? Ne dit-on pas tous les jours dans le monde que la Confession est ce qu'il y a de plus gênant et de plus pénible pour les prêtres?... Aussi les ministres protestants ont-ils eu soin de se débarrasser de ce fardeau. Et comment voulez-vous que les prêtres l'aient inventée? Si quelqu'un d'entre eux eût cherché à leur imposer cette obligation, ne se seraient-ils pas tous récriés à l'envi?

Ce n'est pas tout. Quel intérêt les prêtres auraient-ils eu, en s'imposant ce nouveau joug, à s'assujétir eux-mêmes à tout ce que la déclaration des péchés a de rude et d'humiliant? Si les ministres de la pénitence, si les évêques, les papes, étaient affranchis de cette loi, l'accusation aurait alors peut-être quelque ombre de vérité; mais tous y sont également soumis. En faut-il davantage pour fermer la bouche à l'erreur?

Dira-t-on que c'est le goût de la nouvauté? Mais, dites-moi, quelle nouveauté que d'entendre tous les jours la honteuse accusation des mêmes fautes, le récit ennuyeux des mêmes iniquités? Quelle nouveauté que de recommencer tous les jours, et de la même manière, les mêmes travaux, les mêmes veilles, les mêmes fatigues?

Dira-t-on que c'est le plaisir de connaître les secrets des autres?

Croyez-vous, M. F., que les prêtres aient beaucoup de plaisir à s'enfoncer dans les cachots; à s'asseoir à côté d'un criminel rongé de vermine, pour écouter patiemment le détail de ses forfaits; à le conduire jusqu'au lieu de son supplice; à monter avec lui sur l'échafaud pour achever son déchirant ministère, et recevoir entre les bras de la mort

les derniers aveux du coupable? Croyez-vous qu'ils aient beaucoup de plaisir à venir près d'un agonisant, respirer l'odeur la plus infecte ; à se coucher en quelque sorte sur son corps qui tombe en dissolution, pour réconcilier son âme au Seigneur? A combien de prêtres ce triste ministère ne coûte-t-il pas la vie?

Vous parlerai-je de ces fléaux terribles que le Seigneur envoie quelquefois dans sa colère, et qui parcourent les provinces et les royaumes, semant partout sur leurs pas l'effroi, la désolation et la mort?.. Tout le monde fuie. Les prêtres fuient-ils aussi? Non, ils ont un ministère à remplir, la Confession. Direz-vous que c'est le plaisir qui les retient à leur poste pour y exercer leur périlleux ministère? Est-ce le plaisir qui les fait aller coller leurs oreilles sur des lèvres livides d'où s'exhale le trépas, pour recevoir le dernier aveu des égarements de ces malheureux?

Dans la peste qui désola Milan, dans le seizième siècle, 134 prêtres succombèrent dans l'exercice de leurs fonctions. Dans celle de Marseille, en 1720, plus de 250 furent martyrs de leurs devoirs.....

Et lorsque naguère le terrible fléau du Nord, le choléra-morbus, vint fondre tout-à-coup sur notre capitale, vit-on le clergé forfaire à son devoir, quitter son poste, lorsque tout le monde fuyait? Ne le vit-on pas, à l'exemple du généreux Pontife dont l'Église et la France déplorent la perte, se dévouer à la mort?

Et dites-moi encore, M. F., si le ministère de la Confession est un ministère de plaisir et d'agrément, etc.



L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Instruction sur la nécessité de la Confession.

Vis sanus fieri?

Voulez-vous être guéri? (J. 5. 6.)

C'est Jésus-Christ lui-même qui fait cette question à un homme atteint d'une maladie qui durait depuis 38 ans. Quel bonheur pour ce malheureux, d'avoir rencontré le Sauveur du monde, qui, d'une parole, rendait la santé aux malades et la vie aux morts! Cet infortuné avait sans doute épuisé toutes les ressources de l'art. Ce n'était peut-être pas la première fois, qu'il était venu pour descendre dans cette piscine, à laquelle Dieu avait attaché la vertu de guérir les malades. Mais il avait besoin d'une main secourable qui l'y plongeât; et, dans le moment favorable, ce secours lui manquait : *hominem non habeo*. Jésus-Christ seul pouvait le guérir : *vis sanus fieri?*

Chrétiens, je vous adresse aujourd'hui la même question. Voulez-vous être guéris? *vis sanus fieri*? Ne me dites pas que vous n'avez aucune infirmité. Je vous en connais plus d'une, qui vous conduiront à une mort bien terrible : ce sont tous ces péchés dont vous avez chargé votre conscience, qui ne vous agite et ne vous tourmente peut-être pas assez dans ce moment, pour vous faire sentir l'état déplorable de votre âme, mais qui, à l'heure du trépas, vous accablera de ses mille remords et regrets, hélas! souvent inutiles, pour ne vous laisser apercevoir qu'un abîme effrayant, dont un seul et dernier souffle de vie vous sépare! Malheureux pécheurs, voulez-vous être guéris? *Vis sanus fieri?* Empressez-vous de venir faire au tribunal de la réconciliation l'humble aveu de vos fautes : voilà la piscine sacrée, où le Sauveur du monde veut que vous descendiez pour purifier vos âmes des taches dont vous

les avez souillées. Non, il n'est pas de salut sans pénitence, et, dans la loi nouvelle de l'Évangile, il n'est pas de vraie pénitence sans Confession. C'est J.-C. qui l'a instituée, et, en l'instituant, il a voulu nous imposer l'obligation de nous y soumettre. La Confession est donc divine: c'est une vérité de foi que je suppose démontrée. La Confession est nécessaire au salut: c'est une seconde vérité qui va faire le sujet de cette instruction.

Accordez-moi votre attention.

J'entre de suite en matière, et je dis: il faut admettre la nécessité de la Confession, si son divin auteur ne l'a instituée que comme un moyen de réconciliation nécessaire à tous ceux qui ont perdu l'innocence baptismale par le péché mortel; à moins que, dans l'impossibilité de recourir au sacrement de pénitence, le pécheur ne soit déjà justifié par la contrition parfaite, qui serait le prodige de la grâce; et encore faut-il qu'il ait eu le désir de recevoir le sacrement. Or, telle est la volonté de J.-C. Je trouve, en effet, la nécessité de la Confession dans les paroles de son institution; je la trouve dans la pratique constante de tous les siècles; je la trouve enfin dans l'autorité de l'Église. Pesez bien avec moi, M. F., les paroles du Sauveur, conférant à ses apôtres le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés; faites attention à celles qui les précèdent; suivez-moi attentivement dans les raisonnements que je vais en tirer, et vous serez convaincus que le moindre doute, ici, serait un crime. Jésus-Christ, apparaissant à ses apôtres, après sa résurrection, leur communique en ces termes la mission qu'il a reçue de son père: « Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie: *sicut misit me pater et ego mitto vos;* » ensuite il souffle sur eux, et leur dit: « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez: *Quorum remiseritis peccata remittuntur eis,*

et quorum retinueritis, retenta sunt. » Après des paroles aussi claires, et l'appareil solennel qui les accompagne, un homme qui voudrait faire un droit usage de sa raison, et qui aurait étudié un peu les voies de Dieu, dont les œuvres sont toujours marquées au coin de la plus haute sagesse, en conclurait de suite la nécessité de la Confession, car voici comme il raisonnerait :

Il est certain que Jésus-Christ, pendant son séjour en ce monde, avait le pouvoir de remettre les péchés, et qu'il en usa en plus d'une occasion ; qu'il n'a pas voulu qu'on ignorât que cette autorité résidait en lui ; car, comme les scribes se scandalisaient de ces paroles adressées au paralitique de l'Évangile : « Mon fils, vos péchés vous sont remis : *fili, dimittuntur tibi peccata tua*, il les convainquit par un miracle, qu'il pouvait parler ainsi, et faire ce qu'il annonçait. « Afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés : levez-vous, dit-il au paralitique, emportez votre lit, et marchez : *surge, tolle grabatum tuum et ambula.* »

Il est certain encore que ce divin Sauveur fut le médiateur nécessaire du rétablissement de la paix entre Dieu et les hommes. Or, je vois qu'il communique à ses apôtres, et, dans leur personne, à leurs successeurs, la mission qu'il a reçue de son père, le droit d'enseigner toutes les nations, de les baptiser ; non-seulement d'exhorter les hommes à faire de dignes fruits de pénitence, mais encore de remettre ou de retenir leurs péchés, selon le jugement qu'ils porteront de leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Et afin de préparer ses apôtres à regarder le pouvoir qu'il leur confie, comme le plus grand qu'ils auront à exercer sur la terre, déjà il avait pris soin de le leur promettre en termes qui indiquent assez que l'exercice en serait nécessaire au salut des hommes. « Je vous donnerai, avait-il dit avant sa passion, au chef des apôtres, les clefs du royaume des cieux. Tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, leur répéta-t-il à tous, dans une autre circonstance, sera lié ou délié dans le ciel. »

Ici, il exécute sa promesse ; et, avec un appareil nulle part si solennel que dans le sacrement vénérable de son corps et de son sang, il souffle sur eux, *insufflavit*, et leur dit : *accipite spiritum sanctum* : Recevez le Saint-Esprit. Pourquoi? Parce que vous aurez à exercer une fonction qui demande de grandes lumières. Je vous établis juges, et juges nécessaires des consciences. Car c'est moi, moi seul, qui ai rétabli sur la terre la paix qui en était bannie par les péchés des hommes. J'ai été le canal nécessaire de leur réconciliation avec mon père, et je veux que vous continuiez mon œuvre, que vous participiez à ma qualité de juge et de Sauveur ; je vous donne mon autorité, je vous envoie comme j'ai été envoyé : *sicut misit me pater, et ego mitto vos*. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. En vérité, M. F., je ne sais de quels termes le Sauveur du monde aurait pu se servir, s'il eût voulu parler plus clairement ; et j'ignore ce que la mauvaise foi, avec toutes ses ruses et tous ses détours, pourrait opposer à une vérité si formellement énoncée. Mais voici un raisonnement qui vous paraîtra peut-être encore plus concluant, parce qu'il est fondé sur la sagesse souveraine de Jésus-Christ, qui ne permet pas la pensée de la trouver jamais en défaut, sans lui faire l'injure la plus grave.

Ou le pouvoir de lier et de délier les consciences, renferme la Confession, comme moyen nécessaire de salut, ou comme un moyen laissé à la liberté de chacun, en vertu duquel ceux qui en feront usage, seront ou ne seront pas réconciliés avec Dieu, selon la sentence favorable ou défavorable portée d'après leurs dispositions. Alors il devrait y en avoir un autre, car, pour être sauvé, il faut obtenir la rémission de ses péchés. Or, quel est l'homme, si peu doué de sens qu'il soit, qui ne sente combien il serait déraisonnable et injurieux à la souveraine sagesse du fils de Dieu, de prétendre, qu'en assurant à la Confession la grande faveur de la réconciliation, il n'ait voulu en faire qu'une institution libre?

Dites-moi, en effet, M. F., quelle autorité pensez-vous que donnerait un roi à ses ministres, en leur disant : je vous donne les clefs de mon palais, le droit de l'ouvrir ou de ne pas l'ouvrir à ceux de mes sujets qui se présenteront devant vous ? Ceux à qui vous l'ouvrirez, auront part à mes grâces et à mes faveurs ; ceux pour qui vous le tiendrez fermé, en seront exclus. Mais vous n'userez pas sans discernement de ce droit que je vous confie : vous ferez rendre compte de leur conduite et de leur vie à tous ceux qui réclameront votre médiation : compte fidèle qu'ils devront vous faire, et si je venais à reconnaître qu'ils vous ont trompés, ils recevront un châtiment rigoureux, et seront bannis à jamais de leur patrie. Vous ouvrirez donc à ceux que vous en jugerez dignes, vous n'ouvrirez pas à ceux qui vous en paraîtront indignes. Cependant, pour avoir part à ma bienveillance, il ne sera pas nécessaire d'entrer par la porte dont je vous remets les clefs : il est un moyen plus court et plus facile d'arriver jusqu'à moi. Car ceux qui en useront, seront dispensés de ce compte sévère qu'ils devront vous rendre. Je vous le demande, M. F., quel est le sujet qui voudrait passer par le canal des ministres, à la charge de leur faire l'aveu détaillé de sa vie, au risque d'en être repoussé, s'il pouvait autrement arriver aux faveurs de son roi, et sans courir plus de chances de ne pas les obtenir ? N'est-il pas, d'ailleurs, dans la nature de l'homme, ne semble-t-il pas être dans l'ordre même, de choisir, entre plusieurs voies qui conduisent au même but, celles qui sont les plus courtes et les plus faciles ? Mais vous, M. F., qui tremblez au nom seul de la Confession ; qui la regardez comme un joug si onéreux, un joug sous lequel vous vous résignez à vous courber, parce que vous savez qu'il le faut afin de reconquérir les bonnes grâces et l'amitié de Dieu ; vous, qui savez que vous avez affaire aux ministres du roi des cieux et de la terre, et que si vous pouvez les tromper, vous ne trompez jamais le Dieu dont ils tiennent la place ; vous, dis-je, qui vous faites un devoir de leur dé-

couvrir les plaies honteuses de votre âme, entreprendriez-vous de vaincre cette honte déplacée et si fatale à tant de mauvais chrétiens, pour vous présenter devant nous, si vous saviez que vous pouvez autrement vous réconcilier avec Dieu? Et nous, ministres de la pénitence, pour qui ce fardeau, s'il en est un, serait bien plus lourd que pour vous, viendrions-nous, dans ces chaires de vérité, prononcer de la part de Dieu des anathèmes contre ces malheureux qui passent des années et des années dans l'éloignement d'un sacrement si nécessaire? Ne nous empresserions-nous pas de vous inviter à saisir toute voie de réconciliation qui existerait en-dehors de la Confession? Oui, c'est votre salut, rien que votre salut, que nous voulons; et, pourvu que vous vous sauviez, que nous importerait de vous voir recourir au ministère dont Jésus-Christ aurait daigné nous honorer et nous investir? Il est donc évident que si le Sauveur des hommes n'avait pas eu la volonté d'établir la nécessité de la Confession, il n'aurait laissé à ses apôtres et à leurs successeurs, qu'un pouvoir dont il aurait prévu l'inutilité. Or, une pareille institution serait-elle digne de sa sagesse? Une telle pensée ne serait-elle pas un blasphème?

Mais, je vais plus loin encore, et je prétends qu'en supposant que la Confession ne fût pas absolument nécessaire, et qu'on voulût pourtant s'y soumettre, il se rencontrerait un grand nombre de cas où le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, serait de fait anéanti. En effet, les autres moyens d'obtenir le pardon des fautes, ne pourraient être que la foi, la prière, le jeûne, l'aumône, enfin les bonnes œuvres, que nous regardons, et que nous exigeons nous-mêmes comme de dignes fruits de pénitence. Or, ne pourrait-il pas arriver que le pécheur qui se présente devant nous, fût déjà par là rentré en grâce avec Dieu? Que ferions-nous donc alors en prononçant sur lui ces paroles : *absolvo te*, je t'absous, ou en retenant ses péchés? rien, M. F., ou presque rien. Car pourrions-nous remettre ce qui est déjà remis?

Pourrions-nous lier sur la terre ce qui serait déjà délié dans le Ciel ? Eh ! voilà donc à quoi aboutirait la promesse du Sauveur. Voilà à quoi se réduirait l'exécution qu'il en fait en constituant ses apôtres juges des consciences, et la pompe majestueuse avec laquelle il leur confère cette autorité. Pardon, ô mon Sauveur ! si j'ai tant raisonné sur d'augustes paroles qui portent la conviction dans mon âme, aussitôt que je les entends prononcer ! Pardon, si j'en ai conclu qu'en établissant dans votre Eglise un tribunal de réconciliation, vous ne lui auriez accordé qu'un pouvoir inutile, si vous n'aviez pas exigé que les pécheurs s'y présentassent pour être réconciliés avec Dieu ! C'est dans l'intérêt des âmes que je l'ai fait, de ces âmes que vous avez rachetées au prix de votre sang, de ces âmes qui ont besoin d'être rassurées contre les sophismes de la mauvaise foi et les mensonges des impies. Grâces immortelles vous soient rendues, ô mon Dieu ! Vous ne deviez à des coupables comme nous, que des châtiments éternels, et vous avez bien voulu encore nous laisser un sacrement où nous pouvons recouvrer vos faveurs, à la condition si facile de faire l'humble aveu de nos fautes ! Oh, s'il en étaient qui crussent racheter votre amitié trop cher, à ce prix, l'enfer n'aurait pas assez de supplices pour punir un tel orgueil et une ingratitude aussi monstrueuse ! Jésus-Christ, en instituant le sacrement de pénitence, a donc fait une obligation indispensable de la Confession : vous venez de le voir. Mais j'en trouve encore la nécessité dans la pratique constante de tous les siècles.

En effet, suivant la belle maxime de St. Augustin, consacrée par la raison du genre humain, une pratique que nous voyons constamment observée dans l'Église universelle, sans qu'elle l'ait établie, doit être considérée comme venant des apôtres ou de Jésus-Christ lui-même, surtout, me permettrai-je d'ajouter, si elle a quelque chose d'humiliant et qui blesse l'amour propre, ce sentiment si impérieux chez tous les hommes. Or, si nous voulions passer en revue tous

les siècles de l'Église, nous trouverions la Confession en usage, comme nécessaire au salut.

A peine le divin auteur des sacrements était-il rentré dans le sein de son père, que ses apôtres annoncent aux hommes la mission dont ils sont revêtus. Ils leur prêchent les vérités de la foi, le baptême, la pénitence; ils les invitent à faire la confession de leurs péchés, en leur en promettant le pardon. Si nous confessons nos péchés, dit St.-Jean, Dieu qui est juste et fidèle dans ses promesses, nous les remettra. Dieu, dit l'apôtre St.-Paul, nous a donné le ministère de la réconciliation : *Dedit nobis ministerium reconciliationis*. Nous vous en conjurons au nom de Jésus-Christ, réconciliez-vous à Dieu : *Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo*. Quel est donc ce ministère ? Ah! c'est sans doute celui de la rémission des péchés, ce ministère qu'ont si bien compris cette multitude de fidèles qui vinrent trouver le grand apôtre, confesser et accuser leurs péchés! *Multique credentium veniebant confitentes et annuntiantes actus suos*. C'est ce ministère, dont ces hommes aussi éminents par leurs talents que par la sainteté de leur vie, les Pères de l'Eglise, nos maîtres et nos guides dans la foi, ont reconnu et prêché la nécessité.

Convertissons-nous, disait St.-Clément, au premier siècle de l'Église, convertissons-nous, car lorsque nous serons sortis de ce monde, nous ne pourrons plus nous confesser, ni faire pénitence. Tel était le langage de Tertulien et de St.-Cyprien. Il est nécessaire, dit St.-Basile, de déclarer ses péchés à ceux à qui Dieu a confié la dispensation de ses mystères. Je n'entreprendrai pas, M. F., de dérouler à vos regards cette foule de témoignages authentiques en faveur de la nécessité de la Confession. Ecoutez cependant encore le grand Augustin, ce génie immense, la gloire de l'Eglise et l'honneur de son siècle, dont la voix puissante foudroya et fit reculer d'effroi l'hérésie réduite à se taire : « Pénitents, pénitents, pénitents, s'écriait-il, si toute fois vous êtes pénitents, et si vous ne vous moquez pas de Dieu : *Si tamen pœnitentes et non Deum*

irridentes. Changez vos voies, réconciliez-vous à Dieu : *reconciliamini Deo.* Quoi! vous traînez encore vos chaînes! » Mais quel est, ô puissant et St.-Docteur! le moyen de les faire tomber, ces chaînes fatales, sous le poids desquelles ils vivent malheureux? Le voici, M. F. : c'est la Confession ; il n'est pas de vraie pénitence sans Confession. Confessez-vous : pourquoi craindriez-vous de vous confesser? *Quid timetis confiteri ?* Si vous ne vous confessez pas, vous resterez ignoré de l'homme qui devrait vous connaître, je le veux : *non confessus lates.* Mais, en ne vous confessant pas, vous serez damné : *non confessus damnaberis.* L'entendez-vous, cette parole atterante : *damnaberis ?* C'est ainsi qu'ont pensé et raisonné tous les Pères et les docteurs de l'Église, jusqu'à nos jours : témoignage constant, respectable, s'il en fut jamais. Ce n'est pas, vous le voyez, comme un moyen bon et utile, qu'ils vous présentent la Confession : on ne damne pas les hommes pour refuser de prendre un moyen utile au salut, lorsqu'on peut se sauver autrement, mais comme le moyen nécessaire d'obtenir la rémission des péchés : *damnaberis...* Donc il n'est rien de mieux démontré que la nécessité de la Confession, par la pratique constante de tous les siècles, et le témoignage unanime des Pères et des docteurs de l'Église.

Mais voici une autorité, qui, à défaut de tout autre, suffit pour fixer votre croyance : c'est l'Eglise elle-même, témoin assuré et dépositaire de la tradition ; de l'Eglise, que J.-C. a établie juge et interprète de l'Ecriture, et qui ne peut nous enseigner l'erreur, parce qu'il a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Or, que nous enseigne-t-elle sur la Confession? quelle est nécessaire au salut de précepte divin pour tous ceux qui, après le baptême, sont tombés dans des fautes mortelles. Et remarquez bien que ce n'est pas là une doctrine qu'elle a faite. Non, l'Eglise, il est vrai, a décrété que le précepte de la Confession s'accomplirait tous les ans ; elle a même menacé de priver de la sépulture ecclésiastique ceux qui, parvenus à l'âge de discré-

tion, négligeraient de se confesser et de communier une fois l'an ; mais avant cette décision, déjà la Confession était nécessaire: c'est une doctrine qu'elle a héritée des apôtres, doctrine universelle, que toutes les sectes, au milieu des schismes et des hérésies dont elle s'est vue constamment déchirée, ont admise jusqu'au XVI[e] siècle, sans jamais lui faire un reproche de s'être écartée en cela de l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres. Enfin lorsqu'un moine apostat, sortant de sa retraite pour prêcher la révolte contre l'Eglise et l'état, entreprit de ravir aux hommes une vérité si rassurante, que fait-elle ? Elle se réunit en concile dans la célèbre ville de Trente, et, de cette voix respectable à laquelle nul ne peut refuser d'obéir, sans être regardé comme contempteur de Jésus-Christ lui-même, *qui vos spernit, me spernit*, elle prononce ces paroles foudroyantes : Anathème à qui dira que la confession sacramentelle n'est pas instituée et nécessaire au salut de droit divin! *Anathema sit !...*

Ah! venez donc nous dire maintenant dans une affaire aussi grave, où il s'agit de recouvrer ou de perdre à jamais le royaume des Cieux, venez donc nous dire, comme des enfants qui se joueraient sur le bord de l'abîme : mais je fais à Dieu ma Confession !... A-t-il moins de pouvoir que les hommes ? n'est-ce pas à lui qu'il appartient de remettre les péchés ? *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ?...*

Vous faites à Dieu votre Confession !... Pécheurs, qui parlez ainsi, je ne vous blâme pas, Loin de là... Oui, confessez tous vos péchés devant le Seigneur ; frappez-vous la poitrine de regret et de douleur; dites-lui le jour et la nuit : Seigneur ! ayez pitié de moi, car je suis un pécheur ; *Propitius esto mihi peccatori*. Voilà un aveu, voilà des sentiments bien justes, qui disposeraient Dieu favorablement envers vous... Non sans doute, Dieu n'a pas moins de pouvoir que les hommes, car tout pouvoir émane de lui... Oui, c'est à lui qu'il appartient de remettre les péchés, et de fixer les conditions auxquelles ils seront remis. . . . .

Vous faites à Dieu votre Confession !... Ah ! que je désirerais que ce fût avec la résolution sincère de tout faire pour obtenir le pardon de vos fautes ! J'irais alors vous trouver, mon cher Frère, et je vous dirais : vous voulez rentrer en grâce avec Dieu, vous êtes disposé à faire tout ce qu'il exige de vous, pour vous remettre vos péchés. Eh bien, levez-vous, allez vous montrer au prêtre : *Vade, ostende te sacerdoti.* Autrefois Dieu a pu se contenter d'une Confession comme la vôtre, faite à lui, parce qu'il avait réservé les péchés à son jugement. Mais dans la loi nouvelle, il ne s'en contente plus, il les a réservés au jugement des hommes : *dedit talem potestatem hominibus.* C'est aux apôtres et à leurs successeurs qu'il a confié le pouvoir de les remettre ou de les retenir. Ne raisonnons pas, mon cher Frère, contre Dieu ; ne lui demandons pas pourquoi il en a agi ainsi ; soyons plutôt étonnés qu'il ait été si indulgent envers nous. Faisons pénitence, mais, comme il l'a prescrit, confessons nos péchés à ceux qu'il a établis juges de nos consciences, et n'espérons jamais entrer dans le royaume des cieux, en méprisant le ministère de ceux à qui il en a confié les clefs. Voilà, mon cher Frère, la volonté formelle de Jésus-Christ.

Pécheurs, vous pouvez donc vous réintégrer dans l'amitié de Dieu, et recouvrer vos premiers droits à l'héritage céleste. Nouveaux enfants prodigues, vous savez quel est ce bon père tout prêt à vous tendre les bras, à vous presser contre son sein, à vous rendre le vêtement d'honneur, et à vous recevoir comme le bien aimé de sa famille : c'est le ministre du sacrement de pénitence. Qu'attendez-vous donc pour venir vous jetter à ses pieds ? N'y a-t-il pas assez long-temps que vous vivez dans la disgrâce de Dieu ? Oserez-vous différer encore, au risque certain de mourir impénitent ? Qui pourrait vous arrêter ? Oh ! quand le Seigneur exigerait de vous les travaux les plus humiliants, les sacrifices les plus pénibles, serait-ce trop faire, pour vous délivrer de l'enfer ? *Et si rem grandem dixisset tibi propheta, certe facere debueras.* Ah ! si une

vie passée dans le désordre et des excès, que vous voudriez cacher éternellement aux hommes, menaçait l'édifice fragile de votre corps d'une ruine prochaine, et qu'il vous fût donné de lui rendre la force, la fraîcheur et la beauté de la jeunesse, croiriez-vous payer trop cher une telle restauration de santé, au prix de déclarer les plaies honteuses qui vous rongeraient? Non sans doute. Eh quoi! il sagit ici de rendre à votre âme sa première beauté, de sauver votre corps et votre âme du ravage éternel du péché, et de l'arracher à l'enfer, et vous hésiteriez! Ah! je vous en conjure, ayez pitié de votre âme: *salva animam tuam*. Je vous en conjure au nom de Jésus-Christ, qui vous a créés et rachetés, sauvez-vous: *salva animam tuam*. Repassez dans l'amertume du regret vos années anciennes, faites de dignes fruits de conversion, venez déposer dans le tribunal de la pénitence le fardeau accablant de vos péchés: c'est là que vous retrouverez la santé de l'âme et la joie du cœur: *salva animam tuam*. Alors aussi vous mériterez de venir, par la communion pascale, vous asseoir au banquet de l'agneau sans tache, qui va s'ouvrir, et auquel seront appelées toutes les âmes fidèles à Dieu, et un jour vous participerez à la félicité éternelle des saints. Je vous le souhaite. L'Abbé P. V. X.

SECONDE PARTIE.

Plan d'une Instruction familière, sur la nécessité de la Confession, en forme de réponse aux objections populaires.

Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Allez vous montrer aux prêtres. (Luc. 17. 14.)

Mes Frères,

Quelle est grande! quelle est admirable la miséricorde du Seigneur! et quels sentiments d'amour et de reconnaissance ne doit-elle pas exciter dans notre cœur? N'était-ce pas

déjà beaucoup que Dieu nous eût accordé une grâce qu'il n'a point faite aux anges rebelles? Dès leur première faute, il les a précipités dans les abîmes de l'enfer. N'était-ce pas déjà beaucoup, qu'il nous eût donné un sauveur, qu'il nous en eût appliqué les mérites dans un premier sacrement? Ne pouvait-il pas abandonner ceux qui, après avoir reçu cette première grâce, se souilleraient de nouveau par le péché? Mais, ô bonté infinie du Seigneur! Il ne veut pas que le pécheur périsse, mais qu'il se convertisse et qu'il vive! Lorsque nous ne devrions nous attendre qu'aux rigueurs de ses vengeances, il ne nous fait entendre que le langage de sa miséricorde! Pécheurs, semble-t-il nous dire, chaque fois que votre âme est souillée de nouveau par le péché, pécheurs, voulez-vous être guéris, voulez-vous être délivrés de cette cruelle infirmité qui fait votre malheur, et vous rend un objet d'horreur à mes yeux? *vis sanus fieri?* Eh bien, allez vers ceux que j'ai placés près de vous, que j'ai chargés de sonder vos plaies, et de les guérir: *ite, ostendite vos sacerdotibus*.

M. F., avec quel empressement ne devrions-nous pas recourir à ce moyen de salut, que nous a ménagé la divine miséricorde? Mais, ô aveuglement déplorable! cette piscine salutaire qu'on voyait autrefois entourée de malades qui venaient réclamer leur guérison, est maintenant déserte! Ce tribunal de réconciliation où l'on venait solliciter un jugement de miséricorde, est abandonné! Serait-ce, M. F., que Dieu aurait établi un autre moyen de réconciliation? Serait-ce que le péché aurait disparu de dessus la face de la terre? Et voilà, en effet, ce que semblent prétendre bon nombre de chrétiens de nos jours. Les uns s'imaginent n'être pas obligés de se confesser, pour obtenir le pardon de leurs fautes; les autres, n'en avoir pas besoin, parce que, disent-ils, il n'ont rien à se reprocher.

Je me propose de détromper les uns et les autres, et de leur prouver la nécessité, pour les uns comme pour les

autres, de la confession. C'est ce qui fera la matière de cette instruction.

Est-il nécessaire, disent les premiers, de confesser nos péchés? Dieu ne les connait-il pas, et ne peut-il pas nous les pardonner, sans que nous en fassions l'aveu?

Non, sans doute, M. F., Dieu n'a pas besoin de votre confession, pour connaître vos fautes. Il lit dans les cœurs, il voit dans les plis et les replis de votre conscience, il connait tous les secrets honteux de votre âme, il connait tous vos mystères d'iniquité; rien n'est caché à ses yeux. Mais n'est-ce que pour les connaître qu'il vous commande de les confesser? Il est assez puissant aussi pour vous les pardonner, sans que vous en fassiez l'aveu; mais n'est-il pas assez puissant aussi, pour vous punir? N'est-il pas assez puissant pour vous refuser votre pardon, lorsque votre orgueil vous en rend indignes? N'est-il pas assez puissant, pour vous forcer à aller faire à son ministre l'humiliant aveu de vos faiblesses? et lui contesterez-vous le droit de vous imposer cette obligation, et de ne vous accorder, qu'à cette condition, le pardon de vos fautes?

Mais, dites-vous, Dieu est bon et miséricordieux.

Oui, M. F., Dieu est bon et miséricordieux; et une preuve de sa grande bonté et de son infinie miséricorde, c'est qu'il vous souffre sur la terre, malgré vos péchés; c'est qu'il vous laisse le temps d'en faire pénitence. Une preuve de sa bonté, c'est qu'il n'exige pas de vous d'avantage pour vous pardonner. Quoi! si un prince de la terre n'exigeait, pour accorder sa grâce à un coupable condamné à mort, que l'aveu secret fait à un de ses ministres, du crime qu'il aurait commis, ne serait-ce pas, à vos yeux, le comble de la bonté et de la clémence?

Dieu est bon et miséricordieux! Que prétendez-vous en conclure? Qu'il doit fermer les yeux sur vos péchés, et les laisser impunis? qu'il doit regarder du même œil, et l'homme vertueux fidèle à ses devoirs, et le pécheur qui les foule aux

piede? Mais où serait sa sainteté, qui lui commande de haïr le péché? où serait sa justice, qui lui commande de rendre à chacun selon ses œuvres : au juste sa récompense, au pécheur son châtiment? Dieu est bon et miséricordieux; il promet le pardon au pécheur, mais au pécheur pénitent, au pécheur sincèrement converti.

Mais, dites vous, je fais pénitence en secret; je me confesse à Dieu, je lui demande tous les jours pardon de mes péchés.

Vous faites pénitence en secret! Mais cette pénitence est-elle suffisante? Ecoutez la réponse que vous fait St.-Augustin : « Ne dites pas : je fais pénitence en secret, devant Dieu. Dieu connaît ce qui se passe dans mon cœur, et c'est lui qui me pardonne. Ce serait donc en vain que les chefs auraient été donnés à l'Église. »

D'ailleurs, pour que votre pénitence soit suffisante, il faut qu'elle soit proportionnée à l'énormité de votre péché, c'est-à-dire, qu'elle soit d'un mérite infini; mais ce mérite infini, elle ne peut l'avoir que par l'application des mérites de J. C.. Or, n'est-ce pas par le sacrement de pénitence, et par l'absolution sacramentelle, que se fait l'application de ces mérites?

Vous vous confessez à Dieu! Mais Dieu se contente-t-il de cette Confession? Ne vous impose-t-il pas l'obligation étroite de vous confesser aux prêtres? Nierez-vous que Dieu vous le commande? Hé bien, ouvrons l'Évangile : nous y lisons, en St.-Jean, ch. 20 : « Ceux à qui vous aurez remis les péchés, leurs péchés leur seront remis, et ceux à qui vous les aurez retenus, ils leur seront retenus: *Quorum remiseritis peccata, etc.* » Par ces paroles, J.-C. accorde à ses apôtres, et à tous leurs successeurs, le double pouvoir de remettre et de retenir. Il les établit juges des consciences. Mais, pour qu'ils puissent user de ce pouvoir, ne faut-il pas qu'ils connaissent et ce qu'ils doivent remettre, et ce qu'ils doivent retenir? Pour qu'ils puissent porter des jugements équitables, ne faut-il pas qu'ils connaissent sur quoi ils doivent porter leurs juge-

ments? et comment le connaîtront-ils, sinon par la Confession? Mais si la Confession est nécessaire, pour que les prêtres puissent faire usage du pouvoir que J.-C. leur a conféré, ne s'ensuit-il pas nécessairement que, par là même, J.-C. a imposé aux pécheurs l'obligation de se confesser, pour obtenir la rémission de leurs péchés? A moins qu'on ne dise que J.-C. n'a voulu leur accorder qu'un pouvoir purement illusoire, puisque les pécheurs pourraient l'éluder à leur gré. Mais ne serait-ce pas un blasphème, une impiété? Aussi cette obligation a-t-elle toujours été reconnue dans l'Église. Les S.S. Pères sont unanimes sur ce point. Origène ne nous dit-il pas qu'on est obligé de découvrir au prêtre jusqu'à ses plus secrètes pensées? Tertulien, que le crime est un poids sur la conscience, dont on ne se décharge qu'en le déclarant au ministre de l'Église; St. Chrysostôme, que s'obstiner à cacher les plaies de son âme, c'est mépriser l'Évangile, et contredire le sauveur; St.-Ambroise, que pour être justifié, il faut commencer par avouer son péché; St-Augustin, que s'éloigner de la Confession, c'est sacrifier son éternité, et courir à sa perte?

Mais, M. F., si c'est pour vous une obligation de vous confesser au prêtre, à quoi peut vous servir cette confession que vous ne faites qu'à Dieu seul? Pouvez-vous espérer qu'elle vous méritera la rémission de vos péchés? Pouvez-vous espérer que Dieu vous accordera le pardon que vous lui demandez, lorsque vous refusez de recourir au sacrement de pénitence, qu'il a établi comme unique moyen d'obtenir le pardon? Pouvez-vous espérer que Dieu vous l'accordera, lorsque vous vous en rendez indignes, en l'offensant de nouveau, en méprisant son autorité, en refusant d'obéir à l'Église, à laquelle il a donné le pouvoir de vous commander, et qui vous l'ordonne de la manière la plus formelle?

Mais, direz-vous, s'il en est ainsi, il y en aura bien peu de sauvés, car, maintenant, le plus grand nombre est de ceux qui ne se confessent pas.

Hélas! il n'est que trop vrai, il y en aura bien peu de sauvés, c'est J.-C. lui-même qui nous l'assure : peu d'élus; et n'est-ce pas ce qui doit vous faire trembler? Puisque vous vivez comme le grand nombre, n'y a-t-il pas tout à craindre que vous ne soyez pas sauvés avec le petit nombre des élus?

Examinons maintenant les raisons de ceux qui prétendent n'avoir plus besoin de Confession.

Pourquoi irions-nous nous confesser, disent-ils, nous n'avons rien à nous reprocher?

S'il en est ainsi, M. C. F., si, comme vous le prétendez, vous menez une conduite si sage, si vous avez une vie si pure et si innocente, que vous n'ayez aucune faute sur la conscience, j'en conviens, vous n'avez pas besoin de Confession : la Confession n'est établie que pour les pécheurs, et vous êtes des saints.

Mais en est-il ainsi? Est-il bien vrai que vous soyez parvenus à ce haut degré de perfection et de sainteté? permettez-moi d'en douter un instant, et d'examiner si vos prétentions sont bien fondées.

Vous n'avez rien à vous reprocher? Cependant, je lis dans les saintes Écritures qu'il n'y a personne qui ne pèche; que le juste lui-même pèche sept fois le jour; que celui qui prétend être exempt de tout péché, se fait illusion, qu'il est un menteur. Il faut déchirer les pages de nos livres Saints : il faut donc que le Saint-Esprit se soit trompé, ou qu'il ait voulu nous tromper, ou que ce soit vous qui soyez menteurs.

Vous n'avez rien à vous reprocher? Mais vous êtes donc bien plus justes, bien plus purs que tous les plus grands saints que l'Église honore? Après une grande partie de leur vie passée dans la pratique des vertus chrétiennes et des rigueurs de la pénitence, ne les entendons-nous pas s'écrier avec douleur, qu'ils sont de grands pécheurs? Un St.-Louis de Gonzague, un St.-François de Sales, un St.-Vincent

de Paule, ne se croyaient pas purs, s'ils ne passaient pas de semaine, quelquefois pas de jour, sans se confesser. Et nous, vous n'en avez pas besoin! St-Paul, cet apôtre des nations, ce vase d'élection, St-Paul, prévenu de tant de grâces et de faveurs célestes, après avoir été ravi au troisième Ciel, St-Paul tremble encore pour lui-même; il pratique les œuvres de pénitence, il châtie son corps, il le réduit en servitude, de peur, dit-il, qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même! et vous, M. F., vous ne tremblez pas, vous êtes tranquilles, vous n'avez pas besoin de pénitence!

Vous n'avez rien à vous reprocher, mon cher Frère! Mais vous avez donc été privilégié d'une manière bien spéciale par le Seigneur? Vous avez donc été préservé de toutes les faiblesses, de toutes les corruptions de la nature humaine? Vous n'êtes donc sujet ni aux mêmes passions, ni aux mêmes inclinations vicieuses que les autres hommes? Vous n'avez donc pas été pétri, de la même pâte, du même ferment de corruption qu'eux? Vous n'êtes donc pas de la même nature qu'eux? Non : vous êtes un ange incarné, un prodige!

Vous n'avez rien à vous reprocher! Ainsi, mon cher Frère, jamais vous n'avez manqué à aucun de vos devoirs; jamais, et sur aucun point, vous n'avez violé la loi du Seigneur; vous avez toujours été fidèle et à faire ce qu'elle commande, et à éviter ce qu'elle vous défend. Ainsi, jamais dans votre cœur vous n'avez eu de ces pensées mauvaises, qui séparent de Dieu; toujours vous avez mis une garde de circonspection à votre bouche, et vous n'en avez jamais laissé échapper aucune de ces paroles qui blessent la foi, la charité ou la pudeur; jamais non plus, vous n'avez souillé votre corps par aucun excès; en un mot, dans toutes les circonstances de votre vie, vous avez présenté un modèle de piété et de vertu! Vous reconnaissez-vous à ce portrait? C'est celui d'un bon chrétien : est-ce le vôtre? Sont-ce là les vertus que vous pratiquez, les devoirs que vous rem-

pliquez ? Après une si exécrable présomption de le croire, et la témérité de le dire ?

Hé ! qui êtes-vous donc, vous, qui osez dire que vous n'avez rien à vous reprocher ? Qui êtes-vous, pour tenir ce langage ? Jetons un coup d'œil sur votre conduite. N'est-ce pas vous, qui à peine daignez chaque jour fléchir le genou pour prier le Seigneur, et le remercier de ses bienfaits ? Vous, qui, au lieu de louer et de bénir son saint nom, n'ouvrez souvent la bouche que pour le profaner par vos blasphèmes, vos jurements et vos imprécations ? N'est-ce pas vous, qui ne paraissez que rarement dans le lieu saint ; vous qui, sous les plus frivoles prétextes, ne vous faites aucun scrupule de vous éloigner des offices divins, et de profaner le saint jour du dimanche par vos excès, ou par un travail défendu ? Vous n'avez rien à vous reprocher ! Hé bien, Père de famille, demandez à vos enfants si vous ne négligez pas leur éducation ; si vous ne les scandalisez pas par vos mauvais exemples ; demandez-leur si vous êtes un bon père. Demandez à votre épouse si vous ne la rendez pas malheureuse par vos emportements et vos excès ; demandez-lui si vous êtes un bon mari. Demandez à vos voisins, à ceux avec qui vous avez des rapports, demandez-leur si vous êtes si irrépréhensible que vous le prétendez ; demandez-leur si vous respectez toujours les règles de la charité et de la justice ?

Mais, dites-vous, je n'ai ni tué ni volé, je suis honnête homme.

J'aime à le croire, mon cher Frère ; non, vous ne vous êtes jamais rendu coupable d'aucun de ces crimes contre lesquels sévit la justice humaine, et que l'opinion publique flétrit. Vous n'avez jamais enfoncé le poignard dans le sein de votre frère, vous ne lui avez pas donné le poison, vous n'avez en aucune manière attenté à sa vie ; vous n'avez pas été sur les routes détrousser les voyageurs, vous n'avez pas pénétré dans les habitations. Mais combien de fois peut-être

ne lui avez-vous pas enlevé des biens aussi précieux que tous les trésors, aussi chers que la vie? Combien de fois ne l'avez-vous pas tué et noyé dans son honneur et sa réputation, par vos lâches médisances et vos noires calomnies? Combien de fois, par vos mauvais exemples, vos discours licencieux et vos sacriléges plaisanteries, ne lui avez-vous pas peut-être enlevé un trésor bien plus précieux encore, son innocence? Combien de fois ne lui avez-vous pas ôté la vie de l'âme?

Vous êtes probe et honnête? Cela se peut; cependant, en examinant bien à fond toute votre conduite, ne trouverait-on pas qu'il vous est échappé quelques infidélités?

Ainsi, ouvriers, dans votre travail, et dans l'emploi de votre temps, n'avez-vous rien à vous reprocher? Marchands, dans votre commerce, la loyauté et la franchise ont-elles toujours présidé à vos transactions? La vérité a-t-elle toujours été sur vos lèvres? Pour vendre et pour acheter, vous êtes-vous toujours servi des mêmes poids et des mêmes mesures? Dans le prix et la qualité de vos marchandises, avez-vous toujours suivi les règles de l'équité? Laboureurs, dans la culture de vos terres, pour conserver votre propriété, avez-vous toujours respecté celles de vos voisins? etc., etc.

Supposons encore que vous ne donniez dans aucun excès, que vous soyez honnêtes et probes, que vous remplissiez même la plupart de vos devoirs de chrétien. Mais vous voit-on chaque année venir vous asseoir à la table sainte? Cependant, J.-C. vous l'ordonne; il vous déclare que si vous ne mangez sa chair et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous; et l'Église elle-même vous en fait un commandement exprès. Si vous êtes si purs, si saints, que ne venez-vous, sans vous confesser? que craignez-vous de venir prendre part au banquet des anges, puisque vous avez une pureté angélique?

Ne nous dites donc plus que vous n'avez plus rien sur votre conscience qui vous reproche. Oh! si vous ne vous reprochez

rien, n'est-ce pas parce que vous ne l'avez jamais bien examinée? Si vous n'y voyez rien, n'est-ce pas peut-être parce qu'elle est trop embrouillée? Hé bien, rentrez de bonne foi en vous-mêmes; scrutez bien toutes vos voies, sondez bien tous les plis, tous les replis de votre conscience: *fode parietem, ingredere, et vide abominationes pessimas*, et peut-être trouverez-vous des monstres d'iniquité et d'abomination.

L'orgueilleux pharisien ne se rendait-il pas à lui-même un bien beau témoignage? Ne disait-il pas aussi qu'il n'avait rien à se reprocher? Et cependant, au jugement de J. C. lui-même, il ne sortit du temple qu'avec un arrêt de réprobation. Oh! prenez garde qu'il n'en soit de même de votre prétendue innocence. Loin de vous cette orgueilleuse et ridicule prétention; imitez plutôt la conduite et l'humble langage du publicain pénitent; il baisse la tête, il n'ose lever les yeux, il se frappe la poitrine: Seigneur, s'écrie-t-il, soyez-moi propice, je ne suis qu'un pécheur: *propitius esto mihi peccatori*, et il sort justifié.

Hé bien, M. F., comme lui, venez vous humilier en présence du Seigneur; repassez dans toute l'amertume de votre cœur toutes les années de votre vie; venez en faire un humble et sincère aveu; et comme lui, vous mériterez une sentence de grâce et de miséricorde. Ainsi soit-il.

Exorde pour la seconde Réflexion du Plan ci-dessus.

Quis ex vobis arguet me de peccato?

Qui d'entre vous pourra me convaincre d'un péché? (Jean. 8).

M. F., il n'appartenait qu'à Jésus-Christ, fils de Dieu, le saint des saints, la sainteté même, de tenir un pareil langage, de se rendre à lui-même un témoignage aussi heureux, de défier ses ennemis les plus acharnés de pouvoir lui reprocher la faute même la plus légère, ni de trouver dans toute sa vie la moindre action qui fût digne de blâme. Dieu fait homme, il avait pris toutes les infirmités de la nature humaine; il s'était assujetti à toutes les souffrances,

à toutes les misères de l'humanité; il s'était soumis à toutes les peines du péché; mais il n'avait pas voulu que le péché régnât dans son corps, qu'il pénétrât dans son cœur, ni que, de son souffle impur, il souillât son âme innocente.

Qu'il serait à désirer, M. F., que chacun de nous pût se rendre à soi-même un semblable témoignage d'innocence! Qu'il serait à désirer que chacun de nous pût dire avec confiance : qui me reprochera d'avoir péché?

Hélas! tristes et malheureux enfants d'un père coupable, héritiers de sa faute, le péché est venu nous souiller dès le sein de notre mère! Et, trop souvent encore, dans le cours de notre vie, cette belle innocence que nous avons reconquise par le baptême, reçoit de mortelles atteintes. Vainement voudrions-nous nous persuader que nous sommes innocents : au fond de notre cœur, s'élèverait aussitôt une voix accusatrice : non, vous n'êtes pas innocents : l'iniquité a pénétré dans votre âme, vous êtes pécheurs.

Cependant, M. F., ne voit-on pas des hommes qui prétendent avoir conservé cette innocence; qui disent hautement que leur conscience est tranquille, qu'elle ne leur reproche rien, et qui, sous ce prétexte, veulent se dispenser de la loi commune à tous les pécheurs, refusent de venir se présenter au tribunal de la réconciliation? Orgueilleuse présomption! Essayons, M.F., d'en faire voir tout le ridicule : C'est ce qui fera la matière de cette instruction.

COMPARAISONS ET TRAITS HISTORIQUES.

Un roi qui ne peut seul administrer la justice à tous ses sujets, choisit des hommes sages et éclairés, pour remplir en son nom cet important ministère. Allez, leur dit-il, je vous envoie avec tout le pouvoir dont je suis moi-même revêtu; allez juger mes peuples. C'est à vous seuls qu'il appartiendra d'absoudre les innocents, et de condamner les coupables.

N'est-il pas évident que le monarque oblige par là même ses sujets à comparaître devant les dépositaires de son autorité, et que personne ne peut décliner leur compétence? N'est-il pas évident que ces hommes, établis les juges de leurs concitoyens, ne peuvent les condamner ou les absoudre indistinctement, sans informations préalables, sans procédures antérieures, sans dépositions légales, sans un examen rigoureux, sans une discussion approfondie, en un mot, sans connaître le sujet, les motifs, les circonstances du délit imputé? En agissant autrement, ils ne porteraient que des sentences fausses et injustes, et ne pourraient manquer d'attirer sur leurs têtes le courroux de leur souverain, qui casserait aussitôt leurs jugements. Aussi, quelles précautions ne prennent pas les magistrats? quelles formalités n'exigent pas les lois, pour l'absolution ou la condamnation d'un accusé? Le crime dont il est prévenu, devient l'objet des recherches les plus minutieuses, des témoignages les plus nombreux, des enquêtes les plus exactes, des plus mûres délibérations; et la sentence n'est prononcée qu'après l'examen le plus détaillé de toutes les circonstances qui écartent ou constituent le délit.

Hé bien, M. F., peut-il en être autrement des ministres du Seigneur, de ceux que J.-C. a établis les juges de nos consciences, et qu'il a conséquemment revêtus de son autorité céleste? Je ne vois entre eux et les autres qu'une différence qui milite en ma faveur. La loi ne punit, ne peut punir que les crimes dont elle a connaissance, et les coupables dès-lors ne sont pas tenus de s'accuser devant elle. Mais Dieu les punit tous, parce qu'il les voit tous, parce que tous l'offensent. Les juges civils ne prononcent que sur les actions extérieures qui leur sont déférées, parce que leur ministère, qui est d'ici-bas, se borne tout entier au dehors; mais les juges spirituels doivent prononcer sur les fautes cachées, comme sur les fautes publiques, sur les pensées, comme sur les actions, parce que leur ministère est d'en haut, qu'il vient de Dieu lui-

même qui sonde les cœurs, et à qui rien n'échappe. Or, je vous le demande, comment connaîtront-ils ces délits occultes, ces crimes clandestins, qui révoltent souvent la nature aussi bien que la Religion? Comment les connaîtront-ils, si les coupables ne viennent leur en confier le secret pour en obtenir le pardon? Comment les prêtres connaîtront-il ces péchés innombrables de pensées, de désirs, de sentiments, qui ferment l'entrée du Ciel, si l'on n'en fait pénitence? Comment pourront-ils en absoudre, s'ils n'en reçoivent l'aveu de la bouche même des pécheurs? Une absolution accordée sans titre à un prévaricateur, une condamnation lancée par caprice sur la tête d'un juste, ne seraient-elles pas des iniquités criantes, et le Dieu du Ciel ne révoquerait-il pas de telles sentences, comme le ferait un roi de la terre à l'égard de ses sujets?

Quelle contradiction! Le prêtre, ignorant ce qui se passe au fond du cœur, dirait, en vertu des paroles de J. C.: je t'absous, et Dieu crierait: je te condamne! Le prêtre dirait: je te condamne, et Dieu: moi, je t'absous! Où en serait donc la promesse du Sauveur? Ah! si tant d'absolutions conférées aux pécheurs deviennent nulles néanmoins aux yeux de Dieu, malgré la Confession des coupables et l'attention scrupuleuse des confesseurs, que serait-ce, en supposant que les ministres de la pénitence dussent absoudre ou condamner au hazard?

D'Alembert, ami et confident du trop fameux patriarche de l'impiété, voulait, avant de mourir, se réconcilier avec Dieu. Condorcet l'en empêcha, et ferma toute avenue à M. le Curé de St-Germain. (Marguet.)

L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Instruction sur l'utilité de la Confession.

Non confundaris confiteri peccata tua.

Ne rougissez pas de confesser vos péchés. (Ecles. 4. 31.)

C'est à nous surtout, M. F., à nous, qui avons le bonheur de vivre sous la loi de grâce, qui renferme tant de ressources propres à assurer le salut, que s'appliquent ces paroles de l'Esprit-Saint : *non confundaris confiteri peccata tua.* Car si Dieu a bien voulu se montrer toujours disposé à pardonner au pécheur, qui ne rougit pas de faire l'aveu de sa faute à un homme distingué de la foule par son discernement, sa prudence, sa piété et sa charité : *et ne subjicias te omni homini pro peccato*, nous savons qu'il exige de nous cet aveu, et nous sommes certains que, en le faisant, nous obtenons le pardon et la rémission de nos péchés. Oui, je vous l'ai déjà dit et prouvé : Jésus-Christ a institué dans son Église un tribunal de réconciliation, auquel il n'appartient pas à tout homme de nous juger, mais à celui seul qu'il a revêtu de son autorité, au prêtre seul, qui tient sa place, et que le St.-Esprit entoure de ses lumières et de son amour.

Quel bienfait, quelle ressource pour des pécheurs, qui, après l'abus de tant de grâces qu'ils ont reçues, ne mériteraient que les supplices de l'enfer! Quel est celui qui serait assez ennemi de lui-même, pour ne pas s'empresser, après son péché, d'aller en faire avec douleur l'humble et sincère aveu ? Comment se fait-il donc que nous voyons tant de pécheurs, et si peu qui courent à ce bain salutaire de la pénitence? Qui pourrait les arrêter ? La honte ? Mais quelle honte pourrait jamais nous fermer la bouche en présence du danger de périr éternellement? La gêne et la peine? Mais est-il si

onéreux de sortir de la servitude accablante où nous réduisent le péché et les passions ? Est-il si pénible de faire connaître l'état de notre âme, à un homme qui sait compâtir à nos faiblesses, parce qu'il est faible comme nous; qui est porté à l'indulgence, parce qu'il en a besoin lui-même ; qui est obligé à un secret inviolable, dont on a trouvé des martyrs, et pas un seul révélateur ? Pécheurs, voulez-vous vous sauver ? Ne rougissez pas de confesser vos péchés : *non confundaris confiteri peccatà tua*, car c'est pour vous une condition de salut indispensable. Mais supposons, pour un moment, que la Confession ne soit pas d'une nécessité absolue. Voulez-vous vous sauver ? Confessez encore vos péchés : c'est le moyen le plus utile que vous puissiez prendre pour arriver à la vie éternelle. L'utilité seule de la Confession devrait donc nous l'imposer comme un devoir. C'est ce dont j'espère vous convaincre dans cette instruction, en faveur de laquelle je réclame toute votre attention.

C'est un principe incontestable, que, pour arriver à la vie éternelle, il faut éviter le mal et faire le bien, persévérer dans cet état de justice, et obtenir de Dieu le pardon de nos fautes, si nous avons eu le malheur de l'offenser. Or, voilà trois avantages que nous retirons de la Confession. Il ne pouvait donc y avoir d'institution plus utile. Suivez-moi, pour vous en convaincre.

Je dis premièrement que la Confession nous excite puissamment à la pratique du bien et à la fuite du mal; et comment cela ? parce qu'elle apprend à l'homme à se bien connaître, et que cette connaissance est le principe de toutes les vertus.

La connaissance de soi-même, M. F., c'est-à-dire la connaissance de son origine et de sa fin, de son propre cœur, de sa force et de sa faiblesse, a été regardée de tout temps comme la connaissance première et vraiment essen-

tielle. Aussi, un précepte commun même à tous les philosophes payens, a-t-il été de s'appliquer à se connaître. De là cette maxime générale : *Nosce te ipsum,* connais-toi toi-même. De là ces graves paroles de l'un d'entre eux, que la mort la plus misérable est celle d'un homme qui meurt connu de tous, sans s'être connu lui-même : *illi mors gravis incubat, qui notus nimis omnibus, ignotus sibi moritur.* (SÉNÈQUE).

Je n'essaierai pas de vous dire, là-dessus, les raisons du consentement unanime de ces sages du paganisme, plus habiles à trouver des devoirs, que soigneux de les pratiquer : il n'appartient qu'à la philosophie chrétienne, de réduire en pratique les devoirs qu'elle reconnaît et qu'elle prescrit. Pourquoi donc, aux yeux du vrai chrétien, cette connaissance est-elle si nécessaire ? C'est qu'elle est le fondement des vertus, et le rempart contre lequel les vices viennent se briser. En effet, pour en venir à l'explication de ma pensée, voulons-nous, vous dirai-je, acquérir cette belle vertu, la première dont le Sauveur du monde voulut nous donner l'exemple, et qu'il nous recommande tant de fois dans son Évangile, la vertu d'humilité ? Il est nécessaire que nous apprenions à nous bien connaître, c'est-à-dire, à nous pénétrer de nos imperfections, de nos misères, de notre insuffisance, et de notre néant. C'est alors que nous paraissons petits à nos propres yeux, que nous nous jugeons dignes de toute sorte d'abaissement et d'humiliation ; c'est alors que nous sommes humbles. Car voilà, selon St.-Augustin, ce que c'est que l'humilité : *tota humilitas tua ut cognoscas te.* Mais si ces sentiments bien justes que nous avons de nous-mêmes, nous tiennent devant Dieu dans un tel état d'abaissement, ils nous interdisent encore la pensée de nous élever au-dessus des autres hommes qui sont nos frères. C'est en vain donc que le triste et trop fréquent spectacle des défauts, des vices et des faiblesses d'autrui, nous porterait à rentrer en nous, pour y chercher un mérite, une force que nous croirions trouver : la voix intérieure d'une âme qui se con-

naît, nous répondra toujours, que nous sommes pétris de la même boue, que nous portons le germe et la racine des mêmes maux; et que, si nous nous soutenons aujourd'hui, c'est que la grâce de Dieu nous retient. Et voilà pourquoi, M. F., l'apôtre St.-Paul, en nous exhortant à reprendre ceux qui pèchent, nous recommande de le faire avec douceur, *in spiritu lenitatis*, en nous remettant sous les yeux notre propre fragilité, et le danger que nous courons nous mêmes de tomber à chaque instant : *ne et tu tenteris.*

Ce que je dis de l'humilité, et de la douceur chrétienne qui reposent sur la connaissance de nous-mêmes, comme sur leur fondement, je le dis de toutes les vertus. Quel est l'homme encore qui se laisserait dominer par l'envie et la jalousie, en présence des honneurs qu'il voit rendre aux autres, s'il était bien convaincu qu'il est sans mérite, et qu'on ne lui doit rien? Se laisserait-il emporter à la vengeance, s'il avait appris à compter pour rien les injures qu'on lui fait, et s'il savait d'ailleurs qu'il a besoin lui-même d'indulgence et de pardon? Conserverait-il des sentiments de haine, celui qui verrait dans son propre fond les défauts et les vices qui lui sembleraient mériter son aversion pour les autres? Serait-il ambitieux, cet homme qui aurait appris à voir dans les biens, les honneurs et les dignités du monde, un caractère d'insuffisance qui ne satisfait pas, un caractère d'instabilité qui tourmente, un caractère de caducité qui désole, et souvent mille dangers auxquels ils exposent celui qui en a la possession? Non sans doute. C'est donc ainsi que la connaissance de son intérieur persuade la vertu, inspire la fuite du vice. O science inestimable, que la science de son cœur, de ses penchants, de ses faiblesses! mais qu'elle est rare! Quel est donc maintenant, M. F., le moyen de l'acquérir? Est-ce la raison, notre propre raison, qui nous la procurera par ses raisonnements et ses réflexions? Non, car trop souvent elle nous trompe. Nous sommes petits, et nous voulons nous persuader que nous sommes grands; nous sommes pleins d'im-

perfections, et nous voulons être parfaits ; nous sommes misérables, et nous avons peine à nous avouer notre misère, surtout cette misère morale, cet état de l'âme dénuée de vertus et de mérite. Étrange aveuglement ! être remplis de défauts, et ne pouvoir nous les avouer ! C'est là le fruit empoisonné de l'orgueil et de notre amour propre. Est-ce la raison des autres qui, en nous relevant nos imperfections et nos vices, nous apprendra à nous bien connaître ? Non, M.F., car si nous sommes grands, élevés en honneur, en fortune, en crédit, on nous flattera, on nous approuvera, on nous louera là même où nous ne méritons que blâme et reproches ; si nous sommes petits, dans un rang inférieur, on ne s'occupera pas assez de nous, pour nous reprendre, nous montrer la vérité, nous donner de charitables avis ; ou, si on le fait, ce ne sera que dans des moments de colère, de mauvaise humeur, d'envie, et alors nous n'en tiendrons aucun compte, parce qu'ils nous paraîtront suspects.

Dailleurs, n'avons-nous pas mille fois reconnu que la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle, où nous rencontrons des hommes, peut-être, qui se diront nos amis, mais pas un seul, sur mille, qui le sera assez sincèrement pour nous reprendre, et nous conseiller avec désintéressement et avec charité : *multi pacifici sint tibi, sed consiliarius sit tibi unus de mille.* Mais la vraie école où l'on enseigne cette science de soi-même, autant qu'elle est possible sur cette terre, c'est le tribunal de la pénitence. Oui, supposez un homme qui a pris la résolution d'aller s'y présenter avec les dispositions qu'il requiert, il va d'abord interroger son cœur, essayer de faire taire l'orgueil et l'amour propre ; il va rentrer dans l'intérieur de sa conscience, en sonder tous les plis et détours. Replié sur lui-même, loin du tumulte du monde, dans le silence de la méditation, déjà il commence à apercevoir l'état pénible de son âme ; il voit qu'il a commis bien des fautes ; et il soupçonne, avec raison, qu'elles ont pu être la cause de tant de peines intérieures qu'il a éprouvées. Voilà déjà une première

démarche, qu'il n'aurait peut-être jamais tentée, si le Sauveur des hommes n'avait point si sagement établi la Confession.

Cependant, ce n'est pas assez : quoiqu'il fasse pour imposer silence à sa raison rebelle et passionnée, elle veut lui dérober quelque chose de la laideur et de la difformité de son état ; elle lui suggère des prétextes et des excuses ; le Moi humain n'est pas encore entièrement immolé. Disons plus, ce ne serait rien que ce premier essai de retour sur lui-même, s'il s'en tenait là ; il faut qu'il comparaisse à un autre tribunal qu'à celui de sa conscience : il lui faut la parole grave, les lumières toutes divines d'un juge intègre ; les avis d'un ami sincère, d'un père ; les remèdes salutaires d'un médecin habile et éclairé. Où le trouvera-t-il ? Au tribunal de la pénitence ? Oui, c'est là qu'il trouve ce ministre charitable, qui juge, au nom du ciel, les grands comme les petits ; qui dit sans ornement la vérité aux uns comme aux autres ; qui, avec la lumière divine qui le dirige, et la grâce qui suit ses paroles, achève de dissiper les ténèbres qui couvrent leur entendement, déchire le bandeau que l'amour propre a posé sur leurs yeux, leur dévoile les péchés les plus secrets, qu'un reste de faiblesse tenait encore cachés. C'est lui, c'est ce juge impartial, qui prononce avec autorité sur la source de leurs désordres, sur la nature des penchants qui dominent dans leur âme. Mais c'est un ami sincère qui partage les regrets qu'il sait exciter, qui mêle ses larmes aux larmes qu'il fait couler ; ami désintéressé, qui n'attend du pécheur, qu'il replace dans la voie du salut, que la réforme de sa conduite, que l'espérance de le rendre maître de ses inclinations vicieuses, et de le rappeler à la paix dont il n'éprouvait plus les douceurs ; ami fidèle, qui est le vrai soutien de la vie et le remède de l'immortalité dont il est parlé dans l'Ecriture : *amicus fidelis, medicamentum vitæ et immortalitatis.* C'est ce médecin habile, qui connaît l'art divin des consciences malades, et qui prescrit sagement les remèdes convenabes à toutes les plaies qu'il a découvertes ; qui ne désire rien tant

que d'avoir toujours à prescrire des remèdes doux et faciles. C'est ce bon père qui tend les bras, qui pardonne, qui console, qui rend l'espérance des enfants de Dieu ; et que rien ne peut jamais écarter de l'amour digne du Dieu dont il tient la place.

Voilà, M. F., voilà cet homme sur mille, *unus de mille*, qui connaît bien votre état, qui peut vous en donner à vous-même la connaissance, et, par ses conseils, assurer votre repos en ce monde, et le succès de la grande affaire du salut. Oh! qui pourrait ne pas reconnaître l'immense avantage de la Confession, ne pas en célébrer les bienfaits, si ce n'est cet homme de chair et de sang, qui n'en a jamais expérimenté la vertu ?

Mais la Confession ne porte pas seulement l'homme à la pratique du bien et à la fuite du mal, en lui apprenant à se connaître; elle l'aide encore à persévérer dans cet état de justice, par la vigilance qu'elle fait naître.

Ce serait peu, sans doute, M. F., que l'homme pécheur eût trouvé, dans le tribunal de la pénitence, une connaissance bien précieuse, qu'il n'avait pas auparavant ; ce serait peu qu'on lui eût dévoilé la faiblesse de son cœur, la source de ses penchants, l'état funeste d'une âme que le péché a séparée de son Dieu, si ces connaissances devaient rester stériles ; si, replacé dans la voie du bien, il allait bientôt encore s'en éloigner, pour se replonger dans les mêmes maux et les mêmes plaies. Mais il n'en sera pas ainsi. Il connaît, ce pécheur autrefois malheureux, que ses désordres ont été la source de ces remords cuisants, qui sont venus tant de fois empoisonner les joies apparentes auxquelles il se livrait ; de ces dégoûts, de cet ennui, dont son existence fut si fréquemment abreuvée ; de ces peines multipliées, qui compromirent sa santé. Il a compris le malheur qui menace, dans l'éternité, l'homme ingrat, qui a abandonné son Dieu. Comment voulez-vous qu'il ne soit pas plus diligent à éviter des rechutes, qui le précipiteraient dans un nouvel état de misère, plus déplo-

rable que le premier, parce qu'il en connaîtrait mieux la cause, et les moyens qu'il était à sa disposition de prendre, pour éviter un second naufrage. Oui, la parole divine a frappé son oreille; il l'a renfermée au fond de son cœur, pour la méditer, et ne plus pécher : *in corde meo abscondi eloquia tua ut non peccem tibi.* Pourrait-il penser aux avis pleins de douceur que lui donna, avec tant de charité, le ministre du Dieu des pardons, sans se reprocher amèrement le peu de soins qu'il mettrait à en profiter? Pourrait-il repasser dans son esprit les reproches salutaires que lui fit l'homme de Dieu, au nom de Dieu lui-même, au nom de son propre intérêt, lui pécheur, et s'exposer à le voir sortir malgré lui de son état habituel de douceur, pour lui en adresser de plus amères, et le menacer du Dieu de vengeances? Pourrait-il accepter et subir ces privations, ces mortifications, ces peines expiatoires, dans lesquelles le saint Concile de Trente trouve un frein contre les passions: *à peccato revocant, et quasi quodam freno coercent,* et ne pas être plus attentif à éloigner le mal, à tenir son cœur en garde contre les écueils, et mériter, par sa négligence coupable, une aggravation de peines? Pourrait-il, enfin, se représenter la honte qui couvrit sa face, reserra son âme, et ne pas s'arrêter sur le penchant du précipice, en présence de cette confusion bien plus grande qu'il aurait à éprouver, en venant de nouveau s'accuser des mêmes faiblesses, après les promesses qu'il a faites de ne plus pécher, et les avis qui lui furent donnés comme préservatifs, contre toute chûte?

Oh! si la crainte seule des reproches et du châtiment, nous empêchait de faire le mal; si la honte seule de confesser des fautes commises, nous retenait dans le devoir, ce seraient là des motifs qui ne seraient pas sans doute assez dignes d'une âme vraiment chrétienne. Cependant, il est une crainte à laquelle vient bientôt se joindre le désir de plaire à Dieu; s'il est une honte criminelle, comme celle de ne pas avouer son péché, il en est une autre, qui procure la grâce et la

gloire, dit le Sage : *est enim confusio adducens peccatum, et est confusio udducens gloriam et gratiam ;* et c'est cette honte du pécheur bien disposé, qui rougit déjà devant Dieu. Je vous le demande, M. F., à vous surtout, qui avez l'heureuse habitude des sacrements, tant de motifs ne sont ils pas capables de l'entretenir dans une vigilance continuelle sur lui-même ? N'en avez-vous pas ressenti la salutaire influence, dans ces premiers moments, où vous mîtes la main à l'œuvre importante du salut, et où vous étiez encore si imparfait ? Oui, il examinera avec plus d'attention ses pensées, ses désirs, ses affections ; il sera plus prudent dans son commerce aveo le monde, plus circonspect dans ses conversations, plus sobre dans ses repas, moins emporté dans son ménage, plus doux envers sa famille, plus juste dans ses entreprises, plus équitable dans son négoce, plus sincère dans ses paroles ; il compare enfin sa conduite, non avec les préjugés et les maximes du monde, mais avec les maximesde J.-C. et des saints, et cette vigilance que lui aura inspirée la Confession, et la pensée de se représenter encore au tribunal d la pénitence, seront pour lui un moyen de s'entretenir dans le bien.

Quel avantage, M. F., pour cet homme qui, naguère, vivait malheureux sous le dur esclavage de ses passions ! quel avantage pour lui dans ce monde et vis-à-vis de l'éternité ! quel avantage pour la société elle-même ! Aujourd'hui, on le croit sur sa parole, on ne craint plus d'être trompé ; on peut lui confier un secret, un dépôt, car il est devenu honnête homme ; on ne fuit plus sa présence, on n'interdit plus à ses enfants sa compagnie, car ce n'est plus un homme de mauvais conseil, de mauvais exemple ; on fait avec lui des traités, on conclue des marchés, car on sait que désormais la bonne foi sera observée. Une épouse, tant de fois maltraitée, ne redoute plus ses excès ni ses emportements ; ses enfans n'ont plus de scandale sous les yeux : ni le jurement, ni le blasphême, ni les malédictions, n'épouvantent plus leurs timides oreilles. Quel changement merveilleux !

D'où provient-il? de la Confession. Oui, cet infortuné lépreux est venu se présenter au prêtre; ce médecin éclairé a jugé que sa lèpre était guérie, qu'on pouvait le rendre à la société, et il ne s'est pas trompé. Il a espéré, et ce ne sera pas en vain, qu'il se conserverait dans cet état de restauration morale, qui l'a replacé dans l'amour de sa famille, et dans l'estime publique. Je le proclame hautement, c'est J.-C. lui-même qui a établi la Confession; mais s'il ne l'eût pas fait, jamais l'esprit de l'homme n'aurait pu concevoir ni inventer une institution plus utile. Jugez-en encore par un trait qui mérite d'être rapporté ici.

Un auteur célèbre nous raconte, que, dans le temps qu'il était à la cour de Charles-Quint, une ville d'Allemagne, la ville de Nuremberg, envoya à cet illustre empereur des députés, pour le prier de rétablir par un édit la Confession, que la prétendue réforme était parvenue à abolir. Quelles raisons avaient-ils à alléguer à l'appui d'une telle demande? C'est que, depuis que la Confession n'était plus en usage, ils voyaient les crimes se multiplier tous les jours à un point qui faisait craindre le renversement total de l'état et de la société. Certes, si la Confession n'eût pas été d'institution divine, il eût paru étrange qu'un prince vînt l'établir par ordonnance; n'était-ce pas là, cependant, rendre à l'utilité de la Confession le témoignage le plus fort et le plus éclatant?

Mais, me direz-vous peut-être ici, nous connaissons des personnes qui ne négligent pas les sacrements, qui se confessent même assez souvent, et elles ont encore leurs défauts comme les autres. J'en conviens, M. F.; oui, il peut se trouver des personnes qui paraissent fréquemment au tribunal de la réconciliation, et dont le mensonge, la médisance souillent encore les lèvres; dont l'âme est encore accessible à l'amour propre, à l'envie, à la jalousie; sensible à l'indifférence et au mépris. Mais qu'en conclure? qu'on peut abuser des sacrements, comme on abuse de tout autre chose, sans qu'ils perdent pour cela de leur mérite ni de leur valeur. Oh!

S'il en étaient parmi ceux qui m'écoutent, à qui ces réproches pussent s'adresser, quelle ne devrait pas être leur confusion, de prêter de pareils argaments aux déserteurs des choses saintes! eux, dont la conduite devrait être un hommage toujours subsistant en faveur des sacrements qu'ils reçoivent! Cependant, vous, qui les jugez, ne savez-vous pas que c'est parcequ'ils ont encore des défauts, qu'ils se font un devoir de recourir assiduement au remède salutaire de la Confession? Ne savez-vous pas, qu'ils en auraient un bien plus grand nombre, si, comme vous, ils le négligeaient? Et vous, si vous vouliez rentrer au fond de votre âme, n'y trouveriez-vous pas des désordres plus nombreux et plus graves? Oui, si vous étiez sincères, vous nous l'avoueriez, et vous seriez forcés de convenir que si la Confession ne rend pas impeccable, elle rend l'homme bon, plus vertueux, et qu'elle aide puissamment à persévérer dans le bien.

Que n'aurais-je pas à vous dire, M. F., si je voulais remettre sous vos yeux tous les avantages de cette institution divine, de cette tranquillité, de cette paix intérieure qu'éprouve l'homme bien disposé qui sort du tribunal de la pénitence, après ces paroles consolantes: vos péchés vous sont remis, allez en paix et ne péchez plus : *dimittuntur tibi peccata tua... Vade in pace, et jàm ampliùs noli peccare?* Car le pardon de nos fautes, lorsque nous avons eu le malheur d'offenser Dieu, est le troisième avantage que nous retirons d'une confession bien faite.

Il semble, M. F., que Dieu ait voulu, dès le commencement du monde, préparer les hommes à la confession de leurs péchés. Adam péche, et aussitôt après sa désobéissance, le Seigneur entreprend de lui arracher l'aveu de sa faute. Comme ce Dieu de bonté, dit Saint Chrysostôme, ne voulait point perdre ce pécheur, il saisit le moment le plus favorable pour lui faire avouer son péché. Il l'appelle le jour même qu'il est tombé, lorsqne la confusion de sa nudité lui permettait le moins de s'excuser : *Vocavit Dominus Deus: Adam, ubi es?* Il ne

l'appelait pas, sans doute, pour découvrir le lieu où il s'était caché, mais pour lui faire reconnaître le pitoyable état dans lequel sa désobéissance l'avait précipité : *Adam, ubi es?*

Que fait ce premier coupable d'entre les hommes? Il ne nie pas, mais il excuse sa faute ; et si, au lieu de l'excuser, s'il en eût fait de suite l'aveu humble et sincère, l'arrêt porté contre lui et ses descendants, selon la pensée de quelques Pères, n'eût pas été si rigoureux. Il est vrai, néanmoins, que Dieu, qui dispose de toute chose à sa volonté et toujours avec sagesse, n'obligea pas dans tous les temps les hommes à la Confession intérieure de leurs fautes : il suffisait, dit Saint Thomas, dans la loi de nature, de les reconnaître intérieurement devant Dieu ; mais, dans la loi ancienne, il fallait qu'il y eût un signe extérieur, auquel on reconnût que les hommes avaient péché. Aussi y avait-il des sacrifices destinés à l'expiation de certains péchés particuliers, et qu'on ne pouvait offrir, sans confesser la faute commise. Indépendamment de ces cérémonies expiatoires, que d'exemples ne voyons-nous pas, sous cette loi, de Confessions, soit intérieures, soit extérieures? J'ai péché, dit le roi David, au prophète Nathan : *peccavi;* et il obtient son pardon. Un publicain, nous dit l'Évangile, monte au temple : là, sans oser lever les yeux au ciel, il confesse ses fautes avec humilité et regret, et il attire sur lui les regards de la miséricorde divine, et il s'en retourne justifié dans sa maison : *descendit hic justificatus in domum suam.* Or, si Dieu voulut bien se montrer favorablement disposé envers tout pécheur qui se reconnaissait ainsi coupable, combien ne doit-il pas l'être envers celui, qui, dans la loi de grâce, s'empresse de recourir humblement et sincèrement à ce tribunal que Jésus-Christ a établi dans son Église? Et si cette grâce de réconciliation nous est accordée, comme la promesse du Sauveur ne nous permet pas d'en douter, quelle immense utilité la Confession ne nous procure-t-elle pas?

O pécheurs, qui m'écoutez! je vous dirai donc encore au-

jourd'hui, car je ne saurais trop vous le répéter : sortez, sortez de votre sommeil de mort : *expergiscimini*. Comprenez la déplorable situation de votre âme : vous avez oublié Dieu et sa loi sainte ; votre habitude dans le mal a obscurci votre intelligence ; votre esprit est couvert de ténèbres ; vous êtes comme ensevelis dans la région des ombres de la mort ; il semble que vous ayez oublié votre origine céleste et vos destinées immortelles. Réveillez-vous donc : *expergiscimini ;* venez au tribunal de la pénitence apprendre à vous reconnaître. C'est pour vous une obligation indispensable, si vous ne voulez pas que la porte du Ciel vous soit à jamais fermée : *expergiscimini*. Ah ! si l'on vous proposait un moyen utile de conduire à bonne fin, une entreprise que vous auriez commencée dans l'espérance de quelque gain, vous le saisiriez sur-le-champ. Eh quoi ! vous seriez moins prudents dans une affaire à laquelle est attachée une éternité de bonheur ou de malheur ! O Dieu ! qui comprendrait un semblable aveuglement ? Seigneur, ne le permettez pas ; touchez le cœur, ouvrez les yeux de ces malheureux, pour qu'ils voient et qu'ils comprennent. Commandez à ces nouveaux Lazares de sortir du tombeau de l'iniquité : *Lazare, prodi foràs :* votre voix sera plus puissante que la mienne. Ce sont, ô mon Dieu ! des âmes que vous avez créées, que vous avez rachetées ; ne permettez pas qu'elles périssent, mais faites, que, répondant à la grâce que vous leur offrez, et comprenant bien toute la grandeur de vos dons, ils viennent, tous ces pécheurs anciens et nouveaux, se confesser humblement au tribunal de la pénitence, recevoir les avis et les remèdes salutaires dont ils ont besoin pour se justifier, et se maintenir ensuite dans la justice, afin de mériter de vous rendre éternellement dans le Ciel un tribut de reconnaissance, de louanges et d'amour. Ainsi soit-il.

L'Abbé P. J.-B.

SECONDE PARTIE.

Plan d'une Instruction sur le même sujet.

Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos..

Venez à moi, vous tous qui travaillez, qui êtes chargés, et je vous soulagerai. (Matth. 11. 28.)

Mes Frères,

Quelle tendre, quelle touchante invitation! Pécheurs, c'est à vous qu'elle s'adresse; c'est votre Dieu lui-même qui vous la fait: il vous appelle à lui: O vous tous qui êtes accablés sous le poids de vos iniquités, vous crie ce Dieu plein de bonté, venez à moi, et je vous soulagerai, je vous délivrerai du fardeau si lourd qui vous écrase: *venite ad me omnes, et ego reficiam vos.* Vous, qui avez perdu l'aimable liberté des enfants de Dieu par le péché, et qui gémissez sous la cruelle servitude du démon, *venite ad me omnes:* venez à moi, et je vous consolerai, j'essuierai vos larmes, et je briserai vos fers: *et ego reficiam vos.* Et vous, qui, avec l'innocence, avez perdu la paix du cœur; vous, dont la conscience est déchirée par de cuisants remords, dont l'âme est en proie à de cruelles inquiétudes, *venite ad me*: Venez à moi, et je rendrai le calme à votre âme, le repos à votre conscience, la paix à votre cœur: *et ego reficiam vos.* Vous, dont l'âme autrefois si belle, lorsqu'elle était innocente, hélas! est devenue si hideuse, depuis que le péché l'a défigurée, *venite ad me:* venez à moi, et je purifierai votre âme, je la laverai de ses souillures, je lui rendrai toute sa beauté première: *et ego reficiam vos.* Oui, pécheurs, qui que vous soyez, quelles que soient vos infirmités, quelque profondes que soient les plaies de votre âme, *venite ad me omnes:* et je les guérirai; quels que soient le nombre et l'énormité de vos fautes, *venite ad me*: je vous les pardonnerai. Oui, votre âme fût-elle

morte à la grâce, je la ressusciterai : *venite ad me omnes, et ego reficiam vos.*

Mais, M. F., ces ineffables consolations que Dieu vous promet, où irez-vous les puiser? C'est au tribunal de la pénitence. Ces bienfaits inestimables de la divine miséricorde, comment pourrez-vous vous les procurer ? c'est par une bonne et sincère Confession de toutes vos fautes.

Et comment se fait-il donc, M. F., qu'il y ait des hommes assez impudents, pour accuser la Confession d'être un joug insupportable, le bourreau des âmes, le tourment des consciences? Comment se fait-il qu'il y ait des hommes assez insensibles à leurs plus chers intérêts pour repousser cette salutaire pratique? Souffrez donc, M. F., que, pour détruire les injustes accusations des uns, et pour réveiller les autres de leur funeste apathie, j'essaie de vous démontrer les précieux avantages de la Confession. Avantages inestimables et pour ceux qui y recourent, et pour la société entière. Ce sera la matière et le partage de cette instruction.

I.re Réflexion.

Ne faut-il pas être ennemi de soi-même, pour refuser de profiter des bienfaits que la divine miséricorde nous présente dans le sacrement de pénitence? En effet, la Confession n'est-elle pas pour nous le moyen le plus puissant de sanctification et de salut, et la source la plus abondante de consolation et de paix?

Je dis premièrement un moyen de sanctification etc... Elle est, pour le passé, un remède assuré pour guérir les plaies que le péché a faites à notre âme; elle est le préservatif le plus efficace pour l'avenir.

Premièrement un remède... Par le péché, notre âme a été souillée, défigurée...; elle a perdu la vie de la grâce, l'amitié de Dieu, et les droits à l'héritage céleste... Hé bien, la Confession la purifie...; la Confession la ressuscite, la

Confession la réconcilie avec Dieu... la Confession lui rend tous ses droits et tous ses priviléges... Par le péché, nous contractons des dettes envers Dieu, et souvent envers le prochain... Hé bien encore, la Confession, suivie, comme elle doit l'être, d'œuvres satisfactoires, acquitte ces dettes...

Secondement un préservatif... 1° par les grâces abondantes dont elle est la source. N'est-elle pas une de ces sources divines dont parle le prophète, que le Sauveur mourant fit couler de son sacré côté, et où les Fidèles peuvent venir puiser les eaux de la grâce? *Haurietis aquas de fontibus salvatoris;* 2° par les conseils et les instructions que nous y recevons. Les confesseurs n'y exercent pas seulement les fonctions de juges pour prononcer sur le passé; ils y exercent encore celles de docteurs chargés de nous éclairer, de nous instruire, de nous diriger..; 3° par les sacrifices qui nous y sont imposés. Ce n'est pas assez, pour obtenir le pardon de nos fautes, d'en faire l'aveu; l'obligation nous est encore imposée de nous précautionner contre les rechutes, de rompre nos mauvaises habitudes, de rénoncer aux occasions, de mortifier nos passions..; 4° par la sainte confusion et la crainte salutaire qu'elle nous inspire. Cette seule pensée : il faudra déclarer ce péché, ne fait-elle pas plus d'impression que les plus solides raisonnements, que les plus pathétiques exhortations? Oh! combien de pécheurs ce frein salutaire n'a-t-il pas retenus? Combien de fois cette pensée n'a-t-elle pas ramené la pudeur prête à s'égarer?

J'ai dit en second lieu que la Confession est une source abondante de consolations et de paix.

M. F., pour bien comprendre la paix et la consolation que procure une bonne Confession, considérons et l'état malheureux de l'homme esclave du péché, tant qu'il ne s'est pas réconcilié, et les consolations qu'il éprouve au tribunal de la pénitence, et la paix qui s'établit dans son âme, après qu'il a rempli ce devoir.

Est-il un état plus triste, plus digne de compassion, que

celui de l'homme pécheur? C'est l'Esprit Saint lui-même qui nous l'apprend : *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum.* Il est déchiré par les remords cuisants de sa conscience, qui ne cesse de lui reprocher ses fautes; il est en proie à de cruelles inquiétudes pour l'avenir, etc.

Et n'est-ce pas là, M. F., ce que vous avez éprouvé lorsque vous avez péché? N'avez-vous pas entendu au-dedans de vous-mêmes une voix accusatrice? Voix importune, elle ne cessait de vous dire : *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.* Ne vous êtes-vous pas dit quelquefois à vous-mêmes : Et si tu venais à mourir dans cet état, et si dans ce moment, tu étais cité à comparaître devant le tribunal redoutable!... Non, M. F., il n'y a ni paix ni bonheur pour le pécheur, pour l'impie; c'est le Seigneur lui-même qui l'a prononcé : *Non est pax impiis, dicit Dominus.*

Mais, si les remords et les inquiétudes sont le partage du pécheur, quelle consolation ne doit-il pas éprouver, lorsqu'il peut sortir de cet état? et c'est ce qu'il éprouve au tribunal de la pénitence. Dès l'instant où il a pris la résolution d'aller faire l'aveu de ses fautes, n'est-il pas déjà soulagé? Il sent bien quelque répugnance; mais l'espérance que la foi lui donne qu'il sera déchargé, mais cette douleur même dont son âme est remplie, mais les larmes qu'il répand, au souvenir de ses iniquités, ne le consolent-ils pas? Suivons-le au sacré tribunal : il approche en tremblant, la douleur dans l'âme, la rougeur sur le front. Mais qu'il est bientôt rassuré aux premières paroles que l'Église lui met dans la bouche, et qu'il prononce : *benedic, pater.* Quoi! il ne mérite que malédictions, qu'anathêmes, que les foudres du ciel, et on lui fait réclamer des bénédictions! *benedic, pater.* Quoi! il ne devait trouver qu'un juge sévère, vengeur des droits du Seigneur qu'il a outragé, et c'est à un père tendre qu'on le fait adresser! *benedic, pater :* bénissez-moi, mon père!... Oh! à ce nom si doux, si tendre de père, comme son cœur se dilate! comme l'espérance renaît dans son âme! *Benedic, pater,*

quia multùm peccavi! Oui, j'ai beaucoup péché..; mais ayez pour moi des entrailles de père, ayez égard à ma faiblesse... Il fait l'humiliant aveu de ses fautes; à mesure qu'il avance, il sent le lourd fardeau qui pèse sur sa conscience, s'alléger..; il entend les paternelles remontrances du charitable pasteur... Oh! il ne s'est pas trompé! C'est un père, c'est le langage d'un père qui le console, qui le ramène, qui, jusque dans ses reproches, fait voir sa tendresse... Il entend prononcer son arrêt: *absolvo te.* O Dieu! c'est un arrêt de grâce et de miséricorde. O consolation! O joie ineffable! *Vade in pace, remittuntur tibi peccata tua...*

Ne voilà-t-il pas, M. F., ce que plusieurs d'entre vous ont plus d'une fois éprouvé? Oui, c'est à vous que j'en appelle, à vous, qui, après avoir eu le malheur d'offenser Dieu, avez eu le bonheur de vous réconcilier avec lui. Or, je vous le demande, avez-vous jamais éprouvé de consolation aussi pure? Y eut-il, dans toute votre vie, un jour plus beau, plus heureux, que celui, où, après un aveu sincère..., vous avez reçu l'absolution de vos fautes? Oui, lorsque vous avez entendu ces consolantes paroles: *Vade in pace, remittuntur tibi peccata tua*, n'avez-vous pas senti la paix renaître dans votre cœur? Quel changement subit s'est operé dans votre âme! Aux remords déchirants a succédé la joie, aux inquiétudes la paix: *imperavit ventis, . et facta est tranquillitas magna.* N'est-ce pas là ce que vous avez éprouvé... Pécheurs qui m'écoutez, que tardez-vous donc? Goutez et voyez..: *gustate, et videte quoniam suavis est Dominus.*

Mais, M. F., la Confession n'est pas seulement un moyen de salut, et une source de bénédictions pour ceux qui y recourent; elle procure encore à la société elle-même les plus grands avantages.

2.e Réflexion.

La Confession est pour les familles une source de bonheur, et pour la société entière un gage de sécurité et de paix...

Suivons, M. F., suivons, dans le sein de sa famille, le chrétien qui s'est soumis à cette salutaire pratique, et nous y reconnaîtrons son heureuse et bénigne influence... C'est un père de famille... Oubliant qu'il était chrétien, ne remplissant pas ses devoirs envers Dieu, long-temps aussi il avait oublié qu'il était père, qu'il était époux ; il avait méconnu les devoirs de la nature, comme ceux de la religion. Mauvais père, il avait négligé l'éducation de ses enfants ; mauvais mari, il avait fait le malheur de son épouse... C'est une mère de famille, plus occupée de sa toilette et du soin de déchirer le prochain par ses médisances, que du soin de ses enfants et de son ménage, sans complaisance, sans soumission pour son mari.. C'est cet enfant indocile et rebelle..

Mais voilà que ce pécheur se décide à faire la pénible démarche d'aller faire l'aveu de ses fautes ; la grâce a touché son cœur. Quel changement subit s'opère en lui !

Ce n'est plus ce père négligent... ; ce mari brutal... Ce n'est plus cette mère négligente ,... cette épouse acariâtre, et d'une vertu équivoque..., ce n'est plus cet enfant indocile... ; cette fille volage..., ce jeune libertin..., Ce n'est plus cette maison de désordre..., cette famille en discorde...

Maintenant, ce sont des époux chrétiens, ne cherchant qu'à se complaire, qu'à s'entraider... L'époux ne fréquente plus les cabarets,... il est tout entier à son travail, à ses affaires..; l'épouse à son ménage.. Maintenant leurs enfants reçoivent et de sages leçons et de bons exemples...; maintenant ces enfants sont dociles ; cette fille est réservée, modeste ; ce jeune homme est réglé. La paix, l'union règnent dans la famille etc. Quel beau, quel touchant spectacle !

Mais suivons encore le chrétien qui se confesse, dans ses rapports avec les autres hommes.

Maître, il était dur... Domestique, il était négligent et infidèle. Marchand, il était sans probité et sans bonne foi... Magistrat, il se laissait séduire par des présents.

Mais comme le voilà changé tout-à-coup! C'est un maître doux et plein de bonté... C'est un serviteur laborieux et fidèle... Maintenant, il respecte les lois de l'équité et de la justice... Il fait plus: il répare ses rapines, ses injustices; il avait des ennemis, il s'est réconcilié... Maintenant, c'est un magistrat intègre... D'où vient ce changement? Il s'est confessé! Aussi, les ennemis les plus acharnés de la religion n'ont-ils pu s'empêcher de rendre hommage aux heureux résultats de la Confession... Voltaire, J. Jacques Rousseau, les Protestants eux-mêmes...

Supposons maintenant que ce ne soient pas quelques membres de la Société; mais que la société tout entière ne soit composée que d'hommes fidèles à remplir ce devoir, et à le remplir selon les règles et dans les dispositions que la Religion prescrit, c'est-à-dire...

Oh! M. F., quelle subite et heureuse révolution dans toute la société! Quelle paix partout! Quelle tranquillité profonde! Quelle économie même dans les dépenses publiques! Que de bras, maintenant occupés à prévenir ou à punir les crimes, dès-lors rendus à l'agriculture, aux arts, aux sciences!..... Dès-lors, il ne faut ni huissiers, ni avocats, ni juges......, parcequ'il n'y a plus de procès, plus de gendarmes, plus de tribunaux, plus de prisons, plus d'échafauds; parce qu'il n'y a plus de crimes à punir, plus de scélérats à arrêter, à juger, à enfermer...... Il ne faut plus ni troupes, ni armes..., parce qu'il n'y a plus de guerres; partout est établi le règne de la paix.

Oh! qu'elle est donc salutaire, une institution qui peut produire d'aussi heureux résultats! Et c'est cette institution que des hommes, soi-disant amis de l'humanité, que des hommes qui se décorent du titre fastueux de philantropes, ne cessent de décrier! C'est cette institution qu'ils voudraient abolir.

Pour vous, M. F., fermez l'oreille à leurs sophismes; ne vous laissez pas ébranler par leurs sarcasmes et leurs sacriléges plaisanteries. Fidèles à la foi de vos pères, rendez-vous à l'invitation que vous fait votre Dieu. Allez à lui : son joug est doux et léger: *et invenietis requiem animabus vestris.* Ainsi-soit-il.

Plan d'une Instruction familière, sur le même sujet.

Pax vobis.

La paix soit avec vous. (St-Jean. 20.)

M. F., Jesus-Christ n'est venu sur la terre que pour y apporter la paix. Il est à peine né, et voilà que les anges font retentir les airs de cette heureuse nouvelle : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! *et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.*» Vainqueur de la mort, il sort glorieux du tombeau ; il apparaît à ses apôtres. Quelles sont les premières paroles qu'il leur adresse? *pax vobis.* Il quitte la terre pour retourner à son père. Quel gage laisse-t-il à ses fidèles disciples de son amour et de sa tendresse? sa paix : *pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.* M. F., la paix est donc le plus grand bien, le plus précieux trésor que vous puissiez posséder. Hé bien! cette paix, je viens vous l'annoncer : *pax vobis.*

En confiant à ses apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, J.-C. les a laissés dépositaires de sa paix : *pax vobis. Accipite spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt.* Voulez-vous donc, M. F., jouir de cette paix? allez au tribunal de la réconciliation ; allez, avec un cœur contrit et humilié, faire au ministre de J.-C. l'humble et sincère aveu de toutes vos fautes ; et, avec le pardon, vous recevrez la paix: *Vade in pace.., remittuntur tibi peccata tua.*

Oui, M. F., c'est par une bonne Confession de tous vos péchés, que vous acquerrez une paix solide : paix avec Dieu, paix avec les hommes, paix avec vous-mêmes: c'est ce que je me propose de vous prouver dans cette instruction.

1o. Paix avec Dieu. Par le péché, vous avez méconnu l'autorité de Dieu, vous vous êtes révoltés contre lui. Or, *quis restitit Deo, et pacem habuit?* Par le péché, vous avez donc perdu la paix avec Dieu, vous avez encouru sa haine et sa colère. Or, M. F., comment pourrez-vous rentrer en grâce avec lui? Par une bonne Confession. Oui, allez au tribunal de la pénitence... Allez, comme l'enfant prodigue, vous jeter aux pieds de votre père... Dites-lui : *pater, peccavi*, et ce bon père vous pardonnera : il vous l'a promis, et il est fidèle à ses promesses : *si confiteamur peccata nostra, Deus fidelis est et justus ut remittat nobis peccata nostra, et emundet nos ab omni iniquitate.*

Ce n'est pas tout : la Confession vous procurera encore les moyens de conserver la paix et l'amitié de Dieu, 1o. par les grâces dont elle est la source, 2o. par les avis que vous y recevrez, 3o. par les bonnes résolutions que vous y prendrez pour l'avenir.

2o. En paix avec le prochain. D'où vient que vous êtes en guerre avec le prochain? N'est-ce pas, ou parce qu'il a manqué à votre égard aux droits de la charité ou de la justice, ou parce que vous y avez manqué à son égard? Or, M.F., si vous venez au tribunal de la pénitence, avec un vrai désir d'obtenir le pardon de vos fautes, vous devez y apporter, comme dispositions essentielles, l'oubli des injures que vous avez reçues, la volonté de réparer tout ce qui, de votre part, a pu contribuer à troubler la paix, et la ferme résolution d'éviter à l'avenir tout ce qui pourra la troubler encore...

3o. En paix avec vous-mêmes. Il n'y a point de paix pour l'impie, dit le Seigneur : *non est pax impiis.* Le remords, le

chagrin, l'inquiétude, sont le partage du pécheur; sa conscience est son plus cruel bourreau : *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum.*

Ne l'avez-vous pas éprouvé vous-mêmes, pécheurs, qui m'écoutez.. Et, dans ce moment même où je vous parle, êtes-vous sans remords et sans inquiétude?... Avez-vous la paix?... Vous n'oseriez le dire.

Hé bien, venez décharger ce poids si lourd qui pèse sur votre conscience;.. venez au ministre de la paix... Oh! quel heureux changement s'opérera dans votre âme!... *Adeamus ergó cum fiduciâ ad tronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* Oui, faites-en l'expérience...., et vous retrouverez la paix que vous avez perdue par le péché...; et le Dieu de la paix sera avec vous.

PENSÉES ET MAXIMES.

Qu'il est doux et consolant d'avoir un ami fidèle dans le sein du quel on puisse épancher son cœur!

La Confession est une source de consolation dans ce monde et de félicité dans l'autre.

La Confession prévient le crime, et le répare lorsqu'il est commis.

La honte d'avoir un crime à dévoiler, a souvent plus de force que celle de le commettre.

Les ennemis les plus acharnés de la religion n'ont pu s'empêcher de préconiser les avantages de la Confession.

Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile? Que de restitutions, de réparations, la Confession ne fait-elle pas faire chez les catholiques? Combien les approches des temps de communion n'oppèrent-elles point de réconciliations et d'aumônes? (J.-J. Rousseau.)

La Confession est une chose très excellente, un frein au crime, inventé dans l'antiquité la plus reculée. Nous avons

imité et sanctifié cette sainte coutume ; elle est très bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner.

(VOLTAIRE. Questions Encyclopédiques.)

COMPARAISONS ET TRAITS HISTORIQUES.

C'est après la tempête, que l'on goûte la sécurité du calme ; c'est au sortir de la maladie, que l'on sent le prix de la santé ; c'est au retour d'un long exil, que l'on est touché des charmes de la patrie ; c'est après une Confession difficile, mais bien faite, que l'on goûte délicieusement le bonheur d'être bien avec Dieu... Il semble que l'on est dans un autre monde, que l'on vient de ressusciter.

Un homme étant tombé dans un péché très grave, y croupissait depuis long-temps, quoiqu'il éprouvât de grandes peines dans ce malheureux état. Dieu permit qu'un prêtre, dans la compagnie duquel il se trouva un jour, lui parlât des grands biens de la Confession, et lui dit que nous avions de grandes obligations à notre divin Sauveur, de nous avoir donné un sacrement par lequel nos péchés nous sont pardonnés. Cet homme commença à soupirer ; le prêtre comprit qu'il y avait quelque chose dans son âme qui le tourmentait. Il le porta à se confesser. La Confession faite, et ayant reçu l'absolution, cet homme était tout interdit : qu'avez-vous donc, lui dit le prêtre, vous paraissez tout autre. O mon père ! répondit-il, que ceux qui croupissent dans le péché sont malheureux ! Je puis vous assurer que j'ai vécu jusqu'à présent dans un enfer ; et, dans le moment que vous m'avez donné l'absolution, j'ai ressenti une si grande consolation, que je ne crois pas en ressentir une plus grande en Paradis. (BONNARDEL.)

L'ÉCHO DE LA CHAIRE.

Instruction sur la Confession.

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES QU'ON APPORTE POUR SE DISPENSER DE LA CONFESSION.

Vis sanus fieri?... Surge, tolle grabatum tuum et ambula.

Voulez-vous être guéri?... Levez-vous, emportez votre lit et marchez. (Joan. 5. 6. et 8.)

Mes Frères,

Qu'il était digne de pitié, l'état de ce malheureux, qui, depuis de longues années, était en proie à une cruelle infirmité! et qu'il dut accueillir avec joie l'offre que Jésus lui fit de lui rendre la santé! Aussi, avec quel empressement obéit-il, lorsque le Sauveur lui dit : levez-vous, emportez votre lit et marchez : *Surge, tolle grabatum et ambula!*

O vous! qui depuis trop long-temps croupissez dans le péché, dont l'âme est couverte d'une honteuse lèpre, pécheurs, votre état est-il moins déplorable, est-il moins digne de compassion que ne l'était celui de cet homme? Le Sauveur vous offre aussi votre guérison : *vis sanus fieri?* Il vous dit aussi : levez-vous : *Surge :* sortez de votre criminelle apathie; réveillez-vous de ce funeste sommeil de mort dans lequel vous êtes ensevelis depuis si long-temps : *Surge ;* hatez-vous d'aller déposer au tribunal de la réconciliation l'énorme fardeau de vos iniquités, et votre âme sera guérie.

Mais vous ne daignez pas prêter l'oreille à cette charitable voix! vous repoussez la main bienfaisante qui veut vous soulager et vous guérir! vous vous obstinez à rester dans votre misérable état! Quel déplorable aveuglement! Et quelles excuses pouriez-vous donner d'une aussi étrange con-

duite? Il est vrai, M. F., les pécheurs ne manquent jamais d'excuses, pour justifier leur coupable insouciance; ils ne manquent jamais de prétextes pour se dispenser de faire pénitence de leurs fautes. Hé bien, M. F., ce sont ces frivoles excuses, ces vains prétextes, que je viens aujourd'hui passer en revue et combattre; les voici :

1er Prétexte, tiré des dispositions nécessaires à une bonne Confession : nous n'avons pas le temps de nous y préparer. 2e Prétexte, tiré de la Confession elle-même : c'est une démarche trop pénible, et à laquelle nous ne pouvons nous résoudre. 3e Prétexte, tiré du confesseur : il est trop sévère; que va-t-il penser de nous? Et puis sera-t-il bien discret? 4e Prétexte, tiré de l'exemple des autres : nous voulons faire comme les autres, nous ne voulons pas nous singulariser. 5e Prétexte, tiré des censures du monde : que dira-t-on de nous, si l'on nous voit aller à confesse. 6e Prétexte, tiré des abus de la Confession : que sert-il d'aller à confesse? Ceux qui se confessent ne valent pas mieux que les autres.

Mais, M. F., comme le sujet serait trop vaste, pour être convenablement traité dans une seule instruction, je me bornerai à réfuter les deux premiers : ce sera la matière de cet entretien.

1re Réflexion.

Lorsque nous rappelons à leur devoir certains pécheurs qui n'ont pas encore entièrement perdu la foi, lorsque nous les pressons de recourir au tribunal de la pénitence, il n'y a pas de prétextes qu'ils mettent en avant pour s'en dispenser: nous irions volontiers nous confesser, disent-ils : nous savons que c'est un devoir, et nous nous proposons de le faire un jour; mais, pour le moment, nous ne le pouvons. Nous voulons faire une bonne Confession; mais, pour nous y bien préparer, pour examiner notre conscience, nous exciter au répentir de nos fautes, il faut être à tête reposée, il faut y employer

un temps que nous n'avons pas en notre disposition : nous avons un bien à faire valoir, une profession à exercer, des affaires, des occupations auxquelles il faut que nous vaquions, et qui ne nous laissent pas un seul instant libre. Ainsi, vous le voyez ; ce n'est pas la bonne volonté qui nous manque, c'est le temps.

O enfants des hommes ! jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti par des désirs terrestres ? Jusques à quand toutes vos affections se porteront-elles vers les biens de ce monde ? Jusques à quand aimerez-vous la vanité, et appellerez-vous le mensonge à votre secours ?

Et en effet, M. F., ne sont-elles pas vaines et frivoles, vos excuses ? Ne sont-elles pas dictées par les sollicitudes du siècle et l'illusion de la cupidité ? Ne sont-ils pas mensongers, vos prétextes ? Et, en vérité, M. F., je rougis presque d'être obligé d'y répondre.

Vous n'avez pas le temps, dites-vous ! Mais à quoi devez-vous surtout employer votre temps ? N'est-ce pas à remplir vos devoirs ? N'est-ce pas à servir le Seigneur, à observer sa loi et ses commandements ? N'est-ce pas pour cela que le temps vous a été donné ? Vous avez un bien à faire valoir ! Mais n'avez-vous pas aussi des biens éternels à acquérir ? N'avez-vous pas une âme à sauver, un enfer à éviter, un paradis à mériter ? Vous avez une profession à exercer ! Mais, votre première profession, la plus importante pour vous, celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées, n'est-ce pas celle de chrétien, et de chrétien fidèle ? Vous avez des affaires qui absorbent tout votre temps ! Mais votre affaire la plus pressante, celle qui doit être l'objet de tous vos soins, qui doit absorber tous les instants de votre vie, n'est-ce pas l'affaire de votre salut ? Et si vous la négligez, cette affaire, que vous servira-t-il d'avoir donné tous vos soins, tout votre temps à vos autres affaires ? Que sert à l'homme, dit Jésus-Christ, de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme ? *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ veró suæ detrimentum patiatur?*

Mais, dites-vous, nous nous confesserons plus tard. Vous vous confesserez plus tard, mon cher Frère! Mais, plus tard, en aurez-vous plus le temps? Plus tard, n'aurez-vous pas d'autres affaires, d'autres occupations, qui absorberont encore tout votre temps? Plus tard! mais ne sera-ce pas trop tard? Etes-vous assuré de l'avenir? Avez-vous fait un pacte avec la mort? Plus tard! Insensé! vous crie l'Esprit-Saint, dès cette nuit même on vous redemandera votre âme: *Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te.* Plus tard! Eh! pouvez-vous trop tôt purifier votre conscience, laver votre âme de la souillure du péché? Pouvez-vous trop tôt vous réconcilier avec Dieu? Et, voilà, M. F., les sentiments qu'exprimait, sur son lit de mort, l'un de nos illustres guerriers, une des gloires de notre France (M. le maréchal Maison): dès les premiers jours de sa maladie, il fit appeler un prêtre. On lui représenta que rien ne pressait: « N'importe, répondit-il: la mort arrive sans qu'on s'y attende; et, d'ailleurs, peut-il jamais être trop tôt? »

Ainsi, mon cher Frère, vous le voyez, fût-il vrai que vous ayez aussi peu de temps que vous le prétendez, votre excuse n'en serait pas moins vaine et frivole, puisque l'accomplissement de ce devoir devrait, dans tous les cas, l'emporter sur vos affaires et sur vos occupations.

Mais ce n'est pas tout: est-il bien vrai que vous ayez aussi peu de temps que vous voulez bien le dire? Est-il vrai que vos affaires et vos occupations soient si multipliées, qu'elles absorbent tous vos instants? N'en perdez-vous jamais aucun? Etes-vous toujours si avares de votre temps?

Vous n'avez pas le temps! Lorsqu'il s'agit de quelque partie de plaisir, de quelque devoir de bienséance à remplir, de quelque affaire du plus mince intérêt à soigner, ne trouvez-vous pas quelques instants disponibles? N'en trouvez-vous pas pour des voyages d'agrément, pour aller à des noces, à des fêtes; pour aller visiter des parents, des amis? Que dis-je? n'en trouvez vous pas pour vous livrer aux excès de

l'intempérance et de la bonne chair? Quoi! mon cher Frère, vous vous plaignez que le temps vous manque, et vous passez des journées entières dans les cabarets, où vous dépensez le fruit du travail de toute une semaine, ce qui devait vous servir à élever votre famille, à faire prospérer vos affaires! Mais n'en trouvez-vous pas aussi, du temps, pour vous occuper des affaires des autres, et de mille choses qui ne vous intéressent nullement, pour critiquer leur conduite et déchirer leur réputation par vos médisances et vos calomnies? Vous trouvez du temps pour faire l'examen des autres, pour passer en revue leurs actions, publier leurs défauts, et vous n'en trouvez pas pour examiner votre conscience, pour passer en revue vos actions et vos défauts, pour vous confesser! Vous trouvez du temps pour tout, et il n'y a que pour remplir vos devoirs, pour vivre en chrétien, pour sauver votre âme, que vous n'en trouvez pas! Quelle pitoyable excuse! Quel misérable prétexte!

Oui, M. F., employez à l'accomplissement de ce devoir seulement une faible partie de ce temps que vous donnez à vos plaisirs, à vos caprices, à vos passions, à l'oisiveté, et vous en aurez plus qu'il ne faudra pour bien examiner votre conscience, et faire une bonne Confession. Car combien vous faut-il de temps pour cela? C'est encore ce que je veux examiner.

Vous voulez, dites-vous, faire une bonne Confession. C'est ce que je dois supposer; et, si je vous exhorte à vous approcher du tribunal de la pénitence, il est bien entendu que c'est avec les dispositions nécessaires. Ainsi, mon cher Frère, ce n'est pas une démarche de pure cérémonie que vous voulez faire; ce n'est pas par des motifs de bienséance que vous vous y décidez; ce n'est pas par routine et par manière d'acquit, que vous voulez remplir ce devoir. Sincèrement converti, vous voulez faire une Confession dans toutes les règles; vous voulez examiner votre conscience avec une scrupuleuse attention, accuser vos fautes avec sincérité, accomplir

ponctuellement votre pénitence. Ce n'est pas tout : il y a peut-être bien long-temps, que vous ne vous êtes pas confessé ; et, par conséquent, vous avez une conscience bien en désordre, vous avez des comptes bien embrouillés à démêler ; et, par là, votre examen et votre Confession vous demanderont plus de soin et plus de temps que si vous aviez rempli ce devoir exactement.

Or, dites-moi pensez-vous que, pour bien faire et cet examen et cette confession, il faudra y employer tant de temps, que vous serez obligé de négliger vos affaires ? Calculons : d'abord c'est votre examen, semble-t-il, qui doit vous demander le plus de temps. Hé bien, mon cher Frère, un quart d'heure consacré chaque jour à cet examen, pendant un mois, est-ce trop ? Vos affaires souffriront-elles d'un si petit sacrifice ? Non sans doute. Hé bien, mon cher Frère, employez bien ce quart d'heure, je ne vous en demande pas davantage pour démêler la conscience la plus en désordre.

Mais, supposons encore que ce ne soit pas assez, ou que vous ne puissiez pas faire ce léger sacrifice. Ne pouvez-vous pas encore vous en occuper chaque jour, sans déranger d'un moment vos occupations ? Par exemple, pendant votre travail, le matin en vous levant, le soir en vous couchant, la nuit même, pendant vos heures d'insomnie, ne pouvez-vous pas faire un retour sur votre vie passée ? Le saint roi David passait les nuits à pleurer ses péchés, il arrosait sa couche de ses larmes. Eh ! ne pourriez-vous donc pas aussi prendre un peu sur votre sommeil ? Mais, de plus, n'avez-vous pas à votre disposition le saint jour du dimanche ? Ce jour, vous le savez, ne doit être employé qu'à servir le Seigneur, et à pratiquer de bonnes œuvres. Or, quelle meilleure œuvre pouvez-vous pratiquer, que d'examiner votre conscience, que de repasser, en présence du Seigneur, et dans l'amertume de votre âme, tous les égarements de votre vie passée ? Quel moyen plus propre à sanctifier le dimanche, que de l'employer à vous sanctifier vous-même ? Et, je vous le de-

mande, pour faire cet examen, et vous confesser ensuite, aurez-vous perdu bien du temps? vos affaires en auront-elles souffert? Non, M. F., non; et cessez de nous dire que c'est le temps qui vous manque; si vous êtes sincères et de bonne foi, dites plutôt, avouez franchement, que c'est la bonne volonté.

Examinons maintenant le second prétexte qu'apportent d'autres pécheurs, qui trouvent la Confession trop pénible: ce sera la matière d'une seconde réflexion.

2.e Réflexion.

Quoi! Aller nous soumettre à un prêtre! nous humilier devant lui! lui faire l'aveu de toutes nos fautes les plus secrètes! Non, cela n'est pas possible: c'est une démarche trop pénible et trop humiliante, pour que nous puissions nous y résoudre. Et puis, ne serait-ce pas avouer publiquement que nous sommes pécheurs? Ne serait-ce pas nous déshonorer? Ainsi raisonnent grand nombre de pécheurs, qui veulent justifier leur éloignement de la Confession, et qui, pour se dispenser d'accomplir ce devoir, s'autorisent de ce qu'il présente de pénible et d'humiliant. Examinons cette excuse, et réduisons-la à sa juste valeur.

La Confession, mon cher Frère, vous paraît une démarche trop pénible! Mais est-ce pour votre plaisir et votre agrément que Dieu vous impose cette obligation? Voudriez-vous que la Confession n'eût rien de pénible? Mais qu'est-ce que la Confession? C'est une œuvre de pénitence. Se confesser, c'est faire pénitence. Or, qu'est-ce que faire pénitence? Le mot l'indique: c'est subir une peine, c'est se soumettre à une punition, pour expier nos péchés. Mais si la Confession n'avait rien de pénible et d'humiliant, s'il n'en coûtait rien pour s'y soumettre, serait-elle une punition? Serait-elle une œuvre de pénitence? Voudriez-vous qu'il n'en coûtât rien pour faire pénitence? Mais, encore une fois, une pareille pénitence

en serait-elle une ? Y a-t-il, et peut-il y avoir une pénitence véritable, sans sacrifice, sans peine, sans humiliation, sans qu'il en coûte à la nature et à l'amour propre ? Que prétendez-vous donc ? Que vous n'êtes pas obligés de faire pénitence ? Mais vous êtes pécheurs, vous l'avouez ; et, pour le pécheur, y a-t-il d'autre moyen de salut que la pénitence ? l'Esprit-Saint ne vous répète-t-il pas à chaque page de nos livres saints, que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ?

C'est un sacrifice bien pénible, un remède bien amer ! Mais ce remède n'est-il pas nécessaire, ce sacrifice indispensable ? Vous en coûtera-t-il moins, si vous ne vous y soumettez pas ? Qu'arrivera-t-il ? Dès ce monde, vous subirez les suites funestes du péché : le trouble, l'amertume, les remords ! qui sont, dit le Seigneur, le partage de quiconque fait le mal. Dans l'autre vie, au lieu d'une confusion légère et secrète, vous recevrez, au jour du jugement, une confusion publique et insupportable ; au lieu d'une pénitence de quelques instants, qui aurait effacé vos péchés, vous ferez une éternelle, hélas ! et inutile pénitence dans les enfers !

C'est une démarche pénible, et qui vous coûte beaucoup ! Divin Sauveur ! ne vous en a-t-il rien coûté pour expier nos péchés, et nous délivrer de la mort éternelle ? N'avez-vous pas été abreuvé d'amertume, couvert d'opprobres, accablé de douleurs et de souffrances ? Quoi ! Et vous, mon cher Frère, vous voudriez qu'il ne vous en coûtât rien pour vous sauver, et pour arriver au Ciel ! Prétendez-vous donc y arriver par une autre voie que celle que vous a tracée ce divin Sauveur, et qu'il a suivie lui-même ? Mais ne vous dit-il pas qu'il n'y en a pas d'autre ? Ne vous dit-il pas qu'il faut porter sa croix, et marcher à sa suite dans la voie des souffrances et des humiliations ? Ne vous dit-il pas que le royaume des cieux souffre violence, et qu'il n'y a que ceux qui savent se vaincre, qui peuvent y aspirer ?

C'est un sacrifice pénible ! Mais prétendez-vous être à l'abri de toute peine, de tout sacrifice, de toute humiliation ? Dans

quelque état que vous soyez, n'aurez-vous pas des sacrifices, et souvent des sacrifices bien pénibles à faire? N'en coûte-t-il rien, pour remplir ses obligations, et être vertueux? N'en coûte-t-il rien, pour conserver son honneur, pour acquérir de la réputation, pour amasser de la fortune, pour conserver sa vie et sa santé? Toute la vie de l'homme n'est-elle pas un sacrifice continuel? N'est-elle pas semée de peines? Et vous voudriez qu'il ne vous en coûtât rien pour faire pénitence, pour racheter vos péchés, pour éviter des malheurs éternels, pour gagner une éternité de bonheur! Mais, en vérité, mon cher Frère, y pensez-vous?

Ainsi, M. F., la Confession fût-elle aussi pénible qu'on veut le dire; dût-il en coûter même davantage à la nature, pour faire cette démarche, la raison, la prudence, et le bon sens, de concert avec la foi, vous feraient un devoir impérieux de vous y soumettre. Et c'est donc à tort, que vous voulez vous autoriser de la difficulté de cette démarche, pour vous en dispenser. Mais poursuivons; et, pour vous prouver combien ce motif d'excuse est peu fondé, je veux vous démontrer que la Confession n'est ni si pénible ni si humiliante que vous le prétendez; que s'il en coûte à l'amour propre pour s'y soumettre, on est bien dédommagé par les avantages qu'on en retire.

Et d'abord, M. F., que trouvez-vous de si pénible et de si humiliant dans la démarche d'aller au tribunal de la pénitence? Est-ce l'aveu public que vous semblez faire par là que vous êtes pécheurs? Mais ne sommes-nous pas tous pécheurs, et tous obligés de faire ce pénible et humiliant aveu? Est-ce l'humble demande que vous y faites du pardon de vos fautes, et la promesse de les réparer? Mais, M. F., il n'y a d'humiliant qu'à faire des choses honteuses, qui nous dégradent, nous avilissent! Et pouvez-vous dire que le pécheur se dégrade et s'avilit, en venant solliciter le pardon de ses fautes, et les réparer? Oh! bien au contraire : il s'est avili, il s'est dégradé, en commettant le péché; mais en le

réparant, il efface la honte qu'il s'était attirée, il se relève de l'état d'abaissement où il était tombé par le péché. Non, M. F., il n'y a de honte qu'à commettre le péché, et il n'y a que de la gloire à le réparer par la Confession. Elle n'est pas humiliante, la démarche du pécheur qui vient au tribunal de la pénitence : loin de là, elle n'a rien en elle-même que de très honorable.

Mais, ce qui choque votre amour propre, n'est-ce pas peut-être l'acte de soumission que vous faites au prêtre, en venant vous prosterner à ses pieds?

Mais d'abord, quel est-il, celui auquel vous venez vous soumettre, et qui êtes vous vous-mêmes?

Quel est-il? Un homme comme vous, il est vrai, un faible mortel; mais un homme revêtu d'un caractère auguste, mais un homme qui tient la place de J.-C. Non, si vous l'envisagez des yeux de la foi, ce n'est pas aux pieds de l'homme que vous vous prosternez, ce n'est pas à un homme que vous vous soumettez, c'est au ministre de J.-C., c'est à J.-C., dont le prêtre n'est que le représentant, c'est à Dieu lui-même. Or, je vous le demande, est-ce vous abaisser que de vous humilier devant Dieu, et de vous soumettre à lui?

Et, d'ailleurs, qui êtes-vous donc, vous qui craignez tant de vous abaisser? Etes-vous plus relevé que tant d'éminents personnages, qui, partout, et dans tous les temps, se sont soumis à cette observance? Quoi! les premiers de la terre; les rois, les monarques s'y soumettent, et ne croient pas s'abaisser; ces fiers conquérants, qui font trembler l'univers par la terreur de leurs armes, courbent leur tête devant l'humble ministre de J. C., et ils ne croient pas s'avilir, ni se déshonorer; et vous, vous croiriez vous déshonorer en vous y soumettant! Ne pourrait-on pas vous adresser, et avec plus de raison, cette question que les Juifs faisaient au Sauveur? Qui êtes-vous donc, et pour qui vous prenez-vous? *Quem te ipsum facis?*

Mais, peut-être, ce qui vous effraie, c'est la honte et la

confusion de faire vous même l'aveu de vos faiblesses et de vos misères. Je le sais, M. F., il est pénible à la nature, il en coûte à l'amour propre, de faire l'aveu de ses torts, de révéler ses faiblesses, surtout, lorsqu'on a sur la conscience quelqu'une de ces fautes graves, auxquelles on ne peut penser soi-même sans rougir. Mais, M. F., que cette démarche perd bien de son amertume, pour celui qui la fait animé d'un véritable esprit de foi, et que de penser que cet aveu va lui rendre son innocence, adoucit bien ce qu'il y a de pénible et de répugnant à le faire. Quoi! se dit alors un pécheur sincèrement répentant, je suis ennemi de mon Dieu, et je vais être réconcilié! L'enfer est ouvert sous mes pas, et cet abîme va se fermer! Le péché est un poids qui m'écrase, et je vais être soulagé! Je suis déchiré de remords, en proie à de cruelles inquiétudes, abreuvé d'amertume, et je vais recouvrer la paix, je vais être inondé de consolations! Oh! oui, c'en est fait, je me lève avec joie, et je cours à mon père : *surgam, et ibo ad patrem*, et je vais lui dire : *Pater, peccavi.*

Mais, qu'ai-je besoin, M. F., de vous rappeler ici les avantages et les consolations que procure une bonne Confession à celui qui le fait? Ne les connaissez-vous pas, ne les avez-vous pas éprouvés? Oh! c'est à vous, oui, chrétiens fidèles, c'est à vous, qui en avez fait l'heureuse expérience, c'est à vous à nous le dire. Hé bien, dites-nous si ce devoir est si pénible et si difficile qu'on le prétend; racontez-nous et la joie et la consolation qu'on éprouve en le remplissant, et la paix et le calme qui succèdent aux remords et aux inquiétudes, lorsqu'on s'en est acquitté. Dites-nous si, dans toute la vie, il y a un moment plus heureux que celui, où, après l'accusation de ses fautes, on en reçoit le pardon; ou plutôt, je ne veux m'adresser qu'à vous, M. F., qui éprouvez tant de répugnance à faire cette démarche, je vous dirai : faites-en l'essai : *gustate et videte ;* et venez nous dire ensuite si elle est aussi pénible que vous vous l'imaginez. Oh! loin de là, vous trouverez que ce joug, que vous impose le Seigneur, est doux

et léger ; vous y recouvrirez la paix et le bonheur, cette paix, ce bonheur, qui sont un avant goût de la paix et du bonheur que les Saints goûtent dans le Ciel. Ainsi soit-il.

SECONDE PARTIE.

Cœperunt simùl omnes excursari.

Tous, comme de concert, commencèrent par s'excuser. (Luc. 14. 18.)

Un homme, dit le Sauveur, fit un jour un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes ; et, à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt ; mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : j'ai acheté une terre, et il faut nécessairement que j'aille la voir ; je vous supplie de m'excuser. Le second lui dit : j'ai acheté cinq couples de bœufs, et je m'en vais les éprouver ; je vous supplie de m'excuser. Et le troisième lui dit : j'ai épousé une femme, ainsi je n'y puis aller : *Cœperunt simùl omnes excusari.*

Ne voilà-t-il pas, M. F., la conduite que tiennent encore la plupárt des pécheurs ? Plein de bonté et de miséricorde, le Seigneur ne cesse de les appeler à lui, et de les inviter à la pénitence. Il fait plus, il les convie au banquet céleste où il deviendra lui-même leur nourriture ; il leur fait les menaces les plus terribles, s'ils restent sourds à sa voix, s'ils refusent de se rendre à ses pressentes invitations, s'ils n'obéissent à ses ordres ; mais, ô aveuglement déplorable ! ils sont insensibles à ses tendres annonces, comme à ses plus terribles menaces ! Sous les plus frivoles prétextes, ils veulent se dispenser de l'obligation imposée à tous les pécheurs de recourir au sacrement de pénitence, et à tous les chrétiens de remplir le devoir pascal. Ce sont, M. F., ces vaines excuses que je me propose de combattre dans cet entretien.

Plan d'une Instruction sur la nécessité de la Confession.

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES QU'ON APPORTE POUR S'EN DISPENSER.

Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Allez vous montrer aux prêtres. (Luc. 17. 14.)

M. F., ce sont les paroles que le Sauveur adresse à dix lépreux, qui étaient venus reclamer leur guérison. Il les envoie aux prêtres qui, suivant la loi de Moïse, devaient juger entre la lèpre et la lèpre, et prononcer sur leur guérison : allez, leur dit-il, vous montrer aux prêtres : *ite, ostendite vos sacerdotibus;* à l'instant, ces hommes, ravis de pouvoir être délivrés à ce prix d'une si cruelle maladie, s'empressent de lui obéir.

Pécheurs, une lèpre plus hideuse que celle dont les corps de ces malheureux étaient couverts, la lèpre du péché, infecte vos âmes. Ne chercherez-vous pas à en être délivrés? vous le pouvez. Plus puissants que les prêtres de la loi ancienne, les prêtres de la loi nouvelle ne sont pas seulement chargés de prononcer si la lèpre est guérie ou non : J.-C. leur a donné le pouvoir de la guérir; il les a établis juges de vos consciences, médecins de vos âmes; il vous commande de vous adresser à eux, pour solliciter votre guérison : *ite, ostendite vos sacerdotibus.*

D'où vient donc que vous faites difficulté de vous présenter à eux ? Qu'est-ce qui peut vous retenir ? Auriez-vous honte de découvrir les plaies de votre âme ? Craindriez-vous un remède trop amer, une opération trop douloureuse? Et voilà, en effet, ce qu'on met en avant, pour se dispenser de la Confession : on se récrie contre la sévérité des confesseurs ; on craint de perdre leur estime en se faisant connaître à eux tel qu'on est ; on témoigne n'avoir pas de confiance en leur discrétion.

Crainte chimérique! frivoles excuses! je vais essayer de les détruire : ce sera la matière de cet entretien.

1° Quels motifs avez-vous, M. F., de redouter la sévérité du confesseur auquel vous devez vous adresser? craignez-vous qu'il ne vous fasse d'amers reproches?

Mais, M. F., avez-vous oublié quel est celui auquel vous devez faire l'aveu de vos fautes? Ministre et représentant de J. C., il est animé, à l'égard des pécheurs pénitents, des mêmes sentimens que ce divin Sauveur. Or, je vous le demande, voyons-nous que J. C. ait jamais accablé de reproches les pécheurs qui se sont adressés à lui? Fait-il des reproches à la pécheresse qui vient à ses pieds, les arroser de ses larmes, et les essuyer avec ses cheveux? Quelle réponse fait-il aux Pharisiens qui en paraissent scandalisés? *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm.* Fait-il des reproches à Zachée? Que lui dit-il, en entrant chez lui? *quia hodiè salus domui huic facta est.* Que dit-il à la femme adultère? *Nemo te condemnavit.... Nec ego te condemnabo. Vade, et jàm ampliùs noli peccare.*

Hé bien, M. F., imitateur du divin modèle des pasteurs, le digne ministre de J.-C., aux pieds duquel vous irez faire l'aveu de vos égarments, aura pour vous les mêmes sentiments de bonté et d'indulgence, il vous accueillera avec douceur....

Mais, de plus, quel est le titre que prend le confesseur, et que vous lui donnez au tribunal de la pénitence? le titre de père. Oh! que ce titre, que ce nom si doux, doit bien vous rassurer! S'il vous adresse des reproches, croyez-le bien, ces reproches seront dictés par la tendresse d'un père, ils ne respireront que la bonté et la douceur d'un père; ces reproches seront tout paternels.

Craignez-vous qu'il ne vous donne une pénitence trop difficile à accomplir? Mais la pénitence qu'il vous imposera, égalera-t-elle jamais l'énormité de vos fautes? Et votre confesseur fera toujours en sorte de la proportionner à vos forces;

il aura égard à votre faiblesse. Craignez-vous qu'il ne vous impose des sacrifices trop pénibles, l'obligation de renoncer aux occasions du péché, de faire les réparations auxquelles il vous croira obligé? Mais, M. C. F., si vous voulez vous sauver, si vous avez l'intention de vous convertir et de faire sincèrement pénitence, est-il nécessaire que votre confesseur vous impose ces sacrifices, pour que vous les fassiez? La raison toute seule et le simple bon sens, ne vous disent-ils pas assez clairement que, pour obtenir le pardon de vos péchés, il faut les réparer? qu'il faut et réparer le tort que vous ayez fait, et restituer le bien que vous avez injustement acquis? *non dimittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.* La raison et le bon sens ne disent-ils pas aussi, que, si vous voulez ne plus pécher, vous devez renoncer aux occasions; que si vous voulez la fin, vous devez prendre les moyens?

2°. Mais, dites-vous, que va penser de moi le confesseur auquel je vais faire l'humiliant aveu de toutes mes misères? Ne vais-je pas perdre sa confiance?

Que pensera de vous le confesseur! Mais, mon cher Frère, souffrez que je vous le demande, que pensera-t-il de vous, si vous n'y venez pas? Croyez-vous que ce soit un moyen de gagner sa confiance et de conserver son estime, que de ne pas remplir ce devoir? N'est-ce pas, au contraire, le moyen de la perdre? Car que pensera de vous le confesseur, qui ne vous verra pas approcher du tribunal de la pénitence? Il jugera, et avec raison, que vous êtes un fort mauvais chrétien, puisque vous ne vous faites aucun scrupule de manquer à un devoir si essentiel... Que pensera-t-il de vous! Ne sera-t-il pas autorisé à supposer que si vous ne vous confessez pas, c'est que vous êtes retenu par quelque motif honteux? Ne pourra-t-il pas supposer que vous avez sur la conscience quelque faute bien grave, dont vous n'osez venir faire l'aveu; que vous avez quelque vice caché, dont vous ne voulez pas vous corriger, quelque passion secrète, dont vous êtes esclave, et à laquelle vous ne voulez pas renoncer?... Et,

peut-être, ces suppositions ne seront-elles pas dénuées de fondement.

Que pensera-t-il de moi ! Eh ! que pourra-t-il penser? Quels que soient le nombre et l'énormité de vos fautes, si vous venez les accuser avec un sincère répentir, pourra-t-il cesser de vous accorder son estime? Pourra-t-il vous condamner dans son cœur, lorsque Dieu vous absout et vous comble de ses grâces?

Que pensera-t-il de vous ! Ah ! mon cher Frère ! Il pensera que la grâce de Dieu a touché votre cœur, que le Seigneur a jeté sur vous un regard de miséricorde ; il admirera votre franchise, il concevra pour vous de l'estime, de la confiance ; il jugera que vous êtes sincèrement converti, puisque vous avez le courage de lui faire des aveux aussi humiliants ; il priera le Seigneur, il pleurera de joie, il se confondra lui-même, il sera consolé ! Oui, comme le bon pasteur, il se réjouira de voir revenir au bercail une brebis long-temps égarée; comme le père de l'enfant prodigue, il sentira ses entrailles émues, il se dira à lui-même: cet enfant chéri était perdu, et le voilà retrouvé ; il était mort, et le voilà ressuscité : *perierat, et inventus est...* Oui, M. F., si jamais nous éprouvons des consolations au tribunal de la pénitence, c'est lorsque nous voyons de ces grands pécheurs venir nous faire l'humble et sincère aveu de leurs égarements ; et plus leurs fautes sont nombreuses et énormes, plus nous sommes consolés, plus nous avons de confiance dans la sincérité de leur conversion.

8° Mais, dites-vous encore, pourrons-nous compter sur la discrétion du confesseur ? pourrons-nous être sûrs qu'il gardera les secrets que nous lui avons confiés?

Mais, M. F., ne savez-vous pas que le confesseur est tenu au secret le plus inviolable? qu'il lui est défendu, et sous les peines les plus graves, par la loi naturelle, la loi divine et les lois humaines, de révéler la moindre circonstance de ce qu'il a entendu en Confession? Secret si rigoureux, que le prêtre

ne pourrait le violer pour se sauver la vie et éviter même la mort la plus cruelle. Aussi, l'Eglise compte-t-elle parmi ses Saints, des martyrs du secret de la confession (St. Jn. Népomucène.)

Vous craignez que le prêtre ne vienne à révéler les secrets de votre conscience! Mais avez-vous jamais entendu dire qu'un seul prêtre ait ouvert sa bouche sur ce qu'il avait sù au tribunal sacré? Les plus grands impies, à qui les mensonges et les calomnies coûtent si peu, se seraient-ils jamais hasardés à avancer une telle proposition? On a vu malheureusement bien des mauvais prêtres. Dans la révolution, nous en avons vu d'assez lâches pour abjurer leur religion, contracter des mariages sacriléges, et qui sont devenus, par leur conduite, le scandale de tous les gens de bien. Mais a-t-il été dit qu'un seul ait révélé les secrets qu'on lui ait confiés dans l'administration du sacrement de pénitence? Qui les retenait cependant? Ils avaient renoncé à leur état, à leur foi, à leur salut; mais Dieu qui avait permis qu'ils se livrassent à tous les désordres, tint leur langue enchaînée, pour montrer qu'il veillait visiblement sur son Eglise, et qu'il réclamait la gloire d'une si belle institution.

Les prêtres ne sont-ils pas sujets au délire qui divulgue toutes les pensées, tous les secrets; à la folie qui n'a plus rien de caché? Hé bien, qu'on me dise si un seul prêtre, dans le transport de la fièvre ou de l'aliénation de l'esprit, a fait entendre un seul mot qui regardât le ministère de la Confession? Quelle preuve plus grande peut-on encore donner de l'assistance du Seigneur? Et n'en voilà-t-il pas assez, M. F., pour vous rassurer, pour dissiper toutes les craintes que vous pourriez avoir de l'indiscrétion du Confesseur? Mais pourquoi m'arrêter si long-temps à vous prouver ce dont vous êtes peut-être convaincus vous-mêmes? Non, M. F., ce n'est ni la crainte de l'indiscrétion du confesseur, ni le manque de confiance, qui vous empêche de venir faire l'aveu de vos fautes : rentrez en vous-mêmes, sondez bien les

motifs qui vous donnent de la répugnance pour cette salutaire pratique, vous reconnaîtrez bientôt que c'est votre cœur qui n'est pas converti.

Quand Élisée fit dire à Naaman de se baigner sept fois dans le Jourdain, et qu'il serait guéri de sa lèpre, Naaman méprisa d'abord cet avis, et crut que le Prophète se moquait de lui. Mais, Seigneur, lui dit-on, lorsqu'il se disposait déjà à s'en retourner, si le Prophète demandait de vous une chose difficile, il en faudrait passer par là, et il n'y a rien à quoi vous ne dussiez vous assujettir, pour trouver le remède que vous cherchez. Or, puisqu'il vous est seulement ordonné de vous baigner dans le Jourdain, pourquoi négligez-vous un remède aussi aisé que celui-là? et que vous coûtera-t-il d'en faire l'épreuve? Naaman suivit ce conseil, et tout-à-coup il recouvra la santé. On pourrait dire quelque chose de semblable au sujet de la Confession sacramentelle. S'il fallait passer les nuits en de longues et de pénibles veilles; s'il fallait vous dépouiller de tous vos biens, et en faire des aumônes; s'il fallait traverser les mers et livrer votre corps à toutes les rigueurs du fer et du feu, pour obtenir le pardon de vos crimes, vous devriez en passer par où l'on voudrait, et subir toutes les conditions les plus rudes: à plus forte raison, quand il ne s'agit que de confesser vos péchés avec une sincère douleur

---

PENSEES ET MAXIMES.

Si non confessus lateas, inconfessus damnaberis. (St-Aug.)

Cùr confiteri erubescis peccata tua? Peccator sum sicut et tu; humani nihil à me alienum puto: confitere homo homini; homo peccator, homini peccatori. (id.)

O Homo! quid times confiteri? Illud quod per conscientiam scio, minùs scio quàm illud quod nescio. (id.)

Non te pudeat coràm uno dicere, quod non te puduit forsitan coràm multis, et cum multis facere. (id.)

Damnaberis tacitus, qui posses liberari confessus. (id.)

Quomodò potest medicus sanare quod ægrotus ostendere erubescit? (id.)

Quid horres fateri, quod libenter ac prosperè commisisti? (St-Hieron.)

Si erubescat ægrotus vulnus medico confiteri; quod ignorat medicina, non curat. (id.)

Si fortè pudor est tibi, uni homini et peccatori peccatum tuum exponere, quid facturum est in die Judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit? (St-Bernard.)

O perversitas! non pudet inquinari, et ablui pudet. (id.)

O homme! qu'avez-vous à raisonner, lorsque Dieu commande?

Un malade serait-il raisonnable, s'il refusait les remèdes nécessaires à la conservation de sa vie ou au rétablissement de sa santé, sous prétexte que ces remèdes sont amers? L'êtes-vous davantage, vous, qui, sous ce prétexte refusez les remèdes nécessaires au salut de votre âme?

Quoi! vous avez honte d'accuser vos péchés! mais avez-vous eu honte de les commettre?

Ceux qui ont le moins de honte à commettre le péché, sont souvent ceux qui en ont le plus à les déclarer.

La grâce du sacrement qui délie le pécheur, ne lie-t-elle point, par un effet contraire, la langue du confesseur?

TRAITS HISTORIQUES.

L'Empereur Ferdinand, se préparant un jour à se confesser, présenta un fauteuil au religieux qui devait lui rendre ce service. Celui-ci s'en défendait, et ne prétendait pas que l'Empereur s'abaissât à cette démarche : « laissez-moi, dit le pieux pénitent : l'Empereur n'est plus rien maintenant, c'est vous qui êtes le supérieur. »

Un disciple de Socrate allait sortir d'une maison qui était

habitée par une personne de mauvaise vie. Lorsqu'il aperçut son maître qui passait, il se retira aussitôt derrière la porte, afin que Socrate ne le vît point; mais il l'avait vu; et, allant à lui, il lui dit : « Mon enfant, il fallait avoir honte d'entrer ici; il ne faut pas avoir honte d'en sortir. » On doit rougir d'offenser un Dieu qui est infiniment digne d'être servi, et l'on ne doit pas rougir de confesser qu'on s'est rendu coupable, quand on a eu le malheur de l'offenser.

Madeleine s'est-elle répentie d'être allée chez Simon le Pharisien se prosterner aux pieds de J.-C., et confesser, pénétrée d'une douleur d'amour, qu'elle était une pécheresse? Elle eut la consolation d'entendre le Sauveur lui adresser ces paroles : vos péchés vous sont remis.

St-Augustin a eu le courage d'écrire sa confession; il publia ses erreurs et ses désordres, afin qu'on connût de toutes parts, dans l'univers, dans quels grands excès il avait donné, et que Dieu, qui ne méprise pas les cœurs contrits et humiliés, lui fît miséricorde. Il l'obtint, cette miséricorde qu'il désirait: le courage qu'il eut de dévoiler ses iniquités, attira sur lui de si abondantes bénédictions, qu'il est devenu un grand saint.

L'Impératrice Jeanne, princesse ornée de toutes les vertus, avait choisi pour son directeur St-Jean Népomucène, chanoine de Prague. Winceslas, époux de l'impératrice, était très jaloux, et il interprêtait mal les actions les plus innocentes de son épouse. La soupçonnant d'infidélité, un jour qu'elle venait de se confesser, il va trouver le confesseur, et l'interroge, pour savoir si ses soupçons étaient fondés. Le Saint lui dit qu'il ne peut parler, que le secret de la confession est inviolable; que toutes les connaissances acquises par la confession, sont comme si elles n'étaient pas. L'Empereur irrité garde un morne silence. Quelques jours après, il fait

revenir le Saint devant lui; il emploie les caresses, les promesses, les menaces, pour l'engager à révéler la confession de l'impératrice; tout est inutile. Il le fait traiter avec la dernière inhumanité, sans pouvoir rien obtenir; enfin il le menace de la mort, s'il ne satisfait à ses désirs. « Vous pouvez me faire mourir, reprend St-Jean Népomucène, mais vous ne me ferez pas parler. » Winceslas, furieux, ordonne qu'on le jette dans la rivière, pieds et mains liés. Le Martyr fût bientôt étouffé sous les eaux. Des personnes pieuses enlevèrent son corps, et le mirent dans un tombeau, où il s'opéra un grand nombre de miracles. Ceci arriva l'an 1383. En ouvrant son tombeau, le 14 Avril 1719, on trouva son corps dégarni de ses chairs; mais sa langue était si fraîche et si bien conservée, qu'on eût dit que le Saint ne venait que d'expirer. On la garde avec beaucoup de respect dans la Cathédrale de Prague, où un voyageur qui observe bien, l'a vue encore très entière en 1769.

Un prêtre du diocèse de R..., M***, après avoir exercé le Saint Ministère pendant plusieurs années, suivit, à l'époque de la révolution, l'exemple de tant de malheureux prêtres, qui furent un sujet de deuil pour l'Église, et de scandale pour les fidèles. Il abjura sa foi, profana, par un mariage sacrilége, l'auguste caractère dont il était revêtu, et donna ensuite dans tous les travers de l'impiété, et dans les excès du libertinage.

Dans une partie de plaisir où il se trouva un jour avec quelques amis impies et libertins comme lui, on se livra aux discours les plus irréligieux et les plus obscènes. M*** enchérissait encore sur les autres par la hardiesse et la licence de ses propos. Sur la fin du repas, lorsque toutes les têtes étaient échauffées par le vin, l'un des convives, adressant tout-à-coup la parole à M***: « mais toi, qui as été prêtre tu as entendu bien des confessions; raconte-nous donc un peu ce qu'on te disait: il y aurait, j'en suis sûr, de quoi

nous amuser ». A ces mots, le prêtre apostat, qui, dans ce moment-là même, avait la conversation la plus dissolue, interrompt la phrase lubrique; et, prenant un air de sévérité et d'indignation: « Monsieur, dit-il à son interrogateur, je ne m'attendais pas à une question aussi impertinente de votre part; sachez que ce que j'ai entendu en confession, est un secret sacré; Dieu seul et moi le saurons.» Cette réponse déconcerta entièrement l'imprudent questionneur, et étonna toute l'assemblée, qui ne s'attendait pas à une pareille réponse de la part d'un homme qui s'était si fort dégradé. Le malheureux n'en rentra pas davantage en lui-même; il persévéra et mourut dans son apostasie.

C'est encore là un des traits nombreux de la divine Providence, qui veille sur son Eglise. Dieu ne s'est pas contenté de commander le secret aux confesseurs, on dirait qu'il a encore scellé leurs lèvres d'un sceau inviolable.

Instruction sur la Confession.

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES QU'ON APPORTE POUR SE DISPENSER DE LA CONFESSION : *Respect humain.*

Si quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet.

Si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que votre maître en a besoin. (St.-Matth. 21. 3.)

MES FRÈRES,

Les prophètes avaient annoncé l'entrée triomphante du Messie dans Jérusalem. Mais J.-C., en qui devaient s'accomplir ces prophéties, n'avait pas où reposer sa tête. Pour se procurer les humbles et modestes objets qui devaient servir à son triomphe, il est obligé de se servir de son souverain domaine sur toutes les créatures : Allez, dit-il à ses disciples, dans le château voisin, vous y trouverez une ânesse et son ânon, et vous me les amènerez. Mais cet ordre s'exécutera-t-il sans contradiction ? Le Sauveur le prévoit, et dicte lui-même à ses disciples la réponse qu'ils devront faire à ceux qui voudraient s'y opposer : si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que votre maître en a besoin. Paroles, M. F., par lesquelles il indique clairement ce qu'il est, et le droit qu'il a de commander à toutes créatures, et d'en disposer.

Et voilà aussi, M. F., la réponse que nous devons faire à quiconque voudrait trouver à redire lorsque nous remplissons nos devoirs : Le Seigneur, qui est mon souverain maître, à qui je dois, avant tout, obéissance, le veut et me l'ordonne : *Dominus his opus habet.* Oui M. F., que les libertins nous raillent et nous tournent en ridicule, que les impies en prennent occasion de blasphémer, que le monde nous censure, dès-lors que nous sommes assurés que c'est l'ordre de Dieu, répondons sans crainte : Dieu le veut; mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes.

Sont-ce là, M. F., les sentiments qui vous animent? Est-ce là le courageux langage que vous opposez à la censure et aux critiques du monde? Hélas! M. F., parmi les Chrétiens, combien n'en voyons-nous pas qui se laissent ébranler par la crainte des vains jugements des hommes? Combien, qui, arrêtés par la crainte du qu'en dira-t-on, n'osent paraître chrétiens, ni en remplir les devoirs? Et n'est-ce pas encore là, M. F. un des prétextes, et celui qu'on apporte le plus communément, pour se dispenser de la Confession? Je me propose d'y répondre : ce sera la matière de cette instruction.

Aller à confesse! Mais que dira-t-on de moi? Ne va-t-on pas me tourner en ridicule? Ne vais-je pas être en butte aux plaisanteries et aux sarcasmes? ne va-t-on pas me traiter de dévot et d'ypocrite? Ainsi raisonnent les vils esclaves du respect humain.

Que dira-t-on de moi si l'on me voit aller à confesse! Et voilà, mon cher frère, le motif dont vous vous autorisez pour vous dispenser de remplir ce devoir? mais ne voyez-vous pas combien il est frivole et ridicule? Quoi! parce que vous seriez exposé à la censure des libertins, vous vous croiriez dispensé d'un devoir aussi essentiel que la Confession! Mais, s'il en est ainsi, dès-lors qu'on censurera votre fidélité à remplir vos autres devoirs, vous serez donc dispensé aussi de les remplir? Dès-lors qu'on trouvera à redire au titre auguste de Chrétien, dont vous êtes revêtu, vous serez donc autorisé à apostasier votre foi? Dès-lors qu'on se moquera de ce que vous avez une conduite régulière et de bonnes mœurs, vous serez donc autorisé à donner dans le vice et le libertinage? Non, M. F., si la crainte de la censure dispense de la Confession, il n'y a pas de devoir qu'on ne soit autorisé à violer, pas de crime qui ne trouve une excuse.

Que dira-t-on de moi, si je vais à confesse! Prétendez-vous que cette crainte des vains jugements et des censures

du monde, soit une excuse suffisante pour vous justifier devant Dieu? Mais ne savez-vous pas que cette crainte elle-même, loin d'être une excuse, est un crime à ses yeux? J.-C. ne la condamne-t-il pas dans son Évangile, et ne doit-il pas la réprouver encore au jour du jugement?

Celui qui n'est pas avec moi, dit ce divin sauveur, est contre moi. Celui qui aime son père, sa mère, ses frères, plus que moi, n'est pas digne de moi. Mais êtes-vous avec J.-C., vous qui n'osez paraître son disciple, et en faire profession? Mais n'aimez-vous pas mieux le monde que J.-C., vous, qui craignez moins de lui déplaire qu'au monde? Vous êtes donc contre J.-C., vous êtes donc indigne de porter le titre de disciple de J.-C.; et, au lieu de pouvoir espérer la récompense qu'il promet à ses fidèles disciples, vous ne devez donc vous attendre qu'aux châtiments qu'il réserve à ce monde contre lequel il a prononcé anathême. Celui-là seul, dit-il encore, entrera dans le Royaume des Cieux, qui aura fait la volonté de mon père qui est dans les Cieux. Mais faites-vous la volonté du Seigneur, vous, qui refusez de vous soumettre à ses lois, d'exécuter ses ordres; qui craignez moins ses menaces que les railleries des libertins? Vous ne pouvez donc espérer d'entrer avec lui dans le Royaume des Cieux. Non, indignes disciples, vous rougissez de votre maître devant les hommes, il rougira de vous à son tour devant son père qui est dans les Cieux. C'est lui-même encore qui nous le déclare : *Qui me erubuerit, hunc filius hominis erubescet, cùm venerit in majestate suâ.*

Que dira-t-on de moi, si je vais à confesse! Mais, mon cher Frère, souffrez que je vous le demande à mon tour, que dira le Souverain Juge de cette excuse que vous mettez en avant pour vous justifier? La trouvera-t-il recevable? Rendons cela plus sensible par une supposition. Supposons que le jour du jugement est arrivé. Vous paraissez devant le tribunal redoutable de J.-C. Il passe en revue toutes les iniquités de votre vie. Pourquoi, vous dit-il ensuite, n'avez-

vous pas été les effacer au tribunal de la pénitence ? Ne vous l'avais-je pas ordonné, et mon Église ne vous en a-t-elle pas fait un commandement exprès? Seigneur, lui répondez-vous, je sais que vous me l'avez commandé, mais, pour vous obéir, il fallait déplaire aux ennemis de votre nom, aux libertins, aux impies; il fallait m'attirer leurs railleries et leurs censures, et j'ai mieux aimé leur plaira qu'à vous. Je savais bien que j'encourais votre colère, mais j'ai plus redouté leurs menaces que les vôtres.

Dites-moi, M. F., une pareille justification serait-elle bien accueillie par le souverain juge? N'en serait-il pas indigné? Quoi! misérable! ne vous dirait-il pas, quoi! vous saviez que vous me déplaisiez, que vous encouriez ma colère, et, pour plaire au monde, pour vous soustraire aux dérisions de mes ennemis, vous n'avez pas craint de me désobéir! Vous avez méprisé mes menacas, vous m'avez méconnu! Hé bien! je vous méconnais à mon tour: *nescio vos*. Vous ne serez pas du nombre de mes élus; retirez-vous de moi: *recedite*. allez avec ceux que vous avez craints, et sur lesquels je vais faire tomber tout le poids de ma colère: *ite, maledicti in ignem æternum*. Vous avez mieux aimé plaire au monde qu'à moi; eh bien! que le monde vous récompense; pour moi, je n'ai à vous donner que des châtiments; *ite in ignem æternum*. Vous avez plus craint ses censures que mes menaces, eh bien, qu'il vienne avec ses censures vous délivrer de mes mains! allez, méchant serviteur, allez avec le monde impie et libertin que vous avez imité dans votre conduite, allez avec lui partager les châtiments de ma vengeance: *ite in ignem æternum*! Ainsi, M. F., la crainte des censures du monde, au lieu d'être pour vous, auprès de Dieu, un motif d'excuse, sera un nouveau crime, la matière du jugement le plus sévère et des plus terribles châtiments.

Que dira-t-on de moi, si je vais à confesse ?

Qui tient un pareil langage? Quoi! mon cher Frère, c'est

vous! vous qui êtes chrétien! vous osez apporter une semblable excuse! Quoi! vous craignez les censures et les railleries du monde, vous chrétien! Eh! qu'avez-vous donc à craindre, vous crie le grand Augustin, vous, dont le front est armé du signe qui a vaincu le monde et l'enfer, du signe de la croix? *quid times fronti tuo quem signo crucis armasti?* Quoi! vous dit encore Tertulien, vous craignez les hommes, vous chrétien! vous, qui, dans votre nom, portez de quoi vous rendre formidable à tout l'univers!

Que dira-t-on de moi, si je vais à confesse!

O chrétiens indignes de ce nom! chrétiens dégénérés! Est-ce là le langage que tenaient nos pères dans la foi? Sont-ce là les exemples qu'ils vous ont laissés? Craignaient-ils les vains jugements du monde, ces dignes apôtres de J.-C., lorsqu'ils répondaient à ceux qui voulaient les empêcher d'annoncer J.-C. : mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes? Craignait-il de déplaire au monde, l'apôtre des nations, lorsqu'il s'écriait: « Est-ce que je cherche à plaire aux hommes? Si je plaisais aux hommes, je ne serais plus le serviteur de J.-C: *An quæro hominibus placere? Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem?* » Craignait-il les railleries et les censures du monde, celui qui ne trouvait sa gloire que dans la croix de Jésus, dans cette croix, qui était pour les Juifs un sujet de scandale, et pour les Gentils un objet de dérision? Ont-ils craint aussi les vains jugements du monde, les railleries, les censures et les menaces des hommes, tant de généreux martyrs, qui ont scellé leur foi de leur sang; qui, en présence de leurs bourreaux et d'une multitude avide de leur sang, à la vue des instruments de leur supplice, et jusqu'au milieu des tourments, s'écriaient : nous sommes Chrétiens! Ho! ils étaient dignes de ce nom! Mais vous, chrétiens lâches et pusillanimes, méritez-vous encore de le porter? Non : vous n'êtes que de vils apostats.

Que dira-t-on, si l'on me voit aller à confesse!

Eh! mon C. F., que ne dira-t-on pas, que ne devra-t-on

pas dire, si ce honteux motif vous retient? Non, vous ne vous soustrairez point au jugement du monde; vous n'éviterez ni les censures, ni les railleries des libertins; vous aurez de plus à souffrir leur mépris.

Car, croyez-le bien, M. F., le monde, oui, ces impies, ces libertins eux-mêmes, qui censurent la fidélité des bons chrétiens, qui remplissent leurs devoirs, ne font pas plus de grâce à ces indignes chrétiens, qui n'osent le paraître et en faire profession; tout en paraissant applaudir à leur apostasie, ils les accablent de tout le poids de leur mépris; ils les regardent, et avec raison, comme des hypocrites et des lâches. Ainsi, M. C. F., ce reproche d'hypocrisie que vous semblez tant craindre, vous ne l'éviterez pas. On vous traitera d'hypocrite, dites-vous, si vous allez à confesse; oui, mais ne le dira-t-on pas aussi, et avec plus de raison, si vous n'y allez pas? Et, en effet, ne serez-vous pas un hypocrite? Car qu'est-ce qu'un hypocrite? C'est celui qui veut paraître ce qu'il n'est pas. Or, vous, M. C. F., qui, d'une part, êtes chrétien, et prétendez l'être, et qui, de l'autre, en refusant d'en remplir les devoirs, de peur d'être censuré, voulez paraître ne l'être pas, dites-nous, qu'êtes-vous autre chose qu'un vil hypocrite?

Mais, de plus, qu'y-a-t-il, aux yeux du monde, de plus vil et de plus méprisable qu'une basse lâcheté? N'est-ce pas le reproche le plus sensible qu'on puisse faire à un homme de cœur? L'épithète de lâche lancée à la face d'un homme tant soit peu chatouilleux sur le point d'honneur, n'est-elle pas une flétrissure que l'on croit ne pouvoir être lavée que dans du sang?

Hé bien! vous, M. F., qui venez nous dire que vous ne vous confessez pas, parce que vous craignez le qu'en-dira-t-on, ne méritez-vous pas ce reproche si injurieux? Cette flétrissante dénomination ne vous appartient-elle pas? N'êtes-vous pas des lâches? Cependant, à vous en croire, vous êtes des hommes de courage, vous êtes des braves; mais où sont donc votre

courage et votre bravoure! Vous, des braves! Quoi! chrétiens! vous n'osez le paraître! Vous, des braves! Quoi! une parole, une raillerie vous troublent et vous font trembler! Vous, des braves! Non, ce titre, vous ne le méritez pas; sur vos fronts qui, désormais, méritent d'être voués à l'infamie, est écrit le titre qui vous appartient: *Lâches.*

Que dira-t-on de moi, si je vais à confesse!

Mais, encore une fois, M. C. F., que ne dira-t-on pas! que ne pensera-t-on pas, surtout, si vous vous laissez arrêter par cette vile considération? et croyez-vous que ce soit le moyen de faire concevoir une bonne opinion de vos autres qualités?

Ainsi, vous, M. C. F., qui n'osez venir à confesse, par respect humain, vous vous piquez cependant de vertu et de probité, vous aimez cependant à passer pour homme d'honneur et de bonnes mœurs; or, dites-moi, si votre conscience, en ce qui concerne vos devoirs de chrétien, est si peu à l'épreuve des considérations humaines, quel fonds pourra-t-on faire sur votre morale et sur votre probité? Que devra-t-on en penser? Ecoutez ce qu'en pensait un empereur païen.

Constance-Chlore, empereur romain, avait dans son armée et dans sa cour un grand nombre de chrétiens, parmi ses officiers et ses dignitaires. Un jour ce prince les fait tous appeler devant lui, et leur signifie d'avoir à renoncer à la religion chrétienne. Il fait les plus flatteuses promesses à ceux qui obéiront à ses ordres, et les menaces les plus terribles à ceux qui résisteront. Parmi ces chrétiens, plusieurs se laissent intimider et cèdent; d'autres, plus courageux, restent fermes et inébranlables dans leur foi; ils préfèrent renoncer à tous les avantages de la fortune, et encourir la vengeance du prince, que de trahir leurs devoirs de Chrétiens, et de renoncer à leur religion. Mais qu'arriva-t-il? Le prince avait voulu seulement mettre leur foi à l'épreuve; il conserva près de lui et combla d'honneur ceux qui avaient persévéré. Vous avez été fidèles à votre Dieu, leur dit-il, vous le serez

à votre prince. Quant à ceux qui avaient été assez lâches pour renoncer à leur foi, il les accabla de reproches, il les priva de toutes leurs dignités, et les chassa honteusement : partez, leur dit-il, vous avez trahi votre Dieu, vous trahirez aussi votre souverain.

Ce prince raisonnait avec sagesse : n'y a-t-il pas tout à craindre, en effet, de celui qui sacrifie son devoir le plus sacré, sa conscience, à un vil intérêt, à une misérable considération humaine ! Peut-on espérer que celui qui ne craint pas de violer ses engagements envers Dieu, respectera toujours ses engagements envers les hommes ? Ne voilà-t-il pas ce qu'on peut dire de vous aussi, lâches Chrètiens, qui, dans la crainte des qu'en-dira-t-on, n'osez venir au tribunal de la pénitence ? Ne peut-on pas faire le même raisonnement à votre égard, si, pour d'aussi misérables motifs, vous trahissez votre devoir ? Si vous êtes infidèles à votre Dieu, votre conscience, à l'occasion, sera-t-elle assez forte pour ne pas violer vos devoirs envers le prochain ? Peut-on compter que vous vous maintiendrez toujours dans les bornes étroites de la vertu et de la probité ?

Que dis-je ? M. F., n'a-t-on pas tout à craindre de votre part ? Car, que n'a-t-on pas à craindre d'une âme lâche et pusillanime ? La lâcheté n'est-elle pas mère du crime ? N'est-ce pas parce qu'on n'a pas eu le courage de faire son devoir d'abord, de suivre sa conscience, qu'on devient vicieux, et quelque fois scélérat ? St.-Pierre aimait son divin maître; mais la crainte s'empare de son âme, à la voix d'une servante, il le renie. Pilate reconnait l'innocence de cet homme-Dieu, et il le condamne à mort, il le livre à la fureur du peuple. Vous vous rappelez sans doute, M. F., ces jours d'horrible mémoire, cette époque marquée dans l'histoire en caractères de sang, *la Terreur*. L'anarchie et l'impiété marchaient triomphantes sur les ruines amoncelées du trône et de l'autel; des monstres altérés de sang parcouraient notre belle France, promenant l'échafaud, semant partout l'effroi, la désolation et la mort.

Or, M. F., croyez-vous que ces hommes qui acquirent alors une si déplorable célébrité, fussent tous habitués au crime? Non. Combien, parmi eux, étaient d'un caractère doux et paisible, et avaient, jusque-là, mené une conduite irréprochable? Comment donc sont ils devenus tout-à-coup les fléaux de leur patrie? Qui les a lancés dans la carrière du crime? la faiblesse, la lâcheté!

Oui, M. F., par faiblesse, ils se sont laissé entraîner; par crainte des qu'en dira-t-on, ils ont dit, ils ont fait comme les autres; par lâcheté, ils sont devenus cruels, féroces, ils ont rivalisé de scélératesse. Et voilà cependant, M. F., le motif que vous apportez pour excuse. Mon Cher Frère, jugez de l'opinion qu'il doit donner de vous. Ainsi, la crainte du qu'en dira-t-on, loin de vous justifier, ne peut servir qu'à vous rendre coupable devant Dieu, et méprisable devant les hommes. Mais, de plus, cette crainte n'est-elle pas exagérée?

Que dira-t-on de moi, si je vais à confesse!

Mais d'abord, Mon Cher Frère, pensez-vous qu'on parlera de vous et de la démarche que vous ferez, autant que vous semblez le craindre? Peut-être n'y fera-t-on pas attention? peut-être n'en dira-t-on rien.

Supposons néanmoins qu'on en parlera; mais qu'avez-vous à craindre de ce qu'on en pourra dire? Craignez-vous qu'on ne dise que vous êtes un bon chrétien fidèle à vos devoirs, attentif à vous conserver dans l'amitié de votre Dieu? mais, au lieu de le craindre, ne devez-vous pas le désirer? Il n'y a rien en cela qui ne soit très honorable pour vous.

Craignez-vous, au contraire, qu'on ne dise que vous ne vous confessez que par hypocrisie, pour paraître meilleur que les autres? Mais, si vous vous confesser avec de bonnes dispositions, n'aurez-vous pas la conviction de la fausseté de tout ce qu'on pourra dire? Le bon témoignage de votre conscience ne vous dédommagera-t-il pas de tout ce qu'on débitera sur vous? Et votre bonne conduite, qui sera le fruit de

votre bonne Confession, ne dévoilera-t-elle pas la calomnie, ne prouvera-t-elle pas que vous êtes réellement ce que vous voulez paraître ?

Craignez-vous que cette démarche ne porte atteinte à votre honneur, à votre réputation d'honnête homme, de bon citoyen, de bon père de famille, qu'elle ne vous fasse perdre l'estime et la considération dont vous jouissez? Mais, au contraire, les honnêtes gens et les bons Chrétiens n'en auront-ils pas plus de confiance et de considération pour vous? Ceux-là mêmes dont vous redoutez la censure, pourront-ils vous refuser leur estime, surtout, si vous méprisez leurs censures?

Craignez-vous enfin d'être tourné en ridicule, d'être en butte aux railleries et aux dérisions? Mais quel mal vous feront toutes ces censures? Voici un trait qui me paraît susceptible à quelques applications ici. Un jour le peuple d'Anthioche, s'étant révolté, insulta les statues de l'Empereur Constantin, les traîna dans la boue, et les mutila. L'officier qui vint en apprendre la nouvelle au prince, lui représentait d'une manière vive et animée les traitements qu'on avait fait à ses statues; il excitait l'Empereur à tirer une vengeance éclatante d'un pareil outrage.

Ce prince était bon et clément; il laissa parler l'officier, et, lorsqu'il eût fini, il passa la main sur sa figure, et lui dit en souriant: je n'y sens pas de mal. Ce fut toute la vengeance qu'il en tira.

Hé bien, M. F., imitez la conduite de ce prince. Les railleries qu'on lancera contre vous, vous feront-elles plus de mal que ne lui en avaient fait les pierres qu'on avait lancées contre ses statues? Eh bien, comme lui, ne vous vengez que par le mépris; faites bien, et laissez dire.

Que dira-t-on, si je vais à confesse!

Mais, Mon cher Frère, qui sont ceux qui pourront y trouver à redire, et vous critiquer? sont-ce les honnêtes gens et les bons chrétiens? Mais pourront-ils vous blâmer de ce que vous êtes fidèle à remplir vos devoirs? Au contraire, ils

ne pourront que vous louer et vous approuver. Qui sont donc ceux dont vous craignez tant la censure? Qui sont-ils? Ne le savez-vous pas, mon cher Frère? Des lâches qui vous critiquent, parce qu'ils n'ont pas le courage de vous imiter. Qui sont-ils? des impies, des libertins qui cherchent à pervertir les autres : ils craignent l'isolement; s'ils étaient en petit nombre, on les montrerait au doigt; ils cherchent à grossir leur nombre pour être confondus dans la foule; ils veulent, en la partageant avec un plus grand nombre, diminuer la honte dont ils sont couverts.

O M. F.! pourriez-vous donc vous laisser intimider par la censure de ceux qui ne méritent que votre mépris? et quand l'univers vous blâmerait, que vous importe, si Dieu vous approuve? Armez-vous donc de cette noble indépendance du Chrétien. Enfants de Dieu, subirez-vous l'esclavage des hommes, vous laisserez-vous assujettir et dominer par le monde? Loin donc de vous cette crainte pusillanime des qu'en-dira-t-on; écriez-vous avec la noble générosité de l'apôtre : monde injuste! que m'importe que vous m'approuviez ou que vous me blâmiez? *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer* : Ce n'est point à votre tribunal que je dois être jugé; c'est du souverain juge que j'attends l'équité de mon jugement : *qui autem judicat me, Dominus est.* Ainsi-soit-il.

PLAN d'une Instruction familière sur le même sujet.

RÉFUTATION DES PRÉTEXTES QU'ON APPORTE POUR S'EN DISPENSER.

IL FAUT FAIRE COMME LES AUTRES.

Cùm irent omnes ad vitulos aureos, quos Jeroboam fecerat rex Israel, hic solus fugiebat consortia omnium.

Quoique tous allassent adorer les veaux que Jéroboam, roi

d'Israël avait faits, il fuyait seul la compagnie de tous les autres. (Tob. 1. 5.)

Admirable conduite, M. F.! beau modèle et bien digne de notre imitation. Jeune encore, au milieu d'une nation impie, qui a oublié son Dieu, que fera Tobie? Cédera-t-il au respect humain? Se laissera-t-il entraîner par le torrent des mauvais exemples? Se laissera-t-il corrompre par la contagion d'une dépravation générale? Il est seul : tous les Israélites ont abandonné la foi de leurs pères. Ira-t-il avec les autres prostituer son encens et ses adorations aux infâmes divinités de Jéroboam? ou bien, craindra-t-il de se singulariser? Non : seul, il sera fidèle à son Dieu; seul, il résistera; seul, il refusera de prendre part à un culte impie et sacrilége; seul, il aura le courage de se séparer de la multitude; seul, au jour prescrit par la loi, il va au temple pour y adorer le Dieu de ses pères.

Mes Frères, de nos jours aussi la prévarication n'est-elle pas devenue générale? La plupart des chrétiens n'ont-ils pas abandonné la religion de leurs pères? La plupart ne vivent-ils pas dans l'oubli de leurs devoirs les plus sacrés? Imitez-vous la courageuse conduite de Tobie? Savez-vous, comme lui, résister au torrent? Que dis-je, M. F.? ne vous autorisez-vous pas de cette prévarication des autres pour manquer vous-mêmes à vos devoirs? N'est-ce pas là la grande excuse que vous donnez de votre éloignement du tribunal de la pénitence? Parce que les autres ne s'en approchent pas, vous ne vous en approchez pas non plus. Souffrez, M. F., que je vous réponde : ce sera la matière de cette instruction.

Si les autres allaient à confesse, dit-on, nous irions aussi; mais nous ne voulons pas nous singulariser. Pitoyable excuse, M. F.!

Si les autres allaient à confesse, vous iriez aussi! Quoi! Et parce qu'ils n'y vont pas, vous n'y allez pas! parce qu'ils manquent à leurs devoirs, vous croyez être dispensés des

vôtres! Prétendez-vous que la prévarication des autres doive excuser la vôtre? Mais, s'il en est ainsi, comme maintenant la plupart des autres vivent dans l'oubli de leur salut, vous serez donc dispensés aussi de vous occuper du vôtre? Comme maintenant il n'y a plus ni bonne foi, ni franchise, ni charité, etc., vous serez donc dispensés aussi de suivre les règles de l'équité et de la justice? il vous sera donc permis d'avoir recours au mensonge et à la duplicité? Comme maintenant presque tous les autres vivent sans foi, sans religion, etc., vous pourrez donc aussi, etc.?

Si les autres allaient à confesse, vous iriez aussi!

Mais, Mes Frères, raisonnez-vous de la sorte dans vos affaires temporelles? Vous guidez-vous aveuglément sur la conduite des autres?.. Si les autres dissipaient follement leur fortune, se laissaient mourir de faim, se précipitaient dans des abîmes, seriez-vous tentés de les imiter?...

Si les autres allaient à confesse, vous iriez aussi!

Mais, Mes Frères, est-ce la conduite des autres qui doit être la règle de celle que vous devez tenir vous-mêmes? Est-ce sur la conduite des autres que vous serez jugés un jour? N'est-ce pas, au contraire, sur l'Évangile, etc.?

Vous ne voulez pas vous singulariser! Mais ne faut-il pas se singulariser pour se sauver? Ne faut-il pas suivre la voie étroite que suit le petit nombre, et qui conduit à la vie? Ne faut-il pas vivre comme le petit nombre des élus?

Vous ne voulez pas vous singulariser! Mais, pour faire leur salut, tous les Saints ne se sont-ils pas singularisés? Ne se sont-ils pas singularisés, ces généreux martyrs, qui refusaient de prendre part au culte impie de la multitude idolâtre, et préféraient mourir, que de renoncer à leur foi? Ne se sont-ils pas singularisés, tant de Saints pénitents, qui ont fui le siècle, renoncé aux plaisirs et aux biens de la terre pour gagner les biens du ciel, et sauver leur âme? etc.. Prétendez-vous vous sauver, en prenant une autre route que celle qu'ils ont suivie, que celle que J. C. nous a tracée? etc., etc..

Malheur, dit l'Esprit-Saint, malheur à qui se conforme à ce siècle! il n'a plus de conformité avec J. C. : *Nolite conformari huic seculo.* Malheur à celui qui marche dans la voie large et spacieuse! elle conduit à la mort. Malheur à celui qui suit les exemples du monde! il renonce aux maximes de l'Évangile. Malheur à celui qui vit comme le grand nombre! il sera réprouvé avec le grand nombre, parce que, dit J. C., il y aura peu d'élus : *Pauci electi. etc...*

Si Noé et sa famille avaient voulu faire comme les autres hommes, ils n'auraient pas construit une arche; ils n'y seraient pas entrés; ils auraient péri avec les autres dans les eaux du déluge. Si Loth avait voulu faire comme les autres, il n'aurait pas abandonné Sodôme; et, avec les autres, il aurait été consumé par le feu du Ciel.

Et vous, M. F., dans ce siècle malheureux où toute chair semble avoir corrompu sa voie, où les iniquités des hommes appellent la foudre du Ciel sur la terre, ferez-vous comme les autres? ... Hélas! vous périrez avec les autres...

Mais, au contraire, si vous vous éloignez de la voie large des pécheurs, si vous vivez comme les Saints ont vécu, si vous pratiquez ce qu'ils ont pratiqué, si vous suivez la route qu'ils vous ont tracée, vous arriverez à l'heureux terme où ils sont arrivés eux-mêmes, et où ils nous appellent pour entrer en part de leur gloire et de leur bonheur. Ainsi-soit-il.

PENSÉES ET MAXIMES EXTRAITES DE DIVERS AUTEURS.

Ne vous laissez décourager ni par le nombre des hypocrites, ni par les railleries de ceux qui vous traitent d'hypocrite en vous voyant religieux. (SILVIO PELLICO.)

Sans force d'âme, on n'acquiert aucune vertu, ou n'accomplit aucun devoir d'un ordre élevé. (Le même.)

La faiblesse est mère du crime.

Le respect humain est un bas sentiment de l'âme, qui la

fait agir contre les lumières de sa conscience; c'est une crainte lâche qui empêche de pratiquer le bien, et qui fait commettre le mal, de peur de déplaire aux hommes, ou dans la vue de leur déplaire; c'est une faiblesse indigne qui fait trahir les sentiments naturels qu'on approuve, pour suivre les sentiments étrangers qu'on condamne; c'est une dépendance servile qui fait ramper devant les hommes, dans le désir de se concilier leur estime, ou dans la crainte de s'attirer leur censure. (BAUDRAND.)

Le respect humain déshonore la raison, en même temps qu'il est l'opprobre de la Religion.

S'il y a des esclaves dans le monde, en est-il de plus indignes et de plus méprisables, que les esclaves du respect humain? (Le même.)

Soyez véritablement chrétien, et ayez le courage de le paraître.

Si l'humilité et la prudence vous font garder le secret pour des choses de surérogation, que la crainte de déplaire aux hommes, ne vous fasse jamais omettre un devoir, ni manquer à l'exemple que vous devez au prochain.

Sachez que le respect humain n'aura sur vous d'autre empire, que celui que vous lui donnerez par une lâche timidité.

Dès que les ennemis de la piété s'apercevront que leurs discours ne font sur vous nulle impression, ils prendront le parti de se taire, et ne pourront s'empêcher de vous estimer.

Que les hommes nous condamnent, peu importe, pourvu que Dieu nous approuve. (BLANCHARD.)

Songeons que ceux qui doivent rougir, ce sont ceux qui font le mal, et non ceux qui pratiquent le bien. (Le même.)

L'homme vraiment chrétien et solidement pieux l'est dans tous les temps; et jamais le servile respect humain ne l'empêche de rendre publiquement au Seigneur ses justes hommages. (Le même.)

Le respect humain déshonore la raison et dégrade l'homme.
(Le même.)

Juste jugement de Dieu, qui permet que ces hommes livrés au respect humain se déshonorent devant les hommes mêmes, en cherchant à s'attirer leur estime, et qu'en abandonnant le service du Seigneur, ils tombent sous un autre joug mille fois plus pesant et plus accablant. (Le même.)

TRAITS HISTORIQUES.

1° Confondons-nous, lâches et indignes Chrétiens, à la vue de cette illustre pénitente qui, voyant Jésus-Christ entouré de ses plus cruels ennemis, ne laissa pas de se jeter à ses pieds avec autant de confiance, que si chacun avait reconnu dans ce nouveau prophète ce qu'elle y reconnaissait elle-même de supérieur et de divin. Combien de prétextes ne devaient pas, semble-t-il, l'arrêter ? Elle était connue dans la ville, etc. Le Pharisien devait trouver mauvais qu'elle vînt troubler la joie de son repas, etc. Quel combat entre le respect humain et le devoir ! Cependant, cette grande âme entre dès qu'elle est appelée; elle se déclare dès qu'elle est entrée. Que diront les Pharisiens? Que dira la synagogue ? Que dira Jérusalem ? Ce n'est pas ce qui l'occupe : c'est ce qu'elle doit à Jésus-Christ, c'est ce qu'elle doit à son salut, c'est ce qu'elle doit au monde lui-même, en tâchant de réparer par ses pleurs le scandale qu'elle a pu lui donner par sa licence. C'est ainsi qu'on triomphait autrefois du monde ; et pourquoi n'en triompherions-nous pas ainsi aujourd'hui ? Pourquoi ne nous déclarerions-nous pas avec autant d'éclat pour Jésus-Christ glorieux et dominant à la droite de son Père, qu'on le faisait pour Jésus-Christ paisible et soumis à toutes les faiblesses de la vie et de la mort ? Laissons parler le monde, et rendons à Jésus-Christ ce que nous lui devons.

2° Funestes effets du respect humain ! quelle tristes et lamentables exemples n'en avons-nous pas, ô mon Dieu ! et

de quelle crainte salutaire ne dois-je pas être pénétré ? St.-Pierre vous aimait comme son divin maître ; il vous était sincèrement attaché ; mille fois il vous a dit qu'il mourrait, plutôt que de vous abandonner. Il serait fidèle, si le respect humain n'entrait pas dans son cœur. N'êtes-vous pas disciple de cet homme, lui dit-on ? Et qui ? une servante. C'en est assez, le respect humain lui ferme la bouche, ou il ne l'ouvre qu'au mensonge, au parjure, au blasphême. Reconnaissance, tendresse, confiance, tout est sacrifié. (BAUDRAND.)

Pilate reconnaît l'innocence de l'homme-Dieu ; il déclare qu'il n'a point trouvé en lui de cause de mort : le peuple s'élève en tumulte. Pilate insiste encore, il dit qu'il ne veut point tremper ses mains dans le sang innocent. Mais le respect humain vient-il au secours, laisse-t-on entrevoir à ce juge inique qu'il va déplaire à César ; ah ! c'en est fait, à cette parole, Pilate se rend : cette crainte l'emporte sur toute considération ; la haine, la fureur vont l'exécuter. Agneau sans tache, vous êtes immolé, votre sang ruisselle à grands flots sur la terre ! L'homicide, le parricide, le déicide : effets funestes ! suites affreuses ! quelle en est en partie la source ? un lâche, un indigne, un détestable respect humain !

Voltaire ayant un jour à sa table grand nombre de convives, des hommes même marquants par leur nom et par leur rang, dit à la fin du dîner : « Ce qui me fait grand plaisir, c'est qu'entre nous tous, il n'y en a pas un qui croie au Christianisme. » Quelques impies décidés s'empressèrent de se déclarer; d'autres applaudirent en souriant; quelques-uns, peu malheureusement, avaient l'air embarrassé. Un brave officier élève la voix, et dit, en s'adressant à Voltaire: «Vous voudrez bien, Monsieur, ne pas me compter au nombre des apostats : je ne me pique pas d'assez d'esprit, pour abandonner la religion de mes pères. »

Un colonel passait son régiment en revue; apercevant quelque chose de saillant sur la poitrine d'un capitaine, il lui demande avec vivacité ce que c'est. Voyez, Colonel, répond l'officier, en lui montrant un crucifix! Ce n'est pas là, s'écrie le colonel injustement courroucé, ce n'est pas là l'arme d'un soldat! Mon Colonel, répond modestement le capitaine, c'est du moins l'arme d'un chrétien! Vous êtes un brave, Monsieur, répliqua aussitôt le colonel adouci: sous un mois, vous aurez la croix. L'officier reçut en effet la décoration peu de temps après.

Le maréchal Villars, ayant été blessé à la bataille de Malplaquet, se trouva si mal, qu'il fut question de lui administrer les derniers sacrements. On lui proposa de faire cette cérémonie en secret: non, dit-il, puisque l'armée n'a pu voir Villars mourir en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien. Si quelqu'un, dit J.-C., rougit de moi et de mes paroles devant les hommes, le fils de Dieu rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son père, et des saints anges, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Instruction sur la Confession.

EXPOSÉ DES MOTIFS RÉELS QUI ÉLOIGNENT DE LA CONFESSION.

Erit tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt,.... et à veritate quidem avertent, ad fabulas autem convertentur.

Il arrivera un temps, où ils ne supporteront pas la saine doctrine,... où ils fermeront l'oreille à la voix de la vérité, et ne s'attacheront qu'à l'erreur et au mensonge. (Epis. 2. ad Tim. C. 4. v. 3. 4.)

N'est-il pas arrivé, M. F., ce temps prédit par S. Paul, où les hommes ne prêteront plus l'oreille à la saine doctrine, prendront à dégoût la vérité, et ne s'attacheront qu'à l'erreur et au mensonge? N'est-il pas arrivé, ce temps désastreux, qui préoccupait si péniblement ce grand apôtre, il y a dix-huit siècles? Hélas! quand je considère la génération actuelle des enfants d'Adam; que j'aperçois cette aversion déterminée pour tout ce qui est bon, juste, vrai; ce profond dégoût pour tout ce qui est spirituel et tient à la vie de l'âme, et ensemble cette passion effrénée pour tout ce qui est terrestre, charnel; cette adhésion intime, exclusive à la matière, non, je ne puis ne pas le croire et ne pas le dire: c'était le XIXe siècle, que l'apôtre inspiré annonçait à son disciple, quand il lui adressait ces paroles prophétiques : « Ils fermeront l'oreille à la vérité pour accueillir l'illusion et le mensonge : *à veritate auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* »

La vérité, par la bouche de l'éternelle sagesse, leur dit que l'homme n'est pas fait pour ce monde; qu'il doit monter plus haut, pour trouver un terme fixe à ses espérances, ajoutant: Recherchez, avant tout, le royaume de Dieu et sa justice; mais, d'un autre côté, l'adversaire de la vérité leur crie : « Le royaume de Dieu et sa justice! Vaine chimère! Il n'y a de réel que ce qui flatte les sens, satisfait les organes. Tout ce qui est spirituel est chimérique, fantôme décevant. » Et tel

est l'aveuglement des hommes de ce siècle, que la plupart se moquent effrontément de la divine sagesse, et disent à la folie : Toi seule es sage !

C'est, M. F., de cette erreur, de ce vice général, c'est de ce matérialisme, devenu aujourd'hui universel, que découlent tous les motifs réels et spéciaux, qui éloignent actuellement les hommes des observances religieuses, et paticulièrement de la pratique de la Confession. La Confession, voyez-vous, ne profite qu'à l'âme ; le corps, les sens, les passions, n'y trouvent pas leur compte ; et voilà pourquoi, dans ce siècle d'or et de boue, on ne fait aucun cas d'une institution, qui n'a d'autre but que de spiritualiser l'homme, et de l'élever au-dessus de la matière.

Je viens, M. F., aujourd'hui, devant vous, prendre à partie ces hommes de chair et de sang, qui s'obstinent à ne vivre que dans le monde des corps. Je viens les interroger en votre présence, les forcer de dévoiler leur intérieur ou le fond de leur âme, afin de vous faire apercevoir les plaies secrètes de leur cœur, c'est-à-dire, les honteux motifs qui, tout cachés qu'ils sont, n'en sont pas moins les obstacles réels qui les empêchent de pénétrer dans les tribunaux sacrés de la réconcilation. Puissé-je vous faire voir par là qu'il n'y a point de gloire à leur ressembler, rien à gagner en les imitant; et vous convaincre intimement que rien n'est plus déplorable, que d'être ainsi l'esclave de cet abject matérialisme, que je ne puis définir que par ces mots : La mort de la plus noble partie de l'homme, l'extinction absolue de l'intelligence et du sens moral. Écoutez !

Ce n'est que depuis que le matérialisme, semblable à cette brume épaisse, froide, humide, qui, dans les mauvais jours de l'hiver, tient toute la nature enveloppée comme d'un suaire, a envahi le monde moral, et l'a frappé d'une inertie mortelle, que les hommes manifestent cet éloignement, ce dégoût pour la Confession. Tant que les doctrines spiritualistes furent

en vigueur dans la société, c'est-à-dire, tant que l'homme apprécia la valeur de son âme, et compta pour quelque chose les biens solides de l'éternité, il ne fit aucune difficulté pour aller se jeter aux pieds du prêtre, et recevoir de sa bouche, interprête de celle de Dieu, l'absolution de ses faiblesses. Quelque onéreuse, quelque pénible même que soit cette démarche, il s'y déterminait de cœur, parce qu'alors il aimait à exercer des rapports d'amitié et de société avec son créateur. Mais, depuis que les doctrines matérialistes ont prévalu; depuis que, même dans le Christianisme, l'homme a renié le principe spirituel, et semble ne plus faire consister la vie que dans le plaisir ou de digérer, ou de compter des écus, ou de se rouler dans la fange des voluptés criminelles, alors, la Confession est devenue une institution odieuse, qu'il faut abolir, un absurde esclavage, dont il faut se libérer, ou du moins une pratique puérile, à laquelle il ne faut plus penser.

Cette fatale disposition des hommes de notre siècle à ne plus s'attacher qu'à ce qui est matériel, engendre nécessairement l'absolue perturbation de tout l'ordre moral. Car, où il n'y a plus que matière, il n'y a plus de vertus; toutes les lois sont des chimères; les crimes les plus affreux ne sont plus que des choses indifférentes, ou des jeux de la nature. De là, corruption du cœur, amour du désordre, volonté arrêtée, positive, de s'affranchir de toutes règles : principaux motifs, motifs réels de cette affligeante désertion des tribunaux sacrés.

Effectivement. Sondez la conscience non-seulement de ceux qui ont juré haine à la Confession, mais même de ceux qui se contentent de la considérer avec indifférence ou dédain, que croyez-vous y rencontrer? Croyez-vous y trouver la candeur, la pureté des belles âmes? Croyez-vous y découvrir l'honnêteté, la probité, la justice des hommes intègres? En un mot, un amour sincère de la vertu, un attachement inviolable aux saintes lois de la morale? Ah! M. F., sans descendre dans le fond de leur conscience, il suffit d'étudier

leur conduite extérieure, de jeter un coup d'œil légèrement observateur sur leurs pas, leurs démarches, leurs paroles et leurs discours, sur les actes principaux qui signalent les jours de leur vie, et vous apercevrez de suite les ignobles affections, qui sont les véritables raisons, les motifs trop réels de leur aversion ou de leur indifférence pour la pratique de la Confession ! Comment, en effet, pratiquer la Confession, qui est un puissant moyen d'ordre, le boulevard le plus solide de la vertu, quand on a pris en souverain dégoût tout ce qui est bon, et qu'on a conclu un traité d'alliance offensif et défensif avec tout ce qui est hostile à la vertu? Comment, en effet, aimer la Confession, quand on sait que la Confession est l'ennemi le plus redoutable du vice, et, comme Voltaire l'avoue, le frein le plus salutaire imposé aux passions, et que l'on aime exclusivement le vice, et que l'on ne respire que pour nourrir et flatter ses passions?

Adversaires de la Confession! Répondez! c'est vous que j'interpelle. Franchement, si vous aimiez sincèrement la vertu, si vous détestiez cordialement le vice, n'aimeriez-vous pas la Confession?... N'est-il pas naturel d'aimer ce qui favorise ce que l'on aime? d'aimer ce qui est opposé à ce que l'on déteste? Si vous détestez la Confession, c'est donc que vous aimez le vice, puisque vous détestez ce qui est un puissant moyen de destruction du vice? C'est donc que vous n'aimez pas la vertu, puisque vous n'aimez pas ce qui peut si puissamment en consolider l'empire?... Mon Frère, je touche en ce moment la plaie de votre cœur. Oui, la grande raison qui vous détermine à fuir le tribunal sacré, c'est que l'amour de la vertu ne l'emporte pas chez vous sur l'amour du vice; tranchons le mot : c'est que vous êtes vicieux... Essayez plutôt; et, s'il est encore temps, changez votre cœur; et, seul avec vous-même, opérez une salutaire révolution dans vos affections, brûlez ces idoles de sang et de boue, et bientôt, au lieu de considérer la Confession comme un objet odieux, vous l'aimerez, et vous la respecterez comme

une institution éminemment utile, une source féconde de bonheur et de paix pour les individus comme pour la société.

Mais, M. F., le matérialisme de notre siècle est si grossier, qu'il lui est impossible de comprendre cette admirable économie de la Religion. Les passions, alimentées par cette aveugle puissance, sont tellement vivaces, que, semblables à l'ivraie qui fait périr le bon grain dans le champ du père de famille, elles étouffent, dans le cœur de l'homme, jusqu'aux faibles inclinations vertueuses, qu'une bonne éducation primitive y avait fait grandir. En sorte que tout ce qui a pour but de modérer ces passions, de les combattre ou de les détruire, devient un objet de dédain, comme inutile, ou un objet de haine, comme contrariant des penchants impérieux que l'on aime à suivre.

O vous, homme du siècle! qui êtes insensible aux charmes de la vertu, n'est-il pas vrai que j'ai raison, et que je viens de dire positivement le motif fondamental de votre dégoût pour la Confession? Oui, croyez-le, je viens de lire tout haut dans le fond de votre âme. Je l'ai vu, et je l'ai dit, il y a dans le fond de cette pauvre âme quelques passions secrètes, plus ou moins anciennes, plus ou moins opiniâtres, qui l'ont subjuguée, et qui la tyrannisent... Cela n'est-il pas vrai, avares, spoliateurs, usuriers, voleurs de toutes les nuances? Venez ici, et dites franchement pourquoi vous frémissez au seul aspect d'un confessionnal? Vous ne voulez pas le dire?.. Hé bien! je le dirai, moi: c'est que, si vous y entriez, il faudrait dégorger les fruits de vos rapines, les produits de vos banqueroutes frauduleuses et de vos infâmes usures. Il faudrait rendre à la veuve et à l'orphelin le morceau de pain que vous lui avez soustrait; il faudrait vous dépouiller du quart, de la moitié, et peut-être de la totalité de votre fortune; et par là, renoncer à vos honteux trafics, à vos transactions iniques, et consentir et souscrire à des réparations exigées par la sévère équité, et auxquelles vous ne voulez aucunement vous déterminer. Il faudrait, ce que vous ne

voulez pas, modérer cette soif inextinguible de l'or, dont vous êtes dévorés, qui vous porte à profaner sacrilégement le jour consacré au Seigneur. Il faudrait fermer, ce jour-là, vos ateliers, et renoncer à un profit modique que l'aveugle passion des richesses vous fait préférer même à votre âme. Il faudrait cesser cette ignoble spéculation sur la sueur et les fatigues des pauvres ouvriers, que vous faites gémir sous l'empire despotique de votre avarice, et dont vous blessez les droits les plus précieux et les plus sacrés, en les forçant à un travail condamné par la religion et la nature. Voilà, oui, voilà ce qui vous fait considérer la Confession comme odieuse, impraticable. Renoncez de bonne foi à cette cupidité sordide, et vous ne craindrez plus d'aborder les tribunaux sacrés.

Et vous, hommes sensuels et voluptueux, venez aussi, venez dire si je me trompe. Pourquoi cette crainte, cette aversion pour une démarche que Dieu et l'Église vous commandent de faire? N'est-ce pas parce que vous êtes les tristes et malheureux esclaves de certaines habitudes, qui dégradent la dignité de votre être, lesquelles cependant vous sont chères, auxquelles même vous sacrifiez tout, votre honneur, votre conscience, votre santé? N'est-ce pas parce que, trop impérieusement dominés par l'appétit sensitif, il vous en coûterait trop pour avouer ces honteux excès, pour renoncer à ces désordres affligeants de l'intempérance et de l'ivrognerie, à ces infâmes affections, à ces paroles lubriques, à ces commerces honteux, à ces piéges tendus à l'innocence, à ces infidélités conjugales, à ces turpitudes en tout genre qui ont frappé votre âme d'une ineffable laideur?... Oui, dites si je me trompe. N'est-ce pas là le secret de votre éloignement pour la Confession, le seul motif réel qui vous la fait haïr?

Et vous, jeunes hommes, vous, pour qui la pratique de la vertu avait autrefois tant de charmes; vous, qui présentiez, il y a peu d'années encore, un front décoré d'une auréole de candeur et d'innocence, pourquoi tout-à-coup cette déser-

tion inattendue du saint tribunal? Pourquoi cette interruption dans l'exercice de ce devoir sacré, que vous remplissiez, naguère encore, avec bonheur? Hélas! intéressants jeunes hommes! je le devine: c'est qu'ils ne sont plus, ces jours, où vous considériez la vertu comme votre plus bel ornement; c'est qu'ils ne sont plus, ces jours, où votre cœur ne battait que par le sentiment du beau et de l'honnête. Vous avez rencontré une mauvaise compagnie, vous avez été en contact avec les libertins, vous avez respiré l'air empesté du siècle, et l'affreuse contagion du vice est venue flétrir ce cœur, qui, maintenant, ne bat plus que sous l'influence de la sensualité et la grossière délectation des organes. Oui, jeunes hommes, vous avez renié la vertu; à l'habitude de l'innocence, de la tempérance, de la pudeur et de la modestie, vous avez laissé succéder des habitudes funestes!... Vous me comprenez, sans doute? Hé bien! voilà l'origine de votre aversion pour la pratique du devoir sacré que l'Église vous prescrit. Vous les aimez, ces habitudes, vous les flattez, vous les corroborez par la multiplication des actes, et vous savez que de telles dispositions sont incompatibles avec l'usage du divin sacrement de la réconciliation; et voilà pourquoi vous avez renoncé à cette salutaire pratique; et voilà pourquoi elle est devenue l'objet de votre haine. Obligés d'opter entre elle et vos passions impérieuses, vous prenez le lâche parti de céder sans efforts à leurs exigeances tyranniques, et vous courbez servilement la tête sous le joug déshonorant qu'elles vous imposent.

Malheureux jeunes hommes! tristes victimes des préjugés d'un siècle impie! Jusques à quand vous laisserez-vous abuser par de vaines illusions, et courrez-vous après un fantôme de bonheur? Ah! je vous en conjure, arrêtez vos pas dans cette route périlleuse! Enfants prodigues! revenez à votre père! Quittez cette région lointaine de honte et d'ignominie! quittez la compagnie de ces animaux immondes, dont vous partagez le fétide aliment; renoncez à cette ignoble pâture,...

et, vous rappelant les beaux jours de votre innocence, et, pénétrés des plus vifs sentiments de componction et de douleur, hâtez-vous de venir demander à votre père le pain vivifiant de la vérité, le froment des élus, le vin qui fait germer les vierges! Venez lui dire: « O père! j'ai péché contre le ciel et contre vous. Pardon! Pardon! Assez longtemps nous nous sommes nourris du pain amer de l'erreur; assez longtemps nous nous sommes abreuvés aux sources empoisonnées de la licence; désormais, dégoûtés des honteux plaisirs qu'un monde trompeur nous offre en échange de notre véritable félicité, nous ne voulons plus nous attacher qu'à vous seul, n'aimer que vous seul, source unique des pures voluptés!

Mais, M. F., ce n'est pas tout encore. Telle est la force expansive de ce funeste matérialisme qui a envahi notre société, que son influence s'exerce, non-seulement sur ceux qui se sont volontairement rangés sous sa loi, et constitués ses esclaves, mais qu'elle s'étend même jusques sur ceux qui sont loin d'aimer ses tendances, qui blâment son esprit anti-religieux, qui détestent ses doctrines d'anarchie et d'immoralité. Voyez: par je ne sais quelle inconséquence, il y a des hommes qui ont encore la foi, qui tiennent encore à la vertu, qui aiment encore la Religion, et la pratiquent même en presque tous ses points, et qui, néanmoins, quand il s'agit de la Confession, ne peuvent se soustraire à ce mauvais esprit. Chrétiens fidèles dans tous les autres cas, ils n'ont, dans celui-ci, ni la force ni le courage de s'élever au-dessus de certaines considérations humaines. Ils avouent que cette pratique est bonne, utile, nécessaire, d'institution divine, et ils rougissent de l'accomplir, et ils craignent la plaisanterie de certains hommes, ou les jugements d'un monde pervers. Ils se condamnent même, ils avouent leurs torts, ils sont même honteux de leur faiblesse, et cependant, en définitive, c'est toujours cette crainte, cette honte indigne, qui dominent et qui l'emportent. Et ce que le matérialisme du siècle ne fait

pas par l'esprit d'impiété, qu'il fomente; il le fait par cette crainte puérile et cette maudite honte qu'il inspire, et que nous nommons ordinairement respect humain.

Et pourtant, M. F., qu'y a-t-il de plus indigne de l'homme, et surtout de l'homme religieux, que ce malheureux respect humain? Quoi! pour plaire à certaines gens à qui la Confession ne plaît pas, il ne faut pas la pratiquer! Pour éviter une raillerie, une sotte plaisanterie d'un certain monde passionné, aveugle ou étourdi, il faut fouler aux pieds l'ordre de Dieu, le précepte de l'Église, exposer son âme, son salut, son éternité! Quelle imprudence et quel aveuglement! quelle lâcheté et quelle couardise!

Néanmoins, le courage, en France surtout, n'est-il pas une des vertus dont on se glorifie le plus?... Serait-ce, par hazard, que le courage religieux ne serait pas de mise aussi bien que le courage civil et militaire? et n'y aurait-il que quand il s'agit de religion, qu'il serait permis d'être lâche?... M. F., le vrai courage est de tous les temps et de toutes les circonstances. Et, à bien considérer les choses, n'est-il pas et plus honorable, et plus nécessaire, quand il s'agit d'acquérir dans le ciel une couronne immortelle, que quand il est question d'obtenir sur la terre une distinction passagère?

Que font-ils, cependant, ces hommes aveugles et inconsidérés? Hélas! ils échangent des chimères contre des réalités. Ils sacrifient le vrai bonheur dont ils pourraient jouir, à un vain fantôme qui les épouvante. Ils se soumettent à un indigne esclavage, plutôt que de faire un noble usage de leur liberté; et ils préfèrent vivre dans le trouble et l'agitation des remords, plutôt que d'acquérir la douce paix de l'âme, la délicieuse tranquillité de leur conscience. Qui donc les guérira de ce funeste aveuglement? Qui remédiera à cet inconcevable travers d'esprit?... O mon Dieu! vous, qui tenez tous les cœurs dans vos mains, et qui voyez les honteux écarts des chrétiens de ce siècle, je vous en conjure, étendez sur ce monde coupable votre bras puissant: non pas pour

lui faire sentir le poids de votre colère, mais pour le renouveler, et le créer de nouveau; non pas pour punir ses misérables habitants selon la gravité de leurs crimes, mais pour qu'ils se convertissent et qu'ils vivent! Ne les abandonnez pas à leur malheureux sort; mais envoyez votre Esprit-Saint sur cette terre froide et stérile, comme vous l'envoyâtes primitivement sur le chaos du monde; et que ce souffle divin, par sa chaleur vivifiante, ranime tous les cœurs engourdis sous les glaces de cet abject matérialisme de notre époque. Alors, ô mon Dieu! notre malheureuse société changera de face; elle commencera de nouvelles destinées; et tous les hommes, soumis aux saintes règles que vous leur avez dictées, et par vous-même, et par la voix de votre Église, rentreront dans l'ordre, sous l'heureux empire de la Religion et de l'Evangile!

Quant à vous, Chrétiens fidèles, qui, jusqu'alors, vous êtes placés au-dessus d'un lâche respect humain, et avez eu horreur d'une lâche apostasie, continuez! persévérez dans la ligne de conduite que vous avez constamment tenue; et prêtez toujours une oreille attentive et docile à la voix de vos pasteurs qui vous appellent, au nom de l'Église, au tribunal de la réconciliation! Vous connaissez maintenant les motifs qui éloignent les impies et les esclaves du respect humain, d'une pratique essentielle du Christianisme; vous en appréciez la honte et la bassesse; vous voyez qu'il n'y a ni gloire, ni honneur, ni aucun avantage à s'associer à de tels hommes, et à partager leurs préjugés. Que cette considération vous affermisse de plus en plus dans la voie de la vérité et de la justice; qu'elle vous rende insensibles aux fallacieuses paroles, aux sollicitations trompeuses d'un siècle ennemi! Le temps pascal approche; qu'il soit pour vous une nouvelle époque de grâce et de salut! Courage! la couronne immortelle est le prix de la persévérance et de la fidélité!

L'abbé P. G. N.

PLAN d'une Instruction sur la Confession.

PARALLÈLE DE CEUX QUI SE CONFESSENT ET DE CEUX QUI NE SE CONFESSENT PAS, OU RÉFUTATION DU 6e PRÉTEXTE.

Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.

Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous les dehors de brebis, et qui, au-dedans, sont des loups ravissants. (S.-Math. 7. 15.)

Mes Frères,

Ils ne manquent pas de nos jours, les prophètes de mensonge, les apôtres d'impiété et de libertinage. Combien, jusque dans nos paisibles campagnes, ne voit-on pas de ces hommes qui s'érigent en docteurs, traduisent la Religion à leur barre, et lui font son procès? Sous prétexte de corriger les abus, de détruire la superstition et les préjugés, ils attaquent à outrance tout ce qu'elle a de plus saint, ils décrient ses pratiques les plus vénérées.

Mais, parmi ces saintes pratiques, il en est une surtout qui semble leur porter ombrage: la Confession! C'est le but constant de leurs attaques. Tantôt, par leurs sacriléges plaisanteries, et le ridicule dont ils couvrent ceux qui observent ce devoir, ils la livrent au mépris et à la dérision; tantôt, passant sous un perfide silence les bienfaits innombrables qu'elle produit, et relevant avec une diabolique exagération les abus qu'en font les mauvais chrétiens, confondant à dessein le vrai pénitent avec le sacrilége hypocrite, ils représentent la Confession comme une source d'abus, comme une institution plus nuisible qu'utile. A les entendre, on serait presque tenté de croire qu'il n'y a de vices que parmi ceux qui se confessent, qu'il n'y a de vertus que parmi ceux qui ne se confessent pas.

Mais, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, parmi

les chrétiens, il y en ait d'assez imprudents, pour prêter l'oreille aux paroles hypocrites de ces prétendus réformateurs; d'assez simples et d'assez crédules, pour y ajouter foi, et s'éloigner de cette salutaire pratique; et d'assez coupables, pour se faire les échos de ces mensonges et de ces calomnies.

Oui, M. F., on aurait peine à le croire, si chaque jour on n'en était pas témoin : on voit des hommes qui se disent encore chrétiens, et qui ne cessent de répéter, avec les ennemis de la Religion, que ceux qui vont à confesse ne valent pas mieux que les autres.

Accusation calomnieuse! Souffrez, M. F., que je vienne la repousser. Pour vous en montrer toute la fausseté, je me bornerai à mettre en parallèle ceux qui se confessent et ceux qui ne se confessent pas : par là, vous serez à même de juger qui sont ceux qui valent mieux, qui sont ceux que vous devez tenir à honneur d'imiter. Veuillez m'écouter.

A quoi sert la Confession? Rend-elle meilleurs ceux qui y recourent? N'est-elle pas, le plus souvent, une ressource qu'exploite largement l'hypocrisie? Combien n'y en a-t-il pas, parmi ceux qui se confessent, qui ne le font que pour se donner un air de régularité, pour paraître meilleurs que les autres, et souvent même pour cacher leurs vices et leur débordement? Voit-on, d'ailleurs, que ceux qui y vont, en profitent beaucoup? Règne-t-il parmi eux moins de désordres que parmi ceux qui n'y vont pas? Sont-ils moins orgueilleux, moins avares, moins médisants? et n'est-ce pas souvent le contraire?

Voilà, M. F., l'accusation que forment les ennemis de la Confession, contre ceux qui remplissent ce devoir. Est-elle bien fondée? C'est ce que nous allons examiner.

Il y a, dites-vous, des hypocrites et des vicieux parmi ceux qui viennent au tribunal de la pénitence. Il est vrai, M. F., je suis loin de le contester, trop souvent la Religion a à gémir de voir des libertins se servir du manteau de la

piété, pour couvrir leurs vices. Trop souvent, elle a à déplorer les désordres des mauvais chrétiens qui la déshonorent, et font blasphémer les impies.

Mais d'abord, M. F., ces abus de la Confession, ces désordres de ceux qui se confessent, sont-ils et aussi communs et aussi considérables que vous semblez le prétendre? Qui ne sait que les libertins, pour s'excuser eux-mêmes, traitent d'hypocrites tous ceux qui mènent une vie plus régulière qu'eux? Qui ne sait que les ennemis de la Confession, pour décrier cette pratique, prennent plaisir à exagérer les vices de ceux qui se confessent; et que souvent, par une injustice criante, ils représentent comme des crimes énormes les fautes les plus légères, de simples imperfections, qu'ils ne pensent guère à se reprocher à eux-mêmes, lorsqu'ils s'en rendent coupables?

Mais d'ailleurs, M. F., fût-il vrai qu'il y eut parmi ceux qui se confessent, autant d'hypocrites, et autant de vicieux que vous le dites, que prétendez-vous en conclure? Que tous ceux qui se confessent sont des hypocrites, en qui l'on ne peut avoir confiance? qu'il faut attribuer à tous, les désordres de ceux d'entr'eux qui se conduisent mal? Mais, M. F., ne voyez-vous pas tout le ridicule d'un pareil raisonnement? Quoi! parce qu'il y a des vicieux et des hypocrites parmi ceux qui se confessent, il faudra en conclure que tous ceux qui remplissent ce devoir sont vicieux et hypocrites! Mais, par le même raisonnement, parce qu'il y a des fripons parmi ceux qui font profession d'honnêtes gens, il faudra donc conclure aussi que tous ceux qui font profession d'honnêtes gens, sont des fripons? Parce qu'il y a de la fausse monnaie, il faudra donc conclure qu'il n'y a pas de monnaie de bon aloi?

Il y a des vicieux et des hypocrites parmi ceux qui se confessent! Encore une fois, M. F., que prétendez-vous en conclure? Que la Confession est inutile, puisqu'elle ne corrige pas tous les vices? Qu'elle est nuisible, puisqu'on en abuse? Quelle absurdité! Ainsi, parce que les lois ne pré-

viennent pas tous les crimes, il faudra en conclure que les lois sont inutiles? Parce que la médecine ne guérit pas toutes les maladies, il faudra en conclure que la médecine est inutile. Ainsi encore, parce qu'on abuse et des lois et de la médecine, il faudra en conclure également que les lois et la médecine sont nuisibles, il faudra les supprimer.

Il y a des vicieux parmi ceux qui se confessent! Oui, M. F.; mais combien n'y en aurait-il pas davantage, sans la Confession? et s'il y en a, parmi eux, qui commettent des désordres, combien plus n'en commettraient-ils pas, s'ils ne se confessaient pas?

Il y a des hypocrites parmi ceux qui se confessent! Oui, M. F., et, à mon avis, c'est ce qui prouve que la Confession est une institution salutaire, une pratique honorable; c'est ce qui prouve que ceux qui se confessent valent mieux que ceux qui ne se confessent pas: car, si ceux qui se confessent ne valaient pas mieux que les autres, les hypocrites se serviraient-ils de ce moyen pour cacher leurs défauts et paraître meilleurs? Si les honnêtes gens ne valaient pas mieux que les fripons, les fripons chercheraient-ils à passer pour honnêtes gens?

Il y a des vicieux et des hypocrites parmi ceux qui se confessent! Cela est-il bien vrai? Car, M. F., doit-on les compter parmi ceux qui se confessent? Doit-on mettre au rang des hommes de probité, les voleurs qui usurpent ce titre honorable? Doit-on compter parmi les soldats d'une armée, les ennemis qui s'introduisent dans ses rangs, qui en revêtent l'uniforme, en portent les armes, mais qui n'y viennent que pour la trahir? Et la Religion doit-elle compter au nombre de ses enfants dociles, ces libertins, ces mauvais chrétiens, qui ne viennent prendre part à ses sacrements, que pour les profaner et les livrer au mépris et à la dérision des impies? Non, elle les repousse avec horreur, et les accable de tout le poids de ses anathèmes.

D'ailleurs, se confessent-ils? Non.

Se confessent-ils d'abord, ces vils hypocrites? Non: ils

font semblant de se confesser, mais ils ne se confessent pas. Il faut donc les retrancher du nombre de ceux qui remplissent le devoir de la Confession, et ne pas les confondre avec eux.

Se confessent-ils aussi, ces mauvais chrétiens, qui déshonorent la Religion par leurs vices? Non. Ils ne font qu'un simulacre de Confession, car, s'ils faisaient une Confession véritable, une Confession telle que la Religion la commande, ils viendraient au sacré tribunal avec un cœur contrit et humilié, avec une ferme résolution de se corriger; ils cesseraient par là même d'être vicieux, ce ne serait pas sur eux que tomberait votre accusation.

Mais, M. F., est-ce ainsi que se confessent ces mauvais chrétiens dont vous relevez les vices et les désordres? Non. Vains fantômes de pénitents: ils viennent, il est vrai, au tribunal de la pénitence, mais par manière d'acquit, pour faire comme les autres, sans préparation, sans repentir, sans désir ni volonté de se corriger. Mais, M. F., est-ce là se confesser? Non certainement; ce n'est qu'une apparence de Confession, ce n'est qu'une Confession simulée; ils ont reçu peut-être l'absolution, mais ont-ils reçu le pardon? La sentence portée sur la terre a-t-elle été ratifiée dans le Ciel? Non. Le prêtre a dit: Je vous absous, et du haut du Ciel, Dieu a répondu: Je vous condamne.

Or, M. F., pouvez-vous compter parmi ceux qui remplissent le devoir de la Confession, ceux qui ne sont venus aux pieds du ministre de J.-C., que pour mentir à l'Esprit-Saint, et recevoir un arrêt de réprobation? Il faut donc encore les retrancher.

Or, maintenant, je vous le demande, sur qui peuvent tomber toutes vos accusations? Sur ceux qui remplissent le devoir de la Confession dans les sentiments et avec les dispositions que la Religion exige? Car ils sont les seuls qui se confessent réellement. Mais pouvez-vous dire que la Confession ne leur sert à rien, qu'elle ne les rend pas meilleurs?

Quoi ! celui qui rentre en lui-même, qui repasse dans l'amertume de son âme les égarements de sa vie passée, qui les pleure, en vient faire l'aveu avec la résolution de changer de conduite, ne vaut pas mieux que s'il continuait à vivre dans le désordre, sans songer à se corriger! Quoi! celui qui vient aux pieds du ministre de J.-C., promettre le pardon des injures qu'il a reçues, qui, au sortir du tribunal sacré, réconcilié avec son Dieu, va se réconcilier avec son ennemi, ne vaut pas mieux que s'il nourrissait dans son cœur des sentiments de haine et de vengeance! Quoi! celui qui, comme Zachée, renonce à ses rapines, restitue le bien mal acquis, ne vaut pas mieux que s'il continuait à s'engraisser de la substance du pauvre, à s'enrichir des dépouilles de la veuve et de l'orphelin! quoi, etc.

Pourrez-vous leur attribuer les vices et les désordres dont vous accusez ceux qui se confessent? Non, M. F.. Je ne prétends pas qu'ils seront exempts de tout défaut, de toute imperfection; qu'ils seront à l'abri de toute rechute: quoi qu'elle soit un puissant préservatif contre le péché, la confession ne rend pas impeccable; mais n'allez chercher parmi eux ni le libertin, ni l'impudique, ni l'ivrogne, ni le voleur, ni l'assassin, etc.: vous ne l'y trouverez pas; mais vous y trouverez les bons époux, les bons pères, les enfants sages et dociles, les bons maîtres, les serviteurs fidèles, les hommes loyaux et probes, les magistrats intègres, etc.

Car voilà, M. F., ce que doit être celui qui se confesse, et ce qu'est en effet celui qui se confesse bien.

Or, maintenant, dites-moi, méritent-ils vos reproches, ceux qui sont fidèles à ce devoir? Ne méritent-ils pas, au contraire, que vous les imitiez? Y a-t-il à rougir de marcher sur leurs traces? et peut-on en dire autant de ceux qui ne se confessent pas? Ce sera la matière d'une seconde réflexion.

Est-il bien honorable, M. F., de figurer parmi ceux qui

ne se confessent pas? Les ennemis de la Confession le prétendent; et moi, M. F., je veux prouver le contraire. J'ai repoussé les accusations calomnieuses qu'ils forment contre ceux qui se confessent; je veux encore réduire à leur juste valeur les éloges qu'ils donnent à ceux qui ne se confessent pas: je veux, à mon tour, les accuser; je veux, à mon tour, signaler les vices, les désordres de ceux qui s'éloignent du tribunal de la pénitence, et qui sont la suite de cet éloignement. Je veux, à mon tour, dévoiler l'hypocrisie des ces hommes qui font sonner si haut leur vertu et leur probité, et mettre au jour les honteux motifs qui les empêchent de fréquenter la confession.

« Fils de l'homme, disait le Seigneur au prophète Ézéchiel, dans une mystérieuse vision, fils de l'homme, lève les yeux, et vois les abominations que font ces hommes qui veulent me chasser de mon sanctuaire. » Eh bien, M. F, je vous adresse les mêmes paroles: O vous! qui prêtez l'oreille aux discours mensongers des vils détracteurs de la Confession, qui tenez à honneur de marcher sur leurs traces, ouvrez les yeux, et voyez avec qui vous vous confondez! Jugez s'il est raisonnable, s'il est honorable de les prendre pour vos guides et vos modèles.

Non, M. F., ne nous laissons pas éblouir par les éloges qu'ils décernent aux leurs et à eux-mêmes. Soulevons le voile dont ils veulent se couvrir; perçons cette muraille derrière laquelle ils veulent cacher leur honte et leur infamie; parcourons leurs rangs, et passons-les en revue: *fode parietem et vide abominationes pessimas quas isti faciunt hic.* Et qui voyons-nous parmi eux?

1° Ces vils hypocrites, qui ne font semblant de se confesser que pour mieux déguiser leurs vices. Ces profanateurs sacriléges, qui ne viennent au tribunal de la pénitence que pour provoquer la colère du Seigneur. Nous l'avons vu, M. F., ils ne sont pas du nombre de ceux qui se confessent; ils doivent donc tout naturellement trouver leur place dans les rangs de ceux qui ne se confessent pas: *fode parietem, etc.*

Qui voyons-nous parmi ceux qui ne se confessent pas? Tout ce que la terre porte d'êtres vicieux et dégradés, de plus infâmes scélérats, ivrognes, impudiques, libertins, escrocs, voleurs, assassins. etc.

Nous y trouvons les usuriers, les banqueroutiers frauduleux, les femmes de mauvaise vie; nous y trouvons tous les habitués des tribunaux de police correctionnelle, des cours d'assises, des maisons d'arrêt et des bagnes, etc. Tous ces gens-là, M. F., ne se confessent pas. Quelle honorable compagnie!!!

Mais je vous entends vous récrier avec force : quoi! dites-vous, n'y a-t-il que de mauvais sujets et des hommes vicieux parmi ceux qui ne se confessent pas? N'y a-t-il pas parmi eux des hommes estimables, et qu'on peut, sans rougir, prendre pour modèles?

M. F., je ne dis pas précisément le contraire; je sais que, parmi eux, il y en a qui se donnent le titre d'hommes vertueux et honnêtes, et qu'on regarde comme tels. Mais devons-nous les croire sur leur parole, et devons-nous nous en tenir aux dehors, souvent trompeurs, qui frappent les regards? Non, M. F., et je vous répéterai encore : *Fode parietem, et ingredere, et vide abominationes pessimas.* Oui, M. F., examinez bien à fond les motifs réels qui les éloignent du tribunal de la pénitence. Oh! que vous trouverez qu'il y a bien à rabattre de cette estime qu'on leur accorde, et que vous croyez leur devoir! Voulez-vous les connaître, ces motifs? je les réduis à deux : Ignorance, vices.

Mais, dites-vous, parmi ceux qui ne fréquentent pas la confession, on trouve cependant bien des personnes recommandables par leurs talents et leurs lumières, autant que par leurs belles qualités.

Sans doute, M. F., vous trouverez parmi eux des personnes instruites; vous trouverez des savants, des hommes habiles dans les arts et les sciences, etc..; mais connaissent-ils la Religion? A quoi s'est bornée l'étude qu'ils en ont faite? aux leçons

reçues dans leur enfance, et qu'ils ont bien vite oubliées ; à quelques lectures d'ouvrages impies, où la Religion est dénaturée, etc.

Oui, M. F., parmi ces hommes que vous regardez comme des savants, dont vous recueillez toutes les paroles comme des oracles, que vous écoutez plus volontiers que vos pasteurs, ils en est, qui, en matière de Religion, sont d'une ignorance profonde. Ils n'en possèdent pas les premiers éléments; ils la connaissent moins qu'un enfant tant soit peu préparé à sa première communion. Or, serait-il raisonnable de suivre de pareils guides: *cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt, etc.*

Mais, dites-vous encore, il y en a, parmi eux, qui ont étudié la Religion et qui la connaissent bien.

Si cela est, M.F., croyez bien que, s'ils ne remplissent pas le devoir que la Religion, leur impose, c'est qu'ils ont des motifs qu'ils ont puisés ailleurs que dans l'étude de la Religion; motifs qui sont loin d'être honorables : *fode parietem, et ingredere, et vide abominationes pessimas.*(voyez le s.rmon ci-dessus sur les motifs réels.)

PENSÉES ET MAXIMES.

Le chrétien, pour être vertueux, n'a besoin que de logique. (J.-J. Rousseau.)

On peut être honnête homme, dit-on, sans aller à confesse! pitoyable justification qui ne fait guère honneur à ceux qui s'en servent : ne semble-t-elle pas supposer qu'on peut aussi n'être pas honnête et qu'il est rare qu'on le soit ?

Celui qui se confesse ne peut être vicieux sans inconséquence ; en est-il de même de celui qui ne se confesse pas ?

On ne trouve des raisons contre la Confession, que parce qu'on vit mal, et parce qu'on veut continuer à vivre de même. (D'Exauvillers.)

Ce que l'Esprit-Saint dit de l'impie qui nie l'existence de

Dieu, ne peut-on pas le dire de l'ennemi de la Confession? C'est dans la corruption de son cœur qu'il trouve ses raisons: *Dixit impius in corde suo : non est Deus.*

La Confession est l'ennemie mortelle de tous les vices : faut-il s'étonner que tous les vices se liguent pour lui faire une guerre à mort.?

TRAITS HISTORIQUES.

Pendant la quinzaine de Pâques, un prêtre remit à un ministre protestant, habitué à tourner en ridicule les cérémonies de l'Eglise, une restitution considérable à laquelle il ne s'attendait pas. Cet argument très sensible détrompa si bien le ministre protestant prévenu contre l'Eglise catholique, que, lorsque l'occasion s'en présentait, il ne pouvait s'empêcher de dire : « Il faut avouer pourtant que la Confession est une bonne chose ! » (Reyre.)

Deux militaires entrent un jour dans une église de Paris, pour voir ce qu'elle avait de remarquable. En la parcourant, ils aperçoivent, dans l'enfoncement d'une chapelle, un prêtre qui confessait. Les voilà de rire, et de s'égayer aux dépens du pénitent et du confesseur. La rencontre est plaisante, dit l'un des deux à son camarade ; il faut que je m'amuse. Laisse-moi seul quelques moments, nous nous retrouverons ce soir à la comédie. — Que prétends-tu faire, lui dit l'autre? — Ne t'en mets pas en peine, lui répliqua le premier, je veux t'apprêter à rire. Là-dessus, il le quitte brusquement, et va examiner quelques tableaux de l'église, en attendant que le prêtre sorte du confessionnal ; il le suit à la sacristie: Monsieur ! lui dit-il, en l'abordant, je pense à me confesser; mais allons y doucement, s'il vous plaît. Vous savez, je le présume, que tous les militaires ne sont pas dévots ; et moi en particulier, je réclame de votre part d'autant plus d'indulgence, que je n'ai pas une foi bien robuste ; je désirerais

même que vous commençassiez par me résoudre certaines difficultés que la prévention peut-être m'exagère, mais qui enfin ont suffi pour me faire négliger, haïr même et mépriser la confession. Vous êtes donc catholique, lui demande alors le prêtre? mais sans doute, répondit-il : mon éducation même a été soignée, et, avant que j'entrasse au service, je me confessais fréquemment. Mais ce que j'ai lu, ce que j'ai entendu dire de la confession, m'a bien prévenu contre; le reste se devine. — Parfaitement, replique le prêtre; mais vous n'avez pas aussi bien deviné le moyen de dissiper vos préventions. Confessez-vous, Monsieur, et vous changerez bientôt d'idée. — Mais que je me confesse sans éclaircissements préliminaires, j'ai peine à m'y résoudre : je voudrais que la nécessité de cette œuvre me fût démontrée. —Confessez-vous, Monsieur, avec la résolution sincère de changer de conduite, et vous n'en douterez pas plus que moi.—Mais comment cela? C'est que vous n'êtes devenu incrédule que par libertinage; vous n'avez pensé mal de la confession, qu'après vous être abandonné aux vices. Le militaire rougit, et après un moment d'hésitation : « Rien de plus vrai, dit-il, en se jetant au cou du prêtre, rien de plus vrai! comment n'ai-je pas fait moi-même cette réflexion? Je ne puis vous confesser aujourd'hui que l'intention où j'étais de vous tourmenter, et d'insulter à votre ministère. Vengez-vous de ma folie en devenant mon guide; je m'engage d'honneur à venir vous trouver au jour que vous fixerez; » et il tint parole. Cette première démarche faite, toutes ses préventions s'évanouirent, et il continua le reste de sa vie de penser en chrétien, parce qu'il vécut chrétiennement.

(D'Exauvillers.)

Un fameux usurier, se voyant près de mourir, fit enfin appeler un confesseur. Celui-ci, ayant trouvé que tout son bien était acquis par la voie injuste de l'usure, lui dit qu'il fallait absolument tout restituer. Mais que deviendront mes

la distance infinie qui existe entre son créateur et lui, et qu'il ne tente pas présomptueusement de sortir de la sphère que Dieu lui a tracée. C'est pour n'avoir pas assez compris cette vérité, que l'ange superbe mérita d'être précipité du ciel dans l'enfer. C'est cet oubli, qui amena la triste chute de nos premiers parents. Or, si l'humilité doit faire le fond de l'homme innocent, combien n'est-elle pas nécessaire à l'homme dégradé et coupable? En effet, qu'est-ce qu'un pécheur? C'est un rebelle qui a déployé l'étendard de la révolte contre Dieu même; qui a méconnu son créateur, pour mettre la créature à sa place; qui a substitué sa volonté déréglée à la volonté éternellement droite de Dieu. Et qu'est-ce qu'un pécheur qui se présente au tribunal de la pénitence? C'est un criminel qui ne mérite que des châtiments, et qui paraît devant son juge, pour implorer sa clémence. De quels sentiments d'indignité et d'humiliation profonde ne doit-il donc pas être pénétré?

Lorsqu'un sujet s'adresse à son souverain, pour en obtenir un bienfait, lorsqu'un coupable surtout se présente devant son juge, pour implorer sa grâce, ils ne croient jamais pouvoir trop s'abaisser et s'humilier, parce qu'ils comprennent que leur bassesse et leur crime les rendent indignes de la faveur qu'ils viennent solliciter. Eh! M. F., ici, au tribunal de la pénitence, nous sommes devant un juge mortel comme nous, si vous le voulez; mais il tient la place du maître souverain des cieux et de la terre, en présence duquel nous ne sommes que de vils esclaves; il tient entre ses mains l'arrêt de notre absolution ou de notre condamnation. Ce n'est donc qu'en nous humiliant en sa présence, que nous pouvons obtenir une sentence de réconciliation; car Dieu, dit le roi prophète, méprise les hommes vains et superbes, et il accorde sa grâce aux humbles. Pécheurs que nous sommes, humilions-nous donc, humilions nos esprits, humilions nos cœurs; et d'abord nos esprits: *humilia valdè spiritum tuum.*

Qu'avez-vous fait, vous qui avez péché, et qui voulez faire pénitence? Vous avez été instruits de la loi de Dieu; vous avez connu ses promesses et ses menaces : elle aurait dû faire la règle constante de votre conduite. Mais elle vous commandait de contraindre et de réprimer vos passions; et, infidèles à la grâce, qui vous poussait au bien, qui vous eût soutenu dans votre faiblesse, vous avez écouté la voix de vos penchants, vous vous y êtes abandonnés en aveugles. Non; vous ne saviez que trop bien ce que vous faisiez; vous écartâtes à dessein de votre esprit la crainte du Seigneur; dans l'ivresse qui vous possédait, vous cherchâtes à vous rassurer par de faux raisonnements : la bonté de Dieu vous paraissait trop grande, pour qu'il vous punît au milieu de vos égarements; sa justice n'était pas si sévère, que vous ne puissiez aisément en obtenir le pardon; sa longanimité trop étendue, pour ne pas vous attendre à la pénitence; et peut-être avez-vous poussé plus loin la témérité et le blasphème, en disant : Dieu ne me verra pas, Dieu ne me punira pas : *non videbit Deus, non requiret.*

Que dis-je? Vous n'avez pas connu peut-être cette loi sainte du Seigneur : semblables à l'homme injuste dont parle le prophète royal, vous l'avez repoussée, afin de vous croire dispensés de faire le bien : *Noluit intelligere ut benè ageret.* Aujourd'hui cependant, éclairés d'un rayon de la grâce dont vous n'étiez pas dignes, vous reconnaissez vos égarements, vous vous proposez de réparer et d'expier ces erreurs volontaires de votre esprit. Ah! n'est-il pas juste que vous en fassiez au Seigneur l'holocauste complet, et que vous le lui consacriez à l'avenir et pour jamais? Oui, pécheurs, oui, c'est là le premier sacrifice que votre pénitence doit lui offrir : *humilia valdè spiritum tuum*

Mais il est une humiliation non moins nécessaire, c'est celle du cœur. Car, il faut le dire, votre cœur était corrompu avant que votre esprit fût égaré; vous n'avez aimé à envelopper votre intelligence de ténèbres, que parce que vous

vouliez faire le mal. Qu'a-t-il donc fait, ce cœur dépravé? Formé pour Dieu, en qui seul il pouvait trouver le véritable repos, il s'est détourné de lui; il s'est attaché à la vanité, au mensonge : *Astitit omni viæ non bonæ;* il s'est laissé séduire par l'appas des plaisirs, des richesses et des honneurs; il a donné asile à toutes les passions mauvaises. Aujourd'hui, en proie à de cruelles alarmes, rencontrant des remords, au lieu des joies qu'il convoitait; n'éprouvant qu'un vide affreux, au lieu d'un bonheur apparent qui lui échappe; poursuivant un repos qui le fuit, il s'interroge, il s'accuse, il est forcé de venir se condamner au tribunal de la pénitence. Pourrait-il donc ne pas entièrement s'immoler, à la vue de ces désordres qu'il aima, de ces excès dont il se souilla, de ces instants de bonheur qu'il perdit loin de Dieu, qui pouvait le rejeter, le laisser à ses agitations et à ses remords en cette vie, pour le condamner bientôt ensuite à des remords inextinguibles, dans l'éternité? Mais non; qu'il s'anéantisse, qu'il s'humilie, et ce Dieu bon daignera jeter sur lui un regard de pitié et de miséricorde; car il ne dédaigne pas un cœur contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum non despicies.*

Enfin, faites-nous lire sur votre extérieur des preuves non équivoques de ces sentiments intérieurs, et comptez alors que Dieu agréera votre Confession.

As-tu vu Achab humilié devant moi, disait-il au prophète Elie? Parce qu'il s'est ainsi humilié, je ne ferai point tomber sur sa tête les maux dont je l'avais menacé. Et vous, M. F., voyez-vous cette Madeleine pécheresse, cette fière beauté, cette superbe idole de tant de profanes adorateurs! La voyez-vous maintenant prosternée aux pieds du Sauveur, rachetant sa vanité par ses humiliations : *stans retrò secùs pedes ejus!* Voyez-vous comme elle se tient humblement à l'écart, comme elle craint de blesser par sa présence la pureté des regards de Jésus! Ah! ce n'est pas à ses yeux qu'elle veut se montrer, c'est à ses pieds qu'elle veut se jeter! Quel change-

ment! Autrefois, ses yeux soufflaient dans des âmes innocentes le feu des passions ; et si, parfois, ils répandaient des pleurs, c'était au dépit, à la jalousie, à l'artifice, qu'ils les prostituaient. Aujourd'hui, ils ne s'ouvrent plus, ils ne se portent plus que sur le Sauveur ; ils ne répandent des larmes que pour éteindre leurs fautes passées. Autrefois, les parfums les plus recherchés servaient à irriter ses sens, à flatter ses passions, à répandre autour d'elle l'odeur funeste de la volupté ; aujourd'hui, cette humble pénitente en fait le plus saint usage : elle les répand sur les pieds de son divin maître : *et unguento ungebat.* Autrefois, elle cherchait, dans des cheveux arrangés avec autant de luxe que de vanité, un ornement à son front, que les charmes de la modestie et de la pudeur, auraient bien mieux embelli ; aujourd'hui, ils flottent sans ordre sur ses épaules, et elle en essuie les pieds de Jésus-Christ : *et capillis capitis tergebat.* Ainsi, anéantissement entier au-dedans, à la vue de ses fautes passées : plus d'esprit que pour connaître ce qui plaira à Dieu ; plus de cœur que pour l'aimer. Anéantissement au-dehors : loin d'elle pour jamais ces vaines parures, ces frivoles ornements, ces pompes criminelles, qui servirent à tant d'âmes faibles de piéges funestes. Voilà, Chrétiens, ce qui lui attira les regards miséricordieux du Sauveur : et c'est là la première disposition, avec laquelle vous devez venir nous faire l'accusation de vos fautes.

Mais que vois-je, en entrant au tribunal de la réconciliation ? Des hommes, des jeunes gens, n'offrant à mes regards qu'une posture familière, indécente, qu'un air dissipé, qu'un esprit égaré, qu'un cœur non humilié ! des femmes et des filles mondaines, l'immodestie, la légèreté sur le front, le luxe et la vanité sur la tête ; et je ne sais quel enjouement insultant sur les lèvres ! Est-ce donc ainsi que se sont présentés à ce tribunal sacré tant d'illustres pécheurs bien moins coupables que ceux dont je parle ? Est-ce ainsi que s'y présentent ces Pontifes vénérables, qui, loin de se croire des anges sur la terre, viennent, dépouillés des ornements de leur dignité,

la douleur dans l'âme, les larmes dans les yeux, courber une tête respectueuse sous une main qui ne peut qu'appeler sur eux de nouvelles bénédictions, parce qu'elle ne trouve rien à absoudre? Est-ce ainsi que s'y présentent ces monarques fiers et puissants, mais religieux, qui abaissent leur front royal dans la poussière, dans l'espérance d'obtenir leur pardon du roi des cieux et de la terre? *Ponet in pulvere os suum, si sit spes.* Et vous, qui n'avez d'autre rang que celui d'être le premier d'entre les hommes par vos péchés, vous ne vous humilieriez pas! Vous viendriez à nous, avec la livrée d'un monde chargé des anathèmes du Seigneur! et vous ne craindriez pas, au lieu de la conjurer, d'allumer la foudre suspendue au-dessus de vos têtes!

Humiliation donc! humiliation profonde! c'est le partage du vrai pénitent, car la Confession doit être humble: vous venez de le voir; elle doit être sincère, c'est ma seconde réflexion.

Je dis, en second lieu, que la Confession doit être sincère, pour ne rien déguiser et ne rien excuser.

Pécheurs, que venez-vous faire au tribunal de la pénitence? Implorer votre pardon? Oui, vous savez qu'il ne vous sera accordé, qu'à la condition de nous faire l'humble aveu de vos fautes. Mais pensez-vous qu'elle sera humble, cette Confession qui n'est pas sincère? Qui vous empêche, en effet, de vous faire connaître tels que vous êtes, si ce n'est l'orgueil? Que ce soit la crainte, que ce soit la honte, qui vous porte à mettre devant votre conscience coupable le voile du déguisement, céderiez-vous à des motifs aussi déplacés dans votre état, si vous aviez fait à Dieu le sacrifice entier de votre esprit et de votre cœur? N'est-ce pas vous jouer effrontément du plus saint des ministères, profaner le sacrement le plus avantageusement institué pour vous, que de venir tromper, au tribunal de la réconciliation, le prêtre qui tient la place de Dieu? Malheureux! vous pouvez

sans doute nous tromper ; mais tromperez-vous le Dieu qui découvre le plus secret de vos consciences ? ce Dieu, sous les yeux duquel vous avez péché, et qui n'oubliera vos iniquités, qu'autant que vous les effacerez par la sincérité de votre accusation ? vous pouvez sans doute encore nous arracher, nous extorquer, par votre langage artificieux et dissimulé, une absolution dont vous n'êtes pas dignes ; mais que sera-t-elle pour vous, cette absolution ? un coup de tonnerre ! une sentence de mort éternelle ! et, peut-être déjà dès cette vie, une sentence de mort soudaine et terrible !

Voyez, M. F., ce qu'il en a coûté, dans une circonstance moins grave que celle qui vous amène à nos pieds, à un homme dont l'avarice prétendit à la gloire du désintéressement, et qui crut pouvoir y parvenir par le mensonge et l'imposture.

Cet homme, nommé Ananie, vendit conjointement avec sa femme, un champ qu'il possédait ; et, de concert avec elle, il retint frauduleusement une partie du prix qu'il apporta, et mit aux pieds des apôtres. Sur quoi, Pierre lui dit : « D'où vient, Ananie, que satan a séduit votre cœur, jusqu'à vous faire mentir au St.-Esprit, et garder frauduleusement une partie du prix de votre champ ? N'était-il pas à vous avant la vente ? et, depuis, n'étiez-vous pas maître de l'argent ? Pourquoi avez-vous conçu un tel dessein ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu : *Non es mentitus hominibus, sed Deo* ». La foudre, M. F., n'opère pas son effet plus promptement que ces paroles produisirent le leur. Ananie, en les entendant, tomba soudain, et il expira. Des jeunes gens, se levant à l'heure même, l'ôtèrent de là, et l'emportèrent pour l'ensevelir. Un instant après, la femme de ce malheureux, qui soutint son mensonge, éprouva le même sort. Qu'en dites-vous, Chrétiens ? Le pécheur qui prétend à la gloire de la réconciliation, en déguisant ses péchés, commet-il un moindre crime ? Ah ! du moins, aucune loi n'obligeait ce misérable à vendre son champ, ni à venir en

déposer le prix aux pieds des apôtres; il pouvait même n'en donner qu'une partie : sa faute fut de vouloir paraître plus désintéressé qu'il ne l'était réellement, si toutefois il ne s'était pas engagé déjà par un vœu à un dépouillement total. Le pécheur, lui, n'est-il pas obligé de venir déposer le fardeau de ses iniquités aux pieds du ministre du Seigneur? Coupable, s'il ne le fait pas, n'est-il pas plus coupable, lorsqu'en se présentant, il a conçu dans son cœur l'horrible dessein de tromper par ses déguisements la religion du confesseur? N'est-ce pas à l'aveu sincère de ses péchés, que Jésus-Christ prétendit l'obliger en lui imposant la nécessité de la Confession? N'est-ce pas à Dieu lui-même qu'il insulte et qu'il ment : *Non es mentitus hominibus, sed Deo*. Oh! quel crime! Mais, vous me direz peut-être qu'il n'est pas possible qu'il y ait des pécheurs qui viennent mentir aussi impudemment, en nous faisant la déclaration de leurs fautes. Que j'aimerais à me le persuader, M. F.! Cependant, que je crains le contraire! N'est-ce pas ce qui arrive en effet, quand, après avoir arrangé subtilement les expressions dont ils se servent, ils sont parvenus à adoucir l'horreur des péchés qu'ils accusent; lorsqu'ils recourent à des tours ingénieux pour atténuer la honte de leur corruption intérieure; lorsque, avec des termes ambigus, ils enveloppent artificieusement un article dans un autre, passant rapidement sur les fautes qu'ils craignent le plus d'exprimer? N'est-ce pas ce qui arrive encore, quand, craignant tout à-la-fois de dire et de ne pas dire leurs péchés, ils s'expriment de manière qu'ils ne font en réalité ni l'un ni l'autre? Venons aux exemples:

Cette personne avouera bien qu'elle a révélé les défauts de son prochain, mais elle ne dira pas que ce fut en toute occasion; que ce fut dans un esprit de haine et d'inimitié qu'elle le fit; que c'est elle, qui, la première, en répandit la connaissance dans le public. Cet homme nous avouera qu'il s'est trop abandonné à ses ressentiments; mais il n'ajoutera pas que c'est contre un rival qu'il a décrié, qu'il a cher-

ché à supplanter par toutes sortes de mauvaises voies ; il ne dira pas qu'il a tenté de faire surgir contre lui des inimitiés de tout côté ; que son cœur a tressailli de joie, lorsqu'il vit le malheur fondre sur lui. Ce jeune homme avouera qu'il a trop recherché, trop aimé les plaisirs ; mais il ne dira pas que ce sont des plaisirs illégitimes, des plaisirs dangereux ; il ne dira pas qu'il a négligé ses occupations, son emploi ; qu'il a abandonné le service divin, afin de s'y livrer ; que sa vie fut une vie toute sensuelle et toute criminelle. Or, ces réticences apprêtées, ces déguisements étudiés, ne sont-ils pas des mensonges réels, qui dérobent au juge la vérité qu'il doit connaître, pour prononcer selon l'équité ? Que ce juge spirituel des consciences, guidé par des soupçons légitimes, ou une expérience trop malheureusement acquise, vienne à presser ces faux pénitents de s'expliquer plus clairement, plus amplement, ou ils feignent de ne pas l'entendre ou de ne pouvoir s'exprimer autrement, ou enfin ils s'enveloppent plus étroitement encore du manteau du déguisement, afin de l'empêcher de pénétrer dans leur âme dissimulée. Quel sera le résultat de ces confessions ? Ecoutez, M. F., et tremblez !

Ces hypocrites imitateurs de cette reine d'Israël, qui vint, sous un extérieur emprunté, solliciter d'un prophète, la guérison de son enfant, ne trouveront pas, en rentrant chez eux, un enfant mort, comme elle trouva le sien sans vie ; mais ils n'y reporteront que des cadavres qui n'auront plus qu'une apparence de vie. Voilà donc le premier défaut qui blesse la sincérité de la Confession, pour n'en faire qu'une confession sacrilége. Il en est un second qui ne la blesse pas moins : c'est de vouloir s'excuser, et paraître innocent, tout en s'avouant coupable.

Oui, M. F., en général, on convient qu'on a péché ; mais, lorsqu'il faut en venir au détail, il semble qu'on est innocent ; on rejette sa faute sur les autres, sur sa faiblesse, sur la force de la tentation, sur de prétendues convenances, sur

de feintes nécessités; et telle est la confession de ceux qui, s'ils n'ont pas, comme les premiers, apprêté malicieusement leurs expressions, imaginé mille artifices, pour se dérober à la connaissance de leur confesseur, ont au moins toujours des excuses pour justifier leurs fautes autant qu'ils le peuvent : désordre dans lequel David demandait à Dieu la grâce de ne jamais tomber : *non declines cor meum in verba malitiæ ad excusandas excusationes in peccatis*; désordre, hélas! malheureusement trop commun.

Combien n'en est-il pas, en effet, qui, au lieu de convenir franchement de leurs infractions, ne s'occupent que de les présenter dans le jour le plus favorable? qui, au lieu d'écouter avec respect et docilité une remontrance salutaire, un avis charitable, ont des réponses toutes prêtes à faire à ce qu'on pourra leur dire de plus vrai et de plus juste? Mais, vous devriez, dirai-je à celui-ci, éviter, modérer ces emportements qui vont jusqu'à la fureur, et qui pénètrent dans le public, pour y porter le scandale. Comment voulez-vous que je fasse, me répond-il, avec ce fils indocile, opiniâtre, qui me donne à toute heure le sujet des mécontentements les plus graves? Est-il possible de ne pas manquer de patience, quand on serait doué de la plus haute vertu? Mais vous devriez détester et vous interdire à jamais ces équivoques honteuses, ces paroles peu chastes, ce langage indécent, qui choque les lois sacrées de la pudeur. Je ne le puis, me répond-il : obligé de vivre avec le monde, me trouvant nécessairement dans des compagnies où la conversation amène naturellement ces sortes de licences, il n'est guère possible de ne pas parler comme les autres. Mêmes excuses, mêmes prétextes impudents sur le reste. On s'est rendu coupable de quelques infidélités dans son commerce, mais on a eu aussi des infidélités à supporter de la part des autres; on a conservé pendant bien des années des sentiments de haine et d'aversion dans le cœur, mais on avait reçu une injure trop grave, pour être si tôt oubliée; on a

révélé les défauts d'autrui, mais sans intention de lui nuire; on a refusé d'acquitter des dettes légitimes, mais c'est le dérangement des affaires, c'est la nécessité qui en est cause. Enfin, il n'est rien qu'on n'essaie d'excuser: en sorte que ces confessions sont plutôt des apologies que des accusations.

Cependant, on sollicite le bienfait d'une absolution; on se croit digne d'approcher de la table sainte. O témérité! ô crime! ô sacrilége! Quelle en est la cause? le défaut de sincérité, blessée et par de coupables déguisements et par de vaines et d'injustes excuses. La Confession doit donc être sincère. J'ai avancé qu'elle doit aussi être entière, pour ne rien cacher : c'est ma troisième et dernière réflexion.

Oui, M. F., la Confession doit-être entière pour ne rien cacher, c'est-à-dire, pour déclarer tous et chacun des péchés mortels dont on se souvient après un examen soigneux de sa conscience, ainsi que les circonstances et le nombre de ses fautes.

Qu'a prétendu, en effet, le Sauveur du monde, en instituant la Confession? Il a voulu nous imposer l'obligation de confesser, non-seulement un péché, non-seulement quelques péchés, non-seulement ceux dont nous rougirions le moins de faire l'aveu, mais de les confesser tous, sans en excepter un seul. Oui, M. F., Jésus-Christ a institué le sacrement de pénitence en forme de tribunal, où celui qui tient sa place, remplit les fonctions de juge des consciences; et l'arrêt qu'il prononce doit être ratifié dans le ciel. Qui pourrait donc douter que ce divin Sauveur ait voulu nous obliger à faire l'aveu exact et entier de nos fautes? Un tel doute ne serait-il pas une insulte à sa profonde sagesse? Que serait-ce, en effet, qu'un jugement qui se prononcerait sans connaissance entière de la cause? Serait-il porté avec discernement et selon l'équité?

D'ailleurs, où arriverait-on, si l'on pouvait se persuader

qu'il n'est pas nécessaire de confesser ses péchés intégralement? au renversement total de la Confession. Car, s'il était permis d'en soustraire un seul à la connaissance du confesseur, je ne verrais pas de raisons qui empêchassent d'en dérober deux, ensuite un plus grand nombre; et bientôt l'on serait conduit à cette conclusion impie, qu'il suffit de dire : j'ai péché. Que deviendrait alors le sacrement de pénitence? ce ne serait plus un jugement, car il n'y aurait plus connaissance de cause.

Aussi, est-ce une vérité de foi, que le pénitent est obligé de confesser tous et chacun de ses péchés mortels.

Anathême, dit le saint Concile de Trente, à quiconque dira qu'il n'est pas nécessaire, de droit divin, de confesser, au sacrement de pénitence, tous et chacun des péchés mortels dont on aura le souvenir, après un soigneux examen de sa conscience, et aussi les circonstances qui changent l'espèce. Ainsi, pour entrer dans l'esprit du divin auteur de la confession, ce n'est pas assez de confesser même tous ses péchés, il faut encore déclarer les circonstances qui en changent l'espèce. Et j'en dis autant, M. F., de celles qui aggravent notablement le péché dans la même espèce, et du nombre des fautes commises. Et pourquoi ce détail circonstancié de vos fautes? est-il nécessaire? C'est que, comme je l'ai déjà dit, le sacrement est un jugement qui se prononce au nom de Dieu, qui est la sagesse, la vérité, et la justice même; c'est que tout jugement, pour être équitable, doit reposer sur la qualité, sur l'énormité de la faute commise; et, s'il y en a plus d'une, sur la quantité, ainsi que sur les dispositions de celui qui a failli; c'est que, dans tout jugement, la peine doit être proportionnée au délit, et que, pour donner à celui qui se prononce après la confession, cette base nécessaire pour qu'il soit digne du Dieu, au nom duquel il se rend, il faut que le juge spirituel des consciences connaisse exactement tout ce qui a pu rendre le pécheur plus ou moins coupable, et ce qui peut lui indiquer plus sûrement ses

dispositions et ses habitudes. Or, tel est l'effet des circonstances et du nombre des péchés. En outre, le ministre de la pénitence est comparé par le même concile à un médecin, chargé de guérir les maladies de notre âme. Or, qui ne comprend, que, pour atteindre au but si honorable et si utile aux âmes malades, il est nécessaire qu'il possède une connaissance circonstancié de ce qui peut rendre le mal plus grave et plus dangereux? Qui de vous, en effet, lorsque la maladie vient l'étendre sur le lit de douleur, ne s'empresse de déclarer à son médecin, non-seulement le mal qui le fait souffrir actuellement, mais le principe même de cette maladie? Ne lui signalez-vous pas avec attention les différents symptômes avec lesquels elle s'est annoncée, le temps qu'elle a duré avant que vous recourussiez à ses lumières, les différentes modifications qu'elle a subies, les différentes rechutes que vous avez éprouvées? Certes, c'est une précaution sage; sans cela, vous auriez de justes sujets de craindre que l'homme de l'art, n'étant pas assez éclairé sur votre état, ne vous prescrivît pas les remèdes qui vous conviennent, ou ne vous en ordonnât qui pussent vous nuire. Mais cette fidélité que vous devez mettre à instruire le médecin spirituel de vos âmes, de tout ce qui est propre à lui en bien caractériser l'état, doit-elle rester au-dessous de celle que vous montrez à vous révéler à celui qui possède la science de guérir le corps? De quoi s'agit-il, dans le premier cas? D'une mort assurée, et d'une mort éternelle; et, dans le second, du danger de mourir, si vous le voulez, mais d'un danger qui ne menace qu'une vie d'un moment.

Je dirai donc encore, avec les Pères de Trente: « les malheureux pécheurs qui retiennent quelque chose sur leur conscience, ne présentent à la bonté divine rien à remettre par le ministère du prêtre: *qui scientes aliqua retinent nihil divinæ bonitati per sacerdotem remittendum proponunt.* » Non, ce que le médecin ignore, il ne le guérit pas: *quod ignorat medicina, non curat.* Il est donc certain que tout pécheur doit accuser tous ses péchés mortels avec leurs circonstances et leur nombre.

Est-ce là, Chrétiens, la disposition avec laquelle vous vîntes jusqu'ici vous présenter au tribunal de la pénitence ? Pouvez-vous prononcer avec assurance, d'après ce que je viens de dire, que rien n'a manqué à l'intégrité de votre Confession ? Oh! je le sais, il y a des pénitents de bonne foi, qui ne viennent à la piscine sacrée, que dans le dessein de laver entièrement leurs âmes de toutes les taches qui les ont souillées; mais n'est-il pas aussi des pénitents de mauvaise foi ? que dis-je? des pénitents ! ... Non, mais des hommes sacriléges qui viennent insulter à Dieu lui-même, en nous célant ce qu'il leur importerait le plus de verser dans notre sein. Hélas! je le dis à regret, à la honte du Christianisme : si aujourd'hui, le Seigneur, m'inspirant de ses lumières, me disait, comme autrefois à son prophète : Fils de l'homme, vois-tu ce qu'ont fait ces faux pénitents ? Lis dans leur cœur : *vides tu quid faciunt isti?* Qu'y verrais-je ? Ah! *Abominationes magnas!* Un spectacle déchirant s'offrirait à mes regards épouvantés : de sales pensées, des désirs criminels, des paroles obscènes, des projets de vengeance, d'injustice, dont l'aveu ne nous a pas été fait : *Abominationes magnas...* Si le Seigneur me forçait à pénétrer plus avant, en me disant: fils de l'homme, perce la muraille, soulève le voile funèbre qui couvre cette conscience depuis si long-temps morte à la grâce : *fode parietem,* et tu verras des abominations plus grandes : *videbis abominationes majores.* Vois ces haines invétérées, ces usures réelles et palliées, ces libertés criminelles, ces attentats à la pudeur, dont on n'a pas dit un mot au tribunal de la pénitence. Mais ce n'est pas tout : *fode parietem.* Ah! Seigneur, dispensez-moi, je vous prie, d'un spectacle plus affligeant que celui qui vient de souiller mes regards, je ne pourrais en supporter la vue ; non, je veux aujourd'hui démasquer à tes yeux tous ces actes honteux que je révélerai un jour à toutes les nations rassemblées. Perce la muraille : *fode parietem*, et vois des abominations qui ne peuvent plus s'exprimer : *vide abominationes pessimas.* Vois ces violations de la foi conjugale;

vois ces affreux abus qui déshonorent la sainteté du mariage; vois ce renversement monstrueux de la fin pour laquelle j'établis cet honorable état; tous ces crimes enfin sur lesquels on a gardé un mutisme absolu en se confessant. Serait-il possible, ô mon Dieu! quil y eût des pécheurs qui tombassent dans de semblables excès? Serait-il croyable, qu'après s'en être souillés, ils pussent garder un seul instant ce poids énorme sur leur conscience? Mais qui croira jamais que ces malheureux sont venus au tribunal de la réconciliation, et qu'ils se sont renfermés là-dessus dans un silence complet, et que, cependant, ils ont partagé avec les âmes pures l'honneur de la table sainte? Oh! la terre pourrait-elle porter une telle iniquité, et ne pas s'ouvrir! Le ciel pourrait-il ne pas la foudroyer sur le champ!

A Dieu ne plaise, M. F., que je pense qu'il y en ait un seul parmi vous, à qui je puisse adresser ce douloureux reproche! Cependant, s'il y en avait qui pussent le mériter, quel parti leur reste-t-il à prendre? Un seul, de réparer de suite d'aussi déplorables et sacriléges confessions. Qu'ils n'attendent pas à demain, car la mort ne connaît pas de retard, et leur péché est grand; qu'ils se rassurent pourtant, s'ils veulent sincèrement se répentir: la miséricorde de Dieu leur est ouverte; qu'ils viennent donc avec empressement se jeter entre ses bras, et ce Dieu bon oubliera les injures sanglantes qu'ils lui ont faites.

O vous tous! M. F., qui venez de m'entendre, ne perdez jamais de vue l'indispensable nécessité de ne faire que des Confessions humbles, sincères et entières. Venez, venez avec confiance nous faire l'aveu de vos fautes; quelle qu'en soit la gravité, quel qu'en soit le nombre, ne craignez pas, vous ne nous étonnerez jamais: nous connaissons toute la faiblesse et la corruption du cœur humain; nous gémirons, sans doute, de vous voir aussi coupables, mais nous gémirons ensemble; nous tâcherons de vous en inspirer le regret et l'horreur; et, avec la grâce de Dieu, nous y parviendrons.

Oui, plus vous vous avouerez coupables, plus nous admirerons votre humilité, votre sincérité, votre exactitude; plus nous serons disposés à adoucir votre confusion. Touchés de vos malheurs, nous vous plaindrons; nous mêlerons nos larmes aux vôtres, nous vous remettrons sous les yeux l'exemple de pécheurs aussi coupables que vous, et dont la grâce a fait de grands saints. Ainsi, nous rétablirons le calme et la paix dans vos âmes troublées; nous les rendrons à la joie des vrais enfants de Dieu. Alors, vous reconnaîtrez que, lorsqu'on a eu le malheur de pécher, une Confession bien faite nous rend toujours le repos dans cette vie, et l'espérance assurée de participer à l'héritage céleste dans l'autre.

Je vous le souhaite. P. Curé.

PLAN d'une Instruction sur la Confession.

CRIME ET MALHEUR DE LA MAUVAISE CONFESSION.

Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum?... his plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.

D'où viennent ces plaies que vous avez au milieu des mains?.. J'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient. (Zach. 13. 6.)

M. F.,

C'est pour la Religion un bien juste sujet de douleur, que l'état d'abandon où elle se trouve réduite maintenant. Ingrats et rebelles, ses enfants ne veulent plus prêter l'oreille à sa sa voix; ils méconnaissent son autorité; ils foulent aux pieds ses lois et ses commandements.

Oui, M. F., la grande plaie dont la Religion est affligée de nos jours, et qui est pour elle une source d'amers gémissements, c'est la criminelle insouciance de la plupart des chrétiens à son égard, c'est l'éloignement, devenu parmi eux presque général, des plus salutaires pratiques, et surtout

du tribunal de la pénitence. Hélas! vous le savez, qu'il est petit, le nombre de ceux qui sont encore fidèles à remplir ce devoir! La Confession est abandonnée; les tribunaux de la pénitence sont déserts!

Mais, M. F., il est encore, pour elle, un autre sujet non moins digne de larmes, une autre plaie non moins grande: plaie cruelle! plaie d'autant plus sensible, qu'elle lui est faite par ceux qui devraient la consoler, par ceux d'entre ses enfants, qui, semble-t-il, lui sont restés fidèles! Ai-je besoin, M. F., de vous dire de quoi je veux parler? Vous me prévenez: c'est de l'abus criminel, et malheureusement trop commun, des sacrements. Profanateurs sacriléges du tribunal de la réconciliation, c'est à vous que je viens aujourd'hui m'adresser. Je viens vous mettre devant les yeux, et l'énormité du crime dont vous vous rendez coupables, et l'abîme de maux que vous creusez sous vos pas. Puissé-je, M. F., frapper d'une salutaire terreur ceux d'entre vous qui auraient eu le malheur de se rendre coupables de ce crime affreux, et les engager à le réparer au plutôt! Puissé-je vous en inspirer à tous une sainte horreur, et vous en préserver à l'avenir! C'est le fruit que j'attends de cette instruction.

Veuillez m'écouter.

I.re Réflexion.

A Dieu ne plaise que je veuille alarmer mal à propos les âmes timorées, qui, lors même qu'elles ont fait tous leurs efforts pour remplir dignement ce devoir, ne laissent pas d'éprouver encore des craintes et des inquiétudes. Non, M. F., loin de moi une telle pensée! et, pour les rassurer, je leur dirai: Chrétiens fidèles, vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour vous bien confesser; vous vous êtes approchés du tribunal sacré avec un véritable esprit de foi et de pénitence; vous vous êtes préparés par un sérieux examen de votre conscience; vous avez accusé vos fautes

avec sincérité, avec un vrai répentir de les avoir commises et une ferme résolution de ne les plus commettre : hé bien, calmez-vous, ce que je vais dire de la mauvaise confession, ne vous concerne pas.

Mais, à Dieu ne plaise non plus, M. F., que je veuille par là rassurer et entretenir dans une dangereuse sécurité ces faux pénitents, qui vivent tranquilles, quoiqu'ils aient tant lieu de trembler sur leurs précédentes confessions. Oh! c'est pour eux, au contraire, c'est pour eux surtout, que je veux parler,

Ainsi, M. F., ne croyez pas que j'entende seulement par mauvaises confessions, les confessions de ces vils hypocrites, qui ne font semblant de remplir ce devoir que pour mieux cacher leurs vices et leurs désordres. Ne croyez pas non plus que je veuille seulement vous parler de ces sacriléges effrontés, qui viennent au tribunal de la pénitence cacher sciemment leurs fautes, et mentir à l'Esprit-Saint. Non, M. F.; J'appelle encore mauvaises confessions, toutes ces confessions faites uniquement par motif de bienséance, pour suivre l'usage, pour faire comme les autres; j'appelle encore mauvaises confessions, toutes ces confessions faites par manière d'acquit, sans préparation et sans repentir; j'appelle encore mauvaises confessions, toutes ces confessions faites sans un véritable propos de se corriger, de mieux vivre, de réparer les torts qu'on a faits, de restituer le bien qu'on a pris, de fuir les occasions du péché.

Oui, M. F., s'il en est parmi vous qui aient eu le malheur de faire de pareilles confessions, qu'ils écoutent, et qu'ils tremblent.

Lorsque le traître Judas, l'amitié et la fidélité sur les lèvres, mais la trahison dans le cœur, vint trouver Jésus au jardin de Gethsémani, le Sauveur qui lut dans l'âme de ce perfide disciple ses sinistres projets, lui dit : « Mon ami, que venez-vous faire ici? *Amice, ad quid venisti?* »

Pénitents sacriléges, je vous ferai la même question : que

venez-vous faire au tribunal de la pénitence? Prétendez-vous, par cette démarche hypocrite, accomplir le devoir de la Confession? Quoi! par un simulacre de pénitence! par une Confession sacrilége ! Non, vous ne l'accomplissez pas: plus coupables que ceux qui s'en éloignent entièrement, et qui violent ouvertement la loi, vous ne recevez pas non plus le sacrement, vous le profanez; vous ne désobéissez pas seulement au Seigneur, vous l'outragez de la manière la plus indigne et la plus criminelle.

Que venez-vous faire au tribunal sacré? *Ad quid venisti?* Une dérision impie, une parodie sacrilége de ce que la Religion a de plus saint et de plus vénérable !...

Ce n'est pas tout. Nous frémissons, M. F., au souvenir des attentats auxquels les juifs déicides se sont portés contre le Sauveur; nous sommes saisis d'horreur, lorsque nous entendons parler de ces hommes assez impies pour profaner et fouler aux pieds l'auguste sacrement de nos autels. Et vous, faux pénitents, êtes-vous moins dignes d'horreur? Par votre Confession sacrilége, ne profanez-vous pas aussi, ne foulez-vous pas aux pieds le sang adorable de ce divin Sauveur? Les Juifs ne croyaient pas en Jésus-Christ; mais vous, vous y croyez, vous êtes chrétiens, vous avez la foi. Oh! Plût à Dieu!... Que vais-je dire? Formerai-je un pareil vœu? Pardon, ô mon Dieu! Pardon d'un vœu qui semble vous outrager!.... Oui, sacriléges profanateurs, plût à Dieu que vous n'eussiez pas la foi! vous ne seriez que des infidèles, et vous êtes des impies...

N'est-ce pas à vous que s'adressent ces touchants reproches que le Seigneur fait par son prophète : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique : tu verò?...*

Quoi! mon cher Frère, c'est au moment même où Dieu vous donne la marque la plus éclatante de sa tendresse, où il va vous accorder le pardon de vos fautes!... C'est au moment même où il prend à votre égard les titres les plus tendres et les plus aimables, d'ami, de frère, de père!...

C'est au moment même où, comme le père de l'enfant prodigue, sans attendre que vous soyez arrivé à lui, il court à vous, il vous tend les bras, pour vous recevoir et vous couvrir de ses baisers paternels!... Quoi! M. C. F., c'est alors que vous l'outragez! C'est au moment même où il vous ouvre tous les trésors de sa miséricorde, où il veut faire couler de la plaie dont son sacré côté a été percé, le sang qui doit laver vos iniquités et les effacer! Quoi! et c'est alors que vous l'offensez! c'est alors que vous lui déchirez les entrailles! c'est alors que vous rejetez ce sang qui devait crier pour vous vers le Ciel grâce et miséricorde, et que vous le foulez aux pieds! *Hæccine reddis Domino?* Quelle ingratitude!

Mais ce n'est pas tout. Pour accomplir cette monstrueuse impiété et cette criminelle ingratitude, comme le traître Judas, vous empruntez les dehors de la piété et de l'amitié: *Amice, ad quid venisti? Osculo filium hominis tradis.*

Quoi! M. C. F., je vous vois confondu avec la foule des vrais pénitents; vous en avez pris toutes les apparences, vous en tenez le langage, vous baissez la tête, vous vous frappez la poitrine; la confusion est sur votre front, la douleur sur vos lèvres! Quoi! perfide, et le péché est dans votre cœur! et tous ces dehors de pénitence ne sont que mensonge et hypocrisie!.... Vous protestez à Dieu de votre amour et de votre fidélité; vous l'appelez votre père; vous réclamez sa bénédiction: *Benedic pater*: et, perfide! vous êtes son ennemi!....

Est-ce tout? Sacrilége profanateur! n'est-ce pas assez d'avoir une fois abusé de la grâce de la réconciliation? N'est-ce pas assez d'avoir une fois menti à l'Esprit-Saint? N'est-ce pas assez d'avoir une fois foulé aux pieds le sang de Jésus-Christ? Arrête! arrête! malheureux!.... Il n'entend pas!.... où dirige-t-il ses pas!.... O Dieu! c'est vers l'autel!.... Arrête! arrête! malheureux! que vas-tu faire? Quoi! dans cette bouche qui vient d'exhaler le mensonge, dans ce cœur où

règne le démon, tu vas y introduire le saint des saints!.... Il n'entend pas! il s'avance, il poursuit sa marche sacrilége! il vient s'asseoir à la table sainte, au banquet des anges!.... Fidèles disciples de J.-C., souffrirez-vous parmi vous ce nouveau Judas? Hélas! vous ne le connaissez pas! Ministre de J.-C., prêterez-vous votre ministère à ce nouveau crime? Ne repousserez-vous pas ce profanateur impie, ce nouveau déicide? Hélas! vous ne le connaissez pas! Saints anges, anges de paix, qui environnez les saints tabernacles, vous le voyez, vous le connaissez! Oh! saisis d'horreur, vous vous couvrez de vos ailes, vous poussez d'amers gémissements : *Angeli pacis flebant amarè.* Et vous, divin Sauveur, vous connaissez aussi celui qui va vous trahir; n'allez-vous pas lancer contre ce téméraire un éclat de votre foudre? Non, comme au perfide Judas, vous ne lui ferez entendre qu'un langage d'amour : *Amice, ad quid venisti? osculo filium hominis tradis!....* Il n'entend pas! le démon s'est emparé de son cœur.... C'en est fait, l'œuvre d'iniquité est consommé!... Confession sacrilége! Communion sacrilége! S'en tiendra-t-il là? Non, M. F., un abîme appelle un autre abîme : cette confession sacrilége, cette communion sacrilége seront suivies d'autres confessions sacriléges, d'autres communions sacriléges; il accumulera, il entassera sacrilége sur sacrilége!

Mais est-ce tout? Non; à ces crimes affreux viendra se joindre un crime non moins affreux : ce crime contre lequel J.-C. a lancé anathême : le scandale!!!

En effet, M. F., est-il une source plus féconde en scandale que les mauvaises confessions? Ne sont-ce pas les faux pénitents, qui déshonorent la Religion, qui la livrent à la dérision et au mépris de ses ennemis? Ne sont-ce pas les vices et les désordres des faux pénitents, qui autorisent les calomnieuses accusations des impies et des libertins? Ne sont-ce pas les faux pénitents, qui deviennent une pierre d'achoppement et de scandale pour les faibles et les ignorants? Ne sont-ce pas eux qui les éloignent de la confession, ou qui,

par la contagion du mauvais exemple, les engagent à n'y pas apporter plus de dispositions qu'eux, à ne pas mieux se confesser qu'eux?

C'est par vous, disait saint Paul à de mauvais chrétiens de son temps, c'est par vous que le nom de Dieu est blasphêmé parmi les infidèles. C'est par vous aussi, pénitents hypocrites et sacriléges, c'est par vous que la Religion est couverte d'opprobres. Non, je ne crains pas de le dire, vous lui faites plus de mal que tous les efforts réunis de tous ses ennemis déclarés : sans vous ils ne pourraient rien contre elle. C'est vous seuls qui donnez de la force et du poids à leurs accusations. Non, si vous ne veniez pas vous confondre avec les vrais pénitents, que vous rendez solidaires de vos méfaits, oh! les libertins et les impies n'auraient pas tant à déclamer contre les abus de la confession, contre les vices et les désordres de ceux qui se confessent; ils ne seraient pas autorisés à dire et à redire sans cesse que ceux qui se confessent ne valent pas mieux que les autres; ou du moins, ils parleraient dans le désert; leurs accusations ne seraient pas accueillies....

Non, Religion sainte, si parmi vos enfants il ne venait pas se mêler des traîtres et des perfides, vous n'auriez pas tant à gémir et des coups que vous portent vos ennemis, et de l'abandon où vous laissent un si grand nombre de vos enfants.

Qu'ils sont donc coupables, les profanateurs du sacrement de la réconciliation!... Mais tant de crimes resteront-ils sans châtiment? Nous allons le voir dans une seconde réflexion.

2.e Réflexion.

Malheur! malheur à celui qui se rend coupable d'une confession sacrilége! son crime ne sera pas impuni.

1.° Il sera privé des précieux avantages que procure la confession à celui qui la fait avec de saintes dispositions.

Ainsi, 1° il ne recevra pas le pardon de ses fautes, il ne recouvrera pas l'amitié de son Dieu...

Ainsi, 2° il ne puisera pas dans le sacrement de la pénitence les grâces abondantes dont il est la source; grâces précieuses, qui l'auraient aidé à marcher avec constance dans le chemin de la vertu, qui auraient assuré sa persévérance...

Ainsi, 3° il ne goûtera pas cette joie si douce, ces consolations ineffables qu'éprouve le vrai pénitent...

Ainsi, 4° il ne sentira pas renaître dans son âme la paix et le calme...

2° Que dis-je? la confession, au lieu d'être pour lui un moyen puissant de salut et de sanctification, sera une source de damnation...

Ainsi, au lieu d'y recouvrer l'innocence, il en sortira plus coupable...

Ainsi, au lieu d'y obtenir une sentence de grâce et de miséricorde, il y recevra un arrêt de réprobation. Le prêtre, trompé, l'aura peut-être absous, mais Dieu, qui lit dans les cœurs, l'aura condamné.

Ainsi, au lieu d'attirer sur lui les grâces et les bénédictions du Seigneur, il n'aura appelé sur lui que des malédictions et des anathêmes; il aura fait tarir la source des grâces...

Ainsi, la confession, au lieu d'être pour lui une source de consolations et de paix, deviendra au contraire une source de chagrins, d'amertume, de remords et d'inquiétudes...

Comme le fratricide Caïn, il entendra une voix accusatrice, qui ne cessera de lui répéter : *Quid fecisti?*

3° Ce n'est pas tout. Abandonné de Dieu, privé de la grâce, rongé de remords cuisants, que deviendra-t-il? Il tombera d'abîmes en abîmes... Il avalera l'iniquité comme l'eau, car ou il conservera la foi, et alors ses remords n'en seront que plus cuisants, ses craintes plus vives, ses inquiétudes plus cruelles... Comme Caïn, il s'écriera : *Major iniquitas mea quàm ut veniam consequar.* Il tombera dans le désespoir. *(Exemple de Judas.)*

Ou, pour étouffer ses remords importuns, il cherchera à éteindre en lui le flambeau de la foi; et alors il tombera dans l'aveuglement, l'insensibilité, l'endurcissement, qui seront suivis de l'impénitence finale, de la mort dans le péché, de la réprobation.

M. F., est-ce une peinture d'imagination que je viens de vous tracer, ou une trop malheureuse réalité, l'image peut-être de ce que nous avons tous les jours devant les yeux ? ...

Combien, M. F., ne voyons-nous pas de pécheurs, qui vivent dans l'oubli de tous leurs devoirs, insouciants, insensibles.

D'où vient cet état d'apathie et d'insensibilité où ils sont tombés? Remontons à la source : ne le trouvons-nous pas dans une confession sacrilége?

Ainsi, M. C. F., long-temps vous avez vécu en chrétien, vous étiez fidèle à en remplir tous les devoirs... Vous éprouviez de la joie, de la consolation, à vous approcher des sacrements... Mais à peine avez-vous menti à l'Esprit-Saint, que l'esprit de Dieu s'est retiré de vous, comme autrefois de Saül... Vous n'avez plus éprouvé que dégoût pour les pratiques de piété...; vous y avez renoncé.

Ne viens-je pas, M. F., de tracer, trait pour trait, l'état de plusieurs d'entre vous?...

Oh! s'il en est parmi vous qui en aient fait la funeste expérience,... aujourd'hui, que la voix du Seigneur se fait entendre à eux par ma bouche, qu'ils n'endurcissent pas leurs cœurs. Oui, pécheurs malheureux, oh! je vous en conjure, ouvrez les yeux sur votre malheureux état, et hâtez-vous d'en sortir; hâtez-vous de réparer par une bonne confession vos confessions sacriléges : il en est temps encore : *hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra*; et quels que soient le nombre et l'énormité de vos crimes, le Seigneur vous les pardonnera, vous rendra son amitié et tous vos droits à l'héritage céleste. Ainsi-soit-il.

TRAITS HISTORIQUES.

Saint Antonin rapporte un fait qui fait frémir. Une jeune personne d'un haut rang avait été élevée dans les principes de la modestie la plus exacte. Violemment tentée dans une occasion séduisante, elle eut le malheur de se livrer à un péché très-honteux. Elle fut, peu de moments après, dans la plus grande confussion, et déchirée par de cuisants remords. « Comment aurais-je le courage de dévoiler ma turpitude à mon confesseur, disait-elle. » La malheureuse ! elle se rendit coupable d'un autre péché très-affreux. La honte lui ferma la bouche quand elle fut dans le saint tribunal. Elle cacha son péché en confession. Après avoir commis cet horrible sacrilége, son trouble fut tel, qu'elle était dans une espèce d'enfer, Pour calmer son trouble, elle prit un parti violent: ce fut d'entrer dans un monastère, et de se consacrer à Dieu par les vœux solennels de la religion. Elle espérait que, dans la confession générale que font ordinairement les personnes qui embrassent ce saint état, elle aurait la force d'accuser les deux péchés qui la tyrannisaient. Lorsqu'elle fut revêtue du saint habit, elle fit quelque effort pour ouvrir son cœur; mais elle déguisa et enveloppa tellement son péché, pour lequel elle avait une si grande horreur, que le confesseur ne put pas connaître qu'elle en fût coupable, et elle s'aperçut bien qu'il ne la croyait pas si criminelle. Cependant, la supérieure du monastère où elle était, mourut; et, quoiqu'elle ne fut professe que depuis peu d'années, les religieuses la choisirent pour lui succéder; mais elle ne les gouverna pas longtemps. Elle fut frappée, peu de temps après, d'une maladie mortelle. Pendant cette maladie, on lui administra les derniers sacrements, qu'elle reçut en apparence avec piété, mais qu'elle profana. Elle pensa alors à s'expliquer, mais elle fut bientôt hors d'état de le faire, parce qu'un délire survint: ce délire ne la quitta plus, et elle mourut dans l'inimitié de son Dieu. Elle avait si fort édifié les religieuses par sa régularité, qu'elles ne doutaient point qu'elle ne fût au ciel; et tandis qu'une d'entre elles se recommandait, au chœur, à la fer-

veur de ses prières, Dieu permit que l'infortunée religieuse, qui était damnée, lui apparût dans l'état de la plus terrible consternation, et lui dit : « Cessez de m'invoquer, et qu'on » ne prie point pour moi, j'ai été condamnée aux flammes » éternelles : je suis damnée pour avoir caché dans ma jeu- » nesse un péché en confession. » (SAINT ANTONIN.)

Un homme qui avait eu le malheur de faire des confessions et des communions sacriléges, tomba dangereusement malade. Le souvenir de ses sacriléges le tourmentait le jour, par des retours affligeants, et surtout la nuit, par des songes affreux. En proie aux douleurs les plus aiguës, il rugissait, il grinçait des dents; sa famille, ses proches, ses amis consternés, n'osaient l'approcher, et il repoussait les secours de la religion avec horreur. Dans une des ses affreuses agonies, dans laquelle son esprit et tous ses sens paraissaient torturés à la fois, il crut voir la porte de sa chambre s'ouvrir, et le démon entrer pour le saisir. Alors le malheureux s'écrie plein d'un affreux désespoir : « La vengeance de Dieu est sur moi. » Ses cheveux se hérissent, il grince des dents, se soulève sur sa couche comme pour attaquer le ciel; il appelle les démons pour qu'ils viennent se saisir de leur proie. « Quelle heure est-il, demande-t-il avec effroi? » On lui répond onze heures. - Onze heures! onze heures répète-il, » et il tombe dans des convulsions affreuses. Au bout d'une heure, il paraît revenir à lui, et redemande à grand cri : « Quelle heure est-il? - Minuit. » A ces paroles, le malheureux s'écria d'une voix affreuse : « Ah! voici que je commence ma redoutable éternité! je brûle! je brûle! » Il expira en prononçant ces mots.

Instructions

Pour le Temps Paschal.

Instruction sur l'obligation du devoir paschal, et sur les dispositions que l'on doit y apporter pour le bien remplir.

Erat autem proximum pascha, dies festus Judæorum.

Or, la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, approchait. (Joan 6. 4.)

Elle approche aussi pour nous, M. F., la grande solennité de Pâques, cette Pâque nouvelle, dont la Pâque des Juifs n'était que l'ombre et la figure. Déjà l'Église se dispose à la célébrer. Elle vous invite à vous unir à elle, à venir avec toute l'assemblée des fidèles, manger le véritable agneau paschal, l'agneau sans tache, l'agneau qui efface les péchés du monde.

Sa voix, M. F., sera-t-elle entendue? Vous verra-t-elle empressés de lui obéir et de lui plaire, vous rendre à ses tendres invitations? Oh! sans doute, elle trouvera, j'en suis convaincu, oui, elle trouvera parmi vous, des enfants dociles et soumis, qui ne manqueront pas de venir purifier leur âme au tribunal sacré, et s'asseoir à la table sainte. Mais, hélas! ne trouvera-t-elle pas aussi de ces hommes que saint Paul appelle les ennemis de la croix de Jésus-Christ? Pour eux, la religion n'est qu'un mot, ou bien ils se font une religion à leur mode; ils portent encore le nom de chrétiens, mais ils se soucient fort peu d'en remplir les devoirs. Enfants indociles et rebelles, ils n'écoutent pas la voix de l'Église leur mère, ils méconnaissent son autorité. Oh! ils ne viendront pas, ces mauvais chrétiens, ils ne viendront pas

épancher leur cœur dans son sein maternel, ils ne viendront pas puiser dans ses sacrements les grâces et les consolations célestes.

Et parmi ceux-mêmes qui remplissent le devoir paschal, tous y apporteront-ils les dispositions nécessaires? tous s'éprouveront-ils suffisamment avant de manger ce pain de vie? ne s'en trouvera-t-il pas qui mentiront à l'Esprit-Saint, et qui viendront recevoir, et leur jugement et leur condamnation? Et voilà, M. F., le double désordre dont l'Église a trop souvent à gémir, et contre lequel je dois élever la voix: parmi les chrétiens, les uns ne fréquentent plus les sacrements, les autres n'y apportent pas toujours les dispositions nécessaires, et les profanent.

Je viens aujourd'hui, M. F., m'adresser aux uns et aux autres, rappeler aux premiers les motifs qui doivent les engager à remplir le devoir Paschal, et aux seconds les dispositions qu'ils doivent y apporter. Puisse ma voix être entendue de tous, et faire impression sur leurs cœurs! Oui, M. F., puissé-je vous engager tous à remplir ce devoir important, et à le bien remplir: c'est le fruit que j'attends de cette instruction. Veuillez m'écouter.

1re Réflexion.

Qu'il était beau, M. F., qu'il était édifiant, le spectacle que présentait autrefois l'Église au saint temps de Pâques! Les tribunaux sacrés étaient assiégés de pécheurs pénitents, qui venaient se réconcilier; les saints autels étaient environnés d'une foule de chrétiens fervents, qui se pressaient à la table sainte, avides de se nourrir du pain qui donne la vie éternelle. Tous y venaient: le savant et le riche, comme le pauvre et l'ignorant; le vieillard comme le jeune homme; l'époux y venait avec son épouse; les pères de famille à la tête de leurs enfants. Et tous, on les voyait retourner rayonnant de joie, la paix dans la conscience, et le cœur rempli d'ineffables consolations?

Et maintenant, M. F., l'Église, au temps paschal, offre-t-elle un spectacle aussi consolant? Hélas! non, les tribunaux sacrés sont solitaires, la table sainte est déserte ; on ne fait presque plus de pâques! D'où vient, M. F., cette différence entre la conduite de nos pères et la nôtre? Est-ce que nous n'avons pas les mêmes raisons qu'eux de remplir ce devoir? Permettez-moi de passer en revue les motifs de leur fidélité, et d'examiner si ces motifs ne doivent plus faire d'impression sur nous.

Pourquoi nos pères étaient-ils fidèles à remplir le devoir paschal? C'est que, pleins d'une foi vive, mieux instruits que nous de la religion et des devoirs qu'elle impose, ils étaient convaincus de quelle importance il était de conformer leur conduite à leur croyance, ils n'accommodaient pas la religion à leurs caprices ni à leurs passions; ils ne se moquaient pas des ordres du Seigneur, ni des anathêmes de l'Église. Fidèles disciples de J.-C., ils savaient que son plus ardent désir était de se donner à eux, et de devenir la nourriture de leurs âmes; et leur bonheur le plus grand était de lui plaire. Ils savaient que la confession était le moyen sûr et unique de recouvrer, avec le pardon de leurs fautes, la paix et le bonheur. Ils savaient que la sainte communion serait pour eux une source de grâces et de bénédictions; que ce pain descendu du ciel, leur donnerait la vie éternelle; et que, s'ils ne mangeaient la chair, s'ils ne buvaient le sang de J.-C., ils n'auraient pas la vie en eux. Enfants dociles de l'Église, ils écoutaient sa voix, ils étaient soumis à ses commandements, et ils connaissaient l'obligation qu'elle leur imposait de remplir le devoir paschal. Oh! ils ne se laissaient pas arrêter par les sacriléges plaisanteries de quelques libertins déhontés. Chrétiens, ils ne rougissaient pas de le paraître ni d'en remplir les devoirs. Ils ne négligaient pas leurs intérêts temporels, mais ils ne mettaient pas le soin de leurs affaires au-dessus du soin du salut de leur âme. Et voilà, M. F., pourquoi ils étaient fidèles à remplir ce devoir.

Et vous, M. F., pouquoi ne le remptissez-vous pas? Navez-vous pas les mêmes motifs que vos pères? Vos obligations ne sont-elles pas les mêmes, et navez-vous pas à attendre les mêmes avantages de votre fidélité? Mais, M. F., est-ce que les consolations que vos pères venaient puiser au saint tribunal, vous ne les y trouverez pas? N'est-ce pas là, et là seulement que vous recouvrerez, et l'amitié de votre Dieu et la paix de la conscience et le seul vrai bonheur? La sainte communion ne sera-t-elle pas pour vous comme elle était pour eux une source de grâces et de vie? N'est-ce pas à vous comme à eux que J.-C. a dit : si vous, ne mangez ma chair, et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous? N'est-ce pas à vous, comme à eux que l'Église dit : Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an; Ton créateur tu recevras au moins à Pâques humblement? L'obligation est donc la même pour vous que pour eux; pourquoi donc, comme eux n'y êtes-vous pas fidèles? Quoi! n'êtes-vous plus disciples de J.-C., enfants de l'Église? N'êtes-vous plus chrétiens? N'avez-vous pas aussi une âme à sauver, ou votre âme est-elle d'un moindre prix que la leur?

Mais, M. F., si l'exemple de vos ayeux, si le salut de vos âmes ne sont pas des motifs propres à vous toucher, permettez du moins que je vous en présente qui feront peut-être plus d'impression sur vos cœurs. C'est à votre honneur, c'est à votre intérêt, même temporel, que je veux en appeler.

Dites-moi, M. F., quels sont les motifs qui vous empêchent de faire vos Pâques? N'est-ce pas le respect humain? n'est-ce pas la crainte des qu'en dira-t-on? vous craignez qu'on ne se moque de vous, qu'on ne vous tourne en ridicule. Quoi! vous vous laisseriez arrêter par de pareils motifs? Quoi! vous qui vous piquez de courage et de bravoure, en auriez-vous moins que nos pères? vous laisseriez-vous ébranler par les sarcasmes et les plaisanteries des libertins qu'ils savaient mépriser? Oh! quelle honte ne serait-ce pas pour vous?

M. F., permettez que je vous en présente qui feront peut-être plus d'impression sur vos cœurs. C'est à votre honneur, c'est à votre intérêt même temporel, que je veux en appeler.

Quoi! M. F., vous qui vous piquez de courage et de bravoure, en aurez-vous moins que vos pères? vous laisserez-vous ébranler par les sarcasmes et les plaisanteries des libertins qu'ils savaient mépriser? Oh! qu'elle honte ne serait-ce pas pour vous?

Ce n'est pas tout: vous tenez à l'honneur, vous aimez à avoir dans la société un rang honorable; mais, en vous séparant ainsi des fidèles disciples, de J.-C. ne voyez-vous donc pas avec qui vous allez vous confondre? Quoi! avec tout ce que la terre porte de plus vil et de plus méprisable, de plus ignoble, avec les voleurs! les assassins!... etc. Car vous le savez, M. F., tous ces êtres dégradés et voués, pour la plupart à l'infamie, ne font pas de pâques. Trouvez-vous donc qu'il soit bien honorable d'être des leurs et de figurer avec eux? Je vais plus loin : en les imitant sur ce point, ne prêtez-vous pas à croire que vous avez encore avec eux d'autres traits de ressemblance? Ne donnez-vous pas lieu de supposer que vous êtes retenus par certains motifs; motifs peu honorables pour vous, motifs honteux et que vous n'osez avouer?

Mais que vois-je? Je parcours les rangs de ceux qui ne viennent pas faire leurs Pâques. Quoi! pères de famille, c'est vous que je compte en plus grand nombre dans les rangs des déserteurs du devoir paschal! Avez-vous bien réfléchi sur l'imprudence de votre conduite? Avez-vous bien calculé les suites funestes qu'elle peut avoir pour vous? Hé bien, souffrez que je vous les fasse connaître.

Vous allez sans doute, Pères de famille, vous allez envoyer vos enfants au tribunal sacré, à la sainte table; et si vos enfants sont fidèles à remplir ce devoir, et à le bien remplir, vous les verrez revenir soumis, dociles et

obéissants; vous les verrez mener une conduite sage et régulière, qui sera pour vous une source de contentement et de consolation. Mais, dites-moi, comment oserez-vous leur commander de le faire, vous, qui ne le faites pas vous-même? Et si vous voulez l'exiger, ne seront-ils pas en droit de vous répondre : mais, mon père, suis-je plus obligé que vous de remplir ce devoir? Et, si vos enfants ne fréquentent plus les sacrements, au lieu de devenir plus soumis et plus obéissants, ne vont-ils pas devenir des enfants indociles et rebelles? Ce n'est pas tout : ne compromettez-vous pas, par là-même, toute votre autorité paternelle? Car, de qui la tenez-vous, cette autorité? De Dieu, n'est-il pas vrai? Le droit de commander à vos enfants, vous ne l'avez qu'en vertu de la loi divine, qui commande à vos enfants de vous obéir; mais si vous ne tenez vous-mêmes aucun compte de cette loi, qui est la base de votre autorité, n'autorisez-vous pas, par là-même, vos enfants à n'en tenir aucun compte eux-mêmes, à se moquer du commandement de Dieu qui leur dit : *Pères et Mères honoreras...*

Ainsi, M. F., vous le voyez, tous les motifs les plus puissants, les plus propres à faire impression sur vos cœurs, se réunissent pour vous engager à remplir le devoir Paschal. Oui, M. F., si vous tenez à votre honneur; oui, Pères de famille, si vous tenez à conserver entière votre autorité paternelle; oui, vous tous, chrétiens, si vous tenez au salut de votre âme, venez, à l'exemple de vos pieux ayeux, venez vous réconcilier au tribunal sacré, venez manger le pain qui donne la vie éternelle.

Cependant, M. F., si je vous exhorte aussi fortement à faire vos Pâques, n'allez pas croire que j'entende que vous les devez faire, n'eussiez-vous pas les dispositions nécessaires pour les bien faire. Et, si je fais appel à votre honneur et à vos intérêts, n'allez pas croire non plus que je vous présente ces motifs comme étant ceux qui doivent surtout vous déterminer à faire cette démarche. Non, M. F., ce n'est pas là ma pensée. Si je vous dis : Chrétiens, faites vos pâques, j'entends

que vous les fassiez comme l'exige l'Église qui vous en impose l'obligation, comme le font les bons chrétiens ; c'est-à-dire, que vous les fassiez bien. Si je vous dis : Il y va de votre honneur et de vos intérêts les plus chers, je veux seulement vous dire : Chrétiens, que ni le respect humain, ni l'esprit d'intérêt ne vous empêche pas d'accomplir vos devoirs de chrétien : il n'y a ni honneur ni profit à les violer. Mon intention est donc plutôt de combattre la funeste influence du respect humain et de l'esprit d'intérêt, que de les donner comme motif de l'accomplissement des devoirs religieux. Mais, pour mieux vous faire comprendre ma pensée, permettez que j'entre dans quelques développements, et que j'examine avec vous comment un bon chrétien fait ses pâques, et comment j'entends que vous les fassiez : ce sera la matière d'une seconde réflexion.

2e Réflexion.

Il est grand, et trop grand sans doute, le nombre de ceux qui ont abandonné les sacrements au temps paschal. Cependant, M. F., la défection est loin d'être générale : il se trouve encore des âmes fidèles qui ont su résister au torrent des mauvais exemples, et qui, par leur persévérance et leur exactitude, consolent l'Église de l'infidélité de ceux qui méconnaissent sa voix ; et, parmi vous, M. F., c'est un témoignage que je dois vous rendre, oui, parmi vous, il en est un bon nombre que je vois, chaque année, exacts à remplir ce grand devoir du chrétien.

Chrétiens fidèles, c'est à vous que je m'adresse en ce moment. Vous voulez faire vos pâques ; mais, dites-moi, quelles pâques voulez-vous faire ? Mais, allez-vous me répondre, ce sont de bonnes pâques, tel est du moins notre désir. Hé bien, M. F., si cela est, si réellement, comme vous l'assurez, et comme j'aime à le croire, vous voulez fermement faire de bonnes pâques, si vous en avez un désir sincère, oui, je puis vous le garantir, vous les ferez

bonnes. Quand on a une volonté ferme et sincère de faire une chose, on ne manque pas de mettre en œuvre tous les moyens propres à en venir à bout. Ainsi, M. F., si vous avez cette volonté ferme et sincère de bien faire vos pâques, vous ne négligerez donc rien de tout ce qui peut vous aider à les bien faire. Or, quels sont les moyens que vous mettrez en œuvre? Permettez-moi de l'examiner avec vous.

Vous voulez bien faire vos pâques! Ainsi, d'abord, Mon Ch. F., les motifs qui vous déterminent à faire cette démarche sont purs, car vous le savez, l'œuvre la plus louable, la plus sainte, lorsqu'elle n'est pas faite par de bon motifs, perd tout son prix et tout son mérite, et devient mauvaise. Ainsi, M. Ch. F., si vous faites vos pâques, ce n'est ni le respect humain, ni un vil intérêt, bien moins encore une basse hypocrisie, qui vous porte à accomplir ce devoir; non, ce sont des motifs bien plus nobles, bien plus dignes d'un chrétien, qui vous guident, c'est un véritable esprit de foi et de pénitence. Ainsi, ce n'est pas parce que les autres font leurs pâques que vous voulez faire les vôtres, mais parce que vous le devez; vous savez que c'est là l'une des plus essentielles obligations qu'impose la religion, et, chrétien, vous voulez vivre en chrétien, vous voulez en remplir tous les devoirs; ce n'est pas pour paraître meilleur, plus régulier, plus parfait, mais pour le devenir et l'être réellement; ce n'est pas pour plaire aux hommes, mais pour plaire à Dieu. Ce ne sont pas non plus des avantages temporels que vous avez en vue, mais des avantages bien plus précieux, la pureté de l'âme, la paix du cœur, l'amitié de Dieu.... Oh! fidèle jusque-là à remplir ce devoir, vous les avez goûtés, vous en connaissez le prix, et vous voulez continuer à en jouir, en persévérant dans votre fidélité et votre soumission à l'Église. Ou bien, depuis long-temps peut-être, vous vivez dans l'éloignement des sacrements, vous croupissez dans le péché... Mais enfin la grâce a touché votre cœur, vous vous lassez dans les voies de l'iniquité, vous voulez revenir dans toute

la sincérité de votre cœur, au Seigneur votre Dieu, et vous vous décidez à venir au tribunal sacré, faire l'humble et pénible aveu de vos fautes, et puiser ensuite, dans la sainte communion, les grâces et les bénédictions célestes.

Ce n'est pas tout : vous voulez bien faire vos pâques! Ainsi, M. Ch. F., ce n'est pas par manière d'acquit, ni sans préparation, que vous viendrez accomplir ce devoir. Vous le savez, c'est une action bien grande; ce n'est pas à un homme que vous avez à préparer une habitation, c'est à Dieu même. Ainsi, M. Ch. F., long-temps à l'avance, vous vous y disposez, vous vous éprouvez vous-même, vous vous occupez de cette grande œuvre, vous repassez dans l'amertume de votre cœur vos iniquités anciennes, vous examinez votre conscience avec une scrupuleuse attention, vous en sondez tous les plis et replis, et, pour que Dieu bénisse vos soins et vos saints désirs, vous avez recours à lui par la prière; vous lui demandez qu'il soit avec vous pour éclairer votre esprit et vous faire connaître le nombre et l'énormité de vos fautes, qu'il soit dans votre cœur pour vous les faire détester, qu'il soit sur vos lèvres, pour vous les faire accuser avec sincérité.

Vous voulez bien faire vos Pâques! Oh! oui, M. C. F., puis-je en douter, lorsque vos vues sont si pures, vos intentions si droites, votre désir si ardent; lorsque je vous vois vous y préparer avec tant de soin? Oui, j'en suis convaincu, vous voulez les bien faire. Permettez-moi donc de vous suivre encore jusque dans l'accomplissement de ce saint devoir. Vous avez apporté tous vos soins, toute votre attention, pour vous y bien préparer; vous apporterez encore, j'en suis sûr, et les mêmes soins et la même attention pour l'exécuter.

Vous voulez bien faire faire vos pâques! ainsi M. C. F., lorsque le moment en est venu, on ne vous voit pas arriver dans le lieu saint avec un ton choquant de légèreté et de dissipation; on ne vous voit pas accomplir cette tâche à la hâte, plus empressé d'en

finir que de vous en bien acquitter; on ne vous entend pas, impatient, murmurer des moindres retards; non, je vous vois entrer avec un air édifiant de modestie et de recueillement, vous êtes pénétré de respect pour la sainteté du lieu où vous êtes, vous paraissez tout occupé de la grandeur et de l'importance de l'action que vous allez faire. Votre démarche, votre maintien; tout votre extérieur exprime les sentiments intérieurs dont vous êtes animé; tout, en vous, respire la foi et la piété...

Vous vous présentez au tribunal sacré; et c'est dans l'attitude d'un suppliant, comme un coupable devant son juge. Vous vous prosternez aux pieds du ministre de J.-C.; comme le publicain pénitent, vous baissez la tête, vous vous frappez la poitrine, vous demandez pardon à Dieu avec l'expression du répentir, et le répentir n'est pas seulement sur vos lèvres, il est surtout dans votre cœur. Vous faites l'aveu de vos fautes, vous dévoilez toutes les faiblesses de votre pauvre cœur; et cette accusation, vous la faites avec simplicité, avec sincérité, avec franchise. Oh! non, vous n'usez pas de détour, vous ne cachez rien, vous ne déguisez rien. Et si votre confesseur juge à propos, pour le salut de votre âme, de vous imposer quelque sacrifice, de faire des réparations auxquelles vous êtes obligé, de renoncer à des plaisirs dangereux, de fuir des occasions où votre vertu est exposée, vous ne disputez pas avec lui; non, vous écoutez avec attention ses sages avis et ses paternels reproches, bien décidé à les mettre à profit; vous vous soumettez à tout ce qu'il exige de vous... Il a prononcé la sentence de grâce; vous vous retirez plein de reconnaissance, bien résolu de mener une vie nouvelle. De là, vous venez vous nourrir du pain des forts, et puiser, dans la sainte communion, la lumière dont vous avez besoin pour vous guider à travers les écueils du monde, la force pour vaincre les difficultés, pour surmonter les obstacles que vous rencontrerez presque à chaque pas dans le chemin de la vertu, et pour persévérer dans vos saintes résolutions.

Et voilà, M. Ch. F., les pâques que vous avez faites jusqu'alors, les pâques que vous voulez faire encore cette année. Oh! les bonnes! Oh! les saintes pâques! Puissiez vous tous, M. F., puissiez-vous tous en faire de pareilles! quel bonheur pour vous! quelle consolation pour moi!

Hélas! pourquoi faut-il que parmi les chrétiens qui remplissent ce devoir avec exactitude, il y en ait si peu qui le fassent avec d'aussi heureuses dispositions? Pourquoi faut-il que la religion ait si souvent à gémir de voir ses sacremens profanés par d'hypocrites sacriléges? Oh! M. F., serait-il possible qu'il y en eût parmi vous? si cela était, quelle conduite devrais-je tenir? quel langage devrais-je faire entendre?

Vous ne devez pas en douter, M. F., ma consolation la plus grande, mon désir le plus ardent, serait de vous voir tous, sans exception, vous presser à la table sainte, au temps de pâques. Cependant, quel que soit mon désir de vous voir remplir ce devoir, quelque consolation que j'en puisse espérer, si seulement le respect humain ou des motifs de bienséance vous amenaient au tribunal sacré, si vous n'y veniez que par manière d'acquit, sans préparation, sans examen, sans répentir, sans résolution de vous mieux conduire, ou pour y faire une confession mensongère, et venir ensuite au banquet sacré sans la robe nuptiale, oh! M. F., loin de vous exhorter à y venir, soyez-en sûrs, je vous repousserais avec une sainte indignation; je vous dirais, comme saint Pierre à Ananie : Pourquoi satan a-t-il tenté votre cœur, pour vous faire mentir à l'esprit saint; ou comme le Sauveur au perfide Judas : Que venez-vous faire ici? venez-vous, par un baiser, trahir le fils de l'homme? Arrière, hypocrite! arrière, profanateur sacrilége! Quoi! vous venez l'outrager jusqu'aux pieds du tribunal de sa miséricorde! jusqu'à la table de son amour! Vous pouvez tromper les hommes, mais ne vous imaginez pas que vous trompez Dieu. Son ministre prononcera peut-être sur vous une sentence de grâce, mais lui, du

haut des cieux, portera un arrêt de réprobation; vous recevrez, comme le fidèle disciple, le pain des anges, mais il ne sera pas pour vous un pain de vie, mais un pain de mort, vous mangerez votre jugement et votre condamnation !!!

Mais que fais-je, M. F.? Quoi! serait-il possible qu'il y en eût un seul parmi vous coupable et malheureux à ce point? Non, je ne puis le croire; et le supposer, serait faire injure à votre piété.

Chrétiens, qui, jusque-là, avez été fidèles à remplir le devoir paschal, vous le remplirez encore cette année, et, j'ose l'éspérer, parmi ceux qui, depuis de longues années s'en sont éloignés, il en est, que j'aurai la consolation de voir revenir à cette sainte et salutaire pratique. La fidélité avec la quelle ils ont suivi les saints exercices du carême, lessentiments de piété qu'ils ont manifestés m'autorisent à concevoir cette espérance! Oui M. F., j'aurai cette année la consolation de compter parmi vous, un nombre bien plus grand de fidèles; et, ce qui me consolera plus encore, c'est que, tous, vous y apporterez de saintes dispositions, et que votre fidélité sera récompensée par des fruits abondants de salut. Ainsi-soit-il. P. Q.

Exorde pour la seconde réflexion de l'Instruction précédente

Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.

J'ai désiré ardemment de manger cette pâque avec vous.

C'est Jésus-Christ lui-même, M. F., qui vous tient ce tendre langage: il désire de célébrer cette pâque avec vous. Et quelle pâque? Ce n'est plus la pâque ancienne, ce n'est plus la chair d'un vil animal qu'il vous invite à manger avec lui, c'est lui-même, le véritable agneau paschal qui, par un prodige de son amour veut se donner à vous; c'est sa propre chair, c'est son sang adorable dont il veut vous

nourrir, et il vous fait les plus pressantes invitations de venir recevoir cette nourriture céleste. Que dis-je? Il vous le commande, et l'Église aussi vous en impose l'obligation, elle vous menace de ses anathèmes, si vous refusez d'obéir.

Et vous, M. F., désirez-vous aussi de manger la Pâque avec Jésus-Christ? Êtes-vous disposés à vous rendre à ses tendres invitations, à obéir à ses ordres et à ceux de l'Église? Oh! oui, M. F., je ne puis en douter, oui, vous voulez faire vos Pâques. Vous savez que c'est pour vous un devoir, et vous ne manquerez pas de le remplir. Et Jésus-Christ, ni l'Eglise ne vous en eussent-ils même fait aucun commandement, que les grâces et les bénédictions dont cet auguste sacrement est la source vous y auraient déterminés. Mais prenez garde, M. F., le point essentiel n'est pas de faire ses Pâques, mais de les bien faire. Permettez-moi donc d'examiner avec vous, et comment vous voulez faire vos Pâques, et quelles sont les dispositions que vous devez y apporter pour les bien faire : ce sera la matière de cet entretien, et l'objet de votre attention.

Exhortation pour le Jour du Vendredi-Saint, au Service.

Immédiatement avant l'adoration de la Croix.

Mes frères,

Avant de présenter à vos hommages et à vos adorations l'auguste signe de notre rédemption, permettez que je vous fasse quelques courtes réflexions sur cette pieuse et touchante cérémonie, et que je vous rappelle et les sentiments dont vous devez être pénétrés en y prenant part, et les fruits que vous devez en retirer.

Vous allez venir, M. F., vous prosterner devant le crucifix, adorer l'image de votre sauveur mourant. Mais, dites-moi,

votre cœur aura-t-il part à cet acte religieux? Cette marque de respect, que vous venez donner au signe vénéré du chrétien, est-ce une démarche dictée par la foi, ou bien, n'est-ce pour vous qu'une démarche de bienséance ou de curiosité, que vous faites uniquement, parce que les autres la font, parceque c'est l'usage? Quoi donc! O M. F.! serait-il possible? Quoi! ce ne serait qu'un hommage hypocrite! ce ne serait qu'une parodie sacrilége! Quoi! vous ne vous presterneriez devant votre Dieu, vous ne lui donneriez des marques de respect et d'adoration que comme Hérode et les Juifs déicides! Oh! puis-je le croire? Non, M. F., non, vos motifs sont plus purs et plus chrétiens; vos hommages sont sincères. C'est un véritable baiser d'amour et d'adoration que vous allez venir déposer sur l'image de votre sauveur expirant. Mais prenez-garde, n'allez-pas arrêter votre adoration à ce qui frappe les regards, à cette image materielle. C'est l'image, il est vrai, de votre Dieu, mais ce n'est pas votre Dieu, et c'est Dieu seul que vous devez adorer. N'allez pas, comme l'idolâtre infidèle, prodiguer à la créature des honneurs que vous ne devez qu'au créateur; mais, tandis que vos genoux sont fléchis vers la terre, et que vos lèvres vont baiser cette image insensible, que votre cœur, que votre esprit quittent la terre et s'élèvent vers celui que vous devez seul adorer. Ainsi, M. F., gardez-vous bien de rapporter à cette croix, les hommages et l'adoration que vous allez lui rendre; mais n'allez pas non plus ne jeter dessus qu'un regard d'indifférence; gardez-vous de ne venir l'adorer qu'avec un cœur froid et insensible. Oh! toute muette qu'est cette croix, quel éloquent langage elle tient à celui qui la contemple des yeux de la foi! Oh! comme elle parle à son cœur! comme elle y réveille de douloureux souvenirs et d'amères regrets! comme elle le brise de douleur! comme elle lui prêche et la pénitence et la haine du péché, et le pardon des injures! comme elle lui révèle l'amour de Jésus! Ce langage touchant, M. F., elle va vous

le faire entendre à tous, si vous venez l'adorer en chrétiens, si vous y venez pénétrés d'un véritable esprit de foi. Ranimez-la donc dans votre cœur, cette foi ; oui, M. F., ranimez-là, et venez écouter le touchant langage de la croix et profiter de ses enseignements.

O vous ! qui déjà êtes venus vous réconcilier avec votre Dieu, vous laver dans son sang, vous nourrir de sa chair adorable, venez, arrêtez un instant vos regards sur ce crucifix. Oh ! plus que toutes mes paroles, plus que tout l'art de l'humaine éloquence, cette image sanglante ne touchera-t-elle pas votre cœur ? Pourra-t-il, à la vue de ce sang, de ces plaies, rester insensible ? pourra-t-il ne pas s'ouvrir à l'amour, à la reconnaissance, au repentir ? pourrez-vous, en contemplant un aussi déchirant spectacle, ne pas vous écrier avec l'accent de la douleur : Quoi ! c'est à ce prix que mes péchés m'ont été pardonnés ! il a fallu qu'un Dieu souffrît tant de tourments et une si cruelle mort, pour me réconcilier avec le ciel ! il a fallu son sang pour effacer mes péchés ! il a fallu sa mort pour me rendre à la vie ! Quoi ! et je pourrais encore l'offenser ! Non, non, mon Dieu ! je ne veux plus contribuer à vos souffrances, je ne veux pas les renouveler par de nouveaux outrages ; et, puisque vous m'avez tant aimé, je veux vous rendre amour pour amour...

Et vous, M. F., qui êtes encore dans le malheureux état du péché, mais qui désirez en sortir, qui vous proposez de venir bientôt vous réconcilier, et vous aussi, venez contempler l'image du Sauveur, venez contempler l'excès de ses souffrances et de ses douleurs ; et, par ce qu'il lui en a coûté par ce qu'il a fait, apprenez ce que vous devez faire vous-mêmes pour les expier...

Et vous, pécheurs endurcis, qui vous obstinez dans le péché, qui refusez de profiter du sang que votre Dieu a répandu pour vous, vous inviterai-je à venir adorer la croix de votre Sauveur ? Mais votre baiser ne sera-t-il pas celui du perfide Judas? Lorsque vous en approcherez vos lèvres coupables,

cette image ne perdra-t-elle pas son insensibilité? Ces plaies ne se rouvriront-elles pas? le sang n'en jaillira-t-il pas pour crier vengeance contre vous vers le ciel? Ces mains percées par les clous et attachées à la croix, ne s'en détacheront-elles pas pour vous repousser? Ces lèvres ne se desserreront-elles pas, et n'entendrez-vous pas sortir de cette bouche muette ces effrayantes paroles: *Osculo filium hominis tradis.*

Pécheurs, que vous dirai-je donc? de ne pas venir, de vous éloigner? Vous repousserai-je? Quoi! vous repousser, lorsque lui même, du haut de la croix vous appelle à lui, et ne vous fait entendre qu'un langage d'amour! Oh! non, M. F., non. Au contraire, je vous dirai: Pécheurs venez aussi jeter un regard sur l'instrument de votre salut, oui, venez à la croix, venez entendre son langage muet et si éloquent. Approchez: voyez ces bras ensanglantés, ils sont tendus vers vous; c'est pour vous recevoir et vous embrasser. Voyez cette tête couronnée d'épines; elle est penchée vers vous, c'est pour vous donner le baiser de paix. Voyez ce côté percé d'une lance; il est ouvert, c'est pour vous montrer un cœur brulant d'amour pour vous. Voyez ces yeux mourants; ils semblent encore vous fixer. Oh! c'est un dernier regard de tendresse qu'il vous donne. Voyez sa bouche entr'ouverte, elle semble murmurer encore. Oh! c'est votre pardon qu'il demande à son père: *pater ignosce illis.*

O pécheurs! quelque dur, quelque insensible que soit votre cœur, pourra-t-il tenir contre un si déchirant spectacle? Oh! venez donc; puisque votre Dieu vous appelle, venez l'adorer, et puisse son amour infini toucher votre cœur, vous faire détester le péché, et vous y faire renoncer à jamais! Oui M. F., puisse la touchante cérémonie de ce jour faire impression sur vous, faire rentrer les pécheurs en eux-mêmes, les ramener à la vertu, raffermir les justes, et nous faire tous persévérer jusqu'à la fin. Ainsi soit-il. P. Q.

Sermon

Pour le Jour de Pâques, sur l'Incrédulité.

Noli esse incredulus, sed fidelis.

Ne soyez pas incrédule, mais fidèle. (Joan. 20. 27.)

Mes Frères,

Le temps des souffrances et des humiliations du Sauveur était passé; il avait consommé sur la croix le grand œuvre que son père lui avait donné à faire, l'œuvre de la Rédemption du monde; il s'était offert comme victime pour l'expiation des péchés des hommes, il avait lavé leurs iniquités dans son sang : tout était consommé; l'enfer était vaincu; le ciel était réconcilié avec la terre. Mais il lui restait à manifester sa gloire à ceux qu'il avait choisis pour éclairer le monde, et à raffermir leur foi, qu'avait ébranlée le scandale de ses humiliations et de sa croix. Il lui restait à accomplir, et les oracles des prophètes qui avaient annoncé que le Saint, que le Christ du Seigneur ne verrait pas la corruption, et la promesse qu'il avait faite lui-même de ressusciter trois jours après sa mort. Et voilà, M. F., le grand mystère que l'Église célèbre dans cette solennité.

Vainqueur de la mort, Jésus sort triomphant du tombeau; il apparaît à ses disciples. A sa vue, ils sont consolés et réjouis. Cependant, qui le croirait; parmi ceux-là mêmes qu'il avait tant de fois rendus témoins des prodiges de sa puissance, auxquels il avait révélé par avance, et l'excès des souffrances, et la mort ignominieuse qui l'attendaient à Jérusalem, et sa résurrection glorieuse, il s'en trouve un qui ne veut pas ajouter foi au récit que lui font les autres disciples, que les oracles sont accomplis, que Jésus est ressuscité; il veut voir de ses yeux, toucher de ses mains : *Nisi videro... non credam.*

Sans doute, M. F., nous avons peine à concevoir l'incrédulité de St-Thomas. Doit-elle cependant nous surprendre? Ne voyons-nous pas se renouveler parmi nous une incrédulité plus déraisonnable encore? Nous connaissons, d'une manière non moins certaine que les apôtres, et les oracles qui annonçaient la mission divine du Sauveur, et les miracles qui en ont été la preuve; que dis-je? avantage que n'ont pas eu les premiers disciples, le scandale de la croix a cessé pour nous; le mystère des souffrances de l'Homme-Dieu nous a été expliqué; de nouveaux accomplissements des prophéties, de nouveaux prodiges qui ont étonné l'univers, et qu'ils n'ont pas connus, sont venus confirmer notre foi. Est-il donc concevable qu'il y ait parmi nous des incrédules?

Et cependant, vous le savez, M. F., depuis environ un siècle surtout, il s'est élevé parmi nous des esprits orgueilleux, qui ont osé arborer l'étendard de l'incrédulité; sous prétexte que la religion enseigne des mystères qui dépassent les bornes étroites de leur faible intelligence, ils se prétendent autorisés à lui refuser l'hommage de leur foi; et, eux aussi, comme l'apôtre incrédule, ils disent : *Nisi videro, non credam.*

Le scandale des humiliations du Sauveur avait ébranlé la foi des premiers disciples; le scandale des discours de l'incrédulité ne pourrait-il pas aussi ébranler la vôtre? Hé bien! M. F., dans ce jour où J.-C., par sa résurrection glorieuse a rassuré la foi chancelante de ses disciples, souffrez que, pour raffermir la vôtre, je vous adresse les mêmes paroles qu'il adressait à son apôtre : *Noli esse incredulus, sed fidelis.* Oui, gardez-vous de l'esprit d'incrédulité : ne vous laissez pas éblouir par le vain étalage de science de nos modernes incrédules; ne vous laissez pas séduire par leurs dangereux sophismes. Oh! soyez-en sûrs, il n'y a ni honneur, ni profit à marcher sous leurs bannières. Honteuse dans son principe, l'incrédulité est funeste dans ses suites : c'est ce que

je me propose de vous prouver dans ce discours. Veuillez m'honorer de votre attention.

1re Réflexion.

Pour celui qui observe et réfléchit, n'est-il pas bien triste, le spectacle qu'offrent ces hommes qui affichent avec tant d'impudeur leur haine contre le Christianisme? Cette religion sainte dans laquelle ils sont nés, n'avait-elle pas quelques droits à leur respect? Dix-huit cents ans de durée, et de bienfaits, qu'elle a semés partout sur ses pas, ne devaient-ils pas, semble-t-il, la mettre à l'abri de toute insulte et de toute dérision? Et n'est-ce pas une bien misérable immortalité, que celle que se font ces nouveaux Erostrates, en venant jeter du mépris et du dédain sur les cendres de leurs pères?...

Il était dans la destinée du Christianisme d'armer contre lui toutes les passions humaines. Des hommes ignorés et obscurs viennent se faire les docteurs des nations; douze disciples d'un crucifié qui avait placé sa chaire de morale dans une crèche et sur un calvaire, viennent en son nom prêcher la pénitence. L'esprit de mortification, l'amour des souffrances et de la pauvreté; pouvaient-ils être bien reçus d'une terre où l'on ne rêve que plaisirs, où l'on ne croit qu'à l'or, à la brièveté de la vie et à la sagesse d'en bien jouir? Aussi, la religion chrétienne s'est-elle vue dans tous les temps en état d'hostilité violente avec les peuples qu'elle a été appelée à instruire. Il n'en a pas été ainsi du paganisme: il fit son œuvre dans la paix; les prêtres de Jupiter et d'Apollon ne furent jamais proscrits, et les révolutions des états respectèrent toujours la demeure des ministres des Dieux. En effet, il devait y avoir différence d'existence entre deux religions dont l'une est vérité et vie, et l'autre imposture et mort. Trop faible par lui-même, le paganisme était obligé d'appeler toutes les passions à sa défense, et de s'en entou-

rer comme d'un bouclier. Au contraire, le Christianisme devait dire anathème à toutes les passions humaines, proscrire tous les vices; il était donc naturel que, partout où il y avait des vices et des passions, il y trouvât des ennemis à combattre.

Et ne voilà-t-il pas encore la pierre d'achoppement de l'incrédulité moderne? Oui, M. F., le Christianisme se présente avec des lois trop pénibles à la nature, et voilà pourquoi on n'en veut pas; le Christianisme est venu séparer l'homme de lui-même, et voilà pourquoi l'homme veut se séparer de lui. Otez de la religion les croix et les macérations qu'elle prêche, élaguez de ses préceptes ce qu'ils ont de sévère pour les sens et les passions, et il n'y a plus d'incrédules dans le monde; il n'y a plus de mystères qui révoltent, plus de miracles qui ne soient possibles, et qui n'aient été opérés. En place des cilices et des privations, donnez à ces hommes des plaisirs et de l'or, et vous en faites les plus ardents apologistes du Christianisme. — C'est donc la corruption qui est le principe de l'incrédulité.

Oui, M. F., et, pour nous en convaincre, remontons à la source. Ont-ils toujours été incrédules, ces hommes qui professent aujourd'hui tant de mépris pour la religion, et pour ce qu'elle ordonne de respecter? Qu'étaient-ils il y a peu de jours peut-être? ils croyaient comme nous, ils pratiquaient ce que nous suivons; on les a vus inclinés devant ces autels, eux qui les souillent aujourd'hui par leurs irrévérences et leurs impiétés; une mère fidèle, mais dont la tendresse aveugle n'a pas veillé assez sur leurs pas, les offrit au seigneur sur les fonds baptismaux, et vint demander pour eux une place dans le sacerdoce royal. Plus tard, on les revêtit des vêtements de nôce, et le père de famille les invita à la table sainte. Long-temps encore, on les vit dociles à la voix de Dieu, et fidèles aux pensées saintes de ce beau jour. Depuis quand ont-ils cessé de l'être? dès l'instant où ils perdirent l'innocence et les vertus dont leur âme était

ornée ; ils n'ont cessé d'être chrétiens, que lorsqu'ils ont cessé d'être vertueux ; leur prétendue incrédulité n'a commencé qu'avec leurs passions.

Nous diront-ils qu'ils renient ces beaux jours de leur enfance, ces heureuses années, où purs encore et croyants, ils étaient les idoles de leurs familles, et l'estime des étrangers? Nous diront-ils que ces actes si solennels de foi, furent plutôt l'œuvre de leurs parents, qu'un hommage libre d'un cœur soumis et d'une volonté docile? Nous diront-ils que c'étaient des démarches dues à l'usage, qu'il fallut sacrifier comme les autres, qu'on les traîna à l'autel comme des victimes.... mais qu'aujourd'hui, délivrés de tout joug et moins esclaves de leurs actions, et d'ailleurs plus instruits de ce qu'on doit croire ou renier, ils ont jeté aux vents leurs croyances religieuses, et qu'ils les regardent comme l'idole des simples et des ignorants?

Et voilà bien, en effet, ce qu'ils disent et ce qu'ils se plaisent à répéter chaque jour. Mais devons-nous les croire? sont-ils sincères, lorsqu'ils nous tiennent ce langage? Examinons.

Est-il bien vrai d'abord que leur cœur n'eut aucune part aux premiers actes religieux de leur enfance? Non, M.F., nous ne pouvons le croire. Quoi! serait-il possible que parmi ces jeunes cœurs que nous voyons chaque année venir pour la première fois s'asseoir à la table sainte, serait-il possible qu'il s'en trouvât un seul, assez profondément corrompu, pour cacher, sous la candeur de l'enfance, la noirceur de l'hypocrisie, pour venir mentir à l'Esprit-Saint? Oh! si cela était, ne faudrait-il pas désespérer de tout? Mais, non, il n'en est pas ainsi.... D'où partent les larmes que nous voyons couler des yeux de ceux que notre ministère nous fait un devoir de séparer de leurs frères, quand nous ne les croyons pas assez disposés à cette grande action? Que signifient encore ces sanglots, qui retentissent dans le temple saint, lorsque le prêtre adresse la dernière exhorta-

tion à ceux qui ont été trouvés dignes de participer aux saints mystères, et de venir se mêler avec les anges? Oh! si votre œil pouvait percer la matière, s'il vous était donné de lire dans l'âme de ces enfants, qu'y verriez-vous, si ce n'est une surabondance de joies saintes, et des vœux pour que le ciel les conserve dans l'heureux état où ils se trouvent? Et ne nous dites pas qu'il n'en fut pas ainsi de vous : ce serait vous condamner vous-mêmes; ce serait nous révéler toute votre honte; ce serait nous dire que, dès le sein, pour ainsi dire, de votre mère, l'hypocrisie fut dans votre cœur, et le mensonge sur vos lèvres; ce serait nous dire que, maintenant encore, nous ne devons pas vous croire. Poursuivons.

Est-il bien vrai encore que, comme ils le disent, ils ont rejeté tout joug, et que libres maintenant de leurs actions, ils ont abjuré le Dieu de leur enfance? Ils ont brisé, à la vérité, les liens les plus doux et les plus nobles qui les attachaient à Dieu et à un ordre de pensées sublimes; mais n'a-ce pas été pour se charger d'un fardeau honteux, pour aller gémir sous les chaînes ignobles de viles passions? Non, ils n'ont pas cessé d'être esclaves, ils n'ont fait que changer de maître; non, ils ne sont pas libres de leurs actions. Oh! s'ils avaient cette liberté de cœur qu'ils prétendent posséder, ne seraient-ils pas déjà revenus à leur ancien maître? car Dieu est toujours dans un cœur libre et où les passions n'habitent pas.

Ce n'est pas tout encore. Devons-nous les croire, ces hommes, quand ils viennent nous dire qu'ils ont renié leurs croyances? Cependant, supposons-le pour un moment; mais, du moins, devons-nous croire que c'est en devenant plus instruits, qu'ils ont cessé de croire?

D'abord que prétendent-ils en disant que c'est l'instruction qu'ils ont acquise, qui a opéré leur changement de croyance? Serait-ce que l'on est incrédule, dès lors qu'on est savant? mais alors ils étaient donc des ignorants, ces hommes immortels, qui, dans tous les siècles, se sont distin-

gués, autant par leurs vertus et leurs sentiments religieux, que par leurs talents et leurs lumières? Ils sont donc encore des ignorants et des simples, tant d'hommes célèbres de notre époque, qui honorent autant la religion par leur foi et leurs vertus chrétiennes, que leur patrie, par les chefs-d'œuvre de leur génie? Qui ne sait, M. F., que la religion compte dans ses rangs les plus grandes illustrations? En France, comme à l'étranger, au barreau, dans les sciences, dans la haute littérature et les beaux-arts, elle voit les plus brillantes capacités se faire gloire de marcher sous sa bannière, et de figurer parmi ses défenseurs. Cessez donc, incrédules, cessez de nous dire que la foi n'est que le partage de l'ignorance. Oh! s'ils n'étaient que des ignorants, parce qu'ils ont cru, tous ces grands génies, du moins, n'est-il pas aussi beau, aussi honorable, d'être ignorant et de croire comme eux et avec eux, que d'être savant et incrédule comme vous et avec vous?

Ces hommes ne sont plus chrétiens, disent-ils, parce qu'ils sont plus instruits. Hé! ne dirait-on pas, à les entendre, qu'ils possèdent toutes les sciences, qu'ils ont pénétré tous les mystères? Mais voyons un peu s'ils possèdent en effet ces vastes connaissances dont ils semblent tant se glorifier.

Je veux bien leur accorder quelque capacité dans les arts et les sciences humaines; mais, en matière de religion, à quoi se borne leur instruction? Quels progrès ont-ils faits dans cette grande science? Que dis-je? Ne sont-ils pas moins instruits, pour la plupart, qu'ils ne l'étaient à l'époque de leur première communion? Alors, à force de soins et de tendresse, on avait gravé dans leurs jeunes cœurs les notions principales de la foi; et aujourd'hui, qu'en reste-t-il? Toutes ces belles pensées ne sont-elles pas effacées de leur esprit? Ils sont plus instruits, disent-ils. Et où donc ont-ils puisé ces nouvelles connaissances? où ont-ils étudié la Re-

ligion ? Ont-ils daigné seulement jeter un coup d'œil sur les ouvrages destinés à la défense des vérités religieuses ? Non. Ils ont parcouru peut-être les frivoles productions de ces auteurs légers et superficiels, qui se mêlent de parler religion sans la connaître, ou bien, ces œuvres de ténèbres enfantées par l'esprit d'impiété, et où le Christianisme est calomnié et dénaturé : voilà l'étude qu'ils en ont faite. Quelques sarcasmes qu'ils ont pris pour des preuves, quelques fades et sacriléges plaisanteries sur ce que la religion a de plus vénérable, ou sur ses ministres, voilà les merveilleuses découvertes qu'ils ont faites, et qui ont ébranlé leur croyance; ils ont cru que c'en était fait de Dieu et du Ciel ; ils se sont avisés d'être incrédules !!! . . . .

Mais je veux qu'ils aient étudié la religion dans des ouvrages sérieux, et spécialement consacrés à nos dogmes et à nos mystères ; je veux qu'ils aient été assez généreux pour sacrifier quelques heures de leurs plaisirs, pour s'occuper de choses graves, et certes, c'est une grande concession que je leur fais.... Mais qui sont-ils, pour trancher aussi légèrement qu'ils le font, sur des questions si hautes et si importantes ? On pourrait peut-être pardonner à un vaste génie comme Newton, d'oser dire qu'il ne croit plus, parce qu'il est plus instruit : celui qui a pesé les mondes, peut croire qu'il peut aussi peser les croyances ; mais vous, jeunes incrédules, qui prenez un ton si décisif, qui êtes-vous ? Quoi ! vous entrez dans la vie, vous ne vivez que d'hier ; et vous voulez, vous, jeune homme, prononcer sur des questions où ont blanchi les plus vastes cerveaux, sans oser rien affirmer, si ce n'est que des dogmes aussi sublimes, et une morale aussi pure ne pouvaient venir que du ciel ! . .

Vous êtes plus instruits, et voilà pourquoi vous ne croyez à rien !... Mais, jusqu'ici, on avait pensé, avec les chrétiens et les païens même, que la véritable science nous conduit à Dieu, au lieu de nous en éloigner. Vous êtes plus instruits !.. Mais n'est-ce pas plutôt que vous êtes plus vicieux ? et ne

voilà-t il pas pourquoi vous ne voulez pas entendre parler de la morale de l'Evangile ? Non, vous n'êtes pas des incrédules, mais des hommes remplis de passions. Non, je ne puis même croire ce que je vous ai accordé, je ne puis croire que vous ayez renoncé à vos croyances ; vous n'avez pas cessé de croire, vous le désirez seulement. Si vous lancez des blasphèmes contre la religion, si vous la couvrez de vos insultes, ce n'est pas de votre science que partent ces blasphêmes et ces insultes, mais de vos passions. Comme l'impie dont parle l'Ecriture, ce n'est pas dans votre esprit, mais dans votre cœur, que vous dites : il n'y a pas de Dieu : *Dixit impius in corde suo : non est Deus.* Si vous ne voulez pas de religion, ce n'est pas parce que vous ne la trouvez pas établie sur des preuves assez solides pour mériter votre croyance, mais parce qu'elle a des préceptes qui vous contrarient, mais parcequ'elle impose des devoirs que vous ne voulez par remplir. Non, M. F., l'incrédulité n'est pas le fruit de la conviction de l'esprit, mais de la corruption du cœur : *Noluit intelligere ut benè ageret.* C'est pour suivre tranquillement le chemin que lui ont tracé ses passions, c'est pour ne pas être tracassé par une voix importune, que l'homme s'est fait incrédule. S'il avouait qu'il a la foi, il serait obligé de pratiquer l'Evangile, et, comme il ne veut porter aucun joug, il ne doit pas reconnaître de maître : il faut qu'il se mette en dehors des croyances de l'Eglise, puisqu'il ne veut pas obéir à ses lois : *Noluit intelligere ut benè ageret.*

Je vous l'ai dit, cet homme n'est pas incrédule, il n'est que vicieux et passionné. Laissez passer l'effervescence de l'âge ; attendez que les passions soient un peu calmées, et les ténèbres dont elles ont environné son esprit se disiperont. A mesure que l'homme avance vers le tombeau, ses idées deviennent plus sérieuses et plus croyantes. C'est que voyez-vous, ces voiles funèbres qui se préparent, et ce drap mortuaire qui se déploie, et ce fossoyeur qui se dispose à faire la mai-

son du mort, inspirent d'autres pensées que les joies et les fêtes du monde. Je sais qu'il faut un miracle pour retirer cet homme de l'abîme, pour l'arracher de cette corruption où il a puisé toute son incrédulité. Mais ce miracle est-il sans exemple? Combien n'en a-t-on pas vus, qui, durant leur jeunesse, se sont fait un trophée de leur irréligion et de leurs scandales? Ils semblaient ne devoir jamais en revenir. Mais arrivés sur le déclin de leurs années, ils ont réfléchi dans le silence des passions, et ils ont fini par rendre un éclatant témoignage à la foi. Prions donc, M. F., afin que Dieu, qui opéra ces miracles, visite aussi ceux qui se montrent leurs tristes imitateurs; mais prions vite et avec force, car, demain peut être, il serait trop tard pour quelqu'un d'entre eux.

2e Réflexion.

Pour se faire une idée bien juste des effets de l'incrédulité, nous n'avons qu'à considérer rapidement dans quelle position elle place l'homme, c'est-à-dire, l'individu, la famille et la société,

Séparez l'homme des belles pensées du Christianisme, qui ennoblissent son être, élèvent son âme, et peuvent seules le porter aux actions nobles et généreuses, qu'est-il? Quelle existence lui faites-vous? Privée des consolations de la foi et des saintes espérances de la religion, qui devaient la soutenir dans les longues tribulations de la vie, que va devenir cette faible créature, ainsi abandonnée à elle-même?

Je sais qu'il y a des hommes sur la terre qui peuvent se passer d'un culte et d'un Dieu; des hommes, qui, s'entourant de leur or comme d'une ceinture de bonheur, peuvent se centraliser en eux-mêmes; et qui, aidés souvent par une espèce de caractère ou de tempérament que la nature ou l'éducation leur ont fait, peuvent vivre tranquilles dans leur prospérité présente, sans s'inquiéter ni d'où ils viennent, ni où ils vont. Mais pour quelques heureux de cette espèce qui se rencontrent

dans le monde, combien d'infortunés s'y lamentent!!! Pour quelques existences paisibles qui vivent dans l'or et la soie, que d'êtres chargés de haillons se traînent misérablement dans la vie! Et s'il n'y a aucun ange qui vienne les consoler et les fortifier de ces espérances; s'il n'y a aucun autel sur la terre où ils puissent déposer le fardeau de leurs misères; si tout se réduit pour eux à souffrir et à rentrer dans le néant!.. que vont-ils devenir? . . . .

Pensez-vous que cet homme, qu'entourent des enfants qui lui demandent un pain qu'il ne peut leur donner, ne jettera pas loin de lui, avec son existence, un spectacle si déchirant? Que ferait-il encore sur une terre maudite qui refuse de s'abymer sur ses souffrances! Pourquoi ne briserait-il pas une destinée qui menace de le traîner encore dans les larmes et les douleurs? Quelle loi humaine lui fera un devoir de vivre, et de consentir à se laisser torturer par la misère? A quoi sert-il dans la société? N'est-il pas au rang de ces enfants perclus ou rachitiques, que plusieurs états faisaient exposer, ou allaient étouffer dans les flancs mêmes de leur mère?.. Vous voulez que je vive, et que je trouve en moi-même le courage de mon existence! Mais est-ce à vous, hommes de délices, à me prêcher ce courage et cette philosophie? Expliquez-moi l'inégalité des conditions humaines; donnez-moi la raison de mes souffrances et de ma destinée de fer? Savez-vous que je souffre depuis bien des années, et que jamais aucun rayon de bonheur n'a éclairé mon existence? Savez-vous que je suis l'opprobre de mes frères, et le vil rebut de la nature! Vivez, vous, dont les jours sont beaux et qui n'êtes jamais réveillés par des cris de misère et de désespoir, d'un sommeil que la faim ne me donne pas toujours, et laissez-moi rendre au néant ma honte et mes maux. . . . .

Et si cet homme, séparé des consolations de la foi n'a pu supporter sa misère, pensez-vous qu'il sera plus courageux, quand les grandes douleurs morales viendront l'assaillir?

Que sont les maux du corps en comparaison des afflictions de l'esprit, de ces longs déchirements du cœur, de ces tortures de l'âme, qui s'attachent à l'homme comme le ver au cadavre, et le rongent comme une ulcère?... L'incrédulité a-t-elle inventé quelque procédé pour fermer ces plaies vivaces, qui dévorent toute une existence? Croit-elle qu'elle aura beaucoup fait, quand, ayant froidement mesuré avec son équerre et son compas toute l'étendue de ces tribulations humaines, elle aura murmuré le néant sur leur victime?... Oh! si encore il n'y a pas ici un Dieu, qu'il est à trembler que cet homme n'aille demander au néant le repos que l'incrédulité lui a arraché!... Et d'où partent donc, Mes Frères, ces longs cris de douleur qui viennent si souvent faire explosion dans le sein des familles? Un tel s'est donné la mort!.. Ne devons-nous pas ces scènes de désolation aux maximes de ces sages qui ont isolé l'homme de toute consolation chrétienne et de toute espérance? Si l'on avait laissé à côté de cet être qui souffrait, un ange du ciel; si on l'avait entouré des mystères consolants du christianisme, il serait encore au milieu de nous, et celui qui est mort en couvrant sa famille et son pays d'opprobres, eût fait peut-être un jour l'honneur de sa maison et la gloire de ses concitoyens. — La foi, et la foi catholique seule, donne à l'homme la raison de ses souffrances; c'est elle, qui, en lui expliquant les mystères de ses douleurs, lui donne le courage de les supporter. L'homme du christianisme voit toujours dans ses afflictions le germe de ses espérances éternelles; il marche à la suite d'un Dieu qui a bu jusqu'à la lie, le calice de l'amertume, et est entré le premier dans la voie des angoisses et des tribulations; regardant le ciel comme le salaire et le terme de ses douleurs, il puise dans son espérance toute la vertu de son âme, toute la force de ses sacrifices; la pensée du ciel le réveille de son abattement; et, quand son courage va faiblir et l'abandonner à toute l'acreté de ses maux, apercevant à travers les mystères de sa foi, cette couronne

que les anges lui tressent, cette nouvelle vie qu'il doit passer dans la contemplation des perfections divines, il se ranime, relève le fardeau qu'il avait déposé, et reprend le voyage de la douleur qui doit le conduire au Thabor. C'est le pilote, M. F., égaré sur des mers inconnues, brisé par le désespoir, et qui se remet à la manœuvre avec une nouvelle ardeur, à ce cri délirant d'espérance que l'équipage a jeté à travers les flots : terre ! terre !!..

J'ai accordé, M. F., qu'il peut y avoir des hommes sur la terre qui n'ont pas besoin de Dieu, parce qu'ils trouvent, dans la part qu'une heureuse destinée leur a faite, assez de bonheur pour pouvoir se passer de celui que la religion donne à ceux qui souffrent. Mais cet homme a-t-il fait assurer sa prospérité présente ? A-t-il tellement attaché la fortune à son existence, qu'il ne puisse jamais ressentir ces grands coups qui abattent les heureux de la terre, et viennent les mettre au niveau de ceux que leur char éclaboussait hier dans la rue. Ces exemples sont-ils donc si rares? Ne voyons-nous jamais de ces grandes victimes que le bonheur s'est plu à engraisser pendant des années, pour les livrer plus belles entre les ongles de fer du malheur?... Et si le pauvre qui n'a jamais connu les beaux jours, qui n'a jamais pu comprendre les jouissances de la prospérité, est anéanti sous le poids de sa misère, qui, l'ayant reçu dans ses bras au sortir du sein maternel, l'ayant toujours suivi comme son ombre, devrait être aujourd'hui pour lui une compagne habituée, qui n'a plus rien de hideux ; si ce malheureux se sépare joyeusement de la vie pour se débarrasser de ses maux, quel courage aura cet homme, qui, placé hier si haut, entouré d'hommages comme le veau d'or, est traîné aujourd'hui dans la misère par cette destinée qui lui souriait encore si doucement ce matin. Que lui restera-t-il de tous ses jours prospères, si vous l'entraînez à la terre, si vous lui avez appris que les destinées de l'homme ne s'étendent pas au-delà de cette vie?... des amis?... vous

ne le pensez pas!.. Job en avait, des amis, dans les jours de son opulence, quand il possédait de riches troupeaux, et qu'il commandait à de nombreux mercenaires; mais le jour où le doigt de Dieu le toucha, il se trouva tout seul avec ses plaies et ses ulcères : mes frères, s'écriait-il, sont passés devant moi, comme le torrent qui traverse rapidement la vallée!... *fratres mei prœterierunt me, sicut torrens qui raptim transit in convallibus.*—Les amis de la terre sont toujours prêts à partager une heureuse existence, mais ils s'éloignent quand ils aperçoivent des larmes dans nos yeux.

Que deviendra donc cet homme tombé dans cet isolement? comment pourra-t-il vivre? et, s'il vit, quelle sera son existence dans cette solitude où ne brille plus l'or qui flattait tant ses yeux, où il n'entend plus la voix caressante des amis, ni les éclats des fêtes, où rien ne vient l'arracher à ses angoisses, si ce n'est le bruit des chars des riches qui ébranlent la rue, et la pensée incessante et brutale de sa fortune passée?

Et maintenant traînons cet incrédule dans la famille; pénétrons ensemble dans cet intérieur, et tâchons d'en dévoiler les mystères. Dites-moi, quel paix pourra apporter dans une famille, cet homme dont le cœur a toujours été en guerre avec toutes les passions? Quel amour pourra avoir pour une épouse, celui qui s'est traîné dans les plus dépravantes voluptés? Quel cœur pourra donner cet incrédule à une femme légitime, lorsqu'il l'a si souvent prodigué à l'impudicité et à la honte? Car dans quels excès ne se souillent pas ces hommes, qui, ayant foulé aux pieds toute loi divine, et n'ayant rien à redouter des lois humaines, ont pour principe de jouir d'une vie inconstante et qui passe toujours trop vite? Aussi, voyez comme l'incrédule se cache, quand l'heure d'accomplir cette grande union avec la femme est venue pour lui? Quels sacrifices ne fait-il pas pour tromper les yeux d'une jeune fille, qui, malgré les déplorables enseignements du siècle, veut avant tout, dans un époux un homme honnête et vertueux!

Comme il sait feindre les sentiments de foi, et se poser en personnage religieux, cet homme qui n'ignore pas que, pour arriver à son but, il faut, aux yeux d'une fille que ses parents ne veulent pas tout-à-fait sacrifier, et qui n'a pas été encore corrompue par l'esprit positif de la société, d'autres garanties de bonheur, que celles que peuvent donner l'or et le rang! Et quel père, s'il ne veut pas immoler sa fille, voudra d'un gendre qui n'a aucun principe religieux, qui, ayant brisé tous les liens qui l'attachaient à Dieu, ne se fera pas scrupule de briser les liens bien plus faibles par lesquels la société voulut l'unir à une femme? Je connais très bien l'immoralité de notre temps, et l'ambition des pères; mais si l'homme ne veut confier un peu de vil métal qu'à l'honneur et à la probité, lesquelles vertus ne peuvent exister sans la foi religieuse. Quel est celui qui demandera moins, quand il s'agira de la destinée d'une fille à laquelle il ne doit ni richesses ni rang, s'il ne les a pas lui-même, mais un époux honnête et vertueux, qui la fasse jouir d'un bonheur bien plus stable que tout l'or et tous les vains titres?

Où avez-vous trouvé une famille heureuse? N'est-ce pas là où la foi vit et lie les cœurs? Dans la demeure la plus pauvre, n'y a-t-il pas plus de paix qu'au milieu de plus riches ameublements? Dans les jours de deuil, cette croix de bois ne donnera-t-elle pas plus de consolations que toutes les richesses? et cette jeune femme ne trouvra-t-elle pas plus de calme, plus de force, auprès d'un époux religieux, que vous, pauvre victime, au milieu de vos lambris dorés, où rien ne vous parle de Dieu de qui découle tout courage et toute vertu comme tout bonheur? Si vous aimez à briller, éloignez-vous de cet homme qui ne peut vous donner que sa foi et son honneur, et acceptez cet incrédule qui a de l'or; mais prenez-y garde : j'ai vu des maisons resplendissantes, et un jour les a vues tomber; et alors, ces époux si bruyants n'étaient unis que par le désespoir et la honte; et à leur côté marchaient, calmes et sereins, d'autres époux tombés aussi

de leur splendeur ; mais ceux-ci avaient été unis par des chaînes indestructibles, la vertu et la foi, et ils étaient encore heureux... Et si la fortune vous est fidèle ; ne pensez pas être à l'abri de la douleur ; peut-être votre époux vous a achetée, et vous ne pourrez pas vous plaindre qu'il fasse de son bien ce qu'il voudra. Bien-heureuse encore, si vous ne voyez pas bientôt s'asseoir à votre table, là, vis-à-vis de vous, et commander en maîtresse qui fait des lois, cette créature de honte, qui achette la paix des familles, au prix de son honneur... Allez, il y a des misères qu'il faut laisser voilées. Et vous le savez mieux que moi, vous savez tout ce que peut donner à une épouse un incrédule.. Souvent peut-être vous avez été les confidents de cette pauvre épouse ; et combien de fois, devant ce Christ ou l'image de sa divine mère qu'on lui a laissés comme des hochets, se frappant la poitrine, et comprimant ses larmes dans ce cœur ulcéré qui aurait tant besoin d'en répandre, elle s'est écriée comme Job: périsse le jour qui m'a vu naître, et la nuit dans laquelle il a été dit une femme a été conçue : *Pereat nox* : périsse le jour où je m'unis à cet homme ! périsse l'heure, l'heure à jamais fatale, où le prêtre du Seigneur m'attacha à sa destinée!... O mon Dieu ! ma couronne sera bien belle là-haut, puisque je porte la couronne d'épines ; je bois à satiété le vinaigre et le fiel ! ô Marie ! je suis bien comme vous la mère de la douleur !

Je ne vous dirai pas, M. F., quels exemples pourront puiser dans le sein de cette maison, des enfants qui devaient être l'espérance de leur patrie, et que la société attend. Je ne vous demanderai pas si ce père qui s'est dépouillé de toute tendresse, de toute attention à l'égard d'une épouse, en aura d'avantage pour des enfants ; s'il ne les abandonnera pas à la merci des passions ; et si, de leur côté, des enfants pourront avoir pour ce père les sentiments mêmes que la seule nature devrait leur inspirer. Quel amour, en effet, pourront-ils avoir pour ce père qui va jeter à la corruption,

et sacrifier à ses jouissances l'or destiné à leur avenir? Quel respect marqueront-ils à celui qui se traîne ainsi dans la boue?...

Ainsi l'immoralité descendra des pères aux enfants, et s'étendra sur toute la société, qu'elle embrassera comme un vaste réseau.

Voilà, M. F., les funestes et immédiates conséquences de l'incrédulité; voilà dans quelle triste position elle place l'individu et la famille; et, puisque l'individu et la famille composent la société, je n'ai pas besoin de vous dire ce que peut devenir un état avec de semblables éléments. C'est qu'il faut au monde moral et intellectuel, comme au monde matériel et physique, une force centripète, pour ainsi dire, qui l'attache à quelque chose d'impérissable; cette puissance ne peut être que Dieu, d'où découlent, et seulement de lui, la vertu, l'honneur, la générosité, qui sont les bases fondamentales de toute société, et la condition de son existence. Le sens commun tout seul, révéla cette vérité aux sages du paganisme; et voilà d'où vient ce profond respect qu'ils avaient pour leurs Dieux, et que tous leurs législateurs mettaient à la préface de tous leurs systèmes politiques. Les états qu'ils gouvernèrent par leurs conseils ou leur puissance sont tombés; pourquoi? parce que rien ne peut être solide quand il n'a que le mensonge pour fondement, et que les dieux du paganisme n'étaient que mensonge. Pourquoi encore? parce que cet être bienfaisant, dont parle Socrate, qui devait descendre du ciel pour instruire les hommes et les rendre heureux, n'avait pas encore éclairé les nations. Le Christianisme seul, en unissant tous les peuples par une même foi et une même espérance, devait appuyer les états sur des bases immuables et éternelles. C'est lui qui, comme la voix de la harpe de David, devait apaiser toutes les passions et rapprocher tous les cœurs. C'est encore lui, et lui seul, qui, couvrant le monde des entrailles de sa charité, comme le prophète Elisée couvrit le corps du fils de la

Sunamite, pouvait assurer la vie à ce pauvre cadavre qui serait mort cent fois sans lui.

En montrant aux hommes la grande action du Christianisme sur la société humaine, en faisant apparaître ce grand principe régénérateur environné de tous les débris du paganisme, et s'élevant avec sa croix de bois et les vêtements ensanglantés de ses martyrs, au-dessus de toutes les passions, nous pourrions faire comprendre toute l'ignominie et tout le délire qu'il y a dans ces hommes, qui, pour se débarrasser de toute reconnaissance, et laisser aller librement la corruption de leur cœur, voudraient nous reculer vers ces siècles d'infirmité et de honte, et replonger le genre humain dans ces ténèbres épaisses, d'où la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, nous a gratuitement arrachés.

O hommes! tâchez, avec vos belles idées et vos rêveries, de rendre heureux les trois quarts du genre humain, qui languissent dans l'esclavage ou la misère; contentez l'immensité des désirs de l'homme; donnez à son cœur ce bonheur qu'il cherche depuis son berceau, et qu'il ne trouve pas; posez des limites à sa vaste imagination, et vous pourrez dire ensuite qu'il n'y a pas de Dieu, nous n'en aurons pas plus besoin que vous. Mais, voyez-vous bien, tant qu'il y aura des malheureux sur la terre, il y aura une foi, une religion, un autel; partout où il y aura un cœur souffrant, il y aura une pensée chrétienne; partout où l'homme pleurera, la prière fera descendre un ange du ciel pour le consoler et lui donner l'espérance. Voyez-vous, la religion, est l'amie du malheur; et, comme il y aura toujours des larmes ici-bas, vous ne pourrez jamais parvenir à chasser Dieu du cœur des peuples. Si l'idée de Dieu cessait d'être une conviction dans l'homme, elle y resterait toujours gravée, comme un sentiment qui s'est identifié avec sa vie, qui s'est mêlé avec son sang, avec toute son existence. C'est que, du berceau de l'homme à son tombeau, on n'entend qu'un long cri de souffrance; chaque homme entre dans ce monde avec un lourd

fardeau de misères. Il faut donc à l'homme, sur la terre, une Providence, qui le soutienne et lui donne la main ; il faut que cette Providence ait gravé dans tout son être le sentiment d'une meilleure vie; il n'y a que cette espérance et cette foi, qui puissent lui donner le courage de supporter son existence. Si, au-dessus de vos têtes et sous vos pieds, il n'y a que quelques particules élémentaires, quelques métaux, pour amuser les creusets et les fioles de la chimie, des cercles ou des sphéroïdes, pour faire le tourment des astronomes et des physiciens; si, en un mot, tous les êtres se poussent pêle-mêle au néant; si tout se réduit pour l'homme à cette pauvre vie, s'il faut qu'il la traverse sans aucune espérance, sa condition alors est pire que celle de la brute, et la sagesse du souverain Créateur est en défaut.

O vous donc! qui vous piquez de science et qui l'aimez, ne reniez pas l'ange protecteur des sciences et des beaux-arts, réfugiés dans ses temples pendant l'espace de 600 ans. O vous! qui organisez des comités philantropiques, n'arrachez pas au pauvre son seul espoir. Que lui donnerez-vous à la place de cette croix qui le console? à la place de l'obole que la charité chrétienne va répandre en secret dans son sein? à la place de cette espérance, qui lui fait entendre que les jours de cette vie passent comme l'ombre, et que là-haut sont les jours éternels promis à celui qui a souffert et qui a pleuré ici-bas? Avec quelles chaînes arrêterez-vous l'homme d'iniquité, qui, loin des yeux de la justice humaine, médite et consomme ses complots; si vous éloignez cet œil de Dieu, qui voit jusqu'à nos pensées les plus intimes; si vous faites taire cette voix éternelle qui fait trembler l'âme des méchants, et l'effraie dans les songes mêmes de la nuit? O mon Dieu! grâce! grâce et pardon pour ces hommes qui vous blasphèment parce qu'ils ne vous connaissent pas!

Et nous, M. F., qui n'avons pas vendu, comme Esaü, notre droit d'aînesse et d'enfants de Dieu; nous, qui sommes restés fidèles au bienfait de la foi, demandons à Dieu la gloire de

son nom et la paix de ses autels. Supplions-le d'envoyer à ses persécuteurs un ange du ciel pour les éclairer, les toucher, et les convertir; afin qu'au jour de leurs afflictions, ils puissent trouver à leur côté un prêtre qui leur parle des espérances éternelles, et un Dieu miséricordieux, qui leur pardonne et les bénisse.

L'abbé Besset, vicaire de la cathédrale,
à Angoulême (Charente.)

Autre Exorde pour le Sermon précédent, lorsqu'il ne doit pas être prêché le Jour de Pâques.

Verba oris ejus iniquitas, et dolus : noluit intelligere ut benè ageret.

L'injustice et la ruse sont les paroles de sa bouche, il a cessé de comprendre, de peur de faire le bien. (Ps. 35. 3.)

Souvent, Mes Frères, nous gémissons d'avoir, du haut de cette chaire, à rappeler aux fidèles l'exercice des vertus chrétiennes; il nous en coûte beaucoup de reprendre les faiblesses même les plus inséparables de notre fragilité. C'est que nous voudrions n'avoir que des paroles de bénédiction à vous faire entendre, et c'est une tâche si triste pour nous, de dévoiler, en présence de nos ennemis, les plaies même les plus légères de l'Église, et de jeter ainsi un nouvel aliment à leurs censures et à leurs dérisions... Mais, s'il nous est pénible de reprocher des fautes que nous devons toujours traîner avec nous, comme la triste livrée de notre nature déchue, combien notre âme doit gémir, lorsque nous sommes obligés de venir crier sur les toits les abominations de la terre; lorsque nous venons découvrir, dans une société qui devrait être toute sainte, de ces hommes qui ont foulé aux pieds toutes croyances, débarassé leur orgueil de toute soumission, et leurs passions de tout joug, de toute contrainte!... Ce ministère est si

pénible pour nous, que quelquefois il nous prend envie de fermer les yeux sur ces hommes, qui semblent avoir fait halte dans la boue; de les abandonner à leurs sens réprouvé; de les regarder comme des êtres totalement déchus, comme ces ouvrages mis à l'index, et qui ne font peut-être du mal que parce qu'on s'en occupe, mais qu'un silence de mépris jetterait bientôt dans l'oubli le plus profond et plus justement mérité.

Si donc nous nous élevons quelquefois contre cet esprit d'incrédulité, c'est que c'est notre mission; nous sommes condamnés à cette tâche, sans grand espoir de rien changer, d'apporter aucun remède au mal : nous savons que notre voix ramène souvent des cœurs qui n'ont été que faibles, mais que, pour émouvoir un incrédule, il faut plus que notre parole, il faut un coup de tonnerre... Il y a dans cet homme, si blanchi à l'extérieur, un tas de pourriture que chaque passion y a entassé : c'est aujourd'hui une barrière qui doit résister à tout effort ordinaire de la grâce; il faut ici le travail d'un Dieu; et, si ce n'était pas un blasphème de penser que quelque chose fut difficile à celui qui a tout fait, je dirais que la conversion de cet homme est aussi difficile à Dieu que la résurrection de Lazare.

Pourquoi donc, au lieu d'entretenir dans leurs vertus et dans leur piété ceux qui croient encore, au lieu d'employer nos courts instants à nous édifier mutuellement avec eux, venons-nous nous occuper de personnes qui ne nous entendrons pas, et jeter ainsi la rosée du Ciel sur une terre qui ne doit pas en profiter?... Je vous l'ai dit, c'est notre devoir. Mais il peut y avoir encore ici des personnes qui ne connaissent pas ces hommes qu'on appelle incrédules, et il faut les leur faire connaître. Il y a, peut-être même parmi nous, des incrédules qui ne se connaissent pas eux-mêmes, et il est utile de les éclairer sur leur origine et sur leurs œuvres; et si cette connaissance qui doit les faire rougir ne les change pas, elle pourra du moins profiter à ceux qui les estiment

encore, ou qui seraient tentés de marcher sur leurs traces. Or, comme l'on connait très-bien une chose par la cause qui l'a formée, et par les effets qu'elle produit, nous dirons un mot de la cause ou du principe de l'incrédulité, et ensuite de ses effets. (Besset.)

TRAITS HISTORIQUES.

L'incrédulité porte au suicide.

Il y a quelques années, un jeune homme, nommé Gustave, ayant à peine attein sa seizième année, fut trouvé mort dans sa chambre; il s'était asphixié. Ce malheureux enfant s'était dégoûté de l'existence, et il l'avait à peine essayée. Qui le porta à ce trait de folie, à ce crime? L'incrédulité; dès quinze ans il était esprit fort. Son père avait dit: « quand mon fils sera sorti de l'enfance, je le laisserai choisir sa religion et son Dieu. » Le moment arriva, et l'infortuné choisit la mort! O malheureux! O malheureux père.

(Devoirs du chrétien.)

Presque tous ceux qui vivent dans l'irréligion, ne font que douter, a dit Bayle, le patriarche de nos prétendus philosophes. Ils ne parviennent pas à la certitude. Se voyant dans le lit de l'infirmité, ils prennent le parti le plus sûr.

C'est ce que fit Boulanger, auteur d'un ouvrage qui est peut-être celui où l'esprit d'incrédulité a rassemblé le plus d'art de sophismes et d'érudition. Il déclare, dans sa dernière maladie, qu'il n'avait jamais eu que des doutes, et que le plus cuisant remord qu'il éprouvait, était de ne pouvoir pas assez réparer le mal qu'il avait fait.

Monsieur Bonyner, de l'Académie des sciences, fit au père de la Berthomé, qui l'avait converti, l'aveu qu'il n'avait jamais été incrédule que parce qu'il était corrompu; et il ajouta aussitôt après : allons au plus pressé, mon père, c'est mon cœur, plus que mon esprit, qui à besoin d'être guéri.



Instruction sur la Persévérance.

Pax vobis.

La paix soit avec vous. (Joan. 20. 26.)

Mes Frères,

Sur le point de quitter la terre pour retourner au sein de la gloire, Jésus-Christ veut donner à ses disciples un dernier gage de sa tendresse : il leur laisse sa paix. Pouvait-il leur faire un don plus précieux ?

O vous! M. F., qui avez eu le bonheur de bien faire vos Pâques, ne portez pas envie aux disciples du Sauveur; vous aussi, vous possédez ce gage de son amour; ce don inestimable, vous l'avez reçu avec le pardon de vos fautes. Tant que le péché régna dans votre cœur, vous n'avez pas eu la paix, parce qu'il n'y a pas de paix là où Dieu ne règne pas par la grâce. Mais à peine avez-vous été réconciliés avec lui, à peine avez-vous été lavés de vos souillures, qu'avec l'innocence, vous avez recouvré et la paix et le bonheur. Oui, M. F., la paix est avec vous; et quel trésor vous possédez! Oh! puisse cette paix être toujours avec vous! que vous seriez heureux! Conservez-la donc, oui, conservez-la long-temps, conservez-la toujours. Et voilà sans doute le vœu le plus ardent de votre cœur, oui, vous désirez la conserver; mais, dites-vous, comment le pourrons-nous? Comment, M. F.? Ecoutez-moi : c'est par le péché, n'est-il pas vrai, que vous l'avez perdue autrefois cette paix; c'est par le péché que vous la perdrez encore. Hé bien! fuyez le péché, persévérez dans l'heureux état d'innocence où vous êtes, et la paix sera toujours avec vous. Voilà bien, n'est-ce pas? M. F., la sainte résolution que vous avez prise. Mais, dites-vous encore, quel moyen emploierons-nous pour nous pré-

server du péché et persévérer dans la grâce? Vous désirez le savoir, M. F.? Votre désir est louable; c'est un devoir pour moi de le satisfaire. Instrument des miséricordes divines, pour vous rappeler à la grâce, mon œuvre serait imparfaite, si je ne vous aidais de tous mes efforts à la conserver. C'est J.-C. lui-même, qui va vous parler par ma bouche : *Vigilate et orate* : veillez et priez, et vous ne succomberez pas à la tentation, et vous persévérerez.

M. F., un moment d'attention.

1re Réflexion.

Sincèrement converti, Mon cher Frère, vous avez pleuré vos fautes passées, et le Seigneur, toujours riche en miséricorde, vous les a pardonnées. Maintenant que vous êtes réconcilié avec votre Dieu, vous voulez conserver son amitié; je vous vois bien décidé à renoncer entièrement à vos voies anciennes, et à mener une vie nouvelle, vous voulez persévérer. Courage, Mon cher Frère! courage! le Seigneur, qui a écouté la voix de votre douleur, le Seigneur bénira votre sainte résolution; c'est lui qui vous l'a inspirée, il vous aidera à l'accomplir.

Cependant, M. Ch. F., prenez garde : n'allez pas, vous confiant trop aux saintes dispositions dans lesquelles vous êtes actuellement, n'allez pas vous croire à l'abri de tout danger; n'allez pas croire que le temps des combats est passé pour vous. O Mon cher Frère! que d'ennemis je vois conjurés contre vous! Mille à votre droite, dix mille à votre gauche, vont réunir leurs efforts, pour ébranler vos saintes résolutions. De toutes parts, je ne vois que piéges tendus à votre vertu, je ne vois qu'écueils semés sur votre route. Oh! si vous ne vous tenez bien sur vos gardes, si vous ne veillez, hélas! qu'il est à craindre que vous ne retombiez bientôt dans le malheureux état d'où la grâce vous a retiré! Entrons dans quelques détails.

Vous voulez persévérer, Mon cher Frère! Mais d'abord le voudrez-vous toujours? le voudrez-vous long-temps? n'avez-vous pas à redouter l'inconstance de votre propre cœur? vos dispositions seront-elles toujours les mêmes? Je vous vois, animé du zèle le plus vif pour le salut de votre âme, marcher avec ardeur dans la voie des commandements; mais cette ardeur sera-t-elle toujours la même? ce zèle ne se ralentira-t-il pas? Ce n'est pas tout: n'allez-vous pas retrouver en vous les mêmes passions dont vous avez été si long-temps le jouet? les mêmes penchants au mal, les mêmes inclinations vicieuses, qui vous ont si souvent entraîné? N'allez-vous pas encore éprouver les aiguillons de la chair? vos mauvaises habitudes sont-elles entièrement déracinées?

Vous voulez persévérer, Mon cher Frère! Mais, obligé de vivre encore dans le monde, n'allez-vous pas y retrouver les mêmes piéges, les mêmes écueils, et les mêmes occasions funestes où votre âme a succombé autrefois? Ne va-t-il pas se présenter à vous avec les mêmes éléments de corruption? Ne va-t-il pas encore chercher à vous séduire par l'appas de ses plaisirs? à vous corrompre par ses maximes et par ses exemples? à vous ébranler par ses promesses, par ses menaces et par ses railleries?

Vous voulez persévérer, Mon cher Frère! Mais le démon, que vous avez chassé de votre cœur où il régnait par le péché, le démon, dont vous avez secoué le joug et brisé les honteuses chaînes, ne va-t-il pas essayer de rentrer dans votre cœur? de ressaisir son empire sur vous? Ne va-t-il pas tourner tout autour de vous, comme un lion rugissant, pour vous dévorer? Ne va-t-il pas vous dresser des piéges partout? profiter de tout pour vous faire tomber dans le péché? pour vous faire renoncer à votre résolution? Oh! Mon cher Frère, à la vue de tant d'ennemis qui conjurent votre perte, de tant de périls qui vous environnent de toutes parts, pourriez-vous vous livrer au sommeil de la sécurité? O imprudente sécurité! qu'elle vous serait funeste! O imprudent sommeil! qu'il serait suivi d'un cruel réveil!

Voulez-vous donc, Mon cher Frère, échapper à ces dangers qui vous menacent, déjouer ces piéges, éviter ces écueils? voulez-vous persévérer? Veillez : *Vigilate.*

Oui, veillez, et veillez sans cesse : *Vigilate omni tempore.* Veillez, c'est-à-dire, défiez-vous sagement de vous-même. Vous connaissez combien votre cœur est inconstant; eh bien, pour vous mettre en garde contre son inconstance, rappelez-vous souvent, ne perdez jamais de vue les motifs puissants qui vous ont ramené à Dieu, et qui doivent vous engager encore à lui rester fidèles. Dites-vous souvent à vous-même : « Quoi! est-ce que le Dieu qui m'a paru si digne de mon amour et de ma fidélité, n'est plus le même? N'est-il pas toujours également digne de mon cœur et de mes hommages? L'Évangile que je crois et que je professe, n'est-il pas toujours la loi sainte, la règle assurée qui doit m'éclairer et me conduire jusqu'à la fin? Les grandes vérités qui m'ont touché, ont-elles changé? Les ombres de la mort qui m'environnent sans cesse, les terreurs d'un jugement redoutable, où je puis être appelé à chaque instant, une éternité de bonheur ou de malheur, où je dois un jour aboutir : tous ces grands objets ne doivent-ils pas être toujours présents à mes yeux, et diriger constamment mes pas dans les voies du salut? Rappelez-vous aussi, M. C. F., et les douces impressions que vous avez éprouvées, et les sentiments dont vous étiez animé au sacré tribunal, et les chastes délices que vous avez goûtées à la table sainte, et les résolutions que vous avez prises, et les promesses que vous avez faites, et dites-vous à vous-même : Quoi! voudrais-je être infidèle et parjure? voudrais-je être ingrat? voudrais-je renoncer aux consolations, à la paix, au bonheur que je goûte dans la pratique de mes devoirs? voudrais-je me replonger dans l'abîme d'où je suis si heureusement sorti? me livrer encore aux mêmes égarements que j'ai si amèrement déplorés? Non, mon Dieu, vous êtes toujours le même à mon égard, je veux toujours être le même aussi envers vous, je veux toujours vous être fidèle.

Ce n'est pas tout, mon cher frère : défiez-vous encore de votre faiblesse ; c'est-à-dire, défiez-vous de vos passions, ne les consultez pas, n'écoutez pas leur voix, imposez-leur silence. Oh! si vous les preniez pour guides, dans quels abîmes ne vous précipiteraient-elles pas? Hélas! vous en avez fait déjà la trop funeste expérience. Défiez-vous de vos penchants, de vos inclinations ; prenez-garde qu'ils ne vous égarent et ne vous fassent reprendre les habitudes vicieuses que vous avez rompues. Défiez-vous de votre chair corrompue. Saint-Paul châtiait son corps et le réduisait en servitude, de crainte, disait-il, qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois reprouvé moi-même. Et vous, Mon Cher Frère, n'avez-vous rien à craindre? Oh! si vous ne voulez pas qu'elle vous perde, châtiez-la, mortifiez-la, réprimez ses convoitises. Défiez-vous de vos sens : que vos yeux ne s'ouvrent jamais pour contempler la vanité ou des objets dangereux ; que vos oreilles soient fermées aux discours licencieux, qui pourraient porter atteinte à votre vertu.

Défiez-vous de votre faiblesse: c'est-à-dire, Mon Cher Frère, fuyez ces occasions funestes où tant de fois votre innocence a succombé. Oh! si vous ne les fuyez pas; vous succomberez encore. Oui, quelles que soient vos résolutions, quelques promesses que vous ayez faites, si vous vous exposez à l'occasion, soyez-en sûrs, l'occasion vous perdra. Oui, fussiez-vous aussi fort que Samson, aussi sage que Salomon, aussi dévoué que Saint-Pierre, dans l'occasion, vous succomberez. Quoi! les plus fortes colonnes ont été ébranlées, et vous, faible roseau, vous vous exposeriez sans crainte à tous les vents de la tentation! Quelle imprudence! quelle témérité!

Veillez, Mon Cher Frère, et défiez-vous du monde : c'est-à-dire, fuyez ces sociétés où vous ne verrez que des exemples et des objets propres à vous corrompre, où vous n'entendrez débiter que des maximes licencieuses ou impies, où, dans les actions comme dans les paroles, on ne respecte ni la foi,

ni la pudeur, ni la charité. Fuyez ces assemblées profanes, ces plaisirs dangereux, d'où l'on ne sort jamais sans impressions funestes, où, si l'on n'a pas fait le mal, on en a, du moins, conçu la pensée, formé le désir. Défiez-vous du monde, ne croyez pas à ses promesses : elles sont mensongères. Il promet le bonheur à tous, et il ne fait que des malheureux. Défiez-vous du monde : tenez-vous en garde contre ses menaces; qu'elles ne vous ébranlent pas : elles sont impuissantes. N'allez pas craindre ses railleries et ses sarcasmes : un chrétien doit les mépriser.

Enfin, M. Ch. F., veillez, défiez-vous du démon : oh! c'est un ennemi dangereux et plein de ruse : prenez donc bien garde de vous laisser prendre dans ses piéges. Ce ne sont pas de grands crimes auxquels il vous poussera d'abord : vous en auriez horreur. Non; il cachera adroitement l'abîme dans lequel il voudra vous faire tomber; il ne vous y mènera que pas à pas, et comme par degrés. Oh! M. Ch. F., si dès le principe vous ne lui résistez pas, il vous entraînera insensiblement au-delà des bornes que vous ne vouliez pas dépasser. Vous ouvrirez enfin les yeux, mais trop tard. Lancé sur la pente rapide, vous roulerez d'abîme en abîme. Veillez donc, repoussez toutes les suggestions du démon; résistez-lui, dit Saint-Pierre, et il fuiera.

Mais, M. F., pour assurer votre persévérance ce n'est pas assez de veiller; il est encore un autre moyen, moyen puissant, moyen efficace, moyen nécessaire, c'est la prière. Encore un moment d'attention.

2e. Réflexion.

Vous voulez persévérer, M. Ch. F., et vous le voulez sincèrement; ce n'est pas un simple désir, c'est, de votre part, un parti pris, une détermination fixe et arrêtée. Vous savez que, pour exécuter votre louable dessein, vous aurez des obstacles à vaincre; mais vous vous tenez sur vos gardes, vous prenez des précautions, vous veillez.

Cependant, Mon Cher Frère, dites-moi, vos précautions suffiront-elles pour vous soustraire aux dangers qui vous menacent? Votre prudence pourra-t-elle prévoir et vous faire éviter tous les piéges qui vous sont tendus? Serez-vous assez fort pour soutenir toutes les attaques qu'on vous livrera? Non, M. C. F., ne le croyez pas; non, quelque attentive que soit votre vigilance, quelque grandes, quelque sages que soient vos précautions, elles ne vous sauveront pas; vous veillerez en vain, si le Seigneur ne veille avec vous : *nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam*. Tous vos efforts seront impuissants pour repousser les attaques de vos ennemis, si Dieu n'est avec vous, si son bras puissant ne vous soutient : sans lui vous ne pouvez rien; c'est lui-même qui nous l'assure : *sine me nihil potestis*. Mais, au contraire, si Dieu est avec vous pour guider vos pas et soutenir votre faiblesse, oh! alors, mon cher Frère, vous n'avez plus rien à craindre; alors, vous pouvez dire avec confiance comme l'apôtre : Dieu est pour nous, qui sera contre nous : *si Deus pro nobis, quis contrà nos?* Je puis tout en celui qui me fortifie : *omnia possum in eo qui me confortat*. Que mes passions se soulèvent, que ma chair se révolte, que le monde cherche à me séduire et à me corrompre, que le démon me dresse ses embûches, je ne crains rien ; le Seigneur est avec moi : *Dominus mecum est, non timebo : si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum ; si exurgat adversùm me prælium, in hoc ego sperabo:* Non, que mes ennemis se lèvent contre moi, qu'ils réunissent leurs efforts, je ne les crains pas : le Seigneur est avec moi, il est ma force et mon appui.

Mais, pour que le Seigneur soit avec vous, et qu'il vous prête son appui, il faut l'appeler, il faut recourir à lui par la prière. Oui, mon cher frère, si vous ne voulez pas succomber à la tentation, il faut, à la vigilance, joindre la prière : *vigilate et orate ut non intretis in tentationem*. Ce n'est que par là, que les saints ont triomphé de la faiblesse de leur cœur, de la fougue de leurs passions, et des dangers du monde,

et de la rage de satan ; ce n'est que par là qu'ils ont persévéré : ce n'est que par là non plus que vous triompherez, que vous persévérerez. Oui, M. Ch. F., priez : priez Dieu qu'il vous éclaire, qu'il vous fasse connaître les dangers que vous courez et les moyens de les éviter, qu'il règle les affections de votre cœur, qu'il amortisse le feu de vos passions, qu'il arrête les mouvements déréglés de votre chair ; qu'il vous prémunisse contre la séduction du vice, l'entraînement des mauvais exemples et l'appas des plaisirs criminels ; qu'il vous défende du démon et de ses embûches ; qu'il soit avec vous dans tous vos dangers ; qu'il vous assiste, et vous couvre de sa puissante protection.

Priez, mon cher frère, c'est-à-dire, offrez-lui chaque jour l'hommage de vos prières et de vos adorations ; venez souvent épancher votre cœur aux pieds de ses autels, et ne manquez jamais de venir chanter ses louanges avec l'assemblée des fidèles. Priez Dieu, c'est-à-dire, fréquentez souvent et dignement les sacrements, venez souvent purifier votre âme au tribunal sacré, venez souvent vous nourrir du pain des forts, du vin qui fait germer les vierges. Priez Dieu, c'est-à-dire, adressez-vous aux bien-heureux, qui sont ses amis dans le ciel, et priez-les d'intercéder pour vous ; mais adressez-vous surtout à la reine des cieux, invoquez Marie. Oh ! elle vous aime comme ses enfants, et elle écoutera votre prière ; mère de Dieu, elle est toute puissante auprès de lui, et elle vous obtiendra tout ce que vous lui demanderez. Priez Dieu, mon cher frère, mais priez-le bien : c'est-à-dire, priez-le avec attention, avec dévotion ; que vos prières ne soient pas seulement sur vos lèvres, mais dans votre cœur. Dieu veut qu'on l'adore en esprit et en vérité ; il rejette les prières et les vœux de ceux qui l'honorent des lèvres, tandis que leur cœur est loin de lui. Priez avec humilité : le Seigneur exauce les humbles, et rejette la prière des orgueilleux. Priez avec confiance. Oh ! mon cher frère, Dieu vous a fait la la promesse la plus formelle d'exaucer vos prières : demandez, dit-il, et vous recevrez : *petite et accipietis* ; et il est fidèle à

ses promesses. Et puis n'est-il pas votre père? et un père rejettera-t-il la prière d'un enfant qui ne lui demande rien que de juste et de raisonnable? Pourrez-vous donc ne pas vous adresser à lui avec confiance? vous ne lui demanderez que ce qu'il veut lui-même, que ce qu'il vous commande. Priez avec persévérance. Oh! mon cher frère, quand il tarderait à vous exaucer, ne vous rebutez pas; à la vue de la tempête, qui ne cesse de menacer de vous engloutir, ne cessez de répéter : Seigneur, sauvez-moi, je péris : *Domine, salva nos, perimus.* Imitez la conduite de la cananéenne : elle est repoussée par le Sauveur, mais elle ne se rebute pas; et Jésus-Christ, touché de sa constance, ne peut lui refuser ce qu'elle sollicite avec tant d'instance : O femme! s'écria-t-il, qu'il vous soit fait selon vos désirs. Et vous aussi, M. F., priez avec persévérance, et le Seigneur se laissera toucher, il exaucera vos prières, il vous accordera les grâces dont vous avez besoin pour vaincre les ennemis de votre salut, et persévérer jusqu'à la fin. Ainsi-soit-il. P. Q.

INSTRUCTION pour la fin de la quinzaine de Pâques.

Avis à ceux qui ont rempli le devoir Paschal, et à ceux qui y ont manqué.

Mes Frères,

Nous voici arrivés à la fin de la quinzaine de Pâques; l'époque fixée par l'Église pour l'accomplissement du devoir paschal est expirée. Heureux, M. F., oui, heureux le chrétien fidèle, qui, docile à la voix de la religion, a su profiter de ces jours de salut, pour faire sur lui-même un salutaire retour, pour venir se réconcilier avec son Dieu, et puiser, dans la sainte communion, les grâces et les bénédictions célestes! Que ne puis-je, M. F., vous rendre à tous le consolant témoignage, que tous, vous l'avez fait, que tous vous

avez accompli le devoir paschal, et surtout, que tous, vous l'avez saintement accompli!

Vous le savez, M. F., j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, pour obtenir cet heureux résultat; dans les instructions que je vous ai adressées durant la sainte quarantaine, je n'ai cessé de vous rappeler et l'obligation où vous étiez de remplir ce grand devoir du chrétien, et les dispositions avec lesquelles vous deviez le faire. Peut-être même avez-vous trouvé que j'insistais trop sur ce point; peut-être avez-vous trouvé quelquefois mon langage un peu sévère.

M. F., si je me suis élevé avec force, et contre les chrétiens apostats qui se moquent des lois de l'Église, et contre les impies et les libertins qui déversent à pleines mains le ridicule sur les pratiques les plus saintes et les plus salutaires de la religion, et sur les infâmes sacriléges qui les profanent, croyez-le, c'est que c'était un devoir de mon ministère. Oui, M. F., je devais venger la confession des attaques incessantes du libertinage et de l'impiété; je devais confondre les frivoles prétextes des mauvais chrétiens, et dévoiler toute la turpitude des motifs secrets des ennemis de cette sainte pratique. Je devais aussi stigmatiser ces sacriléges hypocrites, qui voudraient cacher la noirceur de leur âme, en se couvrant du manteau de la piété; je devais rejeter sur eux tout l'opprobre dont ils couvrent la religion qu'ils font blasphémer. Je le devais, M. F., je l'ai fait; mais, en attaquant les abus, j'ai respecté les personnes: c'est un témoignage, je l'espère, que vous ne me refuserez pas. J'ai donc fait mon devoir; mais, permettez-moi de vous le demander, avez-vous fait le vôtre? Pasteur, je vous ai fait entendre ma voix; et vous, comme des brebis fidèles, avez-vous connu cette voix? l'avez-vous écoutée? avez-vous profité de mes avis? Oh! il en est sans doute qui l'on fait, et je dois le dire aussi; c'est le grand nombre à la docilité desquels je dois rendre hommage. Mais, hélas! n'en est-il pas aussi qui se sont montrés indociles?

Aujourd'hui, M. F., je viens m'adresser aux uns et aux autres, et leur donner sur ce devoir un dernier avis.

1re Réflexion.

Je m'adresse d'abord à vous, M. F., qui n'avez pas rempli le devoir paschal.

La quinzaine de pâques est passée; et, M. F., vous ne vous êtes présentés, ni au tribunal sacré, ni à la sainte table; vous n'avez pas fait vos pâques. Le temps paschal est passé! mais l'obligation l'est-elle aussi, pour ceux qui n'ont pas accompli la loi? Cette obligation imposée par l'Église à tous ses enfants, a-t-elle cessé avec l'époque qu'elle a fixée pour son accomplissement? Non, M. F.; n'allez pas le croire. Que diriez-vous, je vous le demande, d'un débiteur qui se croirait déchargé de sa dette, parce qu'il aurait refusé de l'acquitter aux termes convenus? Mais, dites-moi, seriez-vous plus raisonnables, si vous vous regardiez comme dispensés de l'obligation du devoir paschal, parce que vous ne l'avez pas acquitté au temps prescrit? Non, M. F.; l'époque est passée, mais l'obligation reste. Que dis-je? elle n'en est que plus étroite et plus rigoureuse. En ne remplissant pas ce devoir à l'époque déterminée, vous vous êtes rendus coupables de désobéissance; et, plus vous différez de réparer votre faute, plus vous l'aggravez; à la désobéissance, vous ajoutez le mépris et l'obstination. Il est donc encore temps, M. F., de faire vos pâques, c'est donc encore pour vous une obligation. Hé bien, souffrez qu'aujourd'hui encore, je vous engage, je vous presse, je vous sollicite; souffrez que je vous présente des motifs propres à vous toucher.

Vous n'avez pas fait vos pâques, Mes Frères, et vous ne paraissez pas disposés à réparer cette faute. Mais, y pensez-vous? Quoi! vous allez passer cette année dans le péché, dans l'inimitié de Dieu! Mais, Mes Frères, dans cet état, êtes-vous tranquilles? votre

conscience ne vous fait-elle aucun reproche? êtes-vous sans crainte et sans inquiétude? et, à moins que vous n'ayiez perdu la foi, n'entendez-vous pas, au-dedans de vous-mêmes, une voix qui vous crie : « Eh! si tu venais à mourir dans cet état, que deviendrais-tu? » Au contraire, fidèles à vous conserver en état de grâce, vous entendrez aussi en vous-mêmes une voix qui vous parlera; mais qu'elle vous tiendra un bien différent langage! « J'ai fait mon devoir; que Dieu m'appelle à lui, je suis prêt à paraître devant son tribunal. » Ainsi, M. F., en ne faisant pas vos pâques, vous allez passer cette année en proie aux remords de votre conscience, agités de crainte et d'inquiétudes, privés de la tranquillité de l'âme, de la paix du cœur, sans laquelle il n'y a pas et ne peut y avoir de bonheur véritable.

Vous ne faites pas vos pâques! Cependant, dans le cours de l'année, j'aime à le croire, vous pratiquerez de bonnes œuvres, vous serez compatissants à la misère des pauvres, vous répandrez dans leur sein d'abondantes aumônes; vous offrirez aussi, de temps à autre, au Seigneur l'hommage de vos prières et de vos adorations; vous pratiquerez même quelques œuvres de pénitence et de mortification. Toutes ces œuvres, M. F., faites en état de grâce, sont des trésors que vous retrouverez dans le ciel, où elles seront récompensées au centuple; mais, faites dans l'état de péché, dans l'inimitié de Dieu, à quoi vous serviront-elles? hélas! elles seront perdues, perdues pour l'éternité!

Vous ne faites pas de pâques cette année! Quoi! M. F., vous, dont toute la vie est une vie de douleur et d'affliction; vous, qui êtes en proie à d'amers chagrins, ou à de cruelles infirmités; vous, qui ne mangez qu'un pain gagné à la sueur de votre front, et souvent détrempé de vos larmes; vous, qui traînez une chétive existence dans la pauvreté et la misère! Quoi! vous ne faites pas de pâques! Vous, qui par votre condition, êtes les amis de Dieu, vous voulez être ses ennemis! Vous, que J-C. appelle heureux; vous à qui il déclare

que le royaume des cieux appartient, quoi! vous renoncez à cet héritage! Oh! si vous veniez vous réconcilier avec votre Dieu; si vous veniez épancher votre cœur dans son sein, comme dans le sein d'un tendre père, d'un ami fidèle, vous trouveriez des consolations à vos peines, des soulagements à vos maux! Quoi! vous vous en privez? Ce n'est pas tout : soufferts en état de grâce et en esprit de pénitence, vos maux sont autant d'œuvres méritoires pour la vie future. Oui, M. F., du haut des cieux, Dieu voit couler vos larmes; il entend vos soupirs et vos gémissements; il compte toutes vos douleurs et toutes vos peines, et il leur prépare d'immortelles récompenses: quoi! M. F., et en vous obstinant à vivre dans l'état du péché, vous renoncez au prix de vos souffrances? Quoi donc! malheureux sur cette terre, vous renoncez à tout dédommagement dans l'autre vie! Quoi! le mérite de vos peines, le prix de vos souffrances est perdu! perdu pour l'éternité!!!

Vous ne faites pas vos pâques! Cependant M. F., dans le cours de l'année, vous viendrez, par vos vœux et vos prières, appeler sur vous, sur vos biens et sur vos familles les bénédictions célestes; vous viendrez conjurer le Seigneur de vous préserver de tout fléau et de tout accident. Si vous êtes les amis de Dieu, il écoutera votre voix, il exaucera votre prière; mais, si vous êtes ses ennemis par le péché, prêtera-t-il l'oreille à votre voix, ne rejettera-t-il pas vos vœux et vos prières?

Ce n'est pas tout : la mort a peut-être frappé quelque personne chère à votre cœur, ou peut-être en frappera-t-elle pendant le cours de l'année. Vous viendrez sur leur tombe déposer un dernier gage de votre attachement; vous viendrez prier et pleurer; vous viendrez unir vos vœux et vos prières aux vœux, aux prières de l'Église; vous viendrez, aux pieds des saints autels, conjurer le Seigneur de jeter sur ces âmes souffrantes un regard de compassion, d'abréger le temps de leur douleur et de leur expiation. Si vos

prières sortent d'un cœur pur et innocent, d'un cœur brûlant du feu de la charité, oh! croyez-le bien, elles seront agréables au Seigneur ; il délivrera des flammes vengeresses les âmes auxquelles vous vous intéressez, il les mettra en possession de la gloire et du bonheur dont elles sont privées, mais auquel elles ont droit ; et, placées au sein de Dieu, elles intercéderont, à leur tour, pour vous. Vous aurez acquis dans le ciel des amis dévoués et de puissants protecteurs. Mais, M. F., de quel poids seront vos prières, si votre âme est encore souillée par le péché? Comment pourrez-vous intercéder auprès du Seigneur, lorsque vous-mêmes vous avez besoin d'intercesseurs?

Ce n'est pas tout encore, M. F.; et voilà ce qui doit vous faire trembler! Vous ne faites pas de pâques cette année! c'est-à-dire que vous voulez la passer dans le péché, dans un état de damnation ; mais, si dans le cours de cette année, la mort venait à vous frapper ; si Dieu, vous appelant à lui, vous faisait comparaître devant son redoutable tribunal, pour y rendre compte des actions de votre vie! Pesez, je vous en prie, les conséquences de votre désobéissance. Mais, dites-vous, je me confesserai, je me reconcilierai, à l'heure de la mort. Vous vous confesserez, vous vous réconcilierez, M. F.! Eh! qui vous a dit que vous en aurez le temps? Savez-vous quel sera le genre de votre mort? Ne serez-vous pas atteints par l'un de ces accidents funestes qui ne laissent le temps ni de se reconnaître ni de se réconcilier? L'Esprit-Saint ne vous avertit-il pas de vous tenir sur vos gardes, de crainte d'être surpris, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure? Ne vous dit-il pas que le fils de l'homme viendra comme un voleur, à l'heure que vous y penserez le moins? Et l'expérience aussi ne vous fait-elle pas entendre assez souvent sa puissante voix? ne vous fournit-elle pas assez d'exemples de mort subite? Combien de fois n'avez-vous pas entendu retentir cette lugubre annonce : un tel, qui se portait bien, qui était à la fleur et dans la force de l'âge, est mort subi-

tement; tel autre à été victime d'un accident ou d'une imprudence? Parmi eux, il en est aussi qui, comme vous, disaient : je me confessérai, je me réconcilierai à l'heure de la mort; et, par un juste jugement de Dieu que nous devons adorer, ils n'en ont pas eu le temps. Et, qui peut vous assurer, M. F., qu'il ne vous en arrivera pas de même?

Supposons cependant que vous ne serez pas surpris, que vous aurez le temps de vous reconnaître et de vous réconcilier. Mais, dites-moi, comment vous confesserez-vous? Examiner sa conscience; se rapeler toutes les iniquités de dix, quinze, vingt ans, ou plus, passés dans l'oubli de ses devoirs; s'exciter au regret de ses fautes, n'est pas chose si facile. Pour le bien faire, même en bonne santé, il faudrait plusieurs jours, et il ne reste que quelques heures! Que dis-je? que quelques minutes seulement, peut-être! Eh! M. F., pourriez-vous donc vous rassurer sur de semblables confessions. Je veux bien supposer encore que vous aurez tout le temps nécessaire pour vous bien examiner et vous bien confesser; mais votre cœur sera-t-il changé? serez-vous convertis? La conversion, M. F., est un don de Dieu; c'est une grâce : et cette grâce, Dieu vous l'accordera-t-il? se contentera-t-il des derniers restes d'une vie donnée tout entière au péché? Et, si vous n'êtes pas sincèrement convertis, à quoi servira votre confession? serez-vous réconciliés? Et, si vous ne l'êtes pas, à quoi vous serviront les derniers sacrements, sinon à augmenter, par de nouveaux sacriléges, le compte déjà si terrible que vous aurez à rendre au souverain juge? Ainsi, M. F., vous le voyez, vous obstiner à vivre dans l'éloignement des sacrements, c'est vous exposer, ou à ne pas les recevoir à l'heure de la mort, ou à les mal recevoir; c'est vous exposer à mourir dans la haine de Dieu, dans votre péché, à mourir en réprouvés.

M. F., permettez maintenant que je vous le demande : en refusant d'accomplir le devoir paschal, avez-vous bien calculé les suites funestes de votre désobéissance? Quoi! vous

rendre impuissants à rien obtenir du Seigneur par vos prières; vous priver des consolations de la foi; sacrifier, de gaîté de cœur, le prix de vos souffrances, de vos peines et de toutes vos bonnes œuvres; sacrifier vos intérêts les plus chers, le salut de votre âme, votre bonheur éternel; amasser sur vos têtes des trésors de colère et de vengeance, oh! M. F., je vous le demande, est-ce-là se conduire en Chrétiens? est-ce-là se conduire en hommes raisonnables? quoi donc! vous obstinerez-vous dans votre péché? refuserez-vous les grâces qui vous sont offertes? Oh! M. F., il en est encore temps. La quinzaine de pâques est passée, mais le temps des miséricordes du Seigneur ne l'est pas. Oui, M. F., toujours patient et miséricordieux, le Seigneur vous attend, vous appelle, pour vous pardonner vos péchés, et pour vous rendre son amitié. Comme le bon pasteur, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour courir après la brebis égarée. Quoi donc M. F., continuerez-vous à le fuir, à vous égarer, à vous perdre? comme le père de l'enfant prodigue, il n'attend pas que vous veniez à lui, il court au-devant de vous, il vous tend les bras pour vous recevoir et vous couvrir de baisers paternels. Méconnaîtrez-vous donc son amour? le fuirez-vous? repousserez-vous ses tendres caresses? Oh! puisque en ce jour encore la voix du Siegneur se fait entendre à vous; puisque en ce jour, par ma bouche, il vous appelle à la pénitence, et vous offre le salut, n'allez pas endurcir votre cœur : revenez, pécheurs, revenez au Seigneur votre Dieu; profitez du moment de la grâce, du temps de la miséricorde, et n'allez pas vous exposer aux rigueurs de la justice.

Je reviens à vous, brebis fidèles, qui avez écouté la voix de votre pasteur; je viens aussi vous adresser quelques avis : veuillez les écouter, ce sera le sujet d'une seconde réflexion.

2e Réflexion.

Vous avez fait vos pâques, et, je puis le croire, vous les avez bien faites; oui, les précautions que je vous ai vu prendre pour vous y bien préparer : la modestie, le recueillement avec lesquels vous vous êtes présentés au tribunal sacré, la piété, la ferveur dont vous paraissiez animés à la table sainte, sont pour moi de sûres garanties des saintes dispositions dans lesquelles vous avez accompli ce devoir.

Vous avez bien fait vos pâques! Oh! M. F., quel bonheur pour vous! Vous avez bien fait vos pâques; c'est-à-dire, votre âme était naguère couverte de la honteuse lèpre du péché, elle était un objet d'horreur aux yeux de Dieu, mais la voilà lavée : elle a recouvré sa beauté première, elle est devenue plus blanche que la neige. Vous étiez ennemis de Dieu, objets de sa colère; le ciel, le beau ciel, votre immortelle patrie, le ciel était fermé pour vous; un abîme d'horreur, abîme profond, abîme éternel, l'enfer était ouvert sous vos pas. Malheureux! vous alliez y être précipités, et vous voilà redevenus les amis, les enfants de votre Dieu; vous voilà réconciliés avec lui; vos droits à l'héritage céleste vous ont été rendus; l'enfer est fermé pour vous.

Vous avez bien fait vos pâques, c'est-à-dire, vous aviez perdu le précieux trésor de votre innocence, et vous l'avez retrouvé; vous étiez en proie aux remords et aux inquiétudes d'une conscience coupable, et voilà que le calme, que la paix sont rentrés dans votre âme. Brebis égarées, vous vous étiez séparées du troupeau fidèle, et vous êtes revenues au bercail; enfants prodigues, vous vous étiez éloignés de votre père, et vous êtes revenus à lui.

Vous avez bien fait vos pâques, c'est-à-dire, vous avez goûté combien le Seigneur est doux. Admis au banquet sacré des anges, vous avez mangé le pain céleste, le pain qui donne la vie éternelle; vous vous êtes nourris de la chair et du sang de votre Dieu. Maintenant, vous possédez l'auteur de la grâce, il est venu en vous, il a établi en vous sa de-

meure, il s'est uni à vous de la manière la plus intime et la plus étroite. Oh! M. F., que vous êtes heureux!

Comblé des bienfaits du Seigneur, David ne savait comment lui exprimer les sentiments de reconnaissance dont son âme était pénétrée: « Que rendrai-je, s'écriait-il, que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il a fait pour moi? » *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?* Et vous, M. F., comblés aussi de tant de bienfaits, prévenus de tant de faveurs, ne confesserez-vous pas, comme ce saint roi, votre impuissance à reconnaître dignement la grande miséricorde dont il a usé à votre égard? et de quelle reconnaissance, en effet, ne devez-vous pas payer tant de bonté, tant d'amour pour vous?

Vous avez bien fait vos pâques! Mais, M. F., cette grâce que votre Dieu vous a faite, il faut la mettre à profit, il faut conserver avec soin le précieux trésor que vous avez recouvré. Quoi! réconciliés avec le Seigneur, voudriez-vous perdre encore son amitié? voudriez-vous l'offenser de nouveau? voudriez-vous souiller encore votre âme, qu'il a purifiée? voudriez-vous rentrer dans l'esclavage du démon, dont il vous a délivrés? voudriez-vous perdre encore la paix qu'il vous a rendue, et retomber dans le malheureux état d'où il vous a fait sortir? Non, M. F., non; vous voulez persévérer; vous en avez pris la ferme résolution aux pieds des autels, vous en avez fait à Dieu la promesse, et vous y serez fidèles. Non, le péché ne régnera plus dans votre cœur, dans ce cœur où Dieu est venu habiter, qu'il a enrichi de ses dons, et où il a fixé sa demeure.

Vous avez bien fait vos pâques! Oui. Vous avez réjoui le ciel, vous avez consolé votre pasteur; mais ce n'est pas encore assez. M. F., il faut édifier la terre, il faut que les hommes voient vos bonnes œuvres, afin qu'ils glorifient votre père qui est dans les cieux. C'est-à-dire, il faut que la sagesse et la régularité de votre conduite, soient pour les faibles un préservatif contre l'entraînement des mauvais

exemples et la corruption du siècle ; il faut que votre fidélité à remplir tous vos devoirs, que votre ferveur dans le service de Dieu et dans la pratique des vertus chrétiennes, soient un encouragement même pour les forts ; en un mot, il faut que vous soyez tous, les uns pour les autres, des sujets d'édification ; que vous vous affermissiez mutuellement dans vos saintes résolutions, et que tous, à l'envi, vous courriez dans la voie des commandements, dans la pratique des vertus chrétiennes. Mais surtout, M. F., il faut que vos œuvres, qui seront les fruits de vos pâques bien faites, soient une réponse sans réplique aux reproches et aux accusations des ennemis de la religion, et qu'elles soient un démenti formel à leurs calomnies. Vous le savez, M. F., de nos jours, surtout, les impies et les libertins décrient à outrance la pratique salutaire de la confession. Jugeant de tous ceux qui fréquentent les sacrements, par la conduite de ceux qui en abusent, confondant à dessein le chrétien fidèle avec le sacrilége profanateur, ils ne cessent de dire et de répéter que ceux qui se confessent, qui font leurs pâques, ne valent pas mieux que les autres. Et combien de gens simples et crédules se laissent ébranler par ces accusations auxquelles la conduite des mauvais chrétiens, après leurs pâques, ne donne que trop de force, et finissent, hélas! par abandonner les pâques!

Hé bien, M. F., voilà le scandale que vous devez détruire par vos exemples ; voilà l'accusation à laquelle vous devez répondre par la conduite que vous menerez après vos pâques. Cette accusation, j'y ai déjà répondu, il est vrai, du haut de cette chaire ; j'ai vengé la confession des injustes attaques de ses ennemis. Mais, M. F., l'œuvre que je n'ai fait qu'ébaucher, c'est à vous de l'achever. Oh! que vos exemples seront bien plus éloquents que tous mes discours, ou plutôt, ce sont eux qui donneront à mes paroles toute leur force. Oui, si votre conduite est ce qu'elle doit être après vos pâques, pour confondre les

détracteurs de la confession, je n'aurai besoin ni de longs discours, ni de grands raisonnements ; je me bornerai à leur dire : O vous, qui décriez sans cesse la confession, venez, et voyez les merveilles qu'opère cette institution salutaire.

Voyez ces enfants soumis et dociles, cette fille modeste et retenue, ce jeune homme sage et régulier : depuis quand se conduisent-ils ainsi ? depuis qu'ils se sont confessés : c'est le fruit de leurs pâques. Voyez la paix, l'union, la bonne intelligence qui règnent dans ces ménages. Voyez comme ces pères, ces mères donnent leur soin à former leurs enfants à la piété et à la vertu : voilà le fruit de leurs pâques : voyez comme ces riches ont des entrailles de compassion pour les malheureux ; comme ces pauvres sont patients et résignés dans leurs maux ; voyez ces réconciliations qui s'opèrent, ces injustices qui cessent, ces restitutions qui se font : voilà les heureux effets de la confession ; voilà les fruits des pâques. O détracteurs de la confession ! oui, venez et voyez, jetez un coup d'œil sur la conduite de ces chrétiens fidèles, depuis qu'ils ont bien fait leur pâques ; et venez nous dire si la confession ne sert à rien, si ceux qui font leurs pâques ne valent pas mieux que ceux qui ne les font pas. Oh, M. F., que mon langage alors sera éloquent, que ma voix sera puissante !

Mais, au contraire, si, oubliant vos résolutions et vos promesses, vous venez à vous mal conduire, après vos pâques, si l'on remarque encore en vous les mêmes imperfections ; les mêmes faiblesses, les mêmes vices qu'auparavant, qu'aurai-je à répondre aux impies et aux libertins ? Ne pourront-ils pas opposer vos actions à mes paroles ? ne pourront-ils pas aussi, eux, me confondre et me dire : Prédicateur, cessez de nous tant vanter les fruits des pâques. Voici un langage plus éloquent que le vôtre. Voyez la conduite de ces chrétiens : ils se sont confessés, ils ont fait leurs pâques ; Hé-bien, voyez quelle vie ils mènent, et osez encore dire que la confession les rend meilleurs.

Oh! M.F., souffrirez-vous qu'on puisse me tenir ce langage feres-vous, par votre conduite, l'opprobre de la religion deviendrez-vous des pierres de scandale pour les faibles prêterez-vous aux impies l'occasion de blasphémer, et réduirez-vous mon ministère à l'impuissance! Oh non! M.F. non, au contraire, chrétiens fidèles, vous m'aiderez à confondre ces injustes accusateurs; c'est moi qui en appellera à votre conduite, et votre conduite leur fermera la bouche Vous avez bien fait vos pâques, et vos pâques porteront leur fruits : fruits de consolation pour moi, d'édification pour l'Église et de salut pour vous.

Ainsi-soit-il.

P. Q.

INSTRUCTIONS pour différentes époques de l'année, à l'occasion des fruits de la terre.

Première Instruction

Pour le Temps des Semailles.

Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus et metet.

Celui qui aura semé dans les bénédictions, moissonnera aussi dans les bénédictions.

Mes frères,

Voici vos moissons terminées; vous avez recueilli les fruits dont Dieu avait enrichi vos campagnes. Et, M. F. avec quelle abondance sa main libérale n'avait-elle pas répandu sur vous ses bienfaits et ses bénédictions! Quel admirable spectacle présentaient naguère vos champs! quelles belles, quelles riches moissons les couvraient! Ne mettai

pas de bornes à ses bienfaits, il vous a accordé de plus un temps favorable pour les recueillir. Maintenant, que vous voilà en possession de ces biens, quels doivent être les sentiments de votre reconnaissance envers le Seigneur, de qui vous les tenez !

Ce n'est pas tout : au temps des moissons succède le temps des semailles ; le grain que vous avez recueilli, vous allez de nouveau le confier en partie à la terre, dans l'espérance d'en tirer encore de nouvelles richesses. Mais, dites-moi, M. F., pensez-vous à mettre sous la protection du Seigneur vos travaux et vos champs ? et, vous confiant uniquement en votre industrie et en votre prudence, n'allez-vous pas travailler à faire produire à la terre ses trésors, sans daigner lever les yeux vers l'auteur de tout bien, sans daigner prier le Seigneur de bénir vos travaux et de féconder vos sueurs ? Oh ! M. F., n'auriez-vous pas à craindre que Dieu ne vînt à retirer de dessus vous sa main bienfaisante, et à frapper vos campagnes de stérilité ?

Vous le savez, M. F., je ne suis étranger à rien de ce qui concerne votre bien-être, même temporel ; et c'est pour vous préserver d'un tel malheur, que je viens vous rappeler les puissants motifs qui doivent vous engager à appeler sur vos biens les bénédictions célestes.

Le sujet est trop intéressant pour vous, pour ne pas mériter votre attention ; veuillez donc me l'accorder.

Vous allez, M. F., ensemencer de nouveau vos terres, pleins d'espoir que, l'année prochaine, vous recueillerez encore une abondante moisson. Pour obtenir cet heureux résultat, objet de vos désirs, je vous vois, pleins d'ardeur, donner tous vos soins à la culture de vos champs ; vous mettez en œuvre toutes les ressources de votre industrie, vous déployez une activité et une intelligence admirables, vous travaillez sans relâche, soir et matin, le jour et la nuit, par le froid comme par la chaleur ; mais voulez-vous que

vos espérances se réalisent, voulez-vous recevoir le prix de vos sueurs, le fruit de vos travaux? Oh! M. F., ayez plus de confiance aux bénédictions célestes qu'à votre intelligence et à votre industrie. Cultivez vos terres avec soin, travaillez sans relâche, vous le devez, Dieu le veut, vous avez été condamnés au travail, vous ne devez manger qu'un pain gagné à la sueur de votre front. Mais n'attendez pas tout de votre travail, ne vous reposez pas entièrement sur votre activité et votre prudence. Courbés vers cette terre ingrate, dont vous exploitez le sein avare avec tant de peine, que vos regards n'y restent pas fixés; oh! levez-les, levez-les souvent vers le ciel; appelez souvent, appelez sans cesse, par vos vœux et vos prières, les célestes bénédictions sur vous et sur vos biens.

Et comment, en effet, M. F., pouvez-vous espérer de voir réussir vos soins et vos efforts, sans le secours d'en haut? N'est-ce pas Dieu qui est le maître et l'auteur de tout bien? Cette force, cette intelligence dont nous nous glorifions, n'est-ce pas de lui que nous les tenons? N'est-ce pas lui, qui donne à la terre sa fécondité? N'est-ce pas lui, qui a créé et placé à la voûte des cieux cet astre brillant, qui nous éclaire, et dont la chaleur bienfaisante vivifie la nature? N'est-ce pas lui qui a formé au-dessus de nos têtes les nues, et qui les presse dans ses mains puissantes, pour en exprimer les pluies qui rafraîchissent et fertilisent nos campagnes? N'est-ce pas lui qui donne le suc aux plantes et l'instinct aux animaux qui nous servent? N'est-ce pas lui qui fait germer votre grain, qui le fait croître, qui le conserve, et le fait arriver à une heureuse maturité? Quoi! vous vous reposeriez sur votre prudence et sur votre industrie! Vous croiriez pouvoir vous passer de l'assistance de Dieu et des bénédictions célestes! Insensés! S'il cessait un instant de les répandre, à quoi serviraient votre prudence et toute votre industrie? A quoi serviraient vos soins et vos travaux? S'il cessait de donner à la terre sa fécondité, s'il comman-

dait au soleil de ne plus luire sur la terre, aux nues de ne plus pleuvoir ; s'il ne faisait plus tomber la rosée du ciel, à quoi servirait d'avoir bien cultivé vos champs, de les avoir bien ensemencés ? Oh ! malgré tout vos soins ne resteraient-ils pas frappés de stérilité ? Et, après avoir bien travaillé, après avoir bien arrosé la terre de vos sueurs, n'auriez-vous pas à vous écrier comme les apôtres après leur pêche infructueuse : *per totam noctem laborantes nihil cepimus?*

Et voilà, M. F., les châtiments dont le Seigneur menaçait autrefois les infidélités de son peuple. Et n'est-ce donc pas à vous aussi que s'adressent ces menaces ? N'avez-vous pas à craindre ces châtiments, si, comme eux, vous êtes infidèles ; si, comme eux, vous le méconnaissez ; si, au lieu de le prier de vous bénir vous et vos biens, vous n'appelez sur vous que ses malédictions?

Ce n'est pas tout : je veux bien supposer que Dieu, laissant aller le cours des lois de la nature qu'il a établies, continuera à donner à vos champs leur fécondité, à laisser luire son soleil, et à laisser tomber sa rosée sur la terre. Mais, M. F., dans l'ordre même ordinaire de la nature, combien d'accidents fâcheux, de contre-temps, viendront ruiner toutes vos espérances, détruire tous le fruit de vos travaux ! Contre-temps, dont ne pourront vous préserver ni votre prudence ni votre industrie. Contre-temps, que Dieu, peut-être, permettra pour vous faire penser à lui, et que sa main seule sera assez puissante pour détourner de vous. Permettez-moi, M. F., d'entrer ici dans quelques détails.

Vous avez, mon cher frère, vous avez bien cultivé votre terre, vous l'avez bien ensemencée, et vous l'avez fait au temps convenable ; et, dans votre terre bien préparée, bien fumée, vous n'avez jeté que de bon grain, une semence de choix ; et vous vous dites à vous-même avec confiance : voilà une récolte assurée.

Voilà une récolte assurée ! Eh ! mon cher frère, qui vous

l'a dit? Sur quoi repose votre confiance? Avez-vous pénétré les secrets de l'avenir et les desseins de la Providence? Ne savez-vous pas que, si Dieu ne veille lui-même et ne conserve vos biens, ils peuvent à chaque instant vous être ravis? Et qui vous a assuré qu'il veillerait à leur conservation? Pouvez-vous même l'espérer, lorsque vous ne pensez pas à lui, que vous comptez plus sur votre prudence et votre industrie que sur sa protection?

Voilà une récolte assurée! Cela est-il bien vrai? Examinons. Vous avez jeté votre grain dans la terre : mais ce grain y trouvera-t-il cette bienfaisante humidité et cette douce température nécessaires à son développement; ou bien, n'y trouvera-t-il pas ces insectes voraces qui le rongeront avant qu'il n'ait germé? Mais non : votre grain est bien germé, il sort comme par enchantement du sein de la terre; elle semblait devoir être son tombeau; et voilà que, par un miracle de la Providence, il en sort plein de vie et de vigueur. Mais ces insectes malfaisans, qui ont épargné le grain, épargneront-ils aussi cette plante si tendre, si délicate qu'il a produite? Je le veux encore, oui, votre grain a été préservé de la dent meurtrière des animaux voraces; il pousse avec force, il présente à l'œil une agréable verdure. L'automne est passé; arrive la saison des frimas et des ouragans, le glacial hiver. N'avez vous rien à craindre, mon cher frère, de cette saison à température si inconstante? D'abord, une température trop douce ne va-t-elle pas donner à votre grain une végétation prématurée, qui, arrêtée par un froid subit, lui deviendra funeste; ou bien, des torrens dévastateurs, descendus des montagnes, ne vont ils pas emporter le sol végétal de vos terres, déraciner la plante de vos grains, ou couvrir vos champs d'une vase immonde? Et, dites-moi contre tous ces accidents qui, certes, ne sont pas sans exemples, que peuvent et votre industrie et votre prudence?

Mais supposons encore que vos campagnes sont sorties

saines et sauves des rigueurs de l'hiver. Le printemps est arrivé : une température plus douce ranime la nature ; triste et silencieuse jusque-là ; elle change tout-à-coup d'aspect. Réchauffée par les rayons d'un soleil printannier, la terre se couvre de verdure ; vos grains prennent une végétation vigoureuse ; de nouvelles semences, confiées à la terre, vous garantissent de nouvelles richesses ; vos arbres, couverts de boutons, vous promettent des fruits abondants. Oh ! à la vue d'apparences aussi belles, comme vos espérances renaissent plus vives que jamais! comme vous applaudissez au succès de vos travaux et de votre industrie ! Oh ! alors encore ; et avec plus de confiance que jamais, vous vous dites: voilà une récolte abondante ; récolte assurée ! Je vous vois parcourir vos belles campagnes; vous jetez un regard d'admiration et d'orgueil sur les arbres que votre main a plantés, et qui croissent pleins de sève et de vigueur. Déjà il vous semble en voir les fleurs abondantes s'épanouir ; aux fleurs succéder les fruits, et les fruits croître, grossir, arriver à une heureuse maturité. Impatients de voir se réaliser les brillants rêves de votre convoitise, vous les visitez souvent; mais voilà que les fleurs ne s'ouvrent pas. Qui donc les arrête? Enfin quelques-unes s'épanouissent, mais flétries. Qu'est-il survenu ? Voulez-vous le savoir, Mon cher Frère ? Hé bien ! visitez-les de plus près, et vous y verrez le doigt de Dieu. Vous avez cru pouvoir vous passer de sa bénédiction ! Hé bien non, il n'a pas béni vos arbres ; il les a, au contraire, frappés de malédiction. Approchez, pénétrez de votre regard dans la coupe de cette fleur languissante, qu'y voyez-vous? un petit insecte, un ver rongeur, qui a détruit le germe du fruit, et vos belles espérances ! Et qui donc a été placer un de ces insectes dans chacune des fleurs? Vous l'ignorez, vous avez peine à le concevoir ! Hé ! Mon cher Frère, je vous l'ai dit, c'est le doigt de Dieu : *Digitus Dei est hic.*

Mais supposons que vous êtes préservés de cet accident. La fleur de vos arbres s'est épanouie admirablement ; mais voilà

que tout-à-coup elle se flétrit et disparaît. Est-ce que déjà le fruit est formé ? non. Ce n'est pas tout : l'arbre même qui naguère, réjouissait la vue autant par son épais feuillage que par l'éclat de ses fleurs, l'arbre se dégarnit de ses feuilles, et rappelle, au milieu de la belle saison, la saison des frimats. Quel nouveau contre-temps est-il donc survenu ? Regardez encore, Mon cher Frère : le doigt de Dieu est encore là : *Digitus Dei est hic.* Voyez ces myriades d'insectes dégoûtants: avec quelle avidité ils rongent et les feuilles et les fleurs! Oh! peut-être votre industrie et votre activité vont-elles porter un remède efficace au mal. Vous vous empressez de détruire ces êtres voraces; vous mettez en œuvre tous les moyens que votre esprit peut vous suggérer; mais vains efforts : ils semblent se reproduire sous votre main, et, si je puis m'exprimer ainsi, renaître de leurs cendres. C'est que, voyez-vous, le doigt de Dieu est là : *Digitus Dei est hic.*

Ce n'est pas tout encore : vos arbres ont échappé à la dent meurtrière de ces insectes dévastateurs. Vous ne pouvez vous lasser de contempler, d'admirer le ravissant spectacle de ces bouquets de fleurs sorties si belles, si fraîches des mains de la nature, et de savourer avec délice l'agréable odeur dont elles parfument les airs. La nuit approche, vous vous retirez. Belle et sans nuage, elle annonce un jour plus beau encore. En effet, le soleil se lève tout brillant, aucun nuage n'obscurcit ses premiers rayons. Mais, hélas! il n'est pas seul : un être invisible l'accompagne, le précède, ennemi cruel pour vous, contre lequel ne peuvent rien ni votre prudence, ni votre industrie. Instrument de la justice divine, le vent du nord souffle sur vos arbres, et, de son souffle glacé, il en flétrit les tendres fleurs, et anéantit vos brillantes espérances. Encore une fois, M. F., ne voyez-vous pas là le doigt de Dieu ? ne reconnaissez-vous pas la main puissante de celui que vous méconnaissez ? *Digitus Dei est hic.*

Ce n'est pas tout encore, M. F. : préservées de tous ces

léaux, vos campagnes présentent l'aspect le plus enchanteur ; vos arbres sont chargés de fruits ; vos moissons, favorisées par un temps constamment propice, touchent à leur maturité; la pluie et le soleil ont, tour-à-tour, et à propos, arrosé et réchauffé la terre ; « On aurait mené le temps à la main, dites-vous, il n'aurait pas été plus convenable. » Hé! M. C. F., on l'a mené, en effet, à la main, mais ce n'est pas vous, soyez-en sûrs; c'est une main plus puissante, plus intelligente que la vôtre ; c'est la main de celui que vous méconnaissez, dont vous foulez aux pieds les lois et les commandements, et que vous offensez journellement ; c'est la main paternelle de votre Dieu, qui veille sur vous, quoique vous ne pensiez pas à lui. Oui, c'est sa main libérale qui vous a donné tous ces biens, qui a couvert vos champs de toutes ces richesses ; et, en vous les donnant, il semble vous dire : Voyez, mon enfant, comme je vous aime, voyez comme je suis un bon père, pensez à moi. Mais ce touchant langage de votre Dieu, langage que vous répète d'une manière si éloquente la belle nature que vous admirez, vous ne l'entendez pas, vous ne le comprenez pas. Non, et loin d'attribuer la gloire de tant de bienfaits à celui qui en est l'auteur, vous rapportez tout à vous-même, à votre intelligence, à votre industrie, à vos travaux. C'est ma main, dites-vous, qui a planté ces arbres, qui les a soignés, qui les a émondés, qui les a rendus productifs. Si ces champs sont couverts de belles moissons, grâce à mes soins, c'est que je les ai bien labourés, bien fumés, bien ensemencés; je ne m'en suis pas tenu à la vieille routine des temps anciens, j'ai mis en usage des méthodes nouvelles et de nouveaux procédés : *Manus mea fecit hæc.*

Orgueil insensé ! coupable ingratitude ! ô Mon cher Frère, ne craignez-vous donc pas que, pour vous en punir, le Seigneur ne vous retire ses dons, au moment même où vous croyez les posséder? Mais non ; enivré par les succès de vos travaux, vous semblez n'avoir plus rien à craindre, vous vous croyez désormais à l'abri de tout danger. En effet,

encore quelques jours, et, avec vos moissons, la joie, l'abondance vont rentrer dans votre maison. Déjà vous avez commandé tous vos moissonneurs; déjà vous calculez, vous supputez le produit de vos terres et de vos arbres. Comme cet homme riche dont parle J.-C., vous examinez si vos granges, si vos greniers, si vos caves seront assez vastes. Hé! quoi! mon cher frère, n'entendez-vous pas une voix qui vous crie, comme à cet homme : *Stulte hâc nocte.* Insensé! cette nuit-là même; je me trompe, avant même que le soleil qui nous éclaire soit couché, vous verrez s'évanouir comme un songe, toutes vos brillantes chimères.

En effet, le soleil qui s'est levé radieux, annonçant une belle journée, continue à darder ses brûlants rayons sur vos moissons, dont il accélère la maturité; le temps est serein, le ciel pur et sans nuage... Tout-à-coup l'air s'epaissit, la chaleur devient étouffante, on a peine à respirer. Et voilà que, du côté du midi, parait sur l'horison, un point noir; ce n'est rien, il est presque imperceptible. Il approche cependant, et grossit peu-à-peu; quelques éclats de lumière semblent jaillir de son sein, un bruit sourd et lointain retentit par intervalles; il approche encore : il n'y a plus de doute, c'est un orage, un orage affreux; il accourt à pas de géant, grossissant toujours... Les éclairs sillonnent les airs, le tonnerre gronde, et annonce son arrivée; le voilà qui arrive menaçant. Dans ses flancs noirâtres apparaissent des rayons blancs, sinistres présages d'affreux désastres. Les vents déchaînés, les tourbillons fougueux forment son cortége, accompagnent et précèdent sa marche... Le voilà!!! O vous! qui vous reposez avec tant de confiance sur votre prudence, sur votre industrie, sur votre activité, où êtes-vous? Accourez, accourez, appelez à votre secours vos puissants auxiliaires; venez, imposez silence au tonnerre, commandez aux vents et à la tempête; levez votre main, et, si elle peut atteindre jusque-là, si elle est assez puissante, refoulez ce torrent dévastateur.. Où êtes-vous?. Je vous vois glacés de crainte

et d'effroi!.. Oh! Maintenant, peut-être, vous reconnaissez qu'il y a une main plus puissante que la vôtre ; maintenant, peut-être, vous pensez à Dieu, que vous avez méconnu : mais n'est-ce pas encore pour le blasphémer?... Non; je veux bien le supposer, c'est pour le prier. Mais, hélas! hommages trop tardifs, inutiles prières, comme impuissants blasphèmes... La justice de Dieu a son cours... L'orage est passé, marquant les traces de ses pas, par des ravages et des désastres... O Dieu! quel spectacle d'horreur et de désolation! Ces campagnes si belles, si riantes, il n'y a qu'un moment, que sont-elles devenues? Les voilà couvertes de glaces et des frimas de l'hiver. Ces arbres, qui élevaient avec orgeuil leurs têtes couronnées de feuilles et de fruits, les voilà déracinés, renversés, ou dépouillés de leur riche parure. Ces moissons, dont vous contempliez encore ce matin avec tant de complaisance les épis recourbés, les voilà maintenant mises en pièces par une grêle meurtrière, enfoncées dans la vase. O spectacle de douleur et de larmes! O fruits de tant de soins, de tant de travaux, de tant de sueurs! vous voilà donc perdus! O industrie! ô prudence! vous n'avez donc pu les protéger, les préserver du doigt vengeur de Dieu! O belles! ô brillantes espérances! vous voilà donc évanouies!...

M. F., dites-moi, ne viens-je de vous tracer qu'un tableau d'imagination? Tous ces accidents fâcheux, tous ces affreux désastres, qui portent la désolation dans nos campagnes, n'ont-ils pas été pour vous une trop funeste réalité? Combien de fois n'avez-vous pas vu vos espérances, à peine conçues, s'évanouir, ou déçues au moment où elles allaient se réaliser? Combien de fois, n'avez-vous pas reconnu que toute la prudence, que toute l'industrie des hommes, n'est qu'un bien faible préservatif contre les coups de la justice de Dieu? *Non est prudentia, non est consilium contrà Dominum?* Cessez donc d'y mettre votre confiance, et apprenez à reconnaître celui qui a en ses mains les récompenses et les châtiments. Au lieu de le méconnaître, et de provoquer sa colère, cherchez

à mériter ses bénédictions par une confiance filiale en sa bonté paternelle, et par votre fidélité à le servir.

Donnez sans doute, oui, M. F., donnez tous vos soins à la culture de vos terres; mettez en œuvre toutes les ressources, tous les procédés de l'industrie humaine : vous le pouvez, vous le devez même; mais n'y donnez pas uniquement votre confiance, attendez plus encore des bénédictions célestes, que de vos efforts et de votre intelligence.

Oui, M. F., priez Dieu de bénir les travaux qu'il vous a imposés en expiation de vos péchés; priez-le de féconder la terre, qu'il vous a condamnés à cultiver à la sueur de votre front; priez-le de détourner de vous et de vos biens les fléaux de sa justice, et de vous conserver les dons que vous tenez de sa bonté; et, soyez-en sûrs, si vous le priez, il vous exaucera; si vous lui demandez, il vous accordera. Oui il répandra sur vous, sur vos familles, et sur tous vos biens, sa bénédiction et ses faveurs. Oh! il est votre père, et un père plein de bonté, et il écoutera la voix de ses enfants. Et si quelquefois il paraît sourd à vos prières, s'il semble vous confondre dans ses châtiments avec ceux qui le méconnaissent et le blasphèment, n'allez pas croire qu'il vous a rejetés; non, M. F., c'est qu'il a sur vous des vues particulières, vues secrètes, qu'il ne vous est pas donné de pénétrer et de connaître, mais auxquelles vous devez vous soumettre ; et, soyez-en sûrs aussi, s'il vous afflige, il vous donnera les forces dont vous aurez besoin pour supporter vos afflictions ; il vous en dédommagera même par ses grâces et ses consolations célestes. Oui, s'il vous châtie, ce sera en père qui vous aime ; ce sera pour éprouver votre vertu, pour vous purifier, pour vous faire acquérir de nouveaux trésors de mérites. Oui, M. F., ses châtiments mêmes seront des bénédictions, parce-qu'ils vous aideront à mériter d'être du nombre de ses enfants bénis pendant l'éternité. Ainsi-soit-il. P. Q.

Plan d'une Instruction familière sur le même sujet.

MOYENS D'ATTIRER, SUR LES BIENS DE LA TERRE, LES BÉNÉDICTIONS CÉLESTES.

Nequè qui plantat, est aliquid, nequè qui rigat, sed qui incrementum dat, Deus.

Ce n'est pas celui qui plante, qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu, qui donne l'accroissement. 1 Cor. 3. 7.

MES FRÈRES,

Voici le moment où vous allez demander à la terre de nouvelles richesses, en lui confiant, de nouveau, le grain qu'elle vous a donné. Déjà vous avez ouvert son sein par de nombreux sillons; vous lui avez donné de l'engrais pour la rendre productive; vous en avez arraché les ronces, les épines, et toutes les plantes malfaisantes; en un mot, vous n'avez omis aucune des précautions nécessaires pour assurer une récolte abondante. Cependant vous ne vous rassurez pas entièrement sur votre industrie et sur vos travaux, vous en attendez, surtout, le succès des soins de la Providence. Vous savez que tous vos soins et tous vos efforts ne serviront à rien, si Dieu ne les bénit; vous savez qu'en vain aurez-vous semé, qu'en vain aurez-vous arrosé, si Dieu ne donne l'accroissement: *nequè qui plantat.* Chrétiens, instruits à l'école de J.-C., vous savez que celui qui nourrit les petits oiseaux, qui donne aux lis leur éclat et leur parure, votre père céleste est celui aussi de qui vous devez attendre le fruit de vos travaux, le prix de vos sueurs. Oui, vous le savez, vous en êtes convaincus; aussi ne m'arrêterai-je pas à vous exposer les puissants motifs qui doivent vous engager à attirer sur vos biens la bénédiction du Seigneur. Mais, peut-être, désirez-

vous savoir les moyens que vous devez mettre en œuvre pour l'obtenir : c'est à vous les faire connaître, que je vais consacrer cette instruction. Veuillez m'écouter.

Vous désirez, M.F., que le Seigneur bénisse vos campagnes. Hé bien! pour l'obtenir, il faut le demander, il faut avoir recours à la prière. Votre Dieu est tout disposé à répandre sur vous ses dons et ses bienfaits ; mais il veut que vous les lui demandiez...

Oui, M. F., ayez recours à votre père qui est dans les cieux ; adressez-lui souvent cette belle prière que nous a enseignée notre divin maître : *Pater noster, qui es in cœlis... panem nostrum quotidianum da nobis hodiè...*

Mais demandez avec confiance. Oh! il a promis d'accorder tout ce que vous lui demanderez! *si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis... petite et accipietis... petite et dabitur vobis... pulsate et aperietur vobis...* Oui, il vous l'a promis, et il est fidèle à ses promesses. Et puis n'est-il pas votre père? *Pater vester cœlestis ;* et un père qui vous aime : *ipse amat vos?* Mais un père, qui aime ses enfants, pourrait-il leur refuser la nourriture? *Quis... quem si petierit filius suus panem, numquid lapidem porriget ei? aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei?* Et c'est votre pain de chaque jour que vous demandez : *panem nostrum quotidianum... quanto magis pater vester, qui in cœlis est, dabit bona petentibus se?*

Demandez avec confiance, mais avec soumission à sa volonté : *fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra.* Car M. F., peut-être Dieu ne vous exaucera-t-il pas aussi vite, ni de la manière que vous désirez ; mais, s'il tarde à vous accorder les biens que vous lui demandez, ou même s'il semble vous les refuser, c'est qu'il a des raisons que vous ne connaissez pas... ; c'est que, peut-être, ce que vous lui demandez vous serait funeste...

Demandez; mais prenez garde, que vos vues soient droites, que vos motifs soient purs. Que vos demandes ne soient pas

dictées par une insatiable cupidité, par un vil esprit d'intérêt, ni par le désir d'avoir les moyens de satisfaire vos passions...

Demandez ; mais que vos demandes soient justes et raisonnables : demandez-lui votre pain de chaque jour : *panem nostrum quotidianum.* C'est-à-dire, demandez ce qui est nécessaire pour pourvoir à votre nourriture et à vos besoins, dans la condition où il a plu à la Providence de vous placer ; demandez ce qui est nécessaire pour nourrir, élever, et établir vos enfants selon votre rang.

Enfin, demandez ; mais que vos prières sortent du cœur, et d'un cœur pur ; car si Dieu ne régnait pas dans vôtre cœur par sa grâce, si vous étiez ses ennemis par le péché, pourriez-vous espérer qu'il prêterait l'oreille à vos vœux et qu'il vous accorderait ses dons et ses faveurs ?

Or, M. F., pour être en amitié avec Dieu, il faut être fidèle à observer sa loi. Et voilà encore, M. F., un moyen puissant, je vais plus loin, une condition essentielle pour attirer sur vous, et sur vos biens les bénédictions célestes.

Si vous êtes fidèles à marcher dans la voie de mes commandements, disait autrefois le Seigneur à son peuple, si vous observez mes ordres, je vous donnerai la pluie aux temps convenables, je fertiliserai vos terres, vos arbres seront couverts de fruits, etc... *Si in præceptis meis ambulaveritis, et mandata mea custodieritis, et feceritis ea, dabo vobis pluvias temporibus suis, et terra gignet germen suum, et pomis arbores replebuntur, apprehendet messium tritura vindemiam, et vindemia occupabit sementem, et comedetis panem in saturitate..* (Levit. 26. 3, 4, et 5.)

Si audieris vocem Domini Dei tui, ut facias atque custodias omnia mandata ejus... Venient super te universæ benedictiones istæ, et apprehendet : si tamen præcepta ejus audieris. Benedictus tu in civitate, et benedictus in agro. Benedictus fructus ventris tui, et fructus terræ tuæ, fructusque jumentorum tuorum, greges armentorum tuorum, et caulæ ovium tuarum. Benedicta horea tua...

Emittet Dominus benedictionem super cellaria tua, et super omnia opera manuum tuarum : benedicetque tibi in terrâ... Abundare te faciet Dominus omnibus bonis, fructu uteri tui, et fructu jumentorum tuorum, et fructu terræ tuæ... Aperiet Dominus thesaurum suum optimum, cœlum, ut tribuat pluviam terræ tuæ in tempore suo : benedicetque cunctis operibus manuum tuarum..... Si tamen audieris madata Domini Dei tui.. Et custodieris et feceris, ac non declinaveris ab eis, nec ad dexteram, nec ad sinistram.. (DEUT. 28. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, et 14.)

Mais au contraire, continue le Seigneur, si vous ne m'écoutez pas, et que vous n'observiez pas mes commandements, si vous méprisez mes lois.., au lieu de bénédictions, je ne ferai tomber sur vous que malédictions. Voilà ce que je vous ferai.. : *Quod si non audieritis me, nec feceritis omnia mandata mea, si spreveritis leges meas.. Ego quoque hæc faciam vobis : visitabo vos velociter in egestate, et ardore, qui conficiat oculos vestros, et consumat animas vestras. Frustrà seretis sementem...... Daboque vobis cœlum, desuper sicut ferrum, et terram æneam. Consumetur incassum labor vester, non proferet terra germen, nec arbores poma præbebunt... Immittamque in vos bestias agri, quæ consumant vos, et pecora vestra...* (LEVIT. 26. 14, 15. 16, 19, 20 et 22.)

Quod si audire nolueris vocem Domini Dei tui, ut custodias et facias omnia mandata ejus... Venient super te maledictiones istæ, et apprehendent te. Maledictus eris in civitate, maledictus in agro. Maledictum horreum tuum... Maledictus fructus ventris tui, et fructus terræ tuæ, armenta boum tuorum et greges ovium tuarum... Mittet Dominus super te famem et esuriem, et increpationem in omnia opera tua, quæ tu facies... Percutiat te Dominus egestate, frigore, ardore et æstu... Sit cœlum, quod suprà te est, æneum, et terra quam calcas, ferreâ. Det Dominus imbrem terræ tuæ pulverem, et de cœlo descendat super te cinis... Sementem multam jacies in terram, et modicum congregabis : quià locustæ devorabunt omnia. Vineam plantabis, et fodies : et vinum non bibes nec colliges ex eâ quidpiam : quoniam vastabitur vermibus. Olivas

habebis in omnibus terminis tuis, et non ungeris oleo : quid defluent, et peribunt... Omnes arbores tuas et fruges terræ tuæ rubigo consumet... Et venient super te omnes maledictiones istæ... Quid non audisti vocem Domini Dei tui, nec servasti mandata ejus... (DEUT. 28. 15, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 38, 39, 40, 42, et 45.)

Mais, M. F., les bénédictions que Dieu promettait à son peuple, s'il eut-été fidèle à observer sa loi, n'avez-vous pas à les espérer, si vous lui êtes fidèles, si vous accomplissez exactement tous vos devoirs? comme aussi, n'avez-vous pas à redouter qu'il ne fasse tomber sur vous les fléaux de sa colère, si vous méprisez sa loi et ses commandements?...

Ainsi, M. F., voulez-vous attirer la bénédiction de Dieu sur vous et sur vos biens, soyez fidèles à remplir tous les devoirs qu'il vous a imposés, à observer ses commandements.... (*Détail des devoirs à remplir.*) Car, quoiqu'il réserve à notre fidélité un prix éternel dans l'autre vie, soyez-en sûrs, dès ce monde même, il ne la laisse pas sans récompense : *Centuplum accipietis, et vitam æternam possidebitis...* Comme aussi, ne vous attendez qu'à sa colère et à ses malédictions, si vous vivez dans l'oubli de vos devoirs.

Comment, en effet, pouvez-vous espérer que Dieu répandra sa bénédiction sur vos biens, lorsque vous méconnaissez son autorité, que vous foulez aux pieds ses lois..., que vous provoquez sa colère? Oh! tremblez, si, malgré vos infidélités, il exauce vos vœux, il comble vos désirs : c'est, de sa part, une marque d'abandon.... S'il vous bénit, c'est dans sa colère.... S'il vous accorde la graisse de la terre, c'est qu'il vous retire la rosée du ciel.....

Ce n'est pas tout : vous désirez que Dieu bénisse vos campagnes et vos travaux ; mais, M. F., avez-vous été jusque-là sans recueillir les effets de ses bénédictions? N'avez-vous pas été comblés de ses bienfaits? Oh! vous ne l'avez pas oublié, avec quelle abondance ne les a-t-il pas répandus sur vous! . . . .

Hé bien, voulez-vous qu'il continue? montrez-vous reconnaissants envers lui de ses dons, et faites-en un bon usage : c'est encore un moyen bien puissant et bien efficace, pour attirer sur vous de nouvelles bénédictions. La reconnaissance que l'on témoigne pour les bienfaits que l'on a reçus, est un titre à de nouveaux bienfaits; l'ingratitude, au contraire, en tarit la source...

Rendez gloire à Dieu, dit l'Esprit-Saint, au livre de l'Ecclésiastique, pour les bienfaits que vous en avez reçus; ne manquez pas de lui offrir les prémices de vos biens : le Seigneur, qui est plein de libéralité, vous en rendra sept fois autant : *bono animo gloriam redde Deo, et non minuas primitias manuum tuarum.... quoniam Dominus retribuens est, et septies reddet tibi.*

Voulez-vous donc que le Seigneur répande sur vous de nouvelles bénédictions, recevez-les avec reconnaissance, témoignez-lui-en chaque jour votre gratitude ; prévenez le lever du soleil pour bénir son saint nom, et, à la fin du jour, offrez-lui encore l'hommage de vos adorations : *oportet prevenire solem ad benedictionem, et ad ortum solis adorare.* Mais, au contraire, si vous recevez ses bienfaits sans penser à lui, sans daigner faire attention à la main paternelle qui les répand sur vous; si, même, vous ne payez ses bienfaits que d'ingratitude, pouvez-vous espérer de trouver Dieu disposé à vous continuer ses faveurs, et à vous en accorder de nouvelles? Non, ne l'espérez pas : les espérances de l'ingrat sont vaines : *ingrati spes*, dit le sage, *tanquam hybernalis glacies tabescet, et disperiet tanquàm aqua supervacua.* Que dis-je? Loin de pouvoir espérer de nouvelles bénédictions, ne devez-vous pas craindre que le Seigneur, irrité de votre ingratitude, n'en fasse tarir la source, et ne retire de dessus vous sa ma bienfaisante? Soyez donc reconnaissants : *grati estote*, et vous verrez descendre les bénédictions célestes sur vous et sur vos biens.

Mais, M. F., le meilleur moyen de témoigner à Dieu votre

reconnaissance, et le moyen, par conséquent, le plus assuré pour obtenir de nouvelles marques de sa bonté, c'est d'en faire un bon usage.

Oh! M. F., les biens que Dieu vous accorde, si vous n'en faites qu'un saint usage; si vous les faites servir à sa gloire; si vous les employez au soulagement des malheureux et au salut de votre âme..; si, avec ces biens périssables, vous cherchez à acquérir les biens éternels; si, en les déposant dans le sein des pauvres, vous vous faites des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels, pourra-t-il ne pas continuer à vous les accorder. Lui, qui veut que vous travailliez sans relâche à votre sanctification et au salut de votre âme? pourra-t-il vous refuser des biens, qui, entre vos mains, ne sont que des moyens de sanctification et de salut? Mais, au contraire, si vous abusez des biens que vous avez reçus du Seigneur; si vous ne vous en servez que pour satisfaire vos passions, offenser Dieu, et vous perdre, pouvez-vous espérer qu'il continuera à vous les accorder?.. Un père mettrait-il dans la main de son enfant une arme meurtrière ou un poison mortel?...

Comblés des dons du Seigneur, recevrez-les avec reconnaissance, faites-en un saint usage, et vous mériterez qu'il vous accorde de nouvelles faveurs, qu'il répande sur vous de nouvelles bénédictions: *centuplum accipietis;* vous acquerrez de plus des droits à la vie éternelle: *et vitam æternam possidebitis.*

Ainsi soit-il.

Plan d'une Instruction familière sur le même sujet.

Per totam noctem laborantes, nihil cepimus.

Après avoir travaillé toute la nuit, nous n'avons rien pris. (Luc 5. 5.)

Ne voilà-t-il pas M. F., le cri de douleur et de désolation que vous laissez échapper, lorsque, malgré le soin que vous avez pris de la culture de vos terres, le succès ne répond pas à vos espérances et à vos désirs, ou qu'un accident fâcheux vient vous ravir le fruit de vos travaux? Quoi! vous écriez-vous avec amertume, après tant de travaux, après tant d'efforts, après tant de sueurs, ne rien receuillir! *nihil cepimus.* Je le conçois, lorsqu'on s'est donné bien des peines, lorsqu'on s'est consumé en efforts et en travaux, il est bien triste de ne rien recevoir en dédommagement. Déjà, M. F., vous en avez fait plus d'une fois la triste expérience; déjà, après avoir bien cultivé, bien ensemencé vos terres, vous avez eu la douleur de les voir frappées de stérilité. Mais, dites-moi, ce malheur que vous avez si amèrement déploré, avez vous jamais cherché à en connaître la cause? avez-vous cherché à en prévenir le retour? Hé bien, permettez-moi d'examiner avec-vous quelles peuvent être les causes du peu de succès de vos travaux, et quels moyens vous devez mettre en œuvre pour prévenir ce malheur à l'avenir. Puis-je, M. F., traiter un sujet plus propre à captiver votre attention? je vais vous parler de ce qui fait l'objet de toutes vos affections et de tous vos désirs, de vos biens. Puis-je aussi le faire dans une circonstance plus convenable? C'est au moment où vous vous disposez à ensemencer vos terres; j'ai donc lieu d'espérer que vous m'écouterez avec plaisir et attention: plaise à Dieu que ce soit avec fruit. Commençons.

1re Réflexion.

Lorsque les apôtres firent cette pêche si pénible, et qui, néanmoins, eut si peu de succès, Jésus-Christ, dit l'Évangile, n'était pas avec eux; mais à peine est-il arrivé, qu'ils prennent une quantité prodigieuse de poissons. Ne voilà-t-il pas, M. F., l'explication du peu de succès de vos travaux, et de ce que vous avez à faire pour qu'à l'avenir ils réussissent mieux? c'est-à-dire, si vous n'êtes pas toujours dédommagés de vos peines et de vos sueurs par d'abondantes récoltes; si, trop souvent, vos campagnes sont frappées de stérilité, n'est-ce pas parce que Dieu n'est pas avec vous dans vos travaux? n'est-ce pas parce qu'il ne bénit pas vos campagnes?...

En effet, M. F., ne vous reposez-vous pas plus sur vos soins, sur votre industrie, que sur les soins de la Providence? N'attendez-vous pas plus de votre travail et de votre prudence que des bénédictions célestes? que dis-je, M. F.? ne vous reposez-vous pas entièrement sur votre prudence et sur votre industrie? ne croyez-vous pas pouvoir vous passer de Dieu et de ses bénédictions?...

Mais, M. F., ne savez-vous donc pas que Dieu est le maître et l'auteur de tout bien?... qu'en vain aurez-vous semé, en vain aurez-vous arrosé, s'il ne donne l'accroissement : *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat, Deus?*... Ne savez-vous pas que tous vos soins, etc.... ne serviront à rien..., si Dieu ne fait luire son soleil et tomber la rosée du ciel?...

Vous aurez semé beaucoup, et vous recueillerez peu : *Seminasti multùm, et intulisti parùm.*

Vous vous reposez sur votre prudence et sur votre industrie! mais ne savez-vous donc pas que toute votre prudence et toute votre industrie, sont de bien faibles préservatifs contre les intempéries des saisons, contre les ravages des animaux malfaisants, etc.... et les leçons de l'expérience

ne vous en ont-ils pas déjà prouvé l'impuissance?... Quoi! et c'est de votre prudence et de votre industrie que vous attendez tout le succès de vos travaux! Eh! M. F., faut-il donc s'étonner si, trop souvent, vous travaillez en vain? Quoi! vous ne pensez pas à Dieu, vous croyez pouvoir vous passer de son assistance et de ses bénédictions! Eh! faut-il donc s'étonner s'il retire de dessus vous sa main bienfaisante, s'il répand sur vos campagnes sa malédiction?

Mais, direz-vous, nous pensons à Dieu, nous appelons tous les jours, par nos vœux et nos prières, sa bénédiction sur nous et sur nos biens, mais il ne nous exauce pas.... Mais, M. F., dites-moi, ne vous en êtes-vous pas rendus indignes?... Nous le verrons dans une seconde réflexion.

2e. Réflexion.

Vous pensez à Dieu, vous lui demandez de vous bénir, vous et vos biens, etc. Mais, M. F., n'est-ce pas l'intérêt qui vous fait penser à Dieu?... Vos demandes ne sont-elles pas dictées par vos passions?... et comment voulez-vous, etc.... ne serait-ce pas favoriser vos passions?

Vous demandez? Et qui êtes-vous donc, vous, qui demandez à Dieu des bénédictions? vous, qui êtes à ses yeux un objet d'anathème et de malédiction? vous, qui êtes ses ennemis par le péché?.... Quoi! vous qui foulez aux pieds chaque jour ses lois et ses commandements; vous, qui n'ouvrez la bouche que pour blasphémer son saint nom; vous qui profanez le jour qu'il s'est réservé pour être consacré entièrement à son service... quoi! vous qui, comblés de ses bienfaits, ne vous en servez que pour l'offenser; vous qui ne payez sa bonté que d'ingratitude etc.; quoi! vous osez vous plaindre de ce que Dieu ne répand pas sur vous de nouvelles bénédictions!...

Ainsi, M. F., vous le voyez, si vos travaux ne réussissent pas, c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre, c'est parce que vous n'avez pas appelé sur vous les bénédic-

tions célestes, ou parce que vous vous en êtes rendus indignes. Voulez-vous donc prévenir ce malheur, faites disparaître ces obstacles etc., et le Seigneur étendra sur vous et sur vos campagnes, ses mains libérales...

Et, comblés de ses bénédictions ici-bas, vous mériterez encore d'être inondés des délices ineffables qu'il prépare à ses élus.

Ainsi soit-il.

INSTRUCTION familière pour l'ouverture des travaux de la campagne.

RÉFLEXIONS MORALES SUR LES PEINES ET LES TRAVAUX DE LA CAMPAGNE, ET SUR LA MANIÈRE DE LES SANCTIFIER.

Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam.

Travaillez pour avoir, non pas la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle. (Joan. 6. 27.)

Mes frères,

Privée de la chaleur bienfaisante du soleil, et couverte des frimats de l'hiver, longtemps la nature s'est reposée; mais, ranimée par les premiers rayons d'un soleil printanier, voilà qu'elle sort de son repos; encore quelques jours, et elle va présenter à nos regards un aspect bien différent : les arbres vont se couvrir de feuillage, les prairies de verdure. A son exemple, M. F., et, pour seconder son action, vous allez aussi sortir de votre repos de l'hiver, ou du moins quitter vos occupations de l'hiver, pour reprendre vos rudes et pénibles travaux de la campagne; vous allez ouvrir le sein de la terre par de profonds et nombreux sillons, et vous

vous efforcer de lui faire produire les plantes et les fruits qui doivent servir à vos différents besoins. Mais, peut-être n'attendez-vous, pour prix de vos soins et de vos sueurs, que les récoltes de vos terres : Quoi! Ce serait là l'unique dédommagement de vos peines et de vos travaux; l'unique objet de vos désirs et de vos espérances? Oh! non, M. F., non, je viens vous apprendre à tirer de vos travaux un autre profit, profit bien plus grand, plus sûr, plus digne de vous et des désirs d'un chrétien; je viens vous apprendre à vous procurer par vos travaux, non-seulement un pain matériel et périssable, mais aussi un pain qui demeure pour la vie éternelle : *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam* : c'est-à-dire, je viens vous présenter vos travaux et vos peines, comme un moyen efficace de sanctification, comme un gage assuré de salut, si vous savez en profiter.

Veuillez m'honorer de votre attention.

1re Réflexion.

Lorsque nous vous exhortons à travailler à votre sanctification, au salut de votre âme, vous nous adressez quelquefois la question que faisait au Sauveur un docteur de la loi : Qu'avons-nous à faire pour nous sanctifier, pour nous sauver? *Quid faciendo vitam æternam possidebo?*

Qu'avez-vous à faire pour vous sanctifier, pour vous sauver? A cette question, que dois-je répondre? vous renverrai-je aux conseils des maîtres de la vie spirituelle? vous dirai-je : Mettez en pratique les règles de conduite qu'ils tracent, et vous vous sanctifierez, vous vous sauverez? Ou bien encore, pour vous guider plus sûrement, vous mettrai-je devant les yeux les exemples admirables des saints qui se sont le plus distingués par leurs belles vertus? et vous dirai-je : Voilà les modèles que vous devez imiter; marchez sur leurs traces, et vous vous sanctifierez, vous

vous sauverez? Voilà bien, en effet, M. F., la réponse que je pourrais, que je devrais même, semble-t-il, vous faire; mais non. Je veux, pour vous diriger dans la voie du salut, vous donner d'autres maîtres, d'autres modèles, qui soient plus à votre portée, des maîtres que vous puissiez consulter sans cesse, des modèles que vous avez toujours sous les yeux; et pour cela, M. F., il n'est pas nécessaire que vous sortiez de vous-mêmes. Oui, c'est vous-mêmes que je veux vous donner pour maîtres, pour guides et pour modèles. Je m'explique.

Dans la culture de vos terres, pour en assurer le produit, dites-moi, M. F., ne vous tracez-vous pas certaines règles? et ces règles, n'êtes-vous pas exacts à les mettre en pratique? Oui, sans doute. Hé bien, M. F., les règles que vous suivez dans la culture de vos terres, voilà celles que je vous dirai de suivre pour la culture, c'est-à-dire pour la sanctification de votre âme; l'exactitude avec laquelle vous les suivez, voilà le modèle de l'exactitude et de la fidélité avec lesquelles vous devez les appliquer à votre sanctification : *Inspice, et fac secundùm exemplar.* Non, M. F., je ne ferai à votre demande d'autre réponse que celle-là : vous voulez vous sanctifier, vous voulez vous sauver? hé bien, examinez, rappelez-vous ce que vous faites pour faire produire à vos champs d'abondantes récoltes, et faites de même pour votre âme : *Hoc fac et vives.*

Que faites-vous, M. F., pour assurer le produit de vos champs? Les laissez-vous incultes, sans y rien semer, ni planter? ou bien jetez-vous votre semence dans la terre, sans la préparer, au milieu des ronces et des épines? non, sans doute : vous savez que si vous ne cultivez pas, que si vous ne semez pas, vous ne pouvez espérer de moissonner; vous savez que votre semence, jetée dans une terre sans culture, ne pourra pas y prendre racine, ou qu'elle y sera bientôt étouffée par les mauvaises herbes qui ne manqueront pas de croître. Oui, vous le savez. Aussi vous

voit-on cultiver vos terres, et les cultiver avec soin; vous les tournez et les retournez, pour les bien défricher, et détruire toutes les plantes nuisibles; ce n'est que lorsque votre terre est bien préparée, que vous y semez votre grain, que vous y plantez vos arbres ou vos vignes. Ce n'est pas tout: après avoir confié votre semence à la terre, vous ne l'abandonnez pas encore, vous l'arrosez, ou, du moins, vous priez Dieu de faire tomber la rosée du ciel, de faire luire son soleil, pour rafraîchir et réchauffer tour-à-tour le sol, pour le fertiliser, et féconder votre semence, pour donner de la sève et de la vigueur à vos arbres. Ce n'est pas tout encore: vous prévoyez tous les accidents qui menacent vos champs, et qui peuvent détruire le fruit de vos travaux, et vous ne négligez rien pour les en préserver, pour les mettre à l'abri de la malveillance des hommes, des ravages des animaux, de l'intempérie des saisons, et de l'inondation des torrents; et si malgré le soin que vous avez pris de bien cultiver, des plantes nuisibles poussent encore au milieu de votre grain, vous vous empressez de les arracher, de crainte qu'elles n'étouffent le bon grain. Vous taillez aussi vos arbres et vos vignes pour les rendre productifs, vous en retranchez toutes les branches parasites. Ce n'est, M. F. que par ces soins assidus, par ces précautions attentives, par un travail continuel, que vous obtenez les riches moissons qui ramènent dans votre maison la joie et l'abondance. Voilà, M. F., voilà l'image fidèle de ce que vous avez à faire pour vous sauver et vous sanctifier: *Hoc fac et vives.* Faisons l'application.

Vous ne pouvez espérer de moissonner, lorsque vous n'avez ni défriché, ni cultivé, ni ensemencé vos terres. Hé bien, M. F., n'espérez pas non plus recueillir des fruits de sanctification et de salut, si vous ne donnez aucun soin à la culture de votre âme, c'est-à-dire, si vous ne vous appliquez à réprimer vos passions, à régler vos penchants, si vous ne détruisez vos vices et vos mauvaises habitudes, si

vous ne jetez dans votre âme bien préparée la semence du salut, la parole de Dieu, c'est-à-dire, si vous ne vous appliquez à connaître les vérités saintes de la religion, les devoirs que vous devez remplir, les vertus que vous devez pratiquer. Ce n'est pas tout : cette précieuse semence a besoin d'être fécondée : priez donc aussi le Seigneur de faire tomber sur votre âme la rosée du ciel, c'est-à-dire, de toucher votre cœur par l'onction de sa grâce, afin d'en amollir la dureté et de le rendre docile, priez-le d'y faire luire le soleil de sa justice, afin d'éclairer les ténèbres de votre esprit, de faire fondre les glaces de votre cœur, de le réchauffer, de le ranimer, de l'embraser du feu de la charité. Ce n'est pas tout encore : comme vos champs exigent de votre part des soins et des précautions, pour être préservés des accidents qui les menacent, votre âme aussi a des dangers à courir, et réclame une vigilance attentive et continuelle : vous ne devez donc rien négliger pour la mettre à l'abri des piéges du démon, de la séduction du monde, et de l'entraînement des mauvais exemples. Peut-être aussi la semence du mal renaîtra-t-elle dans votre âme ; peut-être les vices et les mauvaises habitudes que vous aurez corrigés, essaieront-ils de rentrer dans votre cœur ; hé bien, empressez vous de les arracher, ne les laissez pas s'enraciner, de crainte qu'ils ne croissent, et qu'ils n'étouffent dans votre cœur la semence de la vertu. En un mot, M. F., tenez à l'égard de votre âme la conduite que vous tenez à l'égard de vos champs, et vous vous sanctifierez, vous vous sauverez. *Hoc fac et vives.* Oui, si, pour vous corriger de vos défauts, pour orner votre âme de vertus, pour amasser des trésors de mérites, vous déployez la même ardeur, la même activité, la même intelligence que pour cultiver et fertiliser vos campagnes ; si vous prenez, pour conserver votre innocence, pour sauver votre âme, les mêmes mesures de prudence, les mêmes précautions que pour conserver vos récoltes, oh! soyez-en sûrs, vous vous sanctifierez, vous vous sauverez. *Hoc fac et vives.*

Ce n'est pas sans peine ni sans fatigue, M. F., que vous cultivez vos champs, et que vous les rendez productifs; mais ce qui vous anime et vous encourage, c'est l'espérance d'en être dédommagés par les moissons et les fruits qui seront le prix de vos travaux et de vos sueurs. Vous aurez aussi, pour vous sanctifier et vous sauver, des difficultés à vaincre, des sacrifices à faire; il vous en coûtera beaucoup. Mais, M. F., pour vous animer et vous encourager, pensez aussi au prix qui est réservé à vos peines et à vos travaux; songez à la moisson que vous recueillerez dans le ciel; et, si la difficulté et le travail vous rebutent, que la récompense vous anime : *Si labor terret, merces invitet.*

Ainsi, M. F., vos travaux et vos occupations de la campagne, en vous présentant une image de ce que vous devez faire pour vous sanctifier, sont donc pour vous un puissant moyen de salut, si vous savez en profiter. Je vais plus loin : je dis qu'ils sont en eux mêmes un moyen de sanctification et de salut si vous en faites un saint usage. Ce sera la matière d'une 2e réflexion.

2e. Réflexion.

Infortunés enfants d'un père coupable, nous avons tous hérité de sa faute; nous partageons son châtiment. Dès l'instant de notre naissance, nous sommes condamnés à souffrir et à travailler. La terre que Dieu avait bénie est devenue pour nous une terre maudite. Elle devait être pour nous un séjour de paix, de repos et de bonheur, et elle n'est qu'un séjour de fatigues et de peines, qu'un lieu de deuil, qu'une vallée de misères et de larmes; nous ne devons y manger qu'un pain gagné à la sueur de notre front.

Mais cette fatale sentence, prononcée contre Adam coupable et sa malheureuse postérité, ne s'exécute-t-elle pas à la lettre sur vous, M. F., qui vous livrez aux rudes travaux de la campagne? Sans cesse courbés vers cette terre ingrate,

dont vous exploitez le sein avare, oh ! combien de fois vous arrosez de vos sueurs les sillons que vous y tracez ! Que de fatigues pour cultiver et ensemencer vos champs, pour en arracher les ronces et les épines sans cesse renaissantes ! que de soins, que d'inquiétudes, que de précautions pour conserver vos récoltes ! Que de peines, que de travaux encore pour les moissonner ! Exposés, tantôt à la chaleur d'un soleil brûlant, tantôt à la rigueur du froid ; accablés de lassitude, à peine vous donnez-vous quelque repos ; vous travaillez sans relâche, tard et matin, la nuit et le jour ; et ces travaux, ces fatigues se succèdent pour vous sans interruption du printemps à l'automne, de l'automne au printemps. Terre ingrate ! encore semble-t-elle ne vous donner ses fruits qu'à regret. Que dis-je ? Combien de fois ne vous les refuse-t-elle pas ? Combien de fois, après vous être épuisés pour féconder son sein, n'avez-vous pas la douleur de voir tous vos efforts sans succès ? Elle semble frappée de stérilité ; ou bien des contre-temps fâcheux, un temps désastreux de pluie, une désolante sécheresse, des insectes dévastateurs, un orage, une grêle meurtrière, viennent détruire tout le fruit de vos travaux, tout le prix de vos sueurs. Oh ! oui, M. F., vous subissez, dans toute sa rigueur, la sentence portée contre les enfants d'Adam ; oui, c'est de vous qu'il est vrai de dire que vous mangez un pain gagné à la sueur de votre front, et détrempé de vos larmes.

Mais, devez-vous vous en plaindre ? Devez-vous murmurer contre la Providence qui vous a placés dans cet état ? Oh ! non, M. F., non ; loin de vous la plainte et le murmure. Que dis-je ? réjouissez-vous, remerciez le Seigneur : c'est un bienfait de son amour. Vous souffrez, il est vrai ; mais, soyez-en sûrs, vos souffrances ne seront pas stériles, votre tristesse se changera en joie, vous semez dans les larmes, mais vous moissonnerez dans l'allégresse. Oui, réjouissez-vous ; une grande récompense vous attend dans le ciel. Oh ! relevez votre tête abattue, levez vos regards vers le ciel et

voyez : le Seigneur, qui vous a condamnés à ces travaux et à ces souffrances, vous regarde, il entend vos soupirs et vos gémissements, il voit couler vos larmes et vos sueurs, il compte vos peines, il mesure vos fatigues, et il n'attend, pour vous décerner le prix qu'il leur prépare, que votre soumission, que l'offrande que vous lui en ferez. Mais, pour mieux vous faire comprendre cette consolante vérité, souffrez, M. F., que j'entre dans quelques développements.

O vous! qui portez tout le poids de la chaleur et du jour, ne me demandez plus ce que vous avez à faire pour vous sanctifier, pour vous sauver, pour arriver au Ciel. Hé! mon Dieu! c'est ce que vous faites tous les jours, si vous le faites pour Dieu, et comme Dieu le veut. Oui, votre salut est entre vos mains; vous êtes sur la voie qui conduit au Ciel. En effet, M. F., en est-il parmi les hommes qui soient plus près du royaume des Cieux, que vous, hommes de peine et de travail? En est-il qui aient pour se sanctifier, pour se sauver, et plus de moyens, et moins d'obstacles que vous, dans votre pénible condition? Examinons.

Que faut-il pour se sanctifier, pour se sauver? Fuir le péché, conserver son innocence et l'amitié de Dieu. Mais, pour conserver ce précieux trésor, que de difficultés à vaincre! que de combats à livrer! que de dangers à courir! De toutes parts nous sommes environnés d'ennemis terribles; à chaque pas, nous rencontrons des piéges tendus à notre innocence, des écueils où elle est exposée à faire un malheureux naufrage. Mais vous, M. F., n'êtes-vous pas en quelque sorte à l'abri de tous ces dangers? Quels puissants préservatifs ne trouvez-vous pas dans vos travaux et vos occupations?

Préservatifs contre les piéges et les tentations du démon. Quelle prise peut-il avoir contre vous, qu'il trouvera toujours occupés? Oh! s'il est vrai de dire que l'oisiveté est la mère du vice, ne l'est-il pas aussi qu'une vie laborieuse et active est la mère de la vertu, la gardienne fidèle de l'innocence?

Préservatifs contre les dangers du monde. Loin du théâtre de ses plaisirs, de ses vices et de ses désordres, oh ! M. F., vous ne respirez pas son souffle empesté, vous n'êtes pas exposés à vous laisser entraîner par le torrent de ses exemples, à vous laisser corrompre par ses funestes maximes.

Préservatifs contre la révolte de votre chair et l'égarement de vos passions. Mortifiée sans cesse par vos dures privations, par vos travaux pénibles et continuels, votre chair fera-t-elle sentir son aiguillon avec autant de force que si vous viviez dans le repos et l'abondance? Le feu de vos passions ne s'amortira-t-il pas?

Ce n'est pas tout : peut-être, malgré tous ces puissants préservatifs, succomberez-vous à la tentation ; peut-être perdrez-vous par le péché l'innocence et l'amitié de votre Dieu. Hélas! il n'est que trop vrai, de nos jours, quel est le lieu, quelle est la condition, qui soit à l'abri de la corruption? Où n'a pas pénétré le souffle impur de l'impiété et du libertinage? Non, M. F., nos paisibles campagnes ne sont plus, comme autrefois l'heureux séjour de la piété et de l'innocence. Mais, si vous venez à perdre votre innocence, ne vous reste-t-il aucun moyen pour la recouvrer, ni pour apaiser la colère de votre Dieu, et rentrer en grâce avec lui? Oh! admirez encore les précieuses ressources que vous présente votre pénible condition. Le pardon de vos fautes, c'est au tribunal de la réconciliation, il est vrai, et là seulement, que vous l'obtiendrez ; mais, après ce pardon dont vous serez redevables à la bonté et à la miséricorde du Seigneur, il vous reste encore à satisfaire à sa justice, à réparer l'injure que vous avez faite à sa gloire ; il vous reste à expier votre faute par des œuvres de pénitence. Or, M. F., dites-moi, quelle pénitence plus méritoire et plus agréable pouvez-vous lui offrir, que celle qu'il vous a imposée lui-même? Oui, vos privations de chaque jour, vos travaux, vos fatigues, vos sueurs, vos souffrances, si vous les recevez avec soumission, si vous les supportez avec résignation et avec

patience, si vous les offrez à Dieu, voilà de quoi satisfaire à sa justice et apaiser sa colère; voilà de quoi expier vos péchés, voilà de quoi acquérir des trésors de mérites, et gagner le Ciel.

Consolez-vous donc, ô vous qui êtes accablés de travaux, exténués de fatigues, laboureurs, ouvriers, qui portez tout le poids de la chaleur et du jour, qui arrosez si souvent la terre de vos sueurs! Consolez-vous : si vous le voulez, le royaume des Cieux vous appartient. Non, vous n'aurez pas seulement, pour prix de vos travaux, les fruits périssables de la terre, mais des fruits bien plus précieux, des fruits de salut, que vous recueillerez dans le Ciel, et que vous posséderez pendant l'éternité.

O M. F.! permettez-moi de vous le demander en finissant, ne profiterez-vous pas de ces moyens de salut que la divine Providence vous a ménagés? Quoi donc! tant de peines, tant de fatigues, tant de travaux seront sans récompense, ne vous serviront à rien pour le Ciel! Quoi donc! tant souffrir dans cette vie, et ne rien espérer pour l'autre! Oh! que vous seriez à plaindre! que votre sort serait digne de pitié et de larmes! Que dis-je? Oh! songez-y, M. F., songez-y bien : les peines et les maux que vous endurez sont des moyens de salut, et, par conséquent, des grâces et des bienfaits dont Dieu vous demandera compte. Oui, M. F., de même que le riche aura à rendre compte de l'usage qu'il aura fait de ses biens et de ses richesses, et vous aussi, vous aurez à rendre compte de l'usage que vous aurez fait de vos travaux et de vos souffrances. Quoi donc! ce qui devait servir à vous sanctifier, à vous sauver, ce qui devait être pour vous la matière d'une immortelle récompense, n'aura servi qu'à vous perdre, et deviendra la matière de votre jugement et de votre condamnation!

Mais non, M. F., il n'en sera pas ainsi : condamnés à travailler tous les jours de votre vie, vous sanctifierez votre travail en l'offrant à Dieu, en vous y livrant un esprit de pé-

nitence. Vous travaillerez pour gagner votre pain de chaque jour, le pain qui doit servir à la nourriture de votre corps ; mais vous travaillerez aussi pour gagner le pain spirituel, le pain qui doit nourrir votre âme et lui donner la vie éternelle. Vous cultiverez vos terres avec soin, vous les ensemencerez; vous mettrez en œuvre toutes les ressouces de votre intelligence et de votre industrie, pour leur faire produire d'abondantes récoltes ; mais vous cultiverez aussi votre âme avec le même soin, vous l'ornerez de vertus, vous déploierez tout votre zèle, toute votre ardeur, pour lui faire produire des fruits de sanctification et de salut, et, après avoir cultivé, semé ici-bas dans les larmes et la douleur, vous mériterez de moissonner un jour dans la joie et l'allégresse : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua : venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* C'est, M. F., le bonheur que je vous souhaite.

Ainsi soit-il. P. Q.

Plan d'une Instruction familière sur le même sujet.

MANIÈRE DE SANCTIFIER LE TRAVAIL.

Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini nostri Jesu-Christi facite.

Tout ce que vous faites en paroles ou en actions, faites-le au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. (Colos. 3).

MES FRÈRES,

Il est une vérité bien importante, et qui doit bien vous consoler, au milieu de vos peines et de vos travaux : c'est que tous les maux et toutes les misères de cette vie, qui

sont la punition du péché, sont aussi, pour ceux qui savent en faire un saint usage, un puissant moyen de sanctification et de salut. Mais, hélas! cette vérité, trop souvent, on la perd de vue; et, ce qui devait nous sauver, nous devient inutile, ou ne sert, le plus souvent, qu'à nous perdre.

Il est donc, M. F., de la plus grande importance de vous rappeler cette vérité, et de vous bien faire connaître les moyens de sanctifier votre travail : c'est ce que je me propose dans cet entretien. Et puis-je le faire dans une circonstance plus favorable? Nous voici arrivés à l'époque où commencent les travaux de la campagne; époque où va commencer, pour plusieurs d'entre vous, une vie de fatigues et de peines.

C'est à vous, cultivateurs, laborieux ouvriers, qui allez arroser la terre de vos sueurs, c'est à vous surtout que je vais m'adresser; mais ce n'est pas à vous seulement, c'est à tous, car tous, nous avons à souffrir et à travailler. Veuillez donc tous m'honorer de votre attention.

Que faut-il faire pour sanctifier vos peines et vos travaux, et pour les rendre méritoires de la vie éternelle?

Il faut, M. F., souffrir, et travailler en vue de Dieu, car comment pouvons-nous espérer qu'il récompense ce que nous n'avons pas fait pour lui?...

Il faut chaque jour les lui offrir, et le prier de les agréer comme une expiation de nos péchés ; c'est pour cela qu'il nous les a imposés... C'est donc entrer dans ses vues... Nous devons donc espérer que l'offrande que nous en ferons, lui sera agréable.

Ce n'est pas tout, M. F. : pour que vos travaux soient des œuvres méritoires de la vie éternelle, il faut vous conserver dans la grâce de Dieu, par la fuite du péché, par votre fidélité à remplir tous vos devoirs de chrétiens, et, surtout, à sanctifier le saint jour du dimanche; et, si vous aviez le malheur de l'offenser par le péché, il faut vous hâter de vous réconcilier avec lui...

Et voilà, M. F., comment vous attirerez les grâces de Dieu sur vous-mêmes, et les bénédictions du ciel sur votre travail; voilà comment vous sanctifierez votre vie et vos peines, comment vous mériterez des fruits plus précieux que les biens de la terre, comment vous obtiendrez une récompense plus éclatante que celle des heureux de la terre dont vous enviez le sort.

Mais ce n'est pas tout : souvent la terre que vous cultivez est pour vous une terre ingrate, qui ne produit que des ronces et des épines. Le malheur des temps, le dérangement des saisons, les orages, les grêles, les inondations, portent le ravage dans vos campagnes, et détruisent vos moissons; et, après avoir arrosé la terre de vos sueurs, vous vous voyez encore obligés de l'arroser de vos larmes. Hé bien, M. F., voilà encore un moyen d'acquérir de nouveaux trésors de mérites : reconnaissez la main qui vous frappe, désarmez-là par votre soumission, par votre patience et votre répentir. Oh! loin de vous la plainte et le murmure... Dieu n'est-il pas le maître?.. Et, après tout, à quoi vous serviraient vos impatiences, vos plaintes et vos murmures? Feraient-elles cesser vos malheurs?

Ce n'est pas tout encore : il est un autre moyen de sanctifier votre travail, c'est de profiter des salutaires réflexions que votre travail lui-même vous suggèrera en bien des occasions.

Ainsi, quand vous cultivez la terre, et que vous en arrachez les mauvaises herbes, priez Dieu de cultiver lui-même votre cœur, et d'en arracher les passions et les inclinations vicieuses.

Ainsi, quand vous jetez le grain dans la terre, priez Dieu de jeter le grain de sa grâce, et de le faire fructifier dans votre âme.

Ainsi, quand les orages, les grêles, les inondations, ravagent vos campagnes, pensez aux ravages que le péché fait dans une âme.

Ainsi, quand vous moissonnez, et que vous faites votre récolte, examinez si vous avez recueilli une abondante moisson de mérites pour le ciel, et si vous avez beaucoup de bonnes œuvres pour mettre dans les trésors de l'éternité.

Mais, surtout, quand vous considérez la terre, et que vous voyez cette belle verdure, ces fleurs, ces fruits, tout ce grand et magnifique spectacle qu'elle présente ; quand surtout vous levez les yeux, et que vous voyez la beauté du ciel et des astres, dites-vous à vous-mêmes : Que Dieu est grand dans ses ouvrages! et s'il en a tant fait pour les hommes vivants dans un lieu d'exil, que ne fera-t-il pas en faveur de ses élus dans le séjour de la gloire?

Ainsi, M. F., tout, dans vos travaux, dans vos occupations, dans vos peines, peut devenir pour vous un moyen de salut.... Profitez-en donc, M. F., et en même temps que vous travaillez à vous procurer les fruits de la terre, travaillez aussi à vous procurer les biens du Ciel.

Ainsi soit-il.

INSTRUCTION familière

Sur la nécessité de l'état de grâce pour sanctifier le travail et toutes les actions de la vie. (1)

Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus, in verbo tuo autem laxabo rete.

Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais, sur votre parole, je jetterai le filet. Luc. 5.

Quelle triste nuit que celle dont il est ici question ! Quoi!

---

(1) NOTA. Une condition essentielle pour sanctifier et rendre méritoires notre travail et toutes nos actions, c'est l'état de grâce ; c'est une vérité qu'on ne saurait trop souvent rappeler aux fidèles. Et voilà pourquoi nous donnons ici la petite instruction suivante, faite en forme d'homélie, sur l'Évangile du quatrième dimanche après la Pentecôte. C'est un sujet qui, à notre avis, convient très bien pour l'époque de l'ouverture des travaux de la campagne.

infortunés apôtres, vous avez travaillé toute cette nuit, et vous n'avez rien pris ! Qui est-ce donc qui a pu frapper ainsi votre travail de stérilité ? Ah ! c'est l'absence de votre maître. Il arrive ; sur sa parole, vous jetez le filet, et, en un instant, il est tellement rempli, que vous craignez qu'il ne se rompe. Voilà, M. F., l'image de ce qui arrive tous les jours. Qu'est-ce que cette nuit ? c'est le temps que nous passons loin de Dieu ; c'est le temps que nous passons dans le péché, dans la privation de la grâce sanctifiante, dans l'éloignement des sacrements. Ah ! combien je vois d'actions frappées d'une funeste stérilité ! Oh ! combien de veilles, de travaux, de fatigues à pure perte et sans aucun fruit ! Quelle est triste, la pensée de se trouver à la fin de sa carrière les mains vides ! On va, on vient, on s'agite, on court, on se met hors d'haleine, on s'épuise en fatigue, on se tue, le dirai-je ? corps et âme, et cela pourquoi ? pour élever une fortune périssable, pour amasser un vil tas de poussière que le vent bientôt dissipera ; et cela pourquoi ? pour courir après un fantôme de bonheur, d'une félicité éphémère qui nous fuit lorsque nous croyons l'avoir saisi ; et bientôt, au milieu de cette course pénible, on se trouve surpris par la mort ; et que reste-t-il de tant de fatigues, de tant de travaux, d'inquiétudes et de soucis ? que reste-t-il, M. F. ? ah ! pensons-y ; ne l'oublions pas : un tombeau, un peu de cendres : *solum mihi superest sepulchrum*. Peut-être, une vaine réputation qui, après tout, n'est qu'un peu de fumée. Oh ! M. F., pourquoi toutes ces œuvres sont-elles sans aucun fruit pour ceux à qui elles ont tant coûté ? Pourquoi parmi elles ne s'en trouve-t-il pas une peut-être qui mérite d'être inscrite au livre de vie ? Ah ! c'est qu'elles ont été faites dans la nuit, c'est-à-dire dans le péché, loin de Dieu, dans la privation de la grâce, dans l'inimitié de Dieu ; c'est que ce ne sont que des œuvres des hommes, et non des œuvres du chrétien. O illusions funestes où se bercent les pauvres et infortunés mortels ! O enfants des hommes ! jusqu'à quand vous laisserez-vous fasciner ainsi

les yeux? jusqu'à quand appellerez-vous grand ce qui est petit? Que dis-je? ce qui n'est rien? Jusqu'à quand oublierez-vous ces vérités que le fils de Dieu nous a apportées des cieux? « Cherchez d'abord le royaume des cieux, et le reste vous sera donné par surcroît. Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il néglige le soin et la sanctification de son âme? Une seule chose est nécessaire. » Ah! si toutes vos peines, vos fatigues, vos souffrances, vos travaux, vos veilles avaient été santifiés par la grâce et la charité, quel trésor de mérites vous auriez entre les mains au moment terrible où sonnera votre dernière heure, à cet instant fatal où vous serez devant votre juge? Ah! M. F., quels regrets amers d'avoir tout perdu tandis qu'il vous était si facile de tout gagner! Ah! vous en aviez fait assez, plus qu'il n'en faut peut-être pour avoir droit au ciel. Si seulement vous aviez agi dans d'autres dispositions! O M. F.! combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'avoir l'âme et le cœur navrés de douleur, lorsque nous rencontrons dans le monde tant d'hommes estimables, justes, remplis de qualités, se livrant même avec plaisir à la pratique et à l'exercice de certaines bonnes œuvres; tant d'hommes qui veulent le bien et tout ce qui tient à l'ordre et à la décence; tant d'hommes, à qui, pour être de bons chrétiens, il ne manque que de faire bien peu de chose de plus que ce qu'ils font, mais qui, n'agissant que par des vues humaines, n'auront que des récompenses humaines, et perdront pour l'éternité tout le fruit que leur auraient produit leurs actions, si elles eussent été faites en état de grâce et en vue de plaire à Dieu? Qu'il est pénible de penser que sur la terre il se trouve tant de personnes qui souffrent cruellement et sans aucun mérite pour le ciel; tant de personnes qui ne se procurent qu'à la sueur de leur front un pain souvent dur et cela sans aucun mérite; tant de personnes chargées d'une famille nombreuse, au sein de laquelle il leur faut faire chaque jour un purgatoire rigoureux, et cela sans aucun mérite pour le ciel! parce que toutes ces personnes négligent de se mettre

en état de grâce et vivent loin de Dieu ! O chrétiens dont je parle ! O M. F. ! que ne vous trouvez-vous tous ici en ce moment ! je vous dirais ce que je dis à tous ceux qui m'entendent. O M. F. ! ayez pitié de votre âme : amassez pour le temps, Dieu ne vous le défend pas absolument, mais amassez aussi pour l'éternité. Jetez les yeux sur le vrai fidèle, sur le chrétien qui ne peut rester un seul jour, un seul instant en état de péché, dans la disgrâce de son Dieu ; sur le chrétien qui, connaissant tout le prix qu'il doit attacher à la grâce sanctifiante, ne néglige rien, prend toute sorte de précautions pour se la conserver intacte. Voyez-le, ce chrétien dont je parle, comme il est calme et tranquille ; il sait qu'aucune de ses bonnes œuvres ne restera sans récompense ; il sait que le moindre de ses combats, le plus léger sacrifice, ses peines, ses contradictions, ses souffrances, le moindre de ses soupirs, il sait que rien de tout cela n'est perdu, que tout cela est compté, et inscrit au livre de vie ; écoutez-le dans ces moments heureux, plein de vraies délices où il s'unit à son Dieu par le saint commerce de la prière : ô mon Dieu ! je suis loin de croire que je suis sans tache et digne de votre amour, mais j'ai confiance en votre miséricorde ; cette confiance est fondée sur la vigilance que j'exerce sur moi-même. J'ai été, je le sais, assez malheureux, assez ennemi de moi-même pour vous offenser, mais je me suis empressé de me laver, de me purifier dans le bain salutaire que votre infinie bonté a préparé à notre faiblesse ; j'ai été sans délai me jeter dans cette piscine mystérieuse. Vivement pénétré de ma faute, dans les sentiments d'une humilité profonde, le cœur contrit et comme brisé par un vrai répentir, j'ai fait l'aveu de mes péchés ; le ministre de vos miséricordes et de vos grâces a prononcé sur moi ces paroles si pleines de consolations pour vos vrais enfants : *je vous absous.* Ah ! qui pourrait dire de quelle joie, de quel fleuve de paix mon âme alors a été comme inondée ? O mon âme ! quel est ton bonheur ! en ce moment, ton Dieu est avec toi par sa grâce ; toutes tes bonnes

œuvres mortifiées par le péché revivent; songe que ton Dieu et ton juge t'appellera à lui; ces bonnes œuvres, elles te suivront. O mon Dieu! quel sujet de joie! tout ce que je fais: une pensée, un soupir, un regard, une prière, la moindre des épreuves, des contradictions, rien de tout cela n'est perdu, par la plus légère aumône, par un verre d'eau, par une privation, une mortification, je satisfais à votre justice, j'acquitte ma dette, je me dispose à paraître devant vous avec confiance; j'enrichis la couronne de justice que vous réservez à ma persévérance. O M. F.! qui n'ambitionnerait ce bonheur? quel puissant motif pour conserver en nous le don, la grâce de notre Dieu, ou pour le recouvrer, si nous en étions privés! Oh! M. F., lorsque notre conscience nous reproche quelque chose, ne différons pas de revenir au Seigneur; pensons à ce que nous perdons par des délais; prenons garde d'agir dans la nuit, c'est-à-dire dans la disgrâce de Dieu; gardons-nous de sortir d'un état où le peu de bien que nous pourrions faire, resterait sans fruit. Je ne parle pas ici du danger de mourir dans le péché, mais seulement de la perte et de la stérilité de nos bonnes œuvres.

Mon Dieu! éclairez-nous sur l'importance de vivre toujours dans l'état de votre grâce; faites-nous bien comprendre et sentir la nécessité d'agir toujours avec vous, en vue de vous plaire, afin que nous ne perdions pas notre temps ici-bas, et que nous ne paraissions pas devant vous les mains vides au moment où nous devrons moissonner.

(Par un prêtre du diocèse de Verdun.)

Autre Instruction familière sur la sanctification du travail.

DÉFAUTS QUI RENDENT LE TRAVAIL INUTILE POUR LE CIEL, ET MOYENS DE LE RENDRE MÉRITOIRE.

Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus; in verbo autem tuo laxabo rete.

Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais sur votre parole, je jetterai le filet. (Luc. 5. 5.)

MES FRÈRES,

Qu'il est triste et digne de larmes le sort de l'homme, qui, arrivé au terme de sa carrière, se voit réduit à faire ce désolant aveu : « J'ai bien travaillé pendant tout le cours de ma vie, et voilà que je n'ai rien fait pour mon salut, je n'ai rien amassé pour l'éternité! » Oh! eût-il gagné l'univers entier, dit J-C., que lui sert-il? Il n'a rien gagné, que dis-je? il a tout perdu, s'il n'a pas gagné le ciel, s'il a perdu son âme : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur?*

Oh! M. F., serait-ce-là le sort qui vous attend? Malgré vos nombreux et pénibles travaux, malgré toutes les occupations dont votre vie est remplie, malgré toutes les fatigues que vous essuyez chaque jour, ne vous trouverez-vous pas les mains vides, quand arrivera le moment de paraître devant votre souverain Juge? Hélas! M. F., peut-être arrivera-t-il plus tôt que vous ne pensez, ce moment terrible, qui doit fixer votre sort pour l'éternité. Oh! n'allez pas vous laisser surprendre. Souffrez que je vous aide, par quelques sages avis, à prévenir ce malheur; jetons ensemble un coup-d'œil sur le passé, et cherchons à reconnaître ce qui a pu, jus-

qu'alors vous faire perdre le mérite de votre travail. Portons aussi nos regards dans l'avenir, et avisons aux moyens de rendre désormais vos occupations méritoires de la vie éternelle. Ce sera, M. F., la matière de cet entretien, et l'objet de votre attention ; veuillez me l'accorder.

1re Réflexion.

Je ne vous ferai pas, M. F., le reproche de rester dans le repos et l'oisiveté, de passer votre vie à ne rien faire. Non, au contraire, je dois rendre hommage à l'activité que vous ne cessez de déployer, à l'ardeur infatigable avec laquelle vous vous livrez à vos rudes travaux. Oui, M. F., vous travaillez, et vous travaillez sans relâche. Mais, permettez-moi de vous le demander, est-ce pour le Ciel que vous travaillez? Que faites-vous, et qu'avez-vous fait jusqu'à présent pour Dieu, pour votre âme, pour l'éternité? C'est, M. F., ce que je veux examiner avec vous.

Vous travaillez, M. F., oui ; mais, d'abord, dites-moi, dans quelles dispositions travaillez-vous? en quel état est votre âme, tandis que vous vous livrez à vos travaux? n'est-elle pas dans un état de damnation et de mort? votre conscience n'est-elle pas souillée par le péché? Or, étant fait dans cet état de quel mérite votre travail peut-il être pour le Ciel? Que me servirait-il, disait le grand Apôtre, que me servirait-il de distribuer tout mon bien aux pauvres, de livrer même mon corps au bûcher, si je n'ai pas la charité? Sans elle, tout cela ne me servira de rien : *Si charitatem non habuero quid prodes?* Sans elle je ne suis rien : *nihil sum.*

Ainsi, M. F., votre travail ne peut avoir de prix aux yeux de Dieu, ni être méritoire de la vie éternelle, qu'autant qu'il est vivifié par la charité ; et il ne l'est pas, dès-lors qu'il est fait en état de péché.

D'ailleurs, M. F., est-il possible que Dieu consente à vous tenir compte de ce que vous faites dans l'état de péché? Qu'êtes-vous par le péché? des sujets rebelles, qui ont méconnu l'autorité de leur prince,

qui n'ont tenu aucun compte de ses lois et de ses ordres, et qui persévèrent dans leur rébellion, en refusant de se soumettre à lui. Quoi! et vous auriez droit aux récompenses qui ne sont dues qu'à l'obéissance et à la fidélité! Qu'êtes-vous par le péché? des objets d'horreur et d'exécration aux yeux de Dieu. Ce péché dont votre âme est souillée, et que vous refusez de quitter, provoque la colère divine, et appelle sur vos têtes coupables les vengeances et les foudres du Ciel. Quoi! et votre travail, fait en cet état, lui serait agréable! il aurait quelque prix à ses yeux! Non, M. F., non, ne vous abusez pas : tout ce que vous faites dans ce malheureux état ne peut vous rien servir pour le Ciel. Eussiez-vous, pendant trente, quarante ans, et plus encore, arrosé la terre de vos sueurs, porté tout le poids de la chaleur et du jour, supporté les plus dures fatigues, éprouvé les plus dures privations, si, pendant cette longue vie, vous avez persévéré dans le péché, à la fin de votre carrière, vous vous trouverez les mains vides : toutes ces fatigues, toutes ces sueurs, toutes ces privations, ne seront pour vous d'aucun mérite auprès de Dieu. Vous serez du nombre de ceux dont il est parlé au livre de la sagesse : leurs espérances sont vaines, dit l'Écrivain sacré, leurs travaux sans fruits, toutes leurs œuvres inutiles : *Vacua est spes illorum, labores sine fructu, et inutilia opera eorum.*

Ce n'est pas tout: vous travaillez, M. F., oui, mais quel est le travail auquel vous vous livrez? est-ce bien le travail que Dieu demande et qu'il attend de vous? Dans le choix de vos occupations, ne consultez-vous pas votre caprice, votre volonté propre, plutôt que l'ordre et la volonté du Seigneur? Or, M. F., si vos travaux ne sont pas ceux que Dieu demande de vous, si ce n'est pas d'après son ordre et selon sa volonté que vous les faites, fussent-ils même excellents en eux-mêmes, quel mérite ont-ils à ses yeux? quelle récompense pouvez-vous en espérer? Vous paiera-t-il un travail qu'il ne vous a pas commandé?

Ce n'est pas tout encore : vous travaillez, M. F., oui, mais quels sont les motifs qui vous font travailler? Est-ce pour Dieu que vous travaillez? ne travaillez-vous pas, au contraire, sans même penser à lui, sans autre vue que de vous occuper, de gagner votre vie, ou d'accroître votre fortune? Que dis-je? n'est-ce pas peut-être avec des intentions coupables?

Or, M. F., c'est l'intention qui fait aux yeux de Dieu tout le mérite de nos actions. Si votre œil est mauvais, dit J.-C., tout votre corps est rempli de ténèbres ; c'est-à-dire, si votre intention n'est pas droite, toute votre action, fût-elle bonne et louable d'ailleurs, devient par-là même coupable et répréhensible. Si donc, M. F., en travaillant, vous n'avez en vue que votre bien-être temporel, si vous ne pensez pas à Dieu, si vous ne travaillez pas pour lui, quel récompense avez-vous droit d'en attendre? Récompensera-t-il ce que vous ne faites pas pour lui? Et, à plus forte raison, si vos motifs sont mauvais, si vos intentions sont coupables, oh! loin d'espérer une récompense pour votre travail, ne vous attendez qu'à des châtiments.

Maintenant, M. F., jetez un regard en arrière; interrogez votre vie passée, et dites-moi : pouvez-vous croire que tout le travail auquel vous vous êtes livrés depuis tant d'années, ait été agréable à Dieu? pouvez-vous espérer qu'il sera récompensé dans le Ciel? et, si dans ce moment il vous appelait à son tribunal pour y rendre compte de l'emploi de votre vie, je vous le demande, M. F., pourriez-vous lui répondre avec confiance : Seigneur, j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.*

Je vous le demande, à vous, M. F., qui vivez dans l'oubli de vos devoirs les plus essentiels, dans l'éloignement des sacrements, et, par conséquent dans l'état de péché! répondez : avez-vous accompli l'œuvre que Dieu vous avait donnée à faire? Vous deviez sanctifier votre travail par l'innocence de votre vie et la fuite du péché ; l'avez-vous fait?

Non... Fatigues inutiles! Travail perdu pour le ciel, perdu pour l'éternité!

Je vous le demande, à vous, Pères et Mères, qui négligez le soin de votre famille, l'éducation de vos enfants, pour ne vous occuper que de vos affaires, du soin de vos champs, de votre ménage, de vos troupeaux. Je vous le demande, à vous, enfants, serviteurs, ouvriers, qui substituez des travaux de votre choix, de votre goût à ceux que demandent de vous vos parents ou vos maîtres. Je vous le demande à vous tous, M. F., qui, sans cesse occupés, ne faites presque jamais, ni ce que vous devez faire dans l'état où la Providence vous a placés, ni ce que veulent vos supérieurs; répondez : avez-vous accompli l'œuvre que Dieu vous avait donnée à faire? Vous deviez sanctifier votre travail en le réglant d'après l'ordre et la volonté du Seigneur; et la volonté du Seigneur vous était indiquée par les devoirs de votre état, par la volonté de ceux qui tiennent pour vous sur la terre la place de Dieu. L'avez-vous fait? Non. Fatigues inutiles! Travail perdu pour le Ciel, perdu pour l'éternité!

Je vous le demande, à vous, M. F., qui, courbés sans cesse vers la terre, ne daignez jamais lever les yeux au ciel pour offrir votre travail au seigneur; à vous, qui n'êtes guidés que par l'appat d'un gain sordide, qui ne travaillez que par esprit d'intérêt et d'avarice, ou pour vous procurer les moyens de satisfaire de criminelles passions. Répondez : avez-vous accompli l'œuvre que Dieu vous avait donnée à faire? Vous deviez sanctifier votre travail, en l'offrant à Dieu, en travaillant pour lui, dans la vue de lui plaire, d'expier vos péchés et de mériter le ciel. L'avez-vous fait? Non. Fatigues inutiles! Temps perdu pour le ciel, perdu pour l'éternité!

Oh! que de fatigues inutiles! Que de travaux perdus pour le ciel, perdus pour l'éternité! Quel sujet d'amers regrets et de larmes!

Lorsque vous vous êtes consumés en efforts et en travaux,

pour cultiver, pour fertiliser vos campagnes, quelle est votre douleur, votre affliction, quand vous voyez frappés de stérilité ces champs que vous avez arrosés de vos sueurs, ou qu'un fléau destructeur vient y porter le ravage! Mais, M. F., votre désolation doit-elle être moins profonde, votre douleur doit-elle être moins vive, à la vue de tant de peines, de tant de fatigues, de tant de travaux, qui devaient être pour vous le prix du ciel, et qui, hélas! sont perdus, perdus pour l'éternité? Oh! quelle perte, M. F.! Pourriez-vous y être insensibles? pourriez-vous jamais la déplorer assez amèrement? pourriez-vous ne pas chercher à la réparer, ou du moins aviser aux moyens d'éviter à l'avenir un pareil malheur? Ces moyens, permettez-moi, M. F., de vous les indiquer. Ce sera la matière d'une seconde réflexion.

2e. Réflexion.

Les apôtres travaillent et se consument en efforts pendant toute une nuit : mais J-C. n'est pas avec eux, et ils travaillent en vain. Ce divin maître arrive. Par son ordre, ils jettent leurs filets, et ils les jettent à l'endroit que Jésus-Christ leur indique; et voilà qu'ils font une pêche surprenante. Les filets se rompent, tant est grande la multitude de poissons dont ils sont remplis. Voilà, M. F., voilà l'image fidèle de ce que vous avez à faire pour travailler utilement pour le ciel.

Jusque-là, nous l'avons vu, Dieu n'a pas été avec vous dans votre travail; ou bien, vous n'avez pas travaillé d'après son ordre ni selon sa volonté; ou bien encore, vous n'avez pas travaillé pour lui et en vue de lui plaire; et votre travail, comme celui des apôtres, a été sans succès : toutes vos fatigues n'ont été pour vous d'aucun mérite; tous vos travaux ont été perdus pour le ciel, perdus pour l'éternité. Hé bien, M. F., faites maintenant le contraire de ce que vous avez fait par le passé; imitez les apôtres. Appelez avec vous le Seigneur; qu'il habite dans vos cœurs par sa grâce, qu'il préside à tous vos travaux; et, soyez-en sûrs, vos travaux deviendront productifs.

Ainsi, M. F., voulez-vous que vos travaux soient agréables au Seigneur, et méritoires pour le ciel, soyez vous-mêmes agréables à Dieu ; fuyez le péché qui vous rendrait un objet d'horreur à ses yeux ; et, si vous aviez le malheur de perdre le précieux trésor de votre innocence et l'amitié de votre Dieu, hâtez-vous de la recouvrer, courez aussitôt vous purifier au tribunal de la réconciliation.

Ce n'est pas tout : ayez soin aussi que vos travaux soient toujours conformes à l'ordre et à la volonté du Seigneur. Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, dit J.-C., n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux : il n'y aura que ceux qui font la volonté de mon père qui est dans les cieux. *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum, sed qui facit voluntatem patris mei qui est in cœlis, ipse intrabit in regnum cœlorum.*

Ainsi, M. F., que vos travaux soient toujours réglés d'après la loi divine, les devoirs de votre état et la volonté de ceux qui sont ici-bas pour vous les interprètes de la volonté de Dieu. Chaque fois que vous entreprenez un travail, dites-vous à vous-mêmes : est-ce bien là ce que Dieu veut que je fasse? Pour le faire, ne serai-je pas obligé de manquer à des devoirs que je suis obligé de remplir? est-ce là le travail qui m'a été commandé par mes supérieurs?..

Ce n'est pas tout : travaillez pour Dieu. Avant de commencer votre travail, ne manquez pas de lui en faire l'offrande ; livrez-vous à vos occupations, en esprit d'obéissance, dans la vue de lui plaire et de satisfaire à sa justice, vous estimant heureux, de pouvoir, à ce prix, expier vos péchés ; pendant votre travail, élevez de temps en temps votre esprit vers Dieu ; terminez-le par l'action de grâces ; et, surtout, lorsque Dieu a béni vos efforts, ne manquez pas de lui en attribuer le succès, et de lui en témoigner votre reconnaissance.

Oh! M. F., si vous travaillez toujours dans ces saintes dispositions, que de trésors de mérites vous amasserez pour

le ciel ! Votre travail n'aura peut-être pas réussi aux yeux des hommes, mais il aura réussi aux yeux de Dieu ; il restera peut-être sans récompense sur la terre, mais il aura une récompense assurée dans le ciel. Non, vous n'en serez pas seulement dédommagés par les fruits périssables de la terre, ou par un salaire de peu de valeur, que vous donneront les hommes ; vous recevrez pour salaire le Ciel, une éternité de bonheur dans le sein de votre Dieu.

Ce n'est pas tout : vous recevrez même, dit J.-C., le centuple dans ce monde, par les consolations ineffables dont vous serez inondés. Quoi de plus consolant, en effet, que de pouvoir se dire, au milieu de ses peines et de ses travaux : Je souffre, il est vrai, je suis accablé de lassitude, mais toutes ces peines que j'éprouve, toutes ces fatigues que je supporte, tous ces travaux auxquels je me livre, ne seront pas sans récompense ; ils seront payés par une joie sans mélange, par un repos sans fin, par un bonheur infini.

Et avec quelle sécurité, vous pourrez attendre le moment de paraître devant votre souverain juge. Vous pourrez vous dire, comme l'apôtre : j'ai bien combattu, j'ai bien travaillé, j'ai accompli ma tâche, il ne me reste plus qu'à recevoir la récompense de mes travaux. Avec quelle confiance aussi vous vous présenterez aux pieds du tribunal de Dieu ! Seigneur, pourrez-vous lui dire, j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire, je viens recevoir la récompense que vous m'avez promise ; et le seigneur vous dira : courage, bon serviteur, parce que vous avez été fidèle, entrez dans la joie de votre maître : *Euge, serve bone et fidelis... intra in gaudium domini tui.*

Ainsi soit-il. P. Q.



EXHORTATION pour le temps qui précède les moissons.

SENTIMENTS QUE DOIT EXCITER L'APPARENCE D'UNE BELLE RÉCOLTE, ET MOYENS D'EN OBTENIR LA CONSERVATION.

Dominus dabit benignitatem, et terra dabit fructum.

Le Seigneur répandra sa bénédiction, et la terre produira d'abondantes récoltes. (Psalm. 84. 13).

Mes Frères,

Vous vous êtes donné bien des peines, vous avez bien travaillé, pour cultiver, pour fertiliser vos campagnes; mais, ce qui doit vous consoler, c'est que Dieu a béni vos efforts et vos travaux; c'est que vous avez tout lieu d'espérer que vous serez amplement dédommagés de vos soins et de vos fatigues. Vos récoltes se présentent avec les plus belles apparences. Encore quelques jours, et vous serez en possession de tous les trésors dont Dieu a enrichi vos campagnes.

Mais, M. F., permettez-moi de vous le demander, comblés des bénédictions célestes, pensez-vous à élever votre cœur vers Dieu, dont la main libérale les a répandues sur vous avec tant d'abondance? Pensez-vous à lui en témoigner votre juste reconnaissance? Pensez-vous aussi à lui demander et à mériter la conservation des biens qu'il vous a donnés. Et voilà, M. F., ce qu'on oublie trop facilement. Souffrez que je vienne aujourd'hui vous le rappeler: ce sera la matière de cet entretien. Veuillez m'honorer de votre attention.

Faut-il, M. F., pour exciter dans vos cœurs les sentiments de la reconnaissance que vous devez à Dieu, à tant de titres, faut-il de longs raisonnements et d'éloquentes paroles? Oh! M. F., une voix bien plus éloquente que la mienne, ne se

fait-elle pas entendre à vous, chaque jour, pour vous le rappeler? Quel touchant langage ne vous tient-elle pas? Avec quelle force ne vous prêche-t-elle pas, et la bonté de votre Dieu, et l'amour, et la reconnaissance que vous lui devez? c'est la voix de la nature. Et cette voix, si vous y êtes insensibles, que peuvent, pour vous toucher, mes faibles paroles?

Quoi de plus propre à faire impression sur vos cœurs, que l'admirable spectacle que présentent maintenant vos belles campagnes? ces riches moissons, qui couvrent vos champs; ces arbres pleins de sève et de vigueur, qui élèvent avec orgueil vers le ciel leur tête, naguère ornée de brillants bouquets, et maintenant couronnée de feuilles et de fruits; ces riantes prairies, tout émaillées de fleurs, qui réjouissent vos regards, et qui, plus tard, fourniront à vos troupeaux une abondante pâture? Oh! comme de toutes parts se révèle la main bienfaisante de votre Dieu! Avec quelle profusion elle sème partout ses dons et ses merveilles? Dites-moi, M. F., chaque fois que vous parcourez vos campagnes, à chaque pas que vous y faites, ne vous semble-t-il pas entendre un concert de voix s'élever tout autour de vous, pour louer et bénir l'auteur de ces merveilles? Ne vous semble-t-il pas entendre toutes les créatures vous crier à l'envi: « O homme! reconnais la sagesse et la puissance de ton Dieu, admire sa bonté et son amour. C'est lui qui nous a créés, c'est lui qui féconde la terre qui nous produit, c'est lui qui nous a fait naître, qui nous fait croître, et c'est pour toi, c'est pour servir à tes besoins et à tes plaisirs, reconnais en nous sa main paternelle... »

Quoi donc! M. F., lorsque tout dans la nature célèbre son auteur, seuls resterons-nous muets? Lorsque tout nous parle de ses bienfaits, serons-nous les seuls à ne pas les reconnaître? Que dis-je? à la vue de tant de bien que, chaque jour, sa main libérale répand sur nous, pourrions-nous ne pas lever les yeux et les mains vers le ciel? Pourrions-nous ne pas nous écrier, dans les transports de notre

admiration et de notre reconnaissance : Oh ! que notre Dieu est un bon père ! comme il a soin de ses enfants ! Malgré toutes nos prévarications, malgré l'ingratitude dont nous payons ses bienfaits, malgré l'abus continuel que nous faisons de ses dons, il ne cesse de les répandre sur nous avec profusion. O mon âme ! bénis le Seigneur ; bénis-le en tout temps ; que ma bouche ne s'ouvre que pour célébrer ses louanges, que pour publier ses bienfaits : *Benedic anima mea Domino, semper laus ejus in ore meo.*

Ne voilà-t-il pas, M. F., quels devraient-être et vos sentiments et votre langage ? Car, encore une fois, à qui êtes-vous redevables de tous ces biens ? n'est-ce pas à Dieu, et à Dieu seul ? C'est vous, il est vrai, qui avez labouré, ensemencé vos terres ; mais n'est-ce pas lui qui leur a donné la fécondité ? N'est ce pas lui qui leur a fait produire ces nombreux épis qui nous enrichissent ? N'est-ce pas lui qui a donné au soleil cette chaleur qui vivifie la nature ? N'est-ce pas lui qui fait tomber les pluies bienfaisantes qui fertilisent vos champs ?

Que nous serions-donc coupables, M. F., si nous étions insensibles à la bonté et à l'amour de notre Dieu, si nous ne nous empressions de lui payer le tribut de notre reconnaissance ! Ne mériterions-nous pas, qu'irrité de notre ingratitude, il ne retirât de dessus nous sa main bienfaisante et protectrice, qu'il ne nous enlevât ses dons au moment où nous croyons en jouir avec le plus de sécurité ? Et n'est-ce pas là, M. F., ce que nous avons lieu de craindre ? C'est-ce que je vais examiner.

Vous avez, M. F., l'espérance d'une riche récolte ; jamais la terre ne fut couverte de plus de biens ; un temps constamment propice a favorisé la végétation de vos grains ; vos arbres sont chargés de fruits. Mais, M. F., ces espérances si belles, si brillantes, se réaliseront-elles ? Ces moissons si abondantes, vous sera-t-il donné de les recueillir ? le Seigneur, qui les a fait croître et prospérer, ne peut-il pas vous

les enlever? Oh! M. F., il semble vous les montrer si belles, si riches, comme pour exciter votre reconnaissance, comme un motif propre à vous engager à le mieux servir, il semble vous dire : mes enfants, voyez comme j'ai soin de vous! ne m'oubliez pas non plus, soyez fidèles à me bien servir; observez ma loi et mes commandements, et je continuerai à répandre sur vous mes faveurs; je continuerai à vous accorder un temps propice, je ferai arriver vos moissons à une heureuse maturité, je veillerai sur vos champs, je les protégerai, je détournerai tous les accidents qui pourraient y porter le ravage. Voilà, M. F, le langage que tenait autrefois le Seigneur à son peuple; voilà les promesses qu'il faisait à leur fidélité, et ce langage, il vous le tient aussi; ces promesses, c'est vous aussi qu'elles regardent; vous les verrez se réaliser, si vous êtes fidèles à bien servir le Seigneur. Mais au contraire, si vous êtes insensibles à sa tendresse, si vous ne payez ses bienfaits que d'ingratitude, tremblez. Oh! n'exécutera-t-il pas sur vous les menaces qu'il faisait à son peuple coupable? N'affligera-t-il pas vos campagnes par une longue et désolante sécheresse, ou par des pluies continuelles? ou bien ne commandera-t-il pas à l'orage et à la tempête de venir ravager vos belles moissons? Vous en avez fait déjà peut-être la malheureuse expérience, et n'avez-vous pas encore lieu de le craindre? Car, M. F., qu'avez-vous fait jusque-là pour mériter tous les bienfaits dont Dieu ne cesse de vous combler? Que n'avez-vous pas fait pour provoquer sa colère et mériter ses châtiments? Quel usage avez-vous fait de ses biens? Ne vous en êtes-vous pas servi, pour l'offenser et vous perdre? Quelle reconnaissance lui en avez-vous témoignée? N'avez-vous pas, le plus souvent, payé ses bienfaits d'ingratitude? au lieu de vous montrer fidèles à observer sa loi et ses commandements, ne les avez-vous pas violés sans cesse? ne les avez-vous pas foulés aux pieds? N'avez-vous pas mis en oubli vos devoirs les plus essentiels?

Insensés que nous sommes ! la colère de Dieu peut perdre en un instant tous les fruits de la terre, ruiner toutes nos espérances : vous n'avez qu'à le vouloir, ô mon Dieu ! et aussitôt toute la terre sera ravagée, désolée, perdue !

Vous le savez, M. F., vous le craignez, et c'est là votre plus grande inquiétude ; et cependant, au lieu de vous le rendre favorable par une vie chrétienne, vous le forcez, par vos offenses continuelles, à vous punir. Quelle inconséquence ! quel aveuglement déplorable ! Oh ! M. F., changez donc de sentiment et de conduite. Puisque le Seigneur se conduit envers vous en bon père, conduisez-vous en dignes enfants : payez ses bienfaits de reconnaissance, efforcez-vous de mériter qu'il détourne de vous les calamités qui vous menacent ; et, touché de votre fidélité, il ne cessera de répandre sur vous ses faveurs, il donnera à la terre sa bénédiction, et la terre vous donnera ses fruits en abondance. Bien plus, M. F., vous ne mériterez pas seulement les biens de la terre, mais des biens plus précieux, plus solides, plus durables, plus dignes de vos désirs, les biens éternels, que je vous souhaite.

Ainsi soit-il. P. Q.

INSTRUCTION familière

A l'occasion des ravages de la grêle.

Benedicam Dominum in omni tempore.

Je bénirai le Seigneur en tout temps. (Psalm. 33. 1).

Mes frères.

Il y a peu de temps que je vous parlais de la bonté du Seigneur à votre égard, je vous rappelais ses bienfaits, je vous exhortais à lui témoigner votre juste reconnaissance pour tous les biens dont il avait enrichi vos campagnes ; je vous disais : Quelles actions de grâces, M. F., ne devez-vous pas à votre Dieu, pour tant de bienfaits dont il ne cesse

de vous combler? A la vue de l'abondante récolte qu'il promet à vos travaux, ne devriez-vous pas lever les mains et les yeux vers le ciel pour en remercier le Seigneur? Votre âme, votre pensée, toutes vos affections ne devraient-elles pas se porter, s'élever vers l'auteur de tant de biens? Ne devriez-vous pas vous dire à vous-mêmes et vous écrier dans les transports de votre admiration et de votre reconnaissance: Oh! que notre Dieu est un bon père! comme il a soin de ses enfants! avec quelle sollicitude il pourvoit à tous leurs besoins! Malgré notre indignité, malgré toutes nos prévarications, malgré toute l'ingratitude dont nous payons ses bienfaits, malgré l'abus continuel que nous faisons de ses dons, il ne cesse de les répandre sur nous avec profusion. O mon âme! bénis le Seigneur, bénis-le en tout temps; que ma bouche ne s'ouvre que pour célébrer ses louanges, que pour publier ses bienfaits : *Benedic anima mea Domino... Benedicam Domino in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.*

Et voilà en effet, M. F., les sentiments que devait vous inspirer l'admirable spectacle que présentaient vos belles campagnes; voilà le langage qu'il devait vous dicter. Oh! alors, vos champs couverts de riantes moissons, vos arbres chargés de fruits, promettaient de vous dédommager avec usure de vos fatigues et de vos travaux. Oui, M. F., je pouvais alors, je devais vous exhorter à louer, à bénir, à remercier le Seigneur.

Et, aujourd'hui, M. F., quel langage vous tiendrai-je? que vous dirai-je?.. Hélas! la main du Seigneur, qui jusque-là ne s'était étendue sur vous que pour y verser ses dons et ses bienfaits, la main du Seigneur vient de vous frapper. Un fléau terrible vient de ruiner vos campagnes, de détruire vos espérances, le fruit de vos travaux, de répandre parmi vous la désolation. Oh! M. F., en présence de tant de désastres, de tant de ravages, à la vue du désolant spectacle que présentent vos campagnes, encore si belles, si riantes il n'y a qu'un instant, que vous dirai-je?

Oh! je vous dirai encore : bénissez le Seigneur, bénissez son saint nom ; car nous devons le bénir en tout temps, lorsqu'il nous frappe, comme lorsqu'il nous comble de ses faveurs. Loin donc de vous, M. F., la pensée d'élever vos plaintes, de faire entendre des murmures contre le Seigneur votre Dieu. Oh ! adorons, oui, adorons les desseins de la Providence ; soumettons-nous de cœur et avec une entière résignation à ses volontés saintes. Nous avons reçu de sa main paternelle les biens dont il nous a comblés ; n'est-il pas juste aussi que nous en recevions les maux, que nous supportions les pertes et les revers qu'il nous envoie ?

Ainsi parlait, ainsi pensait un homme juste, que Dieu faisait passer par le creuset de la tribulation, après avoir longtemps répandu sur lui ses bénédictions, le saint homme Job. La mort vient de lui enlever tous ses enfants ; des voleurs ont ravi tous ses troupeaux ; une maladie cruelle est venue l'accabler lui-même ; tout son corps, depuis les pieds jusqu'à la tête, est couvert d'ulcères affreux ; et, pour comble d'infortune, ceux-là mêmes qui devaient alléger ses peines, qui devaient venir répandre la consolation dans son âme affligée, ses amis, sa femme elle-même, insultent à sa douleur, et viennent l'accabler d'amers reproches. Cependant il ne cesse de bénir la main de Dieu qui le frappe avec tant de rigueur. Si nous avons reçu des bienfaits du Seigneur, dit-il à sa femme, qui lui fait un crime de sa longue patience, n'est-il pas juste que nous en recevions les maux ? Le Seigneur m'avait donné des biens, le Seigneur me les a ôtés, que le nom du Seigneur soit bénit : *Dominus dedit, Dominus abstulit : sit nomen Domini benedictum.*

Oh ! M. F., que ce soient là aussi vos sentiments, après le cruel désastre dont vous venez d'être les malheureuses victimes. Oui, adorez, baisez la main paternelle qui vous frappe. Et d'ailleurs, quel motif auriez-vous de murmurer contre les desseins de la Providence ? quelle raison auriez-vous de vous plaindre de sa conduite à votre égard ? Le

Seigneur n'est-il pas le maître ? Il vous a donné des biens, parce qu'il l'a bien voulu ; n'était-il pas le maître de vous les refuser ? n'est-il pas encore le maître de vous les reprendre quand il le juge convenable ?

Et puis, M. F., qui sait si ce n'est pas là une juste punition de l'oubli dans lequel nous vivons de la loi du Seigneur, de l'ingratitude dont nous payons ses bienfaits, de l'abus continuel que nous faisons de ses dons ?

A Dieu ne plaise, M. F., que je veuille ici insulter à votre malheur, ni ajouter, par d'amers reproches à votre juste affliction. Oh! non, M. F., non, vous pouvez le croire, je prends part à vos peines, je partage votre douleur, et si je vous tiens ce langage, soyez-en sûrs, c'est l'intérêt que je vous porte, qui m'y engage, c'est le désir de contribuer à votre bonheur, c'est que j'espère, en vous faisant connaître la cause des malheurs que vous déplorez, vous aider à en prévenir le retour. Permettez-moi donc de jeter un coup-d'œil sur votre conduite passée, et d'examiner si nous n'y trouverons pas la cause du fléau qui vient de vous frapper.

Depuis quelques années, M. F., le Seigneur vous a comblés de ses bienfaits ; il a donné la fertilité à vos terres ; il a répandu sa bénédiction sur vos campagnes ; favorisés par une température propice, vos champs ont été couverts de riches moissons, vos arbres vous ont donné des fruits en abondance. Il avait droit, ce semble, d'attendre de votre part un juste retour : plus de fidélité à son service, plus d'exactitude à remplir les devoirs qu'il vous imposait, plus d'attention à faire tout ce qui pouvait lui être agréable, à éviter tout ce qui pouvait lui déplaire et l'offenser. Vous le deviez, l'avez-vous fait? je vous le demande, répondez. Hélas! non, M. F., non : comblés des bienfaits du Seigneur, vous n'avez pas même fait attention à la main libérale qui les répandait sur vous avec tant d'abondance ; vous n'avez pas daigné fléchir le genou, chaque jour, pour le prier et l'adorer ; vous n'avez pas daigné lever les mains vers le ciel

pour le remercier. Que dis-je, M. F.? Au lieu de bénir et de louer son saint nom, votre bouche ne s'est ouverte que pour le maudir et le blasphèmer; les biens qu'il ne vous avait donnés que pour les faire servir à sa gloire, au soulagement des malheureux, au salut de votre âme, vous n'en avez fait usage que pour l'offenser et vous perdre; le temps qui devait être pour vous un temps de reconnaissance, l'époque où vous recueilliez vos moissons, n'a été qu'un temps d'ingratitude; les jours qu'il avait réservés pour être consacrés à son service ont été profanés, les offices abandonnés, tous vos devoirs de chrétiens mis en oubli. O M. F.! faut-il donc s'étonner s'il a retiré de dessus vous sa main protectrice, s'il a cessé de répandre sur vous et sur vos biens sa bénédiction, lorsque vous n'avez provoqué que sa colère et ses vengeances?

Ce n'est pas tout: parmi ces champs dont vous déplorez la destruction, n'y en a-t-il pas qui ont été labourés, ensemencés au mépris de l'obéissance à la loi divine? Parmi ces récoltes que le Seigneur a visitées dans sa colère, n'y en a-t-il pas qui sont le fruit de la profanation du dimanche? O M. F.! encore une fois, je vous le demande, faut-il s'étonner si vos récoltes n'ont pas été bénies, lorsqu'elles n'étaient que le produit d'un travail réprouvé et maudit? Faut-il s'étonner si vous n'avez recueilli que malédiction, lorsque vous n'aviez semé que dans les malédictions? Non, M. F., n'allons pas chercher ailleurs la cause du fléau qui vient de porter le ravage et la désolation dans vos campagnes. Justement irrité de votre ingratitude et de votre infidélité, le Seigneur a étendu sur vous sa main vengeresse. Sur le point de recueillir vos riches moissons, vous vous applaudissiez peut-être du succès de vos travaux, de l'impunité de votre désobéissance et de vos prévarications. Comme l'impie, vous disiez dans votre cœur: nous avons péché, et il ne nous est arrivé aucun malheur; pour avoir été labourés, ensemencés le dimanche, nos champs n'en sont pas moins fertiles, ils n'en sont pas

moins couverts de belles moissons. Du haut du ciel, le Seigneur vous voyait, il vous entendait, il lisait dans votre cœur vos coupables pensées, et voilà qu'au moment où vous y pensiez le moins, il a appelé les vents et la tempête, il a commandé à la grêle et à l'orage, il a versé sur vous la coupe de son indignation. Et toutes vos campagnes, si belles, si riantes, un instant auparavant, n'ont plus présenté qu'un spectacle d'horreur et de désolation; et toutes vos brillantes espérances se sont évanouies comme un songe.

Vous l'avez ainsi permis, ô mon Dieu! pour nous donner à tous une terrible, mais salutaire leçon; vous l'avez permis pour nous apprendre que ce n'est pas en vain que l'on méconnaît votre autorité, que l'on viole vos lois, que l'on abuse de vos bienfaits; vous avez voulu aussi nous faire rentrer en nous-mêmes, nous rappeler une vérité qu'on perd trop souvent de vue: que, si l'on a des champs à cultiver, des moissons à recueillir, des troupeaux à soigner, on a aussi, on a surtout une âme à sauver, un paradis à mériter, un enfer à éviter.

Et vous, M. F., qui êtes fidèles au Seigneur, qui êtes attentifs à vous conserver purs et irrépréhensibles en sa présence, s'il ne vous a pas épargnés non plus, s'il a semblé vous confondre dans ses châtiments avec ceux qui le méprisent, oh! croyez-le bien, c'est qu'il a sur vous des vues de bonté et de miséricorde. Peut-être vous étiez-vous rendus coupables de quelques fautes légères, et il a voulu vous ménager les moyens de les expier. Peut-être marchiez-vous avec tiédeur dans le chemin de la vertu, et il a voulu vous ranimer. Ou bien il a voulu éprouver votre vertu, et vous faire acquérir de nouveaux trésors de mérites, en vous faisant passer par le creuset de la tribulation. Peut-être étiez-vous exposés à vous laisser corrompre par l'abondance et la prospérité, et il a voulu sauver votre innocence. Peut-être aussi aviez-vous trop d'attache à la terre et aux biens de la terre, et il a voulu vous rappeler que cette terre n'est

pas votre patrie, mais le lieu de votre exil, il a voulu vous apprendre à ne pas compter sur les biens de la terre, à ne pas donner vos affections à des biens qui peuvent périr à chaque instant, mais à vous appliquer plutôt à acquérir des biens plus solides et plus durables, des biens qui soient à l'abri de la grêle, de l'orage et des tempêtes, les biens du ciel dont vous jouirez pendant l'éternité. P. Q.

Ainsi soit-il.

INSTRUCTION familière
à l'occasion d'une grande sécheresse. (1)

SUR LES DÉSORDRES QUI ONT PU PROVOQUER LA VENGEANCE DU SEIGNEUR.

MES FRÈRES,

Depuis longtemps, la main paternelle du Seigneur versait en abondance, sur vous et sur vos biens, ses dons et ses bénédictions. Mais voilà qu'elle semble s'être retirée; ou plutôt elle ne semble s'étendre sur vous, maintenant, que pour s'y appesantir et vous frapper. Une sécheresse trop longtemps prolongée désole vos campagnes, et vous cause de sérieuses inquiétudes. Privées de la bienfaisante rosée du ciel, et desséchées par les rayons brûlants du soleil, vos moissons languissent, elles sont à la veille de périr.

En présence du cruel fléau qui pèse sur vous, et qui menace de ruiner toutes vos espérances, le fruit de tous vos travaux, ne convient-il pas de chercher à connaître quelle

(1) Quoiqu'elle n'ait été faite que pour un temps de sécheresse, cette instruction peut cependant servir pour d'autres fléaux : il suffit d'y faire quelques changements peu importants. Nos livres saints fournissent bien des passages où Dieu menace de punir de différents fléaux les prévarications de son peuple. On peut en faire un excellent usage, en les appliquant à-propos.

a pu en être la cause, et quels moyens il faut mettre en œuvre pour l'éloigner? Voilà le but que je me propose dans cet entretien. Qu'avez-vous fait pour provoquer la colère du Seigneur? que devez-vous faire pour la désarmer? c'est, M. F., ce que je vais examiner avec vous. Veuillez m'honorer de votre attention.

Lorsque le Seigneur eut dicté sa loi et ses commandements à Israël son peuple : « Si tu es fidèle, lui dit-il, à observer les lois et les commandements que je viens de te donner, je répandrai sur toi mes bénédictions: tu seras béni dans ta maison, béni dans tes champs, béni dans tes enfants, béni dans tes troupeaux; la terre se couvrira pour toi de riches moissons, tes arbres se chargeront de fruits, et tes vignes de raisins; je donnerai à tes campagnes un temps constamment favorable; la pluie arrivera toujours à propos pour les féconder. Mais au contraire, ajouta le Seigneur, si tu ne gardes pas ma loi et mes commandements, je verserai sur toi les plus terribles malédictions; tu seras maudit dans tous tes biens, maudit dans ta maison, maudit dans tes champs, maudit dans tes enfants, maudit dans tes troupeaux; tu sèmeras beaucoup, et tu récolteras peu; je commanderai aux nuées de ne plus pleuvoir sur la terre, elle sera pour toi de fer, et le ciel d'airain. »

En effet, toutes les fois qu'Israël se montra fidèle observateur de la loi du Seigneur, il vit s'accomplir les promesses qu'il en avait reçues; il fut comblé des bénédictions célestes, comme aussi il ne manqua pas d'éprouver les châtiments et les malédictions dont il avait été menacé quand il se montra infidèle.

Ces menaces que faisait le Seigneur à son peuple, ne semble-t-il pas, M. F., qu'elles se réalisent maintenant à votre égard? La terre est devenue pour vous comme une terre maudite; vos campagnes sont frappées de stérilité; le ciel est de fer, et la terre d'airain.

Mais, M. F., si Dieu vous envoie les fléaux dont il menaçait son peuple en punition de ses infidélités, qui sait si vous ne les avez attirées sur vous, en vous montrant infidèles à vos devoirs, et si ce ne sont pas aussi des châtiments à vos prévarications continuelles? Permettez-moi de l'examiner avec vous, et veuillez me pardonner, si, dans cette circonstance, je vous parle avec franchise et avec une sainte liberté : c'est dans votre intérêt.

Comme autrefois aux enfants d'Israël, vous le savez, M. F., Dieu vous a donné des lois et des commandements; ou plutôt, les lois et les commandements qu'il a donnés à son peuple, c'est à vous aussi qu'il les a donnés. Je ne suis pas venu, dit J-C., pour détruire la loi ni les prophètes, mais pour les accomplir : *Non veni solvere legem aut prophetas, sed adimplere.* Ces lois et ces commandements, vous devez donc aussi les observer avec fidélité. Or, dites-moi, les observez-vous? ou du moins comment les observez-vous? Entrons dans le détail.

Le Seigneur vous a commandé de le servir, de l'aimer, de l'adorer, de n'adorer que lui seul, et de mettre en lui toute notre confiance ; l'avez-vous fait? Le faites-vous? Non, M. F., non ; tout entiers à vos travaux, à vos affaires, ou à vos plaisirs, à peine pensez-vous au Seigneur votre Dieu. Chaque jour vous vous levez, vous vous couchez, et souvent sans daigner le prier de bénir votre repos ni votre travail ; vous buvez, vous mangez, vous faites servir à tous vos usages les dons de sa libéralité, et cela sans reconnaître la main qui vous donne et qui pourvoit à vos besoins et à vos plaisirs.

Le Seigneur vous a commandé de bénir et de louer son saint nom, de ne le prononcer qu'avec vénération et respect, de ne jamais le prononcer inutilement. L'avez-vous fait? Le faites-vous? Non ; M. F., non; vos langues, muettes pour le bénir et le prier, ne semblent se délier que pour le maudire ; vos bouches ne semblent s'ouvrir que pour exhaler le

jurement et le blasphème; hé! M. F., ces champs que vous gémissez de voir frappés de malédiction, n'est-ce pas vous qui les avez maudits les premiers? n'est-ce pas vous qui avez appelé sur eux la malédiction céleste par vos imprécations?

Le Seigneur, à qui appartiennent tous les jours, le Seigneur Dieu vous a donné six jours dans chaque semaine pour vous livrer à vos travaux, pour vaquer à vos affaires; il s'est réservé le septième; il a voulu que ce jour fût uniquement consacré à son service, il vous a commandé de le sanctifier, il vous a commandé de surseoir ce jour là à vos travaux et à vos occupations; l'avez-vous fait? Le faites-vous? Non, M. F., non; le jour du Seigneur, ce jour qui doit être consacré tout entier à son service, ce jour, vous vous l'appropriez, vous le consacrez à vos travaux et à vos plaisirs; le dimanche n'est plus pour vous qu'un jour commun et ordinaire; et si quelque fois on le distingue des autres jours, ce n'est que par les désordres et les excès par lesquels il est profané.

Péres et Mères de famille, Dieu vous a commandé d'élever vos enfants dans sa crainte et son amour; il vous a commandé de les instruire de leurs devoirs, de veiller sur leur conduite, de les reprendre lorsqu'ils manquent, de les édifier par de bons exemples. Enfants, Dieu vous a dit: vous honorerez votre Père et votre Mère tous les jours de votre vie; l'avez-vous fait? le faites-vous? Non, M. F., non. Pères et Mères, comment élevez-vous vos enfants? quelle surveillance exercez-vous sur eux? Quels exemples leur donnez-vous? Oh! M. F., oserai-je le dire? ne prenez-vous pas quelquefois plus de soin de vos champs, de vos troupeaux, que de vos fenfants? Qu'ils se conduisent bien, qu'ils se conduisent mal, vous ne vous en mettez pas en peine. Que dis-je? Au lieu de les reprendre, ne les encouragez-vous pas au mal par votre propre conduite? Au lieu de les édifier, vos exemples ne sont-ils pas pour eux des sujets de scandale? Et vous, enfants,

où est votre amour, votre respect, votre soumission pour vos parents? et, lorsque l'âge et les infirmités leur rendent vos soins nécessaires, quelle assistance leur prêtez-vous?

O Pères et Mères de famille! comment pouvez-vous espérer d'être bénis de Dieu dans vos travaux, lorsque les désordres de vos enfants, tristes fruits de votre négligence, ne cessent de crier vengeance contre vous vers le Ciel? O enfants! comment pouvez-vous aussi espérer d'être bénis de Dieu, lorsque, par votre conduite envers les auteurs de vos jours, vous ne cessez d'appeler sur vous les malédictions dont Dieu menace les enfants indociles et rebelles?

Dieu nous a commandé a tous d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, de le respecter dans sa personne, dans son honneur, et dans ses biens; ils nous a commandé de nous édifier les uns les autres, de nous supporter dans nos défauts, de nous consoler dans nos peines, de nous soulager, de nous assister mutuellement comme des frères. L'avez-vous fait? le faites-vous? Non, M. F., non. Je crois bien que vous n'attentez pas à la vie de votre prochain; mais ne déchirez-vous pas sa réputation par vos lâches médisances et vos noires calomnies? mais ne portez-vous pas des coups mortels à son innocence par vos exemples et vos discours scandaleux? Vous ne lui enlevez pas de force ses biens, ses propriétés, je veux bien le croire encore; non; mais, dans les rapports d'intérêt que vous avez avec lui, ne vous écartez-vous pas souvent des règles de l'équité et de la justice? Que des fraudes, que des mensonges, que d'actes de mauvaises foi, dont vous ne vous faites pas scrupule, et que réprouve la probité véritable? et lorsqu'il est dans la peine et l'affliction, lorsqu'il éprouve les rigueurs de l'indigence et de la misère, quelles consolations déposez-vous dans son âme affligée? quelle assistance, quels soulagements lui donnez-vous? Oh! M. F., vos aumônes, déposées dans le sein des malheureux, seraient auprès de Dieu une rançon pour vos iniquités, elles désarmeraient la colère céleste; la voix, la prière du pauvre

intercédant pour vous, seraient entendues du Seigneur, elles attireraient sur vous, sur vos biens la bénédiction du Ciel; et votre dureté, votre insensibilité excite le courroux du Seigneur; les plaintes du pauvre, que vous délaissez, crient vengeance contre vous vers le Ciel, et appellent sur vous des malédictions.

Dieu vous a commandé de vous respecter vous-mêmes, de conserver purs vos corps, qui sont les membres de J.-C., les temples du St.-Esprit; il vous a commandé d'être chastes et et dans vos pensées, et dans vos désirs, et dans vos paroles, et dans vos actions; l'avez-vous été? l'êtes-vous? Oh! M. F., oserai-je vous adresser une pareille question? Oserai-je dans ce lieu saint vous parler de ces désordres que St. Paul défend de nommer dans l'assemblée des fidèles, de ces chants rubriques et obscènes, de ces discours dissolus et lascifs, de ces libertés criminelles qu'on ne cesse de se permettre?

Oserai-je lever le voile qui couvre tant de turpitudes opérées dans les ténèbres, révéler le mystère de tant d'abominations secrètes, étaler à vos yeux le honteux tableau de tant d'attentats à la pudeur, à la sainteté du mariage, à la fidélité conjugale, attentats criminels, attentats affreux, attentats, qui couvrirent autrefois la terre des eaux du déluge, et qui plus tard firent tomber le feu du Ciel sur Sodôme et sur Gommorhe, et, néanmoins, attentats communs, et qui, n'en doutez pas, appellent aussi sur vous et sur vos biens, les vengeances et les malédictions du Ciel?

Ce n'est pas tout, M. F.: le seigneur a établi sur la terre l'Eglise, pour y être la dépositaire de son autorité, l'interprête de ses volontés; il veut que nous lui obéissions comme à lui-même; c'est lui qui nous commande par elle.

Or, M. F., par son Eglise, Dieu vous a commandé d'assister au saint sacrifice de la messe les jours de fêtes et de dimanches, de sanctifier les fêtes qu'elle solennise; par elle, il vous a commandé de vous présenter au moins une fois l'an au tribunal de la réconciliation, pour y purifier

votre conscience, et, à la sainte table, dans la quinzaine de Pâques; par elle, il vous a prescrit des œuvres de mortification et de pénitence; il vous a commandé l'abstinence d'alimens gras à certains jours de chaque semaine, il vous a commandé le jeûne et l'abstinence à certaines époques de l'année. Ces lois, ces commandements que Dieu nous a faits par son Église, les avez-vous observés? Vous voit-on assister régulièrement aux offices les dimanches et fêtes? Vous voit-on, au saint temps de Pâques, vous présenter et au tribunal de la pénitence, et à la sainte communion? Et les lois du jeûne et de l'abstinence, ne les violez-vous pas ouvertement, ne vous en faites-vous pas même gloire? n'en faites-vous pas un objet de sacrilége dérision?

Ce n'est pas tout encore: comblés des bienfaits du Seigneur, quelle reconnaissance lui en témoignez-vous? quel usage en faites-vous? Ne vous en servez-vous pas pour assouvir de criminelles passions, pour corrompre l'innocence, pour vous livrer à des excès qui avilissent, qui dégradent l'homme, qui l'abaissent au-dessous des animaux sans raison? Ou du moins ne vous enorgueillissez-vous pas des richesses que Dieu vous a données? n'y attachez-vous pas votre cœur? Oh! oui, M. F., vos biens, vos richesses, vos champs, votre or, votre argent, voilà le Dieu de votre cœur, l'objet de votre culte et de vos adorations; voilà le Dieu auquel vous sacrifiez vos devoirs, votre âme, votre conscience, votre éternité; voilà le Dieu en qui vous mettez votre confiance, et que vous préférez au Dieu du Ciel.

Oh! M. F., n'allons pas chercher ailleurs la cause du malheur qui vous menace; non, n'interrogeons ni les éléments, ni le cours des astres, ni les variations de l'atmosphère: l'oubli de tous vos devoirs, votre ingratitude, l'abus de vos biens, voilà, oui, voilà ce qui a provoqué la colère de Dieu; voilà ce qui a attiré sur vous et sur vos biens les malédictions du Ciel.

Mais voulez-vous, M. F., que la main du Seigneur cesse

de peser sur vous et de vous frapper, cessez vous-mêmes de l'offenser et de provoquer sa colère; convertissez-vous à lui, et il se convertira à vous; soyez dès ce moment fidèles à observer sa loi et ses commandements, à remplir tous vos devoirs de bons chrétiens; témoignez au Seigneur votre reconnaissance pour ses bienfaits; faites de vos biens, de vos richesses un saint usage, et le Seigneur vous bénira, vous, vos familles et tous vos biens. Oui, il répandra sur vous l'abondance de bénédictions qu'il promettait à la fidélité de son peuple; il fera descendre la rosée du Ciel sur vos campagnes; il commandera aux nuées de pleuvoir sur la terre pour la raffraîchir; au lieu de ne darder que de brûlants rayons, le soleil donnera une chaleur douce et tempérée qui vivifiera la nature, qui aidera vos moissons à arriver à une heureuse maturité. Et si pour des raisons que nous devons adorer, sans chercher à les connaître, il vous refusait les bénédictions de la terre, oh! soyez-en-sûrs, il vous en dédommagerait par les consolations dont il inonderait votre âme, par la sainte résignation qu'il vous inspirerait, et, surtout, M. F., par les fruits et les bénédictions qu'il vous réserve dans le Ciel.

Ainsi soit-il.

P. Q.

EXHORTATION

à l'occasion d'un temps désastreux de pluie.

SUR LA CONFIANCE EN DIEU.

Nolite ergò solliciti esse, dicentes : quid manducabimus aut quid bibemus, aut quo operiemur?

Ne vous inquiétez donc point, en disant : que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? (Math. 6. 31).

MES FRÈRES,

Dans quelle circonstance plus convenable que celle où nous nous trouvons, pourrais-je vous rappeler ces paroles du sauveur? Je vous vois en proie à la crainte et à l'inquiétude. Vos moissons, naguère, se présentaient avec les plus belles apparences ; vous étiez pleins d'espérance et de joie.., et voilà que toutes vos espérances sont sur le point de s'évanouir. Des pluies continuelles menacent de faire périr vos recoltes. Hé quoi! dites-vous avec amertume, après avoir tant travaillé, après avoir tant pris de peines, faudra-t-il nous voir frustrés du fruit de notre travail? Aurons-nous la douleur de voir périr ce qui devait servir à notre nourriture et à celle de notre famille? qu'allons-nous devenir?

M. F., soyez-en bien persuadés, je prend part à votre douleur et à vos craintes, et c'est l'intérêt que je vous porte, qui m'engage à vous adresser aujourd'hui quelques mots d'espérance et de consolation. Veuillez m'écouter.

Vous craignez, M. F., que le temps de pluie qui désole vos campagnes, ne se prolonge encore; vous n'envisagez l'avenir qu'avec inquiétude. Après tous les soins que vous

avez donnés à la culture de vos champs, je l'avoue, il serait bien triste de voir perdu le fruit de tant d'efforts et de travaux. Cependant, M. F., permettez-moi de vous le dire, vos craintes et vos inquiétudes ne sont-elles pas exagérées ? Que dis-je ? ne sont-elles pas déraisonnables et indignes du chrétien? Quoi donc! est ce que vous comptez pour rien la Providence qui jusqu'alors a veillé sur vous, et pourvu à tous vos besoins? avez-vous des motifs de croire, que, désormais, elle n'y pouvoira plus, et de ne plus mettre en elle votre confiance? Examinons.

Dabord, est-ce que vous craignez que votre Dieu ne puisse pas détourner les calamités que vous redoutez ? Quoi! Celui qui, d'un mot a créé l'univers, celui dont la main puissante a placé au Ciel le soleil qui nous éclaire, celui qui a parsemé la voûte du firmament d'astres étincelants, celui qui veille sur toute la nature, qui la conserve par un prodige continuel ; Quoi ! le Tout-Puissant ne pourrait commander aux nuées de ne plus pleuvoir sur la terre ! Quoi ! celui qui donne la fécondité à la terre, qui a fait germer notre grain, qui l'a fait croître, ne pourrait pas le conserver, préserver vos moissons des désastres qui les menacent ! et les faire arriver à une heureuse maturité! Oh ! M. F., pouvez-vous le penser ? Pouvez-vous le croire ? Non, sans doute. Pourquoi donc êtes-vous inquiets ? *quid solliciti estis ?*

Mais, peut-être craignez-vous qu'il ne le veuille pas ? Oh! M. F., quelle injure à sa bonté ! Pouvez-vous concevoir une pareille crainte ? Quoi ! celui qui donne aux lys leur parure, qui nourrit les petits oiseaux, qui fait croître l'herbe des champs, votre Père céleste vous refuserait votre nourriture, à vous, le chef-d'œuvre de ses mains, à vous le roi de la nature, à vous qu'il a créés à son image et ressemblance ! Il pourrait vous délaisser, il ne pourvoirait pas à votre subsistance ? lui, qui prend à votre égard le tendre nom de Père, qui vous appelle ses enfants ; lui, qui déclare qu'il vous aime ! Oh ! loin donc de vous, M. F., des craintes, des inquié-

tudes aussi injurieuses à la bonté, à l'amour de votre Dieu. Oh! plutôt jetez-vous dans son sein paternel, abandonnez-vous à lui, reposez-vous sur lui du soin de tout ce qu'il vous faut, et, soyez-en-sûrs, il saura y pourvoir. Quel est celui, dit le prophète roi, qui a espéré dans le Seigneur, et qui a été confondu? A-t-il jamais délaissé ceux qui ont mis en lui toute leur confiance?

Ne voilà-t-il pas, M. F., les sentiments que J.-C. veut que vous ayez? Ne condamne-t-il pas vos craintes et vos inquiétudes? Pourquoi, nous dit-il, pourquoi, tant vous inquiéter de votre nourriture, de votre boisson, de votre vêtement? Votre père céleste ne sait-il pas que vous avez besoin de toutes ces choses? pourra-t-il vous les refuser? Un père refuse-t-il à son enfant le pain dont il a besoin pour se nourrir? A plus forte raison, homme de peu de foi, votre Père céleste pourvoira-t-il à tous vos besoins?

Confiance donc, M. F., confiance filiale, confiance pleine et entière en la divine Providence, et elle ne vous manquera pas.

Ce n'est pas, M. F., que je veuille dire que, pour ne pas vous laisser périr de disette, Dieu va opérer immédiatement un changement dans l'état de l'atmosphère; qu'il va commander aux pluies de cesser de tomber, aux torrents qui innondent vos champs de s'écouler, au soleil, de réchauffer la terre de ses rayons bienfaisants. Peut-être le fera-t-il pour récompenser votre confiance, et vous donner une preuve sensible du soin qu'il prend de vous; mais peut-être aussi ne le fera-t-il pas; je veux même le supposer; mais devez-vous, pour cela lui témoigner moins de confiance? Votre défiance, vos craintes, vos inquiétudes en seraient-elles moins déraisonnables? Non, M. F., non. Hé! Dieu n'a-t-il donc pas dans les trésors de sa Providence bien d'autres ressources? N'a-t-il pas en sa puissance bien d'autres moyens de vous secourir et de pourvoir à vos besoins? N'a-t-il pas fait tomber du Ciel, pendant quarante ans, la manne pour

nourrir les Israélites dans le désert? N'a-t-il pas multiplié quelques pains et quelques petits poissons pour nourrir plusieurs milliers de personnes? et si vos récoltes manquent, n'aura-t-il pas aussi des ressources pour vous nourrir? reposez-vous donc, vous dirai-je avec le prophète, reposez-vous sur Dieu du soin de votre nouriture, il y pourvoira. *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet.*

Ce n'est pas tout : que d'autres motifs vous avez encore de mettre en Dieu toute votre confiance. Motifs bien propres à dissiper toutes vos craintes et toutes vos inquétudes.

Que l'impie, qui ne porte pas ses espérances au-delà du tombeau, et qui ne voit dans tous les événements de ce bas monde que l'effet d'un aveugle hasard, que l'impie craigne, s'inquiéte, s'afflige, quand des contre-temps facheux menacent de compromettre son bien-être temporel, je le conçois ; il n'a à attendre d'autres biens, que les biens de la terre, d'autre bonheur, que le bonheur de ce monde ; s'il vient à le perdre, tout est perdu pour lui. Mais vous, M. F., éclairés que vous êtes par les lumières de la foi, vous attendez, après cette vie mortelle, une vie meilleure ; vous savez que rien n'arrive ici-bas que d'après les ordres et selon les desseins d'un Dieu souverainement bon et souverainement sage ; vous savez que dans tous les différents événements de cette vie, la divine Providence n'a pas seulement en vue votre existence temporelle, mais aussi, mais surtout le salut de votre âme. Ainsi M. F., si de mauvais temps vous affligent, si des fléaux vous désolent, ce sont pour vous des moyens de salut que Dieu vous ménage ; ce sont ou des châtiments de vos péchés et des moyens de les expier ; ou des avertissements de mieux vivre, de ne pas vous attacher aux biens périssables du monde, ou des épreuves pour purifier votre vertu, et vous mettre à même d'acquérir des trésors de mérites. Mais M. F., si comme vous le devez croire, telles sont les vues de la Providence dans les malheurs que nous éprouvons, devez-vous craindre, devez-vous vous inquiéter,

lorsque vous en êtes menacés? N'est-ce pas, au contraire, un motif qui doit vous encourager à mettre votre confiance en Dieu? n'est-ce pas une preuve qu'il prend soin de vous, puisqu'il vous procure les moyens de vous sanctifier, et de vous sauver?

Ainsi donc, M. F., loin de vous la crainte et l'inquiétude: Dieu saura détourner de vous le malheur qui vous menace, s'il le juge convenable, ou du moins pourvoir à vos besoins: *Nolite ergò solliciti esse.* Oh! plutôt, entrez dans les vues pleines de bonté et de tendresse de votre Dieu. Convaincus que vous êtes que les malheurs auxquels vous êtes exposés ne sont que des moyens de salut qu'il vous menage, appliquez-vous à les mettre à profit. Faites un retour sur vous-mêmes, interrogez votre conscience; et, si votre conduite n'a pas été jusqu'alors ce qu'elle devait être; si vous n'avez pas toujours été assez fidèles à remplir tous vos devoirs; si, trop souvent, vous avez offensé Dieu et provoqué sa colère, humiliez-vous en sa présence, et, loin de craindre et de vous inquiéter à la vue du fléau qui menace de vous frapper, loin d'en prendre occasion de murmurer et de vous plaindre, écriez-vous avec le Roi-Prophète: Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont remplis d'équité. J'ai péché, je vous ai offensé: il est juste que je sois puni. J'ai mérité des peines éternelles, mais, ô mon Dieu! vous voulez vous contenter de m'affliger ici-bas, et de me faire subir les peines passagères de ce monde, pour expiation de mes péchés, soyez-en loué et béni, ô Dieu des miséricordes! je les accepte, ces peines, je m'y soumets de bon cœur, je m'estime heureux d'en être quitte à ce prix. Oh! oui, frappez, frappez-moi, punissez-moi en ce monde, mais épargnez-moi dans l'autre; enlevez-moi les biens de la terre, mais réservez-moi les biens du ciel, faites-moi jouir des biens éternels. Dès ce moment, ô mon Dieu! je vais travailler à m'en rendre digne. Je vais réformer ma vie, renoncer aux désordres qui ont pu attirer sur moi votre colère et vos vengeances; je vais fuir

le péché qui vous offense, prendre votre loi pour règle de ma conduite.

Et si, M. F., votre conscience ne vous reproche rien pour le passé; si jusque-là votre conduite a été régulière et chrétienne; si vous avez toujours été fidèles à servir Dieu, et comme vous le deviez, et à accomplir tous vos devoirs, oh! ne vous troublez pas non plus, ne vous inquiétez pas à la vue de l'épreuve à laquelle il veut vous soumettre, que dis-je ne l'envisagez qu'avec joie et espérance. Bénissez aussi le Seigneur et louez son saint nom; dites-lui: « Seigneur vous voulez m'affliger, me châtier en ce monde, que votre volonté soit faite. Oh! je dois l'espérer, c'est que vous voulez me sauver dans l'autre. Jusque là, peut-être j'ai eu trop d'affection aux biens de la terre; et, en me les enlevant, vous voulez m'en détacher, et me faire soupirer après les biens du ciel. Peut-être ma vertu est-elle chancelante, et vous voulez la raffermir, vous voulez mettre mon innocence à l'abri de la séduction, et des dangers de l'abondance et de la prospérité. Ou bien vous voulez me fournir l'occasion d'acquérir au prix des richesses périsables de ce monde, des trésors de mérites pour l'éternité. Soyez-en béni et loué, ô Dieu de bonté! Oui, frappez-moi, affligez-moi, châtiez-moi. Les coups de votre main, quelque rudes qu'ils soient, ne feront que redoubler ma confiance en vos miséricordes; ils seront pour moi une preuve de votre amour, et un gage du salut éternel que vous me réservez. »

Ainsi soit-il. P. Q.

INSTRUCTION familière

Pour l'Ouverture des Moissons.

SUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Réponse aux excuses qu'on apporte pour se dispenser de sanctifier le Dimanche pendant les moissons.

Memento ut diem sabbati sanctifices.

Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. (Exod. 20. 8.)

Ces paroles, par lesquelles le Seigneur rappelait à son peuple le commandement qu'il avait fait aux hommes, dès l'origine du monde, de sanctifier le jour de son repos, permettez-moi, M. F., de vous les adresser aujourd'hui, et de vous rappeler aussi ce commandement. Chrétiens, quelle que soit la manière de penser de bien des personnes, ainsi que leur langage, quels que soient aussi les exemples de prévarications que vous ayez sous les yeux, souvenez-vous, n'oubliez pas que vous devez sanctifier le jour consacré au repos du Seigneur : *Memento ut diem sabbati sanctifices.* Oui, M. F., l'intérêt et la cupidité ont beau se récrier, il n'en est pas moins vrai que, dans chaque semaine, il y a un jour que Dieu a réservé pour être uniquement consacré à son service; et que ce jour, ne l'oubliez pas, il y a pour vous obligation rigoureuse de le sanctifier : *Memento ut diem sabbati sanctifices.*

Hélas! M. F., vous le savez, ne semble-t-on pas, de nos jours, avoir entièrement perdu de vue cette importante obligation? Le jour qui, sous la loi nouvelle, a remplacé le sabbat des juifs, le dimanche n'est plus, pour la plupart des chrétiens, le jour du Seigneur. Ce n'est plus un jour que l'on doit sanctifier spécialement par la pratique des bonnes

œuvres; c'est, pour eux, un jour commun, qu'ils emploient tout entier à leurs travaux et à leurs occupations ordinaires.

Mais c'est au temps des moissons que ce désordre est plus commun que jamais; et, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, parmi ceux-mêmes qui sont fidèles, du reste, à remplir leurs devoirs de chrétiens, il s'en trouve qui ne se font aucun scrupule de manquer sur ce point important.

C'est la moisson, disent ils! et, dès-lors, à les en croire, les voilà affranchis de tout devoir religieux; dès-lors, plus de prières, plus d'actions de grâces à offrir à Dieu; plus d'obligation d'assister ni à la messe, ni aux vêpres, ni aux instructions. C'est la moisson! Dès-lors, pour eux, plus de dimanche, plus de fêtes! C'est la moisson! voilà, à leurs yeux, une excuse légitime de la violation de leurs devoirs les plus indispensables, voilà une réponse sans réplique à toutes les remontrances qu'on peut leur faire, à tous les reproches qu'on peut leur adresser.

Mais, M. F., cette réponse est-elle aussi péremptoire, et cette excuse aussi solide qu'on semble le prétendre? Je me propose de l'examiner aujourd'hui: l'occasion me paraît favorable. Nous touchons à ce temps de la moisson. Comme de coutume, j'ai tout lieu de le craindre, cette église va se trouver déserte. Aujourd'hui, du moins, je vous vois réunis en assez grand nombre, disposés à m'entendre. Il est donc à propos que j'en profite, pour vous rappeler quels sont vos devoirs pendant cette époque qui va commencer.

Veuillez m'honorer de votre attention.

C'est la moisson! Et dès-lors, dites-vous, nous voilà autorisés, le dimanche comme les autres jours de la semaine, à travailler du matin au soir, sans nous mettre en peine de remplir aucun des devoirs religieux qui nous sont commandés ce jour-là. En un mot, nous voilà dispensés de sanctifier le dimanche!

Mais, M. F., permettez-moi de vous le demander, sur quoi fondez-vous une pareille prétention? En ordonnant de réserver, dans chaque semaine, un jour, qui fût uniquement consacré à son service, est-ce que Dieu a fait une exception en faveur du temps des récoltes? Si cela est, cette exception, n'en doutons pas, a dû être consignée dans nos livres saints, dépositaires de la loi divine. Hé bien! M. F., consultons-les.

J'ouvre le livre de l'Exode, où est inscrite la loi que dicta le Seigneur à son peuple, et voilà ce que je lis au chapitre vingtième : « Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez pendant six jours, et vous ferez tout ce que vous aurez à faire ; mais le septième jour est le jour du repos consacré au Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez ce jour-là aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de somme, ni l'étranger qui habite dans l'enceinte de vos villes. Car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre, la mer et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat, et il l'a sanctifié. »

Ainsi parle le Seigneur à son peuple. C'est là le texte même de la loi, il est clair et précis. Or, M. F., je vous le demande, y a-t-il dans cette loi un seul mot qui indique qu'elle n'oblige pas dans le temps des moissons?

Direz-vous que cette exception est mentionnée en d'autres endroits du code sacré? Mais, de grâce, veuillez me dire où vous l'avez lue. Quant à moi, je la cherche, et en vain. Je lis et je relis nos livres saints, et je ne l'y trouve pas ; je n'en vois aucune trace. Elle n'y est pas.

Mais, du moins, ne se trouve-t-il pas quelque exemple, quelque passage, qui prête à conclure que, dans sa loi, Dieu n'avait pas intention de comprendre le temps des moissons? Hé bien! consultons encore les saintes Écritures.

Pendant quarante ans, les Israélites vivent dans un désert

où le sol ingrat et stérile ne peut leur fournir de quoi subsister. Pour les nourrir, le Seigneur fait tomber la manne du ciel. Chaque jour, il faut qu'ils aient soin de recueillir ce qui est nécessaire pour leur nourriture : voilà leur moisson. Mais si, dans la loi sur le repos du sabbat, il y a exception en faveur du temps des moissons, ne pourront-ils pas en profiter dans cette circonstance? Ne pourront-ils pas, le jour du sabbat, comme les autres jours, faire leur moisson de chaque jour? Non, M. F., non. Le jour du sabbat, le ciel, comme la terre, est stérile : il ne laisse pas tomber, ce jour là, son pain miraculeux. Les enfants d'Israël ont dû se précautionner la veille, et en recueillir pour deux jours.

Ce n'est pas tout : arrivés dans la terre de Chanaan, les Israélites ont des terres à cultiver, des grains à moissonner. Or, M. F., voit-on qu'au temps des moissons, plus qu'en aucun autre temps, ils s'écartent de la loi qui commande le repos du sabbat? Ils le peuvent cependant, s'il y a exception dans la loi pour cette époque. Hé bien! M. F., en vain je parcours tous les âges, tous les siècles; je n'en vois aucun exemple; et, s'il y en a, ils sont considérés comme des exemples de prévarication.

Mais voici quelque chose de plus clair et de plus positif. Je le trouve au chapitre 34me, verset 21me du livre de l'Exode. « Vous travaillerez pendant six jours, dit le Seigneur parlant encore à son peuple, et vous vous reposerez le septième; vous vous abstiendrez, ce jour là, de labourer la terre et de MOISSONNER : *sex diebus operaberis, die septimo cessabis arare et* METERE. Ainsi, M. F., on ne peut en douter, la loi qui prescrit de sanctifier le jour du Seigneur et de s'abstenir ce jour-là de travaux mercenaires, loin d'admettre une exception en faveur de l'époque des récoltes, la comprend de la manière la plus claire et la plus formelle.

Direz-vous que cette loi a été abolie par la loi nouvelle qui l'a remplacée? M. F., c'est J.-C. lui-même,

auteur de la loi nouvelle, qui va vous répondre. « N'allez pas croire, dit ce divin sauveur, que je suis venu pour détruire la loi ni les prophètes; non, je ne suis pas venu pour les détruire, mais pour les accomplir. *Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere* (1) Elle n'a donc pas cessé d'exister, cette loi. Dieu, il est vrai, au jour du sabbat a substitué le jour suivant, c'est-à-dire le dimanche, et il a attaché à ce nouveau jour qu'il choisissait pour être désormais le sien, la même obligation qu'il avait attachée au premier. Ainsi donc elle n'a pas cessé d'exister sous la loi nouvelle, l'obligation qui existait sous la loi ancienne de consacrer d'une manière spéciale au service du Seigneur, un jour de chaque semaine. Non, M. F., imposée aux hommes dès l'instant de la création du monde, elle subsiste encore dans toute sa force et dans toute sa vigueur, et elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles. *Pactum est simpiternum.* (2)

Ce n'est pas tout. Pour quels motifs, M. F., au temps des moissons plutôt qu'aux autres époques de l'année, seriez-vous affranchis des devoirs que vous avez à remplir envers Dieu le jour du dimanche? Est-ce qu'au temps des récoltes, comme aux autres époques de l'année, Dieu n'est pas votre Dieu, votre maître, votre souverain Seigneur? Et pourquoi donc cesseriez-vous de lui rendre vos hommages d'adoration, de respect et de soumission? Est-ce qu'à cette époque comme aux autres vous n'avez pas besoin de sa protection et de son assistance? Et pourquoi donc cesseriez-vous de les réclamer par vos prières? Ne recevez-vous pas aussi à cette époque comme aux autres, des marques de sa bonté? Ne répand-il pas alors sur vous ses dons et ses bienfaits? Et pourquoi donc cesseriez-vous de lui témoigner votre reconnaissance?

Mais, que dis-je? Quoi! c'est au temps de la moisson que vous voudriez vous affranchir de tous vos devoirs envers

(1) (Matth. 5. 17.) (2) (Exod. 31. 16.)

Dieu. Oh! M. F., avez-vous donc oublié ce qu'est pour vous cette époque? Qu'est-ce que la moisson, M. F?

A l'automne et au printemps, après avoir donné vos soins à la culture de vos champs, vous avez confié votre semence à la terre. Cette semence, Dieu l'a fait germer; il a donné la fécondité à la terre; il a veillé sur vos campagnes, il les a protégées; il a préservé vos grains des accidents qui pouvaient les faire périr; il a commandé au soleil de luire sur la terre pour l'échauffer de ses rayons bienfaisants; il a commandé aux nuées de donner la rosée et la pluie, pour la rafraîchir et la fertiliser; il a fait arriver vos moissons à une heureuse maturité. C'est donc à Dieu, à Dieu seul, que vous êtes redevables des richesses qui couvrent vos belles campagnes. Voici l'époque où vous allez recueillir ces biens que vous tenez de sa libéralité. Hé bien! M. F., cette époque, c'est la moisson! Quoi! cette époque marquée par les traits les plus sensibles de la libéralité de votre Dieu à votre égard, cette époque qui, par conséquent, doit être marquée aussi, de votre part, par les témoignages les plus vifs et les plus sincères de reconnaissance envers lui, quoi! c'est cette époque où vous croyez pouvoir méconnaître son autorité, vous affranchir de tous vos devoirs envers lui! C'est cette époque où vous refusez de lui offrir l'hommage de vos prières, de vos adorations et de votre respect! Quoi! Comblés de ses dons et de ses bienfaits, c'est au mépris de sa loi que vous les recueillez! Quoi! au moment où il a sa main paternelle et libérale étendue sur vous, pour vous bénir et vous prodiguer ses trésors, c'est alors que vous l'outragez! Oh! M. F., y pensez-vous? y avez-vous bien réfléchi? O Dieu! se peut-il une ingratitude plus impardonnable, plus révoltante, plus monstrueuse?

Ainsi, M. F., loin d'être une époque où vous soyez dispensés de sanctifier le Dimanche, et d'accomplir tous vos devoirs religieux, la moisson est celle où vous avez le plus de motifs qui doivent vous y déterminer. Et Dieu ne vous en eût-il pas imposé l'obligation formelle, que la reconnaissance devrait vous en faire un devoir.

Mais, dites-vous, c'est Dieu, il est vrai, qui nous a donné les biens de la terre, et qui a enrichi nos campagnes de belles moissons, nous le reconnaissons, mais nous a-t-il donné tous ces fruits pour que nous les laissions périr? et peut-il s'offenser d'un travail auquel nous nous livrons pour les conserver?

Voilà, M. F., une excuse qu'on ne manque pas de mettre en avant pour couvrir le vil intérêt qui fait profaner le dimanche; excuse assez spécieuse. Permettez-moi d'examiner si elle a autant de solidité que d'apparence. Ce sera la matière d'une seconde réflexion.

2e Réflexion.

Dieu, dites-vous, ne nous a pas donné les fruits de la terre pour que nous les laissions périr.

Non, sans doute; au contraire, il veut que vous donniez vos soins à leur conservation. Dieu vous a donné les biens de la terre, c'est pour que vous les fassiez valoir et fructifier; et vous seriez répréhensibles à ses yeux, si, par négligence, vous laissiez vos champs incultes et improductifs, et vous le seriez encore, si, par défaut de précautions, vous en laissiez périr les fruits. Mais, en vous commandant de conserver les fruits de vos biens, dites-moi, Dieu vous commande-t-il de le faire au mépris de sa loi et de ses commandements? Non, M. F.; s'il vous commande de veiller à la conservation des fruits qu'il accorde à vos travaux, ce n'est qu'autant que vous le pourrez faire, sans manquer aux devoirs que vous avez d'ailleurs à remplir. Or, vous le savez, et je vous l'ai dit, Dieu vous a commandé de sanctifier le dimanche; il vous a commandé de cesser ce jour-là vos travaux et vos occupations ordinaires. C'est donc là un de vos devoirs essentiels, devoir dont ne doit pas, par conséquent, vous dispenser le soin de vos moissons.

Mais, dites-vous encore, si nous ne soignons pas nos

moissons, et qu'elles viennent à périr, que deviendrons-nous? comment vivrons-nous?

Oh! M. F., ne voilà-t-il pas le langage de la défiance, de cette défiance coupable et si injurieuse à la bonté paternelle de notre Dieu? Ne voilà-t-il pas ce langage que J.-C. condamne hautement dans l'Évangile? Écoutez, M. F., écoutez la réponse qu'y fait le divin Sauveur. « Ne vous inquiétez pas, dit-il, et ne dites pas : que mangerons-nous ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? votre père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses, il y pourvoira. Voyez les oiseaux du ciel; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent point dans des greniers, et cependant votre père céleste les nourrit. A plus forte raison, hommes de peu de foi, saura-t-il pourvoir à tous vos besoins. »

Ce n'est pas tout, M. F. Est-ce donc que vos moissons périront par là-même que vous n'y travaillerez pas le dimanche? Est-ce qu'il n'y a pas moyen de les conserver, et d'observer en même temps la loi du Seigneur? Mais, M. F., je connais, et vous en connaissez aussi, je n'en doute pas, de bons chrétiens, fidèles observateurs du dimanche. Ce jour-là, ils ne labourent point, ils ne sèment point, ils ne moissonnent point. Et, cependant, voit-on qu'ils fassent moins bien valoir leurs propiétés, qu'il aient moins vite terminé leurs travaux, qu'ils rentrent leurs moissons en moins bon état, ni qu'ils les laissent plus souvent périr, que ceux qui profanent le dimanche? En un mot, voit-on que, après avoir exactement observé les fêtes et les dimanches, pendant toute l'année, ils soient moins riches, à la fin? Que dis-je? peut-être réussissent-ils mieux dans tous leurs travaux que ceux qui labourent, sèment et moisonnent fêtes et dimanches. Comment cela se fait-il? ont-ils des procédés qui vous soient inconnus, ou que vous ne puissiez pas mettre en œuvre? non. Comment donc s'y prennent-ils? le voici : d'abord ils comptent sur la Providence paternelle de Dieu; et Dieu,

M. F., ne manque jamais à ceux qui mettent en lui leur confiance, et qui se rendent dignes de ses soins; il bénit leurs travaux. Et puis, comme ils savent que le dimanche est le jour du Seigneur; qu'ils ne doivent pas le compter parmi leurs jours de travail, ni se reposer sur le travail de ce jour-là pour couper et rentrer leurs moissons, ils se conduisent en conséquence : ainsi ils mettent bien à profit tous le temps de la semaine, et ne remettent pas pour le dimanche tout ce qu'ils peuvent faire en d'autres jours; ils se précautionnent d'avance, dirigent leurs travaux de moisson, les avàncent ou les reculent, de manière à n'être pas forcés de violer le repos du dimanche. Voilà tout leur secret. Leur procédé, vous le voyez, est simple, parfaitement à votre portée. Hé bien, M. F., faites-en l'essai, et, soyez-en sûrs, tout en observant, comme eux, la loi du Seigneur, vous ne serez pas exposés à laisser périr vos moissons. Oh! oui, M. F., plus que tout votre travail du dimanche, l'activité que vous déploierez pendant la semaine, l'ordre que vous mettrez dans vos travaux, les mesures de prévoyance que vous prendrez, contribueront à assurer la conservation de vos récoltes. Hé! M. F., est-ce donc que votre travail du dimanche est toujours un moyen infaillible pour sauver vos moissons? Que dis-je? en combien de circonstances ne serait-on pas autorisé à dire que, si elles périsent, c'est précisément parce que vous y avez travaillé le dimanche? Permettez-moi d'en citer quelques exemples.

Le moment de la moisson est arrivé. Poussés par votre impatiente cupidité, vous vous hâtez de commander vos moissonneurs. Vous faites couper vos grains. Mais c'est le dimanche! n'importe! Le grain est parfaitement mûr, le temps est beau, c'est pour vous le point essentiel. Favorisés par un temps propice, vos ouvriers travaillent avec activité, tout le dimanche, du matin au soir, pendant la messe et les vêpres. Vos belles récoltes tombent sous leur faulx tranchante; le sol se couvre de riches javelles. De-

main, dites-vous, on continuera à couper, on commencera à lier et à charrier. Mais voilà qu'avec le lendemain arrive le mauvais temps; et vos grains, qui se seraient parfaitement conservés *sur pied*, vos grains, maintenant étendus sur un sol frais et humide, voilà qu'ils se détériorent et se gâtent.

Ainsi encore, vous pouviez, le vendredi ou le samedi, charrier et rentrer une partie de vos récoltes; elles étaient en bon état. Mais d'avance vous avez prévu et arrêté les occupations de chaque jour. Le dimanche, comme les autres jours, a été compté parmi vos jours de travail. C'est ce jour-là que vous avez choisi, que vous avez désigné, et que vous attendez pour charrier et remettre vos moissons. Dans votre calcul, vous n'avez pas fait entrer Dieu, ni le mauvais temps; vous n'y avez pas même pensé. Le dimanche est arrivé. Dès le matin vous vous disposez à vous mettre au travail. Mais voilà que, trompant toutes vos prévisions, déjouant vos mesures et vos arrangements sacriléges, Dieu commande à l'orage. En un instant, d'épais nuages se sont amoncelés et couvrent le ciel. A la vue du danger qui vous menace, vous poussez un cri d'alarme. Vous commandez enfants et moissonneurs, vous appelez vos amis, vous vous empressez, vous courez, vous volez !.... Précautions trop tardives !!! C'était la veille qu'il fallait les prendre. Il ne fallait pas spéculer sur un travail réprouvé de Dieu, sur la profanation du dimanche. La veille, si vous vous étiez empressés de lier, de charrier, vos récoltes, en grande partie, seraient sauvées. Mais non : au mépris de la loi du Seigneur, vous avez voulu le faire le dimanche. Hé bien ! le voilà arrivé le dimanche, et ce jour-là, que vous attendiez pour le faire, vous ne le ferez pas non plus. En vain vous pressez-vous, en vain courez-vous, en vain appelez-vous à votre secours. Vains efforts! précautions inutiles! il est trop tard! Poussé par le souffle de la colère du Seigneur, un torrent de pluie vient fondre sur vos campagnes et les inonder ; un tour-

billon fougueux ébranle, culbute vos *portois* (1), soulève, entraîne, disperse, gaspille, vos gerbes et vos javelles, avant que vous n'ayez pu les mettre en sûreté.

Combien d'exemples de ce genre, M. F., ne pourrais-je pas vous citer? Mais, autant et mieux que moi, vous les connaissez. Chaque année, n'en êtes-vous pas les témoins, et peut-être les victimes, hélas! et sans en profiter? Vous ne voyez en cela que des accidents purement naturels; et vous ne faites pas attention que là, et d'une manière visible, est le Doigt de Dieu. Vous n'y reconnaissez pas la main puissante du Seigneur qui venge sa loi violée, ses droits méconnus, en vous punissant là même où vous péchez.

Cessons donc, M. F., de nous laisser aveugler par l'esprit d'avarice et de cupidité; cessons de sacrifier à de misérables intérêts temporels, nos plus chers intérêts, nos seuls vrais intérêts, nos intérêts éternels. Songeons que, si nous avons des biens à faire valoir, des fruits à recueillir, des moissons à sauver, nous avons aussi, nous avons surtout des biens éternels à acquérir, une âme à préserver du péché, une âme à sauver de la damnation éternelle; et si nous venons à la perdre, cette âme, à quoi nous serviront tous les biens que nous aurons amassés, tous les travaux auxquels nous nous serons livrés, toutes les peines que nous nous serons données? Songeons, M. F., que notre âme, nous ne pourrons la sauver que par notre fidélité à accomplir nos devoirs, et par notre obéissance à la loi du Seigneur. Mais n'oublions pas non plus, que notre soumission aux commandements de Dieu attirera sur nous, dès ce monde, ses bénédictions, et que notre désobéissance en tarirait la source, et appelerait sur nous ses malédictions. Oh! Oui, M. F., cherchons avant tout le royaume des cieux et sa justice, et nous aurons

(1) *Portois.* C'est le nom que l'on donne en certaines contrées à de petites meules que les laboureurs forment avec les gerbes ou les javelles, pour les mettre à l'abri de la pluie.

par surcroit les biens de la terre. Chrétiens, vivons en chrétiens; remplissons-en fidèlement tous les devoirs, et le Seigneur nous bénira, nous, nos biens et nos familles, et nous donnera dans le ciel un bonheur sans fin et sans mesure, que je vous souhaite.

Ainsi soit-il. P. Q.

Autre Instruction sur le même sujet.

Si licet sabbatis curare?

Est-il permis de guérir un malade le jour du sabbat ?

(Matth. 12. 10.)

Mes frères,

Souvenez-vous, dit le Seigneur à son peuple, souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat ; c'est le jour du repos consacré au Seigneur votre Dieu ; vous ne ferez aucun ouvrage ce jour-là. Il y avait donc, sous la loi ancienne, obligation étroite de consacrer d'une manière spéciale au service du Seigneur, un jour de chaque semaine. Cette obligation, M. F., n'a pas cessé depuis l'etablissement de la loi nouvelle; mais, au jour du sabbat, a succédé, pour nous, *le dimanche.* Ce jour, nous devons le sanctifier par la cessation de tout travail mercénaire, et par la pratique des bonnes œuvres. Et c'est là, M. F., une obligation rigoureuse, indispensable pour tout chrétien qui veut vivre en chrétien et se sauver, obligation qui, quoiqu'on en dise, n'existe pas moins pour l'époque des moissons, que pour les autres époques de l'année.

Cependant, M. F., à Dieu ne plaise que je veuille exagérer vos devoirs, ni vous faire un crime de ce qui peut n'en être pas un. Vous devez sanctifier le dimanche, et vous devez le sanctifier en tout temps ; mais l'obligation du repos et de l'assistance aux offices de l'Église, ce jour-là, est-elle si essentielle à la sanctification du dimanche, qu'il n'y ait aucune circonstance où vous puissiez en être dispensés? Je me propose de l'examiner dans cette instruction.. Toutefois je me bornerai à envisager la question par rapport à l'époque des moissons, dans laquelle nous allons bientôt entrer.

Veuillez m'écouter.

Quel est celui d'entre vous, dit J.-C. aux Pharisiens, qui

lui font un crime de ce qu'il guérit les malades le jour du sabbat, quel est celui d'entre vous, qui, si son bœuf ou son âne vient à tomber dans un puits, le jour du sabbat, ne s'empressera de l'en retirer ce jour-là? Une autre fois, il prend la défense de ses disciples que l'on accuse de violer le sabbat, parce-que, pressés par la faim, ils froissent dans leurs mains des épis de blé pour en extraire les grains, et les manger.

Ainsi, M. F., selon J.-C. lui-même, il y avait, sous la loi ancienne, des circonstances de nécessité, où il était permis de s'écarter de la lettre de la loi. A plus forte raison pouvons-nous le dire de la loi de Grâce. Aussi reconnaissons-nous que, dans le cas de nécessité, on peut, sans manquer à la sanctification du dimanche, vaquer à des travaux qui, en d'autres circonstances, sont défendus.

Mais, allez vous dire, au temps de la moisson, il y a toujours nécessité de travailler le dimanche.

Au temps de la moisson, il y a toujours nécessité de travailler le dimanche! celà est-il bien vrai? Permettez-moi de l'examiner.

D'abord, M. F., veuillez me dire ce que vous entendez par-nécessité. Appelez-vous nécessité toute occasion qui se présente, de réaliser un bénéfice, de faire une économie, d'accroître votre fortune? appelez-vous nécessité un besoin purement imaginaire, un danger chimérique, ou même possible, mais nullement probable d'éprouver un dommage quelconque?... Oh! M. F., si c'est là, ce que vous entendez par nécessité, je conçois, qu'il y ait toujours pour vous nécessité de travailler le dimanche pendant les moissons. Mais est-ce là ce que l'on doit entendre par nécessité? Est-ce là, du moins, le cas de nécessité, dont parle le sauveur dans l'Évangile? et qui, selon lui, excuse la violation de la loi? de quoi s'agit-il dans la circonstance où on lui reproche et à ses disciples, de violer le sabbat, et dans les exemples qu'il cite pour se justifier? de quoi s'agit-il pour lui? d'une

œuvre de charité et de bienfaisance : il guérit des malades. De quoi s'agit-il pour les disciples? d'un besoin urgent : ils sont pressés par la faim, et ils n'ont rien à manger. Et dans la supposition qu'il fait? d'un danger présent et certain d'éprouver un dommage. Ainsi, M. F., une œuvre de bienfaisance, un besoin urgent, un danger certain, et j'ajouterai encore, ou au moins probable d'eprouver un dommage, voilà, selon Jésus-Christ, ce qui excuse la violation de la loi du dimanche, et c'est aussi la règle à laquelle nous devons nous arrêter. Or, je vous le demande, est-ce là, la nécessité telle que vous l'entendez? et pouvez-vous dire que cette nécessité existe toujours pour le temps des moissons? Permettez-moi d'entrer dans quelques détails, et de faire l'application de la règle que nous trace le Sauveur.

D'après cette règle, il n'y a nécessité véritable, qu'autant que le travail a pour motif, soit une bonne œuvre à pratiquer, soit un besoin urgent, soit un danger certain ou au moins probable d'éprouver un dommage. Or, dites-moi, y a-t-il toujours, pendant les moissons, bonne œuvre à pratiquer, besoin urgent, danger certain ou au moins probable d'éprouver un dommage, pour motiver le travail du dimanche? Par exemple, y a-t-il bonne œuvre à pratiquer, y a-t-il danger certain ou au moins probable, lorsque, d'une part, vos moissons ne dépérissent pas, qu'un temps constamment beau favorise vos travaux, et que vous n'avez aucun motif fondé d'en craindre le changement, et que d'un autre côté, vous n'avez pour motif de violer le dimacnhe, ou que l'appas du salaire que vous gagnerez ce jour-là comme un autre jour, ou que la facilité que vous vous procurez par là de faire seul vos moissons, sans être obligés de payer des ouvriers, ou bien encore lorsque vous ne travaillez, ou ne faites travailler le dimanche à vos moissons, qu'afin de vous menager le loisir de prendre part à quelque partie de plaisir, à une fête, à une noce, ou de vous livrer ensuite à d'autres travaux lucratifs? Car voilà, M. F., voilà les motifs qui, autant que

la crainte de laisser périr les récoltes, font travailler le dimanche pendant les moissons. Il y a là, sans doute, motif d'utilité, de plaisir, d'économie etc. Mais y a-t-il œuvre de bienfaisance, besoin urgent, danger certain ou au moins probable? Non certainement. Il n'y a donc pas non-plus nécessité, ni par conséquent motif qui autorise à violer le repos du dimanche.

Je vais plus loin encore. Je suppose qu'il y ait réellement besoin urgent, danger probable, même certain; je suppose que, si vous ne travaillez pas le dimanche, vos récoltes périront infailliblement, ou seront détériorées, et qu'il y a par conséquent pour vous motif de nécessité. Mais, si cette nécessité n'existe que parce que vous l'avez bien voulu, parce que, comptant sur le dimanche comme sur un autre jour, vous n'avez pas voulu rentrer vos récoltes pendant la semaine, oh! M. F., votre travail est peut-être excusable en lui-même, mais votre négligence, mais votre spéculation sacrilége qui l'ont rendu nécessaire, ne sont-elles pas coupables devant Dieu?

Ainsi, M. F., il est donc faux de dire que, dans la moisson, il y a toujours besoin urgent, danger certain ou probable, et par conséquent nécessité; et c'est donc à tort que vous prétendez être toujours autorisés à travailler le dimanche pendant vos moissons.

Cependant, M. F., nous devons le reconnaître, il y a à cette époque, et plus peut-être qu'à aucune autre, de ces cas de nécessité qui autorisent le travail du dimanche. Je sais qu'en bien des circonstances, si on ne profite de ce jour pour soigner et remettre les récoltes, on est vraiment exposé à les laisser périr.

Par exemple, les récoltes sont en bon état pour être rentrées; on a pris toutes les mesures convenables pour le faire pendant la semaine, et on ne l'a pu; et voilà que le dimanche on est menacé de la pluie ou de l'orage. Si l'on ne s'empresse de les mettre en sûreté, elles vont être perdues ou gâtées.

Ainsi encore : c'est une année pluvieuse. On ne peut venir à bout de sauver ses moissons, qu'en profitant de quelques rares instants de beau temps, lorsqu'ils se présentent ; et l'on en profite le dimanche comme les autres jours. Voilà, M. F., des cas d'une nécessité réelle et véritable, et où vous pouvez, sans offenser Dieu, vous permettre quelque travail le dimanche.

Mais cette nécessité qui vous autorise à travailler le dimanche, vous dispense-t-elle par là même de l'assistance au saint sacrifice de la messe et de vos autres devoirs religieux? Non, M. F. Nous l'avons vu, vous devez sanctifier le dimanche ; c'est un devoir dont vous ne pouvez pas être dispensés. Or, je vous le demande, si du matin au soir, vous n'êtes occupés que de vos travaux et de vos moissons, sans penser à Dieu, sans remplir aucun de vos devoirs de chrétien, pourrez-vous dire que vous sanctifiez le dimanche? Et puis, M. F., cette nécessité est-elle souvent si pressante que vous ne puissiez et sauver vos moissons et assister aux offices de l'Église ? Ne pouvez-vous pas vous contenter, pour soigner vos moissons, du temps que les offices laissent libre. C'est la pratique des bons chrétiens, lorsqu'ils se voient forcés de travailler le dimanche. Vous le pouvez aussi ; vous le devez, par conséquent.

Ce n'est pas tout : dans le cas d'une nécessité réelle et véritable, vous pouvez travailler les jours de dimanches, et cette nécessité, j'en conviens, a souvent lieu pendant les moissons. Mais, M. F., est-ce à vous à être les juges, si elle existe ou non ? Oh ! prenez-y garde, juges dans votre propre cause, seriez-vous des juges impartiaux et équitables ? ne vous laisseriez-vous pas aveugler par l'esprit d'intérêt? ne prendriez-vous pas pour nécessité, ce qui ne serait tout au plus qu'utilité et commodité ? Il faut donc un autre juge que vous-mêmes, il faut un juge désintéressé. L'Église, M. F., y a pourvu. Elle a placé près de vous ses ministres ; elle les a chargés de vous expliquer la loi divine, et d'en être les

interprètes. Hé bien voilà les juges auxquels vous devez vous adresser, et soumettre les motifs de nécessité que vous croyez avoir de violer le repos du dimanche. Ne vous permettez jamais cette violation sans les consulter.

D'ailleurs, M. F., c'est pour vous une obligation. L'Église à laquelle vous devez obéir, l'Église vous le commande. Et puis ce sera pour vous un motif de sécurité. Car, ne l'oubliez pas, tous vos motifs d'excuses seront un jour examinés par le souverain juge, ils seront pesés dans la balance de la justice et de la vérité, et réduits à leur juste valeur. Si vous avez été juges vous-mêmes, et que vous n'ayez pas jugé d'après les règles de l'équité, vos excuses seront rejetées, vous serez condamnés comme infracteurs de la loi. Au contraire, si vous vous êtes soumis au jugement de votre pasteur; si vous n'avez agi que d'après son avis, et avec sa permission, il aura pu se tromper peut-être, en interprêtant la loi avec trop d'indulgence; mais vous, en l'écoutant, vous serez toujours excusés.

Oh! M. F., permettez-moi de vous le dire, en finissant: cessons donc de chercher tant d'excuses à nos prévarications; excuses frivoles, excuses souvent mensongères et coupables; excuses qui, loin de nous justifier au tribunal de Dieu, ne pourront que nous attirer un jugement plus sévère. Ayons aussi un peu plus de confiance en la bonté paternelle de notre Dieu. Dieu, répétez-vous sans cesse, afin de vous justifier, Dieu ne nous a pas donné les fruits de la terre pour les laisser périr. Hé bien, M. F., je vous le dirai aussi, mais pour condamner vos défiances et vos inquiétudes exagérées, je vous dirai: non, Dieu ne vous a pas donné les fruits de la terre pour les faire périr, mais pour vous les conserver et vous en faire jouir. Oh! oui, M. F., s'il a été assez bon, assez puissant pour donner la fertilité à vos campagnes, et les enrichir de belles moissons; s'il a bien voulu veiller sur elles, les préserver des fléaux qui pouvaient y porter le ravage, et les détruire; s'il les a fait arriver à

une heureuse maturité, oh! pouvez-vous croire qu'il laissera son œuvre imparfaite? pouvez-vous ne pas espérer qu'il vous donnera un temps favorable pour recueillir les dons de sa libéralité?

Et puis, M. F., pouvez-vous regarder vos moissons comme perdues, si vous venez à en faire le sacrifice à l'obéissance envers Dieu, et à votre soumission à sa loi? Y a-t-il rien de perdu de ce qu'on perd pour Dieu? J.-C. ne nous assure-t-il pas que tout ce qu'on abandonne pour lui, sera payé au centuple dès ce monde, et aura la vie éternelle pour récompense, dans l'autre. Oh! Oui, M. F., si, pour accomplir vos devoirs de chrétiens, vous êtes obligés de faire le sacrifice d'une partie de vos récoltes, soyez-en sûrs, ce sacrifice ne sera pas perdu, vous en serez amplement dédommagés par les bénédictions que Dieu, pour récompenser votre fidélité, se plaira à répandre sur vous, sur vos familles et sur vos biens. Oui, quittez tout, abandonnez tout, sacrifiez tout pour Dieu, s'il le faut; et Dieu vous rendra le centuple en ce monde, et, dans l'autre, la vie éternelle, que je vous souhaite.

Ainsi soit-il. P. Q.

INSTRUCTION familière,

Pour le Temps qui précède les Moissons.

SUR LA PROFANATION DU DIMANCHE.

Réponse aux excuses qu'on apporte pour justifier la profanation du dimanche.

Mes Frères,

L'un des plus grands désordres qui aient lieu à l'époque des moissons, où nous allons entrer, c'est la profanation du saint jour de dimanche. Dès que la moisson est arrivée, il n'est plus question de dimanche. Les champs, ce jour-là, sont remplis d'ouvriers, et l'Église est déserte. Qu'il y ait nécessité ou non, sans permission, on travaille du matin au soir, comme en tout autre jour; plus d'assistance, ni à la messe, ni aux vêpres, ni aux instructions; à peine même prend-on le temps d'offrir à Dieu une courte prière. Et, si quelquefois, comme notre ministère nous en fait un devoir, nous élevons la voix contre ce désordre vraiment déplorable; si nous adressons de justes reproches, et aux ouvriers qui donnent tout ce saint jour à leur travaux journaliers, et aux maîtres qui les font travailler, il n'y a personne parmi eux qui ne prétende avoir d'excellentes raisons pour excuser sa conduite et se justifier. Les ouvriers se rejettent sur les maîtres, et les maîtres sur les ouvriers. Les ouvriers disent que ce n'est pas leur faute s'ils travaillent fêtes et dimanches: leurs maîtres les commandent; ils sont obligés d'obéir. A leur tour, les maîtres prétendent que ce n'est pas leur faute, non plus : les ouvriers veulent travailler, ils sont obligés de les laisser faire. Ainsi, à les en croire, ils n'ont tort ni les uns ni les autres. Je me propose, aujourd'hui, M. F., d'exa-

miner leurs excuses. Peut-être reconnaîtrons-nous qu'ils ont tort les uns comme les autres : c'est, du moins, ce que j'espère vous prouver dans cette entretien.

Veuillez m'honorer de votre attention.

Si nous n'observons pas le dimanche, ce n'est pas notre faute, soyez-en sûrs, nous le voudrions bien. Mais nos maîtres nous commandent, nous devons leur obéir : car, il faut que nous vivions, et que nous fassions vivre nos familles; et si, nous n'obéissons pas à ceux qui nous font gagner notre vie, quand ils nous commandent ils nous renverront, ils prendront d'autres ouvriers à notre place; et, sans ouvrage, que deviendrons-nous, nous, nos femmes et nos enfants ?

Ainsi raisonnent les ouvriers. Leurs excuses sont assez plausibles, du moins en apparence. Voyons si elles le sont autant en réalité.

Vos maîtres, M. F., vous commandent de travailler fêtes et dimanches! Je veux bien le supposer. En le faisant, ils sont répréhensibles, ils abusent de l'autorité qu'ils ont reçue de Dieu. Mais en êtes-vous moins coupables vous-mêmes? Vos maîtres, vous commandent! Oui; mais n'avez-vous pas un autre maître qui vous le défend? Vous n'ignorez pas sans doute que, dans les commandements qu'il vous a donnés, Dieu vous ordonne de sanctifier le dimanche, et de cesser, ce jour-là, tout travail mercénaire.

Vos maîtres vous commandent, et vous devez leur obéir! Mais ne devez-vous pas obéir aussi à Dieu? Vous devez obéir à vos maîtres! Oui, M. F.; à Dieu ne plaise que je vienne vous prêcher la désobéissance et l'insubordination; oui, vous devez obéir à vos maîtres, toutes les fois qu'ils ne vous commandent rien que de juste et d'honnête, rien qui ne soit permis par la loi de Dieu, et conforme à vos devoirs. Mais ne devez-vous, le pouvez-vous aux dépens de l'obéissance

que vous devez à Dieu, le devez-vous, le pouvez-vous lorsque ce qu'ils vous commandent est contraire à votre devoir, à votre conscience, et défendu par la loi de Dieu?

Vos maîtres vous commandent et vous devez leur obéir! Oh! M. F., on commandait aussi à la mère des Macchabées et à ses enfants, de prendre une nourriture qui leur était défendue par la loi de Moyse. Et, parce qu'on le leur commande se croyent-ils autorisés à violer la loi? Non, M. F... Ecoutez leur courageux langage: nous sommes prêts, répondent-ils à ceux qui leur présentent la nourriture défendue et qui veulent les forcer à en faire usage, nous sommes prêts à mourir, plutôt que de nous rendre prévaricateurs à ce point des lois du Dieu de nos pères: *parati sumus mori, magis-quàm patrias Dei leges prevaricari.* (1) En effet, en vain, pour les y forcer a-t-on recours aux plus cruels tourments. Déjà les six aînés sont immolés... Il ne reste plus que le plus jeune et son admirable mère. Pour l'ébranler, on emploie, tour-à-tour, les menaces les plus terribles, et les plus flatteuses promesses. Vains efforts! Que tardez-vous, s'écrie avec intrépidité, le généreux enfant: n'attendez pas que je me soumette aux ordres injustes du roi: je veux être fidèle à la loi que Dieu nous a donnée par Moyse? *Non obedio præcepto regis, sed præcepto legis quæ data est nobis per Moysen.* (2)

On commandait aussi, M. F., aux Apôtres de ne plus parler ni enseigner au nom de J.-C. Et par ce qu'on le leur commande, se croyent-ils autorisés à obéir? Non. Ils ont reçu de Dieu l'ordre d'enseigner les peuples, de prêcher J.-C. et son Évangile; et ils sauront accomplir leur mission. Dieu a parlé: les ordres ni les menaces des hommes, ne les arrêtent pas. Jugez vous-mêmes, disent-ils aux princes des prêtres qui leur font cette défense, jugez devant Dieu s'il

(1) (I Macch. 7. 2.)

(2) (Ibidem. 30.

est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu : *si justum est in conspectu Dei, vos potiùs audire quàm Deum judicate.* (1)

Ne commandait-on pas encore aux premiers chrétiens, de sacrifier aux idoles? Et, et parce qu'on le leur commande, se croyent-ils obligés de le faire, et de renoncer à leur foi? Non. M. F. Soumis d'ailleurs aux lois des empereurs payens, ils leur refusent l'obéissance, dès-lors qu'ils ne peuvent la leur accorder qu'au dépend de celle qu'ils doivent à Dieu. La mort ni les supplices les plus cruels, ne sont pas capables de les épouvanter, ni d'ébranler leur fidélité.

» Nous sommes vos soldats, répondent avec courage, les braves guerriers de la Légion Thébéenne, à l'Empereur Maximien, qui veut les forcer à participer à des sacrifices que réprouve la religion chrétienne dont ils font tous profession, nous sommes vos soldats, mais nous sommes aussi les serviteurs du vrai Dieu. Nous vous devons le service militaire et l'obéissance, mais nous ne pouvons renier celui qui est notre créateur et notre maître, comme il est aussi le vôtre, dans le temps même que vous le rejetez. Vous nous trouverez dociles à vos ordres, dans toutes les choses qui ne sont point contraires à sa loi, et notre conduite passée doit vous en répondre. Nous avons fait serment à Dieu avant de vous le faire : vous fieriez-vous au second serment, si nous allions violer le premier?.. L'extrémité à laquelle on nous réduit, n'est point capable de nous inspirer des sentiments de révolte. Nous avons les armes à la main, mais nous ne savons ce que c'est que de résister, parce que nous aimons mieux mourir innocents que de vivre coupables. »

Langage admirable, M. F., et qui n'est pas démenti par leur conduite. Ils sont dix mille, bien armés; ils peuvent du moins vendre leur vie bien cher. Mais ils savent qu'en rendant à Dieu ce qui est dû à Dieu, il faut aussi rendre à César ce qui est dû à César; et ces braves, qui faisaient trembler les ennemis de l'empire, ne font aucune résistance : ils mettent bas

(1) Act. 4. 19.

les armes, et se laissent égorger comme des agneaux, préférant le martyre à la rebellion et à l'apostasie.

Voilà, M. F., voilà le langage, voilà la conduite des vrais chrétiens, quand des maîtres injustes abusent de leur autorité pour leur faire violer la loi du Seigneur. Tels doivent-être aussi les vôtres, lorsque vos maîtres veulent vous forcer à profaner le dimanche.

Oh! non, M. F., après de tels exemples, ne venez plus nous dire, pour vous excuser: nos maîtres nous commandent, et nous devons leur obéir! Et vous aussi, lorsqu'ils vous donnent de pareils ordres, répondez-leur avec fermeté: vous êtes, il est vrai, nos maîtres sur la terre; et, à ce titre, nous vous devons l'obéissance, nous le savons. Mais nous avons un autre maître dans le Ciel; nous lui devons aussi l'obéissance, et nous la lui devons plutôt qu'à vous. Commandez-nous quelque chose qu'il ne nous défende pas, et vous nous trouverez toujours prêts à vous obéir; mais ne vous attendez pas à notre obéissance et à notre soumission, dès-lors que vous nous commanderez d'enfreindre sa loi. » Oui, M. F., voilà quelle doit être votre réponse; et, surtout, que votre conduite soit toujours en harmonie avec votre langage.

Cé n'est pas tout. Nos maîtres, dites-vous, nous commandent, et nous devons leur obéir! Mais, M. F., raisonnez-vous toujours de la sorte? Et, je vous le demande, si vos maîtres vous commandaient quelque chose de contraire à vos intérêts temporels; s'ils vous ordonnaient de leur abandonner une partie de votre fortune, ou seulement du salaire qui vous est légitimement dû; ou bien encore, s'ils vous commandaient des actions défendues par les lois civiles, et qui pussent vous exposer à la vindicte publique, dites-moi, seriez-vous bien disposés à leur obéir? vous croiriez-vous obligés de le faire, et diriez-vous: nos maîtres nous commandent, nous devons leur obéir? Et croyez-vous, qu'obligés de paraître devant les tribunaux, par suite d'un attentat que vous auriez commis en obéissant aux ordres de

vos maîtres, croyez-vous que cette excuse suffirait pour vous justifier? Non, sans doute; et si vos maîtres vous donnaient des ordres aussi coupables et aussi dangereux, j'en suis convaincu, vous refuseriez de vous y soumettre. Vous nous commandez, sauriez-vous leur répondre, vous nous commandez des choses qui vont nous compromettre avec les tribunaux et les cours d'assises; en vous obéissant, nous allons attirer sur nous les coups de la justice: mais, du moins, lorsque nous serons entre ses mains, viendrez-vous nous en délivrer, nous sauver des fers ou de la mort, et nous rendre notre honneur? Non. Hé bien! nous ne devons ni ne pouvons vous obéir. Ainsi parleriez-vous, ainsi agiriez-vous; et vous auriez raison. Et voilà aussi, M. F., le langage, voilà la conduite que vous devez tenir lorsque vos maîtres vous commandent de profaner le dimanche.

Vous, nos maîtres de la terre, vous voulez que nous travaillons fêtes et dimanches. Ce que vous nous commandez va nous compromettre avec la justice divine; en vous obéissant, nous allons provoquer la colère de Dieu, et attirer sur nous sa vengeance. Mais du moins lorsque nous paraîtrons devant son tribunal redoutable, viendrez-vous prendre notre défense et nous justifier? Et, si nous sommes condamnés, viendrez-vous nous arracher des flammes de l'enfer? Non. Hé bien! nous ne devons, nous ne pouvons vous obéir.

Mais, dites-vous, si nous n'obéissons pas, nos maîtres nous renverront.

Vos maîtres vous renverront! Et pourquoi? Uniquement parce que vous voulez vivre en bons chrétiens, et en remplir les devoirs? parce que vous ne voulez pas profaner le dimanche? Oh! M. F., cela est-il croyable? Non. Si d'ailleurs vous avez toutes les qualités qui font les bons ouvriers; si vous êtes fidèles, honnêtes, actifs, laborieux, intelligents; si vous faites bien et avec exactitude tout le travail qu'on vous commande; si, sur tous les autres points vous êtes obéissants, dociles, prévenants, non, M. F., quelque impies qu'on sup-

pose vos maîtres, je ne puis croire qu'ils soient jamais déraisonnables, au point de vous renvoyer pour ce seul motif.

Cependant, je veux bien encore le supposer. Mais, M. F., permettez-moi de vous le dire, devez-vous donc tant tenir à travailler pour de pareils maîtres? Quoi! des maîtres qui ne veulent vous faire gagner votre vie qu'en vous faisant perdre votre bien le plus précieux, votre âme, votre éternité! Vous tiendriez à rester à leur service! Oh! y pensez-vous? Que dis-je? dès lors qu'en travaillant pour eux, vous ne pouvez pas accomplir vos devoirs, faire votre salut, pour peu que vous ayez de religion, devez-vous même attendre qu'ils vous renvoient? Ne devez-vous pas, les premiers, les quitter, et renoncer à travailler *pour eux?*

Mais il faut gagner notre vie!

Il faut gagner votre vie! Oui, M. F.; mais devez-vous le faire au mépris de vos devoirs, aux dépens de votre salut? Si, pour gagner votre vie, il fallait transiger avec votre conscience commettre quelque bassesse compromettre aux yeux des hommes votre honneur, votre réputation d'honnêteté, de probité, je vous le demande, y consentiriez-vous? Non, je ne puis le croire. Quoi! M. F., vous craindriez de vous déshonorer aux yeux des hommes, et vous ne craindriez pas de vous déshonorer aux yeux de Dieu! Quoi! vous tenez plus à votre honneur qu'à votre nourriture! Est-ce donc, dit J.-C., que votre âme aussi ne doit pas avoir plus de prix que votre nourriture? *Nonne anima plùs est quàm esca?* (1) Il faut gagner votre vie; oui, M. F., mais la gagner honnêtement, mais la gagner chrétiennement.

Mais, sans ouvrage, que ferons-nous? que deviendrons-nous?

Oh! soyez tranquilles, M. F., soyez bien tranquilles, je vous l'assure, vous ne serez pas sans ouvrage. Si, comme je l'ai déjà dit, vous avez d'ailleurs toutes les qualités qui font les bons ouvriers, l'ouvrage ne vous manquera pas. Les

(1) Matth. 6. 25.

bons ouvriers, les ouvriers chrétiens ne sont pas si communs, pour qu'on n'en tienne pas du compte. Les maîtres qui ont de la religion aiment à se servir d'ouvriers qui leur ressemblent; ceux-mêmes qui n'en n'ont pas, aiment aussi les ouvriers qui sont religieux. Et, n'en doutez pas, si vos maîtres sont assez peu raisonnables pour vous refuser de l'ouvrage, parce que vous voulez remplir vos devoirs de religion, et ne pas profaner le dimanche, oh! vous en trouverez assez qui vous en donneront, qui vous préféreront même aux autres, précisément pour ce motif.

Ainsi, M. F., supposé que, comme vous le prétendez, vos maîtres vous commandent de travailler fêtes et dimanches; supposé même qu'ils dussent vous renvoyer si vous ne leur obéissez pas, vous le voyez, ce ne peut être une excuse suffisante pour justifier votre profanation des jours saints.

Ce n'est pas tout: vous prétendez, et j'ai bien voulu le supposer, que vos maîtres vous commandent de travailler les Dimanches. Cela est-il bien vrai? Si cela est, d'où vient qu'ils prétendent, eux, qu'ils ne vous le commandent pas, même qu'ils ne le veulent pas, mais que c'est vous qui les forcez, et qu'ils sont obligés de vous laisser faire? Et c'est même là l'excuse qu'ils apportent pour se justifier eux-mêmes. Je vais l'examiner aussi, et essayer d'y répondre. Ce sera la matière d'une seconde réflexion.

2.e Réflexion.

Ce n'est pas nous, certainement, qui commandons à nos ouvriers de travailler fêtes et dimanches; bien au contraire, nous le leur défendons. Mais ils ne veulent pas nous écouter; ils menacent de laisser là notre ouvrage, si nous nous y opposons; et nous sommes forcés de les laisser faire. Car, si nos ouvriers nous abandonnent, comment pourrons-nous remettre nos moissons? Il faudra donc les laisser périr?

Vous le voyez, il n'y a là-dessus aucun reproche à nous faire.

Ainsi raisonnent les maîtres. Examinons si leurs excuses sont plus solides que celles des ouvriers.

Vous ne commandez-pas à vos ouvriers de profaner le dimanche, vous le leur défendez même, mais ils ne veulent pas vous écouter! En vérité, M. F., pouvez-vous croire de bonne foi une pareille excuse, bien recevable? Vos ouvriers ne veulent pas vous écouter! Mais ne devez-vous pas les forcer à vous obéir? Est-ce donc en vain que vous avez en main l'autorité? Cette autorité, vous la tenez de Dieu. Or, pourquoi vous l'a-t-il donnée? N'est-ce pas pour vous en servir? c'est-à-dire, pour commander, et vous faire obéir? Vous seriez coupables à ses yeux si vous en abusiez pour faire commettre le mal à vos subordonnés; mais ne l'êtes-vous pas aussi, lorsque vous n'en faites pas usage pour les empêcher de violer leurs devoirs, et que vous le pouvez? Oh! M. F., n'êtes-vous ce serviteur inutile, qui pour n'avoir pas fait valoir le talent que son maître lui a confié, est jeté dans les ténèbres extérieures? *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores*

Vos ouvriers ne veulent pas vous obéir!

Écoutez, maîtres, qui laissez ainsi fouler aux pieds l'autorité que vous avez reçue de Dieu; écoutez la sentence sévère que prononce contre vous le grand apôtre : « si quelqu'un, dit-il, n'a pas soin des siens, principalement de ceux qui habitent sa maison, il a renié sa foi, il est pire qu'un infidèle : *Si quis suorum maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* » Qu'est-ce que cela signifie? Si quelqu'un n'a pas soin des siens, c'est-à-dire, non-seulement de ses domestiques, de ceux qui habitent sa maison, c'est sur ceux-là surtout que doit s'exercer sa surveillance: *maximè domesticorum;* mais même de tous ceux qui lui appartiennent, qui dépendent de lui, *suorum ;* s'il ne veille pas sur eux, s'il ne fait pas usage de son autorité pour leur faire remplir leurs devoirs, et les empêcher de faire le mal : *curam*

non habet : ce n'est plus un chrétien, il est indigne d'en porter le nom, il a renié sa foi, il est devenu pire qu'un infidèle.

Vous leur défendez, mais ils ne veulent pas vous écouter, et vous les laissez faire !

Quoi ! M. F., on méprise vos ordres, on méconnaît vos droits de maîtres ! Quoi ! et vous le souffrez ! et vous osez le dire ! et vous ne rougissez pas de faire l'humiliant aveu d'une pareille faiblesse, d'un aussi lâche abandon de votre autorité ! Quelle idée voulez-vous donc qu'on ait de l'administration de votre maison ? Comment doivent-elles aller, les affaires dans une maison où les subordonnés font la loi à leurs supérieurs, où les ouvriers commandent, ou ne veulent pas obéir à leurs maîtres ?

Mais nos ouvriers menacent de laisser là notre ouvrage, si nous ne les laissons pas faire !

Hé ! qu'importent leurs menaces ? Laissez-les menacer, laissez-les même s'en aller. Croyez-moi, ils ne se presseront pas de mettre leurs menaces à exécution autant que vous semblez le craindre ; ils y réfléchiront avant de le faire. Au surplus perdrez-vous beaucoup s'ils s'en vont ? quel cas pouvez-vous faire d'ouvriers qui violent aussi ouvertement leurs devoirs les plus essentiels ? quelle confiance pouvez-vous avoir en eux ? et devez-vous tant tenir à les avoir à votre service ? S'ils manquent ainsi à leurs devoirs envers Dieu, pouvez-vous espérer qu'ils respecteront leurs devoirs envers vous ? pouvez-vous compter sur leur fidélité, sur leur probité ? n'avez-vous pas à craindre d'en être un jour les dupes ?

Cela est si vrai, M. F., que fort souvent ceux-mêmes qui font profession d'impiété, n'aiment pas à avoir à leur service des gens qui leur ressemblent ; qu'ils tiennent au contraire à ne se servir que d'hommes sincèrement religieux. On rapporte à ce sujet un trait assez frappant du fameux patriarche de l'impiété moderne, Voltaire. Un jour il avait à dîner chez lui, d'Alembert et Condorcet. Ceux-ci, avant que les domestiques se

fussent retirés, se mettent à parler athéisme. Ils ont à peine laissé échapper quelques mots sur ce sujet, que Voltaire les arrête tout court; et, comme ils paraissaient étonnés, car c'était là leur thèse favorite, le sujet assez ordinaire de leur conversation : « Imprudents, leur dit Voltaire, que faites-vous? attendez donc que mes domestiques soient retirés; car je ne veux pas être égorgé cette nuit. »

Mais, dites-vous encore, si nous n'avons pas d'ouvriers, pour faire nos moissons, il faudra donc les laisser périr!

Vaines inquiétudes, M. F. Oh! tranquillisez-vous, vous trouverez des ouvriers pour faire vos moissons. Soyez bons maîtres, c'est-à-dire, soyez justes et équitables envers vos ouvriers; ne les commandez pas avec hauteur et dureté, n'exigez pas d'eux un travail au-dessus de leurs forces, donnez-leur un salaire proportionné à leur travail, et payez-les exactement, oui, soyez-en sûrs, les ouvriers ne vous manqueront point. Si les bons ouvriers sont rares, les bons maîtres ne sont pas très communs; les ouvriers les connaissent bien, ils en tiennent du cas, ils aiment à travailler pour eux. Non, M. F., il n'est pas d'ouvrier, impie qu'il soit, qui ne fera volontiers le sacrifice du travail du dimanche pour servir un bon maître.

Ainsi, supposé que ce soit malgré vous que vos ouvriers travaillent le dimanche; supposé même qu'ils dussent vous abandonner, si vous ne les laissez pas faire, votre excuse n'est pas recevable, parce que vous pouvez, et que vous devez les empêcher.

Allons plus loin, et ici je m'adresse aux maîtres et aux ouvriers :

Maîtres et ouvriers, est-ce de bonne foi, est-ce sincèrement que vous mettez en avant ces excuses, pour vous justifier ?

Ouvriers, répondez : est-il bien vrai, que vous ne travaillez les dimanches que parce que vos maîtres vous y forcent? Mais pourquoi donc ne vous voit-on opposer aucune résis-

tance à leur injuste commandement? Que dis-je? Pourquoi vous voit-on le prévenir? Pourquoi vous voit-on travailler ce jour-là, sans ordres de vos maîtres, ou même contre leurs ordres? Votre excuse n'est donc pas sincère? Non : il est un autre motif qui vous fait travailler le dimanche, n'est-il pas vrai? Avouez-le; et ce motif, c'est l'appas du salaire que vous gagnez ce jour-là, comme un autre jour. Car, M. F., je vous le demande, si on ne vous payait pas votre travail du dimanche, travailleriez-vous? Non. Donc ce n'est pas parce que vos maîtres vous y forcent.

Maîtres, répondez aussi. Est-il bien vrai que ce soit malgré vous, que vos ouvriers travaillent le dimanche? Mais pourquoi vous voit-on n'y mettre aucune résistance? Que dis-je? pourquoi vous voit-on présider à leurs travaux, leur tracer leur besogne, les diriger, les commander? Votre excuse est-elle donc bien sincère? Non. Si vos ouvriers travaillent le dimanche, ce n'est pas parce qu'ils vous forcent à les laisser faire; vous avez aussi un autre motif que vous ne dites pas : c'est l'intérêt! Oh! si leur travail devait vous être préjudiciable, s'il devait exposer vos moissons, ne sauriez-vous pas vous y opposer, les laisseriez-vous faire? Non. Donc, ce n'est pas parce qu'ils vous y forcent. Donc, de la part des maîtres comme de la part des ouvriers, tout ce que vous avancez pour vous justifier, ne sont que vains prétextes, qu'excuses mensongères.

Oui, cessez, maîtres, de vous rejeter sur vos ouvriers; cessez, ouvriers, de vous rejeter sur vos maîtres; cessez de nous dire les uns et les autres : ce n'est pas notre faute. Je ne vous crois point, je ne puis vous croire, je ne puis m'empêcher de vous répondre aux uns et aux autres : c'est votre faute. Ouvriers, si vous travaillez, maîtres, si vous laissez travailler, c'est que vous le voulez bien, c'est que vous y trouvez votre intérêt les uns et les autres.

Voilà donc, M. F., voilà à quoi se réduisent ces excuses que vous faisiez sonner si haut. L'intérêt! le vil esprit d'in-

térêt ! Et croyez-vous qu'un pareil motif vous justifiera devant Dieu ? Non, M. F., non : Dieu ne laissera pas impunie la violation de sa loi ; dès ce monde peut-être, il vous frappera de malédiction : vous, Ouvriers, dans votre santé, qui se trouvera altérée par un travail sans repos ; vous, Maîtres, dans vos champs, auxquels il ne donnera pas la fécondité. Mais c'est surtout pour l'autre vie qu'il vous réserve les châtiments les plus sévères, c'est là qu'il vengera la profanation que vous aurez faite du jour qu'il avait consacré et béni.

Oh! M. F., y pensez-vous ? et voudriez-vous, pour un misérable intérêt, appeler sur vous les malédictions du Seigneur et la rigueur de ses vengeances ?

O vous ! M. F., qui ne gagnez votre pain qu'à la sueur de votre front, ouvriers quoi ! n'est-ce donc pas assez de porter pendant toute la semaine le poids de la chaleur et du jour ? Pourquoi, sans nécessité, venir vous y exposer encore le dimanche, au mépris de la loi du Seigneur ? N'est-ce pas assez d'être malheureux ici-bas, de ne manger qu'un pain arrosé de vos sueurs et souvent de vos larmes ? Pourquoi encore encourir la colère du Seigneur, et vous exposer à être malheureux pendant l'éternité ?

Et vous, Maîtres, ne l'oubliez pas, vous aurez à rendre compte un jour de l'usage que vous aurez fait de votre autorité ; vous serez responsables, et du mal que vous aurez commandé à vos subordonnés, et de celui que vous n'aurez pas empêché, lorsque vous le pouviez et que vous le deviez. Quoi donc ! n'est-ce pas assez d'avoir à répondre à Dieu de vos propres fautes ? Pourquoi vous charger encore des fautes d'autrui ?

Qu'il n'en soit pas ainsi, M. F., prévenez ce malheur. Écoutez une voix amie, la voix de votre pasteur, qui vous aime, qui désire de tout son cœur vous être utile, et assurer votre bonheur. Oh! M. F., il vous en conjure, au nom de la tendresse qu'il a pour vous, au nom de vos intérêts les plus chers, n'allez pas sacrifier à un misérable intérêt, à

l'appas d'un gain sordide, votre âme, votre salut, votre bonheur pendant l'éternité.

Maîtres, donnez à vos ouvriers l'exemple de la fidélité à vos devoirs; ne faites usage de votre autorité que pour commander le bien et défendre le mal. Ouvriers, soyez laborieux, probes et honnêtes; soyez soumis et obéissants à vos maîtres dans tout ce qui n'est pas défendu par la loi du Seigneur. Soyez tous, Maîtres et Ouvriers, chrétiens fidèles et fervents; courez à l'envi dans la voie des commandements, et tous, vous mériterez la récompense que Dieu promet aux bons maîtres et aux bons serviteurs, le bonheur éternel que je vous souhaite.

Ainsi soit-il. P. Q.

INSTRUCTION familière

EN FORME D'AVIS,

Pour le Temps de la Moisson et de la Vendange.

Mes frères,

Il n'y a pas d'époque dans l'année où nous ne recevions des bienfaits du Seigneur; il n'y en a aucune, par conséquent, qui ne doive produire dans nos cœurs des sentiments d'amour et de reconnaissance. Cependant, ne semble-t-il pas que, plus qu'aucun autre, le temps de la moisson et de la vendange doive exciter en nous ces sentiments? Car, c'est alors, M. F., que Dieu, dont la continuelle Providence pourvoit à tous nos besoins, nous donne des preuves plus sensibles du soin qu'il prend de ses créatures; c'est alors surtout qu'il semble ouvrir sa main, pour répandre sur nous ses dons avec le plus d'abondance. En effet, c'est dans ce temps précieux que nous recueillons les fruits dont il a enrichi nos campagnes, et qui doivent, pendant toute l'année, servir à nos besoins et à ceux des animaux qu'il a créés pour nous et pour notre usage. Cependant, qui le croirait? Cette époque marquée par tant de bienfaits de la part de Dieu, est celle où nous nous montrons le plus ingrats envers lui, où nous l'offensons le plus.

Nous touchons, M. F., à cette époque; en conséquence, j'ai jugé convenable de vous adresser quelques salutaires avis sur les sentiments dont vous deviez être pénétrés à la vue des bienfaits du Seigneur, que vous allez recueillir, et sur la conduite que vous devez tenir pendant ce temps. Veuillez m'écouter.

Quand nous lisons dans l'Évangile que J.-C. nourrit plu-

sieurs milliers de personnes, avec quelques pains et quelques petits poissons, nous sommes frappés de surprise et d'étonnement; nous ne pouvons nous empêcher d'admirer et la puissance et la bonté du Sauveur envers ce peuple, qui avait tout abandonné pour le suivre, et pour avoir le bonheur d'entendre ses instructions.

Mais d'où vient que cette multiplication, qui n'a eu lieu que deux fois, nous surprenne et nous étonne si fort, tandis que nous sommes ou que nous paraissons insensibles à la multiplication réglée et annuelle de tant de choses qui nous sont nécessaires pour la conservation et l'entretien de notre vie? Est-ce donc un miracle plus surprenant, plus étonnant de nourrir quatre ou cinq mille personnes avec quelques pains et quelques petits poissons, que d'en nourrir des millions avec quelques grains de blé? Non, sans doute, et cependant à peine y faisons-nous attention. D'où vient cela? Ce n'est pas, répond un Saint-Père, que le miracle des cinq pains soit plus grand que le gouvernement de l'univers, que l'ordre et la succession de toutes les saisons de l'année; mais c'est parce que la rareté du premier miracle fixe plus l'attention des hommes. O insensibilité du cœur humain! Quoi donc! Dieu mérite-t-il moins notre amour et notre reconnaissance, par la multiplication des preuves de sa bonté envers nous? Gardons-nous bien, M. F., d'imiter la conduite des Israëlites dans le désert. Pendant quarante ans, ils sont comblés de bienfaits, renouvelés tous les jours. Dans des lieux où tout leur manque, où la stérilité de la terre ne peut leur fournir aucun moyen de subsistance, la Providence de Dieu pourvoit à tous leurs besoins : l'eau jaillit du rocher pour les désaltérer, la manne tombe du ciel pour les nourrir; et cependant ils ne témoignent au Seigneur que de l'insensibilité et de l'ingratitude; ils ne cessent, par leurs murmures et leurs infidélités, de provoquer sa colère. Oh! voudriez-vous marcher sur leurs traces? Non, M. F., non, ne les imitez pas. Voici le mo-

ment où Dieu va vous donner de quoi vous nourrir, de quoi vous vêtir, de quoi étancher votre soif; il va se montrer bon et généreux envers vous. Hé bien! vous, montrez-vous reconnaissants et pieux; redoublez d'attention à le bien servir.

Ce n'est pas tout : Dieu a béni vos travaux, il a couvert vos champs de riches moissons; n'allez pas, M. F., n'allez pas attribuer à vos soins et à vos travaux, ces richesses, dont vous n'êtes redevables qu'à la libéralité du Seigneur. Vous avez cultivé, vous avez ensemencé vos terres, il est vrai, mais est-ce vous qui leur avez donné leur fécondité? Ce n'est ni celui qui plante, dit St-Paul, ni celui qui arrose, qui est quelque chose, mais Dieu qui donne l'accroissement. Vainement, auriez-vous travaillé, si Dieu n'avait répandu sa bénédiction sur vos travaux; vainement auriez-vous semé, si Dieu n'avait fécondé votre semence; vainement auriez-vous cultivé, s'il n'avait rendu votre terre productive, s'il n'avait commandé à son soleil de luire, s'il n'avait fait tomber la rosée céleste, pour la réchauffer et la rafraîchir tour-à-tour, s'il n'avait fait arriver vos récoltes à une heureuse maturité, s'il ne les avait préservées des accidents qui pouvaient les détruire, et vous frustrer du fruit de vos travaux. C'est donc à lui, et à lui seul, que vous en êtes redevables; c'est, par conséquent, un devoir de lui en attribuer la gloire et de lui en témoigner votre juste reconnaissance. Par là, M. F., vous mériterez qu'il répande sur vous de nouvelles bénédictions.

Maintenant, souffrez que je vous donne quelques paternels avis sur ce que vous devez faire, et sur ce que vous devez éviter avec soin, pendant le temps de vos récoltes.

Le temps de la moisson est pour vous un temps de peines et de fatigues; mais, songez-y bien, M. F., c'est aussi un temps de mérite pour le ciel, si vous savez faire un bon usage de ces peines et de ces fatigues et les sanctifier. Souffrez-les donc avec pa-

tience et soumission, et gardez-vous de vous laisser aller à la plainte et aux murmures ; élevez, de temps en temps, dans le cours de la journée, votre esprit vers Dieu, pour les lui offrir. Ne manquez jamais d'offrir à Dieu, chaque jour, le matin et le soir, l'hommage de vos prières et de vos adorations ; sanctifiez le saint jour du dimanche ; assistez au saint sacrifice de la messe. Ne vous y trompez pas, M. F., vos travaux des moissons ni vos occupations des champs ne vous dispensent pas de l'obligation que vous imposent, et le commandement de Dieu, de sanctifier le dimanche, et celui de l'église, d'assister à la messe les dimanches et les fêtes. Cette obligation est toujours la même dans la moisson, comme dans les autres temps de l'année.

Quant au travail, nous permettons, et nous ne pouvons permettre que celui que le mauvais temps rendra nécessaire pour la conservation et la rentrée, en bon état, des biens de la terre. Telle a été la pratique de nos pieux ancêtres. Il est vrai, depuis quelques années, bien des abus se sont introduits à cet égard ; mais la conduite des vrais chrétiens rappellera toujours l'obligation de respecter en tout temps les commandements de Dieu et de l'Église.

Ce n'est pas tout encore : les travaux de la moisson nécessitent la réunion de plusieurs personnes de tout âge, et des deux sexes. De là bien des abus, bien des désordres. Maîtres et maîtresses, pères et mères de famille, c'est à vous que je m'adresse : n'oubliez pas que c'est pour vous un devoir de veiller sur vos enfants et sur vos ouvriers : que rien ne blesse la pudeur ni la décence qui doivent toujours régner entre les chrétiens ; ne permettez ni propos ni chanson indécents ; songez que vous êtes responsables aux yeux de Dieu des désordres de ceux qui vous sont soumis, lorsque vous avez pu et que vous avez négligé de les empêcher.

Et voilà, M. F., le motif qui m'a engagé à vous adresser ces avis et ces conseils ; c'était un devoir pour moi ; je suis votre pasteur, chargé du soin de vos âmes, et, comme tel, obligé de veiller sur vous, de vous instruire de ce que vous

devez faire ou éviter. Puisse ma voix avoir été entendue, avoir fait impression sur vos cœurs, et vous faire passer saintement le temps de la moisson. Puisse aussi ce temps si pénible, devenir pour vous un temps de mérites et de moisson spirituelle pour le ciel.

Ainsi soit-il.

M. l'abbé B. S., curé dans le diocèse de Meaux.

AUTRE EXHORTATION
Pour le temps de la Moisson.

POUR UNE ANNÉE D'ABONDANCE.

Mes Frères,

Voici le temps des récoltes qui approche ; vous allez entrer en jouissance du fruit de vos travaux de toute l'année; cette année surtout, vous avez lieu de l'espérer, vous serez bien récompensés des soins que vous avez donnés à la culture de vos terres. Vos campagnes sont admirables : de riches moissons couvrent vos champs, et d'abondants fourrages vos prairies, et vos arbres sont chargés de fruits. Oh! M. F., à la vue de tant de richesses, pourrions-nous ne pas admirer la bonté du Seigneur? Voyez: quoique nous le servions si mal, il ne laisse pas de nous aimer et de prendre soin de nous comme un bon père. Quoique nous nous soyons si souvent rendus indignes de ses bienfaits, par l'ingratitude dont nous les avons payés, et par l'abus que nous en avons fait, il ne laisse pas de continuer à les répandre sur nous.

Le temps de la moisson, où nous allons entrer, doit donc être pour nous un temps de reconnaissance, une époque de redoublement dans notre amour envers le Seigneur notre Dieu, et de fidélité à le bien servir. Mais, hélas! vous le savez, M. F., c'est peut-être de toute l'année, le temps où nous le servons le plus mal, où nous l'offensons le plus souvent. Cette époque, marquée par tant de bienfaits de sa part, ne l'est de la nôtre que par plus d'excès et de désordres qui l'offensent et l'outragent.

Ainsi d'abord, M. F., au temps de la moisson, on croit pouvoir se dispenser de ses devoirs religieux les plus essentiels, de la prière, de la sanctification du dimanche, de l'assistance aux offices divins. Quoi! M. F., à l'époque où

Dieu vous prodigue les témoignages de son amour et de sa tendresse paternelle, vous refuseriez de lui donner aucun témoignage de votre amour et de votre reconnaissance! Quelle ingratitude! Hé! ne mériteriez-vous pas le reproche que le Seigneur faisait à son peuple par son prophète : le bœuf a connu son maître, et l'âne l'étable de celui qui le nourrissait, et Israël mon peuple ne m'a pas connu.

Ce n'est pas tout : quoi donc, M. F.! Est-ce que le temps de la moisson n'appartient pas au Seigneur comme tous les autres temps de l'année? Est-ce que vous cessez vous-mêmes de lui appartenir comme ses créatures, et de dépendre de lui? Et pourquoi donc, refuseriez-vous de lui rendre les hommages de respect et d'adoration que vous lui devez, comme à votre créateur et à votre souverain maître?

Ce n'est pas tout encore: est-ce que, pendant les moissons, comme aux autres époques de l'année, vous n'avez pas besoin de sa grâce et de son assistance? N'y a-t-il pas, pendant les moissons, comme en d'autres temps, des dangers qui menacent vos biens, votre vie, le salut de votre âme? Et n'avez-vous pas besoin qu'il veille sur vous, et qu'il vous protége? N'avez-vous à craindre ni les piéges du démon, ni les scandales du monde, ni les révoltes de la chair? N'avez-vous à craindre aucun de ces accidents funestes qui peuvent compromettre votre fortune, vos biens, vos maisons, vos troupeaux, vos familles? Êtes-vous alors à l'abri des maladies et des coups de la mort? Et pourquoi donc cesseriez-vous de prier le Seigneur, de lui demander son secours et sa protection? Mais non, M. F., non: uniquement occupés à recueillir les biens que vous tenez de sa libéralité, vous ne pensez pas même à lui. Que dis-je? au lieu de le prier, de l'adorer, de lui témoigner votre reconnaissance, ne l'outragez-vous pas par vos excès et vos désordres?

En effet, M. F., vous le savez, que d'excès, que de désordres ont lieu pendant le temps des moissons! Mauvaise foi de la part des maîtres, négligence et infidélité de la part

des ouvriers, dureté de la part des riches, rapines de la part des pauvres; de toutes parts, l'on n'entend que jurements, qu'imprécations, qu'horribles blasphèmes; le sujet le plus ordinaire des conversations, c'est de déchirer la réputation du prochain par des médisances et des calomnies; ou bien on tient les discours les plus licencieux, les plus propres à faire rougir la pudeur et à corrompre l'innocence; on se permet de criminelles libertés. Oh! M. F., faut-il donc s'étonner si le Seigneur, irrité de tant d'excès, frappe quelquefois vos campagnes de malédictions; car, soyez-en sûrs, M. F., et c'est un célèbre auteur qui nous l'assure, les propos indécents que l'on se permet dans le temps des récoltes, sont un de ces crimes qui provoquent le plus la colère de Dieu sur les biens de la terre.

Je finis, M. F., par une observation que je vous ai déjà faite en d'autres circonstances, en vous parlant des peines et des travaux de votre état. Je crois devoir vous la rappeler encore dans cette circonstance.

C'est à la sueur de votre front que vous avez cultivé vos champs, c'est encore à la sueur de votre front que vous en recueillerez les fruits. Que de sueurs, en effet, vous allez répandre! que de peines, que de fatigues vous allez endurer! Vous serez exposés aux rayons du soleil, à une époque où il les darde plus brûlants que jamais. Oh! oui, M. F., le temps de la moisson est vraiment pour vous un temps de peines et de fatigues; mais, faites-y bien attention, c'est aussi un temps de mérites pour le ciel, si vous savez en profiter : ces peines, ces fatigues sont pour vous des moyens de salut, que la Providence vous ménage. Oui, M. F., si vous vous y soumettez avec résignation, si vous les supportez avec patience et courage, pour l'amour de Dieu, si vous les acceptez en esprit de pénitence, en vue d'expier vos péchés et de satisfaire à la justice divine, oh! n'en doutez pas, tout en recueillant les fruits qui doivent servir aux besoins de votre corps, vous en recueillerez d'autres non moins précieux pour votre âme; vous ferez une autre

moisson bien plus abondante, bien plus riche, que la moisson de vos foins et de vos grains; vous ferez une moisson de mérites que Dieu récompensera pendant l'éternité.

Est-ce là, M. F., l'usage que vous avez fait jusqu'à présent et que vous allez faire de vos peines et de vos fatigues? Hélas! ô mon Dieu! pourquoi faut-il qu'il y ait si peu de chrétiens qui fassent attention à cette importante vérité! pourquoi faut-il qu'il y en ait un si grand nombre qui perdent tout le fruit de leurs travaux!

Quoi donc! tant travailler et ne rien gagner pour le ciel! tant souffrir et ne rien mériter pour l'éternité! Quoi! en gagnant la vie temporelle, perdre la vie éternelle! quel funeste, quel déplorable aveuglement! Oh! M. F., qu'il n'en soit pas ainsi de vous; sanctifiez par une vie chrétienne, par l'accomplissement de tous vos devoirs de chrétiens, le temps de la moisson où vous allez entrer; sanctifiez aussi, et rendez méritoires de la vie éternelle, les peines et les fatigues que vous allez endurer, en vous livrant aux rudes travaux de cette saison; et, soyez-en sûrs, vos peines et vos fatigues ne seront pas stériles: elles seront une semence féconde de salut et de vie, que vous moissonnerez dans le ciel, et dont vous jouirez pendant l'éternité.

Ainsi soit-il. P. Q.

INSTRUCTION

Pour le Temps qui suit les Moissons.

APRÈS UNE ABONDANTE RÉCOLTE.

Reconnaissance que nous devons à Dieu, et comment nous devons la lui témoigner.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

MES FRÈRES,

Celui qui règne dans les cieux, de qui seul relèvent les empires et les royaumes de la terre; celui qui a créé l'univers comme en se jouant; celui qui, par sa Providence, veille à la conservation de ce bel univers, et de tout ce qu'il renferme: voilà, M. F., notre Dieu, le Dieu du chrétien. Qu'il est bon, qu'il est généreux, ce Dieu! Il vous a donné l'être, et, chaque jour, il fournit abondamment à vos besoins; et, pour cela, quelle suite de prodiges n'opère-t-il pas? Sa toute-puissance est sans cesse en action. Quand on nous dit que notre conservation n'est pas moins merveilleuse que notre création, nous avons peine à le croire: les prodiges dont chaque jour nous sommes témoins, perdent à nos yeux tout ce qu'ils ont de frappant, par là-même qu'ils nous sont prodigués; et ce qui, dans les desseins de Dieu, devait être pour nous un sujet continuel d'admiration et un motif puissant de reconnaissance, nous laisse froids et presque glacés. Hélas! le dirai-je? M. F., nous jouissons des bienfaits de Dieu tout à notre aise, sans aucune réflexion, sans presque aucun retour

il signale vers lui. Tous les jours, à nos yeux et en notre faveur, son infinie puissance, en centuplant le grain de froment qu'il commande à la terre de nous donner pour le soutien de notre corps. Tous les jours, il signale sa bonté, en multipliant sous la main de l'homme la grappe délicieuse, pour soutenir et défendre notre pauvre cœur contre les amertumes et les afflictions de notre pélerinage : *ut vinum lætificet cor hominis.* Tous les jours il remplit nos greniers et nos celliers; partout gémissent nos presoirs, et les biens terrestres qu'il nous envoie sont si abondants, que nous avons peine à les recueillir. Voilà, M. F., ce que Dieu fait pour nous; et nous, que faisons-nous pour lui?

Mais, me direz-vous, Dieu a-t-il besoin de nous? Oh! non, M. F., non sans doute; mais n'oublions pas qu'il nous a créés pour sa gloire, et que, dans l'usage que nous devons faire de ce que nous accorde sa munificence, nous ne pouvons nous proposer d'autre but principal que sa gloire; les bienfaits du Seigneur nous crient sans cesse : « O homme! à la pensée seule, au nom seul de ton Dieu, prosterne-toi et adore! Que ton cœur se fonde de gratitude devant lui, au souvenir de ses bontés pour toi! O homme! ô roi de la création! souviens-toi que, parmi ses créatures, tu es la seule de qui ton Dieu attende des hommages. Toutes les créatures sont faites pour toi, et tu es fait pour Dieu : rends donc à Dieu ce qui est à Dieu : *reddite*... Prends garde, par l'abus que tu pourrais faire des dons de Dieu, prends garde de tourner ces dons contre toi, et de convertir en sources de mort ce qui, dans les vues de Dieu, doit servir à ton salut. C'est un devoir rigoureux pour toi, de déposer avec un saint empressement aux pieds de la majesté de ton Dieu, l'humble tribut de ta reconnaissance; mais souviens-toi que ce n'est pas seulement par la pensée et par des paroles que tu dois lui payer ce tribut, mais que c'est surtout par tes œuvres. »

Comment, M. F., en agirions-nous à l'égard d'un roi qui aurait eu pitié de nous, d'un roi qui, dans notre misère,

nous aurait présenté une main secourable ? que dis-je ? qui nous aurait enrichis, qui nous aurait fourni avec abondance ce dont nous pourrions avoir besoin. Je suppose que ce roi, en nous comblant de ses dons, nous eût tenu ce langage : pour prix de mes bienfaits, je ne vous demande qu'une chose; je croirais faire injure à votre cœur et aux nobles sentiments qui l'animent, si je vous exprimais la moindre crainte au sujet de votre fidélité envers moi ; je me contente de vous demander une seule chose : aimez-vous les uns les autres. Parmi vous, il en est un certain nombre que je suis loin d'avoir traité aussi généreusement que vous; cependant, comme vous, ils sont mes sujets, mes enfants; comme vous, je les aime. J'appelle votre attention et votre sollicitude sur leurs besoins. Vous n'êtes que les dépositaires et les dispensateurs de mes dons, mes économes en quelque sorte, mes hommes de confiance, et mon intention est que vous versiez dans le sein de vos frères une portion de ces dons. Considérez-moi dans leur personne; je regarderai comme fait à moi-même le bien que vous leur aurez fait; les soulagements que vous leur aurez procurés, c'est à moi que vous les aurez donnés; et je m'engage de vous les rendre avec usure. Quelle profonde émotion un langage si tendre n'eut-il pas produit sur notre cœur! Oh! M. F., ne nous serions-nous pas empressés de lui répondre : ô notre bon roi! O notre bon père! comptez sur notre fidélité à votre service; nous sommes disposés à soutenir et à venger votre gloire partout et toujours; vous pouvez nous mettre à l'épreuve : eh! quoi! ne serions-nous pas des monstres d'ingratitude, si nous en agissions autrement ? Nous vous promettons aussi que nous nous ferons un vrai plaisir de partager avec nos frères les biens que vous avez daigné nous confier. En cela, ô notre bon roi! nous nous procurerons une double satisfaction; celle de vous plaire et celle de faire des heureux. Oh! quelle est douce, la jouissance de faire de ses frères autant d'heureux, et de remplir tout à la fois les intentions de son roi! en agir autrement,

ce serait vous méconnaître, vous irriter, et se rendre indigne de vos bontés à l'avenir.

Dans ce peu de mots, M. F., je viens de tracer les dispositions où nous devons être à l'égard de notre Dieu, qui vient de nous donner avec tant d'abondance la graisse de la terre, et à l'égard de nos frères qui se trouvent dans le besoin et l'indigence. Empressons-nous donc de répondre aux bontés de notre Dieu par une entière fidélité à ses commandements, par la pratique des vertus chrétiennes; soyons touchés de la triste position de nos frères : en les soulageant, nous nous acquitterons envers notre Dieu, le roi des Rois; c'est à lui-même que nous prêterons, c'est dans son sein même que nous placerons nos richesses; là les voleurs ne pourront pénétrer pour nous les ravir, et, en rendant ainsi à Dieu ce qui est à Dieu, nous thésauriserons pour le ciel, notre véritable patrie. Ainsi soit-il.

Par un prêtre du diocèse de Verdun.

PLAN d'une Instruction familière
Pour l'Ouverture des travaux de la Moisson.

Avis aux riches et aux pauvres sur le glanage.

Mes Frères,

Au moment où vont s'ouvrir les travaux de la moisson, je crois vous devoir parler d'un double désordre, qui a lieu à cette époque. Désordre de la part des laboureurs, qui repoussent avec dureté les pauvres qui viennent glaner dans leurs champs. Désordre de la part des pauvres, qui se permettent des rapines dans le glânage. Je m'adresserai aux uns et aux autres : je rappellerai aux riches les devoirs de la charité chrétienne, et aux pauvres les règles de la probité et de la justice, dont la pauvreté ne les autorise pas à s'écarter. Puisse ma voix être entendue, et leur inspirer des sentiments plus chrétiens. C'est le fruit que j'attends de cette instruction. Veuillez m'écouter.

Sous la loi ancienne, le temps des moissons devait être particulièrement un temps de bienfaisance et de générosité. Non-seulement Dieu avait commandé à son peuple de laisser glaner les pauvres, il lui faisait même une défense expresse de couper son grain jusqu'au pied, et de ramasser les épis échappés aux moissonneurs. Le laboureur ne devait pas retourner, pour aller rechercher les gerbes oubliées, ni le vigneron, au temps des vendanges, ramasser les grains tombés, et les grappes laissées sur le cep par le vendangeur...

Cùm messueris segetes terræ tuæ, non tondebis usque ad superficiem terræ, nec remanentes spicas colliges, neque in vineâ tuâ racemos et grana decidentia congregabis, sed pauperibus et peregrinis carpenda dimittes. Ego Dominus Deus vester. (Lev. 19. 9 et 10.)

Postquàm autem messueritis segetem terræ vestræ, non secabitis eam usquè ad solum, nec remanentes spicas colligetis, sed pauperibus et peregrinis dimittetis eas. Ego sum Dominus Deus vester. (Ibid. 23. 22.)

Quandò messueris segetem in agro tuo et oblitus manipulum reliqueris, non reverteris ut tollas illum, sed advenam et pupillum et viduam auferre patieris, ut benedicat tibi Dominus Deus tuus in omni opere manuum tuarum. Si fruges colligeris olivarum, quidquid remanserit in arboribus, non reverteris ut colligas; sed relinques advenæ pupillo ac viduæ. Si vindemiaveris vineam tuam, non colliges remanentes racemos, sed cedent in usus advenæ pupilli ac viduæ... præcipio tibi ut facias hanc rem. (Deut, 24. 19. 20. 21. 22.)

Tels étaient les devoirs de charité et de bienfaisance dont Dieu avait imposé l'obligation à son peuple... Mais cette obligation existe-elle encore sous la loi nouvelle? Oh! M. F., quoi! sous la loi de grâce et de charité, sous le règne de l'Évangile de J.-C., dont toutes les paroles ne respirent que la charité et la bienfaisance! Quoi! disciples d'un maître qui ne prêche que la charité et la bienfaisance, d'un maître qui s'identifie avec les pauvres, qui déclare que ce qu'on leur fait, on le fait à lui-même! Quoi! nous, Chrétiens, nous serions moins obligés de pratiquer la charité et la bienfaisance, que ne l'étaient les enfants d'Israël! Cela est-il croyable?...

Ce n'est pas tout : l'accomplissement de ce devoir était pour ceux qui étaient fidèles, une source d'abondantes bénédictions et de faveurs nouvelles. Dieu en avait fait la promesse : *Ut benedicat tibi Dominus Deus tuus in omni opere manuum tuarum.* (Deut. 24. 23.) Et cette promesse ne manquait jamais de se réaliser.

Ruth, la Moobite, vient glaner dans le champ du riche Booz. Loin de la repousser, fidèle à la loi du Seigneur, ce généreux vieillard l'encourage. Il commande à ses moissonneurs de laisser tomber à dessein de nombreux épis, afin

qu'elle puisse les ramasser. Il lui fait même partager le repas de ses ouvriers. Cette belle action ne reste pas sans récompense. Booz devient l'époux de la vertueuse veuve du fils de Noëmi. Dieu le bénit, lui, sa maison et sa postérité.. David, son petit-fils, monte sur le trône de Judas, et ses enfants lui succèdent. De sa race naît le libérateur du peuple d'Israël, le Messie, le sauveur du monde.

Mais, M. F., si l'accomplissement de ce devoir était, pour le peuple Juif, une source de grâces et de faveurs célestes, n'en sera-t-il pas une aussi pour nous?

Oui, laboureurs bienfaisants, si vous vous montrez charitables envers les pauvres qui viendront dans vos champs recueillir les épis échappés à la faulx de vos moissonneurs, vous attirerez aussi sur vous, sur vos biens et sur vos familles les bénédictions du Ciel... Ces épis seront une semence plus féconde pour vous, que le grain que vous jetez dans la terre... Les pauvres, qui auront éprouvé les effets de votre libéralité, ne vous oublieront pas; ils feront monter vers le Ciel les vœux de leur reconnaissance, ils prieront Dieu de vous bénir. Et Dieu les écoutera, il exaucera leurs prières. Et quand même ils se montreraient ingrats, quand ils vous oublieraient, Dieu vous verra et ne vous oubliera pas, lui. Oui, il vous bénira, il continuera à donner à vos champs la fécondité, etc...

Mais, hélas! est-ce ainsi que l'on se conduit? Combien ne voit-on pas de riches laboureurs, sans pitié pour les malheureux? Au moment où ils recueillent les dons de la libéralité du Seigneur, ils repoussent avec dureté, ils maltraitent ceux qui sont cependant comme eux les enfants de Dieu. Comme le mauvais riche, ils ne veulent pas que le pauvre Lazare vienne ramasser les miettes qui tombent de leur table. Que dis-je? Oh! M. F., je ne puis y penser sans indignation. N'en voit-on pas qui préfèrent que les épis laissés par leurs moissonneurs deviennent la pâture de vils animaux, plutôt que de les voir servir à soulager la misère des pauvres? n'en

voir on pas qui se hâtent d'introduire leurs troupeaux dans leurs champs, avant que les pauvres n'aient eu le temps d'y venir glaner ?

O riches avares! riches cruels, soyez-en sûrs, votre dureté ne restera pas impunie : celui qui s'est déclaré le défenseur de la veuve et de l'orphelin, le protecteur, le père des pauvres, le Seigneur Dieu saura les venger. Oui, riches impitoyables, ces pauvres que vous repoussez, ces pauvres éleveront aussi leurs voix vers le Ciel ; mais ce sera pour appeler sur vous des malédictions. Le Seigneur entendra les cris de leur détresse et leurs justes plaintes; oui, il les écoutera, il les exaucera ; il vous frappera dans votre santé, dans vos familles, dans vos troupeaux ; il enverra des fleaux qui porteront le ravage et la désolation dans vos campagnes... Sans pitié, comme le mauvais riche, vous éprouverez le même sort. Lazare, le pauvre Lazare fut porté par les anges dans le sein d'Abraham, et le riche cruel fut enseveli dans les enfers : *mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.* (1) Ce sera aussi votre châtiment.

Et vous, M. F., qui éprouvez les rigueurs de la pauvreté et de la misère, permettez-moi de vous adresser aussi quelques avis.

Oh ! souvenez-vous, que la misère et l'indigence ne sont pas des vices, qu'il n'y a pas de honte à être pauvre, quand on est honnête et bon chrétien. Hé ! M. F., J.-C. est né pauvre, il a vécu pauvre, il n'avait pas où reposer sa tête... Ne vous autorisez donc pas de votre pauvreté, pour manquer aux règles de la probité ; ne vous en écartez jamais lorsque vous allez glaner ; ne ramassez que ce que vous avez le droit de ramasser. Que la dureté des riches ne soit jamais pour vous un prétexte pour vous en dédommager en leur faisant tort ; laissez à Dieu le soin de les punir ; prenez-garde aussi d'abuser de la bienfaisance de ceux qui sont bons et charitables. Oh ! M. F., quelle ingratitude ce serait de votre part!...

(1) (Luc. 16. 22.)

Et puis ne serait-ce pas vous exposer à ne plus éprouver leur bienfaisance une autre année, et à encourir les châtiments que Dieu réserve à ceux qui prennent le bien d'autrui?...

Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, M. F.

Pauvres, soyez probes et honnêtes. Riches, soyez charitables, ayez pour les pauvres des entrailles de miséricorde. Tous, riches et pauvres, soyez bons chrétiens, et le Seigneur vous bénira. Pauvres, vous mériterez comme Lazare, d'être portés par les anges dans le sein d'Abraham. Riches, vous mériterez d'entendre ces consolantes paroles du fils de l'homme : *Venite benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi, esurivi enim et dedisti mihi manducare, etc.* (Math. 25. 34, et 35.)

Ainsi soit-il. P. Q.

PLANS d'Instructions,

Pour l'époque qui suit les Moissons.

1er Plan. Reconnaissance envers Dieu.

1° Motifs qui doivent nous engager à témoigner à Dieu notre reconnaissance; 2° comment nous devons la lui témoigner; 3° ingratitude dont trop souvent on paie ses bienfaits.

2me Plan. Bon usage des biens.

1° Motifs qui doivent engager à faire un bon usage des biens; 2° ce qu'on entend par bon usage; 3° abus qu'on en fait.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 82, l'gne 17, au lieu de *si sincèrement*, lisez : *sincèrement.*
Page 85, ligne 17, au lieu de *nemo*, lisez *non.*
Page 99, 5e livraison. (Il y a là 8 pages qui sont mal indiquées.) Au lieu de 90, 91, etc., il faut lire : 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106.
Page 99, ligne 4, au lieu de 19, 37, lisez : 13, 37.
Page 105, ligne 26, au lieu de *doit*, lisez : *dit.*
Page 107, ligne 4, au lieu de *ad perendum*, lisez : *ad perdendum.*
Page 123, ligne 4, au lieu de *poser*, lisez : *exposer.*
Page 126, ligne 2, au lieu de *luc*, lisez : *lux.*
Page 132, ligne 11, au lieu de *le père*, lisez : *ce père.*
Page 132, ligne 12, au lieu de *ne mérite pas*, lisez : *ne méritait pas.*
Page 133, ligne 31, au lieu de *confera*, lisez : *lui confiera.*
Page 147, ligne 8, au lieu de *que vous avez été instruits*, lisez : *que vous ayez......*
Page 167, ligne 27, au lieu de *sans former*, lisez : *sans faire.*
Page 173, ligne 25, au lieu de *qui présente*, lisez : *que présente.*
Page 177, ligne 24, au lieu de *il exigeait*, lisez : *il exigeait.*
Page 188, ligne 16, au lieu de *s'accoître*, lisez : *s'accroître.*
Page 202, ligne 34, au lieu de *ne restera pas*, lisez : *ne resta pas.*
Page 203, ligne 34, au lieu de *comme c'est la terre sa parure*, lisez : *comme c'est aussi sa main bienfaisante qui fertilise nos campagnes, et donne à toute la terre sa parure.*
Page 215, ligne 3, au lieu de *récompense*, lisez : *pour récompense.*
Page 224, ligne 24, au lieu de *qui vient*, lisez : *qui est venu.*
Page 237, ligne 30, au lieu de *senters*, lisez : *sentiers.*
Page 242, ligne 34, au lieu de *et le monde oui*, lisez : *et le monde. Oui ;*
Page 255, ligne 2, au lieu de *prépariez*, lisez : *prépareriez.*
Page 267, ligne 19, au lieu de *des ses peines*, lisez : *de ses peines.*
Page 268, ligne 35, au lieu de *crime possible*, lisez : *crimes possibles.*
Page 274, ligne 6, au lieu de *ou affronter*, lisez : *ou affecter.*
Page 279, ligne 12, au lieu de *au IXe siècle*, lisez : *au IVe (4e siècle.)*
Page 323, ligne 19, au lieu de *à la pénitence*, lisez : *de la pénitence.*
Page 325, ligne 1, au lieu de *s'il en étaient*, lisez : *s'il en était.*

Page 337, ligne 11, au lieu de *ad tronum*, lisez : *ad thronum*.
Page 334, ligne 10, au lieu de *ausi*, lisez : *aussi*.
Page 339, ligne 35, au lieu de *pouriez-vous*, lisez : *pourriez-vous*.
Page 340, ligne 26, au lieu de *qu'ils mettent*, lisez : *qu'ils ne mettent*.
Page 349, ligne 8, au lieu de *et que de penser*, lisez : *et que la pensée*.
Page 355, ligne 10, au lieu de *bien des mauvais*, lisez : *bien de mauvais*.
Page 362, ligne 14, au lieu de *d'ypocrite*, lisez : *d'hypocrite*.
Page 364, ligne 7, au lieu de *plaira*, lisez : *plaire*.
Page 367, ligne 25, au lieu de *chréienne*, lisez : *chrétienne*.
Page 369, ligne 31, au lieu de *confesser*, lisez : *confessez*.
Page 375, ligne 4, au lieu de *déplaire*, lisez : *plaire*.
Page 382, ligne 19, au lieu de *dedetiez*, lisez : *détestiez*.
Page 384, ligne 1, au lieu de *moerer*, lisez : *modérer*.
Page 405, ligne 3, au lieu de *c'était au dépit, etc...*, lisez : *etc.. (Voyez.)*
Page 412, ligne 30, au lieu de *pine*, lisez : *peine*.
Page 413, ligne 5, au lieu de *au but*, lisez : *un but*.
Page 413, ligne 7, au lieu de *cironstancié*, lisez : *circonstanciée*.
Page 422, ligne 21, au lieu de *il ne venait*, lisez : *ne venait*.
Page 425, ligne 6, au lieu de *confussion*, lisez : *confusion*.
Page 434, ligne 32, au lieu de *ou ben*, lisez : *ou bien*.
Page 452, ligne 30, au lieu de *ont fait*, lisez : *a fait*.
Page 453, ligne 5, au lieu de *ces espérances*, lisez : *ses espérances*.
Page 455, ligne 33, au lieu de *entrainez*, lisez : *enchaînez*.
Page 458, ligne 10, au lieu de *allez*, lisez : *assez*.
Page 538, ligne 7, au lieu de *domino*, lisez ; *dominum*.



IMPR. DE LÉLAURIN-MARTINET, A MÉZIÈRES.